1981-1982
Les activités du gouvernement dans le Nord

Rapport pour l'année 1981-1982 et projets pour 1982-1983
Affaires indiennes et du Nord canadien

Document ND 533

Division des publications
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, Ontario K1A 0H4

Publié avec l'autorisation de
l'hon. John C. Munro, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1983.

QS-8317-000-FF-A1
N° de catalogue: R71-7/1982F
ISBN 0-662-91990-4

This publication is also available in English under the title: *Government Activities in the North 1981-1982*

©
Ministre des Approvisionnements et services Canada

J'ai le plaisir, à titre de ministre chargé de la coordination et de l'application de la politique du gouvernement dans le Nord, de présenter l'édition 1981-1982 des *Activités du gouvernement dans le Nord*. Cette publication annuelle s'est toujours révélée d'une grande utilité pour les chercheurs et les autres personnes désirant se renseigner sur le rôle du gouvernement dans le Nord canadien, car elle est la seule à proposer un compte rendu des travaux accomplis par les gouvernements tant fédéral que territoriaux, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Afin d'expliquer le plus exactement possible le mandat du gouvernement dans le Nord, le rapport adopte la forme descriptive. Un ouvrage complémentaire intitulé *Programme annuel des dépenses dans le Nord*, également diffusé par le Ministère, indique les sommes affectées aux diverses catégories d'objectifs du gouvernement dans le Nord. Examinés ensemble, ces deux documents donnent une idée complète de la nature et de l'étendue des activités du gouvernement dans le Nord canadien.

John C. Munro
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien

Avant-propos

L'édition 1981-1982 de l'ouvrage intitulé *Les activités du gouvernement dans le Nord* est publiée dans les deux langues officielles par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Chaque année, un aperçu des activités du gouvernement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest est ainsi présenté. Dans ce rapport, les ministères fédéraux, les organismes et les sociétés de la Couronne ainsi que les deux gouvernements territoriaux passent en revue leurs attributions dans le Nord, leurs activités de l'année écoulée et leurs projets pour l'année financière en cours.

Cette édition contient un court sommaire des prévisions budgétaires de chaque ministère et indique les dépenses totales directement attribuables au Nord ainsi que les dépenses directement reliées aux objectifs spécifiques retenus pour le Nord. Les sept objectifs des programmes établis en 1971 par le gouvernement fédéral, sont présentés dans les pages suivantes.

Bon nombre des renseignements donnés à la rubrique *Projets pour 1982-1983* n'ont pu être réunis que durant la dernière partie de l'année financière 1981-1982. Il est à noter que d'ici la publication de ce rapport, plusieurs de ces projets seront déjà réalisés, alors que d'autres auront été modifiés ou abandonnés.

Les Activités du gouvernement dans le Nord et le *Programme annuel des dépenses dans le Nord* constituent une source complète d'information sur tous les aspects des activités du gouvernement dans le Nord.

On peut se procurer ces deux publications en s'adressant à la Division des publications du MAINC.

Sept objectifs pour le Nord

1. Qualité de la vie - assurer un niveau de vie plus élevé, de meilleures conditions de vie et les mêmes occasions d'emploi aux habitants du Nord par des moyens correspondant à leurs préférences et à leurs aspirations.

2. Croissance économique - encourager le développement d'économies régionales viables dans le Nord, de façon à contribuer à l'économie nationale et au bien-être de tous les Canadiens.

3. Souveraineté et sécurité - maintenir la souveraineté canadienne dans le Nord et assurer la sécurité du pays.

4. Protection de l'environnement - protéger et conserver le milieu arctique en tenant bien compte de l'expansion économique et sociale.

5. Évolution du gouvernement - compléter l'évolution des gouvernements du Nord.

6. Progrès social et culturel - permettre aux territoires du Nord de contribuer au progrès social et culturel du Canada.

7. Loisirs et activités récréatives - développer au maximum les possibilités de loisirs et d'activités récréatives dans le Nord.

On remarquera qu'il existe huit catégories de dépenses, bien qu'il y ait sept objectifs pour le Nord. La huitième est intitulée : Administration et soutien. Les dépenses des organismes sont allouées à la catégorie Administration et soutien, lorsqu'elles permettent d'atteindre les objectifs fixés tout en encourageant les activités qui y correspondent.

Table des matières

Les ministères et les organismes fédéraux

11 Administration du pipe-line du Nord
13 Affaires des anciens combattants
14 Affaires extérieures
16 Affaires indiennes et du Nord canadien
36 Agriculture
38 Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
40 Chemins de fer nationaux du Canada
42 Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration
45 Commission canadienne des transports
49 Commission d'énergie du Nord canadien
51 Commission de la Fonction publique du Canada
53 Communications
57 Conseil national de recherches du Canada
61 Corporation de disposition des biens de la Couronne
62 Défense nationale
67 Eldorado Nucléaire Limitée
68 Énergie, Mines et Ressources
91 Environnement
112 Expansion économique régionale
114 Gendarmerie royale du Canada
116 Justice
117 Musées nationaux du Canada
122 Office national de l'énergie
125 Office national du film
127 Pêches et Océans
137 Revenu national
139 Santé nationale et Bien-être social
142 Secrétariat d'État
144 Société canadienne d'hypothèques et de logement
146 Société canadienne des postes
147 Société Radio-Canada
151 Société des transports du Nord Limitée
152 Statistique Canada
154 Transports
164 Travail
167 Travaux publics

Les gouvernements territoriaux

173 Territoires du Nord-Ouest
199 Yukon

Administration du pipe-line du Nord

Attributions

L'Administration du pipe-line du Nord a été constituée en avril 1978 en vertu de la *Loi sur le pipeline du Nord*. Elle veille en premier lieu à la réglementation des travaux relatifs au tronçon canadien (3 240 km) du gazoduc de la route de l'Alaska de façon à assurer le maximum d'avantages économiques, industriels et énergétiques au Canada tout en minimisant les répercussions négatives sur le plan social et écologique; elle cherche aussi à faciliter la planification et la construction du projet.

Le pipeline servira à transporter du gaz naturel de l'Alaska le long d'un tracé parallèle à la route de l'Alaska en passant par le Yukon et le nord-est de la Colombie-Britannique, et ce, jusqu'au centre de l'Alberta. A Caroline (Alberta), il sera divisé en deux embranchements dont l'un traversera le sud-est de la Colombie-Britannique et l'autre, le sud-ouest de la Saskatchewan jusqu'à la frontière américaine. Un tronçon qui longera la route Dempster rejoindra la canalisation principale à Whitehorse (Yukon) et permettra au Canada d'accéder aux réserves connues du delta du Mackenzie et à toute réserve que l'on pourrait découvrir dans la mer de Beaufort.

Travaux accomplis en 1981-1982

Comme l'indique le rapport de l'an passé, la *Foothills Pipelines (Yukon) Ltd* a entrepris la construction à Quill Creek (Yukon), d'installations destinées aux essais d'affaissement. Ce programme de 15 millions de dollars a pour but de démontrer la possibilité de construire et de faire fonctionner un gazoduc dans des zones où le pergélisol se dégrade à certains endroits. Les travaux de construction ont été terminés en mars 1981. La deuxième étape du programme a commencé en septembre; elle permettra d'évaluer les méthodes de construction pendant la période de dégel maximum. Au cours de cette phase d'essais, quatre tronçons ont été installés dans des remblais ou en surface selon différents degrés d'isolation.

La construction et l'exploitation des installations d'essais ont été faites conformément aux modalités techniques, écologiques et socio-économiques que comportait le permis d'utilisation des terres, délivré à la compagnie par l'Administration.

Le fonctionnement et la surveillance des installations aménagées à Quill Creek se font au moyen de matériel scientifique. Les données recueillies serviront à prévoir le dessin et les plans de la canalisation principale ainsi que la construction.

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales a tenu des audiences publiques en juin 1981 au sujet de la proposition de la *Foothills* demandant que le gazoduc passe au nord de Whitehorse. Il a donc présenté au ministre de l'Environnement un rapport recommandant que la canalisation passe plutôt à l'ouest de cette ville. Le rapport a été transmis au ministre chargé de l'Administration du pipe-line du Nord pour examen, afin de déterminer le tracé définitif.

Tout au long de l'année, grâce à des programmes de forage géotechnique, la société a effectué des essais sur les conditions du sol le long du tracé proposé, de même qu'à l'emplacement de divers chantiers de travail et stations de compression.

D'avril à juin 1981, la *Foothills* a visité certaines localités du Yukon situées le long du tracé du gazoduc afin d'expliquer le projet, les possibilités d'emploi, les programmes de formation et de renseigner sur l'embauche d'ouvriers pour la construction. Les personnes intéressées à travailler au projet ont rempli des questionnaires et des demandes d'emploi. A la suite de ces démarches, 21 personnes ont été admises au cours de formation sur l'exploitaion et l'entretien; on a de plus dressé une liste des noms disponibles. Cette dernière, mise à jour régulièrement, complète le répertoire des travailleurs résidant au Yukon et dans la vallée du Mackenzie de façon permanente.

Tout au long de l'année, les cadres supérieurs de l'Administration ont poursuivi leurs consultations avec le gouvernement et le Conseil consultatif du Yukon. Des représentants du gouvernement du Yukon et de l'Administration ont également assisté aux autres réunions tenues dans les provinces que traverse le gazoduc.

M.H.A. (Bud) Olson, ministre d'État au Développement économique et ministre chargé de l'Administration du pipe-line du Nord, s'est rendu à Whitehorse en mai pour rencontrer les représentants du gouvernement territorial, de la Chambre de commerce et le président du Conseil consultatif du Yukon.

Grâce à l'Administration, un voyage au Yukon, en Alaska et dans les Territoires du Nord-Ouest a été organisé à l'intention des membres du Comité spécial du Sénat sur le pipeline du Nord, afin de saisir l'importance de la mise en valeur des ressources, dans cette région.

La *Foothills* a préparé une première ébauche des modalités socio-économiques et écologiques qu'elle a ensuite présentée à l'Administration pour étude. En février 1982, la société a tenu des consultations dans les localités situées le long du tracé du gazoduc au sujet de ce projet. L'Administration pour sa part s'est également penchée sur les propositions de la *Foothills* touchant le tracé du gazoduc et l'emplacement des installations complémentaires, afin de déterminer les possibilités de conflits socio-économiques, écologiques et techniques.

Plans pour 1982-1983

Les modalités socio-économiques et écologiques visant le tronçon qui traversera le Yukon seront probablement approuvées par le gouverneur en conseil. Leur examen par ce dernier a été reporté en attendant la conclusion de l'étude des répercussions éventuelles du droit de la personne à se déplacer librement (Charte canadienne des droits et libertés). En effet, dans les modalités proposées, le gouvernement territorial précise que lors de l'embauche, l'on accorde la priorité aux résidants du Nord. L'embauche de non-résidants ne devra avoir lieu que dans les centres du sud afin de contrôler les migrations internes.

Lorsque les modalités auront été acceptées, la *Foothills* présentera à l'Administration la version définitive de ses projets socio-économiques et écologiques. La construction de la canalisation principale restera liée à cette approbation. La société devrait présenter ses dernières propositions au B.F.E.É.E. Celui-ci tiendra une nouvelle série d'audiences publiques à ce sujet au cours de l'été 1982.

L'Administration continuera de travailler en collaboration avec les autres ministères fédéraux, le gouvernement du Yukon et la *Foothills* afin de déterminer le site de l'emprise et des installations auxiliaires. Un accord de servitude en prévision de l'approbation du site de l'emprise devrait être conclu au cours de l'année.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	459	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	156	34
Protection de l'environnement	152	33,1
Croissance économique	151	32,9

Ministère des Affaires des anciens combattants

Attributions
Les Services aux anciens combattants du ministère des Affaires des anciens combattants fournissent des soins de santé, de l'aide sociale et financière et des services de consultation aux anciens combattants admissibles et aux personnes à leur charge. Le ministère accorde aussi des prestations à certains civils, dont les fonctions avaient été étroitement reliées à celles des forces armées pendant la guerre. Le programme n'a pas de bureau de district au Yukon ni dans les Territoires du Nord-Ouest, en raison du petit nombre de clients actuels et éventuels. Par contre, des conseillers affectés au bureau de district de Prince-George, se rendent au Yukon et d'autres, rattachés au bureau de district d'Edmonton, vont dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Office de l'établissement agricole des anciens combattants s'occupe de procurer une aide financière, en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, aux anciens combattants et à leurs héritiers, ou à leurs représentants personnels pour acquérir le titre des propriétés pour lesquelles ils détiennent déjà un contrat de vente.

La Commission canadienne des pensions veille à ce que les avantages prévus en vertu de la législation sur les pensions aux anciens combattants soient accordés aux anciens combattants admissibles et aux personnes à leur charge. Ces services comprennent la consultation, l'aide pour remplir les demandes de prestations accordées en vertu de la *Loi sur les pensions* ainsi que les examens médicaux pour évaluer l'admissibilité aux prestations. Les bureaux de district de Vancouver et d'Edmonton offrent aux résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de services identiques à ceux qu'on trouve ailleurs au Canada.

Les réclamants qui demeurent au Yukon et dans le district de Mackenzie (T.N.-O.) peuvent bénéficier gratuitement de l'assistance judiciaire du Bureau des services juridiques des pensions en passant par le bureau de district d'Edmonton. Les anciens combattants qui résident ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest doivent s'adresser au bureau de district de Winnipeg. Cependant, les réclamants du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest peuvent traiter avec n'importe quel bureau de district. Lorsqu'un appel doit être entendu par un comité d'examen, la Commission canadienne des pensions assumera les frais de voyage du réclamant et de ses témoins jusqu'à l'endroit où se tient l'audience.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au 31 mars 1982, des pensions accordées pour invalidité ou décès étaient versées à 37 bénéficiaires des Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, 73 bénéficiaires ont également reçu des pensions.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	476	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	476	100

Ministère des Affaires extérieures

Le ministère des Affaires extérieures s'occupe des activités menées dans le Nord par les gouvernements étrangers et leurs organismes. Membre du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord (C.C.M.V.N.) et de plusieurs de ses sous-comités, le ministère joue un rôle de conseiller sur les questions qui influent sur la politique étrangère; il joue un rôle de coordonnateur et d'exécutant dans les domaines du droit international et de la politique touchant l'Arctique; il négocie des accords avec les pays qui envisagent d'entreprendre des activités dans le Nord. Au ministère, plusieurs bureaux s'occupent de différents aspects des questions relatives à l'Arctique. (Au début de 1982, le secteur commercial de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce a été fusionné avec le ministère des Affaires extérieures. Lors de la préparation de ce texte, les résultats concrets découlant du rôle de cet organisme sur les Affaires extérieures dans le Nord n'avaient pas été déterminés.)

Bureau des relations en matière d'énergie, d'industrie et de sciences

Le Bureau des relations en matière d'énergie, d'industrie et de sciences coordonne la politique canadienne de coopération internationale et intergouvernementale concernant les questions scientifiques et écologiques dans l'Arctique. Il conseille les organismes gouvernementaux sur les aspects politiques internationaux des conférences scientifiques, des expéditions internationales dans l'Arctique, de même que des accords et des échanges bilatéraux et multilatéraux avec les pays circumpolaires. Le bureau facilite les relations entre les ministères et les organismes du gouvernement canadien et leurs homologues étrangers. Il s'occupe aussi des demandes présentées par les organismes étrangers qui désirent entreprendre des travaux scientifiques dans le Nord canadien. Il coordonne également les attributions du ministère dans le domaine des transports, y compris les aspects internationaux de l'aviation civile et du transport maritime dans l'Arctique, ainsi que de la collecte de données sur l'évolution dans d'autres pays, des techniques de transport en milieu arctique, et participe activement aux discussions de l'O.C.D.É, du P.N.U.E. et de la Commission économique européenne (C.É.E.) sur diverses questions reliées à l'écologie.

Le Bureau des sciences surveille de près les intérêts économiques étrangers dans la mise en valeur du Nord canadien, tout en s'assurant que ces projets soient conformes aux lignes directrices, aux engagements internationaux du Canada et aux objectifs internes d'expansion économique. Le bureau s'occupe également de coordonner les opérations touchant les aspects internationaux des grands projets dans l'Arctique. Il a pour tâche d'examiner les offres de participation de l'extérieur à l'exploration et à l'exploitation des réserves pétrolières et gazières dans la mer de Beaufort ainsi que dans les îles de l'Arctique.

Bureau des affaires juridiques

Le Bureau des affaires juridiques voit à ce que les activités et les programmes qui se rapportent à l'Arctique respectent les principes actuels et futurs du droit international. Citons par exemple les droits et les responsabilités du Canada énoncés dans la Convention de 1968 sur le plateau continental. Le bureau procède à des consultations avec les ministères et les organismes chargés de la surveillance des eaux côtières et de l'application des lois et règlements pertinents. Il s'occupe aussi de la question de l'utilisation des eaux de l'Arctique canadien par les navires étrangers. Il veille au choix du président du comité interministériel des eaux arctiques et coordonne aussi les efforts du Canada, sur le plan international, pour prévenir la pollution des océans, conformément à la *Loi de 1970 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*.

Bureau des affaires de l'Europe

Le Bureau des affaires de l'Europe est chargé des relations générales avec les pays nordiques. Il s'occupe des échanges et des activités entre le Canada et ces pays pour toutes les questions reliées au Nord. Le Bureau préside le Groupe des affaires circumpolaires, institué en avril 1979, afin de promouvoir une meilleure coordination au sein du ministère au chapitre des discussions des questions de politique étrangère touchant le Nord.

Bureau des affaires des États-Unis d'Amérique
Le Bureau des affaires des États-Unis d'Amérique coordonne les relations canado-américaines dans l'Arctique, notamment dans les domaines des sciences, des techniques et des communications. Il s'occupe des questions relatives à l'énergie, à l'écologie et au transport, en particulier celles qui intéressent la frontière de 1 000 km entre l'Alaska et le Yukon. Il est chargé des aspects de politique étrangère rattachés aux pipelines du Nord, ce qui inclut la surveillance des activités des États-Unis associées au gazoduc de l'Alaska, et à l'achèvement du pipeline Haines-Fairbanks. C'est de ce bureau que relève la coordination de ces mêmes aspects dans le cas de la prospection pétrolière dans la mer de Beaufort ainsi que les consultations en cours avec les États-Unis sur les aspects écologiques du programme canadien d'exploration et sur les ventes prochaines de concessions par les Américains. Le bureau s'occupe dans le Nord de diverses questions d'ordre écologique, notamment la pollution transfrontière, les oiseaux migrateurs et la faune, la coopération bilatérale dans le domaine de la création et de la gestion de parcs et de sites historiques, la désignation et l'aménagement des cours d'eau à l'état sauvage et de la gestion des eaux internationales. Dans le secteur du transport, le bureau est chargé de coordonner les aspects de politique étrangère d'activités telles que la réfection de la route Haines-Alaska (Projet Shakwak) ou la *White Pass and Yukon Railway*.

Bureau de la politique de la sécurité internationale et du contrôle des armements
Le Bureau de la politique de la sécurité internationale et du contrôle des armements est un organisme de liaison entre les gouvernements étrangers et les divers ministères du gouvernement canadien. Le bureau travaille principalement avec le ministère de la Défense nationale pour les questions reliées à la protection et à la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Le cabinet du chef du protocole, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, organise chaque année un voyage dans l'Arctique pour quelque 20 chefs de missions diplomatiques accrédités au Canada. Chacun d'eux a ainsi l'occasion de visiter cette région au cours de son affectation au Canada.

Bureau de l'information
Le Bureau de l'information fournit aux missions diplomatiques du Canada à l'étranger une documentation à jour sur les questions et les problèmes qui se posent dans le Nord. En 1981, le bureau a répondu à de nombreuses demandes de journalistes étrangers qui désiraient des renseignements sur le Nord canadien. Des photos illustrant les conditions de l'Arctique, la géographie et les habitants ont été distribuées aux différentes missions dans le cadre du programme d'information générale. Au cours de 1981, plusieurs journalistes étrangers et des personnalités politiques ont visité le Nord sous les auspices du ministère. Le Bureau de l'information s'occupe de l'achat de copies de films sur le Nord et se charge de les faire parvenir aux différentes missions diplomatiques afin de les projeter localement.

Bureau des relations culturelles internationales
Le Bureau des relations culturelles internationales s'occupe des expositions itinérantes d'oeuvres d'art canadien, notamment de deux collections de gravures inuit faisant partie de la collection permanente du ministère et de la collection *Rétrospective inuit*, qui appartient au musée national de l'Homme. Le Bureau veille à la coordination des différentes activités de certains organismes canadiens en relation avec le secrétariat de l'UNESCO; il s'occupe entre autres de l'intégration des sites canadiens sur la liste du patrimoine mondial. Deux des quatre sites canadiens mentionnés dans cette liste sont situés dans le Nord : le parc national de Kluane (Yukon) et le parc national de Nahanni (Territoires du Nord-Ouest).

Bureau des passeports
Le Bureau des passeports a préparé une brochure d'information sur les passeports pour les personnes qui résident dans le Nord. Cette documentation a été envoyée au Yukon à la Direction générale des opérations du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui se charge de leur distribution. Les documents contiennent des indications sur la marche à suivre pour présenter une demande de passeport, sur les sevices offerts par les bureaux régionaux des passeports qui desservent le pays et sur la façon de procéder en cas de déplacement d'urgence.

Les services d'information du ministère sont dispensés dans les deux territoires. Chaque année, une affiche sur la journée du Commonwealth ainsi qu'un *guide de l'enseignant* sont envoyés aux écoles du Nord. Un grand nombre d'habitants figurent sur la liste d'adresses du ministère afin de recevoir des exemplaires des communiqués, des discours, des déclarations et des documents traitant de la politique étrangère du Canada et des relations internationales. La brochure du ministère intitulée *Bon Voyage, mais* ... est distribuée dans le Nord. Chaque année, des visites en groupe de l'O.C.D.É. à Paris, de l'OTAN et de la C.É.E. à Bruxelles sont organisées, auxquelles participe un représentant des T.N.-O. ou du Yukon.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Artiste inuit préparant un bloc de pierre; ce dernier sert à la production des célèbres estampes inuit.

Affaires du Nord

Attributions

Le Programme des affaires du Nord veille à la gestion de la mise en valeur des ressources du Nord, à la protection de l'environnement, à la sauvegarde des langues et des cultures autochtones ainsi qu'à l'évolution politique des territoires.

La Direction générale de la politique et des programmes du Nord est au Centre des activités interministérielles afin de mieux coordonner les lignes de conduite fédérales et territoriales, de même que les programmes reliés au Nord. Elle s'occupe en particulier de l'élaboration d'orientations générales, d'évaluation, de recherche dans le Nord mais en insistant sur les programmes sociaux, culturels et économiques destinés aux Inuit.

Programme des affaires du Nord

Direction de la politique du Nord

Attributions

La Direction de la politique du Nord définit un plan d'ensemble englobant l'élaboration des lignes de conduite sur le Nord, de façon à les intégrer aux objectifs généraux du gouvernement pour le Nord.

Cette direction se compose des quatre divisions ci-dessous mentionnées avec leurs attributions respectives.

Division de la politique

Le rôle de cette division consiste à cerner les questions de politique qui surgissent et à élaborer des options et des recommandations pertinentes.

Division de la planification

Créée en 1981, cette division est chargée d'orienter et de coordonner la planification au sein du Programme, d'analyser les plans proposés, de gérer et de coordonner la politique et le plan d'ensemble.

Division des revendications des autochtones

Établie au début de 1982, cette division a pour fonction principale de coordonner la participation du Programme au processus de négociation des revendications foncières des autochtones et de conseiller la direction sur les conséquences éventuelles des concessions faites à ces groupes sur le plan d'exploitation, le Programme et la politique.

Division de la coordination

Instituée au début de 1982, cette division veille à seconder les comités consultatifs interministériels, rédige et publie le *Programme annuel des dépenses dans le Nord* et les *Activités du gouvernement dans le Nord*. La division, en outre, joue un rôle de liaison auprès des autres ministères et des organismes du gouvernement qui s'intéressent au Nord et aux initiatives dans cette région.

La Section de la toponymie coordonne l'attribution de noms aux accidents géographiques dans le Nord et dans les réserves indiennes et représente le ministère au sein du Comité permanent canadien des noms géographiques.

Direction de la coordination et du développement social du Nord

Division des relations territoriales

Attributions
La division observe la question de l'évolution constitutionnelle dans les deux territoires.

Depuis l'avènement au Yukon d'un gouvernement autonome, à l'automne 1979, le contrôle et l'administration de ce gouvernement relèvent d'un conseil exécutif dont tous les membres sont élus et dont les pouvoirs sont à peu près les mêmes que ceux des cabinets provinciaux. Les attributions du commissaire sont similaires à celles du lieutenant-gouverneur dans les provinces. Le gouvernement du Yukon a adopté une attitude plus neutre au cours des conférences fédérales-provinciales.

En fait, la question de la division territoriale demeure le thème majeur de discussions dans les Territoires du Nord-Ouest. Le rapport du Comité spécial de l'unité, dans lequel on suggérait la tenue avant la fin de 1982 d'un référendum territorial sur la division, était accepté au cours de novembre 1980. C'est ainsi qu'un comité spécial des répercussions de la division était constitué pour présenter un rapport et en informer la population locale. En octobre 1981, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest faisait les premiers pas vers un consensus sur la division des territoires en publiant un document de travail portant sur l'évolution politique. Ce document ainsi que le rapport sur les répercussions devaient constituer les éléments de base d'une campagne d'information sur ce sujet.

En novembre, la Nation Dénée proposait de créer un territoire appelé Denendeh dans la partie ouest des T.N.-O. C'est sur les documents publiés par la Nation Dénée et par le gouvernement des T.N.-O. que s'est appuyée la conférence qui a réuni, en janvier 1982, les principaux groupes autochtones et les chefs des collectivités. Cette conférence a abouti à la création d'un groupe de travail sur la Constitution chargé de négocier une réforme constitutionnelle et d'amorcer une réforme administrative et politique dans les Territoires.

En décembre 1981, l'Assemblée législative des T.N.-O. a adopté une ordonnance annonçant la tenue d'un référendum pour le 14 avril 1982. Toutes les personnes qui résident dans cette région depuis trois ans devront alors répondre à la question suivante : Pensez-vous que les Territoires du Nord-Ouest devraient être divisés?

Bien que 56 p. 100 des votes enregistrés aient été en faveur de la division, l'Ordonnance n'engage aucunement le gouvernement des T.N.-O. Au mois de mai, l'Assemblée législative des T.N.-O. a adopté une résolution priant le gouvernement fédéral de créer une commission de délimitation des régions, qui, à la suite de consultations et au plus tard au cours du printemps 1983, recommanderait la configuration exacte du nouveau territoire.

Travaux accomplis en 1981-1982
Dans le cadre de cette évolution, il est à remarquer que depuis juin 1981, l'inspection de la sécurité minière incombe au gouvernement des T.N.-O.

Projets pour 1982-1983
La division a coordonné, pour les deux territoires, la négociation des accords financiers fédéraux-territoriaux.

Division de la recherche sociale dans le Nord

Attributions
La division planifie, exécute et parraine des travaux de recherche et encourage la formation de spécialistes du Nord dans les universités canadiennes, grâce au Programme d'octroi de subventions à la formation scientifique dans le Nord et à l'aide financière accordée à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques. La division fournit au ministère et aux gouvernements territoriaux des analyses des progrès sociaux, économiques et techniques réalisés dans les régions septentrionales des pays étrangers et administre un programme visant à aménager des centres de ressources scientifiques.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les travaux de recherche de la division ont surtout porté sur l'évolution sociale des autochtones du Nord. La plupart de ces activités ont été entreprises par des universitaires et d'autres personnes engagées à contrat. Des agents de la division ont coordonné des études sur la démographie dans le Nord ainsi que sur les aspects sociaux, économiques et techniques du forage en mer dans les autres pays du Nord, et sur les revendications foncières des autochtones de l'Alaska.

La division a accordé un financement de base à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques. La quatrième assemblée annuelle de l'Association a eu lieu à l'Université de Calgary.

L'année écoulée marquait la 20e année d'existence du Programme d'octroi de subventions à la formation scientifique dans le Nord. L'on a accordé une somme de 525 000 $ afin de permettre aux scientifiques en cours d'étude d'acquérir une certaine expérience du Nord.

Voici la liste des organismes qui ont reçu des subventions : *Committee on Arctic and Alpine Research* (Université de la Colombie-Britannique); *Boreal Institute for Northern Studies* (Université de l'Alberta); *Committee on Northern Studies* (Université du Manitoba); *Institute for Northern Studies* (Université de la Saskatchewan); *Committee for Arctic and Sub-Arctic Research* (Université de Toronto); Groupe de recherches nordiques (Université d'Ottawa); *Northern Research Committee* (Université Western Ontario); *Presidential Committee on Northern Studies* (Université McMaster); *Centre for Northern Studies and Research* (Université McGill); *Centre for Research in Labrador* (Université Memorial); *Committee on Northern Studies* (Université York); Groupe de recherches nordiques (Université de Montréal); Centre de recherches sur le Moyen-Nord (Université du Québec à Chicoutimi); Centre d'Études nordiques (Université Laval); Centre d'Ingénierie nordique (École polytechnique, Université de Montréal); *Committee on Northern Studies* (Université de Waterloo); *Committee on Northern and Native Studies* (Université Carleton); *Northern Studies Group* (Université de Calgary); *Northern Studies Committee* (Université Trent); *Northern Studies Group* (Université de Windsor); *Northern Studies Group* (Université Queen) et le Centre de la Recherche et des Études Avancées (Université du Québec à Trois-Rivières).

La division a continué d'administrer le Centre de ressources scientifiques sur le Nord, à Inuvik. Ce laboratoire, inauguré en 1963, fournit le matériel et les installations nécessaires à la recherche scientifique dans le delta du Mackenzie. Un autre centre de ressources scientifiques sur le Nord, situé à Igloolik, s'occupe de la recherche dans l'Arctique de l'Est.

Projets pour 1982-1983

La division continuera d'administrer les programmes de recherche dans le Nord. Elle s'assurera que son rôle dans le domaine scientifique est mis en relief grâce, entre autres, au Programme d'octroi de subventions à la formation scientifique dans le Nord et aux centres de ressources scientifiques sur le Nord. La division accordera encore un financement de base à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, mettra en oeuvre le projet d'un institut scientifique dans le Nord et entreprendra des recherches dirigées, telle une étude des répercussions démographiques du pipeline de Norman Wells.

L'on cherchera à formuler une politique scientifique pour le Nord et ce, en définissant les principaux buts des activités en ce domaine en fonction des objectifs nationaux fixés pour le Nord et du rythme de la mise en valeur. En collaboration avec les ministères fédéraux et les organismes intéressés, la division fera une étude des travaux techniques et scientifiques dans le Nord.

Le groupe des affaires circumpolaires continuera d'analyser et d'évaluer les activités socio-économiques, politiques et techniques dans les autres pays septentrionaux en fonction de leur relation avec le Nord canadien.

Division du développement social et de l'épanouissement culturel

Attributions

La Division du développement social et de l'épanouissement culturel administre des programmes qui favorisent le développement social et l'épanouissement culturel des Inuit et des autres autochtones du Nord. La division comprend cinq sections, soit les Relations avec les autochtones, l'Art inuit, les Affaires culturelles et linguistiques, la Formation professionnelle ainsi que la Caisse de prêts et l'administration.

La Section des relations avec les autochtones assure une liaison entre le gouvernement fédéral et les autochtones du Nord. Elle s'occupe de trouver des fonds pour les groupes afin qu'ils définissent, précisent et négocient leurs revendications foncières; elle encourage la consultation sur la mise en valeur du Nord.

La Section de l'art inuit est l'organisme central qui s'occupe de tous les aspects de cet art et dont le personnel est à la disposition des coopératives d'artisanat. Elle continue de coopérer principalement avec la *Canadian Arctic Producers* et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, pour trouver de nouveaux débouchés. La section mène des recherches et prépare des publications, notamment un bulletin intitulé *Arts et Artisanat* et répond aux demandes de renseignements à ce sujet. Elle réalise un programme d'expositions et de conférences nationales et internationales.

La section entre dans la catégorie "A" de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, ce qui lui permet de recevoir des dons d'oeuvres d'art inuit estampillées.

Le Conseil canadien des arts esquimaux, dont les membres sont nommés par le ministre, donne des conseils sur l'évolution harmonieuse de l'art et de l'artisanat inuit. Il renseigne les artistes sur la protection de leurs droits de propriété artistique et les aide au besoin.

La Section des affaires culturelles et linguistiques assure des services de traduction de textes en plusieurs dialectes et de transcription en diverses orthographes, publie la revue trimestrielle *Inuktitut* et administre un programme de subventions qui permet aux Inuit de participer à un large éventail d'activités culturelles. La section parraine des projets de réalisation cinématographique et de télécommunications par des Inuit, et favorise l'essor de la langue et de la littérature inuit. Elle veille au financement des centres éducatifs et culturels inuit des T.N.-O. et du Labrador et assure la liaison avec le MAINC.

La Section de la formation professionnelle offre des services d'orientation aux étudiants autochtones du Nord qui vivent dans le sud du Canada et administre la Maison inuit, à Ottawa. Elle s'occupe également d'un programme de formation en cours d'emploi destiné à accroître le nombre de travailleurs autochtones, et met sur pied des programmes spéciaux de formation.

La Section de la caisse de prêts et de l'administration fournit plusieurs services spécialisés et est chargée des lignes directrices relatives à la Caisse de prêts aux Esquimaux. Elle coordonne aussi les activités de la Caisse avec les programmes d'aide financière qui s'y rattachent. Elle gère également le programme quinquennal d'établissement de coopératives.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de l'année, on n'a accepté aucune nouvelle revendication des autochtones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest ou du Labrador. Des six revendications en cours de négociation, une touche le Yukon et trois visent les T.N.-O.

Le Conseil des Indiens du Yukon a poursuivi la négociation de sa revendication et a accepté en principe plus de 15 accords complémentaires. On s'attend à la signature d'une entente d'ici le printemps 1982.

Les Dénés et les Métis ont tenu une séance préliminaire de négociations, mais les pourparlers ont été interrompus en attendant l'élargissement de la prise de position fédérale sur l'évolution constitutionnelle du Nord.

Le règlement définitif de la revendication du Comité d'étude des droits des autochtones (CÉDA) a de nouveau été retardé; les négociations n'ont pas été poursuivies depuis janvier 1981.

L'Inuit Tapirisat du Canada a conclu une entente de principe sur les questions relatives à la faune, mais d'autres négociations ont été retardées en attendant l'approbation de tous les ministères fédéraux.

Entre-temps, l'Association des Inuit du Labrador a formulé une proposition de revendications particulières.

La division a entrepris un certain nombre de projets sur la protection des caribous des toundras, en particulier des hardes de Kaminuriak et de Beverly. Ces projets ontdonné lieu à une entente intergouvernementale qui a engendré la participation des autochtones à un programme commun de gestion des hardes de caribous.

Dans le cadre d'un programme de promotion de l'art inuit, des expositions, des publications et des sessions de vulgarisation auprès du public ont été réalisées. D'importantes sculptures ont été exposées au *Prince of Wales Northern Heritage Centre* à Yellowknife, et une exposition a été organisée en collaboration avec le musée national de l'Homme pour compléter un programme éducatif sur les Jeux du Nord. Les coopératives de commercialisation de l'art inuit ont publié une brochure expliquant l'estampille des objets inuit au Canada.

Le projet de télécommunications Anik B de l'Inuit Tapirisat du Canada et de la *Taqramiut Nipingat Inc.* du Nouveau-Québec, a été terminé avec succès. Un financement de près de 3,9 millions de dollars a été autorisé pour appuyer la création d'un service de télévision et de radiodiffusion inuit au cours des deux prochaines années.

Trois numéros de la revue *Inuktitut* ont été publiés, dont un numéro spécial sur la scolarisation. La division a aussi publié, en collaboration avec l'Inuit Tapirisat du Canada, un guide pour les Inuit qui résident dans le sud du Canada.

Des travaux considérables dans les collectivités inuit du Nouveau-Québec ont été entrepris en vue de réviser le dictionnaire exhaustif inuktitut. Pendant l'année, le ministère, en collaboration avec le Centre culturel inuit,a de nouveau parrainé des ateliers sur la terminologie inuktitut à l'intention des traducteurs inuit.

Plus de 175 autochtones du Nord ont participé à des programmes de formation en cours d'emploi pendant l'année. Des apprentis menuisiers ont acquis une expérience pratique en construisant une maison à Baker Lake (T.N.-O.) pour le Programme des affaires du Nord. Des cours spéciaux de formation ont été donnés en dactylographie syllabique, et les programmes actuels de mécanique aéronautique et de pilotage ont été évalués.

La Section de la formation professionnelle a procuré des services d'orientation à plus de 150 autochtones.

Par l'intermédiaire de la Caisse de prêts aux Esquimaux, des prêts de plus de 600 000 $ ont été consentis à 15 organismes inuit ou contrôlés par des Inuit. Une autre somme de 1 700 000 $ a également été versée au chapitre du développement économique. Le programme quinquennal d'établissement de coopératives est entré dans sa dernière année.

Ce programme vise à asseoir la stabilité financière et à améliorer les compétences de gestion des coopératives du Nord. Les coopératives des T.N.-O. et du Nouveau-Québec ont réalisé un chiffre d'affaires de 32,7 millions de dollars et ont payé plus de 9,1 millions aux résidants du Nord en salaires et en autres versements. La division a terminé une évaluation du programme des répercussions socio-culturelles sur le Nord, de même que la vérification des résultats financiers consolidés des coopératives.

Projets pour 1982-1983

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et divers groupes autochtones ont conclu une entente relative à la gestion des hardes de caribous de Beverly et de Kaminuriak. Par ailleurs, la division continuera de financer un programme communautaire d'information et d'éducation. Elle subventionnera également les groupes autochtones afin de mener des consultations sur le développement du Nord.

A la suite de la recommandation du Conseil canadien des arts esquimaux, une conférence destinée aux conservateurs et aux spécialistes de l'art inuit aura lieu pour encourager la recherche, la tenue d'expositions et le libre cours de l'information. L'aide aux organismes de commercialisation de l'art inuit essaiera d'atteindre les marchés de l'Ouest canadien et de l'extérieur.

La division continuera d'observer la télédiffusion ainsi que la radiodiffusion des programmes inuit et d'augmenter le temps de programmation en inuktitut. Des lexiques inuktitut spécialisés à l'intention des traducteurs inuit seront préparés. Un dictionnaire exhaustif inuktitut-anglais sera rédigé, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les associations culturelles inuit. Les projets encourageant la littérature et la musique inuit seront poursuivis. La revue *Inuktitut* publiera des numéros spéciaux sur l'Arctique de l'Ouest et les réalisations artistiques des Inuit.

La division terminera l'évaluation du programme de développement des coopératives et soumettra des recommandations sur les orientations futures de l'aide au système de coopératives du Nord.

Direction de l'évaluation des grands projets

Attributions

C'est à cette direction qu'incombent la planification, l'examen public, l'évaluation et les domaines de compétence reliés à l'utilisation des permis accordés pour tous les projets de transport d'hydrocarbures au nord du 60e. Elle coordonne les activités liées à l'évaluation et à l'analyse de ces projets au ministère, entre le ministère et les gouvernements territoriaux et entre les autres organismes fédéraux. La direction veille à tous les travaux du comité interministériel d'orientations pour les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord. Elle comprend trois divisions : Planification, Évaluation et Examen public.

Travaux accomplis en 1981-1982

On a effectué, en collaboration avec l'O.N.É et le B.F.E.É.E., l'examen public des aspects écologiques et socio-économiques du Projet pilote de l'Arctique et du Projet pour la mer de Beaufort. La direction a alloué un montant de 450 000 $ aux différents groupes d'intérêt du Nord pour leur permettre de participer à ces études. La direction a également dirigé l'établissement d'un plan d'ensemble pour l'exploitation des hydrocarbures dans le Nord au cours des années 80. Le projet de Norman Wells a été approuvé, ainsi que la création d'une équipe de gestion, chargée de mettre en application les décisions du cabinet visant ce projet; en février 1982, un coordonnateur intérimaire était nommé. Le ministère a poursuivi au Yukon ses activités liées au gazoduc de la route de l'Alaska et ce, avec l'Administration du pipe-line du Nord.

Projets pour 1982-1983
La direction continuera à coordonner la mise en valeur des hydrocarbures, notamment dans la mer de Beaufort et l'Extrême-Arctique. Elle continuera de débloquer des fonds pour favoriser la participation des groupes d'intérêt à l'examen public de ces projets. La direction répondra également, au nom du ministère, aux demandes relatives au transport du gaz naturel liquéfié (Projet pilote de l'Arctique et Projet de la Trans Canada). Elle prépare actuellement une publication qui donnera une bonne vue d'ensemble des travaux d'exploration dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie et des retombées de ces travaux sur la région et l'environnement.

Étude de la région du détroit de Lancaster

Attributions
La commission du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, lors de l'étude d'une demande d'autorisation de forage d'un puits d'exploration de pétrole dans le détroit de Lancaster, a conclu qu'en raison de la présence unique des caractères physiques, écologiques et sociaux possibles que présente la région, il fallait en évaluer toutes les répercussions avant d'émettre le permis demandé. La commission a déterminé que cette étude était essentielle, si l'on voulait assurer la meilleure conservation et l'utilisation la plus efficace des ressources abondantes de cette région.

En fonction de cette décision, le MAINC a créé en 1979 un comité directeur et un groupe de travail composés de représentants de cinq ministères fédéraux et du gouvernement des T.N.-O. Le groupe de travail a rassemblé dans un atlas des données tous les renseignements disponibles sur les données physiques, écologiques et socio-économiques; l'ensemble est complété par cinq rapports. Le groupe de travail a ensuite rédigé une synthèse de ces informations et a analysé les questions ayant un lien avec la planification régionale. Une ébauche du Livre vert a été préparée et le ministre du MAINC en a autorisé la publication en février 1981.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de réunions dans les communautés de Pond Inlet, d'Arctic Bay, de Resolute et de Grise Fiord, et d'ateliers de travail à Resolute et à Ottawa, les groupes touchés ont eu l'occasion d'examiner l'ébauche du Livre vert et de discuter des questions soulevées dans ce document. Tous se sont entendus sur la nécessité d'intéresser les résidants à la planification à long terme de cette région et de répondre aux incertitudes partagées par les Inuit et par l'industrie; ces interrogations sont liées à la revendication foncière du *Nunavut* et à l'absence d'orientations générales du gouvernement sur le Nord. Le rapport intitulé *Population, ressources et environnement* a été publié en juin 1982. Le professeur Peter Jacobs, de l'Université de Montréal, présidait cette phase de l'examen public.

La version définitive du Livre vert et l'atlas des données révisées ont été respectivement publiés en mai et en juin 1982. Le Livre vert a tenu compte des informations mises à jour, des commentaires et des recommandations du public. Ce document traite des conséquences des orientations nationales et des initiatives courantes sur les décisions affectant l'avenir de la région; il fait aussi allusion au processus de négociation des revendications foncières, à une série de solutions définissant les utilisations possibles des ressources locales et aux moyens variés auxquels on pourrait avoir recours pour mettre en place une méthode de planification.

Projets pour 1982-1983
Tous les documents sur le détroit de Lancaster sont publiés en inuktitut, en anglais et en français. Les observations du public sur le Livre vert seront compilées; une séance d'étude et un atelier de travail seront organisés dans la région du détroit de Lancaster à l'automne 1982 pour permettre aux Inuit de faire connaître leurs points de vue. La réponse du public au Livre vert contribuera à la planification de l'utilisation des terres de la région et permettra de réduire le nombre des solutions à retenir.

Environnement du Nord

Division de la gestion foncière

Attributions
La division administre les droits de surface sur plus de 3,9 millions de kilomètres carrés de terres de la Couronne dans le Nord et veille à la protection de l'environnement.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le 9 février 1981, le gouvernement du Yukon a accepté l'offre fédérale de lui remettre l'administration des terres à des fins de loisirs; l'ensemble comprend quelque 45 terrains de camping et 900 lots pour chalets situés au Yukon. Au cours de l'année, la description cadastrale des régions à transférer a été terminée. Le Conseil des Indiens du Yukon a été saisi de certains cas et le transfert des titres de propriété a été arrêté en conseil. La planification de l'utilisation des terres en vue de choisir les sites des futures subdivisions réservées à des chalets devrait être faite par le gouvernement du Yukon en collaboration avec le ministère. Il n'y a pas eu un tel transfert des terres à des fins de loisirs dans les T.N.-O., parce que le gouvernement territorial ne veut pas, pour l'instant, assumer le contrôle du programme des lotissements pour chalets.

La révision du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales et du Règlement sur la vente de terres publiques a été terminée au cours de l'année. La révision du Règlement sur l'exploitation de carrières dans les terres territoriales a également été commencée, mais n'était pas terminée à la fin de l'année. Le projet de loi sur l'abrogation de la *Loi sur les titres de biens-fonds*, adopté en première lecture en janvier 1981, n'a pas atteint la phase de la deuxième lecture durant la session de 1981-1982, en raison d'autres priorités dont la Chambre des communes avait été saisie.

Le personnel de la division a continué de fournir des données spéciales pour la négociation des revendications visant les régions au Nord du 60e et a participé à plusieurs séances de négociation.

Plus de 460 demandes de permis d'utilisation des terres pour des travaux de prospection et de mise en valeur au Yukon et dans les T.N.-O. ont été reçues. Chaque dossier a été étudié par la division. A la suite de consultations, les conditions d'exploitation applicables à ces travaux ont été déterminées. Des permis ont été délivrés dans des secteurs tels que la construction de routes, la prospection minérale, l'exploration pétrolière, l'aménagement de terrains de camping, l'exploitation de carrières et l'essartage de terrains. En 1981, les permis d'exploitation des carrières ont autorisé l'extraction de sable et de gravier. En outre, d'importantes quantités de matériaux ont été utilisées pour la construction d'îles artificielles dans la mer de Beaufort, en vue de l'installation de plates-formes de forage.

Le rapport du groupe de travail interministériel sur les sites écologiques du Programme biologique international dans la vallée Polar Bear, a été publié le 18 septembre 1981.

Le programme d'inventaire et d'analyse des ressources, créé en vertu de l'entente-cadre de développement Canada-Yukon de 1977, a été mis en oeuvre grâce à une entente complémentaire signée en 1979. Cette année était la troisième année d'un programme de quatre ans destiné à élargir la base de données sur les ressources du Yukon. Le coût total du programme est évalué à 2,4 millions de dollars.

Projets pour 1982-1983

L'on prévoit obtenir, au cours de l'année, la collaboration du gouvernement du Yukon à la mise en oeuvre d'une politique agricole dans cette région. La révision du Règlement sur l'exploitation de carrières dans les terres territoriales devrait être terminée en 1982-1983. Cette étude ainsi que celle du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales et sur les concessions de terres publiques devraient fournir un cadre juridique à la gestion foncière en mer et sur le continent.

L'octroi de servitudes pour le gazoduc de la route de l'Alaska et le pipeline de Norman Wells ainsi que la signature d'ententes à ce sujet devraient se faire en 1982-1983.

Au cours de la même période, la Division de la gestion foncière continuera de participer aux négociations des revendications foncières.

Les recommandations définitives sur la vallée Polar Bear seront remises au ministre au printemps 1982.

Direction de la planification de l'utilisation des terres

Attributions

La Direction de la planification de l'utilisation des terres, située à Ottawa, assure un soutien technique et professionnel aux bureaux régionaux de planification du ministère. Elle coordonne la participation d'autres organismes fédéraux à la planification de l'utilisation des terres du Nord et conseille, au besoin, le ministre et le comité de la politique sur l'utilisation des terres du Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982

En juillet 1981, le ministre du MAINC a annoncé l'approbation par le cabinet d'une nouvelle politique de planification de l'utilisation des terres du Nord. Cette politique prévoit la conception d'une méthode de planification applicable au Nord.

Celle-ci est axée sur la création dans chaque territoire d'une commission de planification de l'utilisation des terres du Nord, chargée de mettre au point des plans généraux d'utilisation des terres en commençant par les régions prioritaires, comme celle de la mer de Beaufort. L'objectif consiste à mettre en place un mécanisme systématique pour planifier et coordonner l'utilisation des terres et des ressources du Nord, tout en évitant les conflits ou en arrêtant leur solution.

Le Conseil du Trésor a approuvé l'ensemble. Le ministère sollicite actuellement le concours de tous les ministères fédéraux et des gouvernements territoriaux ayant des intérêts en ce domaine, ainsi que celui de l'industrie, des associations autochtones et d'autres groupes intéressés pour déterminer les régions qui, les premières, devraient faire l'objet d'une planification.

Projets pour 1982-1983

La mise en application du programme de planification de l'utilisation des terres du Nord est prévue pour 1982-1983, grâce à la création d'une commission de planification de l'utilisation des terres dans chaque territoire. L'on s'intéressera en priorité aux régions suivantes : passes MacMillan et Howards, mer de Beaufort et delta du Mackenzie, vallée du Mackenzie et détroit de Lancaster.

Division des ressources forestières

Gestion des incendies de forêt

Attributions

Ce programme fait partie intégrante de la gestion des ressources renouvelables du Nord. Il assure la protection des collectivités, des lignes à haute tension, des réseaux de communications, des aires de loisirs et de forêts, des lignes de partage des eaux, des sites enclins à l'érosion et des aires fauniques d'importance pour les agglomérations.

Travaux accomplis en 1981-1982

Le cabinet a approuvé une nouvelle politique de gestion des incendies de forêt, dont la mise en application a été commencée par la division. Cette politique est fondée sur les recommandations du comité d'étude de la lutte contre les incendies de forêt, qui a soumis son rapport en 1980. Un des principaux éléments de la politique est d'établir une zone d'attaque des incendies (ZAI) et une zone d'observation (ZO). Tous les incendies découverts dans la zone d'attaque font l'objet d'une intervention immédiate. Si le feu ne peut pas être limité dans cette zone, l'on doit alors décider de continuer la lutte contre cet incendie. Les incendies dans la zone d'observation ne sont généralement pas combattus, mais la politique offre une certaine souplesse à ce sujet.

La seconde recommandation du comité était d'augmenter la participation des collectivités à la gestion du programme de lutte contre les incendies. A cette fin, des conseils communautaires de lutte contre les incendies ont été formés pour délimiter la zone d'attaque des incendies. Dans les Territoires du Nord-Ouest, un comité du Programme de gestion des incendies a été créé; il est composé de Dénés et de Métis de la vallée du Mackenzie. On a également passé un important marché avec la bande Rae-Edzo pour recruter des pompiers et fournir des services de lutte contre les incendies dans leur propre communauté.

Bien que la nouvelle politique vise autant le Yukon que les Territoires du Nord-Ouest, aucun comité de gestion des incendies de forêt n'a été constitué au Yukon.

La division a rencontré plusieurs difficultés dans l'application de cette nouvelle politique, en raison de la sécheresse qui a causé de sérieux incendies dans le sud de la vallée du Mackenzie au cours de ces deux dernières années. Un incendie particulièrement dangereux, le HY 49, a imposé l'évacuation d'une collectivité et en a menacé deux autres. Il s'est étendu sur plus de 625 000 ha et a coûté près de un million de dollars. Il y eut 310 incendies de forêt dans les T.N.-O., où 976 000 ha ont brûlé. Au Yukon, 91 incendies ont détruit près de 35 242 ha. La lutte contre les incendies de forêt a coûté cette année quelque 20 millions de dollars, tandis que l'année dernière, son coût avait été un peu supérieur.

Projets pour 1982-1983

Au cours de l'année prochaine, le programme d'attaque initiale contre les incendies sera renforcé et la capacité de détection des feux de forêt sera améliorée. Quelques tours d'observation d'incendies seront construites dans les régions de risque élevé, et la région desservie par les détecteurs de foudre sera agrandie. En outre, un réseau de stations météorologiques automatiques sera ajouté au système météréologique conventionnel.

Gestion forestière

Attributions

Ce programme englobe la gestion des ressources forestières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dont les objectifs premiers sont d'assurer un approvisionnement constant en bois et de créer des emplois.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de l'année, le ministère a entrepris l'évaluation du programme de gestion des ressources forestières. Ce travail vise à déterminer l'importance, potentielle et actuelle, des forêts en ce qui a trait à la demande de produits forestiers aux niveaux local et territorial, tout en tenant compte des possibilités d'emploi et de revenus qui en découlent.

La division a dressé des cartes détaillées des types de forêts proches de certaines collectivités. Au Yukon, un plan de gestion du bois de chauffage pour la région de Whitehorse est presque terminé. La demande de bois de chauffage s'est accrue considérablement. Le rassemblement des données sur des parcelles—échantillons étudiés par la Section de la gestion forestière de la rivière Liard s'est poursuivi.

Les autres travaux de gestion forestière en cours dans les T.N.-O. comprennent un projet d'analyse de tiges dans la Section de gestion forestière de Trout, des études de régénération sur les régions déboisées au Yukon et la poursuite de la collaboration avec le Centre de recherches forestières du Pacifique au sujet d'un certain nombre de parcelles de régénération près de Watson Lake.

Une révision importante du Règlement sur le bois des territoires et l'élaboration d'un certain nombre de composantes du système d'inventaire des forêts ont été examinées sous tous leurs aspects. La section relative à l'interprétation des photographies est terminée, tandis que celles qui touchent aux normes d'établissement des cartes dans le système métrique, à la classification des forêts et à l'échantillonnage par photographies à grande échelle sont presque achevées.

La production forestière dans les Territoires du Nord-Ouest en 1980-1981 a été de 54 294 m^3 de bois de construction, de bois de chauffage et de billes de sciage, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1979-1980. Au Yukon, la production a accusé une chute importante, passant de 158 257 m^3 en 1979-1980 à 57 627 m^3 en 1980-1981. Cette baisse est due à un effondrement du marché d'exportation du bois, obligeant ainsi la *Cattermole Timber* Ltd à réduire sa production. Cet effondrement des marchés d'exportation ne s'est pas répercuté sur les T.N.-O., dont la production forestière est destinée principalement au marché local.

Projets pour 1982-1983

Au Yukon, la division terminera le plan de gestion du bois de chauffage. Les travaux sur les types de forêts autour des collectivités tout comme les études de régénération et les travaux courants de gestion forestière seront poursuivis. Dans les Territoires du Nord-Ouest, quelques sections de forêt seront inventoriés pour les exploitants de scieries, et l'on continuera de rassembler les données sur les échantillons prélevés dans la Section de gestion forestière de la rivière Liard. Deux sections de forêt feront l'objet de photographies aériennes aux fins d'inventaire. Les espèces d'arbres et leur quantité seront déterminées à une date ultérieure.

La révision du Règlement sur le bois des territoires sera terminée de même que l'évaluation du programme de gestion forestière. Les travaux reliés à la documentation du système d'inventaire des forêts seront poursuivis.

Division des ressources hydrauliques

Attributions

La division est chargée de conserver et de gérer les eaux intérieures du Yukon et des T.N.-O. ainsi que les eaux arctiques contiguës au continent et aux îles de l'Arctique canadien. Elle contrôle l'utilisation des terres et des eaux aux fins d'aménagements hydro-électriques sur les terres fédérales au sud du 60e. La division exerce son mandat en vertu de la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* et de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*.

Le navire Kakawi au cours du déchargement dans le port de Resolute, île Cornwallis; au premier plan, un iceberg.
Photo : George Hunter, 1974.

Travaux accomplis en 1981-1982

L'étude du bassin hydrographique du fleuve Mackenzie, entreprise il y a trois ans, a été publiée.

La division a commencé d'importants travaux de recherche sur les eaux et les ressources reliées au bassin hydrographique du Yukon, qui permettront d'établir des plans globaux d'utilisation des ressources de ce bassin. On a terminé l'étude du potentiel hydro-électrique de 25 sites sur les rivières Horton, Hornaday et Anderson dans les T.N.-O. L'historique de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* a aussi été examiné.

Dans le cadre de ses attributions touchant les régions au large des côtes, la division a continué de s'attacher à la réglementation et à l'observation des travaux de forage dans la mer de Beaufort afin d'en protéger l'environnement. La construction d'îles artificielles par les sociétés *Esso* et *Dome* a été approuvée.

Projets pour 1982-1983

La division élaborera une politique de gestion des eaux intérieures du Nord. Il est prévu que les modifications proposées à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* seront présentées au cabinet pour étude. La division procédera à une analyse semblable sur les eaux de l'Arctique en vue d'amender la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*. Les recommandations de l'étude sur le bassin hydrographique du Mackenzie seront mises en application par la division lors de la définition de la position fédérale sur la réglementation du débit et de la qualité de l'eau franchissant les limites entre les provinces et les territoires. La division poursuivra l'étude du bassin hydrographique du Yukon et travaillera à l'inventaire des réserves hydro-électriques des rivières du Nord.

Enfin, la division continuera de jouer un rôle de premier plan dans le maintien et le fonctionnement des projets de mesures d'urgence du gouvernement visant les eaux arctiques.

Direction générale de la protection de l'environnement

Attributions

La direction générale coordonne, élabore et propose des lignes de conduite, des plans d'action, des programmes et des règlements pour protéger l'environnement du Yukon et des T.N.-O., ainsi que celui des régions adjacentes. Elle parraine aussi des projets de recherche appliquée.

Elle élabore des lignes de conduite afin d'évaluer les répercussions sur l'environnement, des projets de mise en valeur et de construction réalisés dans le Nord. Elle recommande de mener des recherches et sert de lien entre le Programme des affaires du Nord et le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.

Division de l'évaluation de l'environnement

Travaux accomplis en 1981-1982

La division a préparé des observations sur l'ébauche des directives visant l'énoncé des incidences environnementales dans la mer de Beaufort et sur les projets de protection de l'environnement de la *Foothills Pipe Line's.Alaska*, reliés au gazoduc de la route de l'Alaska. La division a examiné les autres choix de tracé présentés par la *Foothills Pipe Line's - Ibex/Whitehorse* et une partie du projet du gazoduc de la route de l'Alaska. Elle a également participé aux audiences publiques du Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

La division a secondé les comités régionaux d'étude de l'environnement et donné des renseignements sur l'environnement à la Division des routes et des pistes d'atterrissage du Nord pour la première évaluation environnementale de la route de Canol Nord, ainsi que des conseils sur la réglementation environnementale du pipeline à construire entre Norman Wells et Zama en Alberta. Elle a donné son avis sur la question des caribous et sur d'autres sujets reliés à l'écologie. La division a participé aux négociations des revendications foncières de l'Inuit Tapirisat du Canada et au lancement de l'étude sur l'utilisation de la faune par les autochtones dans le Keewatin.

Projets pour 1982-1983
La division commencera l'examen de l'énoncé des incidences environnementales de l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et continuera son étude d'évaluation des projets de protection de l'environnement de la *Foothills Pipe Line's*. Elle participera à la réalisation d'une importante étude de la réglementation sur les hardes de caribous du Keewatin et terminera les modalités environnementales applicables au projet de la société *Esso* à Norman Wells.

En raison de l'essor de l'exploitation minière dans le bassin hydrographique de la Nahanni-Sud, la division procédera à l'étude environnementale de cette région.

La division conservera son rôle consultatif auprès de l'administration centrale, des bureaux régionaux et des comités régionaux de l'examen de l'environnement au sujet des revendications foncières, des études sur l'utilisation de la faune par les autochtones et sur d'autres activités.

Division des études sur l'environnement

Travaux accomplis en 1981-1982
Les expériences et les travaux de recherche sur l'élimination des fluides de forage ont été terminés. Le quatrième volume d'une série de rapports sur cette question a été publié; il traite des effets toxiques des fluides de forage sur la végétation dans l'Extrême-Arctique. Des rapports sur les changements biologiques décelés sur les terrains adjacents aux sites de forage dans le delta du Mackenzie et le nord du Yukon viendront compléter cette étude.

Les analyses sur l'alimentation en éléments nutritifs et ses répercussions sur les possibilités d'aménagement, notamment à des fins récréatives, des bassins hydrographiques des lacs du Nord, se sont poursuivies à Schefferville (Québec). Les résultats de ces recherches, sont déjà mis en application.

La rédaction et la publication des volumes de la série *Écologie de l'archipel arctique canadien* se poursuivent.

Les données sur les déversements de pétrole brut ultérieures à l'achèvement des études dans la vallée du Mackenzie ont été observées pour approfondir la connaissance des mécanismes de désintégration du pétrole et de leurs effets à long terme.

Les analyses des effets des traces des véhicules sur le terrain dans l'est du Keewatin ont été achevées; les résultats ont été transmis au personnel des régions, où il en sera tenu compte dans les décisions sur l'utilisation des terres.

La division a commencé l'étude d'un modèle hydro-géologique des effets des résidus des mines d'uranium sur le pergélisol; le travail préliminaire sur le terrain a été terminé et la cueillette des données de base a déjà été faite.

Durant l'année, la division a entrepris l'analyse des données provenant d'un sondage des zones de minéralisation d'uranium dans le Keewatin. Cette étude permettra de recueillir des renseignements, et ce, avant de commencer l'exploitation minière, sur les radionucléides présents dans la végétation, les sols et les sédiments situés dans le voisinage immédiat ou éloigné des minéralisations d'uranium.

Deux manuels de directives environnementales sont en cours de préparation : l'un traite des travaux de prospection et d'extraction des minéraux et l'autre, des méthodes recommandées d'exploitation des mines et des carrières.

Projets pour 1982-1983
L'étude sur l'alimentation en éléments nutritifs et les possibilités d'aménagement des lacs du Nord devrait être terminée cette année.

La publication des volumes de la série *Écologie de l'archipel arctique canadien* se poursuivra.

Les deux études reliées à l'exploitation des mines d'uranium seront continuées. Des recherches sur le rôle des interactions des lichens et des radionucléides dans la chaîne alimentaire lichen-caribou-homme seront menées dans le Keewatin.

Division de l'environnement marin

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a continué de participer aux études de l'environnement marin de l'est de l'Arctique (É.E.M.E.A.) en sa qualité de membre du comité de gestion et de la commission consultative des É.E.M.E.A. Elle a supervisé la rédaction de plusieurs rapports sur des études environnementales réalisées par le Programme des É.E.M.E.A. dans le nord de la baie Baffin et le détroit de Lancaster. La direction est toujours membre du comité de gestion des études en biologie marine au Labrador.

Au nombre des activités de l'Arctique de l'Est, mentionnons le Programme des déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin (P.D.H.I.B.) et le Projet pilote de l'Arctique (P.P.A.) La division a participé au comité de gestion et au comité technique du P.D.H.I.B. en appuyant financièrement les projets d'étude et en coordonnant l'étude de l'action des hydrocarbures sur le benthos. La division a examiné l'analyse générale des différents itinéraires du P.P.A. Elle a également participé au comité consultatif environnemental Kativik pour le Nouveau-Québec et au comité de gestion du Programme des déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique.

La division a présenté une série de communications sur des questions environnementales lors de rencontres scientifiques nationales et internationales.

Le rapport de l'étude des effets du pétrole sur les ours blancs est en cours d'impression. La division a commandé à contrat l'élaboration d'un modèle informatisé à partir des résultats de l'étude précédente afin de prévoir les activités des ours blancs dans différentes situations.

Projets pour 1982-1983
La division commencera l'étude de l'énoncé des incidences environnementales en vue de forages d'exploration dans la région du détroit de Lancaster et du nord de la baie Baffin et fera l'examen de l'énoncé des incidences environnementales destiné à l'exploitation des hydrocarbures dans la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie.

Planification des ressources et de l'économie du Nord

Direction générale des ressources non renouvelables

Pétrole et gaz

Attributions

La Division des terres pétrolifères et gazéifères est chargée de la gestion des propriétés pétrolifères et gazéifères du gouvernement au nord du 60e. Elle délivre les licences d'exploration et d'exploitation, tient un registre des droits pétroliers et gaziers et surveille la perception des redevances et autres revenus en ce domaine.

La Division de l'évaluation des ressources pétrolières et gazières s'occupe des réserves trouvées dans les terres du Canada au nord du 60e ainsi que de l'évaluation économique et géologique de certaines parcelles de terre. Elle examine les programmes d'exploration, inscrit et conserve des données techniques provenant de ces derniers et gère une bibliothèque de rapports d'exploration. Ces documents sont publiés annuellement.

La Division du génie pétrolier et gazier voit à la réglementation des activités pétrolières et gazières dans le Nord. Elle définit des normes de sécurité, veille à la mise en oeuvre de techniques efficaces d'exploitation, de méthodes sûres du point de vue écologique, ainsi qu'à la prévention du gaspillage.

La Loi sur le pétrole et le gaz du Canada a été promulguée le 5 mars 1982, établissant un nouveau régime de gestion des activités pétrolières et gazières dans le Nord. Au cours de l'étude du projet de loi, les parlementaires, après avoir écouté les préoccupations de la population du Nord, ont amendé la législation en considérant les droits des autochtones, la participation de la population à l'économie du Nord et la protection de l'environnement.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont créé vers la fin de 1981 l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (A.P.G.T.C.). Cet organisme a pour mandat de mettre en application la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* et d'assurer la gestion cohérente des activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières. L'A.P.G.T.C. est le principal lien avec l'industrie du pétrole et du gaz pour toutes les opérations de prospection dans les Terres du Canada. Le personnel du MAINC et celui de l'É.M.R. ont été regroupés en un seul service qui relève des deux ministres. Le MAINC s'occupe des questions sociales, économiques et écologiques ainsique des relations territoriales reliées aux activités pétrolières et gazières dans le Nord. La direction générale est le principal agent de liaison avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les titres pétroliers et gaziers sont restés relativement stables en 1981. A la fin de l'année, les titres détenus correspondaient à 60,3 millions d'hectares (Tableau 1), niveau comparable à la quantité de titres pétroliers et gaziers détenus avant l'annonce de la découverte de pétrole brut à Prudhoe Bay en 1967. Dans le sud des Territoires et le centre de la vallée du Mackenzie, les seuls nouveaux droits accordés portaient sur neuf ententes sur des terres choisies à titre préférentiel par Petro-Canada et ce, en vertu des amendements apportés à la réglementation. Sept de ces ententes limitaient l'accès aux terres à des fins d'exploration jusqu'au milieu de l'année 1983, afin de faciliter les négociations sur les revendications foncières des autochtones. La superficie de 7 millions d'hectares réservée à l'exploration dans le cadre de ces accords, correspond approximativement aux droits rétrocédés en raison de l'arrivée à échéance des permis d'exploration.

L'augmentation des baux en cours, en 1981, reflète l'incertitude du secteur industriel quant aux modalités des nouvelles ententes d'exploration qui devront être négociées conformément à la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*. Plus de la moitié de la superficie ouverte à l'exploration en 1981 était régie par des permis spéciaux avec clauses de renouvellement. Ces permis ont été accordés en considération de l'exécution de travaux supplémentaires. Les conditions de plus en plus contraignantes qui caractérisent ce type de permis, permettent d'assurer la mise en oeuvre de programmes d'exploration très onéreux dans les régions les plus éloignées du Nord. La continuité de tels programmes est un facteur déterminant dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme énergétique national du Canada.

Tableau 1
Nombre de droits d'exploration délivrés (y compris les permis, les permis spéciaux avec clauses de renouvellement, les ententes d'exploration) et les baux, avec la superficie, au 31 décembre 1981 :

	Droits d'exploration		*Baux*	
Zone	*Nombre*	*Superficie (en hectares)*	*Nombre*	*Superficie (en hectares)*
T.N.-O., terre ferme	110	8 437 703	1 288	2 982 902
Yukon	45	590 202	188	265 974
Îles de l'Arctique	1 521	31 702 023	612	1 430 406
Littoral de l'Arctique	441	14 575 008	141	376 192
Total	2 117	55 304 936	2 229	5 055 474

Tableau 2
Recettes obtenues en 1981 (année civile)

	Yukon (en $)	*T.N.-O. (en $)*
Droits de licence		350,00
Droits des ententes d'exploration		2 250,00
Droits de cession	1 850,00	15 855,00
Droits de concessions	30,00	3 080,00
Location	347 594,25	7 469 763,21
Redevances	2 135,61	4 470 284,92
Confiscations		
Primes en espèces		
Divers		13,96
Total	351 609,86	11 961 597,09

Total des territoires : 12 313 206,95

Exploration

Les dépenses réelles engagées par l'industrie au chapitre de l'exploration pétrolière et gazière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1981, sont demeurées relativement stables, soit près de 400 millions de dollars. Dû à la méthode statistique employée, les dépenses d'exploration, d'exploitation et de forage pour 1981 s'élèvent, selon les chiffres recueillis, à 520 millions de dollars; ce qui constitue, de prime abord, une augmentation par rapport à 1980. Ce chiffre comprend les dépenses pour les puits dont le forage a été commencé en 1980 et terminé en 1981. Les dépenses liées aux travaux géologiques et géophysiques n'ont pas changé, se chiffrant à environ 30 millions de dollars. Très peu de travaux géologiques de surface ont été effectués en 1981 au nord du 60e; un projet important dans le domaine de la géologie et de la recherche a été réalisé par la *Panarctic Oils* dans les îles de l'Arctique. Le rythme d'exploration géophysique a été constant au cours des deux dernières années. La *Canadian Superior*, la *Dome* et la *Geophysical Services Inc.* ont mené des études sismiques marines sur une distance totale d'environ 12 000 km dans la mer de Beaufort. L'*Aquitaine* (devenue depuis la *Canterra*) a fait 1 100 km de levés dans le secteur de la baie Baffin et du détroit de Davis. L'*Esso* a entrepris un programme d'études sismiques sur une longueur totale de 1 300 km dans la région de Norman Wells et le sud des T.N.-O. La *Mobil* a effectué des études sismiques sur une longueur de 100 km dans les îles de l'Arctique, la *Panarctic* a terminé des levés de 1 300 km et la *Chevron* a fait 175 km de levés dans le nord-est de l'île Banks.

En 1981, le total des travaux de forage pour 13 puits d'exploration correspondait à 38 990 m.

Au cours de leur sixième année consécutive de campagne de forages dans la mer de Beaufort, la société *Dome* et ses associés ont foré six puits. Les travaux pour trois puits, suspendus en 1980, ont repris jusqu'à la profondeur prévue et ont été terminés. Trois nouveaux puits d'exploration ont été amorcés puis suspendus; les activités reprendront en 1982. Des trois puits où le forage a été mené jusqu'à la profondeur limite, Kilannek A-77 n'a pas donné de résultats et a été abandonné. Koakoak 0-22, dont le forage a démarré en 1978, a enregistré un débit de pétrole atteignant 2 830 barils par jour (450 m^3/j), lors de deux tests effectués avec un écart de 160 m sur un seul réservoir. Kopanoar 2 I-44, puits d'extension à la découverte de pétrole faite par la *Dome* au puits M-13, a produit du pétrole lors de trois essais et on a découvert des zones productives qui n'avaient pas été exploitées dans le puits initial. La poursuite de la délimitation des forages et des tests en 1982 et peut-être ultérieurement, serait nécessaire pour définir la nature et l'importance de cette nouvelle découverte.

Des trois puits où le forage avait été suspendu et devrait reprendre en 1982, Kenalooak J-94 a fait l'objet de forages jusqu'à la profondeur de 3 475 m, Orvilruk 0-03 a été creusé jusqu'à une profondeur de 3 606 m et Irkaluk B-35 jusqu'à une profondeur de 2 211 m. On n'a procédé à aucun essai dans ces puits avant d'y suspendre les travaux.

La *Gulf Canada* et ses associés ont foré un puits dans la mer de Beaufort. Au puits Issungnak L-86, les travaux, effectués à partir d'un navire de forage de la *Canmar*, ont atteint la profondeur totale désirée mais le puits a été abandonné.

Pour son propre compte et celui de ses associés, l'*Esso* a foré deux puits d'exploration depuis des îles artificielles avec "banquette protectrice". Le puits Issungnak 2 0-61 a été amorcé en 1981 et foré jusqu'à une profondeur de 4 460 m; mais on a abandonné l'idée d'en faire un puits de pétrole et de gaz. On a foré le puits Alerk P-23 jusqu'à la profondeur totale de 3 223 m sans trouver de pétrole et de gaz; et on l'a donc abandonné.

La *Panarctic* a poursuivi ses activités d'exploration dans le bassin Sverdrup en effectuant des forages depuis des plates-formes de glace épaissies artificiellement sur trois emplacements. Les tests effectués aux trois puits ont entraîné des découvertes de pétrole et de gaz. Le pétrole brut a jailli à la surface du puits Skate B-60, ce qui ne s'était jamais vu dans des sédiments du Secondaire. Des essais ont également permis de découvrir du pétrole et du gaz aux puits MacLean I-72 et Cisco I-66.

En plus de son programme au large des côtes, la *Panarctic* a foré un autre puits de délimitation, le puits Bent Horn G-02 (champ pétrolier Bent Horn 140 situé dans l'île Cameron). En association avec la *Dome*, elle a foré un puits d'exploration dans l'île Ellef Ringnes. Les deux puits étant secs, ils ont été abandonnés. Parmi les autres exploitants, citons : la *Chevron* qui a effectué un forage et abandonné les essais au puits Muskox 0-87 dans le nord de l'île Banks, et la *Paramount Resources* qui a poursuivi son programme de forages dans le sud des Territoires.

Production

Le champ de Pointed Mountain, dans le sud-ouest des T.N.-O., est le seul champ de gaz naturel en exploitation dans le nord du Canada. En 1981, sa production quotidienne moyenne s'établissait à 1 x $10^6 m^3$. Le champ de gaz naturel de Kotaneelee, dans le sud-est du Yukon, à 25 km au sud du champ de Pointed Mountain, a été fermé durant la plus grande partie de l'année en raison de l'absence de marchés d'exportation. La *West Coast Transmission* a signé un contrat d'exportation de toute la production de ces deux champs. C'est pourquoi cette dernière a tendance à fluctuer en fonction de la demande des marchés extérieurs. Les produits de la raffinerie de Norman Wells ont continué d'alimenter les marchés locaux, conformément à la politique du gouvernement fédéral de veiller à ce que la population du Nord bénéficie d'approvisionnements en énergie produite sur place à un prix voisin de celui d'Edmonton.

En 1981, le gouvernement a approuvé la construction d'un oléoduc partant du champ pétrolier de Norman Wells et se raccordant au pipeline reliant Zama à Edmonton, en Alberta. Toutefois, pour tenir compte des préoccupations de la population du Nord, les sociétés intéressées et le MAINC ont accepté de retarder de deux ans le début de la construction des nouvelles installations et de deux ans et demi, celle de l'oléoduc.

Le champ pétrolier de Norman Wells est l'un des plus importants au Canada, ses réserves s'établissant à plus de 85 x $10^6 m^3$. La réalisation par l'*Esso* du projet d'inondation et l'augmentation de la capacité de production feront passer le facteur de récupération pour ces réserves de 17 à 40 p. 100. Au cours des cinq premières années de ce programme, la production quotidienne passera, selon les prévisions, de 925 m^3 à 4 250 m^3/j de pétrole brut et de liquides extraits du gaz naturel; ensuite, le volume de production diminuera progressivement. Ce programme aura d'importantes retombées économiques pour la population locale qui profitera également des emplois créés. Des économies substantielles au chapitre de versements de compensation pour l'importation de pétrole et de devises étrangères en découleront.

Législation

- Loi sur le pétrole et le gaz du Canada
- Règlement sur les terres pétrolifères et gazéifères du Canada
- Règlement sur les droits pétroliers et gaziers du Canada
- Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz - amendée en vertu de la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada
- Règlement sur le forage et l'exploitation des puits de pétrole et de gaz du Canada
- Règlement sur les opérations pétrolières et gazières au Canada (en cours)
- Règlement sur la production pétrolière et gazière au Canada (proposition)
- Règlement canadien sur les activités géophysiques reliées au pétrole et au gaz (proposition)
- Règlement sur les ouvrages pétroliers et gaziers au Canada (proposition)
- Règlement sur la plongée sous-marine dans l'exploitation du pétrole et du gaz (proposition)
- Règlement sur les oléoducs et gazoducs au Canada (proposition)
- Loi sur les terres territoriales et Loi sur les concessions de terres publiques - SRC 1952
- Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques - SRC 1970.

Projets pour 1982-1983

En 1982, en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* et selon les prévisions de l'A.P.G.T.C., entre 200 et 300 nouvelles ententes d'exploration et de baux provisoires feront l'objet de négociations.

L'*Esso*, la *Gulf* et la *Dome* ont soumis des programmes provisoires d'exploration s'échelonnant sur les quatre ou cinq prochaines années. Les sociétés *Gulf* et *Esso* ont annoncé leur intention d'engager de nouvelles dépenses en immobilisations (670 et 170 millions de dollars respectivement) pour la construction de nouvelles plates-formes de forage.

Le Bureau des retombées industrielles et régionales, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, a été institué au milieu de 1981. Il cherche à accroître pour les Canadiens les retombées régionales provenant des projets de mise en valeur dans le Nord. Le nombre d'emplois et les possibilités offertes aux entrepreneurs locaux augmenteront en raison des négociations menées avec l'A.P.G.T.C. en vue de réaliser des programmes d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

En 1981, le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales a tenu des audiences publiques dans le Nord à la suite de la proposition présentée par les sociétés *Dome*, *Gulf* et *Esso*. Les audiences avaient pour principal objectif d'établir des directives destinées à la rédaction d'un Enoncé des incidences environnementales. Ce document, rédigé en accord avec les trois sociétés, devrait être soumis pour examen au Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, au milieu de l'année 1982.

L'Office national de l'énergie devrait terminer son étude du Projet pilote de l'Arctique et de la proposition de mise en valeur du champ de gaz naturel de Drake Point à l'automne de 1982; la décision à ce sujet sera rendue publique au cours de l'hiver de 1983.

La *Panarctic Oils Limited* a annoncé son intention d'augmenter dans l'Arctique le nombre de ses plates-formes de forage, de trois en 1981 à cinq en 1982.

La direction générale continuera d'agir comme conseil auprès de différents comités du Projet pilote de l'Arctique, du Programme des déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique et du Programme des déversements d'hydrocarbures à l'Île Baffin. Elle donnera de plus son avis sur toutes les questions reliées à l'environnement du Nord.

Mines

Attributions

La Division des mines s'occupe de l'exploitation minière et des droits miniers (à l'exclusion du pétrole et du gaz), travaille à la préparation de la législation touchant l'administration et l'attribution des droits miniers au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle conseille divers organismes officiels sur les travaux en cours; elle tient également à jour un répertoire des ressources minières. Cette division compte deux sections à Ottawa - les ressources minières et les terres minières.

Dans le Nord, les domaines de compétence reliés aux mines et aux minéraux sont partagés entre deux directeurs régionaux chargés, respectivement, du Programme des affaires du Nord au Yukon et dans les T.N.-O. La Section des services géologiques et celle des terres minières sont situées à Whitehorse (Yukon) et à Yellowknife (T.N.-O.). L'Inspection minière a aussi des bureaux à Whitehorse. Le gouvernement des T.N.-O. assure un service similaire à Yellowknife.

Terres minières

A des fins administratives, les territoires ont été divisés en sept districts miniers. Le personnel de la conservation des registres miniers est chargé de la cession des droits miniers dans chaque district conformément à la législation. Il y a dans chaque territoire un conservateur en chef des registres miniers dont la principale tâche consiste à assurer l'application uniforme des diverses lois et des règlements sur l'exploitation minière.

Ressources minières

La Section des ressources minières possède une bibliothèque, contenant sur microfilms tous les rapports scientifiques publiés et les rapports d'évaluation non publiés sur les propriétés minières au Yukon et dans les T.N.-O. Cette section s'attache avant tout à déterminer les possibilités d'exploitation de minéraux dans certaines régions en fonction des projets touchant les parcs, les routes, les projets d'installations de production d'électricité, etc. Cette section et la Division des mines dans son ensemble informent et conseillent le ministre sur les travaux en cours et projetés de prospection et d'exploitation minières dans le Nord. La section publie des rapports mensuels et annuels sur les mines, ainsi que des statistiques sur les mines et les activités minières.

La Section des services géologiques assure un service géologique à l'industrie minière dans le Nord. Les données sur les carottes de forage au diamant sont conservées dans deux carothèques : la *H.S. Bostock* à Whitehorse et la *C.S. Lord* à Yellowknife. Chacune possède des installations de laboratoire permettant de fendre et d'entreposer les carottes, de faire des coupes au diamant et de préparer des lames minces. Les géologues des régions et des districts recueillent des échantillons de minéraux et de roches, en étudient les propriétés et conseillent l'industrie minière, les ministères et les chercheurs sur toutes ces questions. Les géologues du MAINC aident les prospecteurs à identifier les échantillons en donnant des cours de formation en prospection et en dressant des cartes de données géologiques sur les zones contenant des minéraux.

Inspection minière

Cette section donne des conseils concernant l'Ordonnance sur la sécurité dans les mines et les règlements sur la sécurité dans les mines du Yukon ainsi que sur l'Ordonnance et les règlements sur le sautage au Yukon. Au besoin, elle élabore également de nouveaux textes législatifs en ce domaine. Un ingénieur régional des mines, en poste à Whitehorse, dirige une équipe composée d'un ingénieur de district, d'un ingénieur en électromécanique, d'un ingénieur-écologiste, d'un superviseur du Service du sauvetage minier, d'un inspecteur des concessions et d'un commis. Les attributions de la section sont les suivantes : inspecter les mines et les carrières, les travaux de sautage et les concessions minières pour veiller au respect de la législation en matière de sécurité et de la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*; voir à ce qu'il y ait au sein du personnel des mines, un nombre suffisant de personnes aptes à participer à des opérations de sauvetage et à dispenser les premiers soins; mener des enquêtes sur la ventilation et la teneur en poussière; vérifier les risques de contamination radioactive et mener des études environnementales de toutes les concessions minières.

Yukon

Production minière

La production minière du Yukon, en 1981, a atteint 307,9 millions de dollars (à l'exclusion du gaz naturel), contre 364 millions de dollars en 1980. Cette diminution en valeur s'explique principalement par la baisse des cours des métaux. La production provenait de trois gîtes filoniens, qui contiennent du zinc, du plomb, de l'argent, du cuivre et de l'or. On a en outre extrait de l'or dans plus de 150 placers. Le plomb et le zinc ont représenté 50 p. 100 de la production minière; viennent ensuite l'argent, à 22,6 p. 100, et l'or, à 20,7 p. 100. En 1981, 3,2 p. 100 de la valeur totale de la production canadienne de minéraux métalliques provenaient du Yukon. Ce territoire a fourni 18,9 p. 100 du plomb, 8,7 p. 100 du zinc, 14,3 p. 100 de l'argent, 7,2 p. 100 de l'or et 1,3 p. 100 du cuivre produits au Canada. Les mines en exploitation comptaient 993 employés, soit 8,6 p. 100 de la main-d'oeuvre du Yukon; des travailleurs ont été embauchés a plain temps et de façon saisonniere a l'exploitation des placers.

Prospection minérale

Voici un relevé des concessions jalonnées et enregistrées au Yukon au cours de l'année ainsi que les données correspondantes pour 1980 :

Districts	Concessions enregistrées	
	1981	1980
Whitehorse	3 586	3 281
Dawson	1 068	2 091
Mayo	3 208	2 253
Watson Lake	3 430	3 545
Total	11 292	11 170

En 1981, les dépenses estimées de la prospection minérale ont atteint 40 millions de dollars contre 39,4 millions en 1980. Une grande partie de ces dépenses ont été affectées au forage et à des phases avancées de l'exploration, comme par exemple l'évaluation souterraine. La prospection du plomb-zinc, de l'argent et du tungstène s'est poursuivie à un rythme soutenu alors qu'on a accordé peu d'importance à la recherche d'uranium et de cuivre. On s'attend à ce que les dépenses d'exploration diminuent sensiblement en 1982 à cause de la récession économique et de la faiblesse des cours des métaux. En ce qui concerne le tungstène, l'exploration devrait se poursuivre à un rythme soutenu du fait de la relative stabilité du marché et de la fermeté des cours. En 1981, on a enregistré 11 292 concessions de quartz, 7 160 concessions de placers et 597 baux de placers.

Territoires du Nord-Ouest

Production minière

La production de minéraux métalliques dans les Territoires du Nord-Ouest a atteint en 1981 une valeur de 456 millions de dollars, contre 435 millions en 1980. L'on a extrait de neuf mines du zinc, du plomb, du tungstène, de l'or, de l'argent et du cuivre. Le plomb et le zinc ont représenté, 73 p. 100 de la

production, l'or, 14 p. 100 et le tungstène, 9 p. 100. Il s'agit des mines de la *Pine Point Mines Ltd* (zinc, plomb); de la *Giant Yellowknife Mines Ltd* (or, argent); de la *Cominco* (or, argent); de la *Camlaren Gold Mines* (or, argent); de la *Canada Tungsten Mining Corporation* (tungstène); de la *Terra Mining and Exploration Ltd* (argent, cuivre); de l'*Echo Bay Mines Ltd* (argent, cuivre); de la *Cullaton Lake Gold Mines Ltd* (or) et de la *Nanisivik Mines Ltd* (zinc, plomb, argent).

En 1981, les Territoires du Nord-Ouest ont représenté 3,3 p. 100 de la valeur de la production canadienne de minéraux métalliques. Ce chiffre comprend 100 p. 100 du tungstène, 23,8 p. 100 du plomb, 22,5 p. 100 du zinc, 7,4 p. 100 de l'or et 3,1 p. 100 du zinc produits au Canada. Les mines en activité comptaient 2 085 employés, soit 9,2 p. 100 de la main d'oeuvre.

Prospection minérale

Voici un relevé des concessions jalonnées et enregistrées au cours de l'année 1981 ainsi que les données correspondantes pour 1980 :

	1981		1980	
Districts	Concessions enregistrées	Superficie (en hectares)	Concessions enregistrées	Superficie (en hectares)
Mackenzie	539	282 202	487	306 633
Arctique et baie d'Hudson	479	382 514	773	534 552
Nahanni	23	8 726	71	25 244
Total	1 041	672 442	1 331	866 429

La prospection minérale s'est poursuivie à un rythme soutenu en 1981 et les dépenses se sont chiffrées à environ 50 millions de dollars. A la fin de l'année, il ne faisait aucun doute que les activités d'exploration connaîtraient une diminution marquée en 1982 en raison de la faiblesse des cours des métaux et de la saturation du marché mondial de l'uranium.

On a principalement cherché à découvrir de l'uranium, de l'or et des gisements de métaux communs. Le total des forages au diamant en surface a dépassé 180 000 m. La prospection de l'uranium s'est faite dans des régions de roches sédimentaires de l'Algonkien comprenant la province géologique de l'Ours, la région de Thelon - lac Dubawnt - lac Baker - lac Amer, le bassin de Nonacho et la zone de plissement du bras est du Grand lac de l'Ours. La recherche d'or contenu dans des veines, des zones de cisaillement et des formations ferreuses a continué de se limiter à la province des Esclaves et dans la sous-province Kaminak-Rankin dans le sud du district de Keewatin. On a exploré des veines connues de quartz aurifères dans la province des Esclaves, dans le nord-est du district de Mackenzie, comprenant les gisements Ptarmigan, Salmita, Bullmoose Lake, Ruth, Diversified, North Inca et Arcadia. La recherche de métaux communs s'est maintenue à un bon rythme en 1981.

Direction de la planification économique du Nord

Division des prévisions et des analyses

Attributions
La division analyse l'organisation et le fonctionnement des économies des T.N.-O. et du Yukon. Elle examine en particulier un certain nombre de facteurs variables, prépare des prévisions économiques sur une période de cinq ans et évalue les répercussions socio-économiques et démographiques de l'expansion.

Travaux accomplis en 1981-1982
Créée en octobre 1981, cette division résulte du remaniement de l'ancienne Division de la gestion des données dont la responsabilité était de recueillir, de compiler et d'interpréter les données servantà la planification et à l'évaluation économiques.

La Division des prévisions et des analyses s'est appliquée à établir des prévisions quiquennales sur l'économie et à étudier les répercussions en ce domaine de l'imposition de certains avantages reliés à l'emploi dans le Nord.

Projets pour 1982-1983
La division prévoit terminer son étude des avantages reliés à l'emploi dans le Nord; le travail sera orienté davantage sur les prévisions économiques.

Division des transports et des communications

Attributions
Cette division est chargée de la planification et de l'élaboration d'une politique des transports et des communications; elle analyse les différents projets de transport reliés à l'expansion économique et sociale.

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a participé à l'examen et à l'analyse de plusieurs documents dans le domaine des transports, ainsi qu'à l'étude des demandes de subventions provenant des exploitants des ressources du Nord pour aménager des infrastructures. La division a rédigé un document sur le recouvrement des coûts (fondés sur des droits payés par les usagers) de la construction de routes servant aux projets de mise en valeur des ressources. Les principaux objectifs d'une enquête sur la circulation de la route Dempster et d'une étude sur les transports dans le delta du Mackenzie ont été précisés.

La division a aussi coordonné la participation du MAINC à la conférence d'octobre 1982 sur les transports dans le Nord et a travaillé à l'analyse de la politique relative aux installations d'aéroports dans l'Arctique.

Projets pour 1982-1983
L'enquête sur la circulation de la route Dempster sera menée en collaboration avec les deux gouvernements territoriaux. La division calculera le coût des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de réapprovisionnement dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie. La coordination des attributions du ministère dans le cadre du programme des aéroports dans l'Arctique se poursuivra ainsi que la contribution du ministère aux travaux préliminaires à la Conférence sur les transports dans le Nord. Enfin, la division analysera les statistiques sur le transport dans le Nord.

Division de l'économie des autochtones et de l'exploitation des ressources renouvelables

Attributions
La Division de l'économie des autochtones et de l'exploitation des ressources renouvelables a été créée au cours de l'année financière pour réaliser l'objectif du ministère qui est d'obtenir un équilibre entre les intérêts des autochtones et des non-autochtones, la mise en valeur des ressources naturelles et l'essor des activités économiques.

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a parrainé des études sur l'exploitation des ressources, menées par l'Association des Inuit de la région de Baffin et dans le Keewatin, par l'Inuit Tapirisat du Canada. Elle a aussi tenu des discussions à caractère non officiel avec la Nation Dénée et l'Association des Métis des T.N.-O. pour des études similaires dans la vallée du Mackenzie.

La division a aidé l'Association des Métis des T.N.-O. et le Conseil des Indiens du Yukon à mettre sur pied des entreprises, afin de promouvoir la participation des autochtones à la mise en valeur du Nord. Elle a de plus financé une importante étude des sociétés autochtones du Nord.

Projets pour 1982-1983
La division continuera d'encourager et d'appuyer les initiatives des autochtones dans le domaine du développement économique et aussi de financer des travaux de recherche sur l'exploitation des ressources.

Division de l'exploitation des ressources non renouvelables

Attributions
La Division de l'exploitation des ressources non renouvelables joue un rôle prépondérant dans la planification, l'élaboration et la mise en application des lignes de conduite se rattachant aux ressources minérales. Elle dirige des études à court terme des aspects économiques et financiers de l'exploitation des minéraux et de projets miniers particuliers. La division exerce aussi un contrôle sur les projets en cours afin de s'assurer qu'ils répondent aux objectifs du gouvernement; elle procède enfin à des recherches sur des questions reliées aux minéraux et conseille la haute direction sur l'exploitation des ressources non renouvelables du Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le ministre a annoncé que le MAINC préparerait une politique minérale pour le Nord. Ce document d'une grande portée tiendra compte des questions telles que les infrastructures, la protection de l'environnement et le règlement des revendications foncières des autochtones. La division continue ses consultations avec les secteurs public et privé sur toutes les questions reliées à la mise en valeur des ressources renouvelables; elle a autorisé un certain nombre d'études.

La division a participé activement à la planification d'études et à l'évaluation des rapports des experts-conseils sur la construction de routes et leurs répercussions sur la région de la passe MacMillan.

La surveillance des principaux projets d'exploitation minière, tels ceux de la mine Arvik et celle de Nanisivik se poursuivent. Une évaluation des réserves de minerai de la mine Nanisivik a été effectuée pour comparer la période de production de la mine aux prévisions avancées.

Vue aérienne de Resolute, île Cornwallis •
Photo : George Hunter, 1974 •

Au cours de l'été de 1981, un groupe interministériel a été créé par la division pour analyser le rapport de la deuxième étude de faisabilité, présenté par la *Cyprus Anvil Mining Corporation* sur la construction d'une fonderie de plomb-zinc au Yukon. Cette étude a démontré que, dans les conditions actuelles, il n'était pas rentable de mener à bien ce projet.

La division a amélioré son modèle de mouvements de trésorie (CASHIM) pour le secteur minier afin de permettre une plus grande souplesse d'utilisation.

La division a commencé l'examen des régimes de redevances tréfoncières s'appliquant aux territoires. Diverses modifications ont été prises en considération et de nouvelles propositions seront élaborées.

Projets pour 1982-1983
Lorsqu'une politique minérale pour le Nord aura été retenue, la division se chargera de mettre en oeuvre des plans d'ensemble et des programmes. La division poursuivra l'évaluation des autres possibilités de traitement des minerais dans le Nord, et ce, en collaboration avec les gouvernements territoriaux et l'industrie.

Division de la planification énergétique

Attributions

La Division de la planification énergétique élabore les lignes de conduite touchant toutes les formes d'énergie dans le Nord. Elle étudie surtout le remplacement à un coût avantageux de l'énergie dérivant du pétrole; elle recueille des données pour définir des orientations générales et faire des analyses de l'approvisionnement en énergie électrique dans le Nord. Elle étudie, au nom du ministre, les plans et les objectifs des sociétés privées, des organismes fédéraux et autres qui alimentent le Nord en énergie électrique.

Travaux accomplis en 1981-1982

Deux subventions, le Programme de subventions à la consommation d'électricité par les entreprises et le Programme fédéral d'aide aux abonnés des compagnies d'électricité, ont été renouvelées jusqu'au 31 mars 1982, ce qui porte le nombre total de subventions pour l'énergie à trois, y compris le programme fédéral actuel.

Le groupe de travail chargé de concevoir un plan d'ensemble relatif à l'énergie dans le Nord a terminé son rapport au printemps 1982. Il était composé de représentants des deux gouvernements territoriaux, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de la Commission d'énergie du Nord canadien et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. L'élaboration de ce document a été l'une des principales activités de la division.

La division a collaboré étroitement avec la Commission d'énergie du Nord canadien dans l'analyse du projet de l'installation hydro-électrique d'une puissance de 20 MW à Whitehorse. Vers la fin de l'année financière, le Conseil du Trésor a autorisé ce projet de 58 millions de dollars.

Projets pour 1982-1983

La division continuera ses activités sur l'étude des ressources énergétiques locales, la conservation, la promotion du programme de remplacement du pétrole et la participation à des projets témoins en vue de trouver d'autres solutions à la question de l'énergie dans les communautés éloignées.

Direction des routes et des pistes d'atterrissage du Nord

Attributions

La direction est chargée des programmes et des lignes de conduite visant la construction de routes dans le Nord. Elle met l'accent sur les aspects socio-économiques, financiers et écologiques. L'entretien et la gestion des routes incombent maintenant aux gouvernements territoriaux.

Travaux accomplis en 1981-1982

D'ici 1983, la route de Liard devrait relier Fort Nelson (C.-B.), sur la route de l'Alaska, à la route du Mackenzie, près de Fort Simpson (T.N.-O.). L'on a continué cette année les travaux de construction de la route, et la sous-couche de fondation est maintenant posée sur 164 km. La direction s'est appliquée à proposer des appels d'offres pour de petits contrats, aux entrepreneurs locaux. Les marchés de construction ont été adjugés pour la section allant du kilomètre 164 au kilomètre 208. Actuellement, l'on poursuit les travaux sur le tronçon allant du kilomètre 208 au kilomètre 254,5. La pose de la sous-couche de la route devrait être terminée à l'automne de 1982.

La route Dempster remonte de Flat Creek près de Dawson (Yukon), jusqu'au Nord, sur 674 km, et rejoint la route du Mackenzie, à 63 km au sud d'Inuvik (T.N.-O.). Les prochains travaux sur cette route seront limités au cailloutage, à la reconstruction des vieilles sections et au remplacement des passages provisoires sur les cours d'eau. Un comité formé de représentants des gouvernements territoriaux a entrepris la réalisation d'un plan de gestion qui permettra d'utiliser la route toute l'année.

La sous-couche de la route Carcross-Skagway a été posée, bien que l'installation des garde-fous et le dessin des lignes médianes ne soient pas encore terminés. L'ouverture officielle de la route a eu lieu au cours de l'été de 1981. Le projet de la route Shakwak continue et comprend la réfection et le pavage de la route de Haines Junction à partir de la frontière Alaska-Colombie-Britannique jusqu'à Haines Junction, et de la route de l'Alaska, à partir de Haines Junction jusqu'à la frontière du Yukon et de l'Alaska. Commencé en 1977, ce projet est une entreprise en coparticipation de Travaux publics Canada et de la *United States Federal Highways Administration*; le coût en avait été estimé à 200 millions de dollars, répartis sur une période de dix ans. Étant donné que le Congrès des États-Unis avait autorisé une dépense limitée à 56 millions de dollars, les travaux ont dû être réduits à la reconstruction de la route de Haines. En fonction de l'approbation de fonds supplémentaires, d'autres marchés de construction pourront ou non être accordés. La route de Canol Nord s'étend sur une distance de 235 km, au nord-est de la route Robert Campbell, près de la communauté de Ross River, jusqu'à la passe MacMillan, à la limite du Yukon et des T.N.-O. En 1980, des compagnies d'exploitation minière, désireuses d'exploiter des sites aux environs de la passe MacMillan, avaient demandé la réfection de la route de Canol Nord afin de permettre la circulation des camions de minerai. Des études de faisabilité et de planification ont été commencées en 1981.

Le Programme de construction de routes d'accès aux ressources du Nord fournit une aide financière aux entreprises engagées dans la construction de routes d'accès permanentes vers les secteurs d'exploitation des ressources. Dans le cadre de ce programme, la *Cattermole Timber Ltd* a fait une demande de subvention pour la construction d'une voie d'accès reliant la route de l'Alaska à ses terres à bois situées dans la région de la rivière Liard.

Direction des accords socio-économiques

Attributions

La direction est chargée de la négociation et de la réalisation des ententes-cadres de développement dans les deux territoires, des ententes auxiliaires et d'autres accords économiques conclus entre les gouvernements fédéral et territoriaux. Elle élabore également des lignes de conduite et des programmes qui permettent à tous les habitants du Nord de profiter au maximum des retombées socio-économiques provenant de l'essor économique. La direction s'efforce de lancer des programmes de formation et de créer des occasions d'emploi, ainsi que des entreprises; elle veille à atténuer les répercussions sociales et culturelles de cette expansion.

Travaux accomplis en 1981-1982
La direction a terminé la deuxième phase de l'étude sur la création d'entreprises autochtones. Elle continue son analyse des conséquences économiques des revendications foncières. Elle a entrepris des travaux préliminaires pour transférer au Yukon l'administration du Fonds d'aide aux petites entreprises du Yukon et a prolongé d'un an les ententes auxiliaires sur le tourisme et la mise en valeur des ressources renouvelables au Yukon. La direction a travaillé à l'élaboration d'une entente auxiliaire Canada-Territoires du Nord-Ouest sur la mise en valeur des régions et des collectivités.

Les conditions socio-économiques du projet de Norman Wells ont été déterminées en consultation avec des fonctionnaires des gouvernements territoriaux et des cadres des sociétés d'exploitation. La direction a continué d'examiner les lignes directrices et les plans d'un certain nombre de projets d'exploitation minière. Elle a également participé en collaboration avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada à la prévision des avantages découlant de l'ensemble.

Projets pour 1982-1983
La direction interviendra au cours de la négociation et de l'application d'un certain nombre d'accords de développement économique. Ces activités entraîneront la signature d'ententes particulières sur les programmes prioritaires d'expansion économique.

La direction remettra au Yukon l'administration du Fonds d'aide aux petites entreprises du Yukon. Elle participera aux discussions de tous les accords d'exploration pétrolière en vue de tirer parti au maximum de chaque accord et d'en déterminer les avantages éventuels pour les résidants du Nord. La direction continuera également d'agir comme conseil et de veiller aux aspects socio-économiques des projets d'exploitation minière, du projet de Norman Wells, de celui de la mer de Beaufort et de bien d'autres dans ce secteur.

Programme des affaires indiennes et inuit

Attributions
Le Programme des affaires indiennes et inuit cherche à aider les Indiens et les Inuit du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sur le plan culturel, social et économique, et ce, en collaboration avec les groupes autochtones et les gouvernements territoriaux.

Administration centrale

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de l'année 1981-1982, un total de 143 000 $ et de 61 300 $ a été consacré au Programme de formation des bandes au Yukon et dans les T.N.-O. Au Yukon, le programme a mis l'accent sur une méthode afin d'encourager l'expansion des collectivités et l'administration des bandes, tout en tenant compte de la culture des autochtones. Le projet pilote d'étude par correspondance visant à répondre aux besoins spéciaux des autochtones du Nord dans le domaine de l'éducation a été mis en application. Ce projet de 24 000 $ comprend des programmes individuels d'étude qui combinent des travaux d'étude à la maison et des séances de groupe. La Direction des services de formation et de consultation des bandes a également dépensé un montant de 175 000 $ pour un programme d'action sociale dans le cadre du projet du déplacement du village de Kwanlin Dun dans Whitehorse.

Dans les T.N.-O., les initiatives de formation des bandes touchaient principalement les chefs et les conseillers. Ces derniers ont assisté à des ateliers de travail sur le développement économique, le financement de base et les programmes financiers; l'enseignement proposé a couvert certains aspects de la vérification et des activités des administrations locales.

Projets pour 1982-1983
L'on procède actuellement à l'étude de l'établissement d'un système de radiodiffusion dans le Nord; les montants de 15 000 $ pour le Yukon et de 15 000 $ pour les T.N.-O. ont été affectés à cette fin.

Le Programme de formation des bandes continuera de recourir aux services du SACO, (Service administratif canadien outremer), où des bénévoles de cet organisme contribuent à la réalisation de projets socio-économiques.

Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources

Travaux accomplis en 1981-1982
La Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources a été créée en 1981-1982, en réponse aux préoccupations des Indiens, reliées aux grands projets de mise en valeur des ressources. Les bandes indiennes du Yukon, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest ont reçu des fonds afin d'étudier les répercussions de ces grands projets.

Au Yukon, la direction a procuré à la bande Ross River une aide financière et a donné des conseils techniques pour lui faciliter ses négociations avec la Yukon Barite Ltd. Ces dernières visaient à conclure une entente sur l'exploitation d'une petite carrière de barytine et d'un broyeur. La Yukon Barite Ltd a invité la bande Ross River à participer à la mise en valeur de son gisement situé au nord de la communauté indienne. Les négociations seront limitées à la question de la participation aux actions à revenu variable et aux pratiques progressives d'emploi, aux programmes de formation et à la sous-traitance accordée en priorité aux résidants du Nord.

La bande Ross River a reçu une subvention et a obtenu des conseils techniques afin de prévoir les répercussions d'un second projet d'exploitation des ressources, soit le projet de la Canada Tungsten. Il s'agit de l'exploitation d'une nouvelle mine de tungstène et d'une usine de broyage dans la région de la passe MacMillan.

Dans le nord de la Colombie-Britannique, la bande Lower Post a reçu des fonds pour aider ses membres à envisager les conséquences reliées à l'aménagement proposé d'un barrage sur la rivière Liard, par la B.C. Hydro. Des études sont en cours sur l'évaluation des répercussions de ce projet.

Dans les T.N.-O., un certain nombre de travaux de mise en valeur des ressources, auront des répercussions sur les Indiens, tels les projets d'aménagement hydro-électrique proposés sur la rivière Liard (C.-B.) et sur la rivière des Esclaves. Dans la section exposant les activités du Programme des affaires du Nord, il est fait état du pipeline de Norman Wells, du Projet pilote de l'Arctique et des travaux d'exploration dans la mer de Beaufort.

Projets pour 1982-1983
La Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources continuera de procurer une aide financière et de donner des conseils aux Indiens, dont les communautés seront touchées par ces projets.

Brenda Chambers porte un parka confectionné par la Coopérative des arts et de l'artisanat indiens du Yukon. La coopérative a reçu 80 000 $ du bureau régional du Yukon (MAINC).

Bureaux régionaux

Yukon

Attributions
Le bureau régional du Yukon du Programme des affaires indiennes et inuit est chargé des questions administratives auprès de quelque 3 200 Indiens inscrits qui appartiennent à douze bandes du Yukon et à trois bandes du nord de la Colombie-Britannique. Le Programme aide les Indiens à réaliser leurs aspirations culturelles, sociales et économiques et veille au respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et statutaires du Canada à leur égard.

Programme de développement économique et d'emploi

Travaux accomplis en 1981-1982
Le programme de développement économique et d'emploi a permis aux Indiens de mettre sur pied des entreprises économiquement indépendantes et d'assurer leur expansion, ainsi que de créer des emplois. Dans ce contexte, le programme a consenti des prêts et des subventions; il a aussi proposé des services de consultation.

Au cours de la dernière année, les entrepreneurs indiens ont bénéficié d'un total de 116 800 $ en prêts et de 215 000 $ en contributions. Ces fonds ont permis la création de nouvelles entreprises, l'expansion et la modernisation d'autres, et ce, sans empêcher les Indiens de continuer à se livrer à leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage.

En 1981-1982, le programme a consacré 100 000 $ pour favoriser la participation de deux bandes à de grands projets de mise en valeur. Une autre somme de 80 000 $ provenant du fonds des projets spéciaux, a été accordée à la Coopérative d'art et d'artisanat des Indiens du Yukon. Pendant cette période, le développement économique et la création d'emplois ont continué à être des priorités au Yukon.

Projets pour 1982-1983
En 1982-1983, le programme de développement économique et d'emploi cherchera à encourager la participation des Indiens aux grandes entreprises d'exploitation des ressources et favorisera une planification à long terme. Le programme continuera d'observer attentivement les projets en cours, de procurer les services consultatifs correspondants et d'analyser certaines difficultés. L'on prévoit la création de plusieurs nouvelles entreprises ainsi que des possibilités d'emploi et de formation, et ce, grâce aux initiatives commencées au début de 1982.

Programme de développement social

Travaux accomplis en 1981-1982
En 1981-1982, les programmes de développement social étaient administrés par chacune des bandes du Yukon, à l'exception de la bande Atlin du nord de la Colombie-Britannique. Cette année, les bandes ont assuré la gestion des fonds du programme de réinsertion sociale; ces fonds sont réservés au traitement des alcooliques.

Le programme s'est attaché à augmenter les dispositions et le rendement administratif du bureau régional. Un système de données informatisées a été établi, afin de faciliter la cueillette et l'extraction des données pour soutenir les activités du programme. On a intensifié la formation du personnel des bandes en offrant des cours de formation sur les nouvelles méthodes d'établissement des données. Au cours de l'année, il y a eu trois ateliers pour les travailleurs des services sociaux des bandes.

Le programme a entamé des discussions avec les bandes et le gouvernement du Yukon pour accroître la participation des Indiens à la protection de l'enfance et à hygiène préventive. De même, le programme a amorcé des discussions avec les bandes, le gouvernement du Yukon, Santé et Bien-être social Canada et la G.R.C. pour délimiter avec précision entre les différents gouvernements et les organismes visés, les services qu'il incombe de dispenser.

Projets pour 1982-1983
Le Programme continuera de seconder le programme de développement des ressources humaines lancé par le Conseil des Indiens du Yukon. Ce programme vise le développement des aptitudes grâce à un programme d'enseignement progressif réalisé dans chaque localité. On espère que les bandes pourront acquérir des connaissances plus variées dans des domaines tels que la gestion des programmes et des fonds, et de l'élaboration de plans d'ensemble de développement des collectivités.

Programme d'éducation

Travaux accomplis en 1981-1982
Les programmes d'enseignement élémentaire et secondaire relèvent de la compétence du gouvernement du Yukon. Cependant, l'enseignement postscolaire ainsi que l'éducation permanente et la formation professionnelle intéressent directement le Programme des affaires indiennes et inuit.

Quelque 26 étudiants, fréquentant des universités, des collèges et des instituts techniques, ont reçu une aide financière de suivre des cours d'administration des affaires, de droit, d'enseignement et des techniques de radiodiffusion.

L'année dernière, le Yukon Hall, unique résidence d'étudiants de la région, a accueilli 70 étudiants venus suivre des cours à Whitehorse. Le programme des foyers, administré par les bandes, a de nouveau permis à des étudiants de fréquenter les écoles de Laird et de Ross River. De plus, 36 enfants ont été placés dans des pensions familiales de Whitehorse et de Watson Lake.

En 1981-1982, une subvention a été consentie pour dispenser à Whitehorse et à Carcross deux cours de conduite de camion.

Projets pour 1982-1983
L'on prévoit poursuivre les mêmes activités. Il est aussi projeté d'intensifier à long et à court terme le développement des aptitudes professionnelles et ce, au niveau des collectivités.

Programme des administrations locales

Travaux accomplis en 1981-1982
Le programme des administrations locales a autorisé le financement des services communautaires administrés par 15 bandes du Yukon. Ce programme a reçu des fonds pour plusieurs fins, tels le financement de base, le paiement des frais généraux, l'achat d'équipement de lutte contre les incendies, les installations d'eau et d'égouts et les loisirs, la planification des collectivités et la police.

Le programme des administrations locales a fourni des capitaux aux conseils de bande pour la construction de logements et d'autres bâtiments à l'usage des bandes, pour les services communautaires et pour l'arpentage des terres réservées à la construction de logements destinés aux Indiens. En 1982-1983, le programme travaillera en collaboration étroite avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'augmenter le nombre de logements construits dans les réserves et d'encourager les occasions d'accès à la propriété immobilière.

Deux bandes de la région du Yukon ont participé à un programme pilote de cours par correspondance, organisé par l'I.C.S. (International Correspondance School). Ce programme, conçu pour former les membres des bandes à la gestion des bandes, a connu un certain succès.

Projets pour 1982-1983
La direction et la gestion des services municipaux relèveront encore de l'autorité des bandes. La planification du développement global des collectivités et la formation des membres des bandes sont considérées comme des domaines prioritaires.

Réserves et fidéicommis

Travaux accomplis en 1981-1982
Un comité a été formé pour étudier les difficultés associées à l'occupation actuelle des terres du Yukon par les autochtones. Ce comité s'est penché sur un certain nombre des préoccupations exprimées par le Conseil des Indiens du Yukon. Beaucoup de questions sont en voie d'être résolues, entre autres celle de la sélection des terres qui fait partie des négociations des revendications foncières.

Projets pour 1982-1983
Le programme des réserves et des fidéicommis poursuivra ses activités afin d'examiner la définition, la documentation pertinente et le règlement des questions reliées à l'occupation des terres.

Territoires du Nord-Ouest

Attributions
Le bureau régional des affaires indiennes et inuit, à Yellowknife (T.N.-O.), mène des consultations avec les 16 conseils de bande, les associations autochtones et le gouvernement des T.N.-O. en vue d'encourager le développement social et économique des bandes indiennes.

Les programmes visent à respecter annuellement les obligations du gouvernement envers les bandes et les individus. Un financement de base est mis à la disposition des conseils de bande pour leur permettre d'améliorer leur efficacité sur le plan administratif et de dispenser des conseils sur la gestion administrative et financière.

Le programme de développement économique offre des conseils et procure une aide financière à des particuliers pour stimuler les activités socio-économiques.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les conseils de bande ont travaillé à améliorer leurs connaissances dans le domaine de la gestion et de l'administration. Quatorze conseils de bandes ont engagé des gestionnaires pour les aider à gérer les programmes de création d'entreprises et d'emplois. La Section du développement économique a continué à fournir des subventions et des conseils à ce chapitre aux individus, aux associations, aux sociétés privées autochtones. Le programme a également étudié la planification socio-économique au niveau des collectivités en encourageant la création de comités de développement économique des bandes. Neuf de ces comités ont été créés.

Le programme de formation des bandes a continué de s'intéresser à la formation de secrétaires et de gestionnaires.

Projets pour 1982-1983

Le bureau régional poursuivra ses activités dans le secteur du développement socio-économique. Les priorités retenues chercheront à intensifier les consultations avec les dirigeants et les chefs dénés touchant l'élaboration de programmes, la formation, le rendement et les compétences requises dans la gestion des entreprises. Grâce au programme opération travail, davantage de bandes devraient pouvoir faire appel à des gestionnaires afin de lancer des entreprises et de créer des emplois.

Programme de l'administration

Direction générale des services techniques et des marchés

Attributions

La Direction générale des services techniques et des marchés s'occupe de la planification d'ensemble, de l'acquisition et de l'administration des propriétés immobilières et mobilières du ministère. De plus, elle est chargée des marchés d'achat de biens et de services reliés à ses activités.

La Division des transports offre des services techniques pour la planification, la conception et la construction du réseau de routes dans le Nord. Elle donne des conseils sur l'achat, le fonctionnement et l'entretien du matériel roulant du ministère (véhicules et matériel de construction) et de ses installations marines. Depuis son bureau local, à Edmonton, la division exerce un contrôle sur les activités semblables des autres ministères et organismes.

La Division des bâtiments offre au Programme des affaires du Nord des services techniques en relation avec la construction, l'administration et l'entretien de bâtiments.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les travaux de construction de la route de Liard ont été continués et la pose de la sous-couche est maintenant terminée sur une longueur de 200 km. Les travaux de réfection de la route Dempster, la construction du traversier à cable et des installations auxiliaires, sur la rivière Peel, ont été poursuivis. Les travaux de terrassement et de revêtement de la route Carcross-Skagway, dans les environs de Carcross, sont maintenant achevés.

La direction générale a entrepris des études de planification en vue de la reconstruction proposée de la route de Canol, à partir de Ross River jusqu'à la passe MacMillan.

Durant l'année, trois maisons destinées au personnel ont été construites, soit deux à Pangnirtung et une à Baker Lake. Ces maisons résultent de l'application d'une nouvelle technique de construction adaptée aux conditions climatiques du Nord, mise au point durant plusieurs années. Cette technique tient compte de certains éléments reliés au Nord; le plan a été dessiné en vue d'économiser l'énergie.

Le plan des fondations surélevées prévoit la cryoturbation du pergélisol. Les planchers de ces maisons sont surélevés afin d'empêcher l'amoncellement de la neige à proximité. Les réservoirs d'eau potable et de réception des eaux usées sont placés sous le rez-de-chaussée dans un abri chauffé, ce qui facilite le travail des services d'entretien. Un système de débit constant de circulation de l'air, via des diffuseurs situés sous les fenêtres, assure un courant continu d'air chaud et humidifié. Ce système, de pair avec des fenêtres quadruples et glacées, élimine la condensation et permet une bonne visibilité, même durant les pires conditions climatiques.

Projets pour 1982-1983

L'on prévoit l'achèvement des travaux de terrassement de la route de Liard, des études liées à la réfection de la route de Canol et des travaux de construction sur la route Dempster.

L'évaluation de l'une des résidences affectées au personnel, à Frobisher Bay, dont la construction remonte à 1980, sera continuée. Cette maison a été équipée de trois panneaux solaires pour le chauffe-eau, ainsi que d'appareils pour mesurer la température, l'humidité et la consommation de combustible et d'électricité.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	113 207	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Protection de l'environnement	30 905	27,3
Croissance économique	27 932	24,7
Qualité de la vie	19 856	17,5
Administration et soutien	18 553	16,4
Progrès social et culturel	11 207	9,9
Évolution du gouvernement	2 630	2,3
Loisirs et activités récréatives	1 769	1,6
Souveraineté et sécurité	355	0,3

Ministère de l'Agriculture

Direction générale de la production et de l'inspection des aliments

Division de l'hygiène des viandes

Travaux accomplis en 1981-1982

L'abattage annuel de rennes, effectué normalement en février ou en mars, par la société *Canadian Reindeer (1978) Limited* de Tuktoyaktuk (Territoires du Nord-Ouest), a eu lieu cette année au début de mars. Deux inspecteurs vétérinaires de Calgary (Alberta) ont été choisis pour examiner les carcasses et voir à ce que les normes d'hygiène soient respectées.

La division étudie actuellement le projet du Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA), visant à permettre l'inspection du boeuf musqué et, éventuellement, du caribou.

La Division de l'hygiène des viandes travaille de pair avec les populations du Nord afin d'abattre et de préparer les bêtes pour la vente destinée au marché local et à l'exportation.

Direction de l'hygiène vétérinaire

Attributions

En vertu de la *Loi sur les maladies et la protection des animaux*, Agriculture Canada veille à prévenir et à enrayer les maladies susceptibles d'affecter les animaux domestiques et, plus particulièrement, ceux qui sont destinés à l'alimentation.

A l'heure actuelle, les activités de la direction dans le Grand Nord sont très restreintes, à cause du petit nombre d'animaux domestiques qui s'y trouvent. Des organismes publics et privés semblent s'intéresser de plus en plus à la domestication des animaux sauvages des régions subarctiques.

Travaux accomplis en 1981-1982

La direction s'occupe actuellement d'un projet intitulé : *Arctic Fox Studies : Rabies Infection and Age Structure from trapline Returns (Étude sur le renard arctique : la rage et la structure d'âge selon les prises au piège).* Dans le cadre de cette enquête, les chercheurs prélèvent le cerveau des renards arctiques pris à l'aide de pièges, pour les analyser et déceler des antigènes de la rage; ils examinent aussi les dents afin d'établir l'âge des sujets. L'an dernier, les chercheurs ont trouvé des antigènes dans seulement 2 des 408 spécimens recueillis et 96 p. 100 des cerveaux étudiés provenaient de renards de moins d'un an. On prévoit terminer ce projet en 1982-1983.

Projets pour 1982-1983

Le ministère espère mener en 1982-1983 une étude préliminaire sur certains aspects de la brucellose, de la tuberculose et de l'anthrax chez le bison, notamment sur la fréquence et la propagation possible de ces maladies parmi les animaux domestiques au fur et à mesure de l'expansion du Nord.

Direction générale de la recherche

Institut de recherches sur les terres

Attributions

L'Institut de recherches sur les terres offre les services d'experts pour la conduite d'études des sols et de la végétation. Il détermine également les caractéristiques des sols et fait l'inventaire des terres du Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982

A la demande d'Environnement Canada, l'institut a fait l'inventaire du sol des îles de l'Arctique dans la région du détroit du Vicomte-Melville. Une carte des sols de la région (échelle : 1/1 000 000) a été dressée grâce aux photographies par satellite.

Les Musées nationaux du Canada ont demandé la tenue d'une étude sur les sols de la région d'Old Crow (Yukon). Il s'agissait d'analyser les sols des sites de fouilles archéologiques et du terrain avoisinant. L'information recueillie était nécessaire pour l'interprétation archéologique des sites et la description du paléo-environnement de la région.

Des services techniques et de coordination étaient assurés au groupe sur l'inventaire des terres pour le projet de cartographie des ressources de la passe MacMillan. De plus, 354 échantillons de sol prélevés au cours des travaux sur le terrain sont présentement analysés au laboratoire de l'Institut de recherches sur les terres.

On a continué à surveiller la température des sols de huit sites de la région d'Inuvik-Arctic-Red River dans le but de caractériser le profil de la température des sols, le régime thermique de la couche active ainsi que la région pédoclimatique de l'Extrême-Arctique. Les données recueillies au cours des deux premières années ont été analysées et les résultats seront publiés dans un rapport intitulé *Northern Ecology and resource Management* (l'écologie du Nord et l'administration des ressources).

Institut de recherches biosystématiques

Travaux accomplis en 1981-1982

Un entomologiste, un arachnologue et un botaniste ont effectué des études approfondies sur les insectes, les araignées et les plantes vasculaires au Yukon. Plusieurs documents scientifiques portant sur les échantillons recueillis au cours de ces dernières années ont été publiés et des progrès considérables ont été accomplis quant à la préparation des principales collections de la flore du Yukon et de plusieurs familles d'insectes et d'arachnéides dans le nord du Canada. Les chercheurs de l'institut ont apporté une importante contribution à la rédaction de *Arctic Arthropods* de H.V. Danks, qui a été publié par la Société entomologique du Canada.

Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Attributions

Le 20 décembre 1973, le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (P.É.E.E.) était institué par suite d'une décision du cabinet; il s'occupe d'évaluer les conséquences environnementales des projets fédéraux et d'intégrer les résultats de ces travaux aux plans, aux décisions et aux activités.

Le P.É.E.E. englobe les projets qui nécessitent des fonds fédéraux ou pour lesquels une propriété fédérale est en cause. Tous les ministères et organismes fédéraux sont assujettis au Processus, sauf les sociétés de la Couronne propriétaires et les organismes de réglementation qui sont invités à participer.

Le Processus est administré par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (B.F.E.É.E.), dont le président relève du ministre de l'Environnement.

En vertu du Processus, les ministères et les organismes examinent les projets soumis afin de déterminer les répercussions néfastes éventuelles. Si celles-ci ne sont pas évidentes, on procède alors à une étude détaillée appelée "évaluation environnementale initiale". Le B.F.E.É.E. encourage les organismes visés à obtenir l'opinion du public dès le début de la planification de toute activité susceptible de modifier l'environnement. Si l'examen ou l'évaluation révèle des répercussions éventuelles importantes, le projet est renvoyé au B.F.E.É.E. pour une étude officielle.

Chaque projet est étudié par une commission indépendante nommée par le ministre de l'Environnement.

La commission chargée de l'évaluation d'un projet établit les lignes directrices pour la préparation de l'Énoncé des incidences environnementales (É.I.E.) par l'organisme s'occupant du projet. Dans le cadre de ses travaux, la commission tient des réunions publiques et remet ensuite un rapport au ministre. Ce document indique les conséquences éventuelles importantes du projet et contient des conclusions ainsi que des recommandations. Les décisions prises à la suite des recommandations de la commission relèvent du ministre de l'Environnement et de celui du ministère qui a proposé le projet ou qui le parraine.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les deux études réalisées avec les provinces pour la partie sud du Projet pilote de l'Arctique ont été achevées. Ce projet, mené par un consortium dont Petro-Canada fait partie, propose la liquéfaction de 6,4 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour à partir de l'île Melville et son expédition par des méthaniers brise-glace vers l'est du Canada. Deux emplacements ont été retenus pour l'établissement d'un terminal dans le Sud : Gros-Cacouna (Québec) et Melford Point (Nouvelle-Écosse). Au Québec, on a étudié la possibilité d'installer un terminal ainsi que la question de la voie maritime au large de la côte du Québec. En Nouvelle-Écosse, on a envisagé le choix d'un terminal et le transport maritime à partir du 60e jusqu'à Melford Point. Les deux commissions ont conclu que le projet pourrait être lancé dans certaines conditions.

L'examen en commission du programme de forages d'exploration dans la baie Baffin a été reporté jusqu'à ce que soient connus les résultats de l'Étude de la région du détroit de Lancaster. Le projet proposé par Petro-Canada comprend des forages d'exploration relatifs aux hydrocarbures dans le secteur est du détroit de Lancaster.

En juin, l'examen de la proposition de la *Foothills Pipelines Ltd* visant la construction d'un gazoduc de grand diamètre allant de l'Alaska aux autres états américains en passant par le Canada, s'est poursuivi. La commission a étudié un tronçon de 90 km passant par la passe Ibex, près de Whitehorse, ainsi que 11 autres combinaisons possibles de tracés. Dans son rapport de juillet 1981 présenté au Ministre, la commission a conclu que le tracé Ibex, préféré par le promoteur, devrait être écarté en raison des répercussions néfastes sur l'environnement d'activités dans cette région. Elle estime également que ce tracé éliminerait la possibilité de raccorder le pipeline de l'Alaska à celui du projet Dempster.

Une commission a été constituée pour l'examen du projet hydro-électrique de la rivière des Esclaves, près du parc national de Wood Buffalo. Elle a établi des lignes directrices pour la préparation d'un Énoncé des incidences environnementales (É.I.E.) et attend maintenant les résultats d'une étude de faisabilité d'une durée de deux ans réalisée par l'Alberta pour poursuivre son examen.

En juin, la commission du projet de la mer de Beaufort a publié des directives provisoires pour la préparation d'un énoncé au sujet des propositions de la *Dome*, de l'*Esso* et de la *Gulf* dans la mer de Beaufort. Les sociétés proposent d'extraire le pétrole brut et le gaz naturel et d'expédier ces produits vers le Sud par pipeline ou navire. En novembre et en décembre 1981, la commission a tenu des réunions publiques dans diverses localités de l'Arctique. Il a été question, outre des directives, du processus d'examen lui-même. A la fin de mars, les directives définitives ont été publiées et la commission travaillait à la préparation d'un rapport préliminaire qui rendait compte des réunions et des observations reçues.

Au cours de l'année, la commission a décidé que certaines questions devraient être traitées par les ministères et organismes officiels plutôt que par les promoteurs; elle leur a donc demandé de préparer des déclarations de principes concernant les effets possibles de ce projet sur leurs programmes, leurs orientations et leurs activités.

En août, un programme pilote de financement a été établi, suite aux recommandations de divers groupes d'intérêt public et des commissions antérieures, afin d'aider ceux qui participent à l'étude. Le programme, doté de critères précis, est administré par un comité indépendant qui relève du président du B.F.E.É.E. A la fin de mars, 325 000 $ avaient été répartis entre 10 groupes.

Projets pour 1982-1983

La commission, chargée d'étudier le projet de gazoduc de la route de l'Alaska, se réunira en juin pour examiner les renseignements demandés au début de l'étude et elle devrait présenter son rapport final à l'automne de 1982.

La commission chargée du projet de la mer de Beaufort, suite aux rencontres qui portaient sur les lignes directrices, a jugé qu'il était nécessaire d'améliorer la compréhension du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Elle tiendra des réunions dans diverses communautés durant le reste de l'année 1982 pour discuter de l'étude et des lignes directrices. Au début de l'année, un montant de 292 500 $ environ sera affecté à ce chapitre pour aider les participants à préparer leurs dossiers. Il est possible que des fonds supplémentaires soient alloués au cours de l'année.

Chemins de fer nationaux du Canada

Attributions

Le CN assure des services de transport et de télécommunications dans le nord du pays. Depuis ses débuts, il a eu diverses responsabilités telles que les services de transport auprès des industries minières et forestières et auprès des entreprises d'exploration et de construction. Il a également mis un service de télécommunications à la disposition des particuliers et des entreprises et instauré un service de consultation pour toutes les questions relatives à la planification logistique des pipelines et à la réalisation de différentes études dont l'une sur le transport ferroviaire.

Travaux accomplis en 1981-1982

Dans le secteur des services de transport assurés par le CN en 1981, la demande était à peu près la même qu'au cours des dernières années. Si le volume du trafic n'a pas atteint les sommets enregistrés au début des années 70, il s'est maintenu au-dessus des niveaux modestes de 1978.

Le transport des concentrés de plomb-zinc de la *Pine Point Mines*, installée à Pine Point, représente l'essentiel des activités provenant des T.N.-O. La majorité des marchandises acheminées par rail est destinée à l'approvisionnement de cette communauté et aux travaux d'exploration dans la mer de Beaufort. Celles-ci sont transbordées à Hay River dans des barges qui desservent le réseau fluvial du Mackenzie et le littoral.

La *Norouestel Inc.*, une filiale du CN qui s'occupe de télécommunications, a pris de l'expansion au cours de l'année et a étendu son champ d'action dans divers secteurs.

On a amorcé les travaux de construction relatifs à l'extension du système de radiodiffusion Whitehorse - Mount Berdoe (Carmacks) visant à porter la capacité de 300 à 960 voies. Le tout devrait être terminé en 1982.

On a également entrepris l'extension du système à hyperfréquences jusqu'à la région de l'Alaska située en bordure de la Colombie-Britannique dans le but de mieux relier cet état à l'ensemble des États-Unis. Les travaux de construction d'une tour d'antenne et des installations ont débuté à Fraser (Carcross), et des travaux semblables ont parallèlement été entrepris pour augmenter la capacité des faisceaux hertziens entre Whitehorse et Beaver Creek.

Les travaux portant sur l'augmentation de la capacité du système à hyperfréquences qui relie Hay River et Fort-Providence ont été achevés, ce qui s'est traduit par la mise en service de 960 voies téléphoniques supplémentaires.

En août 1981, le nouveau système de radiodiffusion troposphérique à 120 voies, qui remplace l'ancienne ligne en fils nus aériens entre Hay River et Fort Smith, est entré en service.

On a également mis en place un nouveau système à hyperfréquences dans le delta du Mackenzie, entre Sunny et Hooper island, pour le louer à la Dome Petroleum Ltd qui l'utilise pour assurer les communications entre ses installations en mer et sa base de Tuktoyaktuk.

On a aussi entrepris l'extension du service de radiotéléphone mobile jusqu'à Ware. Une fois le projet achevé en 1982, le service sera relié au centre de Fort Nelson.

A l'intention du ministère des Transports, on a remplacé en plusieurs endroits des téléimprimeurs mécaniques par des téléimprimeurs modernes reliés à un écran cathodique.

On a implanté à Dawson, à Norman Wells et à Watson Lake l'enregistrement automatique des numéros afin d'introduire l'interurbain automatique. La capacité du central téléphonique de Faro est passée de 800 à 1 000 lignes. On a commencé à Fort Nelson les travaux préparatoires au remplacement des autocommutateurs d'appels locaux et interurbains. En juin, on a mis en service à Hay River un nouvel autocommutateur d'appels interurbains. La majorité du trafic traité par téléphoniste est désormais acheminée vers les postes interurbains de Whitehorse. On a inauguré à Tuktoyaktuk un nouveau central électronique de 600 lignes qui bénéficie d'une garantie financière fournie par la *Dome Petroleum Ltd.*

On a installé à Cambridge Bay, à Dawson, à Elsa, à Aklavik, à Rae, à Fort McPherson, à Norman Wells et à Tungsten l'équipement nécessaire à la mise en service du téléphone à clavier.

Au cours de l'année 1981, on a étendu la capacité des centraux téléphoniques de Dease Lake, de Fort-Liard, de Mayo, de Haines Junction et de Pine Point.

On a installé à Wrigley, à Enterprise et à Fort-Liard l'équipement nécessaire à la numérotation directe ainsi qu'à la prise directe sur le réseau public.

On a achevé au Lac la Martre et à Rae la mise en place de centraux téléphoniques et de câbles de distribution. Des installations de liaisons par radio sont en voie de construction et devraient être terminées au printemps de 1982. Ce projet qui bénéficie de l'aide financière du ministère des Communications, dotera pour la première fois ces deux localités de services téléphoniques locaux et interurbains.

Statistiques au 31 décembre 1981

	Centraux téléphoniques	Postes téléphoniques principaux	Nombre total de téléphones
C.-B.	12	3 094	5 419
Yukon	18	10 248	16 779
T.N.-O.	33	12 531	19 802
	63	25 873	42 000

Nombre de communautés desservies	59
Interurbain automatique	99,9 p. 100
Enregistrement automatique des numéros	82,3 p. 100
Accessibilité au téléphone à clavier	91,5 p. 100

Projets pour 1982-1983

Étant donné les travaux de mise en valeur poursuivis en 1981 par la *Cadillac Explorations Ltd* concernant une concession et une fonderie de plomb, de zinc et d'argent à 160 km au nord-ouest de Fort Simpson dans la région de Nahanni Butte, le CN s'attend à devoir fournir le transport nécessaire à la livraison des concentrés de plomb et de zinc aux fonderies et points d'exportation situés dans le sud du Canada. La production devrait débuter vers le milieu de 1982 et on prévoit un rendement de quelque 91 000 t pour 1983.

A la fin de 1982, le CN s'attend également à devoir assurer le transport des matériaux nécessaires à la construction, pour l'Esso Resources, d'un pipeline de 30,5 cm de diamètre entre Norman Wells (T.N.-O.) et le lac Zama (Alberta).

La *Norouestel Inc.* entend poursuivre l'amélioration et l'extension de ses installations : elle achèvera ses travaux touchant la capacité du système à hyperfréquences entre Whitehorse et Beaver Creek et mettra en service un nouveau tronçon de faisceaux hertziens qui ira jusqu'à la frontière de l'Alaska près de Fraser (C.-B.) pour assurer les échanges téléphoniques avec l'*Alascom Inc.*

En 1982, la capacité du réseau reliant Whitehorse à Mount Berdoe passera de 300 à 960 voies et on procédera à l'implantation d'un système de radiocommunications entre le lac Dease et Iskut; le tout devrait être achevé en 1983.

Le central téléphonique de Fort Smith sera remplacé par du matériel transistorisé. Le central "crossbar" actuel sera démonté et servira à l'installation de centraux analogues à Norman Wells, à Tungsten, à Cassiar, à Dawson et à Carcross.

Enfin, on assurera des services téléphoniques locaux et interurbains au lac la Martre et à Rae, et on installera le matériel nécessaire à l'enregistrement automatique des numéros à Haines Junction, à Cambridge Bay et à Tungsten.

Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration

Territoires du Nord-Ouest

Attributions

La Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration dispense ses services dans les Territoires du Nord-Ouest par l'intermédiaire de Centres d'Emploi du Canada (C.E.C.) établis à Yellowknife, à Inuvik, à Hay River et à Frobisher Bay. Elle a également ouvert des bureaux secondaires à Fort Simpson, à Fort Smith et à Rankin Inlet. Il existe à Yellowknife, une Direction générale du développement de l'emploi qui veille à administrer une variété de programmes offerts dans cette région.

Toute la gamme des services d'assurance-chômage est disponible à Frobisher Bay et à Yellowknife. Entre le 1er avril 1981 et le 28 février 1982, les demandes de prestations provenant des résidants des T.N.-O. se sont élevées à 3 384.

Le centre de Yellowknife, qui compte 32 employés ainsi que ses bureaux secondaires desservent quelque 30 agglomérations regroupant environ 24 000 personnes. Ce centre s'occupe de près des deux tiers des Territoires et ses services sont surtout destinés aux fonctionnaires de Yellowknife et au personnel des grandes exploitations minières.

Le C.E.C. de Hay River, qui compte cinq employés, dessert un secteur du marché du travail couvrant environ 48 000 km^2 et comptant une population d'environ 6 500 habitants. Au cours des douze derniers mois, le centre s'est efforcé de répondre aux besoins des employeurs de quatre localités importantes.

Les sept employés du C.E.C. d'Inuvik desservent un secteur représentant environ le sixième des T.N.-O. et quelque 12 agglomérations dont la population totale s'élève à environ 7 300 personnes.

Le C.E.C. de Frobisher Bay, avec un effectif de six employés, est chargé des deux cinquièmes des Territoires. Il dessert 24 collectivités regroupant une population globale de plus de 8 000 habitants. Le personnel s'intéresse à l'emploi dans la région de Baffin et à la mise en valeur d'une nouvelle mine de plomb et de zinc dans la baie Strathcona.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de cette période, les C.E.C. des T.N.-O. ont reçu 4 739 inscriptions et accepté 4 667 renouvellements. Pour aider ces clients à trouver un emploi, les C.E.C. ont organisé 9 329 présentations touchant 4 935 emplois vacants, ce qui leur a permis de placer plus de 3 380 travailleurs.

La Direction générale du développement de l'emploi a dépensé environ 2,52 millions de dollars pour différents programmes qui ont procuré 555 emplois. Dans le cadre des projets de développement communautaire et des projets de services communautaires du Canada, des crédits totalisant 663 000 $ ont servir à créer 170 emplois dans des domaines divers comme l'exploitation forestière, la rénovation des collectivités, la santé, l'enseignement et la formation.

Le Programme d'aide à la création locale d'emplois a consacré environ 1,5 million de dollars au financement de 27 projets créant ainsi 162 emplois dans des secteurs tels que l'exploitation forestière, la couture, la boulangerie, la restauration, etc.

Grâce au Programme Été Canada, quelque 326 000 $ ont été alloués à 38 projets, ce qui a procuré de l'emploi à 220 jeunes.

Le Programme d'emploi pour les innovations technologiques a versé une subvention de 32 000 $; trois emplois ont pu ainsi être créés dans les domaines de la recherche et de l'analyse.

Le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada est administré en vertu d'une entente entre la Commission et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La dernière entente, signée le 2 mai 1978, devait expirer le 31 mars 1981, mais elle a été prolongée, elle cherche de plus à encourager la préparation de programmes de formation en accord avec l'industrie.

La commission a acheté environ 47 800 jours de formation au département de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest et ce, afin de permettre le perfectionnement professionnel de quelque 900 stagiaires, la formation d'environ 400 apprentis et le recyclage scolaire de quelque 100 autres.

En outre, il y eu signature de 431 contrats en vertu du Programme de formation industrielle de la main-d'oeuvre du Canada; ces contrats intéressaient environ 800 stagiaires.

Grâce au Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada, 20 travailleurs ont obtenu une subvention pour la recherche d'un emploi loin de leur domicile, 13 personnes ont bénéficié d'une allocation de déménagement ce qui leur a permis d'accepter un emploi dans une autre région et deux autres ont reçu une allocation spéciale de déplacement.

Les dépenses totales à ce titre s'élevaient à environ 12 000 $. Enfin, des subventions de prospection ont été accordées à 10 personnes qui cherchaient du travail et 16 autres ont reçu une allocation de déplacement afin d'accepter un emploi dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1981-1982, le programme Extension a été offert à Baker Lake, à Fort Good Hope, à Eskimo Point, à Fort-Résolution, à Igloolik, à Wrigley, à Pond Inlet, à Pangnirtung, à Fort-Providence, à Cambridge Bay, à Tuktoyaktuk, à Rae-Edzo et à Yellowknife. Au total, 13 agents d'Extension étaient en poste dans les Territoires du Nord-Ouest.

Projets pour 1982-1983

Au début de 1982, un nouveau bureau ouvrira ses portes à Norman Wells. Celui-ci sera également en liaison étroite avec les employeurs installés dans ce secteur afin de mieux répondre aux besoins généraux. Il s'occupera plus spécialement de l'emploi relié aux deux grands projets : celui de l'*Esso Resources* et celui du pipeline allant de Norman Wells à Zama, dans le nord de l'Alberta.

Le changement prévu des limites administratives des Territoires du Nord-Ouest affectera plusieurs secteurs desservis par les C.E.C. Trois agglomérations relèveront en effet de Frobisher Bay, ce qui entraînera une hausse de population d'environ 200 personnes. Le secteur du CEC d'Inuvik sera par contre modifié, ce qui représentera une diminution d'environ 1 000 personnes. Les localités retirées de ce secteur seront rattachées au C.E.C. de Yellowknife. Toutes ces modifications sont entrées en vigueur le 1er avril 1982 pour mieux refléter la situation sociale, politique et économique des T.N.-O.

Tous les efforts seront faits afin de conserver de bonnes relations de travail avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les autres ministères fédéraux, et ce, pour permettre une meilleure coordination des activités. Un plan dynamique de mise en marché, lancé au cours des premiers mois de 1982, sera continué tout au long de 1982-1983 en vue d'encourager la planification de la main-d'oeuvre.

Yukon

Attributions

La commission travaille en étroite collaboration avec les employeurs et les employés afin de répondre à leurs demandes dans le domaine de l'embauche et de l'emploi. A cette fin, elle a recours à un vaste éventail de programmes et de services, entre autres, les Centres d'Emploi du Canada (C.E.C.), l'orientation professionnelle, les services d'embauche, la formation, l'aide en cas de déplacement, le contrôle des travailleurs non immigrants, l'aide à l'adaptation industrielle et le Régime d'assurance-chômage. Le fonctionnement des services de la commission au Yukon relève du directeur de cette région.

Le gouvernement fédéral et celui du Yukon s'occupent également de la question de l'élaboration d'une politique en matière d'emploi et d'immigration. Le Comité des besoins en main-d'oeuvre du Yukon, constitué de représentants des gouvernements territorial et fédéral, se réunit plusieurs fois par année.

Travaux accomplis en 1981-1982

La commission a mis l'accent sur le maintien et l'amélioration des services dans toutes les régions du Yukon. En plus des activités du personnel en poste à Whitehorse, les travailleurs du programme Extension ont continué de proposer des services d'emploi à la population active locale.

Le Centre d'Emploi du Canada pour étudiants a fonctionné de février à août 1981. L'étudiant diplômé chargé de ce programme est entré en relation avec tous les étudiants du niveau postscolaire du Yukon pour déterminer leurs besoins et trouver les débouchés correspondants. De plus, deux étudiants ont également aidé les élèves du niveau secondaire du Yukon à chercher un emploi d'été. Pour ce faire, ils ont rendu visite aux employeurs éventuels de cette région et aux écoles secondaires. Dans ces dernières, ils ont organisé des cours rapides sur les techniques de recherche d'emploi ainsi qu'un programme de relations publiques. En 1981, 1 038 étudiants se sont inscrits en vue d'un emploi et 572 ont été placés.

Un spécialiste de l'emploi des autochtones a travaillé en étroite collaboration avec les autochtones afin de faire correspondre leurs besoins aux programmes particuliers de la commission.

Les services du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada ont continué d'offrir pratiquement tous les cours proposés par le Centre d'études professionnelles et techniques du gouvernement du Yukon, tant à Whitehorse que dans les collectivités éloignées.

En 1981-1982, environ 35 000 journées de formation ont été achetées aux termes de l'accord signé en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes*. Ces cours comprenaient des cours préparatoires à la formation professionnelle, de même que des cours spécialisés à plein temps et à temps partiel. De plus, 13 stagiaires ont été dirigés vers des établissements d'enseignement du Sud, principalement en Colombie-Britannique.

Le Programme de formation industrielle de la main-d'oeuvre du Canada a accordé des subventions aux employeurs qui embauchent et forment des chômeurs et des travailleurs aux besoins spéciaux et qui permettent à leurs employés de se recycler. Au total, 143 contrats visant 463 stagiaires, ont été signés avec des employeurs. De plus, deux importants contrats aux termes de la Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée ont été négociés avec deux grandes sociétés minières. Ces contrats comportent le choix et l'embauche de 29 nouveaux apprentis dans les trois métiers suivants : mécanicien de machinerie lourde, électricien industriel et mécanicien-monteur. Ils s'étendent sur une période de deux ans et l'on prévoit que des contrats permettant la formation d'autres apprentis seront proposés tous les ans.

Le Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada aide les travailleurs à chercher un emploi loin de leur domicile et à déménager éventuellement, à accepter un travail temporaire dans d'autres régions, à se rendre à des Centres d'Emploi du Canada pour y obtenir les services qu'ils ne peuvent se procurer chez eux, ainsi qu'à se déplacer pour suivre un cours de formation. Pendant l'année, on a octroyé deux subventions pour des emplois temporaires, une, pour la recherche d'emploi et l'autre, à des fins de relogement.

Les activités reliées à Emploi et Assurance se sont réparties de la façon suivante : 10 340 dossiers d'inscription en vue d'un emploi, 5 110 présentations et 1 821 placements. En outre, 406 visites ont été faites à des employeurs. Dans le secteur de l'assurance-chômage, on a traité 3 449 demandes de prestations.

Les quatre projets Extension, mis en place dans les collectivités de Watson Lake, de Haines Junction, de Dawson et de Mayo ont été menés à bien.

Les crédits destinés au Yukon dans le cadre du Programme d'Été Canada 1982 s'élèvent à 458 000 $; les travaux de préparation et d'examen ayant été dans leur ensemble terminés le 31 mars 1982. Tout comme en 1981-1982, Été Canada 1982 remplace en bonne partie tous les programmes internes et externes d'emploi d'été destinés aux jeunes.

Le Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE) a permis d'approuver des projets totalisant 698 330 $ pendant l'année. Comme ces projets sont à long terme, le montant précédent contient un report de 1981-1982; de nombreux projets auront besoin de fonds supplémentaires au cours des prochaines années financières.

Trois nouveaux projets de développement de l'emploi ont été lancés pendant l'année; deux ont remplacé Canada au travail. Voici quelques détails sur leurs objectifs et leur mode de fonctionnement :

Le Programme de développement communautaire du Canada a été conçu pour aider les organismes locaux à élaborer et à diriger des activités proposant des emplois à court terme dans le cadre de projets communautaires dans des régions où le taux de chômage est élevé. Au total, 17 projets ont été approuvés créant 94 emplois au coût de 386 000 $.

Le Programme de services communautaires du Canada cherche à créer des emplois dans le domaine des services communautaires. Ce programme d'emploi à long terme permet de financer des projets sur une période de trois ans, à un taux décroissant. Neuf projets ont été approuvés, créant ainsi 49 emplois au coût de 249 000 $.

Le Programme d'emploi pour les innovations technologiques tend à proposer des emplois aux diplômés du niveau postscolaire dans les domaines techniques et scientifiques qui n'ont pas réussi à trouver un emploi dans leur spécialité. Deux projets représentant un montant de 13 949 $ ont été approuvés.

Le Programme destiné aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi, s'adresse à ceux qui n'ont pas réussi à trouver un emploi permanent depuis un certain temps et qui, en raison d'une invalidité quelconque, ou de tout autre empêchement lié à l'emploi, ne pourraient en obtenir un sans ce programme. Neuf emplois ont été créés dans ce contexte au coût de 64 000 $.

On a continué de consacrer beaucoup de temps et d'efforts à la planification de la main-d'oeuvre pouvant travailler au pipeline de la route de l'Alaska ou au projet de mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort. Les autres activités de planification et de développement relatives à des projets économiques actuels et prévus ont été continuées.

Projets pour 1982-1983

La commission mettra l'accent sur l'amélioration des services au Yukon. Elle entend continuer à coordonner et à intégrer le service unifié; élargir les services offerts par le biais des programmes actuels; lancer et encourager les services dispensés par l'intermédiaire des projets Extension; sensibiliser les employeurs aux services offerts pour embaucher, garder et perfectionner leur main-d'oeuvre; maintenir les services de la C.E.I.C. aux autochtones; coordonner la réalisation de nouvelles initiatives économiques; enfin planifier la demande reliée à l'emploi et à la formation pour des projets réalisés au Yukon.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	25 443	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	16 881	66,3
Croissance économique	7 096	27,9
Administration et soutien	1 342	5,3
Progrès social et culturel	110	0,4
Souveraineté et sécurité	14	0,1

Commission canadienne des transports

Comité des transports aériens

Attributions

Le Comité des transports aériens (C.T.A.) délivre des permis d'exploitation de services aériens commerciaux aux transporteurs aériens. Il contrôle les opérations de ces derniers au Canada et conseille le ministre des Transports en matière d'aviation civile.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des contrats de réseau avancé de pré-alerte (RAPA) ont été octroyés à la *Pacific Western Airlines Limited* (P.W.A.) en vue de l'établissement d'un pont aérien nord-sud et à la *Nordair Limited* pour celui d'un pont latéral (est-ouest). Le tableau suivant montre le système de classement utilisé par la Commission pour l'émission de permis d'exploitation, plus amplement décrit ultérieurement.

Classification des services aériens

Classe :	Service commercial (intérieur)
1	régulier à horaire fixe
2	régulier entre points déterminés
3	entre points déterminés (selon les besoins)
4	affrètement
7	spécialisé
	Service commercial (international)
8	à horaire fixe
9-2	régulier entre points déterminés
9-4	affrètement

Groupes d'avions selon le poids

A à H	légers à lourds
A-RW	à voilure tournante - légers
C-RW	à voilure tournante - moyens

District de Keewatin

Le Comité des transports aériens a tenu à Rankin Inlet (T.N.-O.) et à Churchill (Man.) des audiences publiques au cours desquelles il a fait une étude de la qualité globale des services aériens commerciaux à destination et en provenance de ce secteur, et des requêtes se rattachant à ces services.

Autorisations accordées

Calm Air International Limited

Autorisation d'annuler la dispense accordée à la *Lambair Limited* relativement à un permis de classe 4, à Churchill (Man.) l'autorisant à affréter des services d'expéditeurs de marchandises contre paiement à un taux unitaire.

Autorisation d'ajouter l'utilisation d'aéronefs du groupe E à un permis autorisant l'exploitation, à partir d'une base située à Rankin Inlet (T.N.-O.), d'un service de classe 4, groupe C, et ordre de désigner Rankin Inlet comme "point ouvert" dans le cadre d'un service de classe 4, assuré au moyen d'aéronefs du groupe E.

Adjonction des points Churchill, Lynn Lake (Man.) et Cullaton Lake (T.N.-O.) à son permis; le titulaire étant toutefois limité à l'utilisation d'aéronefs des groupes C et E.

Lambair Limited

Modification d'une condition d'un permis de classe 4 qui autorise l'exploitation, à partir d'une base située à Churchill (Man.), d'un service de classe 4, par suppression d'une restriction relative au nombre et au type d'aéronefs du groupe E.

Keewatin Air Limited

Autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe C, ajoutée au permis qui autorise l'exploitation, à partir d'une base située à Rankin Inlet (T.N.-O.), des services des classes 4 et 7, groupes A et B.

Yukon, centre et ouest des Territoires du Nord-Ouest

Des audiences publiques ont été tenues à Whitehorse (Yukon), à Inuvik et à Yellowknife (T.N.-O.) pour déterminer la qualité des services aériens dans les régions auparavant desservies par la *Northward Airlines Limited* et pour entendre les témoignages au sujet de plusieurs requêtes et d'avis de propositions de transfert des services aériens commerciaux au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le C.T.A. a jugé que "la meilleure façon de répondre aux besoins en services aériens commerciaux au Yukon de même qu'au centre et à l'ouest des Territoires du Nord-Ouest est de distribuer des autorisations à plusieurs transporteurs plutôt qu'à un seul."

Autorisations accordées

Simpson Air Limited (The Northern Commuter)

Modification d'un permis de classe 3, groupes A, B et C, autorisant un service entre Fort Simpson, Fort-Liard, Nahanni Butte et Wrigley (T.N.-O.), Fort Nelson, Fort St. John et Dawson Creek (C.-B.) par l'adjonction du point Yellowknife (T.N.-O.).

Ram Air Charter Limited
Exploitation d'un service de classe 3, groupes A et B, entre Fort McPherson, Aklavik, Tuktoyaktuk et Inuvik (T.N.-O.) et Old Crow (Yukon).

Aklavik Flying Service Limited
Exploitation d'un service de classe 3, groupes B et C, entre Inuvik, Fort McPherson, Aklavik, Tuktoyaktuk, Sachs Harbour, Cape Parry et Paulatuk (T.N.-O.).

Nahanni Air Services Limited
Exploitation d'un service de classe 3, groupes A, B et C, entre Norman Wells, Fort Franklin, Fort Good Hope, Fort Norman et Inuvik (T.N.-O.).

Northwest Territorial Airways Limited
Modification d'un permis de classe 3, autorisant un service entre Yellowknife, Hope Lake, Port-Radium/Sawmill Bay, Coppermine, Holman, l'île Melville, Lady Franklin et Cambridge Bay (T.N.-O.) par l'adjonction des points Gjoa Haven, Spence Bay et Pelly Bay (T.N.-O.), et en annulant les conditions suivantes : a) en desservant Holman, le titulaire doit se limiter au service entre Holman et l'île Melville au moyen de vols à taux unitaires entre Yellowknife et l'île Melville; b) en effectuant son service de Yellowknife à Coppermine, le titulaire doit se limiter aux vols qui continuent au-delà de Coppermine jusqu'à l'île Lady Franklin et (ou) Cambridge Bay et qui retournent directement à Yellowknife; c) en effectuant son service de Yellowknife à Cambridge Bay, le titulaire doit se limiter aux vols qui continuent au-delà de Cambridge Bay jusqu'à l'île Lady Franklin et à Coppermine et qui retournent directement à Yellowknife.

Modification d'un permis de classe 2 autorisant un service entre Yellowknife, Cambridge Bay et Coppermine (T.N.-O.), se limitant à l'usage de quatre aéronefs du groupe D et quatre du groupe F et par l'adjonction du point Holman et l'annulation des conditions suivantes : a) en effectuant son service de Yellowknife à Coppermine, le titulaire doit se limiter aux vols qui continuent au-delà de Coppermine jusqu'à Cambridge Bay et qui retournent directement à Yellowknife; b) en effectuant son service de Yellowknife à Cambridge Bay, la compagnie titulaire doit se limiter aux vols qui continuent au-delà de Cambridge Bay jusqu'à Coppermine et qui retournent directement à Yellowknife.

Northward Airlines Limited et Kenn Borek Air Limited
Rejet de la proposition de la *Northward Airlines Limited* (représentée par son syndic de faillite, *Touche, Ross Limited*) et de la *Kenn Borek Air Limited* en vue du transfert, de la première Compagnie à la seconde, des services aériens ou de parties de ceux-ci.

Annulation d'un service de classe 4, groupe C à partir d'une base située à Cambridge Bay (T.N.-O.); d'un service de classe 4, groupe C à partir d'une base située à Yellowknife (T.N.-O.); d'un service de classe 3, groupes B, C et E entre Dawson, Old Crow, Clinton Creek, Mayo et Whitehorse (Yukon), Inuvik, Paulatuk, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk et Fort McPherson (T.N.-O.); d'un service de classe 2, groupes B et C entre Norman Wells, Fort Norman, Fort Franklin, Fort Good Hope, Fort McPherson, Aklavik, Inuvik et Tuktoyaktuk (T.N.-O.); d'un service de classe 3, groupes C et E (le groupe E étant limité au type d'aéronef Fairchild F-27) entre Cambridge Bay, Gjoa Haven, Spence Bay, Pelly Bay, Repulse Bay, Sachs Harbour, Holman, Coppermine, Yellowknife, Norman Wells, Fort Norman, Fort Franklin, Wrigley et Fort Simpson (T.N.-O.); Watson Lake et Whitehorse (Yukon).

Autorisation accordée à la *Kenn Borek Air Limited* en vue de l'exploitation d'un service de classe 3, groupes C et D entre Inuvik, Aklavik, Tuktoyaktuk, Fort McPherson, Paulatuk et Sachs Harbour.

Northward Airlines Limited et Trans North Turbo Air Limited
Rejet de la proposition de la *Northward Airlines Limited* (représentée par son syndic de faillite, *Touch, Ross Limited*) et de la *Trans North Turbo Air Limited* en vue du transfert de la première compagnie à la seconde des services ou de parties de ceux-ci.

Annulation d'un service de classe 4, groupe E (se limitant au type d'aéronef Fairchild F-27) à partir d'une base située à Whitehorse (Yukon); un service international d'affrètement de classe 9-4, groupe E, à partir d'une base située à Whitehorse (Yukon); un service de classe 2, groupes C et E (le groupe E étant limité au type d'aéronef Fairchild F-27) entre Whitehorse, Mayo, Dawson (Yukon) et Inuvik (T.N.-O.); un service de classe 3, groupes B, C et E entre Dawson, Clinton Creek, Old Crow, Mayo et Whitehorse (Yukon), Inuvik, Paulatuk, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk et Fort McPherson (T.N.-O.).

Autorisation accordée à la *Trans North Turbo Air Limited* en vue de l'exploitation d'un service de classe 2, groupes B, C et D entre Whitehorse, Mayo, Dawson et Old Crow (Yukon), et Inuvik (T.N.-O.) avec interdiction, pour une période de trois ans, aux titulaires de classe 4 de desservir les points de cette route.

Beaufort Flying Service Limited
Rejet de la requête de la *Beaufort Flying Service* Limited en vue de l'annulation d'une condition de son permis.

Simpson Air (1981) Limited
Autorisation accordée à Marshall Stanley Paul Jones, Margaret Ann Belair, Noreen Ada Grant et Edward James Grant qui proposent l'incorporation d'une compagnie sous la raison sociale *Simpson Air (1981) Limited* et l'exploitation d'un service d'affrètement de classe 4, groupes A et B, à partir d'une base située à Cambridge Bay (T.N.-O.).

Air North Charter and Training Limited
Modification d'une condition de son permis de classe 4, groupes A et B, afin de permettre l'exploitation des services d'affrètement entre Whitehorse, Mayo et Dawson (Yukon), et Inuvik (T.N.-O.) et ce pour une période de trois ans.

Alkan Air Limited
Modification d'une condition de son permis de classe 4, afin de permettre l'exploitation des services d'affrètement de groupes A et B entre Whitehorse, Mayo et Dawson (Yukon) et Inuvik (T.N.-O.), et ce pour une période de trois ans.

Autres

Beaufort Flying Service Limited
Transfert d'actions de la *Beaufort Flying Service Limited*, titulaire d'un permis de classe 4, groupe A, à partir d'une base située à Tuktoyaktuk (T.N.-O.), de Cecil E. Rilling à la *Herschel Island Transport Limited*; suspension de permis des classes 4 et 9-4, autorisant l'exploitation des services d'affrètement à partir d'une base située à Tuktoyaktuk (T.N.-O.); lesdits permis devant être annulés si le titulaire ne rétablit pas le service le ou avant le 31 août 1982.

Bradley Air Services Limited (First Air)
Modification d'un permis de classe 3, groupes C et D, autorisant un service entre Frobisher Bay, l'île Broughton, Pangnirtung, Cape Dyer, Cape Dorset, Coral harbour, Clyde River (Cap Christian), Igloolik, Hall Beach, Pelly Bay, Repulse Bay, Arctic Bay/Nanisivik et Pond Inlet (T.N.-O.) de manière à supprimer l'interdiction d'exploiter un service local entre Pelly Bay et Repulse Bay et en annulant le point Cape Dyer (T.N.-O.); modification d'un permis de classe 4, groupes A, B, C, D et E, autorisant un service d'affrètement à partir d'une base située à Resolute Bay (T.N.-O.) en suspendant l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe A.

Buffalo Airways Limited
Exploitation d'un service de classe 3, groupe D, entre Hay River, Pine Point et Fort Smith (T.N.-O.) avec interdiction de fournir un service direct entre Hay River et Fort smith; autorisation d'ajouter un service de classe 7, groupe A au permis du titulaire; modification de permis de classes 4, groupes A-RW et C-RW et 7, groupe A-RW en autorisant des services de classes 4 et 7 au moyen d'aéronefs des groupes A-RW, B-RW et C-RW.

Calm Air International Limited (Calm Air)
Modification d'un service de classe 3, groupe E, entre Churchill (Man.), Baker Lake, Rankin Inlet, Coral Harbour, Hall Beach et Yellowknife (T.N.-O.) de manière à supprimer le point Hall Beach.

Fort Smith Air Service Limited
Transfert d'actions de *Fort Smith Air Service Limited* de Frank G. Tupper à Charles LeRoy Schaefer; abolition d'une suspension visant l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe C en vertu d'un permis de classes 4 et 7, groupes A, B et C, à partir d'une base située à Fort Smith (T.N.-O.).

Inuvik Coastal Airways Limited
Transfert d'actions de la *Inuvik Coastal Airways Limited* de la *Tuk Traders Limited* à Mervin McKerral; le titulaire exploite un service d'affrètement de classe 4, groupe C, à partir d'une base située à Inuvik (T.N.-O.).

Kenn Borek Air Limited
Annulation d'un service de classe 4, groupe D, à partir d'une base située à Frobisher Bay (T.N.-O.); modification d'un permis de classes 4 et 7, groupes A, B, C et D, autorisant un service à partir d'une base située à Resolute Bay (T.N.-O.), de manière à annuler l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe A; modification d'un permis international d'affrètement de classe 9-4, groupes A, B, C et D, en annulant l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe A.

Klondyke Air Charter Services Limited
Suspension d'un permis de classe 4, groupes A et B, autorisant un service d'affrètement à partir d'une base située à Dawson (Yukon).

Koenen's Air Service Limited
Modification d'un permis de classe 4, groupes A, B et C, autorisant un service à partir d'une base située à Yellowknife (T.N.-O.) de manière à suspendre l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe B.

L & A Aviation Limited (Landa Aviation)
Modification d'un permis de classe 4, groupes A et B, autorisant un service à partir d'une base située à Hay River (T.N.-O.), en changeant la raison sociale du titulaire pour la *L & A Aviation Limited*, qui exerce son activité sous le nom commercial de *Landa Aviation*.

Lambair Limited
Suspension d'un groupe de permis autorisant des services des classes 3, 4 et 9-4.

Ontario Central Airlines Limited se voit accorder une dispense du Règlement sur les taxes de mise en place pour les services d'affrètement entre Thompson et Churchill (Man.) exploités au moyen d'aéronefs DC-3.

Normair Limited
Annulation d'un service d'affrètement de classe 4, groupe A, à partir d'une base située à Pine Point (T.N.-O.).

Northward Airlines Limited
Transfert d'un service entre Norman Wells, Fort Norman et Fort Franklin (T.N.-O.) de la *Northward Airlines Limited* à *Nahanni Air Services Limited*, en vertu d'un permis de classe 3.

Northwest Territorial Airways Limited
Modification d'un permis expérimental de classe 2, groupe F, autorisant un service entre Yellowknife, Rankin Inlet et Frobisher Bay (T.N.-O.), de manière à en faire un permis permanent; modification d'un permis de classe 3, groupes D et F, autorisant un service entre Yellowknife, Hope Lake (suspendu), Port-Radium/Sawmill (suspendu), Coppermine, Holman, île Melville, île Lady Franklin, Cambridge Bay, Gjoa Haven, Spence Bay et Pelly Bay (T.N.-O.) en annulant l'autorisation de desservir le point île Melville.

Pacific Western Airlines Limited
Modification d'un permis de classe 2, groupe F, autorisant un service entre Winnipeg (Man.), Yellowknife (T.N.-O.) et Whitehorse (Yukon), en annulant l'autorisation de desservir Winnipeg; et ultérieurement, annulation de l'autre partie du service.

Page Flight Services Limited
Transfert d'actions de la *Page Flight Services Limited* de Michael Eugene Regan à la *Norwel Developments Limited*; le titulaire est autorisée à exploiter des services de classes 4 et 7, à partir d'une base située à Norman Wells (T.N.-O.).

Ptarmigan Airways Limited
Dispense d'une condition énoncée à un permis de classe 3, autorisant un service entre Yellowknife, Snowdrift, Lac la Martre, Rae, Fort-Résolution, Pine Point et Hay River (T.N.-O.) de manière à permettre, pour une période d'un an, un service sans escale entre Yellowknife et Hay River, le vendredi soir et le dimanche.

Simpson Air Limited
Modification d'un permis de classe 3, groupes A, B et C, autorisant un service entre Fort Simpson, Fort-Liard, Nahanni Butte et Wrigley (T.N.-O.), Fort Nelson, Dawson Creek et Fort St John (C.-B.), en changeant pour *Simpson Air Limited* la raison sociale du titulaire qui exerce son activité sous le nom commercial de *The Northern Commuter*; transfert d'un permis de classe 4, groupe A, exploité à partir d'une base située à Fort-Liard (T.N.-O.) de Urs et Marianne Schildknecht qui proposent l'incorporation d'une compagnie sous la raison sociale *Liard Air Limited*; transfert d'un permis de classes 4, 7 et 9-4, groupes A, B et C, autorisant des services à partir d'une base située à Fort Simpson (T.N.-O.) à la *Simpson Air (1981) Limited*.

Spur Aviation Limited
Adjonction d'une autorisation d'exploiter un service de vol récréatif à un permis de classe 7 autorisant l'entraînement au vol.

Terr-Air (Territorial Airways Limited)
Transfert d'actions de la *Terr-Air (Territorial Airways Limited)* de John William Rolls et Margaret Rolls à la *Explorair Helicopters Limited*; le titulaire est autorisé à exploiter un service de classe 4, groupe A-RW, à partir d'une base située à Ross River (Yukon).

Totem Air Limited
Cession d'actions de *I.M.S. Limited*, John Richard (Bud) McBride et Robert S. McBride à Robert H. Martin, George S. Czirjak, Robert Simmons et Robert G. Martin qui proposent l'incorporation d'une compagnie sous la raison sociale *Chad-Commercial Helicopters Inc.*

Trans North Turbo Air Limited
Autorisation temporaire d'affréter des services contre paiement à un taux unitaire entre Whitehorse et Yellowknife en vertu d'un permis de classe 4, groupes A, B, C et D; modification d'un groupe de permis en changeant la raison sociale du titulaire pour *Trans North Turbo Air Limited* qui exerce son activité sous le nom commercial de *Trans North Air*.

Wardair Canada (1975) Limited
Annulation de services de classes 4, 7 et 9-4, à partir d'une base située à Yellowknife (T.N.-O.).

Whitehorse Flying School Limited
Modification de permis de classe 4, groupe A et de classe 7, groupes A et B, autorisant des services à Whitehorse (Yukon) de manière à suspendre l'autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe B.

Comité des transports par eau

Attributions
a) *Loi sur les transports*
Le Comité des transports par eau est chargé de l'application de la *Loi sur les transports* qui régit le transport de marchandises et de passagers par navire entre les ports canadiens des zones maritimes et intérieures sujettes à la loi par un ordre du gouverneur en conseil.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de la saison 1981, la Commision a étudié sept requêtes en exploitation de services dans le secteur du fleuve Mackenzie et dans l'Arctique de l'Ouest. Elle a autorisé l'émission de cinq licences permettant à 231 navires jaugeant 195 000 tonnes brutes; deux requêtes ont été retirées.

Titulaires de permis

Bassin du fleuve Mackenzie:

Cooper Barging Services Limited;
Northern Transportation Company Limited;
Arctic Transportation Limited;
Norsask Marine Limited;
Len Cardinal Transport Limited;

Arctique de l'Ouest :
Northern Transportation Company Limited;
Arctic Transportation Limited.

b) *Cabotage*
Aux termes du Règlement d'exemption du cabotage établi conformément à la Partie XV de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, le Comité des transports par eau est chargé de renseigner le ministre du Revenu national sur la disponibilité de navires canadiens de faire du cabotage lorsqu'un navire étranger a demandé un permis identique pour le cabotage dans les eaux canadiennes. En 1981, le Comité a reçu deux demandes de permis autorisant les dragueurs, le *Geopotes IX* et l'*Aquarus*, battant pavillon étranger, à faire des travaux dans la mer de Beaufort à l'intérieur des limites canadiennes de 12 milles. Dans chaque cas, le Comité a informé Revenu Canada qu'aucun navire canadien dûment équipé n'était disponible, et les requérants ont reçu une autorisation temporaire.

Commission d'énergie du Nord canadien

Attributions

La Commission d'énergie du Nord canadien est une société de la Couronne créée en vertu de la *Loi sur la Commision d'Énergie du Nord canadien*. Elle se charge, sur le plan commercial, de la planification, de la construction et de la gestion de services publics, et principalement d'installations électriques. C'est dans ce but qu'elle est autorisée à déterminer les besoins d'un service public et à construire des centrales dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

La Commission est le principal producteur d'énergie électrique dans le Nord canadien et elle exploite les principaux réseaux de lignes de haute tension. Elle assure aussi le fonctionnement des systèmes communautaires de chauffage, de distribution d'eau et d'égout dans plusieurs localités.

La Commission, selon la loi, doit être financièrement indépendante dans chacune des zones tarifaires, tel que prévu par la loi. Les tarifs demandés pour les services publics doivent assurer un revenu suffisant pour permettre à la Commission d'acquitter l'intérêt sur les investissements, de rembourser le capital au cours d'un nombre d'années qui correspond à la durée prévue d'exploitation, de payer l'entretien et l'administration, et d'accumuler un fonds pour faire face aux dépenses imprévues ou aux cas d'urgence.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de cette période, la Commission a assuré la distribution de l'électricité, au détail, dans 49 communautés des T.N.-O. et dans quatre communautés du Yukon, ainsi qu'à Field (C.-B.). La Commission a aussi fourni l'électricité, en gros, aux distributeurs de Yellowknife, de Whitehorse, de Haines Junction, de Ross River, de Carmacks et de Keno. Ce service provenait de 7 centrales hydro-électriques et de 52 centrales diesel situées à proximité des localités.

La Commission a aussi fourni, au détail, les services de chauffage central, d'eau et d'égout à Inuvik (T.N.-O.), ainsi que, en gros, le chauffage central aux bureaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à Frobisher Bay. Par souci d'économie de l'énergie et d'efficacité, la Commission a fourni la chaleur perdue de ses centrales diesel à différents clients de Dawson (Yukon), de Cambridge Bay, d'Igloolik et de Rankin Inlet (T.N.-O.).

En janvier 1981, un comité fut établi afin d'étudier la situation du Nord en matière d'énergie. Il était composé de représentants de l'É.M.R., du MAINC, de la C.É.N.C. et des deux gouvernements des territoires. Au cours de la série de réunions qui ont suivi, le comité a étudié attentivement la situation de l'approvisionnement, de la demande et de la tarification dans les régions, a analysé les données et a proposé des options afin de résoudre les divers problèmes. En décembre 1981, une ébauche de document à ce sujet a été préparée et un exemplaire, transmis à chacun des membres du comité.

La Commission a participé à une enquête menée à son sujet par un sous-comité spécial du Comité permanent des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Le sous-comité a étudié le fonctionnement de la Commission et a tenu des audiences publiques dans diverses agglomérations du Nord.

La Commission a fait une présentation officielle au sous-comité durant les audiences tenues le 21 septembre 1981 à Yellowknife et le jour suivant à Whitehorse. Le sous-comité n'avait pas présenté son rapport au Parlement à la fin de l'année financière.

On a estimé la production totale d'électricité à 2 832 904 800 MJ, dont 1 770 026 400 MJ de production hydro-électrique et 1 062 878 400 MJ de production diesel, ce qui constitue une augmentation de 69 703 200 MJ ou de 2,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au Yukon, les ventes d'électricité ont été d'environ 1 194 120 000 MJ, soit une augmentation de 0,9 p. 100. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les ventes ont diminué de 3,7 p. 100 par rapport à l'année précédente pour atteindre environ 1 352 160 000 MJ. La consommation de pointe non simultanée de toutes les exploitations, au cours de l'année, a été établie à 144 960 kW, soit une augmentation de 2,4 p. 100 sur la consommation de pointe non simultanée de 141 503 kW en 1980-1981.

Projets pour 1982-1983

Les principales données statistiques d'exploitation pour l'année financière 1982-1983 sont les suivantes :

Production prévue d'électricité	3 175 250 400 MJ
Ventes prévues d'électricité	2 867 040 000 MJ
Ventes prévues de chauffage central	413 010 x 10^3 MJ
Consommation prévue de carburant (production diesel et système de chauffage central)	119 992 809 litres
Total d'années-personne	348
Total des communautés desservies directement par la Commission	54
Total des communautés desservies indirectement par la Commission (approvisionnement en gros des distributeurs locaux)	6

Parmi les principaux projets d'investissement proposés pour l'année financière 1982-1983 mentionnons :

Achat de deux blocs de turbine à gaz, transportables par avion	1 376 000 $
Installation d'un réacteur à la sous-station de Yellowknife	75 000
Achat d'un camion excavateur à Fort Smith	130 000
Augmentation du stockage du carburant à Whitehorse avec le matériel de filtration	75 000
Système de relai pour les régulateurs protecteurs automatiques de tension à Taltson	60 000
Modification et amélioration des systèmes de machinerie et de refroidissement pour les blocs à la centrale de Dawson	250 000
Installation des nouveaux services électriques améliorés à Dawson	125 000
Construction d'une ligne de transmission électrique pour des nouveaux services à Norman Wells	100 000
Extension des lignes de distribution à Tuktoyaktuk	65 000
Extension des lignes de distribution à Rankin Inlet	75 000
Installation d'un bloc de 30 kW et enlèvement d'un autre de 115 kW à Repulse Bay	168 000
Conversion au service triphasé de 2 400/4 160 V, à Repulse Bay	70 000
Conversion du réseau à un système de surface à Holman	60 000
Achat et installation d'un bloc de 300 kW, et enlèvement du bloc de 100 kW à Hall Beach	300 000
Extension des lignes de distribution à Faro	100 000

Commission de la Fonction publique du Canada

Attributions

La Commission de la Fonction publique du Canada (C.F.P.) voit à l'application de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, qui permet l'égalité d'accès à la fonction publique pour tous les Canadiens. La C.F.P. élabore et veille à l'application des normes précises de sélection des candidats aux emplois dans la fonction publique, prévoit des mécanismes d'appel dans les cas de contestations de nominations et vérifie comment chacun des ministères s'occupe de la dotation. La C.F.P. met également sur pied des programmes de formation des fonctionnaires et offre des conseils à cet effet.

Dans le Nord, l'élaboration des orientations au sujet de l'emploi dans la fonction publique relève de la C.F.P. et des ministères fédéraux qui y exercent un mandat.

Travaux accomplis en 1981-1982

La Direction générale de la dotation, en pleine activité dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon depuis plus de trois ans, a continué à offrir un éventail complet de services dans le domaine de la dotation en personnel aux ministères et organismes fédéraux au nord du 60e.

Les bureaux de district à Whitehorse et à Yellowknife ont dispensé à la population un service permanent d'orientation et d'information sur les emplois. Les fonctionnaires ont aussi fait bénéficier les gestionnaires fédéraux en place de leur aide et de leurs conseils en matière de personnel.

Pendant l'année 1981-1982, une importance toute spéciale a été accordée à la mise en application des lignes directrices de la C.F.P. concernant la dotation en personnel dans le Nord. Le but de cette politique est d'encourager les ministères fédéraux à embaucher et à préparer les résidants, y compris les autochtones, à occuper des postes dans le Nord aussi souvent que possible.

Une évaluation des effets de la politique "dotation en personnel dans le Nord", menée par la C.F.P. en 1981, révèle qu'elle a remporté un certain succès. Depuis sa mise en application en juin 1980, la plupart des postes administratifs ou techniques de niveau inférieur à ceux de la gestion supérieure ont été comblés par des résidants qualifiés du Nord. Dans la catégorie scientifique et professionnelle, en particulier dans les domaines des soins de santé et de l'ingénierie, la pénurie de résidants du Nord qualifiés a nécessité l'embauche de candidats provenant du sud du 60e. Quoique cette politique n'ait pas eu d'effet direct sur l'embauche d'autochtones, la C.F.P. estime qu'elle a encouragé les ministères à recourir au Programme des carrières du Grand Nord (P.C.N.)

Établie en 1974, ce programme est administré par la C.F.P. au nom des ministères fédéraux présents dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Il permet aux participants (des membres de la population autochtone), d'acquérir la compétence nécessaire pour se préparer à participer à des concours en vue d'occuper des postes permanents dans la fonction publique. Grâce à des plans personnalisés de carrière, les candidats reçoivent une formation en cours d'emploi et suivent des cours pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

En décembre 1981, 275 Indiens, Inuit et Métis avaient été admis. De ce nombre, 104 ont réalisé leur plan de carrière et forment le groupe des "diplômés" du programme; 45 ont obtenu des mutations à des postes de niveau équivalent ou supérieur à ceux qu'ils occupaient au moment de leur inscription; 60 candidats se sont définitivement retirés du programme et 66 sont en formation. Plusieurs candidats qui avaient abandonné le programme se sont trouvé de meilleurs emplois au sein d'autres niveaux de gouvernement dans le Nord.

En 1981, le Conseil du Trésor du Canada a recommandé de réviser le programme. Un comité directeur de l'évaluation qui était composé entre autres, de représentants d'associations autochtones dans le Nord et de l'Inuit Tapirisat du Canada, a mené cette étude et a formulé les recommandations suivantes : i) maintenir le programme et en confier la coordination à un conseil paritaire - un organisme qui se compose de représentants de la C.F.P., du Conseil du Trésor du Canada ainsi que des cinq associations nationales d'autochtones; ii) laisser à la C.F.P. la responsabilité du budget et de l'administration du programme, plutôt que d'en confier une partie au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; iii) porter à 150 le nombre d'années-personne du Programme d'ici deux à trois ans et créer un bureau pour la région de l'Arctique de l'Est.

Pendant que le Conseil du Trésor du Canada et la C.F.P. poursuivent leur étude au sujet de certaines recommandations, les autres ont déjà été mises en oeuvre. Par exemple, le programme des carrières du Grand Nord relève maintenant de la Direction générale de la dotation de la C.F.P. Il fait partie de l'unité des programmes de la participation autochtone de la C.F.P., qui comprend le Bureau du recrutement d'autochtones.

Par l'intermédiaire des bureaux de district de la C.F.P., à Yellowknife et à Whitehorse, le Bureau du recrutement d'autochtones a continué à favoriser les perspectives d'emploi des autochtones intéressés à faire carrière au sein des ministères et organismes fédéraux présents dans le Nord. Ce bureau a poursuivi ses efforts visant à offrir des services d'aide et de consultation au conseil paritaire et a fait partie du groupe d'études du Conseil.

Projets pour 1982-1983

Une importance toute spéciale continuera à être accordée aux mesures visant à donner aux habitants du Nord la chance d'obtenir des emplois au gouvernement fédéral et à créer des emplois pour les habitants du Nord, de même qu'à promouvoir l'embauche.

Les bureaux de dotation de district continueront d'assurer tous les services habituels d'embauche, de présentation et de dotation.

Le Bureau du recrutement d'autochtones poursuivra ses efforts visant à accroître les perspectives d'emploi des autochtones au sein des ministères et organismes fédéraux présents dans le Nord.

Le Programme des carrières du Grand Nord continuera d'assurer la participation des ministères, des organismes et des associations d'autochtones et d'embaucher des autochtones du Nord pour occuper des postes de stagiaires.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	2 266	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	2 266	100

Ministère des Communications

Attributions

Le ministère des Communications, dont le rôle est de développer le système des télécommunications au Canada, s'intéresse tout particulièrement aux besoins spécifiques des habitants du Nord canadien. Le ministère favorise l'établissement d'installations de communications efficaces dans le Nord et aide les Canadiens de cette région à s'adapter à une situation en pleine évolution. Il occupe de tout ce qui a trait aux autorisations, à la délivrance des licences, à l'assignation des fréquences et à la gestion du spectre, conformément à la *Loi sur la radio*. Dans le Nord, ce service est assurée par les bureaux de district de Yellowknife, de Fort Smith et de Whitehorse. Le bureau de Fort Smith exploite en outre une station de contrôle.

Travaux acccomplis en 1981-1982

Au cours de 1981-1982, le ministère a participé directement à des travaux d'ordre expérimental et d'ordre général dans le Nord, de même qu'à de nombreux projets menés en collaboration avec d'autres ministères et des groupes du secteur privé.

Le ministère joue un rôle important auprès des différents services du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien (C.C.M.V.N.) et conserve le rôle de coordonnateur de la planification des télécommunications dans cette région. Une grande partie des activités du ministère au sein du C.C.M.V.N. est confiée aux comités de cet organisme dans les capitales territoriales, soit Whitehorse et Yellowknife. Le gestionnaire de district du M.D.C. pour le Yukon siège au Comité fédéral interministériel de coordination (C.F.I.C.) à Whitehorse et préside le sous-comité du C.F.I.C. aux communications. Le directeur de la région du Centre du M.D.C., chargé des T.N.-O. et des provinces des Prairies, fait partie du Comité de coordination des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife et préside le Groupe permanent sur les communications. Par ailleurs, la Direction des télécommunications nationales représente le M.D.C. au Comité des transports du C.C.M.V.N.

En 1981-1982, la région du Centre a continué de participer avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration au programme de la Compagnie des travailleurs d'été mené dans le nord du Manitoba, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce programme a permis d'enseigner aux jeunes les rudiments en matière de communications et de leur ouvrir des perspectives en ce domaine. L'autonomie complète dont jouissent les bureaux de district des Territoires du Nord-Ouest a donné au ministère la possibilité de créer des postes de stagiaire en télécommunications. Des étudiants autochtones occupent maintenant certains de ces postes.

Grâce à cette initiative, le ministère des Communications a atteint ses objectifs qui étaient d'augmenter dans ces localités le nombre de personnes qualifiées travaillant dans le secteur des télécommunications.

On aperçoit ici une des stations terriennes peu coûteuses utilisées à titre expérimental dans le Nord.

La région du Centre vient d'embaucher quatre nouveaux inspecteurs radio à la suite d'un projet pilote, réalisé à Fort Smith (T.N.-O.). Les nouveaux inspecteurs sont diplômés du Centre de formation professionnelle des adultes de Fort Smith où ils ont suivi un programme d'électronique d'une durée d'un an. Ils ont également réussi le programme de perfectionnement offert par le ministère des Communications à la station de contrôle située dans cette ville. Ce dernier programme se composait de cours en communications électroniques et de mathématiques ainsi que de cours d'expression écrite et orale. Les cours ont eu lieu tous les jours pendant neuf semaines et comportaient des exposés et des séances de travaux pratiques.

Dans le cadre du Programme d'égalité d'accès à l'emploi et afin de répondre aux besoins de télécommunications des autochtones des Territoires du Nord-Ouest et des Prairies, la région du Centre a doté de façon permanente le nouveau poste de gestionnaire des projets autochtones.

Au cours des trois dernières années, le ministère a participé à plusieurs expériences d'utilisation du satellite Anik-B. Il s'agit du premier satellite au monde à fonctionner dans deux bandes soit la bande, habituelle des 6/4 GHz et la nouvelle bande des 14/12 GHz que le M.D.C. a loué pour ses projets pilotes.

Le projet *Inukshuk*, préparé par l'Inuit Tapirisat du Canada avec la collaboration des ministères fédéraux des Communications et des Affaires indiennes et du Nord canadien, a été lancé en septembre 1980 et a été mené jusqu'en mai 1981. Il s'agissait d'établir des liaisons de communications et de téléconférences destinées à servir les collectivités inuit des T.N.-O. Les stations terriennes de télécommunications par satellite étaient situées à Eskimo Point, à Pond Inlet, à Cambridge Bay, à Igloolik et à Baker Lake et la station d'émission vidéo était installée à Frobisher Bay. L'Inuit Tapirisat avait mis sur pied un centre de production à Baker Lake ainsi qu'un studio à Frobisher Bay. Elle a participé avec la *Pond Inlet Community Television Society* (PIC-TV) à la production d'émissions expérimentales et à l'achat d'émissions réalisées à Cambridge Bay et à Eskimo Point.

La participation du gouvernement fédéral à *Inukshuk* comprend l'affectation de 1,9 million de dollars, versés par le MAINC; cette somme doit servir à couvrir les dépenses aux chapitres de la formation, des salaires, de la location du matériel, des immobilisations, des déplacements et de l'administration générale du projet. La contribution du M.D.C. à l'Inuit Tapirisat du Canada et à la *Taqramiut Nipingat Inc.* (voir plus loin) a été de l'ordre de deux millions de dollars, respectivement, pour le temps de satellite et les stations terriennes. Le Centre de recherches sur les communications et la région du Centre du M.D.C. fournissent en outre les services spécialisés et techniques ainsi que l'aide nécessaire tout au long du projet. Le service de télévision par satellite permet de relier entre elles diverses localités et de leur offrir des services de téléconférences, d'enseignement et des émissions générales en inuktitut.

Les Inuit dans les communautés éloignées de l'Arctique produisent et distribuent par satellite des émissions de télévision en inuktitut.

La *Taqramiut Nipingat Inc.* a préparé un projet expérimental analogue nommé *Naalakvik II*. Ce projet, qui a duré d'octobre 1980 à avril 1981, englobait cinq collectivités : Saglouc, Port-Nouveau-Québec, Inoucdjouac, Poste-de-la-Baleine et Fort-Chimo. Des émetteurs de radiodiffusion vidéo reliés par satellite furent installés afin de capter les émissions transmises par le centre de production de la *Taqramiut* à Saglouc.

Le principal résultat de ces deux expériences a été la création de l'*Inuit Broadcasting Corporation*. En avril 1981, le Conseil de la radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (C.R.T.C.) accordait à la société une licence de réseau; de son côté, le MAINC affectait un montant de 3 900 000 $ répartis sur une période de deux ans. La société propose de diffuser des émissions inuit à partir du Nord si possible, et ce en utilisant le canal du satellite de la Société Radio-Canada au cours de la nuit. Dans l'intervalle, il est fait usage des installations de Télésat à Allan Park pour diffuser des émissions autochtones produites par les Inuit.

Le troisième grand programme expérimental de télécommunications par le satellite Anik-B touche directement le Nord et consiste à déterminer la faisabilité d'un service de télévision à deux chaînes au moyen d'un répondeur satellisé et de petites stations terriennes à antenne de 1,8 m. Grâce à cette installation, le système peut employer une nouvelle sorte de récepteurs peu coûteux. Ce mode de diffusion est mieux adapté aux besoins des régions rurales et éloignées.

Le ministère a installé des stations terriennes de réception de télévision par satellite, au Yukon, en particulier à Whitehorse, à Johnsons Crossing, à Eagle Plains, à Watson Lake, à Cross River et à Stewart Crossing et, dans les T.N.-O., à Yellowknife, à Fort-Providence, à Inuvik, à Fort Simpson, à Echo Bay, à Norman Wells, à Fort Smith et à Taltson River. Toutes ces stations sont louées par le M.D.C. depuis septembre 1980. Il convient de souligner que trois signaux de télévision sont acheminés par un répondeur afin de respecter les engagements du programme envers les autres projets pilotes.

Le 14 avril 1981, le C.R.T.C. délivrait des licences à de nouveaux services afin d'étendre aux régions mal desservies du Nord la diffusion, par satellite, des émissions de radio et de télévision. Au nombre des demandes approuvées figuraient la proposition de l'Inuit Tapirisat du Canada concernant la distribution d'émissions inuit et celle du Conseil des Indiens du Yukon et de la Nation dénée visant la distribution d'émissions radiophoniques produites par les autochtones.

Par ailleurs, le C.R.T.C. a accordé à la *Canadian Satellite Communications Inc.* (CANCOM) une licence de réseau, l'autorisant à distribuer plusieurs services de télévision et de radio dans le Nord. Pour les besoins de ces services, quatre liaisons montantes de télévision ont été fournies par Télésat Canada et le nouveau service de la CANCOM a commencé en janvier 1981 sur une base commerciale. Cette innovation permet d'offrir des émissions variées en provenance de toutes les régions du Canada, dans les deux langues officielles et dans les langues autochtones. A la fin de mars 1982, le C.R.T.C. avait délivré des licences pour la distribution du service de la CANCOM à Dawson, à Watson Lake, à Faro, à Whitehorse, à Wolf Creek, à Carcross Corners, à Takhini, à McPherson, à Yellowknife, à Fort Simpson, à Cambridge Bay, à Aklavik, à Hay River, à Fort Smith et à Pine Point.

En mai 1981, le M.D.C. annonçait le lancement d'un programme d'information et de consultation technique pour aider les collectivités mal desservies désireuses de profiter du service de la CANCOM. Le personnel régional du ministère a fourni aux intéressés tous les renseignements nécessaires sur la délivrance des licences, des conseils techniques et des instructions sur la façon de remplir les demandes de licence. En conséquence, les camps de mise en valeur des ressources naturelles (exploitations forestières et minières, installations d'exploration pétrolière), sont maintenant autorisés à posséder ot à exploiter des stations terriennes pour recevoir les émissions de radio et de télévision transmises par les satellites du réseau intérieur. Lorsque le C.R.T.C. n'exige pas de licence de radiodiffusion, ces camps sont également exemptés de la licence du M.D.C., normalement requise en vertu de la *Loi sur la radio*.

Le C.R.T.C. a également délivré plusieurs licences de radiodiffusion à des collectivités des Territoires du Nord-Ouest, permettant ainsi l'accès aux émissions de radio et de télévision de la Société Radio-Canada. A l'issue d'une audience publique, le C.R.T.C. approuvait, le 22 juillet 1981, des demandes de licence de radiodiffusion pour les stations de télévision de langues anglaise et autochtone à Coral Harbour, à Arctic Bay, à Chesterfield Inlet, à Fort-Liard et à Pelly Bay. Équipées d'un émetteur de 10 W, les stations diffuseront les émissions du réseau anglais de télévision de Radio-Canada, reçues par satellite, mais réserveront une partie du temps aux émissions préparées localement. A la même date, le C.R.T.C. a annoncé la délivrance de licences à des stations radiophoniques M.F. de langue anglaise dans chacune de ces localités. Les localités de Clyde River et de Grise Fjord reçurent également l'autorisation de retransmettre des émissions du réseau MA de langue anglaise.

En décembre 1981, le C.R.T.C. a accordé des licences aux stations de télévision de langue anglaise situées à Hall Beach, à Sanikiluaq, à Snowdrift et à Holman Island. Celles-ci proposeront les émissions du réseau de télévision de Radio-Canada reçues par voie de satellite et diffuseront une partie du temps des émissions locales. Par ailleurs, le C.R.T.C. a délivré des licences pour exploiter des stations radio MF dans chacune de ces quatre localités ainsi qu'une station MA à Gjoa Haven, pour la retransmission des émissions du réseau MA de Radio-Canada.

Au cours de la dernière année, le M.D.C. a travaillé en étroite collaboration avec le Service du Nord de Radio-Canada, afin de favoriser la formation des autochtones dans le domaine de la télévision et de la production des émissions.

L'amélioration des services téléphoniques a été poursuivie dans le Nord grâce à l'installation par Télésat de deux stations à faible trafic pour l'acheminement des messages à Cullaton Lake et à Arctic Bay. Le Service interurbain a aussi été modernisé par suite de l'adjonction de circuits à faible trafic dans 25 localités. En 1981-1982, Bell Canada a installé des circuits interurbains supplémentaires à Baker Lake, à Broughton Island, à Clyde River, à Chesterfield Inlet, à Coral Harbour, à Eskimo Point, à Leaf Bay, à Pangnirtung, à Rankin Inlet, à Repulse Bay, à Whale Cove, à Frobisher Bay, à Hall Beach, à Resolute et à Nanisivik.

Les localités d'Arctic Bay, de Lake Harbour, de Leaf Bay, et de Repulse Bay ainsi que la Petite île Cornwallis ont été dotées du nouveau DMS-10 S.D.O. (petit central automatique) dans le cadre d'un programme d'une durée de dix ans visant à remplacer le vieux matériel de commutation utilisé dans le Nord. Le S.D.O. compte au maximum 500 lignes au lieu de 6 000; il est donc moins coûteux et mieux adapté aux conditions particulières de l'Arctique. Il fournira de plus un service fiable et permettra au personnel de l'entretien d'en vérifier le fonctionnement par satellite.

En 1981-1982, le gouvernement fédéral a versé 595 000 $ en vue d'améliorer les services de télécommunications dans les T.N.-O. et ce, dans le cadre du Programme d'aide aux télécommunications dans le Nord (P.A.T.N.) et de l'Accord de garantie de recettes annuelles minimales (AGRAM).

Le coût du P.A.T.N., initialement établi à 9 millions de dollars en janvier 1977, a été ramené à 7,2 millions de dollars grâce aux contributions du gouvernement fédéral. Ces dernières couvrent les immobilisations requises pour installer un service téléphonique interurbain fiable dans les Territoires du Nord-Ouest. Les liaisons interurbaines sont assurées par des stations terriennes de télécommunications par satellite ou par des circuits terriens. Le P.A.T.N. ne touche pas le Yukon où toutes les localités disposent déjà d'installations téléphoniques de base de bonne qualité.

Au cours de l'exercice, le M.D.C. a lancé le Programme d'initiatives publiques afin d'aider les groupes à but non lucratif qui désirent faire appel à Télidon, technique de télévision bilatérale. Ce programme a pour but d'encourager la création de bases de données répondant aux besoins de groupes d'intérêt particuliers. Le Conseil des Indiens du Yukon compte installer un système Télidon et créer ainsi une base de données en langues anglaise et autochtone en vue d'améliorer les communications entre les autochtones. Le projet de l'Inuit Tapirisat comportera une étude de faisabilité sur les possibilités d'utilisation de la technique Télidon chez les Inuit et ce, par la publication d'un journal communautaire électronique en mode télétexte.

Projets pour 1982-1983

Le ministère poursuivra ses efforts afin d'étendre les services de télécommunications dans le Nord et, d'encourager la production d'un plus grand nombre d'émissions autochtones.

Selon toutes prévisions, le C.R.T.C. continuera d'autoriser les collectivités du Nord à distribuer le nouveau service canadien de radio et de télévision transmis par satellite par la CANCOM. Par ailleurs, les services de télévision payante devraient entrer en exploitation au cours des prochains mois; les émissions pourront alors être transmises par satellite.

Le programme de la Compagnie des travailleurs d'été, mené en collaboration avec la région du Centre du M.D.C. et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration continuera encore en 1982. Le Centre de formation professionnelle des adultes de Fort Smith (T.N.-O.) recevra des subventions pour améliorer son programme de formation en électronique afin de permettre aux diplômés de répondre aux demandes de la Commission de la Fonction publique.

Télésat Canada compte installer une station terrienne à Eureka afin d'offrir en permanence un service à faible trafic pour l'acheminement des messages. Elle prévoit également que la liaision de télévision Terre-espace destinée à l'*Inuit Broadcasting Corporation* entrera en service à Frobisher Bay.

Les projets prévus dans le Nord dans le cadre du Programme d'initatives publiques, entre autres, avec le Conseil des Indiens du Yukon et l'Inuit Tapirisat, devraient se réaliser et permettre à ces groupes d'explorer les possibilités d'utiliser Télidon dans le Nord.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	1 419	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	686	48,3
Progrès social et culturel	395	27,8
Croissance économique	333	23,5
Évolution du gouvernement	5	0,4

Conseil national de recherches du Canada

Division de génie électrique

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a lancé un projet de faible envergure destiné à mesurer l'épaisseur de la glace de mer à partir d'hélicoptères. Elle a poursuivi l'étude de la documentation sur ce sujet et surveillé les travaux de recherches sur la glace. Des essais effectués avec un radar à impulsions vidéo et opérant à la fréquence de 10 MHz ont mis en évidence l'insuffisance de la puissance de l'émetteur et de la sensibilité du récepteur. Puisque ces difficultés ne pouvaient être résolues sans entraîner de grandes dépenses, les travaux sur ce radar ont été arrêtés et un rapport complet sur la question a été publié en février 1982.

Projets pour 1982-1983
On continuera à dépouiller des publications spécialisées et à suivre de près les progrès du Canada dans ce domaine.

Institut de recherche maritime et sur les navires arctiques

Travaux accomplis en 1981-1982
On a enregistré une demande croissante d'utilisation des installations de l'Institut de recherche maritime et des navires arctiques de la part des sociétés et des ministères participant à la mise en valeur des ressources de l'Arctique canadien. La conception des installations de forage et de production pour cette région soulève certains défis. Une fois construites, il s'agit de les transporter sur les lieux. Ces structures doivent être assez solides pour résister aux conditions climatiques de l'Arctique et ce, dès leur mise en service. Au cours de l'année, l'Institut a continué ses recherches sur deux modèles, chacun unique en son genre. De plus, des expériences ont été faites pour déterminer les forces nécessaires de remorquage pour déplacer ces ensembles dans le Nord et préciser dans quelles conditions marines ce genre d'opération peut être réalisé.

L'Institut a également consacré une part importante de ses activités à l'étude de navires aptes à fonctionner sans danger et rapidement dans les eaux englacées. C'est ainsi que des études ont été conduites sur un navire de 83 m de long, prévu pour assurer l'entretien des aides à la navigation dans ces conditions. On a procédé à des essais pour comparer les qualités de manoeuvre de ce navire avec un seul et deux gouvernails. Des expériences ont aussi été entreprises pour déterminer l'incidence de l'installation d'un réservoir passif de stabilisation. Le rendement du navire a été déterminé pour un grand nombre de conditions marines. L'on a poursuivi des tests avec ce navire en mer libre de glace et lorsqu'il doit vaincre une résistance créée par les glaces.

L'Institut a mené des recherches sur l'influence des glaces sur les hélices des navires.

Cette éolienne à axe vertical, en cours d'essais près de Churchill (Manitoba), pourrait offrir de l'électricité à un coût compétitif aux communautés isolées. Chargé de la coordination de la recherche et du développement sur les sources d'énergie renouvelables au Canada, le C.N.R.C. procède à l'essai d'éoliennes de ce type dans différentes régions du Canada.

Des essais ont été réalisés à l'aide d'un modèle de navire de la classe arctique 7 à trois hélices, dont le système de propulsion avait été modifié pour protéger les hélices contre les glaces. Le sillage a alors été analysé pour permettre la conception d'hélices spéciales.

En 1981, l'Institut a terminé l'analyse des données obtenues au cours de la campagne d'essais menée au cours de l'hiver 1979-1980 dans le lac Melville par le *CCGS Franklin*. Ces expériences avaient été faites pour éprouver le rendement du navire dans des champs épais de glaces. En 1980-1981, le vracquier *MV Arctic* de classe arctique 2 s'est rendu au lac Melville afin que l'on détermine son rendement dans des conditions similaires. Il s'agissait de délimiter dans cette zone les possibilités du navire sans l'aide d'un brise-glace. Pour ce projet mené en accord avec l'industrie et d'autres ministères, le C.N.R.C. avait été chargé de mesurer la résistance et d'étudier les caractéristiques cristallographiques de la glace.

L'Institut a joué un rôle majeur dans l'organisation d'*Ice tech 81*, colloque très réussi de la *Society of naval Architects and Marine Engineers*, tenu à Ottawa en juin 1981. On y a présenté 27 communications de spécialistes très connus pour leurs travaux sur le transport maritime dans l'Arctique. Quelque 400 délégués venant du Canada, des États-Unis et de l'étranger y ont participé. Le texte du compte rendu du colloque est préparé par la Société; il comprend également les discussions et les réponses des auteurs. Cette publication sera bientôt à la disposition du public.

La construction des nouveaux laboratoires de l'Institut à Saint-Jean (Terre-Neuve) se poursuit normalement. Le personnel a été choisi et le nombre de projets, élargi.

D'autres travaux de recherche sur la conception des navires de classe arctique seront menés l'année prochaine, certains au Centre et d'autres à contrat.

Projets pour 1982-1983

L'augmentation des activités de conception de navires de classe arctique, par des travaux maison et sous contrat, est prévue pour l'année prochaine.

L'Institut a commencé à étudier les plans et le dessin d'un méthanier brise-glace. Les diverses combinaisons poupe-proue seront d'abord essayées en eaux libres de glace, afin de déterminer leur rendement propulsif dans les mêmes conditions auxquelles un brise-glace aurait à faire face.

Division de chimie

Travaux accomplis en 1981-1982

Les hydrates de gaz naturel sont des mélanges solides de gaz naturel et d'eau que l'on rencontre en grandes quantités dans et sous le pergélisol du Nord canadien. Les études en laboratoire des propriétés physiques des hydrates de gaz ont maintenant démontré que la conductivité thermique de ces composés n'est que le quart environ de celle de la glace. Cette constatation est des plus utiles pour la détection, l'évaluation et l'importance des gisements éventuels.

Projets pour 1982-1983

La division poursuivra ses études expérimentales sur les hydrates de gaz naturel en mettant l'accent sur l'étude des propriétés calorimétriques de ces hydrates.

Laboratoire d'hydraulique

Travaux accomplis en 1981-1982

Le laboratoire d'hydraulique s'est servi de son bassin d'essais réfrigéré des modèles réduits (dimensions du bassin : 21 m x 7 m x 1,2 m) pour déterminer les propriétés mécaniques de la glace artificielle de carbamide (urée). Ces données sont nécessaires pour interpréter les résultats d'essais sur maquette des interactions entre la glace et les structures dans le cas de dommages dus à la combinaison de plusieurs facteurs.

Le laboratoire a procédé à une série d'essais sur une colonne de glace d'eau douce de fine granulométrie pour mesurer la résistance à la compression, à la flexion et au cisaillement de la glace dans des conditions identiques de glace (type, granulométrie, taux de mise en charge, température des essais). Les résultats permettent d'établir une comparaison entre les différents modes de rupture de la glace et servent de référence pour des essais semblables sur de la glace de mer.

La Section de géotechnique de la Division des recherches en bâtiment a collaboré à l'étude des propriétés mécaniques de la glace dans le champ de pierres qui entoure l'île artificielle Tarsiut.

Projets pour 1982-1983

La fabrication du chariot principal, de la crémaillère et des rails du bassin d'essais réfrigéré des modèles réduits du laboratoire d'hydraulique est maintenant terminée et l'on procède à leur installation. Dès que le montage sera terminé, des essais sur modèles de l'interaction dynamique entre une nappe de glace et différentes structures seront faits.

Division des recherches en bâtiment

Travaux accomplis en 1981-1982

La division a relevé les températures du pergélisol à plusieurs sites du nord du Manitoba, dans le District de Keewatin et à Alert (T.N.-O.). On a procédé à des recherches à plusieurs sites du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre d'une étude permanente visant à évaluer le comportement à long terme des remblais isolés et non isolés des routes et des terrains d'aviation construits sur le pergélisol. L'étude des fondations des ponts sur la route Dempster, au Yukon, et des bâtiments à Inuvik et à Alert (T.N.-O.), a été poursuivie. La division a fait des inspections régulières des réseaux d'égouts et d'adduction d'eau à Dawson (Yukon), pour évaluer la conception et les méthodes de construction des canalisations publiques enfouies dans le pergélisol. La division a collaboré avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour évaluer les aspects géotechniques des îles artificielles servant de plates-formes de forage d'exploration dans la mer de Beaufort.

La planification d'essais à grande échelle et à long terme de divers types de fondations dans le pergélisol a été commencée; ces recherches doivent être faites à un site d'essais d'Inuvik. Les études en laboratoire des propriétés thermiques et mécaniques et du comportement à la déformation des sols gelés et des fondations faites dans un sol gelé ont été poursuivies.

Les travaux en laboratoire des effets du gel sur le fonctionnement des gazoducs à basse température, enfouis dans des sections non gelées de la zone de pergélisol discontinu, n'ont pas été interrompus. Ces études se sont attardées sur la nature des relations existant entre la pression, la température de congélation et les taux de soulèvement; elles ont permis de plus de concevoir une méthode d'interprétation des taux de soulèvement afin d'évaluer la susceptibilité des sols au gel. Parallèlement à ces études, la division a mené des recherches à l'aide de modèles numériques et de maquettes sur le soulèvement causé par le gel et de l'utilisation de câbles chauffants pour les gazoducs à basse température.

On a également fait des travaux en laboratoire et sur le terrain touchant les caractéristiques et le comportement de la glace de mer. La division a aussi continué ses recherches pour déterminer l'incidence des conditions de croissance sur la structure cristalline et sur la salinité de la glace de mer de première année à Pond Inlet. Des mesures in situ de la résistance à la compression de la glace de mer à Pond Inlet et à Mould Bay ont été faites sur place. Une analyse du comportement de la glace autour d'une petite île (île Adams) à l'intersection de l'inlet Navy Board et du détroit de Lancaster a été commencée. Enfin, on a étudié la nature des processus d'interaction et des propriétés mécaniques de la glace autour de Tarsiut, île artificielle à caissons faisant fonction de plate-forme de forage dans la mer de Beaufort.

Projets pour 1982-1983

La division continuera l'étude sur les lieux des fondations de diverses structures et bâties sur le pergélisol, ainsi que des interactions entre la glace flottante et les structures. On poursuivra la planification des expériences à long terme au site d'essais des fondations d'Inuvik. Le programme de mesure de la température du pergélisol au niveau du sol à divers sites, de même que les observations sur le terrain et les mesures des interactions de la glace à l'île Adams, seront poursuivis.

Les études de laboratoire des sols gelés, de l'action du gel sur les sols, de la glace de mer et des fondations sur le pergélisol continueront.

La division poursuivra les nombreux projets de recherche sur le comportement thermique et l'humidité des bâtiments soumis à un environnement climatique froid, directement reliés à la construction et à l'utilisation des locaux et des petits bâtiments situés dans le Nord.

Établissement aéronautique national

Programme sur l'énergie éolienne

Un accord a été conclu entre le Conseil national de recherches du Canada et le Centre de recherches de Churchill pour la mise en oeuvre d'un projet visant à essayer et à évaluer une éolienne à axe vertical de 50 kW. Le système a été construit et mandé officiellement en octobre 1981. L'énergie produite sera directement injectée au réseau de distribution d'électricité de Churchill. Cette installation (il en existe plusieurs autres de même genre au Canada) vise à évaluer le rendement et l'exploitation d'une éolienne à axe vertical mise au point par le C.N.R.C. dans des conditions climatiques très différentes suivant les différents sites d'expérience. Elle fournira des données sur les possibilités d'application des concepts actuels d'éoliennes à axe vertical aux climats du Nord.

On manifeste un intérêt considérable dans le Nord pour la conversion de l'énergie éolienne en énergie électrique en raison de l'accroissement des coûts du mazout.

Les demandes de réalisations de projets similaires au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sont à l'étude dans le cadre de l'accord fédéral-territorial sur l'économie de l'énergie et l'exploitation des sources renouvelables d'énergie et en collaboration avec la Commission d'énergie du Nord canadien.

Reconnaissance aéromagnétique

La reconnaissance aéromagnétique de la partie orientale de l'Extrême-Arctique allant de l'île Baffin au pôle Nord se poursuivra en avril 1982. Les zones couvertes cette année sont le bassin Kane et le passage Kennedy-détroit de Robeson, situés entre le nord du Groenland et l'île Ellesmere, et le secteur canadien de l'océan Arctique qui touche les côtés nord et nord-ouest de l'île Ellesmere.

Division de physique

Travaux accomplis en 1981-1982

Un projet mené en collaboration par Environnement Canada et les universités de technologie de Zurich et de Vienne a permis d'obtenir des clichés stéréo-orthophotographiques aux échelles de 1/5 000 et 1/10 000 de divers glaciers de l'île Axel Heiberg (T.N.-O.), à partir de photographies prises au cours de l'été de 1977. Les cartes de ces glaciers avaient été précédemment réalisées par la Section des recherches en photogrammétrie à partir de photographies prises en 1961. L'un des objectifs du projet est de relever les changements intervenus dans la couverture nivale et glacielle au cours de la période 1961-1977.

Projets pour 1982-1983

La coordination des aspects glaciologiques et cartographiques du projet en cours à l'Université de Zurich a été retardée par la mort du glaciologue F. Muller qui était à l'origine de cette étude. Le chef intérimaire du Département de glaciologie de l'Université de Zurich est venu au C.N.R.C. en 1981 afin de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un spécialiste qui continuera les travaux de recherches.

Le Centre canadien des sciences spatiales fait, en collaboration avec des spécialistes canadiens et étrangers, de nombreuses expériences à l'aide de ballons et de fusées à partir de ses installations de Churchill (Manitoba).

Centre canadien des sciences spatiales

Travaux accomplis en 1981-1982

L'ensemble des observations menées de pair par la NASA et le C.N.R.C. à partir du sol et à l'aide de fusées, s'est déroulé de novembre 1981 à janvier 1982. Ce projet, appelé CENTAUR, comportait le lancement, à partir du cap Parry (T.N.-O.), de deux fusées canadiennes et de quatre fusées américaines, ainsi que par l'installation et l'exploitation d'une station terrienne d'observation située à Sachs Harbour (T.N.-O.).

Six fusées sondes ont été lancées de la base de lancement de Churchill, au Manitoba. Cinq de ces opérations ont été faites pour le compte de la NASA, la sixième ayant été faite dans le cadre du programme canadien des sciences spatiales.

Le Centre canadien des sciences spatiales a commencé à réaliser le projet CANOPUS qui prévoit la mise en place de stations terriennes permettant de faire des observations géomagnétiques et ionosphériques à environ 18 sites situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans les régions septentrionales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. La première partie de CANOPUS consiste en l'installation d'instruments à 13 sites différents. La plupart de ces sites ont été choisis ou acquis pour faire ces expériences; ils seront en général à proximité des agglomérations ou situées sur des terres fédérales ou provinciales. Le choix des cinq autres sites a été retardé de plusieurs années et dépendra de la nécessité d'obtenir des données et des accords de collaboration qui seront conclus.

Projets pour 1982-1983

L'on prévoit lancer deux fusées canadiennes et trois fusées américaines (NASA) de la baie de Churchill en 1982-1983.

Les cahiers des charges relatifs à la préparation des sites destinés à l'opération CANOPUS, y compris une modeste structure à chaque point, sont prêts. Le début des travaux sur place est prévu pour l'été de 1983 et les opérations proprement dites devraient commencer vers le milieu de 1984.

Institut Herberg d'astrophysique

Travaux accomplis en 1981-1982

On a poursuivi le monitorage permanent du rayonnement cosmique à Alert et à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre d'un programme mondial d'aménagement de stations d'observations. Les données recueillies seront envoyées régulièrement au Centre mondial des données pour être transmises par la suite aux scientifiques intéressés.

Projets pour 1982-1983

Le programme d'observation du rayonnement cosmique continuera au même rythme.

Corporation de disposition des biens de la Couronne

Attributions

La Corporation de disposition des biens de la Couronne qui est un organisme du gouvernement fédéral, est chargée de la vente des biens déclarés excédentaires par les ministères et organismes du gouvernement fédéral. Plusieurs de ces biens sont vendus à partir d'établissements situés dans le Nord. Aux termes d'une entente de longue date, la Corporation procède aussi à la vente des biens immobiliers déclarés excédentaires par le gouvernement américain, lesquels sont situés le long du réseau avancé de pré-alerte (RAPA) et d'autres établissements septentrionaux. De plus, à la suite d'une entente, la Corporation est chargée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de disposer de ses biens déclarés excédentaires.

Travaux accomplis en 1981-1982

En 1981-1982, les ventes des surplus de matériel faites par la Corporation ont augmenté. Pour des raisons écologiques, une certaine quantité d'équipement lourd appartenant aux États-Unis a été transportée depuis les stations situées le long du réseau avancé de pré-alerte (RAPA) à Montréal, à l'automne de 1981. En juin 1981, la Corporation a ouvert un bureau régional à Winnipeg (Manitoba). Ce bureau dessert maintenant la région de l'Arctique située à l'est du 90° de longitude ouest.

Projets pour 1982-1983

La Corporation continuera de faire connaître publiquement les ventes de surplus d'équipements disponibles dans le Nord, afin d'aider les organismes canadiens et américains à trouver une solution en ce domaine.

Ministère de la Défense nationale

Attributions

Le ministère de la Défense nationale (M.D.N.) est chargé de sauvegarder la souveraineté et l'indépendance du Canada. Dans le Nord, le ministère défend l'intégrité du territoire canadien (y compris l'intégrité des eaux territoriales et de l'espace aérien) et participe aux engagements de sécurité collective, en accord avec ses alliés d'Amérique du Nord et de l'OTAN. Le M.D.N. complète et seconde les activités des autres ministères et organismes du gouvernement.

Travaux accomplis en 1981-1982

Personnel

Des équipes de recrutement des Forces canadiennes venant de Vancouver, d'Edmonton, de Winnipeg et de Montréal ont donné dans 12 localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest des séances d'information sur les possibilités d'emploi, de carrière et de formation dans les Forces canadiennes. Des équipes ont visité Whitehorse, Fort Smith, Hay River, Fort Simpson, Yellowknife, Cambridge Bay, Coppermine, Holman, Sachs Harbour, Inuvik, Norman Wells et Frobisher Bay. Vingt-et-un autochtones ont demandé par la suite à s'engager dans les Forces canadiennes. Douze ont été enrôlés, dont trois ont depuis été libérés.

Grâce à l'aide financière fournie par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, des autochtones de Whitehorse, de Watson Lake, de Yellowknife, de Fort Simpson, de Fort Smith et de Frobisher Bay ont pu assister à la cérémonie de remise des diplômes à leurs enfants à l'École des recrues des Forces canadiennes de Cornwallis (Nouvelle-Écosse).

L'École du génie aérospatial et du matériel des Forces canadiennes, située à Borden (Ontario), a dispensé, pour la onzième année consécutive, son cours de mécanique aéronautique, d'une durée de sept mois, à des autochtones qui seront éventuellement engagés par des sociétés d'aviation installées dans le Nord.

Forces maritimes

Des avions *Argus* et *Aurora* ont effectué quelque 225 heures de vol en mission de patrouille dans l'Arctique (NORPATS). Le nombre d'heures de NORPATS a diminué cette année en raison du remplacement de l'*Argus* par l'*Aurora*. Les appareils affectés aux NORPATS sont normalement basés à Frobisher Bay et à Yellowknife (T.N.-O). En plus de s'acquitter de leur rôle principal, soit la protection de la souveraineté du Canada, ces patrouilles ont également répondu à certains besoins de divers organismes officiels. Par exemple, au cours de la saison des glaces, des glaciologues de Transports Canada ont pris place à bord des patrouilleurs pour mener des études de reconnaissance des glaces. On a également procédé à d'autres missions, par exemple, des travaux de photographie pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et celui des Pêches et des Océans, une étude sur les travaux d'exploration pétrolière au large des côtes et des activités de forage dans les îles, et la compilation de données sur les déplacements d'animaux. Des chercheurs et des observateurs d'autres ministères fédéraux ont également pris place à bord des patrouilleurs pour observer les oiseaux de mer ou la faune sous-marine dans la mer de Beaufort.

Florence MacIntosh avec son fils Ronnie, à l'École des recrues des Forces canadiennes (Cornwallis , N.-É.), lors de la remise des diplômes, en avril 1981.

Forces terrestres

Au cours des années 70, le Commandement de la Force mobile a élaboré un vaste programme d'entraînement visant à augmenter son aptitude à concentrer des forces dans le Nord en toute saison, tout en veillant à la souveraineté du Canada. Ces années d'exercice ont donné lieu à la création du Plan d'entraînement de la Force mobile dans l'Arctique pour la période allant de 1980 à 1985.

Ce plan met l'accent sur l'acquisition des aptitudes, de l'expérience, des méthodes et de l'équipement requis pour permettre aux forces motorisées et héliportées du Commandement d'effectuer des manoeuvres partout dans l'Arctique. Ce plan englobe quatre programmes interdépendants : l'exercice *Sovereign Viking*, le programme de soutien à la recherche scientifique, le programme de contrôle des techniques valables dans l'Arctique et le programme d'entraînement opérationnel du Commandement de la Force mobile dans l'Arctique.

L'exercice *Sovereign Viking* a lieu exclusivement dans l'Extrême-Arctique, surtout dans les zones terrestres et maritimes s'étendant le long du passage du Nord-ouest et au nord de ce dernier. On procède à deux exercices par année, l'un en hiver et l'autre, en été. Chaque session dure de huit à dix semaines. Au cours de ces manoeuvres, on mène un certain nombre de missions de patrouille sur de longues distances, avec des véhicules partant d'une base de relais. Des hélicoptères et des détachements spécialisés dans les communications secondent ces patrouilles.

De nombreuses équipes de chercheurs ont tiré parti du Programme de soutien à la recherche scientifique. En août et en septembre 1981, trois équipes universitaires se sont jointes à un exercice *Sovereign Viking*. L'équipe de l'Université de Windsor a étudié le plancton d'eau douce à l'île Cornwallis. L'équipe de l'Université Memorial, Terre-Neuve, a observé des spécimens de poissons de l'Arctique et examiné l'importance des polluants. De son côté, l'équipe de l'Université Laval a analysé la géomorphologie et la végétation de l'île Cornwallis.

En septembre 1981, deux unités de la Force mobile ont effectué des exercices de reconnaissance pour le compte d'officiers supérieurs. Elles ont parcouru de grandes distances dans le Nord et organisé des séances d'information dans diverses localités.

En février 1982, 40 membres du Régiment aéroporté du Canada ont marché de Coppermine à Port-Radium. Trois membres des *Canadian Rangers* les accompagnaient.

Forces aériennes

Un appareil Hercules du groupe Transport aérien a effectué, en plus de vols spéciaux, des vols hebdomadaires, nécessaires au soutien des stations de communications des Forces canadiennes à Inuvik et à Alert. Au cours de l'année 1981-1982, quelque 478 954 kg de marchandises diverses ont été transportés par air jusqu'à Inuvik, et 883 174 kg de matériaux de construction et de marchandises jusqu'à Alert.

Les exercices annuels *Boxtop* ont eu lieu en avril, en août et en novembre 1981. On a alors transporté par air depuis la base des Forces aériennes, à Thulé (Groenland), jusqu'à celle d'Alert, quelque 399 378 kg d'articles divers, 2 377 772 l de carburant diesel, 298 569 l de JP4 et 88 298 l d'essence.

Au cours de l'année 1981-1982, des appareils Hercules et Buffalo ont joué un rôle de soutien lors de divers exercices de la Force mobile dans l'Extrême-Arctique, l'Arctique de l'Est et la région de l'île Melville.

Les hélicoptères du 10e Groupe aérien tactique ont été utilisés pour des travaux du Service de cartographie dans le nord de l'île Baffin et pour l'installation de stations à micro-ondes dans l'île Ellesmere. Ils ont consacré au total 576 heures pour seconder diverses activités menées dans l'Extrême-Arctique.

Le détachement du 440e Escadron de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) a effectué des vols de liaison ainsi que des missions de recherche et de sauvetage dans le Nord.

Le réseau avancé de pré-alerte (RAPA), qui compte quatre stations principales et 17 stations secondaires, assure toujours une présence militaire dans l'Arctique. Ces installations s'étendent de Cape Dyer, sur la côte est de l'île Baffin, à Komakuk Beach, près de la frontière de l'Alaska. Même si toutes les stations du réseau sont exploitées par des civils liés par contrat à l'Armée de l'air des États-Unis, on trouve des militaires des Forces canadiennes dans les camps principaux, ainsi qu'aux aérodromes de Tuktoyaktuk, de Hall Beach et de Cambridge Bay, qui relèvent de Transports Canada.

Au cours de 1981-1982, les activités de la Réserve aérienne dans le Nord ont consisté, entre autres, à effectuer des vols dans la région de l'île Baffin et de Frobisher Bay, au cours desquels on a mené des études de cartographie et de reconnaissance. Ces vols ont également permis de transporter des membres de la Milice et des marchandises à divers endroits de la région de l'Arctique du Centre dans le cadre du programme d'instruction d'été. En outre, le personnel de la Réserve aérienne a assuré le transport de passagers et d'équipement pour le détachement du 400e Escadron de Yellowknife; l'Escadrille de renfort de la Réserve aérienne a participé à l'exercice *Boxtop*, a fourni des services de soutien en personnel à la base d'Alert et a consacré quelque 537 heures au projet mené dans l'Extrême-Arctique dans le but d'améliorer les installations de communications dans le Nord.

L'Escadron de démonstration aérienne s'est en outre produit à trois reprises dans le Nord, soit à Whitehorse, à Hay River et à Yellowknife.

Génie militaire

Parmi les activités dans ce domaine, mentionnons le déménagement du parc de stockage du Service de l'environnement atmosphérique à Alert, et la construction de deux stations terriennes de télécommunications par satellite et de six stations de répéteur à micro-ondes entre Eureka et Alert, dans le cadre du projet *Hurricane*.

Au titre des grands projets d'entretien, on a procédé au remplacement des chaudières et des systèmes de chauffage à la base d'Inuvik et fait des réparations au camp de l'exercice *Sovereign Viking*, à Resolute. On a en outre entrepris de modifier le système de chauffage du hangar de stationnement des avions, à Frobisher Bay.

Au cours de l'été de 1981, le personnel du Service de cartographie et de reconnaissance a fait des levés sur une superficie d'environ 105 000 km² dans l'île Baffin, au nord du 68e, ainsi que dans l'île Bylot. On a établi 35 repères planimétriques, en utilisant dans 34 cas, des données obtenues par satellite (méthode Doppler), conformément à des normes géodésiques de deuxième catégorie. Un total de 92 repères altimétriques a été déterminé. Grâce à la photographie aérienne à basse altitude, on a pu identifier 112 repères planimétriques et altimétriques anciens et nouveaux. Ces données permettront de produire éventuellement quelque 120 cartes à l'échelle de 1/50 000. Dix arpenteurs ont participé à ces travaux et compté sur la collaboration de dix membres d'équipage et d'autres membres du personnel. En raison de l'exercice Rendez-vous 81, aucun appareil militaire n'était disponible. Un contrat a été passé avec la *Canadian Helicopters Limited*, qui a fourni deux Jets Ranger Bell 206L, tandis qu'un Twin Otter de la société *Kenn Borck Air Limited* était utilisé pour exécuter des travaux de photographie. Au début de juin, on a procédé à l'installation de caches pour le combustible avec l'appui de deux Chinook CH 147 et effectué quatre vols pour remplir les missions de déploiement et de redéploiement en utilisant l'appareil Hercules C 130.

Le personnel du Génie secondera É.M.R. au cours de l'aménagement d'une piste de glace, en vue de l'opération *CAESAR* 83. Cette dernière aura pour objet d'étudier la dorsale Alpha de la plate-forme continentale polaire.

On projette d'installer un groupe électrogène autonome au bâtiment technique de la base d'Inuvik. On compte également mettre la dernière main au système de chauffage à Frobisher Bay.

Parmi les projets d'entretien à la station d'Alert, mentionnons des réparations au toit du bâtiment technique, des opérations de nettoyage de l'environnement, l'installation d'un système de récupération de la chaleur au groupe moto-propulseur diesel et la vérification de la génératrice diesel.

Le personnel du Service de cartographie organisera une vaste opération dans l'île Baffin pour terminer la cartographie de la région grâce à la méthode Doppler. On utilisera à nouveau des appareils civils spécialement affrétés à cette occasion ainsi que des avions Hercules.

Projets pour 1982-1983

Personnel
Des équipes de recrutement continueront à offrir aux communautés autochtones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest des séances d'information sur l'entraînement militaire et les possibilités d'emploi et de carrière dans les Forces canadiennes.

Le ministère dispensera encore une fois un cours de mécanique aéronautique aux autochtones du Nord à la base des Forces canadiennes de Borden.

Forces maritimes
On étudie actuellement la possibilité de déployer dans le Nord, au cours de l'été de 1982, un navire de soutien opérationnel et un navire auxiliaire de plongée.

Pendant l'année financière 1982-1983, on envisage de consacrer quelque 500 heures de vol à des patrouilles de reconnaissance et de protection de la souveraineté dans l'Arctique. On continuera par ailleurs à seconder d'autres organismes du gouvernement dans la mesure du possible.

Forces terrestres
La Force mobile continuera de faire des exercices dans le cadre de l'opération Sovereign Viking visant à mettre au point et à perfectionner les méthodes retenues pour ces activités dans le Nord. Deux exercices de reconnaissance auront lieu en 1982 afin de permettre aux membres du personnel supérieur de se familiariser avec les communautés du Nord.

Forces aériennes
Un avion Hercules continuera d'assurer la liaison régulière entre Alert, Inuvik, Yellowknife et Whitehorse. Au cours du printemps, durant l'été et au début de l'automne, il sera utilisé pour l'approvisionnement d'Alert et de divers éléments des Forces terrestres en opération dans le Nord. Par ailleurs, un avion Hercules et des hélicoptères seront utilisés pour faire des travaux de cartographie dans l'Extrême-Arctique.

Génie militaire
Dans le cadre d'un projet de construction d'un nouvel immeuble pour les services du personnel à Alert, on coulera les fondations de l'immeuble. Un entrepôt sera également construit ainsi qu'une route de 10 km environ dans la région du détroit d'Eureka, et ce, dans le cadre du projet *Hurricane*.

Recherche et développement

Attributions
La Direction générale de la recherche et du développement formule et met en application les lignes de conduite de nature scientifique; elle administre le programme de recherche et de développement du ministère. Elle est chargée de trouver des solutions aux problèmes d'ordre scientifique et technique liés aux opérations et à l'équipement. La recherche s'intéresse à divers projets axés sur l'acquisition de connaissances pertinentes aux opérations militaires dans le Nord, sur l'essai et l'évaluation de l'équipement et de systèmes qu'on se propose d'utiliser dans l'Arctique ou dans d'autres climats rigoureux.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le programme interne de cette direction a été réalisé dans ses six centres de recherche. Au cours de 1981-1982, cinq de ces centres ont participé, dans une certaine mesure, à la recherche liée à des activités menées dans le Nord. De plus, un certain nombre de contrats de recherche ont été octroyés à des universités et à des industries canadiennes. De plus, le Groupe de recherche en génie militaire du Collège militaire de Kingston mène des recherches sur des questions se rapportant au génie dans le Nord.

Le Centre de recherches pour la Défense, Pacifique, fait des travaux pour découvrir des méthodes valables de détection sous-marine dans les eaux de l'Arctique. En 1981, les activités dans le Nord comprenaient, entre autres, de petites expéditions dans le détroit de Nansen, en avril et en septembre, et une plus grande expédition dans les détroits de Barrow et de Jones, en août et septembre, à l'aide du brise-glace *J.A. Macdonald* de la Garde côtière canadienne. Les activités dans le détroit de Nansen ont été réalisées par de petites équipes de chercheurs à partir du camp du C.R.D.P., établi dans la plus petite des îles Fjeldholmen. Les travaux dans les détroits de Barrow et de Jones ont été exécutés par une équipe de scientifiques du C.R.D.P. depuis le brise-glace *J.A.Macdonald* et à partir de camps situés dans l'inlet Gascoyne et sur des îlots près de Grise Fiord et d'un nouveau camp établi sur la plage, près du Cap Hawes, dans la partie ouest du détroit de Jones.

Le Centre de recherches pour la Défense, Valcartier (C.R.D.V.), a poursuivi ses recherches en vue de déterminer les conséquences d'un entreposage prolongé sur la durée de vie du moteur-fusée CRV 7 sous différents climats. Les moteurs sont gardés à la station des Forces canadiennes, à Alert, dans le cadre de ses expériences. Le C.R.D.V., qui seconde la ministère de l'Environnement dans ses opérations, a mis au point un dispositif pour l'élimination des hydrocarbures dans l'Arctique et a transmis cette technique à l'industrie. Des travaux ont été entrepris en vue de mettre au point un prototype de marqueur fumigène devant servir au cours des opérations militaires de recherche et de sauvetage et au cours d'opérations de parachutisme à basse altitude dans l'Arctique.

Les chercheurs de la Division des sciences de la protection, du Centre de recherches pour la Défense, Ottawa (C.R.D.O.), mènent des études sur l'habillement et l'équipement de protection appropriés à des conditions climatiques rigoureuses. En 1981-1982, les travaux de recherches comprenaient des études élémentaires portant sur la conduction de la chaleur et de l'humidité dans le domaine de l'isolation thermique; la meilleure répartition de l'isolation dans les sacs de couchage et les vêtements; la conception et l'essai de couvre-visages utilisés par temps froids et venteux ainsi que la poursuite de projets de recherches liés au dessin des tentes et à la conception de structures gonflables.

Le Centre a pris part à l'exercice *Sovereign Viking* en 1981 en soumettant à l'évaluation des militaires des Forces canadiennes des lampes de poche munies de piles au lithium et à l'anhydride sulfureux. A partir des questionnaires remplis par les usagers, il était évident que les piles au lithium étaient plus durables que les piles ordinaires. Le C.R.D.O. a récemment mis au point une batterie au lithium pour la balise individuelle de repérage AN/PRQ-501. Cette balise permettra aux Forces canadiennes de faire face aux difficultés de recherche et de sauvetage imposées par les conditions climatiques sévères des hivers canadiens. La batterie est composée de 4 piles, modèle C, à l'anhydride sulfureux et au lithium, et se remarque par sa taille réduite, sa légèreté et sa forte densité d'énergie; elle peut fonctionner à des températures de -40 °C. Sa durée de vie est de 4 ans. La batterie en est actuellement au stade préliminaire de production et devrait être lancée sur le marché en 1983.

Au cours des dernières années, le Centre de recherches pour la Défense, à Suffield (C.R.D.S.), a parrainé des travaux de recherche à l'Université de l'Alberta sur le génie géotechnique dans le Nord et des études sur les critères permettant de prévoir le mouvement des cavernes dans le pergélisol et sur l'enfoncement, par vibration, des ancres et des pieux dans celui-ci. Ces travaux sont maintenant terminés et aucun autre projet n'est prévu à ce sujet.

Divers programmes de recherche sur le rendement des véhicules militaires dans le Nord sont actuellement menés en laboratoire et sous contrats. Ces activités comprennent notamment des essais sur le rendement des véhicules dans la neige et les marais, des analyses du terrain et de la neige dans le Nord, des études sur les techniques de télédétection et des études sur le démarrage et la conduite des véhicules militaires dans les régions froides.

A l'Institut militaire et civil de médecine environnementale, des spécialistes s'intéressent aux recherches qui permettraient d'augmenter la protection et le rendement du personnel militaire. Les activités de l'institut comprennent des programmes pour déterminer les réactions de l'être humain face à divers facteurs de tension, comme la chaleur et le froid intenses, la haute altitude et l'accélération; la condition physique; les systèmes de survie dans l'espace; l'infection et l'immunité, et la plongée en eau profonde. Les projets de recherche englobent des études de comportement et des études biologiques ayant trait aux opérations aériennes, terrestres et maritimes. Au cours de 1981-1982, l'institut a poursuivi l'étude en laboratoire, sous des conditions de température contrôlée des effets physiologiques d'une exposition au froid. Une chambre climatique à air froid a été largement utilisée pour étudier la perte de graisse chez les êtres humains durant des exercices par temps froid *(Project Flic)*. La technique de respiration d'air chaud lors de ces expositions a été mise au point et évaluée afin de voir si elle réduit la tension causée par le froid. L'institut a poursuivi ses recherches sur l'hypothermie humaine et sur l'efficacité des diverses techniques de réchauffement. Les conclusions de ces études encore récentes seront formulées dès que les données expérimentales auront été analysées. L'institut a également fait des essais pour mettre au point un meilleur appareil de mesure servant à prévoir la tension causée par le froid que celui du facteur de refroidissement Siples. Ce dispositif a été mis au point.

Les projets en cours pour l'année 1981-1982 comprenaient entre autres : des études sur la résistance du béton au gel et au dégel, la construction de routes sur un terrain hautement compressible, la stabilisation du sol pour les routes et les pistes construites dans le Nord, le creusage de fossés et la formation de cratères dans le pergélisol et les caractéristiques géothermiques du pergélisol continu et discontinu dans l'Arctique.

Projets pour 1982-1983

En avril 1982, de petites équipes de recherches sur le terrain poursuivront leurs travaux à partir des camps du C.R.D.O. établis dans les détroits de Nansen et de Jones et à partir de camps installés sur les plateaux de glace de Milne et de Wood Hunt (situés sur la côte nord-ouest de l'île Ellesmere). Des opérations de moindre envergure sont aussi prévues dans le détroit de Jones pour les mois d'août et de septembre, avec l'aide du *J.A. Macdonald* ou d'un navire des Forces canadiennes. Les travaux seront menés dans l'extrémité ouest du détroit de Jones.

Le C.R.D.V. poursuivra jusqu'en 1990 environ les essais entrepris en vue d'évaluer la durée de vie du moteur-fusée CRV 7 et entreposera les moteurs dans les installations de la base d'Alert. Des travaux de mise au point et d'essais en laboratoire seront continués sur le marqueur fumigène destiné aux opérations de recherche et de sauvetage militaires et aux opérations de parachutisme à basse altitude dans l'Arctique.

Le C.R.D.S. mènera à bien ses recherches sur la mobilité des véhicules militaires. Des travaux seront faits sur un transect, près de Schefferville (Québec), dans le cadre de ce projet.

Le C.R.D.S. prévoit également faire des essais dans le Nord pour évaluer l'efficacité de la nouvelle batterie au lithium, conçue par le C.R.D.O. et fabriquée sous contrat par la société *Duracell*. Cette batterie est destinée à alimenter deux pièces d'équipement des Forces canadiennes : le répondeur radar SST-181X-E et le poste radio portatif à haute fréquence AN/PRC-515. Le C.R.D.O. a également été chargé de modifier la batterie au plomb de type BB-248/V pour répondre à de nouveaux objectifs de rendement à basse température. Cette batterie doit permettre le démarrage des nouveaux véhicules militaires alimentés au carburant diesel dans l'Arctique. Une demande de contrat a été transmise au MAS et 20 prototypes doivent être livrés d'ici le 31 mars 1983.

L'I.M.C.M.E. poursuivra ses travaux de recherche visant à améliorer l'équipement de protection et le rendement des Forces canadiennes. Plusieurs rapports ayant trait aux réactions physiologiques engendrées par le froid et aux techniques visant à réduire la tension ainsi causée devraient être publiés sous peu. La fabrication de l'appareil de mesure de la tension causée par le froid, mis au point par l'institut, doit être commencée dès qu'un contrat visant à transférer cette technique à l'industrie sera signé.

Le Centre de recherche du Collège militaire propose d'entreprendre des nouveaux travaux de recherche, dont une étude sur le traitement des eaux usées dans l'Arctique, laquelle comprendra des recherches sur le terrain, à Alert. On y fera également l'application d'un modèle géothermique aux conditions du sol. Dans le cadre de l'étude en cours sur les pistes d'atterrissage.

Contrats de projets de recherche pour 1981-1982

Control Data Canada Limited, Ottawa : mise au point et évaluation des algorithmes exigés pour les systèmes de détection acoustique dans l'Arctique canadien (C.R.D.P.);

Université de Victoria : préparation de modèles électromagnétiques et études sur le terrain des effets du littoral dans les baies (C.R.D.P; analyse du modèle des effets des mouvements de surface sur les signaux acoustiques diffusés par une surface inégale (C.R.D.P.);

Applied Microsystems Limited, Victoria : mise au point d'un magnétophone numérique submersible de faible puissance destiné à l'acquisition et au stockage des données à distance (C.R.D.P.);

Barrodale Computing Services, Victoria : systèmes de récupération, de rédaction et d'affichage des données sur le terrain (C.R.D.P.);

Duracell Canada Limited : batteries fonctionnant au lithium et à l'anhydride sulfureux (C.R.D.O.);

Université Carleton : élaboration d'une méthode de prévision de la tenue hors route des véhicules à chenilles (C.R.D.S.);

Université McGill : élaboration d'un modèle de mobilité d'après les caractéristiques de terrain (C.R.D.S.).

Université de la Colombie-Britannique : étude pour déterminer les utilisations pratiques de la profilométrie au laser dans l'évaluation des caractéristiques de terrain en vue des modèles de mouvement (C.R.D.S.).

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	47 151	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Souveraineté et sécurité	44 764	94,9
Qualité de la vie	1 836	3,9
Croissance économique	551	1,2

Eldorado Nucléaire Limitée

Attributions
L'Eldorado Nucléaire Limitée, est une société de la Couronne spécialisée dans la recherche, l'exploitation et le raffinage de l'uranium utilisé dans la production d'électricité.

Travaux accomplis en 1981-1982
En 1981-1982, la société à participé à deux projets de prospection dans le district de Keewatin et à deux autres, au Yukon.

Projets pour 1982-1983
L'Eldorado espère continuer ses travaux de recherche au même rythme que précédemment.

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Commission géologique du Canada

Attributions

La Commission géologique du Canada dresse un inventaire exhaustif de la géologie du pays et cherche à l'expliquer. Ses activités comprennent l'évaluation des réserves énergétiques et minérales, des études sur l'utilisation possible des terres et la protection de l'environnement.

Son premier objectif est d'obtenir des renseignements sur la géologie du Canada, notamment sur ses propriétés et son évolution. La commission effectue des levés et des études régionales, et compile des données en vue de recueillir des informations sur la géologie du substratum rocheux. Elle peut alors déterminer les ressources et évaluer le potentiel des réserves non renouvelables. Au moyen d'études semblables, elle élargit les connaissances sur la nature et l'évolution du relief canadien, sur la géologie des formations superficielles, les propriétés et le processus de formation ainsi que sur les possibilités et les risques inhérents à leur nature.

La Commission géologique se charge également de délimiter et de quantifier les ressources énergétiques. Les évaluations des minéraux sont moins fréquentes, en raison de la complexité des calculs qu'elles entraînent.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les résultats préliminaires de la campagne de travaux sur le terrain en 1981 ont été publiés dans Recherches en Cours Partie C et dans Recherches en Cours Partie A.

Les recherches faites sur le terrain au Yukon et dans le district du Mackenzie ont porté surtout sur l'application de nouveaux modèles géologiques dans des régions où il y aurait peut-être des ressources minérales. A partir de la zone correspondant à la région cartographique de Nahanni jusqu'au-delà du bassin Selwyn, plus à l'ouest, on a identifié la formation de Road River, roche favorable à plusieurs gisements de plomb et de zinc. Une étude de la relation entre des roches plutoniennes granitiques renfermant du tungstène et des roches plutoniennes stériles est en cours dans cette région. Une coupe transversale de la région du centre des monts Mackenzie a indiqué que la croûte terrestre s'était resserrée sur une distance d'environ 90 km.

Les travaux réalisés dans le nord de l'île Ellesmere en collaboration avec Petro-Canada ont permis de jeter de la lumière sur les relations complexes qui existent entre les faciès de la fin de l'Ordovicien et du Silurien. L'évolution, du Dévonien au Tertiaire, de la géologie structurale de la plate-forme de l'Arctique a été précisée grâce à de nombreuses activités dans les régions du centre et du sud de l'île Ellesmere. Les résultats et les données sur le sous-sol ont servi à préparer un rapport sur l'histoire géologique du bassin Sverdrup, allant du Trias supérieur au Jurassique inférieur.

Dans le district de Mackenzie, le modèle de la tectonique des plateaux des provinces de l'Ours et des Esclaves a été amélioré parce que l'on comprenait mieux le processus à l'origine des premiers fossés d'effondrement et de la première faille à se produire le long de l'ancienne marge continentale. Une étude détaillée de l'ensemble des affaissements de la caldeira de la rivière Back a été faite afin de trouver l'origine des volcans de l'Archéen. Les travaux le long du front de Thelon, qui délimite à l'est la province des Esclaves et la province de Churchill, ont révélé que cette ligne de démarcation est interrompue par le principal système de failles à décrochement horizontal de Bathurst. La préparation de la carte géologique de la région au nord du lac Baker a indiqué l'existence de zones orogéniques de direction nord-est reposant directement sur la croûte terrestre et datant peut-être de l'Archéen. Dans le nord de l'île Baffin, une nouvelle interprétation de la tectonique de certaines roches du bassin Borden, vieilles de 1,2 milliard d'années, a montré que les roches se sont déposées au fonds d'un océan antérieur à l'Arctique, et ce, au moment de la création des fossés d'effondrement du Bouclier canado-groenlandais.

Les recherches menées sur le terrain dans le domaine de la géologie des formations superficielles visaient à préparer un inventaire des terrains et à mieux comprendre les phénomènes qui se sont produits au Quaternaire. Dans l'île Victoria, des accumulations massives de glace ont été délimitées dans la région de la baie Prince-Albert. Ces blocs pourraient affecter la construction d'un pipeline ou tout autre ouvrage de génie. Près de Tuktoyaktuk, au lac Illisarvik asséché artificiellement, on a poursuivi les recherches effectuées à titre expérimental sur la formation et l'expansion du pergélisol. Les travaux exécutés dans la région centrale du Keewatin ont fourni des données permettant de déterminer les zones où le passage de véhicules à chenilles pourrait endommager sérieusement le terrain.

Une analyse préliminaire des données géophysiques recueillies au cours de l'expédition FRAM III dans l'océan Arctique laisse supposer que le plateau de Yermak est formé en partie de croûte continentale et en partie de croûte océanique. L'examen des profils au moyen de la méthode sismique réflexion a révélé l'existence de quatre crêtes dans la baie Baffin, au large de la baie Cumberland. A l'aide du bathyscaphe de recherches PISCES IV, on a cherché la source probable des indices de pétrole observés dans l'inlet Bylot et du nord-est de l'île Baffin a été terminée; une étude entreprise. Un atlas de photographies aériennes prises en oblique à basse altitude dans le nord-ouest de l'île Devon et le nord-est de l'île Baffin ainsi que des cartes géologiques des côtes du nord-ouest de l'île Bathurst ont été préparés en vertu d'un marché. De plus amples renseignements sur la répartition du pergélisol dans les couches superficielles, sur la dynamique des sédiments, l'érosion glaciaire ainsi que la stabilité du fond marin dans la mer de Beaufort, ont été recueillies au cours d'études menées en collaboration avec l'Atlantic Petroleum Operators Association, et grâce à une nouvelle interprétation de nombreuses données sismiques.

Au cours de cette dernière année, les ressources minérales de zones proposées de parc national dans l'île Ellesmere et dans le nord du Yukon ont été évaluées pour le compte de Parcs Canada. Une estimation précise des réserves minérales et énergétiques du Yukon a été faite pour le compte du MAINC.

Des levés aéromagnétiques ont été effectués au-dessus du bassin Kane et de la partie nord de la baie Baffin grâce au Convair du Service national de cartographie aéronautique et les résultats, compilés. La première carte des anomalies magnétiques de l'Arctique canadien a été dressée et publiée.

Projets pour 1982-1983

Des 434 projets prévus par la Commission géologique du Canada en 1982-1983, 133 viseront des régions au nord du 60e et 56 d'entre eux comporteront des travaux sur le terrain. Les projets sans expédition se limiteront à des études en laboratoire, à l'évaluation des données recueillies sur le terrain et à la préparation des cartes et des rapports.

Les travaux sur le terrain dans la partie nord de la Cordillère au Yukon et dans le district de Mackenzie comprendront des études stratigraphiques et structurales ainsi que la cartographie détaillée des roches plutoniennes granitiques dans les régions cartographiques de Nahanni, du lac Sheldon et de la rivière Tay; la cartographie de la section nord du secteur de Dawson, particulièrement la stratigraphie de l'Algonkien; des études stratigraphiques des formations de la période allant de l'Algonkien au Crétacé dans les monts Mackenzie.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la principale activité de la Division de la géologie du Précambrien sera la cartographie de la géologie, à l'échelle de 1/250 000 ainsi que des recherches complémentaires dans les districts de Mackenzie et de Keewatin. Dans la région entre le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours, trois équipes recueilleront des renseignements sur les débuts de l'histoire géologique et sur la relation entre l'orogénèse de Wopmay et la tectonique des plateaux. Au nord-ouest du lac Baker, on dressera les cartes des régions du lac Aberdeen et du lac Deep Rose.

Dans les îles de l'Arctique, les projets les plus importants sur le terrain viseront la préparation des cartes de reconnaissance du Paléozoïque de l'extrême nord de l'île Ellesmere et l'étude des formations superficielles et souterraines du Secondaire dans le bassin Sverdrup.

On dressera l'inventaire et les cartes des terrains des îles Prince-de-Galles et Roi-Guillaume, puis de ceux de la partie ouest de l'île Victoria et des régions de la rivière Nahanni et du lac Sheldon au Yukon. Les travaux sur le terrain dans l'est de l'île Ellesmere comprendront des études paléontologiques et stratigraphiques. Dans la vallée du Mackenzie, la géologie des formations superficielles le long du corridor du pipeline sera examinée dans les environs de Norman Wells et du lac Canot. L'étude des phénomènes influant sur les formations superficielles comprendra l'évaluation des risques de crues le long de la route du Mackenzie, l'étude de la formation du pergélisol sous un lac asséché (Illisarvik) dans le delta du Mackenzie et l'étude des mécanismes se produisant le long des pentes et du rejet horizontal dû au gel dans les îles Parry.

Une équipe analysera la géologie de la roche de fond du plateau continental de Baffin et prélèvera des carottes dans les secteurs les plus intéressants. Dans l'île Baffin, un examen de la géologie des fiords sera amorcé. Il s'agit d'un aspect d'un vaste projet visant à recueillir des renseignements de base sur ces environnements à l'équilibre écologique fragile. Les levés dans la mer de Beaufort permettront de délimiter le pergélisol, de déterminer les zones pédologiques en fonction des propriétés des sols et d'expliquer l'origine des hydrolaccolithes.

L'évaluation des réserves d'hydrocarbures du Canada se poursuit continuellement. Cette année, les ressources contenues dans les formations du Secondaire du bassin Sverdrup et de la mer de Beaufort seront évaluées et délimitées de nouveau, et les ressources pétrolières et gazières des îles de l'Arctique et de la région Beaufort-Mackenzie seront aussi estimées.

Des études régionales sur la formation des gîtes métallogéniques seront menées dans la partie nord de la Cordillère et dans le sud-ouest et le nord-ouest du Bouclier précambrien. Elles fournissent les modèles de base requis pour l'évaluation des minéraux et facilitent la planification de la prospection.

Les études aéromagnétiques du fond océanique qui seront terminées dans le bassin Kane et le détroit de Nares devraient apporter les données nécessaires à la mise au point de schémas de l'histoire géologique de la région, surtout quant au mouvement relatif du Groenland et de l'île Ellesmere. Dans la région cartographique de Nahanni, des recherches sur la géochimie des ressources seront achevées et un test visant à déceler la présence de radon et d'hélium sera fait près du lac Baker.

Les préparatifs destinés à la prochaine expédition multidisciplinaire dans l'Arctique, expédition CESAR, comprendront la mise au point et la modification de dispositifs aux fins de levés géologiques et géophysiques.

Division de la gravité et de la géodynamique

Attributions

La Division de la gravité et de la géodynamique s'occupe de faire des levés gravimétriques régionaux pour l'ensemble du territoire canadien et au large des côtes. Dans le Nord, elle accomplit ce travail en collaboration avec l'Étude du plateau continental polaire.

Grâce à des observations précises, elle obtient des données fondamentales utiles aux industries minières et pétrolières, aux études des bassins sédimentaires et aux études de l'écorce et du manteau supérieur de la Terre. Elle obtient, en outre, des renseignements permettant de procéder à des études géodésiques et de répondre aux besoins du ministère de la Défense nationale. Ce service définit des normes de gravité au large du Canada et maintient un réseau de premier ordre de stations gravimétriques, pour servir comme points de référence et de contrôle à tous les levés régionaux détaillés sur la gravité. Il tient également une banque de données sur la gravité répondant aux normes nationales.

Travaux accomplis en 1981-1982

En collaboration avec le Service hydrographique du Canada, un levé gravimétrique de la voie d'accès méridionale du détroit du Prince-de-Galles a été réalisé dans les délais prévus.

Au cours de la première année d'un travail de deux ans, environ 280 observations gravimétriques ont été faites dans le bras est du Grand lac des Esclaves, les stations gravimétriques étant installées à des intervalles moyens de 4 à 6 km l'une de l'autre.

On a procédé, en vertu d'un contrat, à environ 665 observations gravimétriques à des intervalles de 3 km le long de deux cheminements établis à partir de repères précis, au Yukon et en Colombie-Britannique, dans le cadre d'un programme de la Division des levés géodésiques. Le premier cheminement s'étendait de Whitehorse jusqu'à Dawson; le second partait de Carmacks puis s'étendait vers l'Est et le Sud, passant par Ross River, Watson Lake et Dease Lake pour aboutir à Hazelton, en Colombie-Britannique.

Une analyse des données géophysiques et de géologie marine à paramètres multiples, recueillies au cours de l'expérience financée par l'É.M.R. sur la dorsale de Lomonossov (LOREX) en 1979, confirme la théorie assez répandue que cette dorsale située dans l'Arctique faisait autrefois partie du continent eurasien. Il semble que la séparation initiale s'est faite par un déplacement latéral et que l'actuelle dorsale sous-marine Alpha faisait peut-être partie du même ensemble.

Un rapport sur le morcellement de la région îles de l'Arctique - Groenland au cours des 60 derniers millénaires est actuellement sous presse.

Projets pour 1982-1983

En collaboration avec le Service hydrographique du Canada, on prévoit exécuter un levé gravimétrique régional du plateau continental polaire au nord de l'île Ellesmere.

Un projet d'étude de la nature de l'écorce terrestre de la dorsale Alpha a été préparé. S'il était approuvé, il ne serait que la suite logique du programme LOREX et serait réalisé au cours du printemps de 1983.

La deuxième et dernière phase du levé gravimétrique du bras est du Grand lac des Esclaves sera effectuée en vertu d'un contrat.

Quelques cheminements gravimétriques détaillés seront établis dans diverses structures géologiques de l'Orogène Wopmay dans le district de Mackenzie.

Les études d'interprétation prévues comprennent : une compilation des données géophysiques et géologiques disponibles le long du profil des limites de l'Arctique à partir du craton de l'Arctique jusqu'au bassin canadien de l'océan Arctique; une étude de l'évolution de la limite polaire; une étude de l'évolution et de la tectonique polaires; une étude des dépôts sédimentaires le long d'un profil axial du bassin Sverdrup et une étude de la déviation magnétique associée à la structure Haughton dans l'île Devon.

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (A.P.G.T.C.)

Attributions

L 'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, en vertu de son mandat, détient de vastes pouvoirs et contrôle l'ensemble des activités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales dans la baie et le détroit d'Hudson et dans toutes les autres terres du Canada.

L'aliénation des droits d'exploitation pétrolière et gazière dans les terres du Canada est régie par la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* et les règlements qui en découlent, et par le *Règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada*, promulgué en vertu de la *Loi sur les concessions de terres publiques* et la *Loi sur les terres territoriales*. Les pouvoirs de supervision et de réglementation des activités pétrolières et gazières sont conférés en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*.

L'administration et l'aliénation des minéraux autres que le pétrole et le gaz sont régies par le Règlement sur l'exploitation minière au Canada, promulgué en vertu de la *Loi sur les concessions de terres publiques* et la *Loi sur les terres territoriales*.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de 1981, l'A.P.G.T.C. en accord avec un groupe composé de trois sociétés pétrolières, la *Canadian Occidental Petroleum Ltd* (l'exploitant), la *Sogepet Ltd* et l'*Ontario Energy Corporation* a négocié une entente d'exploration visant près de 29 millions d'hectares couvrant la plus grande partie de la région centrale de la baie d'Hudson. La *Sogepet*, qui détient un tiers des intérêts, a par la suite accordé le droit de forage sur certaines de ses terres à la Soquip, la société provinciale du Québec. L'accord exige la mise en oeuvre d'un programme de travail de cinq ans comportant des sondages sismiques, des études environnementales et le forage d'un puits ou plus. L'exploitant prévoit effectuer des sondages sismiques sur 5 000 km au cours de l'été de 1982, et a en outre, présenté une demande d'approbation à cet effet. L'interprétation des données recueillies dans le cadre de ce programme et d'autres données géophysiques disponibles pourraient permettre de découvrir des zones pétrolifères rentables.

En plus de l'entente d'exploration, plusieurs autres permis et concessions ont été délivrés. Il existe aussi 62 permis d'exploration visant 1,4 million d'hectares situés dans la partie nord de la baie d'Hudson, dans les environs des îles Mansel et Southampton. A la demande des habitants autochtones, les travaux de prospection ont été suspendus dans cette région depuis 1971. La *Mobil Oil Canada Ltd* détient 22 baux touchant 6,5 millions d'hectares se trouvant dans la région centrale de la baie d'Hudson.

Aucune activité d'exploration pétrolière et gazière n'a été entreprise dans la région de la baie d'Hudson depuis 1976. En 1974, les puits Narwhal South O-58 et Polar Bear C-11 de l'*Aquitaine et al.* ont été forés et abandonnés; le puits Hudson Walrus A-71 du même groupe a été foré de nouveau puis abandonné. On a relevé de faibles traces de gaz dans les puits Polar Bear C-11 et Hudson Walrus A-71. Les derniers sondages sismiques ont été terminés en 1975.

Centre canadien de télédétection

Attributions
Le Centre canadien de télédétection (C.C.T.) élabore et coordonne un programme national visant à utiliser les données obtenues par télédétection et les renseignements qui en découlent, à la gestion des ressources naturelles canadiennes. Durant les dernières années, les activités ont porté sur la recherche intensive en vue de l'exploration des ressources dans les régions septentrionales.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le C.C.T. a poursuivi la mise au point de systèmes de télédétection des données nécessaires aux activités reliées au domaine pétrolier. Les travaux d'exploration dans la mer de Beaufort ont inclus l'utilisation de détecteurs à micro-ondes aéroportés. Cette technique est aussi employée afin de déterminer les caractéristiques du satellite canadien Radarsat qui sera largement utilisé comme source importante d'information aux fins de l'exploitation et du transport du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié à partir de l'Arctique.

Le C.C.T. possède un avion Convair 580, ayant à bord un radar à ouverture synthétique (SAR) et un scatteromètre à micro-ondes. Cet équipement a permis d'obtenir des données sur la formation et les types de glaces, leurs mouvements et la formation de crêtes. La *Dome Petroleum* a tiré parti des données lors des opérations d'exploration et de forages dans la mer de Beaufort. Au cours de ce projet, l'imagerie SAR fut transmise par télémétrie aux vaisseaux affectés aux forages. Cela procurait une information en temps réel aux activités commerciales. La possibilité d'étendre la période de forages permise grâce à l'utilisation de cette technique aéroportée a encouragé l'exploration. De plus, son emploi incite les organismes spécialisés en télédétection à se munir de systèmes semblables pour répondre à la demande grandissante. D'autres missions semblables ont été effectuées afin de cueillir des données sur les glaces flottantes et de l'information utile à la détermination les caractéristiques de Radarsat.

Le programme canadien Radarsat, qui en est actuellement dans sa phase d'étude A, fournira, au début de 1990, une documentation complète sur les routes de transport dans l'Arctique de façon régulière. L'utilisation de détecteurs à micro-ondes assurera la transmission de données sur les régions arctiques par tous les temps. En effet, les micro-ondes traversent les nuages et il n'est nul besoin de lumière pour permettre l'acquisition de données.

Secteur de la politique minérale

Attributions
Le Secteur de la politique minérale participe à l'élaboration des orientations du gouvernement fédéral en matière de ressources minérales. Il s'occupe principalement des ressources minérales non productrices d'énergie et de leur contribution à l'économie. Les conseils qu'il formule en matière de politique reposent sur le rassemblement et l'analyse des données.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les activités dans le Nord du Secteur de la politique minérale intéressaient les groupes d'études spéciaux représentant les gouvernements fédéral et territoriaux, l'industrie, de même que des comités interministériels. Parmi ceux-ci, mentionnons :
Le Comité consultatif des ressources minérales dans le Nord
Le Groupe de travail de la passe MacMillan
Le Comité interministériel de l'évaluation des ressources minérales et énergétiques du Nord
Le Comité des sous-ministres, chargé des revendications foncières des autochtones.

La préparation de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Mines, le 18 janvier 1982, faisait partie des activités du secteur de la politique minérale.

Voici une liste des études ou projets menés par le Secteur ou auxquels celui-ci a participé :
MRI 81/1 *Industry-Government Relations, Mineral Issues and Policy Framework : A Background Paper*
MRI 81/4 *Choix de politique minérale : exposé général*
MRI 81/5 *Législation et administration minières au Canada*
MRI 81/6 *L'industrie des minéraux non combustibles jusqu'en 1991 : une perspective quantitative*
MRI 81/8 *Rémunération des employés de l'industrie minière*
MRI 81/12 *Évaluation des ressources des terres du Nord, Activités du gouvernement fédéral*

De la même série, le rapport interne du Secteur de la politique minérale, intitulé MRI 82/3 *Différents procédés de traitement des métaux : Répercussions au Yukon*, a été publié au cours de 1982.

Le programme actuel de contrôle des réserves et de la production des métaux non ferreux au Canada a donné comme résultat la publication de deux ouvrages : le MR 191 *Réserves canadiennes au 1er janvier 1981 : cuivre, nickel, plomb, zinc, molybdène, argent, or*, et le MR 192, *Les mines au Canada : tour d'horizon à partir de 1981 : réserves, capacité d'approvisionnement, mise en valeur, exploration*.

Le Secteur de la politique minérale dirige le Comité fédéral-provincial des statistiques sur les minéraux auxquels participent les gouvernements territoriaux. En collaboration avec Statistique Canada, le Secteur de la politique minérale compile et publie annuellement des statistiques sur les minéraux, y compris sur les mines du Nord. Il publie aussi mensuellement un rapport statistique intitulé *Production des principaux minéraux du Canada*.

Certaines données du fichier sur cartes magnétiques de l'Inventaire national des minéraux ont été mises à jour, de nouvelles fiches ont été ajoutées et certaines uniformisées. Il y avait 2 394 cartes dans le fichier sur les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon au 31 mars 1982. Le répertoire informatique de cartes, appelé MINSYS, a été mis en place.

Le MRI 80/7 *Canadian Mineral Deposits Not Being mined in 1980* a été mis à jour. Parmi les 1 453 gisements connus au Canada, 169, soit 11 p. 100, se trouvent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Projets pour 1982-1983

Le secteur continuera à rassembler des données sur la mise en valeur des ressources minérales du Nord. Il donnera des conseils sur des questions telles que la politique minérale dans le Nord, les revendications globales des autochtones, et le retrait des terres pour la création de parcs. Il contrôlera les lignes de conduite élaborées par les gouvernements territoriaux et le MAINC, sur l'industrie des minéraux non producteurs d'énergie.

Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie : CANMET

Attributions

Les travaux de recherche et de développement faits par le CANMET sur les aciers employés dans la fabrication des pipelines de l'Arctique continuent d'être divisés en trois domaines principaux : les méthodes de fabrication des pipelines, la détérioration et l'inspection des pipelines, et le perfectionnement et l'évaluation des aciers servant à ces canalisations.

Dans le domaine de la fabrication, on mène des recherches préliminaires sur les métaux utilisés pour faire des raccords d'oléoducs normalisés et sans tension. Des travaux exécutés en vertu de marchés afin de définir les paramètres reliés à la fissuration de soudure causée par l'hydrogène ont été terminés.

Des études ont été poursuivies sur les formes de détérioration des pipelines en service, due à l'érosion et à la corrosion. Des recherches sur des tuyaux abîmés seront achevées cette année. L'analyse des dommages causés par l'environnement a conduit à l'examen des phénomènes de fissuration de contrainte causée par le sulfure, de fissuration par étapes, et de fissuration par corrosion sous tension des aciers commerciaux.

L'évaluation des aciers commerciaux courants a été menée à bonne fin. Il s'agissait de faire des mesures très précises des propriétés mécaniques, des tensions résiduelles, des microstructures et de la soudabilité des installations dans les aciéries et sur les lieux de travail.

Le projet sur l'évaluation de la dureté des alliages de bronze utilisés dans la coulée des hélices de navire continue ainsi que celui sur l'évaluation des propriétés de rupture des tôles de navire pour l'Arctique. Dans le détroit de Barrow, on poursuit des expériences sur la résistance à la corrosion d'une variété d'alliages commerciaux immergés dans cette région ainsi que d'autres recherches sur la corrosion des soudures effectuées sur les navires brise-glace.

Projets pour 1982-1983

Le CANMET élargira ses travaux de recherches de l'endommagement mécanique sur les pipelines, pour inclure l'examen de l'effet des gouges. Des analyses théoriques seront reprises pour concevoir un plan de contrôle des ruptures.

Les connaissances actuelles sur la métallurgie des aciers pour pipelines seront enrichies par l'examen des procédés chimiques et autres à utiliser pour produire des aciers à résistance plus élevée. La possibilité de mesurer les tensions dans les pipelines par magnométrie sera envisagée.

L'évaluation de la résistance des alliages de bronze destinés aux hélices de navire sera continuée, ainsi que les études sur la corrosion.

Direction des levés et de la cartographie

Attributions

La Direction des levés et de la cartographie fournit des renseignements géodésiques, topographiques et géographiques portant sur l'ensemble des terres canadiennes, en produisant et en distribuant des cartes topographiques, géographiques et aéronautiques, des photographies aériennes, l'Atlas national du Canada, l'Atlas toponymique du Canada et des répertoires de noms géographiques. Elle doit en outre s'assurer que les limites nationales, provinciales et territoriales sont bien placées, indiquées et entretenues. La direction est également chargée de l'arpentage des terres du Canada (parcs nationaux, réserves indiennes et terres territoriales).

La direction est composée de sept unités : l'Administration centrale, la Division des levés géodésiques, la Division des levés officiels, la Division topographique, la Division de la reproduction et de la distribution, la Commission de la frontière internationale et le Service de géographie.

Le directeur général est le président du Comité interministériel des levés aériens et du Comité de coordination pour les levés des fonds marins. La direction fournit également les services de secrétariat au Conseil canadien des levés et de la cartographie et au Comité permanent canadien des noms géographiques.

Division des levés géodésiques

Attributions

La Division des levés géodésiques maintient à jour et voit à l'expansion d'un système d'arpentage national des stations choisies dont les latitudes, longitudes et élévations ont été déterminées avec précision. Ce système de références fait partie intégrante d'un ensemble plus vaste pour le continent nord-américain. Il assure la disponibilité des renseignements géodésiques relatifs à l'ensemble du Canada — ces données sont essentielles pour mener à bien des études géoscientifiques et écologiques, et pour préparer des rapports sur l'ingénierie et la mise en valeur des ressources naturelles; elles servent enfin dans le domaine de la cartographie et de la sécurité nationale.

Travaux accomplis en 1981-1982

La consolidation du réseau principal de levés a été entreprise dans l'Arctique en se servant de la méthode du satellite Doppler. Quelque 90 stations furent mises en place, surtout dans les îles Prince-de-Galles, Bathurst, Graham et Devon. D'autres stations ont été également établies aux environs de Yellowknife et du Grand lac de l'Ours.

Dans le sud du Yukon, des travaux de cheminement par altimètre ont été effectués en vue de la cartographie de 48 feuilles au 1/50 000. Des travaux identiques ont également été terminés dans l'île Devon et aux environs de Hay River.

Une ligne supplémentaire de cheminement de deuxième ordre en vue de la cartographie fut également réalisée dans l'île Devon. Dans la région de Yellowknife-Hay River, on a eu recours au Système de levés par la méthode d'inertie pour l'établissement des points de contrôle.

Projets pour 1982-1983

La consolidation systématique des points du canevas planimétrique de premier ordre grâce à l'établissement de stations du satellite Doppler est prévue dans le sud du Yukon et jusqu'au Grand lac de l'Ours (T.N.-O.). Le canevas cartographique est prévu à plusieurs endroits dans l'Arctique en particulier : le groupe d'îles s'étendant de l'île Prince-Patrick à l'île Ellesmere; le littoral ouest de la baie d'Hudson au sud de Rankin Inlet; le sud des T.N.-O. jusqu'à l'est du Grand lac de l'Ours; et la région au nord de Fort Simpson et de Fort-Providence vers le Grand lac de l'Ours. De nombreuses méthodes d'arpentage seront utilisées dans ces régions. Le travail de reconnaissance et de préparation est envisagé pour deux réseaux locaux de points de contrôle précis afin de surveiller la stabilité des sites des lignes de base à très longue interférométrie, l'un à Yellowknife et l'autre à Whitehorse.

Une ou deux stations du canevas géodésique planimétrique seront établies principalement par la méthode du satellite Doppler dans chacun des secteurs suivants : T.N.-O.-Snowdrift, Fort-Résolution, Lac la Martre et Fort-Liard; Yukon — Haines Junction; Teslin, Tagish et Carmacks. Ces stations fourniront un système de référence de positionnement géodésique pour les levés locaux dans ces secteurs et, dans certains cas, elles permettront de faciliter le positionnement des aides à la navigation aérienne.

Division des levés officiels

Attributions

La division effectue des levés pour des transactions de terres ou de ressources, reliées à l'administration et à la mise en valeur des terres publiques ou autres. Elle garantit la valeur des levés de propriétés, des descriptions et des plans de terrain faits en conformité avec la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* et les autres lois et règlements. Elle remplit les obligations du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la définition, à l'arpentage et à l'entretien des limites provinciales et territoriales du Canada. La division fournit de l'aide et des conseils sur toutes ces questions.

Travaux accomplis en 1981-1982

Yukon

Des levés officiels ont été effectués en vertu de marchés sur de nombreuses terres indiennes à Teslin Post, à Whitehorse, à Upper Liard et à Beaver Creek. Mentionnons aussi un levé au *Upper Bonanza National Historic Site* à Dawson pour le compte de Parcs Canada. Quatre terrains furent arpentés à Conrad à la demande du MAINC. L'arpentage de 40 km le long des limites du Parc national de Kluane et un nouvel arpentage de la réserve indienne Kaku dans le nord de la C.-B. furent également effectués. En vertu de la *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*, six relevés de sections de lignes de base dans les environs de Dawson furent terminés. Un relevé de la limite entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest fut établi dans la région de la passe MacMillan.

Deux inspections des travaux d'arpentage près de Whitehorse et un au nord d'Elsa furent réalisés sur des concessions minières. L'examen de 65 plans a été terminé et ce, en vertu de la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* et 29 en vertu de la *Loi sur les titres de biens-fonds*. De plus, la division a émis 48 séries d'instructions.

Territoires du Nord-Ouest

Des marchés pour réaliser l'arpentage de 42 terrains résidentiels d'été et un levé à Hay River ont été accordés. De plus, 63 séries d'instructions furent publiées. Le personnel de la direction a participé à des levés de précision et à la signalisation dans le cadre des projets de développement communautaire à Cambridge Bay, à Pelley Bay, à Gjoa Haven, à Fort-Résolution et à Norman Wells. Le personnel a également terminé un levé topographique à Grise Fiord pour permettre au gouvernement des T.N.-O. d'entreprendre la planification des terres.

Au cours de l'année, 70 plans furent examinés en vertu de la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* et 27 en vertu de la *Loi sur les titres de biens-fonds*; des inspections à Norman Wells et sur deux zones d'arpentage coordonné à Hay River et à Yellowknife furent achevées. Les signaux furent peints sur les bornes de contrôle coordonné, choisies dans la zone de Yellowknife. Le MAINC se chargea de la diffusion des cartes et un point de vente a été ouvert au bureau régional.

Projets pour 1982-1983

Yukon

Les activités principales restent liées à l'arpentage dans les communautés indiennes, et près des postes isolés; quelques levés de lignes de base de placers ont été réalisés. Les bornes seront placées pour le contrôle Doppler en vue de faire une cartographie à grande échelle des communautés plus petites du Yukon. Il est possible que d'autres travaux d'arpentage soient menés le long de la limite du Parc national de Kluane. Afin de maintenir la haute qualité des levés, cinq inspections seront entreprises et le travail d'entretien portera sur la zone d'arpentage coordonné de Whitehorse.

Territoires du Nord-Ouest

Environ 25 parcelles de terrain résidentiel d'été seront arpentées dans le district de Mackenzie pour le compte du MAINC. Toujours pour le MAINC, la signalisation pour la cartographie photographique au 1/10 000 dans divers emplacements et l'installation d'un contrôle photographique dans deux communautés pour le gouvernement des T.N.-O. seront faites. Des terres mises de côté pour les Indiens dans 25 communautés, principalement le long de la Rivière Mackenzie, seront délimitées.

Le bureau de Yellowknife s'occupera de deux inspections et poursuivra ses altérations régulières reliées à l'arpentage des terres du Canada dans les Territoires du Nord-Ouest; de plus, il continuera l'examen des plans en vertu de la *Loi sur les titres de biens-fonds*.

Division topographique

Attributions

La division dresse et met à jour les cartes topographiques du Canada à l'échelle de 1/250 000 et de 1/50 000, pour répondre aux besoins de la mise en valeur des ressources, de la planification et du développement aux niveaux régional et urbain, de la gestion de l'environnement, des travaux d'ingénierie, de la Défense nationale; elle donne des conseils techniques à l'Agence canadienne de développement international et à d'autres ministères et organismes sur des questions touchant la cartographie, ainsi qu'une aide technique et administrative au Comité interministériel des levés aériens.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des photographies aériennes ont été prises dans le Nord afin de dresser des cartes de 1/50 000. Des index sur l'état actuel de la photographie aérienne peuvent être consultés à la Photothèque nationale de l'air - 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9. Les index de cartes topographiques sont disponibles au Bureau des cartes du Canada - 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9.

Dans le Nord, 479 nouvelles cartes au 1/50 000 ont été terminées et 44 cartes à l'échelle de 1/250 000 ont été réimprimées en tenant compte des révisions. Certaines cartes du Nord du Canada ont été révisées à l'aide des données recueillies sur les images prises par LANDSAT.

Projets pour 1982-1983

La Division topographique envisage de préparer 280 nouvelles cartes au 1/50 000, couvrant les régions du nord du Canada. Ce chiffre comprend les cartes qui sont produites au sein de la direction et celles qui sont dressées en vertu de marchés.

Quelque, 42 000 km de photographies seront commandées en vue de la cartographie au 1/50 000 des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. En général, 65 p. 100 du travail de photographie requis sont réalisés sans difficulté.

Division de la reproduction et de la distribution

Attributions

La Division de la reproduction et de la distribution assure des services photomécaniques, de photocomposition, d'imprimerie lithographique et de reliure pour les produits cartographiques de la Direction des levés et de la cartographie. De plus, elle fournit, par l'intermédiaire du Centre de reproduction des cartes, des services de soutien dans le domaine de la reproduction à d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux et à des usagers des secteurs municipaux et privés, selon la politique du recouvrement des coûts.

Elle s'occupe également, grâce à son Bureau des cartes du Canada, de l'emmagasinage, de la récupération, des ventes par courrier et de la distribution de toutes les cartes topographiques, thématiques et aéronautiques, ainsi que des publications aéronautiques et de la documentation complémentaire. Le Bureau des cartes du Canada est chargé du réseau international de vendeurs autorisés de cartes topograhiques et aériennes.

La Photothèque nationale de l'air relève de cette division. Elle veille au classement, à la mise en archives, à la récupération, à la vente et à la distribution de produits et de renseignements relatifs aux levés aériens, à la télédétection aéroportée et aux images prises par satellite. Le centre de reproduction de la Photothèque est responsable du traitement des films, de la reproduction des images et de la conservation des documents originaux.

Travaux accomplis en 1981-1982

La division a imprimé 462 cartes au trait et 3 photocartes du Système national de référence cartographiques. Elle a imprimé toutes les cartes aéronautiques du Canada y compris 9 nouvelles cartes. La division a fourni les services d'imprimerie à Environnement Canada pour 29 cartes sur l'utilisation des terres du Nord, région nord de l'île Baffin, et à Agriculture Canada pour 2 cartes sur la structure du sol du parc national de Nahanni. Elle a aussi imprimé 28 cartes sur les eaux du Nord pour le compte du Service hydrographique du Canada (Pêches et Océans).

Le Bureau des cartes du Canada a reçu 578 commandes totalisant près de 120 187 $ pour des cartes topographiques et aéronautiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il a répondu à 23 demandes de services en photographie aérienne pour le compte du Yukon et 42 demandes des T.N.-O.

Le centre de dépôt des cartes des Affaires indiennes et du Nord Canada à Yellowknife relève maintenant de la Direction des levés et de la cartographie (bureau régional de Yellowknife). Ce bureau est maintenant un centre de distribution de cartes et de photographies aériennes pour les Territoires du Nord-Ouest.

Projets pour 1982-1983
La division, grâce à ces bureaux régionaux des levés officiels, de Yellowknife et de Whitehorse, continuera de mieux faire connaître au public les cartes et les produits provenant des photographies aériennes ainsi que les autres services offerts par la Direction des levés et de la cartographie.

Le Centre de reproduction des cartes continuera de fournir des services de reproduction et de soutien.

Commission de la frontière internationale

Attributions
La commission est chargée avant tout de l'entretien de la frontière et de la réglementation des travaux qui sont effectués à l'intérieur d'une bande de 3 m située de part et d'autre de la frontière. Elle détermine de plus l'emplacement de la frontière lorsqu'il y a lieu de régler un différend entre les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Travaux accomplis en 1981-1982
Aucun travail d'entretien n'a été effectué le long de la frontière située au nord du 60e.

Projets pour 1982-1983
Aucun travail n'est prévu dans le Nord pour l'année financière 1982-1983.

Service de géographie

Attributions
Le Service de géographie prépare et produit des cartes à petite échelle, l'Atlas national du Canada, des cartes aéronautiques et des publications d'informations de vol; il est également chargé du Service toponymique (noms géographiques) et des services cartographiques aux ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'aux organismes privés.

Travaux accomplis en 1981-1982
L'Atlas national du Canada contient maintenant davantage de cartes du Canada à l'échelle 1/7 500 000. Toutes les cartes comprennent les régions du nord du Canada jusqu'au pôle Nord. Voici les titres publiées jusqu'à présent, il y a une version française et une version anglaise de ces cartes :
Canada - Divisions et subdivisions de recensement 1971
Canada - Agglomérations et langues indiennes et Inuit
Canada - Énergie
Canada - Le 31e Parlement
Canada - Résultats de la 32e élection fédérale, le 18 février 1980
Canada - Terres agricoles
Canada - Les possibilités agricoles des sols
Canada - Répartition des populations indiennes et inuk
Canada - Degré-jours de chauffage
Canada - Degré-jours de croissance
Canada - Dernière gelée du printemps
Canada - Première gelée d'automne
Canada - Période sans gel

Les cartes qui ont été dressées pour l'Atlas national illustrent des thèmes aussi variés que l'agriculture, le climat, les relations internationales, les installations portuaires fédérales, les résultats des élections fédérales, les communautés indiennes et inuit et les langues. Citons, enfin, une carte générale de références du Canada.

Neuf cartes ont été terminées; elles décrivent les réseaux de contrôle géodésique du Canada, y compris ceux du Nord.

La mise à jour sur microfiches du répertoire géographique a été effectuée pour les Territoires du Nord-Ouest.

La Section des services cartographiques de soutien aux autres ministères et organismes a préparé une carte pour le compte d'Environnement Canada sur les prises de gibier d'eau de 1968 à 1979.

Dans le domaine de la cartographie aéronautique 36 cartes VFR (Visual Flight Rules), à l'intention des pilotes survolant le nord du Canada, ont été révisées à l'échelle de 1/500 000 et 5, au 1/1 000 000. La bande aéronautique au 1/500 000 de la route de l'Alaska entre Fort Nelson et Northway (Alaska) a également été mise à jour.

Différentes cartes IFR ont été révisées périodiquement. Mentionnons les cartes Enroute de radionavigation de haute et de basse altitudes (tous les 56 jours), les suppléments IFR (tous les 56 jours), les suppléments du Nord (tous les 56 jours), le supplément des hydroaérodromes (tous les 6 mois), les modifications au *Canada Air Pilot* (tous les 28 jours), le manuel sur les espaces aériens désignés (tous les 112 jours), ainsi que la publication sur la planification et les procédures de vol (tous les 6 mois).

Projets pour 1982-1983
Le Service projette de terminer les cartes destinées à l'Atlas national du Canada, qui porteront sur les oléoducs et les gazoducs; le charbon; le réseau routier; les communautés indiennes et inuit; la répartition des populations indienne et inuit; les fuseaux horaires; le Canada à l'époque de la Confédération; l'évolution territoriale; les autochtones (1630); la radiation solaire; la répartition de la population; les bassins d'écoulement; les cités, les villes et les villages; et l'électricité avec un schéma des centres de transmission, avec l'emplacement de centrales électriques et l'origine de l'électricité produite.

Il est prévu de réviser 35 cartes VFR et de produire, en plus, sept nouvelles cartes grand format au 1/500 000. Les cycles normaux de révision des produits IFR seront maintenus.

Études géothermiques

Attributions
Le Service de géothermie de la Division de la séismologie et des études géothermiques est chargé de déterminer le régime thermique du territoire canadien et du plateau continental, en relation avec la tectonique, la répartition et les caractéristiques du pergélisol, les propriétés thermiques des matériaux terrestres et la possibilité d'exploiter l'énergie géothermique. Des mesures sur le terrain des températures souterraines ainsi que des mesures en laboratoire des propriétés thermiques et de génération de chaleur des matériaux terrestres forment la base de données.

Travaux accomplis en 1981-1982

Le service a poursuivi son programme de mesure en profondeur des températures dans les trous de sondage forés dans l'Arctique. On a aménagé 11 emplacements nouveaux dans le sud du Yukon en 1981; on dispose actuellement de données précises sur les températures à des profondeurs de plus de 125 m dans environ 130 emplacements situés dans la zone du pergélisol. Les résultats obtenus forment les huit volumes des recueils de la Collection de données sur le Nord dont le plus récent, publié en 1982, s'intitule *Série géothermique n° 13*. On a fait des mesures de conductivité thermique sur des échantillons provenant de plusieurs de ces emplacements. Une analyse préliminaire des renseignements obtenus a démontré que la profondeur du pergélisol dépendait des variations des mouvements de la chaleur terrestre, de la lithologie et de l'effet qu'ont eu les changements de température sur la surface du sol à la suite de changements climatiques, de l'histoire glaciaire et du déplacement des côtes. Un contrat de recherche permettra à un étudiant du niveau universitaire d'entreprendre une étude géothermique-géomorphique complète de la presqu'île Sabine dans l'île Melville. On prévoit la réalisation de puits de production et d'un gazoduc dans le cadre du Projet pilote de l'Arctique.

Le service a poursuivi l'étude du régime thermal, à faible profondeur, du pergélisol grâce à ses programmes sur le terrain à Alert, dans le nord de l'île d'Ellesmere, à Illisarvik (delta du Mackenzie), le long du tracé proposé du gazoduc réfrigéré de la route de l'Alaska et dans la région de la plaine Eagle. A Alert, le point le plus septentrional, de contrôle du pergélisol, le service a poursuivi ses relevés de la température, de la couche, de la densité et de l'épaisseur de la neige dans cinq puits atteignant des profondeurs de 60 m, et ce, grâce à la collaboration du ministère de la Défense nationale et du Conseil national de recherches.

A Illisarvik, le service a foré à jet hydraulique neuf autres puits et y a installé des câbles munis de thermistors. Le pergélisol, en cet endroit, a atteint une épaisseur de 5 à 8 m dans la zone non gelée, en forme de soucoupe qui formait le lit du lac; ce talik s'étend à environ 15 à 30 m de profondeur. A cette profondeur, on rencontre de nouveau le pergélisol. Plusieurs universités ont entrepris des travaux de recherche sur l'histoire du lac avant le drainage; ces études portent sur les isotopes stables et la datation au radiocarbone, l'évolution du sol après le vidage du lac et sur le processus de renouvellement de la végétation au fond du lac.

Grâce à des subventions dans le cadre du programme de recherches sur l'énergie et du développement, plusieurs études menées en vertu de contrats ont porté sur les hydrates de gaz, sur le comportement de l'humidité dans le sol des régions froides, sur les répercussions des variations climatiques. Des études sur les isotopes d'oxygène et d'hydrogène ont fourni des données sur l'histoire du lac d'Illisarvik et sur le rôle de la migration de l'humidité dans le processus de recongélation. La technique de réflectométrie dans le temps, mise au point auparavant pour mesurer la teneur en eau des sols gelés, a été utilisée cette année lors de l'étude hydrologique du processus de congélation du sol sans perturbation du milieu naturel. Le service a accordé un contrat de recherche pour étudier les changements climatiques afin d'évaluer les répercussions de ces variations sur les pipelines, surtout au Yukon. Grâce à un autre contrat, on continue l'élaboration de la méthode de spectroscopie Brillouin pour mesurer les constantes élastiques des hydrates de structures I et II.

Projets pour 1982-1983

Le service essaiera encore de répondre aux besoins grandissants découlant de la mise en valeur des ressources, tout en continuant ses recherches fondamentales. Les travaux de recherche donnés à contrat comprendront des expériences sur le fonctionnement d'un pipeline de gaz réfrigéré dans un centre de recherches à environnement contrôlé situé à Caen en France, une étude de faisabilité sur la construction d'un centre de recherches semblable au Canada et un examen des difficultés posées par l'installation sur les plates-formes de forage en mer de l'équipement destiné à des études à long terme sur le pergélisol. Le service continuera de travailler à la visite des emplacements où se font les relevés, à abandonner les sites lorsque les observations sont terminées et à en trouver de nouveaux dans des endroits peu connus.

Division du géomagnétisme

Attributions

La Division du géomagnétisme fournit des données sur la direction et l'intensité du champ magnétique au-dessus du Canada et des régions océaniques adjacentes. Elle publie des cartes magnétiques du Canada et offre des renseignements que l'on trouve sur de nombreuses autres cartes, notamment les cartes aéronautiques et marines, au sujet du décalage que subit d'année en année le pôle magnétique et de l'angle qu'il forme avec le pôle géographique. La division renseigne sur la structure de l'écorce terrestre et sur les points de référence qui facilitent l'interprétation de recherches commerciales plus approndies dont le but est la découverte de gisements de minéraux, de pétrole et de gaz. La division analyse l'aimantation acquise par les roches à leur formation initiale et tout au long de leur histoire. Il importe en effet de bien comprendre leur évolution pour déterminer la façon dont les gisements de combustibles fossiles et de minéraux ont été formés, ainsi que les endroits où l'on pourrait les trouver.

La Division du géomagnétisme est également chargée d'enregistrer et d'analyser des variations rapides du champ magnétique terrestre dont les périodes se mesurent en heures et en secondes. A cette fin, elle exploite de façon permanente au Canada 12 observatoires magnétiques, dont trois se trouvent dans la zone aurorale et cinq dans la calotte polaire, au nord de cette zone. Les variations rapides du champ magnétique nous renseignent sur la circulation des courants électriques dans l'ionosphère et sur les propriétés physiques et dynamiques de la magnétosphère. Ces recherches ont des applications pratiques dans le Nord, dans le domaine des télécommunications, du transport de l'électricité, et de l'étude, par induction électromagnétique, de la structure de la croûte profonde.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des observatoires magnétiques ont été en service en permanence à Alert, à Mould Bay, à Resolute, à Cambridge Bay, à Baker Lake et à Yellowknife. L'enregistrement numérique des variations magnétiques fut continué à Igloolik où du personnel du MAINC assure le fonctionnement du matériel. La station de répétition située à Whitehorse a été remise en service.

L'échantillonnage paléomagnétique de formations sédimentaires dans les îles de l'Arctique s'est poursuivi avec le prélèvement de spécimens de roches du Dévonien dans l'île Ellesmere et de spécimens du Carbonifère et du Permien dans l'île Axel Heiberg. La première position du pôle magnétique au Dévonien à partir de la plates-forme Arctique a été déterminée au moyen d'une série de roches ramassées antérieurement dans l'île Prince-de-Galles. L'analyse d'unités de roches provenant du groupe Little Dal et de la formation Tsezotene des monts Mackenzie a été terminée. D'autres échantillons de cette région ont été ramassés dans les formations Redstone River ainsi que dans d'autres unités.

Projets pour 1982-1983

Les six observatoires magnétiques continueront à fonctionner. Dans le cadre du programme d'études de la variation séculaire, les stations de répétition seront remises en service à Pond Inlet, à Clyde River, à Igloolik, à Repulse Bay, à Coral Harbour, à Cape Dorset, à Inuvik, à Sachs Harbour, à Eureka, et à Pangnirtung. De plus, une série spéciale d'observations magnétiques de répétition sera faite à trois stations occupées il y a 100 ans au cours de la première Année polaire internationale. Ces stations sont situées à Old Fort Rae, à Fort Conger et à Clearwater Fiord. On prévoit un échantillonnage paléomagnétique des roches volcaniques et sédimentaires du Crétacé dans le nord de l'île Ellesmere. L'analyse d'unité de roches recueillies dans les monts Mackenzie sera poursuivie.

Division de la séismologie

Attributions

Le Service de séismologie, qui relève de la Division de la séismologie et des études géothermiques, est chargé de déterminer les paramètres de tous les tremblements de terre importants qui ont lieu dans le nord du Canada et au large des côtes et d'en évaluer les risques. Il mène des recherches sur la structure et les propriétés de la lithosphère de l'Arctique, en faisant des sondages expérimentaux en profondeur, en étudiant la propagation des ondes de surface et les vitesses de propagation des ondes sismiques provoquées par les tremblements de terre. L'étude des mécanismes à l'origine des tremblements de terre dans les zones de grande activité sismique fournit les données nécessaires à la recherche sur les processus sismotectoniques et aux calculs reliés à la conception d'installations résistant aux tremblements de terre.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des observatoires sismologiques ordinaires sont installés à Alert, à Mould Bay, à Resolute, à Frobisher Bay, à Inuvik et à Yellowknife. Les observatoires régionaux de Baker Lake, de Whitehorse et d'Igloolik ont continué leurs travaux. Les trois observatoires sismologiques régionaux du sud-ouest du Yukon, situés près de Dezadeash, du lac Klouane et de Koidern, installés en coparticipation avec la société *Foothills Pipe Lines (South Yukon) Ltd*, ont été fermés à la fin du projet. Un nouvel observatoire régional a été établi à Haines Junction; le système de contrôle étant installé au centre des visiteurs de Parcs Canada. Deux autres observatoires régionaux ont été ouverts en collaboration avec la *Dome Petroleum*. Le réseau spécial surveillant actuellement la sismicité de la mer de Beaufort comprend des stations à Sachs Harbour, à Tuktoyaktuk, à la pointe Nicholson et à Komakuk Beach. Le réseau sismologique de Yellowknife fonctionne toujours et le dispositif automatique de transfert des données par téléphone envoie chaque jour, à un ordinateur d'Ottawa, les renseignements numériques sur les phénomènes observés. Les données sismiques sur tous les tremblements de terre détectés par les stations habituelles sont transmises par ordinateur via Ottawa, et grâce à un système de relais, au *National Earthquake Information Service*, aux États-Unis. Le bulletin de détection du réseau sismologique de Yellowknife est également transmis par ordinateur-relai aux groupes de recherches, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Le service a continué d'analyser régulièrement tous les tremblements de terre décelés dans le Nord canadien. Des listes bimensuelles de tous les séismes enregistrés sont dressées dans les six mois qui suivent leur manifestation et la description de chacun est publiée dans des catalogues annuels. On détermine rapidement les tremblements de terre d'un intérêt particulier, comme celui de magnitude 5,6 survenu dans la partie sud du détroit de Davis le 24 août 1981 et celui de magnitude 5,3 survenu sur la côte de l'océan Arctique au nord-ouest de l'île Ellef Ringnes, le 21 novembre 1981.

Le service a poursuivi ses recherches sur les dangers de séismes dans le nord du Canada. Des modèles des zones sismiques et des nouvelles relations d'atténuation des grands mouvements du sol ont été utilisés pour établir de nouvelles cartes de prévision de mouvements de terrain. Ces renseignements ont été ajoutés à de nouvelles cartes projetées de zonage sismique destinées à une édition future du Code national du bâtiment.

On a entrepris des études spéciales visant à améliorer la compréhension des possibilités de tremblements de terre dans les régions au large des côtes où l'on se livre à l'exploration pétrolière. Au mois d'août de 1981, on a installé, à titre d'expérience, des sismographes sous-marins dans la mer de Beaufort en collaboration avec le Centre géoscientifique de l'Atlantique et la société *Dome Petroleum*. On a examiné les renseignements géologiques et géophysiques disponibles afin de définir les zones sismiques affectant le plateau du Labrador.

Une autre interprétation des données de réfraction du programme LOREX a révélé que la croûte terrestre sous la dorsale de Lomonossov atteignait une épaisseur d'environ 28 km. On pense que cette épaisseur sous les bassins voisins Markarov et Fram est d'environ 13 et 16 km respectivement. Le schéma de vitesse laisse supposer que cette arête fait partie du fond de la mer Barents-Kara.

Projets pour 1982-1983

Les observatoires sismologiques du Nord de même que le réseau sismologique de Yellowknife continueront d'être exploités. On prévoit l'installation d'un cinquième observatoire régional à titre d'entreprise commune avec la société *Dome Petroleum*. Le service projette aussi, en accord avec l'entreprise privée, d'ouvrir d'autres stations sur les côtes du Labrador et de l'île Baffin. Ces stations continueront de transmettre des données aux programmes canadiens et internationaux de recherches sismologiques.

Le service poursuivra l'analyse et la publication de façon permanente des données sur les tremblements de terre enregistrés dans le Nord canadien. Les tremblements de terre importants et susceptibles de causer des dommages seront identifiés et feront l'objet de rapports aussitôt que possible.

Les études spéciales sur la sismicité de la mer de Beaufort et de la mer du Labrador seront continuées. Le dossier des données sur les tremblements de terre de ces régions fera l'objet d'une étude critique et sera évalué au besoin. On examinera les relations de la sismicité avec les autres caractéristiques géologiques et géophysiques afin de délimiter les zones sismiques actives et d'améliorer la technique courante de prévisions des risques de tremblements de terre.

Dans le cadre du programme CESAR, le service a préparé les plans détaillés, en collaboration avec le Centre géoscientifique de l'Atlantique, d'une expérience sur la réfraction de l'écorce terrestre de la dorsale Alpha et des bassins voisins. Le service prépare actuellement le matériel destiné au pont maritime de 1982.

Étude du plateau continental polaire

Attributions

L'Étude du plateau continental polaire entreprend des études scientifiques particulières dans l'Arctique, en plus de maintenir et d'améliorer les systèmes de logistique requis pour mener à bien des travaux scientifiques dans cette région. Cette dernière attribution l'oblige à prévoir et à entretenir des camps de base et un réseau radiophonique et à employer des appareils pilotés par des équipages chevronnés. Les ressources que la direction possède sur place sont mises à la disposition de groupes de recherches du secteur privé et d'universités reconnues.

Travaux accomplis en 1981-1982

Les travaux sur le terrain, exécutés de la mi-février à la fin de septembre, ont été coordonnés à partir des camps de base de l'É.M.R. à Tuktoyaktuk, dans le delta du Mackenzie, et à Resolute, dans l'île Cornwallis. En 1981, l'É.P.C.P. a donné son appui à un total de 166 missions scientifiques envoyées dans l'Arctique. Une étude océanographique, l'étude EUBEX (Étude du bassin eurasien), a été faite dans les eaux internationales septentrionales. Un Twin Otter muni d'un treuil et de matériel d'échantillonnage, a visité 35 stations et recueilli d'excellentes données, jusqu'au 31°E. et au 85°N.

Le principal projet portant sur l'hydrographie et la gravité, cette année, a été réalisé dans les détroits de M'Clintock et de Peel; pour mener à bien ces travaux, il a fallu avoir recours à des méthodes de sondage à travers la glace et installer des pluviomètres sur des hélicoptères. Des observations ont été consignées à 9 971 stations. Un programme d'océanographie physique de quatre ans a été amorcé dans le passage du Nord-Ouest, par des recherches dans le détroit de Barrow. Plusieurs études sur le pergélisol, l'océanograhie et la bathymétrie ont été entreprises dans la mer de Beaufort. Les études sur la faune ont visé notamment les hardes de caribous de Beverly et de la Porcupine. Un groupe de scientifiques appartenant à différentes disciplines a travaillé à partir d'un camp établi près d'Old Crow (Yukon). L'un des événements les plus intéressants de la campagne de travaux archéologiques, a été de parvenir à photographier l'épave du *Breadalbane*, navire ravitailleur disparu en 1853, près de l'île Beechey, à une profondeur de 100 m.

Voici la liste des organismes ayant bénéficié de l'aide de l'É.P.C.P. pour mener leurs travaux de recherche dans l'Arctique :
l'*Arctic Institute of North America*;
La Marine royale britannique;
le Centre de recherches pour la défense, Pacifique;
le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources;
le ministère de l'Environnement;
le ministère des Pêches et des Océans;
le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;
le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
le gouvernement du Yukon;
la *J.A. MacInnis Foundation*;
la Société nationale de géographie;
les musées nationaux du Canada;
le *Northern Alberta Institute of Technology*;
le *Sir Sanford Fleming College*;
le *Scott Polar Institute*;
l'Institut fédéral de technologie de la Suisse;
l'expédition *Transglobe*;
les universités de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, Brock, de Calgary, Carleton, de Guelph, d'Hokkaidô, Lakehead, McGill, McMaster, d'Ottawa, Reading, de la Saskatchewan, de Toronto, de Victoria, de Washington, de Waterloo, Western Ontario, de Windsor et du Wisconsin.

Ce qui suit est un résumé des travaux parrainés dans le cadre de l'É.P.C.P. :

Archéologie : région d'Old Crow
Chercheur : J. Cinq-Mars, musée national de l'Homme

Un groupe composé de plusieurs équipes a fait des travaux d'excavation dans des manifestations du Pléistocène et des recherches paléontologiques et paléobotaniques. Dans le cadre d'études paléoécologiques, deux espèces rares de coléoptères ont été découvertes; elles sont assez communes dans les couches du Pléistocène de la région d'Old Crow, mais n'avaient jamais jusqu'ici été recueillies vivantes au Yukon.

Archéologie : presqu'île Bache
Chercheur : P. Schledermann, Arctic Institute of North America

Une étude a été entreprise pour obtenir d'autres données sur les caractéristiques d'un camp du Dorset inférieur, situé à l'emplacement de la longue maison; des fouilles ont été faites en cet endroit.

Un certain nombre d'échantillons de la faune et d'artefacts intéressants ont été récupérés. Il a été possible de dater l'occupation des lieux et ce, de façon préliminaire, du début au milieu du Dorset. Il semble maintenant que le raccordement des foyers des cheminées lors de rencontres ou "d'occasions spéciales" ait été une habitude durant la plus grande partie de cette période. Le sondage d'une troisième dépression a également révélé la présence d'une habitation profondément enfouie, du type découvert dans l'île Ruin; plusieurs pièces de fer seraient probablement d'origine norroise. On ne connaît pas de structures plus anciennes en cet emplacement. Il s'agirait peut-être de l'une des premières manifestations de la culture Thulé dans cette région, et même dans l'est de l'Extrême-Arctique. On n'a pas retrouvé de traces de foyer à l'intérieur de l'une ou l'autre de ces maisons communes. Les longues rangées de foyers, caractéristiques du Dorset, ont probablement une relation avec des manifestations spéciales.

Archéologie : est de l'île Axel Heiberg et nord de l'île Ellesmere
Chercheur : P.D. Sutherland, Université McMaster

Des fouilles ont été faites au lac Buchanan, où l'on a découvert un établissement de la période Dorset-Thulé, dans l'île Axel Heiberg; le site Maxwell, situé à la baie Gilman (île Ellesmere), était occupé au cours de la période Thulé.

Les travaux au lac Buchanan ont permis d'obtenir les preuves d'une occupation Dorset. Les résultats obtenus sont à l'origine de renseignements sur les modes d'occupation caractérisant les civilisations de cette période. Les populations du Dorset supérieur et du Thulé inférieur pourraient fort bien s'être rencontrées en cet endroit.

Un survol en hélicoptère de l'inlet Clements Markham a permis de repérer un campement de chasse Thulé; il s'agit de l'emplacement Thulé, le plus au Nord dans l'Arctique canadien.

Archéologie : île Somerset
Chercheurs : E. Bielawski et S.C. Cole, Northern Heritage Society

Le projet d'étude de l'héritage culturel du Nord cherche à intégrer la recherche scientifique dans les T.N.-O. à un programme de formation et d'embauche de jeunes résidants du Nord. Ce projet, conçu spécifiquement pour les Inuit, permet à ceux-ci d'acquérir des compétences, de l'expérience, et d'élargir leurs perspectives de carrière et d'emploi. Il leur donne également l'occasion d'enrichir leurs connaissances sur leur culture, grâce à l'étude de l'histoire, de la préhistoire et de l'anthropologie de l'Arctique.

Archéologie : île Roi-Guillaume, presqu'îles Adelaide et de Boothia
Chercheurs : J.M. Savelle, Université de l'Alberta

Les travaux de recherche menés en 1981 ont permis de compléter la base des données archéologiques sur les cultures Thulé "classique" et "modifiée", et sur le début de la culture historique des Inuit Netsilik, dans la région centrale de Netsilik et les régions périphériques. Ils ont notamment permis d'obtenir de la documentation sur diverses questions, telles que les bases territoriales, les économies de subsistance, la répartition des établissements, la culture matérielle et le développement des comportements sociaux.

Archéologie : île Roi-Guillaume
Chercheur : O.B. Beattie, Université de l'Alberta

Les restes encore intacts d'un membre de l'expédition de sir John Franklin ont été mis au jour près de la pointe Booth, à l'extrémité sud-est de l'île Roi-Guillaume. L'analyse des restes a révélé qu'ils provenaient d'un homme âgé de 20 à 30 ans, vraisemblablement de type caucasique, souffrant du scorbut au moment du décès. Les ossements portaient également des preuves de cannibalisme.

Ces travaux correspondent à la seule fouille sur les lieux; ils sont à l'origine d'une documentation intéressante et ont permis de faire une analyse ostéologique de restes d'ossements humains provenant de la dernière expédition de sir John Franklin. Les autres renseignements fournis par les ossements laissent supposer que la théorie du retrait pourrait bien être inexacte.

Archéologie : îles Banks et Victoria
Chercheur : C.G. Hickey, Université de l'Alberta

Une étude a été faite pour déterminer les répercussions sur la culture des Esquimaux du cuivre, de la disponibilité soudaine d'importantes quantités de matériaux utiles provenant de la récupération de l'épave du *H.M.S. Investigator* et des caches le long de sa route, entre 1854 et 1890.

La carte de trois sites archéologiques a été dressée: Un micro-ordinateur de type *Apple II plus* alimenté par une éolienne, a été utilisé sur le terrain. L'étude a permis de circonscrire les limites septentrionales éventuelles d'une occupation inuit, au XIX^{e} siècle, dans les îles Banks et Victoria.

Archéologie : île Banks
Chercheur : T. Will, Université de l'Alberta

Ces travaux de recherche avaient pour objectif la reconstitution de l'économie de subsistance des Esquimaux du cuivre qui habitaient l'île Banks, au XIX^{e} siècle. Les restes d'os et d'aliments ont été analysés pour obtenir des renseignements sur les méthodes de dépeçage, les espèces animales chassées pour l'alimentation et les variations saisonnières et géographiques dans les habitudes des Inuit. Le boeuf musqué était l'aliment le plus commun et l'oie blanche était souvent prise. Le caribou, cependant, semble absent de cet endroit.

Archéologie : détroit du Navy Board
Chercheur : G. Mary-Rousselière

Les activités ont été poursuivies sur le site complexe d'habitations N 73; on a procédé à l'excavation complète de 6 m^2, parfois jusqu'à la profondeur de 80 cm. Parmi les 1 050 objets recueillis, mentionnons des sculptures sur ivoire et sur bois, dont la plus intéressante est une petite baleine du Groenland sculptée dans l'ivoire. Six ou sept échantillons de cheveux humains coupés ont été trouvés dans des sites du Dorset de cette région, ce qui indiquerait que la population du Dorset avait peut-être l'habitude de se couper les cheveux avec de petites lames.

Biologie : population d'ombles arctiques, lac Hazen
Chercheur : A.H. Kristofferson, Pêches et Océans

Pour déterminer l'importance et les répercussions de la pêche sportive sur les populations d'ombles du lac, on a installé des filets maillants de diverses grosseurs pour prélever des échantillons d'ombles. On a pêché à la seine depuis la rive, et ce, en plusieurs endroits, pour prélever de jeunes poissons. L'omble arctique se trouve en abondance et semble manifestement en bon état; l'organisation de ce groupe est extrêmement complexe. On a remarqué cependant que les caractéristiques observées sont identiques à celles déterminées en 1958 par I.A. McLaren. Les écosystèmes arctiques simples peuvent fort bien ne pas être aussi fragiles qu'on l'avait toujours cru.

Biologie : caribous, harde de Beverly, lac Aberdeen
Chercheur : A. Gunn, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Ces travaux visaient principalement la collecte de données de base sur le comportement du caribou laissé à lui-même, durant les périodes de mise bas et après. Six cent cinquante-huit observations ont été faites pour décrire les schémas d'activité des femelles et des petits. Des données ont également été recueillies sur la fréquence de l'alimentation, les agressions et les alarmes. La période de mise bas s'est produite plus tôt que d'ordinaire et s'est prolongée; les conditions de neige de même que les conditions météorologiques ont favorisé la survie des nouveaux-nés.

Biologie : caribous, harde de la Porcupine, route Dempster
Chercheur : D.E. Russell, gouvernement du Yukon

On a utilisé des avions et des hélicoptères pour observer les déplacements au printemps de la harde de la Porcupine. Pour faciliter le contrôle de ce mouvement des animaux vers leurs zones de migration, au Yukon, dix mâles ont été pourvus d'un collier émetteur; ce dernier a également permis de repérer les animaux au moment de la période de comptage des bêtes, après la mise bas.

Les mâles sont demeurés dans leurs régions d'hivernage tardif jusqu'au 20 avril et plusieurs ont franchi la route Dempster près du lac Chapman. Plusieurs ont traversé la plaine Eagle jusqu'au chaînon Keele.

Vers la fin de l'hiver, les femelles se sont éloignées, à l'est de la grand-route, pour traverser la plaine Eagle jusqu'au chaînon Keele, et ensuite franchir la rivière Porcupine dans le voisinage de la rivière Bluefish. Toutes les femelles de la région qui avaient un collier émetteur sont restées dans les monts Wernecke durant la migration de printemps; des levés ont permis d'identifier le moment et l'emplacement de la mise bas pour cette harde.

Biologie : poissons d'eau douce, îles de l'Arctique
Chercheur : B. Stewart, Pêches et Océans

L'omble arctique et le chabot commun ont été les seules espèces de poisson prises dans les lacs situés au nord du 74e. On procède actuellement à l'analyse des données sur la croissance, le régime, la faune parasitaire, la reproduction, la répartition et l'abondance de ces poissons. Cette documentation sera reportée sur les cartes d'utilisation des terres.

Biologie : habitat du poisson, Tuktoyaktuk
Chercheur : W.A. Bond, Pêches et Océans

L'été, la zone côtière semble servir d'important corridor de migration pour les poissons, leur permettant ainsi d'accéder à des zones clés pour leur alimentation, leur reproduction et l'hivernage. Des études récentes indiquent que certaines espèces migrent hors des eaux côtières pour se rendre dans les lacs d'eau douce de la presqu'île de Tuktoyaktuk. Une étude de deux ans a été entreprise en vue de déterminer, pour l'habitat du poisson, l'importance de la ligne de partage des eaux dans la région de Tuk.

Biologie : contrôle des métaux lourds, Petite île Cornwallis et baie Strathcona
Chercheur : S. Metikosh, Affaires indiennes et du Nord Canada

Des échantillons de sédiments, d'algues, de mollusques bivalves et d'oursins ont été prélevés dans le voisinage des mines Nanisivik et Polaris, et ce, en vue de constituer une base de données fiables, pour définir éventuellement les tendances relatives à l'absorption des métaux et à leur circulation dans la chaîne alimentaire dans le voisinage des mines. En ces deux endroits, de nombreuses photographies, sur un graticule d'un demi-mètre, ont été prises, afin de faciliter l'évaluation de l'abondance de la faune marine.

Biologie : insectes, delta du Mackenzie
Chercheur : R.A. Ring, Université de Victoria

Neuf espèces d'insectes, en provenance de trois régions géographiques différentes du Canada, ont été examinées afin de déterminer leur résistance au gel, leur réaction à un grand refroidissement, la composition de l'eau et les changements des caractéristiques biochimiques lors de l'acclimatation à des températures inférieures au point de congélation durant diverses périodes. Les niveaux de glycogène de toutes les espèces ont nettement fléchi durant cette expérience. Plusieurs variations quant à la résistance au gel ont été enregistrées chez les six espèces étudiées. Ces études permettent de conclure que les diverses espèces s'adaptent différemment pour survivre aux basses températures.

Biologie : ornithologie, grandes oies blanches et bernaches Cravant, Arctique de l'Est
Chercheur : A. Reed, Environnement Canada

Une étude a été faite sur la fécondité de l'oie et sur les répercussions de son alimentation sur la végétation dans le nord de l'île Baffin.

Le petit nombre de grandes oies blanches observées dans le sud de l'île Ellesmere, par rapport au nombre manifestement plus important remarqué dans cette région au début des années 70, a suscité un intérêt particulier. Les observations faites dans la presqu'île Melville (baie Roche), en 1980 et en 1981, ont permis d'enregistrer une diminution très nette par rapport à 1979.

Les levés aériens ont notamment permis de découvrir deux petites colonies de mouettes blanches dans la presqu'île Brodeur. Les Inuit du nord de l'île Baffin avaient depuis longtemps rapporté que cette espèce nichait dans cette presqu'île, mais les spécialistes n'avaient pas encore confirmé cette observation.

Biologie : ornithologie, oiseaux migrateurs, presqu'île Melville
Chercheur : P. Boothroyd, Environnement Canada

Certains ont proposé d'exploiter les gisements de minerai de fer de la presqu'île Melville. Des levés aériens et des travaux de reconnaissance au sol ont été faits en vue de déterminer tant l'importance de cette région pour les oiseaux migrateurs à l'époque de la parade que les répercussions éventuelles de la mise en valeur des gisements de fer. Les renseignements recueillis sur les espèces végétales ont permis l'analyse des données obtenues par Landsat et la préparation de cartes illustrant la répartition de la végétation.

Biologie : ornithologie, faucons pèlerins, nord du Yukon
Chercheur : D.H. Mossop, gouvernement du Yukon

L'habitat de reproduction du faucon pèlerin a été étudié pour y observer attentivement cette espèce. Les travaux de recherche sur le gerfaut, menés surtout dans la région du versant nord, ont notamment compris la détermination de diverses caractéristiques afin d'établir un schéma de gestion pour ce groupe.

Biologie : ornithologie, Arctique de l'Est
Chercheur : A. Reed, Service canadien de la faune

De nombreux relevés d'oies ont été faits à l'époque de la parade. Des oiseaux ont été bagués mais, à cause du mauvais temps et d'autres difficultés, le programme n'a pu être réalisé comme prévu.

Biologie : ornithologie, oiseaux de mer, Hell Gate et détroit Cardigan
Chercheur : R.W. Prach, Service canadien de la faune

Les levés aériens exécutés afin d'élargir la documentation sur l'utilisation par les oiseaux de mer de l'ouest du détroit de Jones ont été poursuivis. Des estimations préliminaires de la répartition et de l'abondance des oiseaux en fonction d'habitats marins spécifiques ont été faites. L'étude à long terme cherche à préciser les relations possibles entre les conditions et les chances de reproduction ainsi que la présence et la proximité des aires d'alimentation marines, par rapport aux emplacements et aux colonies qui y nichent.

Biologie : ornithologie, oiseaux de mer, delta du Mackenzie, rivière Anderson
Chercheur : T.W. Barry, service canadien de la faune

Neuf relevés aériens ont été faits pour repérer les principales aires de nidification et d'élevage de l'eider commun dans la mer de Beaufort, le golfe Amundsen et le détroit du Prince-de-Galles. Ces études ont permis d'évaluer des habitats importants pour les oiseaux de mer et les oiseaux côtiers et de dresser une liste des priorités reliées à la conservation de ces espèces, compte tenu des programmes envisagés de mise en valeur. On a étudié le seul habitat de nidification connu du courlis esquimau, près du lac Rendez-vous et de la baie Franklin.

Biologie : ornithologie, oiseaux migrateurs, îles Baillie, littoral du Yukon
Chercheur : L. Allen, Service canadien de la faune

Une étude sur les oiseaux a été menée pour déterminer l'espèce, le nombre et la répartition des oiseaux dans la région de King Point et pour délimiter les zones critiques pour les oiseaux susceptibles d'être affectés par les aménagements portuaires. On a recueilli des données de base sur les espèces, le nombre et la répartition des canards de mer en mue, afin d'établir des comparaisons sur l'utilisation de ce secteur par les oiseaux, avant et après l'aménagement du port à la baie McKinley. Des cartes seront préparées pour indiquer les principaux habitats d'oiseaux susceptibles d'être affectés par la pollution due au pétrole brut; elles pourront être utiles lors d'un nettoyage d'un déversement de pétrole.

Biologie : ornithologie, oiseaux de mer, détroit de Penny
Chercheur : S.D. MacDonald, musée national des Sciences naturelles

Les études annuelles sur la nidification des mouettes de Ross et des oiseaux de mer associés aux polynies, dans le détroit de Penny, ont été poursuivies. Un seul couple de mouettes de Ross a été repéré. Le nombre d'eiders communs dans le détroit de Penny était nettement inférieur et le pillage des nids par les ours était manifeste. Des travaux de recherche sur les colonies de mouettes blanches ont été menés sur la calotte glaciaire de l'île Ellesmere. Des lièvres arctiques ont été pris pour étudier leur rapidité et leurs réserves en énergie. On a constaté que ces lièvres possédaient les mêmes propriétés musculaires que les lièvres des prairies; de plus, leurs réserves en énergie contiennent peu de graisse.

Biologie : ornithologie, oiseaux de mer, îles Coburg et Baffin
Chercheur : D.N. Nettleship, Service canadien de la faune

Quelque 3 073 oisillons de l'espèce du guillemot noir ont été bagués dans l'île Coburg du 10 au 25 août; 233 spécimens bagués ont été pesés et mesurés; 69 d'entre eux ont été examinés de nouveau 8 à 10 jours plus tard pour en mesurer la croissance.

L'île Coburg est une zone importante d'étude de la répartition, des déplacements, des taux de survie et de reproduction du guillemot noir et de la mouette à pattes noires vivant dans la région détroit de Jones - détroit de Lancaster. Les travaux de baguage du fulmar, à la baie Baillargé, dans l'île Baffin, ne seront pas continués. En effet, la roche y est friable et instable, ce qui rend l'escalade et les travaux d'approche extrêmement dangereux.

Biologie : aire d'alimentation du renne, presqu'île de Tuktoyaktuk
Chercheur : R.A. Sims, Université de la Colombie-Britannique

Les aires d'alimentation dans la presqu'île de Tuktoyaktuk font l'objet d'une étude par télédétection.

Au stade de la reconnaissance, des images LANDSAT ont servi à la préparation d'une mosaïque où sont délimitées les principales aires. Pour quelque 112 emplacements, il a été possible d'en déterminer les caractéristiques suivantes : végétation, sol et environnement général. Plusieurs survols aériens ont été faits pour vérifier la concordance des images LANDSAT et des photographies aériennes. Certains des résultats obtenus serviront à l'élaboration de plans de gestion du troupeau de rennes.

Biologie : zoologie, caribous, nord du Yukon
Chercheur : A.M. Martell, Service canadien de la faune

En 1981, la harde de caribous de la Porcupine est arrivée vers la mi-mai dans la zone de mise bas qui a connu une grande activité du 3 au 5 juin. Les femelles, accompagnées des petits, se sont ensuite déplacées vers l'Ouest pour se rendre en Alaska. On a obtenu des renseignements sur les schémas d'activité de ces animaux et la sélection de leurs habitats. Au moment de la mise bas et grâce à un contrôle aérien des caribous munis d'un collier émetteur, on a constaté que les mâles étaient répartis entre le sud et l'est de ces zones. Comme les femelles et leurs petits sont partis vers l'Alaska très rapidement (fin juin) et se sont mêlés aux mâles, et comme aucun attroupement important n'a eu lieu, le comptage prévu de la harde n'a pu être fait.

Biologie : zoologie, caribous, district de Keewatin
Chercheur : F.L. Miller, Service canadien de la faune

En juin 1981, un relevé aérien des jeunes caribous morts dans l'aire de mise bas de la harde de Beverly a été effectué. Soixante-neuf spécimens et sept femelles ont été repérés; des autopsies ont été faites afin de déterminer la cause de la mort. La prédation est à l'origine de 54,2 p. 100 de l'ensemble, dont 52,8 p. 100 sont attribuables aux loups et 1,4 p. 100, aux ours grizzlies. Les mort-nés primaires ou secondaires ou les prématurés représentent 34,3 p. 100 du total; la séparation ou l'abandon, 4,3 p. 100; la pneumonie, 2,9 p. 100; les traumatismes, 2,9 p. 100; et le choc 1,4 p. 100. Des 79 petits morts, 27 étaient des femelles, 27, des mâles, et le reste n'avait pu être déterminé. Quatre des sept femelles étaient mortes de complications associées à la mise bas, deux avaient été tuées par des ours grizzlies, et une, par des loups.

Biologie : zoologie, crustacés, Tuktoyaktuk
Chercheur : J. Loaring, Université de Windsor

Une étude de l'écologie et de la génétique des populations des crustacés de l'espèce daphnie a été faite. Les premiers résultats indiquent que les populations de daphnie pulex, de l'Arctique de l'Ouest, sont très diverses. Toutefois, les spécimens variés trouvés à Old Crow ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui ont été observés dans la région d'Inuvik, de Tuktoyaktuk ou en Ontario.

Biologie : zoologie, baleines boréales, mer de Beaufort
Chercheur : M.A. Fraker, L.G.L. Ltd

Pour deux raisons, la région sud-est de la mer de Beaufort a été retenue comme zone de recherches pour étudier le comportement, la réaction aux perturbations et l'alimentation des baleines boréales, au cours des étés de 1980 et 1981. Tout d'abord, les conditions d'observation y sont bonnes, car les baleines fréquentent ce secteur et le temps y est relativement favorable. Deuxièmement, comme les travaux d'exploration sous-marine se poursuivent dans les eaux canadiennes de la mer de Beaufort, il est facile d'observer la réaction des baleines à ces activités industrielles très importantes. On a pu suivre des baleines boréales dans le voisinage d'un navire de forage près des ravitailleurs et des zones de levés sismiques sous-marins et enfin près d'une grande barge.

Biologie : zoologie, phoques, baleines, eaux arctiques
Chercheur : T.G. Smith, Environnement Canada

Des études sur la population des renards arctiques ont été entreprises dans la région du golfe Amundsen. Des études parallèles ont également été faites dans cette même région, sur les aires de reproduction du phoque annelé et du phoque barbu, dans la glace côtière. On a également mené des recherches, dans la région de Dundas Harbour, sur le comportement du phoque annelé et la prédation par l'ours polaire le long de la limite des glaces. Des levés aériens ont été exécutés dans le détroit de Parry sur les phoques annelés, les phoques barbus et les belougas. Le comportement de ce dernier groupe a été noté depuis l'inlet Cunningham, durant la période de rassemblement dans l'estuaire, du début de juillet à la fin août.

Biologie: hareng du Pacifique, poissons et mammifères marins, delta du Mackenzie et littoral
Chercheur : D.V. Gillman, Pêches et Océans, Winnipeg

On a pris 1 178 harengs du Pacifique afin d'obtenir des données sur la croissance de cette espèce, l'état des gonades, les périodes de frai et sur l'âge et les schémas du développement. Des échantillons d'oeufs ont été prélevés, traités sur place et expédiés dans le Sud pour les soumettre à des essais sur la qualité et les comparer à d'autres produits semblables afin de déterminer si l'exploitation commerciale des oeufs serait possible dans cette région.

Biologie : plancton, lac Garrow, Petite île Cornwallis
Chercheurs : M. Dickman, Université Brock, M. Ouellet, Université du Québec

Le lac Garrow est le lac méromitique le plus au nord découvert jusqu'ici. On y a prélevé des échantillons pour déterminer la chimie de l'eau ainsi que la teneur en phytoplancton, en zooplancton et en bactéries photosynthétiques. La couche supérieure du lac (de 0 à 12 m) a indiqué des niveaux relativement faibles d'électrolytes. Sous cette couche, les principaux électrolytes augmentaient rapidement, entre 12 et 20 m. C'est dans la couche qui sépare l'oxygène dissous de l'hydrogène sulfuré que se trouvent les bactéries photosynthétiques. Celles-ci indiquent la transition entre la base picnocline, halocline et chimiocline, et le sommet du monimolimnion en stagnation permanente. La salinité de l'eau sous l'halocline est en fait trois fois supérieure à celle de l'eau de mer.

Biologie : ours blancs, île Baffin
Chercheur : R. Schweinsburg, Service de la faune des T.N.-O.

Entre avril et mai 1981, 65 ours polaires ont été marqués dans le nord-est de l'île Baffin. Les objectifs visés étaient les suivants : déterminer l'importance de la population, sa composition et sa répartition; préciser des quotas pour la région de la rivière Cycle et l'île Broughton et évaluer les répercussions de l'exploitation des gisements de pétrole. On n'a pas observé de concentration d'ours; on a constaté que de vastes régions contenaient peu ou pas d'ours. On a trouvé des ours et des traces au large, jusqu'à 160 km de la côte. La faible densité de cette espèce et les grands déplacements remarqués à l'intérieur de la région étudiée sont inhabituels.

Biologie : ours blancs, baie Radstock, île Dundas, pointe Rae
Chercheur : I. Stirling, Service canadien de la faune

Les données recueillies sur l'habitat de l'ours blanc, la chasse selon l'âge et le sexe, les répercussions du harcèlement, l'incompatibilité entre la vie de l'homme et celle des ours, les réactions entre les ours, et les déplacements ont permis de mieux comprendre les études sur la gestion de cette espèce et l'évaluation des incidences. Les recherches se sont poursuivies sur l'interaction écologique des ours blancs dans l'Extrême-Arctique. L'importance biologique des polynies pour les espèces qui y hivernent sera déterminée au cours d'une étude sur la répartition des ours au cours de l'hiver et au début du printemps et leur abondance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces zones. On a également fait en 1981 des observations sur les répercussions des activités industrielles et les populations de phoques vivant dans l'est de la mer de Beaufort.

Botanique : région de Tuktoyaktuk et de Sachs Harbour
Chercheur : J.M. Gillett, musée national des Sciences naturelles

Des spécimens de plantes, destinés à l'Herbier, ont été recueillis; ils seront utilisés dans le cadre d'un programme d'échange international. Des photographies ont également été prises et serviront à la préparation d'un répertoire des plantes de l'Arctique.

Botanique : îles Cornwallis et Reine-Élisabeth
Chercheur : John Peach, Londres (Angleterre)

Des études ont été menées sur la répartition et la classification des diverses formes de la *Saxifraga oppositifolia*, dans la région de Resolute (île Cornwallis), et dans d'autres parties des îles Reine-Elisabeth. Les deux sortes particulièrement intéressantes trouvées à Resolute sont le *f. schofieldii* et le *f. albiflora*. La plante à pétales étroits est très répandue; les spécimens trouvés près de l'île Cornwallis, permettent d'affirmer que cette sorte est assez curieuse pour être classée au répertoire.

Botanique : lac Hazen
Chercheur : J. Gould, Université de Toronto

Cette étude comporte une description quantitative des grandes communautés de plantes poussant dans la région du lac Hazen, mais exclut l'analyse de leur datation par rapport à la glaciation du Wisconsin supérieur. Des zones d'études intensives ont été délimitées dans 11 communautés différentes; la profondeur de la couche active ainsi que l'aspect et l'angle de la pente ont été mesurés; des échantillons de sol ont été prélevés dans divers horizons, dans des fosses creusées dans chaque communauté. L'humidité influerait sur la croissance des plantes tandis que la profondeur ne semblerait pas jouer un rôle déterminant.

Botanique : écologie, fiord Alexandra
Chercheurs : J. Svoboda et B. Freedman, universités de Toronto et Dalhousie

Ces travaux cherchaient à déterminer les facteurs qui influencent la diversité des plantes et leur production primaire dans des basses-terres ayant été soulevées, jouissant d'un régime d'humidité et d'un microclimat favorables. Dans ce contexte, on a étudié le mésoclimat et le microclimat, les sols, la décomposition, la répartition et la production des communautés de plantes de même que l'auto-écologie de certaines espèces.

Botanique : écologie, déversements d'hydrocarbures, cap Hatt, île Baffin
Chercheur : P. Blackall, Environnement Canada

Au cours de l'été, on a déversé environ 30 t de pétrole brut. Les parcelles d'essais déterminées en 1980 ont fait l'objet d'un nouvel échantillonnage et de nouvelles observations; les contre-mesures pour nettoyer le littoral ont été positives. On a entrepris la recherche de données physiques complémentaires (océanographiques et météorologiques) en vue de prévoir de façon définitive les meilleures conditions de déversement. Très peu de pétrole de surface a réussi à s'échapper de la zone confinée par une estacade; les pertes ont été limitées à de minces reflets. Il ne sera pas possible de déterminer l'importance des incidences du pétrole déverse avant d'avoir analysé les échantillons prélevés après l'expérience.

Géodésie : îles Victoria, Prince-de-Galles et Roi-Guillaume
Chercheur : D.L. MacQuarrie, Énergie, Mines et Ressources Canada

Des projets ont été entrepris pour renforcer les points de contrôle horizontaux existants. Deux stations de base Doppler et deux nouvelles stations Doppler ont été mises de niveau. Deux stations existantes de translation latérale ont été améliorées en effectuant quatre mesures de distance. Vingt-neuf stations de contrôle horizontal ont été observées et 84 nouvelles positions Doppler ont été établies.

Géologie : biostratigraphie, Dévonien et Silurien supérieur, Arctique de l'Est
Chercheur : B. Jones, Université de l'Alberta

Douze sections ont été examinées en détail sur une profondeur totale de 5 500 m; les brachiopodes étaient l'espèce animale dominante. Cette collection d'environ 6 000 bivalves du Dévonien, provenant de l'inlet McCormick, dans l'île Melville, est rare et comprend quelques-uns des plus beaux spécimens au monde. L'analyse détaillée de la minéralogie de l'argile et de la géochimie des isotopes stables se poursuit dans quelque 3 500 m de la formation Blue Fiord où l'élément animal dominant, dans ces roches du Silurien supérieur, demeure les brachiopodes.

Géologie : dégradation de la roche de fond, île Ellesmere
Chercheur : S.H. Watts, Sir Sandford Fleming College

Dans les conditions arides de l'Arctique, la vitesse de dégradation physique des affleurements rocheux exposés aux éléments est nettement influencée par la texture et la composition des minéraux. La hornblende est à l'origine de cette altération accélérée des roches par ailleurs massives et résistantes. L'hydratation et la cristallisation des sels sont reconnues comme étant les principaux mécanismes à l'origine de la détérioration des affleurements. Il faudra déterminer l'âge de ces formations de la roche de fond en essayant de déchiffrer les phénomènes caractéristiques de l'époque glaciaire supérieure et de l'époque post-glaciaire.

Géologie : îles Devon et Ellesmere
Chercheur : L.C. Coleman, Université de la Saskatchewan

Des travaux de reconnaissance ont été menés pour repérer la présence de météorites sur la calotte glaciaire de l'île Devon de même que dans la zone où convergent plusieurs vallées glaciaires sans issue, dans la partie sud-est de l'île Ellesmere.

Certains estiment qu'on pourrait bien découvrir dans l'Arctique de nombreux météorites à la surface des calottes glaciaires, tout comme ce fut le cas dans l'Antarctique, ces dernières années. Malheureusement, les chutes de neige ont été telles en 1981 que tous les météorites, si jamais il y en a, ont sans aucun doute été recouverts de neige. On pourrait sans doute mener à bien une telle recherche si l'on attendait que le vent ou la pluie ait dégagé la surface de la glace.

Géologie : stratigraphie, Old Crow
Chercheur : D.K. Norris, Énergie, Mines et Ressources Canada

Un nouvel examen de la succession stratigraphique de l'angle nord-est des terres planes d'Old Crow a révélé que les lits résistants qui coiffent plusieurs collines datent vraisemblablement de la fin du Paléozoïque et non du Jurassique. De plus, la succession stratigraphique très déformée le long de la rivière Porcupine, en amont de la frontière internationale, date probablement entièrement de l'Algonquien. On a aussi confirmé que les schistes noirs exposés sur le versant sud du chaînon Old Crow datent du Jurassique moyen américain.

Géologie : stratigraphie, sud de l'île Ellesmere
Chercheur : A.V. Okulitch, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a achevé la cartographie de reconnaissance de la région de même que les études tectoniques et stratigraphiques détaillées. Les dernières ont consisté en un examen systématique de toute la colonne de roche datant du Paléozoïque. Les formations du Cambrien au Dévonien moyen se présentent principalement sous forme de carbonates. Les roches du Dévonien moyen et supérieur sont des roches clastiques terrigènes déposées dans des environnements non marins. Les travaux de recherche ont notamment compris la délimitation des principales structures établies durant la déformation "ellesmérienne" et "eurékienne".

Géologie : classification, détroit du Vicomte-Melville
Chercheur : D. Welch, Environnement Canada

On procède actuellement à la préparation d'une classification ouverte, fondée sur les associations de formes de terre qui se manifestent à la ligne de rencontre terre-mer. Ce système permettra de tenir compte de la variété des milieux côtiers de l'Arctique et d'interpréter plus facilement les photographies aériennes. En 1981, l'étude portait sur les îles Bathurst et Melville et le nord de l'île Victoria; une vingtaine de cartes ont été dressées. La cartographie et la classification sont établies en interprétant des photographies aériennes prises lors de vols de reconnaissance et à la suite d'atterrissages pour vérifier sur place la validité des informations. Alliés à d'autres données consignées sur les cartes destinées à l'utilisation des terres septentrionales, et visant notamment la géologie, les matériaux superficiels, la végétation, les mammifères marins et les conditions de glace en mer, ces renseignements sur les zones côtières pourront être utiles lors d'interprétations.

Géologie : mécanismes côtiers, île Bylot, nord de l'île Baffin et baie Radstock
Chercheur : R.B. Taylor, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a constaté que des sédiments sur les plages actuelles étaient entraînés par les vagues jusqu'au sommet des hautes falaises rocheuses qui se trouvent au nord de l'île Bylot, ce qui confirme l'hypothèse sur la partie est du détroit de Lancaster où les vagues seraient très hautes et violentes. Une nouvelle étude du profil des plages, près de Pond Inlet, a révélé que celles-ci étaient nettement plus élevées qu'en 1979. D'autres observations ont également indiqué, pour la première fois, que la glace côtière et les sédiments liés à la glace pourraient affecter la stabilité des plages de sédiments à gros grains de l'île Bylot, comme c'est le cas le long du littoral de la mer de Beaufort.

Géologie : géomorphologie glaciaire, nord de l'île Ellesmere
Chercheur : J. England, Université de l'Alberta

Le travail sur le terrain a été limité à l'inlet Clements Markham et à la bordure centre-sud du plateau Hazen. Ces études cherchaient à améliorer la base de données concernant l'importance et la période des premières glaciations et les niveaux de la mer; à étudier la nature des gisements marins importants soulevés et ce, afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu dans les fiords de l'Extrême-Arctique; à permettre le carottage dans certains lacs susceptibles de renfermer des données paléoclimatiques continues.

Géologie : géomorphologie, delta du Mackenzie
Chercheur : J. Ross MacKay, Université de la Colombie-Britannique

Au chantier expérimental du lac drainé Illisarvik, on a continué les travaux sur les mesures de la croissance du pergélisol, le développement de la couche active, le moment de la fissuration ainsi que la vitesse de formation des coins de glace, la pression et la salinité de l'eau interstitielle sous le pergélisol et le gel des caractéristiques électriques. Des mesures très précises de température indiquent que la "limite du gel" (c'est-à-dire, l'intervalle qui se trouve entre l'isotherme 0°C et les lentilles croissantes de glace) peut occuper une zone d'environ 1 m dans le pergélisol, ce qui est nettement supérieur aux observations enregistrées dans certaines expériences en laboratoire. Le moment de la fissuration du coin de glace et la direction de la propagation de la fissure ont été déterminés avec précision grâce à un système de minuterie.

La fissuration vers le haut, depuis la partie inférieure d'un lac gelé a été confirmée pour la première fois. Dans l'ancien chenal de la rivière Horton, plusieurs indices ont révélé que les coins de glace ayant une largeur supérieure à 35 cm se sont formés au cours des deux derniers siècles. Par ailleurs, on a observé un mouvement de l'eau vers l'intérieur, dans la couche active encore gelée, pendant le dégel; et il y aurait éventuellement un mouvement de l'eau vers le bas, durant l'été, suivi d'un gel de cette masse d'eau.

Géologie : processus géomorphiques, île Banks
Chercheur : H.M. French, Université d'Ottawa

Dans le sud-ouest de l'île Banks, les recherches sur le pergélisol et les formations de glace contenues dans le sol et trouvées dans la région côtière ont été poursuivies. La récupération de sédiments Woodhead au fond de la mer a apporté d'autres preuves à l'appui d'un modèle du transport induit des sédiments.

Géologie : caractéristiques périglaciaires, Resolute
Chercheur : A.L. Washburn, Université de Washington

Les études ont été limitées au choix et à l'installation d'instruments dans plusieurs terrains d'expérience : un lobe de gélifluxion près de l'extrémité nord-ouest de la "crête de l'aéroport"; une série de cercles distincts le long du côté nord de l'étang situé à l'ouest du champ de l'antenne nord. Les résultats des travaux ont notamment compris des lectures de base initiales sur les terrains d'expérience et la reconnaissance de plusieurs petites caractéristiques de type "palsa", qui n'avaient manifestement pas encore été reportées jusqu'ici.

Géologie : pergélisol, Tuktoyaktuk
Chercheur : S. Kinosita, Université d'Hokkaidô, Japon

Des études ont été faites pour préciser les caractéristiques physiques et chimiques de la couche active, en relation avec le comportement de l'eau retenue et l'environnement naturel (morphologie du terrain, la faune et la végétation).

Géologie : volcanologie, pétrologie, îles Somerset et Bathurst
Chercheur : R.H. Mitchell, Université Lakehead

Des travaux de cartographie détaillés du régolithe de même que des levés magnétiques au sol sur le diatrème de kimberlite de Ham ont été faits dans l'île Somerset. Le diatrème, une intrusion multiple comprenant au moins trois variétés de kimberlite, renfermait également des lherzolites de grenat et de spinelle en provenance du manteau. Tous les dykes, les filons-couches et les cheminées de la partie nord de la région volcanique de Freemans Cove, dans l'île Bathurst, ont maintenant été examinés. Cette série de roches volcaniques alcalines est la plus importante manifestation de néphéline au Canada et l'une des rares manifestations de ce genre d'activité volcanique dans la fosse continentale en Amérique du Nord.

Géologie : quaternaire, centre-est de l'île Ellesmere
Chercheur : W. Blake, fils, Énergie, Mines et Ressources Canada

Dans dix étangs, complètement gelés, on a prélevé des carottes; quatre avaient déjà fait l'objet de recherches lors de visites antérieures. La carotte la plus longue de sédiments gelés récupérée mesurait environ 6 m. Deux lacs ayant déjà fait l'objet d'un échantillonnage ont été examinés de nouveau au moyen d'un appareil modifié Livingstone. Quatre autres lacs, dont le plus élevé est à 650 m au-dessus du niveau de la mer, ont également fait l'objet d'expériences. Les travaux sur l'analyse des carottes (datation au carbone 14), la stratigraphie des pollens, les diatomées, les algues et la flore des mousses ont été poursuivis. Un diagramme des pollens ainsi qu'un diagramme des terres diatomées ont été préparés pour un lac situé à l'entrée de l'Inlet Baird. Les déterminations des périodes les plus anciennes obtenues jusqu'ici indiquent que la sédimentation organique a commencé il y a 9 000 ans environ.

Géologie : quaternaire, îles Banks et Victoria
Chercheur : J.-S. Vincent, Énergie, Mines et Ressources Canada

On cherche à dresser une série de cartes sur la géologie de surface de l'île Victoria afin de décrire et d'expliquer les gisements, les formations, la végétation, la glace contenue dans le sol et les mécanismes géologiques. Ces travaux favoriseront l'adoption de règlements sur l'utilisation des terres territoriales et seront fort utiles aux travaux de génie reliés à la construction d'ouvrages d'art, surtout si le gazoduc de la *Polar Gas* traverse cette région.

La stratigraphie des gisements a été déterminée et des échantillons ont été prélevés pour mener à bien des études sédimentologiques, paléoécologiques et géochronologiques. Les limites de l'avance de la glace, durant deux stades distincts de la dernière glaciation, ou glaciation du Wisconsin, ont été établies tout comme la limite de la mer à l'époque du Wisconsin supérieur et du Quaternaire récent.

Dans l'île Banks, les sédiments de Duck Hawk Bluffs comptent parmi les plus anciens présents dans les gisements du Quaternaire au Canada; ils ont été étudiés pour déterminer la lithostratigraphie des phénomènes qui ont suivi le dépôt de la formation Beaufort, au cours du Miocène.

Géologie : sédimentation, mer de Beaufort
Chercheur : K. Kranck, Pêches et Océans

Une étude a été faite sur les mécanismes sédimentaires modernes dans une région de grande perturbation, afin d'observer les réactions de la masse des sédiments en suspension, entraînés par le fleuve Mackenzie dans l'océan Arctique. Les concentrations totales de sédiments en suspension dans le fleuve Mackenzie varient entre 38 et 46 $mg\dot{1}$. Dans les chenaux adjacents du delta, les concentrations variaient entre les mêmes chiffres et baissaient jusqu'à 12 mg/1. Dans la baie Shallow et la baie Kugmalit, des concentrations plus élevées se situant entre 80 et 120 $mg\dot{1}$ forment une zone de grande turbulence, entre celle du delta et celle beaucoup plus faible enregistrée au large.

Géologie : mécanique des pentes, îles Bathurst, Cornwallis et Melville
Chercheur : J.A. Heginbottom, Énergie, Mines et Ressources Canada

Les terrains d'expérience établis en 1977 ont été vérifiés en juin 1981 et diverses observations, faites. On a examiné un grand tablier de gélifluxion, manifestement actif, dans le sud-est de l'île Bathurst. Une tranchée a été creusée dans le nez du tablier et on a pu suivre une couche organique enfouie sur une profondeur d'environ 4 m sous le tablier. Des échantillons ont été prélevés et soumis en vue d'une datation au radiocarbone.

Géologie : géologie superficielle, île Bylot
Chercheur : R.A. Klassen, Énergie, Mines et Ressources Canada

L'étude de l'évolution glaciaire de l'île Bylot a été poursuivie. A deux reprises, de la glace de glacier provenant de plans de glace situés à l'extérieur de la région a atteint l'île Bylot.

Au cours de la dernière grande glaciation par une glace étrangère, la couche de glace s'élevait à 800 m au-dessus du niveau de la mer autour de l'île Bylot. La glace de glacier échouée a occupé complètement les chenaux autour de l'île, y compris le détroit de Lancaster, pour s'étendre même jusqu'à l'entrée de la baie Baffin. Cette dernière glaciation pourrait dater du Wisconsin inférieur.

Ces travaux sont d'un grand intérêt pour la paléoclimatologie.

Géophysique : électromagnétisme, Tuktoyaktuk
Chercheur : D. Slaine, Université de Waterloo

L'étude de deux dépotoirs aménagés dans le pergélisol a été amorcée afin de déceler la pollution locale possible des eaux souterraines. L'eau souterraine polluée a une conductivité nettement supérieure à l'eau souterraine naturelle par suite de la concentration accrue de chlorure et de solides dissous. Le taux de conductivité peut être déterminé par des mesures électriques et électromagnétiques.

Géophysique : géomagnétisme, île Devon
Chercheur : P.B. Robertson, Énergie, Mines et Ressources Canada

Des levés magnétiques au sol ont été faits sur la structure d'impact Haughton, à intervalles d'environ 5 km, jusqu'à 5 km au-delà de la limite extérieure de cette structure qui a un diamètre de 14 km. Une anomalie positive marquée domine au centre du bassin, flanquée au nord et au sud par des anomalies négatives. L'anomalie centrale est attribuée à des gneiss précambriens et à des roches ferro-magnésiennes plus nombreuses qui ont été soulevées depuis le niveau de 1 700 m environ à moins de 200 m environ de la surface actuelle, formant ainsi le soulèvement central de cette structure complexe.

Géophysique : géothermie, îles de l'Arctique, région du delta du Mackenzie
Chercheur : A. Judge, Énergie, Mines et Ressources Canada

La diagraphie des températures dans des puits de pétrole et de gaz abandonnés ou suspendus a été poursuivie dans le delta du Mackenzie et les îles de l'Arctique. Dix autres trous de 60 m ont été forés dans le lac drainé Illisarvik. Les observations au moyen de gradiomètres thermiques superficiels ont continué sur le plateau de la mer de Beaufort, pour déterminer tant les zones où les sédiments du fond de la mer subissent un gel saisonnier que la répartition du pergélisol en formation.

Géophysique : paléomagnétisme, îles Somerset, Cornwallis et Prince-de-Galles
Chercheur : P. Lapointe, Énergie, Mines et Ressources Canada

Au Dévonien inférieur, ces îles se trouvaient sous une paléolatitude d'environ 7°C et jouissaient d'un climat équatorial. Phénomène plus important encore : depuis cette époque, la situation de ces trois îles n'a pas changé. Des échantillons ont été prélevés dans la formation Red River Canyon dans la région du fiord Canyon et dans les roches carbonifères et permiennes de la région du détroit de Nansen.

Géophysique : trous de sonde, pergélisol, est de la mer de Beaufort, delta du Mackenzie
Chercheur : J.A. Hunter, Énergie, Mines et Ressources Canada

Des emplacements ont été choisis pour effectuer des forages sous-marins par jet hydraulique, en vue de vérifier la répartition de la température du pergélisol sous-marin depuis la zone côtière jusqu'au large, de mesurer les vélocités sismiques superficielles et de noter les lithologies associées aux diagraphies. Huit trous ont été forés le plus loin possible, à une profondeur moyenne de 35,69 m sous le niveau du fond de la mer, et des diagraphies sismiques ont été faites dans la partie supérieure de cinq trous. Les données géophysiques ont indiqué la présence de pergélisol soudé à la glace, au fond de la mer. Les données sur la température laissent supposer la formation d'une couche active, durant les mois d'été, par suite de l'influence de l'eau en provenance du fleuve Mackenzie.

Le *Nahidik*, navire de la Garde côtière canadienne, a permis de recueillir des données géologiques sur la structure des sédiments de surface par des méthodes géophysiques. Ces renseignements devraient permettre l'interprétation de l'évolution géologique du sud de la mer de Beaufort au cours du Quaternaire. Les résultats des levés sismiques sont actuellement intégrés à la carte illustrant la répartition du pergélisol dans la mer de Beaufort.

Glaciologie : îles Melville, Meighen, Ellesmere et Kent
Chercheur : R.M. Koerner, Énergie, Mines et Ressources Canada

Le travail sur le terrain a porté sur le bilan de la masse de la calotte glaciaire; on a pris de nouvelles mesures dans les trous de forage et prélevé des échantillons de neige.

Les bilans des masses des calottes glaciaires des îles Meighen, Melville, Devon (côté nord-ouest) et Agassiz (nord de l'île Ellesmere) ont été mesurés une fois de plus. Des trous ont été forés dans le nord de l'île Ellesmere en 1977, depuis la surface jusqu'à la roche de fond, et des photographies ont été faites dans les trous en 1979; on a mesuré la vitesse de fermeture, l'effort vertical total et les températures de façon à pouvoir comparer les mesures prises chaque année, depuis le forage. Des carottages, faits à la profondeur de 20 m, dans la mer de glace Agassiz, et à 10 m, près du mont Oxford, également dans le nord de l'île Ellesmere, ont été faits pour poursuivre l'étude des taux d'acidité de la neige de l'Extrême-Arctique.

Glaciologie : île Axel Heiberg
Chercheur : A. Ohmura, E.T.H. Zurich (Allemagne de l'Ouest)

Le profil longitudinal des mesures de la température du glacier White a été terminé et ce, en forant trois trous jusqu'à la base du glacier et en en mesurant la température à l'intérieur. Les piquets permettant de mesurer le bilan de la masse du glacier White ont également été remis en place dans l'espoir de reprendre l'étude des données sur le bilan de la masse dans l'Arctique canadien.

Hydrographie : détroit de M'Clintock
Chercheur : P.V. Davies, Pêches et Océans

En mars, 9 971 sondages et un millier de mesures de gravité avaient été réalisés. Quelques lignes de vérification ont été faites pour contrôler les travaux menés le long de la chaîne Decca en 1980; d'autres sondages ont été effectués pour compléter le réseau. Les travaux exécutés en 1980 et en 1981 concordaient en tous points.

Hydrographie : méthode de sonar (ultra-sons), Resolute
Chercheur : J. Medendorp, Pêches et Océans

Le Système de reconnaissance des voies maritimes arctiques a été conçu pour permettre un balayage complet du fond par des sondages à ultra-sons, depuis un trou pratiqué dans la glace, jusqu'à une portée maximale d'1 km. Ce système sonar a été vérifié sur place à 6 km à l'ouest de Resolute. Les essais comprenaient le forage d'un trou dans la glace et la mise en place du conducteur sous la glace. Le faisceau de balayage de 1° a été dirigé à 90° à la verticale, et à 360° à l'horizontale. L'essai sur le terrain a été concluant. Cependant, cette méthode ne répondait pas exactement aux conditions imposées et aux besoins. On ne cherchera donc pas à perfectionner le matériel.

Hydrographie : marées, baie Norvégienne, détroit de Barrow, détroit de M'Clintock
Chercheur : B.J. Tait, Pêches et Océans

L'étude des marées arctiques se poursuit depuis plusieurs années et devrait permettre de connaître en détail les marées et de fournir les données nécessaires à la navigation et à la préparation de cartes nautiques. Un registre des marées a été tenu à jour durant cinq mois dans la région de la baie Norvégienne et du détroit de Jones. Le travail incluait des expériences durant huit mois dans le détroit de Peel et durant deux mois dans le détroit de Barrow. Après avoir récupéré le matériel utilisé pour ces travaux, quatre dispositifs de mesure ont été installés dans le détroit de Barrow, pour y être récupérés au printemps de 1982.

Hydrologie : Mould Bay, Resolute, Eureka
Chercheur : M. Woo, Université McMaster

Les recherches ont varié de l'étude spécifique sur le terrain des mécanismes hydrologiques à l'étude complète de bassins de drainage, à divers endroits dans les îles Reine-Élisabeth. Plusieurs projets complémentaires ont été entrepris pour étudier la neige, la glace et les eaux du pergélisol de petits bassins.

Hydrologie: delta du Mackenzie
Chercheur : S.C. Bigras, Environnement Canada

Une étude a été menée pour examiner les incidences possibles sur le delta, d'une régularisation accrue du débit du fleuve Mackenzie. En utilisant des séries de photos 16 mm, on devrait pouvoir évaluer l'effet de réservoir qu'ont les lacs du delta sur les eaux transportées par le fleuve Mackenzie et déterminer si oui ou non la région du delta joue un rôle de stabilisateur.

Hydrologie : région du delta du Mackenzie
Chercheur : J.C. Anderson, Environnement Canada

Ces recherches sur le tracé proposé de la route devant relier Inuvik et Tuktoyaktuk visaient la délimitation des zones pouvant être complètement englacées et la collecte de données reliées à la conception de ponceaux et de ponts. En 1981, on a enregistré la formation d'une grande coulée de glace d'une longueur d'au moins 5 km, entre Noell et Jimmy Lake. L'épaisseur de la glace de cette coulée, d'une largeur de 60 m, variait de 1 à 1,6 m.

Hydrologie : delta de Barrow
Chercheur : D.J. Brooks, Pêches et Océans

Ce nouveau projet vise la collecte de données sur l'importance des variations à court et à plus long terme des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des eaux du détroit de Barrow. Au total, 81 mesures de profil C.T.D. ont été faites pour permettre une étude régionale de la structure de l'eau, grâce à un réseau de 56 stations.

Océanographie : EUBEX, bassin eurasien, Océan Arctique
Chercheur : E.L. Lewis, Pêches et Océans

Des levés C.T.D. aériens depuis la limite de glace au nord du Spitzberg jusqu'au 85°30'N., et depuis le méridien de Greenwich jusqu'au 32°E., ont été faits à partir de Longyrbyen et du camp FRAM III, installé sur la glace. Ces mesures ont permis de préciser les caractéristiques de la masse des eaux de l'Atlantique poussée vers l'océan Arctique et de calculer la vitesse de refroidissement au fur et à mesure que cette masse se déplace le long de la limite du plateau, au nord du Spitzberg. Ce courant est le principal apport dans l'océan Arctique et il influence tout le bassin.

Océanographie : océanographie physique, mer de Beaufort
Chercheur : H. Melling, Pêches et Océans

Le programme d'observations mené dans la mer de Beaufort, en mars, a notamment compris l'installation de courantomètres qui ont été récupérés au mois d'août suivant. Des observations ont été faites à l'ouest de la frontière américaine avec la collaboration de la Garde côtière américaine. Des sections C.T.D. ont été délimitées depuis les eaux du bassin profond jusqu'à la limite de la glace côtière, le long du littoral sur une distance de 750 km. Soixante profils C.T.D. ont été établis. Des mesures ont permis de vérifier la présence d'un courant en direction ouest, au-dessus de la pente continentale. Ces expériences ont fait ressortir l'existence d'un front thermohalène sur le plateau extérieur, marquant la limite entre les eaux du bassin canadien et une masse d'eau salée, près du point de congélation et provenant de la formation de glace qui recouvre le plateau continental.

Océanographie: polynies, bassin Sverdrup
Chercheur : R. Lake, Pêches et Océans

Les mesures océanographiques indiquent une source de chaleur importante sous la forme d'une eau plus chaude et amenée en surface durant le cycle des marées, lorsque le courant est fort. L'existence des polynies dépend de l'équilibre entre la source de chaleur océanique, la déperdition thermique en surface et la récupération mécanique de la chaleur par la glace durant les périodes où le courant est fort.

Utilisation des terres : îles de l'Arctique
Chercheur : G. Ironside, Environnement Canada

La série de cartes sur l'utilisation des terres du Nord, préparée en collaboration par Environnement Canada et le MAINC, a été lancée en 1971 pour proposer un éventail général de données de base, devant servir à l'évaluation de l'utilisation éventuelle des terres dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La partie concernant les ressources de la terre est établie dans le cadre d'une classification des terres par écodistricts. Le travail de cartographie sur la plupart des îles de l'Arctique et certaines régions du Keewatin devrait être terminé vers 1988. Le secteur étudié en 1981 comprenait les îles Bathurst, Prince-de-Galles et Melville de même que le nord de l'île Victoria.

Cartes d'utilisation des terres : région du détroit du Vicomte-Melville
Chercheur : G.G. McLean, Environnement Canada

La série de cartes sur l'utilisation des terres touchait principalement la région du détroit du Vicomte-Melville. Ces cartes proposent une grande variété de données concernant les ressources renouvelables et non renouvelables, l'habitat de la faune, les ressources halieutiques, les régions utilisées par les autochtones, l'évaluation des terres, la classification des zones côtières et l'interprétation des données biophysiques ainsi que bon nombre de renseignements d'ordre socio-économique et culturel.

Météorologie : satellite météorologique, îles de l'Arctique
Chercheur : S. Washkurak, Énergie, Mines et Ressources Canada

La réception des données météorologiques transmises par satellite, à Resolute, a été des plus utiles cette saison, puisque les données étaient reçues régulièrement entre 5 h et 7 h. La réception des données TYRO, en provenance des satellites ANIK et WESTAR, a également été mise à l'essai. Ces renseignements servent surtout à la rédaction de bulletins météorologiques destinés à l'aviation, indiquant les prévisions météorologiques générales pour les régions du nord de l'Arctique, y compris l'Alaska.

Parcs nationaux : nord de l'île Banks
Chercheur : T.J. Kovacs, Environnement Canada

Cette étude avait pour objet de vérifier les recommandations d'experts-conseils sur les régions naturelles 37 et 38 et d'établir pour Parcs Canada des critères pour ces régions naturelles présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. La vallée Polar Bear, dans l'île Bathurst et la péninsule Bjorne ont été retenues pour la région 38.

Une étude des ressources, dans la région île Bylot – détroit d'Éclipse, a permis de déterminer les composantes terrestres et marines qui pourraient éventuellement figurer dans la réserve du parc.

Télédétection : pergélisol, presqu'île de Tuktoyaktuk
Chercheur : D.D. Graham, Université Carleton

Des échantillons de l'épaisseur de la couche active et des données de la signature spectrale superficielle provenant de photographies aériennes à l'infrarouge ont été comparés pour cinq terrains d'étude. Les couches actives les plus épaisses se trouvent dans les zones ayant une grande réflectance proche de l'infrarouge, où la végétation joue le rôle de substitut du substrat riche en gravier. Cette étude a permis de démontrer la faisabilité de la télédétection pour dresser la carte de l'épaisseur de la couche active.

Télédétection : radar installé sur satellite, mer de Beaufort
Chercheur : R. Ramseier, Environnement Canada

Des études ont été faites sur la réaction de détecteurs à micro-ondes à divers types de glace. Les caractéristiques des propriétés générales et mécaniques de la glace de mer ont été analysées. Les types de glace comprenaient notamment la glace en colonne de première année, la glace de fond de première année, la glace de plusieurs années et la glace côtière. L'étude visait d'abord à établir le profil de réflexion des micro-ondes selon les divers types de glace. Cette étude s'inscrivait dans le cadre du programme d'études sur les radars installés sur satellite et cherchait à définir les paramètres devant servir à l'identification des divers types de glace.

L'Étude du plateau continental polaire a également accordé son appui aux travaux suivants :

- études archéologiques des régions visitées par les expéditions de Franklin;
- fouilles archéologiques à Rock River (Yukon);
- excavation d'une habitation d'hiver double remontant à l'occupation Thulé dans le sud-est de l'île Banks;
- étude des oiseaux de mer dans le détroit d'Hudson;
- étude de la dernière phase sur le comportement du boeuf musqué;
- étude sur la biologie de reproduction des échassiers dans le centre-est de l'île Ellesmere;
- étude sur le nombre et la répartition des nids de la petite oie blanche dans l'Arctique de l'Ouest canadien;
- échantillonnage et étude du *Saxifraga oppositifolia*;
- étude sur l'écologie des associations de deux espèces de plantes vasculaires arctiques communes et leur écophysiologie;
- étude stratigraphique du Gothlandien dans l'île Prince-de-Galles;
- visites de camps d'exploitation minière et de gisements de minéraux;
- survol stratigraphique des récifs du Dévonien inférieur dans l'île Lowther;
- étude d'analogies modernes pour interpréter les premières formations de pergélisol dans le sud de l'île Banks;
- mesure du débit de cours d'eau dans un bassin situé près de Resolute;
- programme d'échantillonnage de sédiments lacustres récents, pour permettre l'analyse des pollens et des macrofossiles dans la presqu'île de Tuk;
- étude par sonde à ultra-sons à grande définition dans la mer de glace Agassiz (île Ellesmere);
- étude stratigraphique par lithofacies du Gothlandien, dans la région du fiord Baumann (île Ellesmere);
- évaluation des systèmes Loran-C/Accufix pour la navigation maritime en mer de Beaufort;
- profil C.T.D. d'un mois, à raison de mesures faites deux fois par semaine dans le détroit d'Austin;
- inspections des activités reliées à l'utilisation des terres dans l'Extrême-Arctique;
- essais sur les instruments de mesure de l'effort, fondés sur la résistance électrique, dans la glace de mer près de Pond Inlet.

Projets pour 1982-1983

En 1982, la campagne de travaux sur le terrain, dans l'Arctique, comprendra vraisemblablement plus de 160 équipes de spécialistes qui chercheront à parfaire les connaissances de l'homme sur son milieu. Les activités de la direction et du ministère seront consacrées, dans une large mesure, à la préparation des travaux de recherches géologiques, géophysiques et océanographiques dans l'océan Arctique, prévus pour les mois de mars, d'avril et de mai 1983 et regroupés sous le nom de CESAR 83 (*Canadian Exploratory Survey of the Alpha Ridge* ou Groupe d'étude canadien sur la crête Alpha).

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	13 217	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Croissance économique	9 286	70,3
Protection de l'environnement	2 163	16,4
Souveraineté et sécurité	2 163	16,4
Administration et soutien	245	1,8
Progrès social et culturel	40	0,3
Qualité de la vie	9	0,1

Ministère de l'Environnement

Service de l'environnement atmosphérique

Attributions

Le Service de l'environnement atmosphérique (S.E.A.) est l'organisme fédéral chargé de procurer des services et des renseignements sur la météorologie, le climat, les glaces et la qualité de l'air. Il fournit des données sur l'état passé, présent et futur de la météorologie, du climat, des glaces et de la mer pour toutes les régions du Canada et les eaux limitrophes. Grâce à ses réseaux d'observations et de communications et à ses systèmes de prévisions météorologiques pour l'Arctique, le S.E.A. reçoit et traite en permanence des informations recueillies en altitude ainsi que des observations météorologiques faites en surface, il effectue des missions de reconnaissance des glaces et dispense des services de consultation et de prévision des conditions atmosphériques, de l'état des glaces et des mers.

Le service joue un rôle important au chapitre de l'exploration et de la mise en valeur du Nord canadien et participe au Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (P.F.É.E.E.). En raison de l'intérêt manifeste pour toutes les questions reliées à la qualité de l'environnement, le S.E.A. est engagé dans divers domaines touchant la qualité de l'air ambiant. Il a donc mené des recherches et donné des renseignements de toutes sortes sur les pluies acides, les produits chimiques toxiques et leurs répercussions sur l'environnement; il a également pris part à des négociations internationales sur la qualité de l'air.

Travaux accomplis en 1981-1982

L'installation de la ligne de communication entre Eureka et Alert a été en grande partie réalisée en 1981. Les travaux de construction du projet Hurricane ont repris en mars 1982. La station de réception satellite exploitée en collaboration par le Canada et le Danemark dans le fiord Sondrestorm est entrée en opération. Le Centre météorologique canadien a amélioré la capacité de traitement de son système informatique.

En 1981, une étude en vue d'évaluer les services des glaces et de météorologie marine du S.E.A. a été faite et l'ébauche d'un rapport, rédigée. En coopération avec Transports Canada, le S.E.A. a achevé de mettre au point des plans afin d'améliorer les services aériens dans l'Arctique.

Le service a demandé des fonds supplémentaires pour financer le développement des services de renseignements sur les glaces dans le Nord, y compris les prévisions concernant les icebergs et la reconnaissance des glaces d'hiver.

L'étude du système canadien de prévisions a commencé en novembre 1981. Le service fait actuellement des recherches sur un système de prévisions pour le Nord, et ce, afin de recommander des améliorations et de nouveaux services à l'appui des activités générales et des projets spéciaux dans le Nord.

Vue de la station météorologique du S.E.A., à Eureka (T.N-O.).

Projets pour 1982-1983
La ligne de communication entre Eureka et Alert sera terminée et prête à entrer en service à l'automne de 1982. Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, on modifiera les services météorologiques destinés à l'aviation et on mettra sur pied un service de surveillance des icebergs. En 1982, la haute direction du S.E.A. examinera les recommandations spéciales résultant de l'évaluation des services des glaces et de météorologie marine afin de les mettre en oeuvre dès que possible. En collaboration avec Transports Canada, on élaborera des plans visant à améliorer le transport maritime dans l'Arctique. Enfin, en accord avec le Service du Nord de Radio-Canada, on étudiera la possibilité de diffuser des prévisions météorologiques pour l'aviation dans l'Arctique.

Le service continuera de rechercher à améliorer le système de communications. Le Centre météorologique canadien sera doté d'un nouveau système de prévision de déplacements des nappes de pétrole à la suite d'un déversement. Le système informatique du Centre de prévision des glaces, récemment installé à Ottawa, sera élargi et on y analysera le rendement d'un nouveau modèle dynamique de prévision des glaces. Les recherches sur les applications du programme RADARSAT, un satellite équipé d'un radar pour observer les glaces, seront poursuivies.

On publiera aussi un rapport sur le transport à distance des polluants atmosphériques. Le S.E.A. continuera à donner des renseignements et des prévisions sur les conditions météorologiques, l'état des mers et des glaces.

Direction de l'administration

Travaux accomplis en 1981-1982
Des inspections portant sur la sécurité et l'hygiène en milieu de travail ont eu lieu en avril 1981 dans les stations météorologiques de l'Extrême-Arctique. Des sessions de formation du personnel sur la sécurité et l'hygiène ont été organisées et on y a démontré le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie. En septembre 1981, ces stations ont été de nouveau inspectées, et la qualité de l'eau potable a été vérifiée. De même, les bâtiments des stations ont été inspectés pour s'assurer que les matériaux de construction ne contenaient pas d'amiante.

Projets pour 1981-1982
En 1982, on compte installer dans certaines stations des systèmes de purification de l'eau aux ultra-violets. Des visites d'inspection sur la sécurité sont prévues en mai et en septembre 1982 dans toutes les stations météorologiques de l'Extrême-Arctique; les stations météorologiques isolées de l'Arctique du Centre et de l'Ouest seront également inspectées. Les projets de rénovation qui devraient être achevés au cours de l'été et pour lesquels il faudra passer des marchés seront examinés attentivement avant d'être acceptés.

Direction générale de la recherche atmosphérique

Attributions
La Direction générale de la recherche atmosphérique étudie les phénomènes atmosphériques et évalue leurs effets sur la terre, l'eau et le biote, et ce, en vue d'accroître les connaissances dans ce domaine.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les mesures quotidiennes, depuis la surface terrestre, du volume total d'ozone contenu dans l'atmosphère ont été poursuivies à Resolute (T.N.-O.), à l'aide d'un spectrophotomètre d'ozone Dobson. Grâce à un ballon-sonde électrochimique Science Pump-ECC, on a obtenu, chaque semaine, le profil vertical de l'ozone sur une distance d'environ 30 km d'altitude.

A la Direction de la recherche sur la qualité de l'air et sur les interactions environnementales, on a mis en oeuvre pendant trois années consécutives le Programme sur la pollution atmosphérique de l'Arctique canadien (P.P.A.A.C.). Aux stations du réseau situées à Alert, à Mould Bay et à Igloolik, des échantillons d'aérosols ont été analysés afin d'y déceler la présence des principaux ions, notamment les sulfates et les nitrates, ainsi que des métaux à l'état de traces. La diffusion de la lumière visible a également fait l'objet d'examens au moyen de techniques de néphélométrie à Igloolik et à Mould Bay. Le P.P.A.A.C. est un programme international auquel participent le Canada, les États-Unis, la Norvège, le Danemark et la Grande-Bretagne. Des études spéciales concernant le transport sur de longues distances des sulfates et de l'anhydride sulfureux vers l'Arctique ont eu lieu en novembre 1981 et en février 1982. Les données provenant de ces études renseignent sur la répartition, en fonction de leurs dimensions, des particules de sulfates et de métaux à l'état de traces, sur les pourcentages d'anhydride sulfureux et de sulfates et sur les profils verticaux du brouillard arctique. Ces études se poursuivront dans le cadre d'un programme de coopération avec l'Université de Windsor.

Des spécialistes de la Direction de la recherche météorologique ont terminé l'expérience portant sur les glaces d'hiver de la mer de Beaufort. Il s'agissait d'un programme de recherches mis sur pied par l'industrie et le gouvernement fédéral, qui a eu pour résultat l'élaboration de modèles de prévision des glaces, ainsi que la collecte et le traitement de données sur les glaces, la météorologie et l'océanographie. La direction a également acquis un système de base de données sur les glaces et a fait l'essai du modèle du système de prévision des glaces.

Une version simplifiée d'un modèle de prévision de déplacement d'un déversement d'hydrocarbures a été transmise à la plupart des stations météorologiques du S.E.A.; la conception d'un modèle complet a été commencée. Des études ont également été menées sur la prévision des déplacements des nappes de pétrole en présence des glaces de mer.

Des méthodes de prévisions météorologiques empiriques ont été préparées et mises à l'essai dans quelques stations du Nord. Un système de base de données et un ensemble limité de données ont été mis au point en vue d'étendre l'application des prévisions météorologiques empiriques aux secteurs marins de l'Arctique.

Projets pour 1982-1983
La qualité de l'air sera de nouveau surveillée à Mould Bay, à Alert et à Igloolik. Dans le cadre du P.P.A.A.C. on entreprendra des études pour déterminer si le nombre des stations du réseau devrait être modifié.

Le Centre de prévision des glaces évaluera le rendement des modèles de prévision des glaces et d'autres modèles semblables; la direction fera des tests et travaillera à la mise au point des modèles.

Les services d'informatique du S.E.A. seront dotés d'un système complet de prévision des déplacements des nappes de pétrole en cas de déversement. Enfin, pour les régions marines de l'Arctique, on adaptera une méthode de prévision des embruns verglaçants.

Centre climatique canadien

Attributions
Le Centre climatique canadien (C.C.C.) offre des services d'études sur le climat, ce qui permet d'examiner et de prévoir les relations entre les activités humaines et le climat. Il dirige en plus le Programme climatologique canadien, qui vise à coordonner, au Canada, les activités reliées au climat.

Travaux accomplis en 1981-1982
Dans le cadre d'un projet utilisant les données climatiques, on s'est penché sur la question du taux croissant de gaz carbonique dans l'atmosphère et de ses incidences sur le climat de l'Arctique. Il a fallu pour cela choisir des périodes antérieures dans l'histoire du climat, qui ont été nettement plus chaudes ou plus froides que la période à l'étude et les comparer aux phénomènes actuels pour prévoir les conditions climatiques de l'Arctique vers le milieu du XXIe siècle, alors que le taux de CO_2 dans l'atmosphère aura vraisemblablement doublé. Parallèlement à ce projet, on a poursuivi l'examen détaillé de la documentation traitant des changements et des variations climatiques dans l'Arctique.

On a commencé l'étude des mouvements des centres de cyclones et d'anti-cyclones dans l'Arctique canadien et les zones côtières de l'Est. Les trajectoires et la fréquence des cyclones ont été parmi les éléments retenus. Jusqu'à présent, l'étude n'a porté que sur les mois de janvier et de juillet, au cours de la période 1957-1978.

Les travaux sur les régions climatiques se sont poursuivis, puisque le C.C.C. a achevé l'étude sur la climatologie du Yukon, entreprise par le Bureau météorologique de Whitehorse. Ce travail viendra compléter les recherches déjà menées sur le même sujet dans la vallée du Mackenzie, la mer de Beaufort, les îles de l'Arctique et les eaux limitrophes.

Les études des régions climatiques au large des côtes sont toujours d'une extrême importance. Le centre a acquis des bases de données provenant d'observations faites par des navires et des données spectrales sur les vagues pour toutes les eaux limitrophes canadiennes. Le logiciel permettant la compilation de statistiques d'ordre climatique à partir de ces données pour des secteurs et des périodes de temps précisés par les utilisateurs est actuellement mis au point. Les statistiques sur la durée des vents et des vagues du détroit de Lancaster et le nord-ouest de la baie Baffin ont été compilées.

Dans le cadre de l'Étude du plateau continental polaire, les programmes d'acquisition de données météorologiques à partir de camps d'été ont été continués. Une base de données couvrant la période 1972-1980 est maintenant disponible pour étude.

Comme au cours des années passées, le Centre a consacré un temps considérable à l'analyse de divers documents présentés dans le cadre du Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (P.É.E.E.).

Projets pour 1982-1983
Le Centre compte terminer le rapport sur l'étude du gaz carbonique et prévoir d'autres activités. On terminera l'étude approfondie de la documentation traitant des changements et des variations climatiques dans l'Arctique. On devrait également préparer une ébauche d'un rapport sur le climat du Yukon.

Le projet sur les déplacements des centres de cyclones et d'anticyclones se poursuivra; on analysera l'utilité d'un autre ensemble de données objectives devant servir à obtenir les statistiques nécessaires.

On évaluera l'utilité des données recueillies sur les îles de l'Arctique canadien au cours des camps d'été et on les comparera avec les données des réseaux existants du S.E.A. et avec d'autres observations faites au large des côtes.

Le logiciel destiné à l'analyse des statistiques sur le climat au large des côtes servira à préparer un ensemble de tables de contingence climatique essentielles à l'étude des eaux de l'Arctique. Les travaux sur la vérification des ensembles de données marines calculées se poursuivront et permettront de faire avancer l'étude sur le détroit de Lancaster et le sud-ouest de la baie Baffin. En collaboration avec les services régionaux du S.E.A. de l'Ouest, le Centre lancera un projet pour mettre à jour les études climatiques connues sur la mer de Beaufort.

Direction générale des services centraux

Attributions
La Direction générale des services centraux, par l'intermédiaire de la Direction des glaces, procure des renseignements sur les glaces pour répondre aux besoins du transport et de l'exploration des ressources dans l'Arctique. Elle assure en outre des services informatiques de données climatiques, s'occupe de formation technique et professionnelle, voit à l'entretien des réseaux de l'acquisition de données et fournit les compétences nécessaires à la mise au point et à l'utilisation d'instruments et de systèmes d'observation atmosphérique.

Travaux accomplis en 1981-1982

La direction a terminé l'installation des systèmes automatiques de réduction des données aérologiques (ADRES) dans toutes les stations aérologiques. De nouveaux générateurs à hydrogène (électrolyseurs à 7 piles) ont été commandés. En juillet 1981, deux bouées dérivantes Hermes de type FGGE ont été lancées dans la baie d'Hudson. Leur rendement a été satisfaisant et elles ont donné des renseignements utiles sur une région mal connue. La Direction des services d'acquisition des données a obtenu, pour Whitehorse, un récepteur de signaux de satellite, équipé d'un système de transmission automatique des images.

La Direction de la formation a dispensé, aux centres de formation de Colorado Springs et de Cornwall (Ontario), des cours d'observation météorologique à l'intention du personnel affecté au réseau avancé de pré-alerte (RAPA) et aux stations météorologiques du S.E.A. dans l'Arctique. La Direction a également établi des relations avec le gouvernement des T.N.-O. au sujet de la formation des observateurs et des techniciens en communications dans le cadre du programme des petits aéroports.

La Direction des glaces a élargi ses services d'information sur les glaces, par rapport aux années passées. En octobre 1981, la Division des recherches sur les glaces a mené à bien une étude détaillée de la signature en hyperfréquences de la glace, à Mould Bay, c'est-à-dire la vérification au sol des données sur la glace. Des spécialistes de la NASA, de l'Université du Kansas et du *Jet Propulsion Laboratory*, ainsi que deux Inuit de Pond Inlet y ont participé. Bon nombre des activités du projet ont été filmées.

Les essais en vol d'un profilomètre amélioré au laser se sont déroulés au sud du Canada pendant l'été de 1981. Son entrée en opération, au début de 1982 dans l'Arctique, n'a pas été particulièrement réussie; et plusieurs questions restent sans réponse pour l'instant.

L'entrée en vigueur du nouveau système international de symboles de l'O.M.M. pour les glaces a été retardée en raison des pressions exercées par les opérateurs marins. Elle a été reportée au début de l'été de 1982. On a mis au point des codes numériques spécifiques à des zones délimitées pour la rédaction des rapports sur les glaces en provenance de brise-glace ou d'autres plates-formes marines.

En 1981, en raison de la fonte précoce des glaces dans la région de la baie d'Hudson et de la mer du Labrador, on a pu effectuer des vols plus nombreux vers l'Arctique afin de rassembler davantage de donnees de base. On a étalé les recherches sur janvier, février et mars 1982 plutôt que d'effectuer une seule série de vols en février.

Un technicien d'une station du S.E.A. tenant une radiosonde et les instruments attachés à un ballon prêt à partir. Ces appareils servent à mesurer l'humidité, la température et les vents.

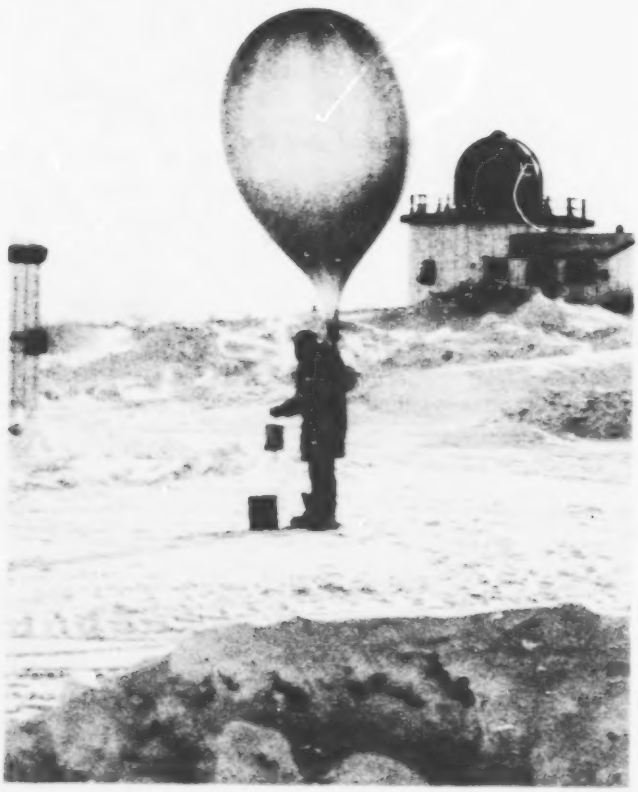

Projets pour 1982-1983

On prévoit faire une seconde expérience à Mould Bay à la mi-juin (dès la fonte des glaces), et l'on étudie actuellement la possibilité d'y établir des installations permanentes de recherche qui pourraient également servir à d'autres ministères.

La direction prépare un nouveau marché d'affrètement pour effectuer des vols de reconnaissance des glaces et a proposé d'élargir considérablement ce programme pour que la reconnaissance des icebergs et des glaces de l'Arctique ait lieu toute l'année.

Les services de formation pour tous les programmes d'observations météorologiques dans le Nord seront assurés au même niveau qu'en 1981.

Le programme des bouées dérivantes dans la baie d'Hudson sera repris. Les installations de Frobisher Bay, de Resolute, de Yellowknife et d'Inuvik recevront des récepteurs supplémentaires de système A.P.T. Plusieurs stations seront équipées de nouveaux générateurs à hydrogène et de nouveaux systèmes de sécurité. On continuera à travailler à l'élaboration et à l'évaluation du rendement de la prochaine série de stations météorologiques automatiques, pouvant fonctionner dans l'Arctique par des froids extrêmes. La direction tentera de conclure un marché pour la construction d'un anémomètre conçu spécialement pour l'Arctique.

Direction générale des services extérieurs

Attributions

La Direction générale des services extérieurs fournit à la plupart des collectivités septentrionales importantes des renseignements, des prévisions et des avis météorologiques à jour. Elle exploite cinq réseaux d'acquisition de données, un système de communication rapide, plusieurs stations sous contrat à forfait, le Centre météorologique canadien, le Centre météorologique du Yukon, le Centre météorologique de l'Arctique (chargé de l'émission des bulletins de prévisions et des avis météorologiques), des bureaux de services météorologiques, des stations de lecture des données provenant d'un satellite et des bureaux de soutien scientifique.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des renseignements et des prévisions météorologiques, ainsi que des services de consultation ont été mis à la disposition de divers programmes et activités se déroulant dans le Nord. Le Centre météorologique de l'Arctique, à Edmonton, le Centre météorologique du Yukon, à Whitehorse, les bureaux météorologiques de Yellowknife, d'Inuvik, de Resolute et de Frobisher Bay ont continué à fournir des informations météorologiques aux résidants du Nord ainsi qu'au personnel de la navigation aérienne et maritime. Un technicien affecté au Centre de prévention des incendies de Fort Smith, ainsi qu'un météorologue à Whitehorse, ont assuré des services de renseignements sur l'indice du danger d'incendie. Le Centre de prévisions météorologiques et des glaces de la mer de Beaufort a également proposé des services spéciaux de prévision sur les conditions météorologiques et l'état de la mer et des glaces. Ces services ont également été offerts aux sociétés *Dome*, *Esso* et *Gulf*, en relation avec leurs travaux d'exploration dans la mer de Beaufort.

Une station de réception satellite, équipée du système de transmission automatique des images, a été installée à Whitehorse en mars 1982. Cette station envoie les photographies des nuages au Centre météorologique du Yukon afin d'aider les spécialistes à analyser les données et à prévoir le temps dans cette région. Le Centre de Whitehorse a été équipé d'un système Hewlett-Packard; et on a fini de rénover le bureau.

Des prévisions météorologiques quotidiennes sont préparées par le Centre météorologique du Québec; elles sont destinées aux résidants du Nouveau-Québec et ont été diffusées sur le réseau de Radio-Canada par le personnel du bureau météorologique de Frobisher Bay. On a également inauguré les services météorologiques destinés à l'aviation; ils sont fournis par le Centre météorologique de Frobisher Bay, aux vols réguliers (trois par semaine) de la *First Air* et de la *Groenlandair*.

Sur le plan technique, le principal événement dans l'Arctique de l'Est, a été l'amélioration des communications. Il s'agissait d'installer une antenne permettant des communications bidirectionnelles, via le satellite ANIK-B, entre le bureau météorologique de Frobisher Bay et le Centre météorologique canadien (C.M.C.) de Dorval et le Centre de prévision des glaces d'Ottawa. Entre mai et septembre 1982, le bureau de Frobisher Bay pourra recevoir du C.M.C. des cartes fac-similés du temps et transmettre, selon les besoins, au Centre de prévision des glaces, des informations sur les glaces, envoyées par les équipes des vols de reconnaissance.

Les renseignements météorologiques proviennent de 49 stations synoptiques, de six stations automatiques et de 14 stations aérologiques. Afin d'augmenter l'altitude atteinte par les radiosondes, des ballons spéciaux ont été fournis aux stations aérologiques dans le Nord au cours de l'hiver 1981-1982. En outre, 93 autres stations climatiques transmettent des mesures quotidiennes des températures extrêmes, des précipitations et d'autres renseignements atmosphériques.

Durant la saison de navigation, des rapports ont été fournis par sept navires. En 1981, trois nouvelles stations météorologiques destinées à l'aviation dans l'Arctique ont été mises en service à Broughton Island, à Sachs Harbour et à Fort Good Hope. On trouve maintenant 22 stations météorologiques du même genre au Yukon et dans les T.N.-O., dont sept dans l'Arctique de l'Est, neuf dans l'Arctique de l'Ouest et six dans l'Arctique du Centre. Les marchés pour le fonctionnement de ces stations et l'administration des programmes ont été de nouveau négociés avec les coopératives inuit de Pond Inlet et de Cape Dorset pour des périodes de deux ans. Le S.E.A. a poursuivi son programme habituel d'inspection du matériel et a dispensé de la formation sur place aux observateurs inuit. Deux stations météorologiques destinées à l'aviation privée fonctionnent maintenant à Nanisivik et à la pointe Rae.

Une station météorologique automatique est entrée en service en juin 1981 dans les T.N.-O., à Lupin, à la mine d'or exploitée par l'*Echo Bay Mines*. Un nouveau contrat a en effet été conclu avec l'*Echo Bay Mines* pour la mise en oeuvre d'un programme partiel d'observation météorologique, le personnel nécessaire étant fourni. Le marché d'observation météorologique, que le ministère des Transports avait conclu avec la *Pacific Western Airlines* au lac Contwoyto, s'est terminé en mars 1982.

Les données météorologiques transmises par les plates-formes de collecte des données (P.C.D.), via les satellites de mise en orbite polaire du *National Oceanic and Atmospheric Administration*, (N.O.A.A.) ont été décodées par les installations de satellite d'Edmonton. Les plates-formes dérivantes situées dans l'océan Arctique, la baie d'Hudson et la mer du Labrador ont fourni des données sur la pression atmosphérique qui ont été transmises aux réseaux de communications du S.E.A. En outre, les données provenant des plates-formes fixes situées au Groenland ont été décodées pour servir au Centre météorologique de l'Arctique. La région occidentale de l'Arctique a participé avec la Défense nationale et le *Polar Science Center* de Seattle à l'installation d'une plate-forme de collecte des données dans le sud de la mer de Beaufort. Ces organismes projettent, avec la collaboration du N.O.A.A. et de divers groupes de recherche, le lancement d'un programme courant de P.C.D. pour l'Arctique.

Le 1er avril 1981, le rendement des programmes d'observation météorologique à Eureka et à Mould Bay a été amélioré de manière à envoyer des rapports toutes les heures, y compris des rapports spéciaux entre 11 h et 21 h (G.M.T.).

Les générateurs d'hydrogène à basse pression Gill sont maintenant supprimés. En 1981, deux nouvelles génératrices ont été installées à Eureka; elles sont équipées d'un système de récupération de la chaleur, qui sert à chauffer le garage principal, les dortoirs et les bâtiments des opérations. Une usine de dessalement de l'eau de mer a également été mise en place pour traiter quelque 2 500 gallons d'eau par jour. Des pièces à environnement contrôlé pour les ordinateurs du système ADRES ont été aménagées dans le bâtiment de radiosondage-radiovent à Resolute, en janvier 1982. De nouvelles installations de communications par satellite sont en voie de réalisation dans le nord de l'île Ellesmere.

Le ministère des Transports et le S.E.A. ont demandé de nouvelles subventions pour fournir les services et les installations supplémentaires jugés nécessaires à l'Étude sur les exigences du service météorologique destiné à l'aviation dans l'Arctique.

Le projet CENTAUR, une étude scientifique de la haute atmosphère à laquelle ont participé des organismes scientifiques canadiens et américains, a eu lieu au cours de l'hiver 1981-1982 dans l'ouest de l'Extrême-Arctique. Le S.E.A. a fourni les installations de soutien et le logement ainsi que les données et les prévisions météorologiques.

Les services scientifiques de la région de l'Ouest et les divisions de l'acquisition des données et des prévisions météorologiques ont financé les expériences sur les déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin, qui se sont déroulées au cap Hatt durant l'été 1981.

La Division des services scientifiques régionaux, composée de spécialistes en météorologie appliquée, a fourni des services consultatifs aux entrepreneurs pour la construction d'une route d'hiver dans l'île Melville. Elle a entrepris des travaux de recherche appliquée, entre autres, l'analyse des trajectoires pour le transport à distance des polluants atmosphériques; grâce au comité régional de sélection et de coordination, elle a évalué les répercussions écologiques des nouveaux projets comme la mine Borealis.

Les services ont été dispensés dans les domaines suivants : coordination du logement collectif pour environ 70 employés; conseils et orientation aux employés affectés à un autre endroit; acquisition de biens destinés au Nord; entretien des principales installations du S.E.A.; coordination des programmes de sécurité; mise au point de systèmes financiers pour l'établissement des coûts de services spéciaux; et perception des recettes.

Le Centre météorologique canadien a apporté son aide aux services météorologiques dans le Nord en fournissant, cinq jours à l'avance, une vaste gamme de cartes et de messages météorologiques, décrivant à l'échelle de l'hémisphère et du continent les principaux systèmes. Il annonçait aussi les prévisions des éléments météorologiques correspondants dont ont besoin le Centre météorologique de l'Arctique et d'autres services de prévisions. Une série de 12 à 15 cartes envoyées quotidiennement aux centres de Frobisher Bay et de Resolute par le satellite ANIK a été mise directement à la disposition des garde-côtes et des autres navires naviguant sur l'Arctique.

De nombreux efforts ont été faits pour évaluer le mouvement des glaces de mer en fonction de la navigation et de l'exploration pétrolière dans l'Arctique, et ce en prévoyant les vents moyens pour une durée de 15 jours, à l'usage du Centre de prévision des glaces à Ottawa. Pour les stations d'observation et les autres lieux choisis à l'avance de la baie d'Hudson et de l'Arctique, des dispositions ont été prises en 1981 pour que des prévisions valables pour 48 heures leur soient fournies sur demande, sur le temps en surface, la pression, le vent, la température et la nébulosité.

Projets pour 1982-1983

Au cours de l'été, une centrale électrique sera construite à Mould Bay et trois centrales électriques seront raccordées à un système de récupération de la chaleur reliant les dortoirs, le garage principal, le bâtiment des opérations et l'entrepôt pour la nourriture. Des pièces à environnement contrôlé seront aménagées à Hall Beach, à Eureka, à Baker Lake et à Mould Bay pour les ordinateurs du système ADRES.

La station aérologique de Norman Wells aurait dû être déplacée et reconstruite en 1981-1982. Mais le gouvernement des T.N.-O. a inclus l'emplacement choisi dans ses plans d'expansion de la localité. A la suite de négociations, un autre site a été choisi; la nouvelle installation aérologique sera donc construite en 1982-1983.

La construction d'un nouveau bâtiment servant au gonflement des ballons à hydrogène, à la station aérologique de Sachs Harbour dans l'île Banks, a été approuvée; les travaux devraient commencer en 1982. Trois nouvelles stations météorologiques destinées à l'aviation dans l'Arctique seront établies et mises en service en 1982-1983 dans l'Arctique de l'Ouest.

La station météorologique du S.E.A. à Pond Inlet sera située à l'aéroport en 1982, puisque le terrain sur lequel elle est actuellement, doit servir à la construction de nouveaux logements. La région du Québec continuera à surveiller les plans de la construction d'une nouvelle aérogare, à Frobisher Bay, prévue pour 1984-1985, dans l'intention d'y transférer le centre météorologique.

On prévoit trouver une solution, en 1982, à l'avenir de la station de Fort Reliance. La dernière phase du projet CENTAUR aura lieu au cours de l'hiver de 1982-1983.

La région de l'Ouest a l'intention d'examiner les programmes relatifs aux services météorologiques de l'Arctique destinés au public et à la navigation maritime et aérienne. La Division des services scientifiques régionaux publiera un rapport sur les expériences réalisées, en 1981, sur les déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin et entreprendra l'étude des énoncés des incidences environnementales, relatifs à la mise en valeur dans la mer de Beaufort.

En 1982, le C.M.C. augmentera le nombre des stations dans le Nord de 8 à 25, les prévisions des températures maximales et minimales étant couramment fournies jusqu'au cinquième jour. En 1982, les essais des photographies spatiales pour la modélisation numérique seront commencés et serviront de base à des méthodes d'analyse plus précises. Un ordinateur vecteur de la nouvelle génération, dont la mise en service est prévue pour la fin de 1983, permettra d'obtenir des données plus fiables.

La Direction générale des services extérieurs continuera de fournir des informations à jour, des prévisions et des avis météorologiques; elle assurera un service de consultation scientifique sur les projets dans l'Arctique et donnera des renseignements sur le climat pour les activités se déroulant dans le Nord. Les réseaux et les systèmes de communication, ainsi que les divers instruments requis seront inspectés et entretenus régulièrement. Des programmes spéciaux de soutien aux opérations au large des côtes seront mis en oeuvre.

Coordonnateur des programmes scientifiques

Travaux accomplis en 1981-1982
Le bureau de la coordination des programmes scientifiques a participé à l'étude des lignes directrices des énoncés des incidences environnementales pour la mer de Beaufort, à la formulation des données météorologiques initiales destinées au Rapport sur les hydrocarbures préparé par le MAINC, et à l'examen du rapport sur la politique dans le Nord, du ministère de l'Environnement; il a enfin étudié les opérations annuelles de forages dans la mer de Beaufort.

Il a en outre participé activement aux discussions sur toutes les questions reliées au Nord avec le MAINC et aidé à l'élaboration de divers programmes, ce qui a permis de financer les opérations et les recherches menées par le SEA, dans ce secteur.

Projets pour 1982-1983
Parmi les projets, mentionnons l'étude du Livre vert sur la région du détroit de Lancaster et celle des énoncés des incidences environnementales relatives à la mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort. Le bureau envisage de prendre part aux discussions avec le MAINC sur les projets de mise en valeur dans le Nord et à l'analyse des résultats de l'étude sur les diverses solutions au transport des hydrocarbures.

Service de la protection de l'environnement

Attributions
Le Service de la protection de l'environnement (S.P.E.) voit à l'application des règlements du gouvernement fédéral en matière de protection de l'environnement. Il s'occupe de la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, de la question de l'élimination des déchets solides, de l'évaluation et du contrôle des incidences environnementales ainsi que des interventions d'urgence pour la protection du milieu. Ce service assure la liaison entre le ministère, l'industrie et les organismes provinciaux intéressés à la protection de l'environnement. Deux bureaux de district, l'un à Whitehorse et l'autre à Yellowknife, permettent au S.P.E. d'exercer ses fonctions dans le Nord.

Assainissement de l'air

Attributions
Conformément à la *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*, le S.P.E. surveille et contrôle la pollution de l'air dans les deux territoires.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au Yukon, des analyses afin de déceler la présence de gaz carbonique et d'azote ont été faites de façon saisonnière. A la station du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (R.N.S.P.A.) de Whitehorse, on a constaté durant plusieurs jours de froid extrême que les taux de gaz carbonique dépassaient les normes acceptables.

Des vérifications ont été faites auprès de plusieurs points de vente du Yukon pour veiller au respect du Règlement sur l'essence sans plomb. On n'a rapporté aucun cas important de pollution.

Le programme d'échantillonnage des particules à Riverdale, dans la banlieue de Whitehorse, a été continué; plusieurs familles utilisent le bois comme principal combustible ou comme appoint. Les premiers résultats indiquaient que, dans certaines conditions météorologiques, on se rapprochait des niveaux maximum acceptables, les particules excédant 100 microgrammes par mètre cube. De même, les concentrations d'hydrocarbures aromatiques polynucléaires étaient élevées, révélant ainsi qu'un usage sans restriction du bois de chauffage peut réduire sensiblement la qualité de l'air.

Le programme de contrôle des émissions des automobiles, *Test and Tune*, élaboré par la Direction générale de l'assainissement de l'air, est entré en vigueur à Whitehorse de juin à septembre 1981. Il s'agissait là d'un programme mené en collaboration par le S.P.E., Énergie, Mines et Ressources Canada et le gouvernement du Yukon. Environ 25 p. 100 des automobiles de Whitehorse ont fait l'objet d'une vérification. Les résultats devraient être publiés vers le milieu de 1982.

A Yellowknife (T.N.-O.), la station du Réseau national de surveillance de la pollution et deux stations d'échantillonnage à débit élevé ont fonctionné de façon continue. Treize stations d'échantillonnage des retombées de poussières pour l'étude de l'arsenic ont été exploitées conformément aux recommandations du groupe de travail de l'Association canadienne de la santé publique. Les données recueillies démontrent que la quantité d'arsenic contenu dans les émanations provenant des opérations minières de la région de Yellowknife, a diminué depuis 1975. Le Service a terminé une étude des émissions diffuses des bassins de stockage d'arsenic de la mine Con. Le rapport devrait paraître en avril 1982. Il a aussi lancé un programme de contrôle de la qualité de l'air ambiant à Norman Wells. En raison de l'expansion que connaît Norman Wells, ce programme sera reconduit au cours des deux prochaines années. Les échantillonnages de fumée prélevés à la *Giant Yellowknife Mines* ont démontré que cette dernière se conformait aux nouveaux règlements proposés en vertu de la *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*, en particulier au chapitre des effluves d'arsenic provenant des industries de grillage de l'or. Le rapport intitulé *Arsenic Levels Around Yellowknife N.W.T. since 1978* a été présenté. A Yellowknife et à Hay River, le service a procédé à un échantillonnage légal des essences ordinaire et sans plomb.

Projets pour 1982-1983

Le service espère installer à Whitehorse un échantillonneur de particules fines compatibles avec les appareils du R.N.S.P.A., afin de mesurer les concentrations d'hydrocarbures. De plus, l'analyse des échantillons de fumée de bois prélevés à Riverdale en 1981-1982 sera achevée et les résultats seront publiés. Le service continuera de surveiller les stations d'échantillonnage des retombées de poussières à Yellowknife, tout comme il poursuivra le programme de surveillance de la qualité de l'air, à Norman Wells.

A la demande du conseil consultatif des sciences des T.N.-O., on recommencera à la *Giant Mine* les expériences d'échantillonnage de la fumée, conformément au règlement sur les effluves d'arsenic provenant des industries de grillage de l'or, de même que celui des émissions d'anhydride sulfureux.

On procédera à l'évaluation de l'usine de trioxyde d'arsenic à la mine Con afin de s'assurer qu'on y respecte les dispositions de la *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*. Dans ce même contexte, on évaluera les émissions atmosphériques de toute nouvelle exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest. L'échantillonnage des essences ordinaire et sans plomb dans les deux territoires sera fait encore une fois.

Pollution des eaux

Attributions

En collaboration avec le MAINC et les commissions des eaux des deux territoires, la Direction générale de la pollution des eaux veille à l'élaboration et à l'application de programmes pertinents de lutte contre la pollution des eaux dans le Nord, avec un intérêt particulier pour les industries minière et pétrolière. En vertu de l'article 33 de la *Loi sur les pêcheries*, le Service de la protection de l'environnement voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'immersion des déchets en mer* et d'autres programmes de contrôle de la pollution des eaux. Il encourage la mise au point et l'utilisation de techniques de lutte adaptées au Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982

Le S.P.E. au Yukon a continué de travailler en étroite collaboration avec le personnel du MAINC à des questions qui relèvent de la Commission des eaux du Yukon, en particulier à la demande de modification du permis de la *Cyprus Anvil Mining Corporation* relatif à sa nouvelle installation pour l'élimination des résidus. Le personnel de ce service a également assisté à des réunions de comités techniques afin de travailler à l'ébauche de normes relatives aux effluents, pour les localités du Yukon et au contrôle de la qualité des eaux usées, pour plusieurs titulaires de permis.

Le S.P.E. a publié des études portant sur les effluents de type municipal à Whitehorse et la qualité des eaux du Yukon; il a préparé des programmes de contrôle des invertébrés benthiques dont il faut tenir compte dans les permis d'utilisation des eaux, et a dirigé des évaluations écologiques préliminaires à l'exploitation minière des concessions LAFORMA, SILVER TUSK, MARBACO, TOM, JASON et JONA SILVER.

Le service a aussi entrepris des études sur les répercussions environnementales de l'exploration minière et de l'abandon des mines au Yukon; il a de même apporté une aide technique à un groupe multidisciplinaire interministériel, chargé d'analyser les incidences écologiques de l'exploitation des placers. Dans ce contexte, il a participé à la rédaction d'un exposé de principes sur les placers (M.D.E. - M.P.O). Ce document a été remis au MAINC pour parvenir à élaborer un nouveau régime de gestion.

Enfin, le service a collaboré au programme de planification de l'aménagement du bassin hydrographique du Yukon et fait partie du groupe de travail sur la qualité des eaux.

En vertu de la *Loi sur l'immersion des déchets en mer*, le S.P.E. a mis sur pied à Yellowknife un programme d'échantillonnage comparatif afin d'introduire des méthodes uniformes. Le Comité consultatif régional sur l'immersion des déchets en mer s'est réuni à plusieurs reprises et a consulté les collectivités; cinq permis d'immersion de déchets en mer ont été délivrés à la suite d'un contrôle des activités.

On a fait une étude biologique et chimique des eaux de la baie Yellowknife afin de recueillir des statistiques pour évaluer le rendement de la nouvelle usine de traitement des eaux usées de la *Giant Yellowknife Mine*. Dans le cadre d'un programme de collaboration avec les compagnies minières et le MAINC, le service a effectué des études chimiques et biologiques préliminaires aux mines Cadillac et Lupin, et ce afin d'établir des lignes directrices pour de futures études des répercussions. Comme on avait signalé le déversement du pesticide Lindane dans le bassin hydrographique desservant le système municipal d'alimentation en eau de Colville Lake, on a procédé à l'échantillonnage des sédiments et des eaux. De même, on a également prélevé des échantillons à Entreprise à la suite de plaintes voulant que du carburant pollue l'eau potable.

Au cours de l'année, le S.P.E. a mené cinq enquêtes en vertu de la *Loi sur les pêcheries*. Bien qu'aucune poursuite n'en ait résulté, on discute toujours des recours possibles dans deux de ces causes. Le service a aussi présenté plusieurs mémoires lors des audiences publiques de la Commission des eaux des T.N.-O., au sujet de demandes de permis d'utilisation des eaux à des fins industrielles ou municipales. Il a travaillé à l'élaboration des clauses de 14 permis différents, et a de plus assuré la présidence d'un groupe de travail chargé de la préparation de lignes directrices sur les eaux usées des municipalités.

Projets pour 1982-1983

Le service continuera de fournir une aide technique aux gouvernements des territoires en insistant sur l'utilisation des techniques en ce qui a trait aux eaux usées. Il offrira aux ministères qui ont des activités dans le Nord des services de consultation et de gestion de marchés dans les domaines de la pollution des eaux et des installations sanitaires pour les chantiers et les installations permanentes.

Le Service de la protection de l'environnement, au Yukon, entreprendra des études sur le terrain ainsi qu'en laboratoire sur les émanations probables d'acides provenant des résidus miniers à haute teneur en sulfure et ce, dans cinq exploitations minières. Il fera aussi des analyses de la toxicité et de la teneur en bactérie de cinq étangs municipaux d'eaux usées. Le travail sur le terrain comportera de plus une étude des eaux souterraines dans le voisinage des dépotoirs abandonnés.

Le S.P.E. continuera de conseiller le MAINC sur l'exploitation de placers et effectuera un contrôle biologique et de la qualité des eaux de certains cours d'eaux des placers du Yukon. Il poursuivra sa collaboration à l'Étude de l'aménagement du bassin hydrographique du Yukon.

Dans les T.N.-O., le S.P.E. projette de mener des études dans deux mines abandonnées d'uranium afin de déterminer la concentration en radionucléides dans l'eau, les sédiments et les poissons. On reprendra le travail commencé à la mine Cadillac, afin de constituer une base de données devant permettre l'évaluation des répercussions écologiques. On prélèvera encore des échantillons dans la baie Yellowknife afin d'évaluer les dispositions éventuelles de contrôle aux mines Con et Giant. Des échantillonnages au lac Gordon et à la mine Camlaren permettront de vérifier si les conditions ont changé depuis 1980. D'autres études seront faites à la mine Lupin et on commencera l'échantillonnage à la mine de la *Cullaton* et à la mine Salmita.

On effectuera une étude à la baie McKinley afin de déterminer et d'évaluer l'importance de la pollution par les hydrocarbures. Une enquête dans la région touchée par le déversement de carburant Edgar Jourdain permettra de délimiter l'étendue du problème. On surveillera les installations des bases côtières du port de Tuk, de la pointe Tuff, de la baie McKinley et de la baie Hutchinson.

Des sommes provenant du fonds de recherche sur l'immersion des déchets en mer permettront de mener une enquête sur la possibilité de brûler la mousse. Le S.P.E. coordonnera cette étude à laquelle participeront également le MAINC et la *Panarctic*. On procédera à l'évaluation des concentrations des polluants contenus dans les sédiments prélevés le long de la presqu'île de Tuktoyaktuk.

Le S.P.E. continuera d'appliquer la *Loi sur l'immersion des déchets en mer* et de coordonner les activités du comité consultatif régional sur l'immersion des déchets en mer. A titre de membre du comité consultatif technique, il donnera des conseils sur les permis d'utilisation des eaux à la Commission des eaux des T.N.-O., conformément à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*.

Activités fédérales

Attributions

Le Service de la protection de l'environnement veille au nettoyage de la pollution aux installations fédérales et voit à ce que les nouveaux projets soient acceptables du point de vue de l'environnement. Il détermine et évalue les problèmes de pollution et élabore des programmes de nettoyage en consultation avec d'autres ministères fédéraux. Les conséquences des nouveaux projets sur le milieu sont soumises à un processus d'évaluation.

En vue de réduire la pollution aux installations fédérales, la Direction des activités fédérales assure la liaison avec d'autres organismes et sociétés de la Couronne pour la protection de l'environnement. Elle fournit de l'aide sous forme de lignes directrices, d'instructions techniques et de conseils particuliers. Elle entreprend et coordonne des études environnementales interdisciplinaires des activités fédérales. Elle permet également au S.P.E. de remplir son mandat et de s'acquitter de ses tâches conformément à la politique du ministère énoncée dans le document intitulé *DOE Role in EARP*.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au Yukon, le S.P.E. a publié des lignes directrices sur l'élimination des boues de forage dans le sol non gelé en permanence et les a fait parvenir aux titulaires de permis d'exploitation de champs pétroliers et de gaz naturel. Dans les Territoires, le service a continué d'apporter sa collaboration au Comité consultatif de l'utilisation des terres du MAINC aux termes de la *Loi sur les terres territoriales*. Il a représenté le ministère de l'Environnement, au comité régional d'examen de l'environnement créé par le MAINC et a participé à l'élaboration du rapport du ministère sur l'étude du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement dans la mer de Beaufort.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, à titre de membre du Comité consultatif des eaux arctiques, le service a travaillé à l'examen des conditions environnementales d'exploitation pour l'exploration dans la mer de Beaufort. Il a aussi procédé à l'inspection des activités dans cette région et a prélevé des échantillons à des fins de contrôle dans la baie McKinley.

Des prévisions de mise en valeur des principaux projets industriels envisagés dans les T.N.-O. ont été préparées. En collaboration avec le Service de la faune des T.N.-O., on a rédigé un document sur les répercussions d'une exploitation éventuelle du bassin hydrographique de la Nahanni et de la nécessité d'une planification de l'utilisation des terres.

Un bureau de sous-district a été ouvert pendant les mois d'été à Frobisher Bay. La plus grande partie des travaux visait à dresser un inventaire des contaminants B.P.C. dans les eaux du Nord et à faire des inspections le long de la ligne du réseau avancé de pré-alerte dans l'Arctique de l'Est.

Projets pour 1982-1983

A l'administration centrale, le service continuera d'examiner certaines activités de mise en valeur dans le Nord, telles que l'exploration pétrolière dans la mer de Beaufort et dans l'Atlantique, au large des côtes, afin de déterminer les conséquences de ces projets. On s'occupera également de coordonner les examens des évaluations environnementales initiales (É.E.I.) et les énoncés des incidences environnementales (É.I.E.), et de dispenser des conseils techniques à l'équipe régionale de révision du S.P.E.

Le service déterminera des mesures de protection en vue d'atténuer les effets sur l'écologie du Nord des activités pétrolières et gazières au large des côtes. Il mettra aussi au point des méthodes similaires pour lutter contre l'érosion du sol le long de pipelines et des routes construites dans le pergélisol.

L'administration centrale représentera et secondera le S.P.E. et le ministère de l'Environnement au sein de comités interministériels s'occupant des répercussions et d'évaluations environnementales.

Le compte rendu des activités au large des côtes (mer de Beaufort, détroit de Davis et mer du Labrador) sera de nouveau présenté à titre d'information.

Les deux bureaux du S.P.E. dans le Nord participeront davantage à l'examen par le ministère des É.I.E. de la mer de Beaufort et aux réunions des comités chargés d'étudier les projets fédéraux, à l'appui de la politique du ministère énoncée dans le rapport *DOE Role in EARP*.

Le bureau du Yukon effectuera un examen des propositions de la *Foothills Pipelines Limited* à la commission du P.É.E.E., portant sur le projet du pipeline de la route de l'Alaska et les plans du nouvel aéroport de Whitehorse.

On ouvrira à Frobisher Bay un bureau permanent de sous-district du S.P.E. chargé de fournir des services dans l'Arctique de l'Est et un bureau saisonnier de sous-district à Tuktoyaktuk, pour offrir des services dans la région de la mer de Beaufort.

Gestion des déchets

Attributions
Le S.P.E. veille à ce que l'élimination des déchets et la conservation soient prévues dans les activités du gouvernement fédéral. Il voit à la mise en oeuvre de nouvelles méthodes et techniques de gestion des déchets solides et à la diffusion de l'information dans ce domaine.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le S.P.E. au Yukon a poursuivi ses discussions avec le gouvernement du Yukon sur la nécessité d'élaborer des lois et des lignes de conduite quasi-provinciales.

Suite à l'échantillonnage des eaux de surface, entrepris par le S.P.E., on a commencé une étude des eaux souterraines du site municipal d'enfouissement de War Eagle, afin de déterminer s'il est toujours souhaitable d'utiliser ce site.

Les installations de traitement des déchets des emplacements de la ligne RAPA dans l'Arctique de l'Est ont été inspectées afin d'évaluer le projet de nettoyage de l'environnement de la ligne RAPA, proposé par l'aviation américaine. Une étude de la gestion des déchets dans les T.N.-O. a été faite et un marché, adjugé à une entreprise privée.

Projets pour 1982-1983
Au Yukon, le S.P.E. procédera à des échantillonnages sur le terrain dans plusieurs anciens dépotoirs afin de vérifier si on y trouve des contaminants persistants comme le D.D.T. et les B.P.C.

Le service continuera d'assister aux réunions du comité des déchets solides du Comité consultatif de l'utilisation des terres et de participer à l'inspection, à l'évaluation et à l'inventaire des dépotoirs au Yukon.

Le bureau des Territoires du Nord-Ouest mènera une étude afin d'évaluer la compétence de l'industrie en matière de gestion des déchets solides dans la région de la mer de Beaufort, et dressera un inventaire des dépotoirs abandonnés afin de déterminer les risques éventuels.

Contaminants de l'environnement

Travaux accomplis en 1981-1982
Au Yukon, le S.P.E. a présidé un comité consultatif intergouvernemental de la gestion des pesticides et a également proposé son expertise au gouvernement territorial pour la préparation d'un texte de loi sur les pesticides.

Dans les T.N.-O., le service a procédé à des inspections sur les concentrations de B.C.P. aux stations de la ligne RAPA dans l'Arctique de l'Est, au dépotoir de Frobisher Bay et au site de déversement de B.C.P. à la mine Cadillac.

Projets pour 1982-1983
En plus de contrôler la gestion des pesticides au Yukon, le S.P.E. surveillera l'utilisation et l'abandon des équipements électriques renfermant des B.C.P., dans les sites de dragage de l'or dans le Klondike, dans le cadre du programme préliminaire d'échantillonnage des sols et des sédiments. On entreprendra également une étude sur l'utilisation présente ou passée du mercure dans les placers.

Le S.P.E. dans les T.N.-O., poursuivra l'inventaire du matériel renfermant des B.C.P. et dispensera des conseils aux usagers sur la façon d'en disposer.

Interventions d'urgence

Travaux accomplis en 1981-1982
Au Yukon, le S.P.E. a reçu un total de 26 rapports sur la pollution, dont la plupart mentionnaient des déversements de produits pétroliers provenant des installations d'entreposage ou de transport. L'on a procédé à l'inspection des installations de stockage en vrac des produits pétroliers, menée en collaboration avec le service des incendies de ce territoire. L'inspection a permis de déceler des lacunes dans les modes de confinement et d'exploitation utilisés à ces emplacements. On a recommandé de moderniser les installations de stockage en vrac, conformément à l'Ordonnance sur la manutention de l'essence de la Commission des transports du Yukon et en vue d'appliquer de saines méthodes.

Le plan d'urgence du Yukon pour parer aux déversements de pétrole et de produits chimiques dangereux a subi durant l'année des modifications importantes. Les ébauches des programmes d'intervention présentées par la *Foothills* et la Commission d'énergie du Nord canadien ont également été étudiées.

On a projeté de présenter un plan d'intervention pour les urgences environnementales à l'intention d'autres ministères qui participent au système de déclaration, de surveillance et de contrôle actuellement en vigueur au Yukon.

Au cours de l'année, les deux bureaux du S.P.E. ont activement participé au Programme de déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin, (cap Hatt) et au PEMA.

Dans les T.N.-O., on a rapporté 95 déversements. Les principaux déversements ayant fait l'objet d'une enquête sont ceux du Camp Farewell dans le delta du Mackenzie, de la mine Cadillac, de Hall Beach (Edgar Jourdain), du port de Tuktoyaktuk, de la mine Camlaren, du port de Hay River et de Yellowknife. On a accordé la priorité au déversement Edgar Jourdain. A Hay River, on a inspecté des installations de manutention de combustibles dans le port et terminé un programme d'échantillonnage des sédiments, afin de trouver des hydrocarbures.

En collaboration avec d'autres organismes, on a commencé l'étude d'une ébauche des lignes directrices sur l'endiguement des combustibles dans le Nord.

Projets pour 1982-1983
Au début de l'année, le S.P.E. parrainera un cours d'intervention dans les cas d'urgences environnementales au Yukon. On continuera de suivre les inspections des installations de stockage en vrac effectuées l'an dernier pour déterminer si les améliorations recommandées par le service ont été apportées.

Au Yukon, on commencera une étude pour déterminer si les dépotoirs locaux peuvent recevoir des déchets prélevés sur les lieux de déversement et le S.P.E. continuera d'intervenir en cas de déversement.

Le service accordera encore une fois la priorité à la planification des mesures d'urgence et projette de revoir les plans d'intervention de plusieurs industries.

Dans les T.N.-O., le S.P.E. est prêt à répondre aux urgences importantes. A ce sujet, on prépare une "trousse d'intervention" qui permettra de faire le prélèvement d'échantillons légaux, le contrôle des fuites et la détection des produits dangereux.

En collaboration avec le gouvernement territorial, on terminera la rédaction des lignes directrices sur l'endiguement des combustibles dans le Nord.

Direction générale des eaux intérieures

Institut national de recherche en hydrologie
L'institut, établi à Ottawa le 1er avril 1979, mène des études scientifiques sur les eaux de surface, les eaux souterraines, les neiges et les glaces. Ces travaux comportent des recherches tant sur les procédés et leurs applications que sur la modification et le perfectionnement des instruments et des techniques en vue d'analyses en laboratoire et sur le terrain.

Division des eaux souterraines

Attributions
La division met en oeuvre des programmes de recherche axés sur la mise au point des techniques servant à évaluer les ressources en eaux souterraines et les incidences environnementales qui les touchent.

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a préparé un rapport intitulé *Management of groundwater discharge for the solution of icing problems in the Yukon*, en vue de la Quatrième conférence canadienne sur le pergélisol; il sera publié dans les comptes rendus de la conférence. Ce document contient les observations faites durant l'hiver 1979-1980 dans une station de surveillance de la formation de glace située au kilomètre 1 817,5 de la route de l'Alaska et propose des méthodes pour réduire les difficultés notées en cet endroit ainsi que dans d'autres stations semblables.

On a fait des analyses pour trouver des isotopes d'oxygène et de soufre dans un certain nombre d'échantillons de roche et d'eau prélevés de 1975 à 1978 dans la vallée centrale du Mackenzie.

Le rapport *Frost blisters of the Bear Rock spring area near Fort Norman, N.W.T.* est terminé et a été présenté en vue d'être publié dans *Arctic*.

En mars 1981, des échantillons d'eau de source, de glace en formation et de la couverture nivale ont été prélevés à quatre stations de surveillance de la formation de la glace, situées le long de la route de l'Alaska; des repères du niveau de la glace ont été installés au kilomètre 1 817,5. Des échantillons d'eau souterraine et de la couverture nivale ont également été recueillis à Takhini Hot Spring ainsi que dans une station de surveillance des cryolaccolithes à la passe North Fork.

En juillet 1981, les huit appareils de chronophotographie installés le long de la route de l'Alaska ont été récupérés et les films développés. Au kilomètre 1 817,5, les repères du niveau de la glace ont été relevés, et plusieurs échantillons d'arbres ont été prélevés en vue d'une étude dendromorphologique pour la datation des lieux de formation de glace. Des échantillons d'eau ont été pris dans les stations de surveillance de la formation de glace ainsi qu'à Takhini Hot Spring et à Liard Hot Spring.

Au début de novembre 1981, un compteur du temps de remplissage et un thermomètre à maximum ont été installés à Takhini Hot Spring en vue de surveiller le débit et la température de l'eau souterraine.

Le programme d'échantillonnage hydrochimique dans la région de Pine Point et aux excavations à ciel ouvert a été achevé. L'observation du débit et l'échantillonnage hydrochimique se poursuivent aux trois stations de jaugeage.

Au cours des dernières années, la question de l'écoulement souterrain sous les très hautes latitudes est devenue un sujet de préoccupation à relier directement à celui de l'élimination des stériles dans deux nouvelles mines de plomb et de zinc de l'Arctique, soit la mine Polaris dans la Petite île Cornwallis et la mine Nanisivik dans le nord de l'île Baffin. Les résultats des enquêtes sur le terrain portent à croire que les eaux souterraines se déversent vers les lacs choisis pour recevoir les stériles.

Projets pour 1982-1983
L'analyse et l'interprétation des résultats de travaux sur le terrain et des chronophotographies prises au cours des hivers de 1979-1980 et de 1980-1981 aux stations de surveillance de la formation de glace le long de la route de l'Alaska se poursuivront.

Des rapports seront rédigés sur les cryolaccolithes et sur la géochimie des eaux souterraines. Un détecteur de pression liquide, pour les milieux souterrains exposés au gel, sera mis au point. Les études à l'emplacement de sources se poursuivront. Les résultats obtenus à Pine Point seront analysés et interprétés.

Division des eaux de surface

Attributions
La division mène des recherches de base et appliquées dans le domaine de l'hydrologie du pergélisol. Elle offre des services de consultation et de recherche sur toutes les questions liées aux eaux dans le Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982
Des rapports sommaires ont été terminés; ils portaient sur une observation de trois ans de la crue printanière dans le bassin de la Liard, faite dans le cadre de l'Étude du bassin hydrographique du Mackenzie. Les recherches s'intéressaient à (1) la débâcle et l'embâcle dans la rivière Fort Nelson et le cours inférieur de la rivière Liard, (2) le transport de sédiments dans les rivières Muska, Fort Nelson et Liard, et (3) le mélange thermique des eaux de la rivière Liard et de plusieurs de ses principaux affluents. Un rapport a également été rédigé sur les conditions des glaces dans le cour inférieur du Mackenzie et dans son delta. Des rapports seront publiés par le Comité d'étude du bassin hydrographique du Mackenzie avant la fin de l'année financière 1981-1982.

Dans le delta du Mackenzie, la division a procédé à des levés de l'épaisseur de la glace. Dans le cours inférieur du fleuve, des observations de la débâcle ont été faites en vue d'enrichir la base de données et de continuer l'étude de l'englacement.

En 1981, l'étude du niveau de l'eau dans divers lacs du delta du Mackenzie s'est poursuivie. La chronophotographie de ce niveau dans trois stations de la même zone a été faite de la fin avril jusqu'en septembre (depuis la débâcle printanière immédiatement avant le gel). Une deuxième zone d'étude a été établie. Les travaux de chronophotographie commenceront en 1982. Il s'agit d'obtenir des renseignements de base qui serviront à l'évaluation des répercussions éventuelles de la régularisation du débit à la suite de la construction de barrages sur la rivière Liard.

A l'est du delta du Mackenzie, des données ont été recueillies dans trois stations de bassin dans la taïga, au sud d'Inuvik, ainsi que dans sept stations de bassin dans la tundra entre Inuvik et Tuktoyaktuk. Des relevés de l'accumulation de glace sous les ponceaux, de la formation de glace dans les cours d'eau, de l'équivalent en eau de la couverture nivale à la fin de l'hiver, du débit et des météores ont été faits dans certains endroits de ces bassins. Un rapport sur la campagne de 1980 est sur le point d'être terminé, il sera présenté au Groupe de travail du MAINC sur l'écologie du Nord.

Un rapport de 150 pages a été rédigé sur l'interaction du pergélisol et du débit fluvial à différentes stations de recherche de l'Arctique. Des observations de la température du sol, effectuées jusqu'à 13 m de profondeur sous le chenal, sont présentées sous formes d'isothermes pour chaque saison. De plus, l'analyse de trois années d'enregistrements de la température du lit des cours d'eau a permis de déterminer certains phénomènes physiques reliés à la construction de pipelines franchissant des cours d'eau irréguliers dans les zones de pergélisol.

Projets pour 1982-1983
Les études hydrologiques reliées à la construction routière à l'est du delta du Mackenzie se poursuivront. Dans le cadre du programme des régimes lacustres, on insistera sur l'observation par chronophotographie des niveaux de l'eau. La collecte de données météorologiques et les analyses hydrochimiques seront également entreprises; on envisage d'augmenter le nombre de stations d'échantillonnage.

La vitesse de formation et les caractéristiques du gel et de la débâcle dans les chenaux du delta du Mackenzie, en aval de Fort Simpson, seront de nouveau examinés grâce à la photographie aérienne, à la mesure de l'épaisseur de la glace, de la température de l'eau et à d'autres observations utiles. On prévoit mener des études plus complètes sur l'origine des embâcles, leurs causes, leurs caractéristiques et leurs conséquences sur le fleuve Mackenzie.

On espère étudier la hauteur et l'importance de certaines crues historiques ainsi que les niveaux de glace dans les rivières à Fort Simpson, à Fort Norman, à Fort Good Hope, à Fort McPherson et à Aklavik (T.N.-O.) et ce, afin de délimiter les zones exposées aux crues dans ces localités.

La recherche sur les effets hydrothermiques près des cours d'eau arctiques ou sous ces derniers, sera pratiquement achevée avec la publication de documents portant sur la région d'Inuvik et de l'île Melville. L'analyse de la simulation des régimes hydrothermiques sous le lit des cours d'eau arctiques se poursuivra.

Division des neiges et des glaces

Attributions
La division s'intéresse à l'hydrologie dans le Nord et aux répercussions des différents systèmes sur la mise en valeur de cette région. Elle procède à des recherches sur les propriétés mécaniques et électriques de la neige et de la glace; elle étudie les glaciers, l'accumulation de neige en montagne, le métamorphisme de la neige ainsi que bien d'autres aspects. Elle maintient un inventaire permanent des neiges et des glaces pérennes du Canada.

Travaux accomplis en 1981-1982
Avec l'aide de l'*Arctic Institute of North America*, la division a pu récupérer le carrotier électromécanique ainsi qu'une carotte de 75 m de longueur dans un trou de 103 m dans le mont Logan. Au même endroit, on a également pu recueillir d'autres renseignements sur la température, le taux de contrainte verticale et l'inclinaison. On a aussi repris les mesures et contrôles dans les sondages afin de déterminer le déplacement. G.K.C. Clarke, de l'Université de la Colombie-Britannique, a survolé la zone dans un appareil équipé d'un radar, ce qui lui a permis d'obtenir d'autres profils de la profondeur de la glace. Ces travaux ont marqué la fin de l'opération du mont Logan.

On a compilé des bibliographies sur les glaciers de l'île Ellesmere et des îles de glace de l'océan Arctique.

Projets pour 1982-1983
La division analysera la composition des carottes de glace provenant du mont Logan afin de retracer l'histoire récente du climat de cette région.

Direction de la qualité des eaux

Attributions
La direction rassemble, analyse, interprète et diffuse des données sur la qualité des eaux. Ces données sont complétées par des renseignements détaillés obtenus lors de relevés complets.

Travaux accomplis en 1981-1982
La direction offre des services aux programmes fédéraux portant sur les parcs nationaux, participe à la collecte de données ainsi qu'à des études au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle analyse des échantillons, stocke et diffuse les données recueillies. Pour les Territoires du Nord-Ouest, le travail est accompli sous la surveillance d'un groupe relevant de la Direction générale des eaux intérieures, bureaux de Regina et de Yellowknife, et pour le Yukon, par des fonctionnaires du bureau de la région du Pacifique et du Yukon, à Vancouver. Le personnel de la direction prête ses services d'analyse et d'interprétation lors d'études menées en collaboration avec le MAINC dans le cadre de programmes de gestion de la qualité des eaux.

En 1978, dans les T.N.-O., on a mis en place un réseau de 16 stations de contrôle permanent, situées aux mêmes endroits que les stations hydrométriques. Celles-ci sont vérifiées en même temps que les autres par le personnel de la Division des relevés hydrologiques du Canada pour le prélèvement d'échantillons. En plus d'identifier les principaux ions et éléments nutritifs provenant des activités minières dans le Nord, on y dose de façon répétée les échantillons de métaux recueillis. Deux stations situées sur les rivières Hay et Liard font aussi partie du programme bilatéral de surveillance entrepris en vertu du traité des eaux limitrophes internationales de 1909.

La direction ne surveille pas seulement, elle mène aussi des études spéciales. Par exemple, en collaboration avec la Division des relevés géologiques du Canada, elle a effectué un levé spécial de 20 lacs dans la région du cap Hershel en 1981, afin de déterminer la présence des minéraux dissous et des substances chimiques. Une étude faite en 1979 dans le même secteur ainsi que dans d'autres localités de l'Extrême-Arctique a porté sur le dépôt dans l'atmosphère de pesticides et de métaux. Les rapports sont en cours de rédaction.

Dans le cadre du programme d'étude du bassin hydrographique du Mackenzie, la direction a rassemblé toutes les données sur la qualité des eaux qui avaient été obtenues de 1960 à 1979 par les organismes fédéraux et provinciaux. L'ensemble a été publié l'an dernier dans un important rapport. Une carte des stations d'échantillonnage a été jointe à cette publication afin de montrer l'ampleur du travail réalisé. Les données ont été codées selon les normes de la Banque nationale de données sur la qualité des eaux (NAQUADAT), et peuvent donc servir aux analyses statistiques des changements ou tendances qui auraient pu survenir au cours des vingt dernières années. La direction analyse actuellement ces renseignements.

Projets pour 1982-1983
On élaborera un projet de surveillance de la qualité des eaux dans les T.N.-O., afin de mieux saisir les préoccupations d'ordre écologique résultant des nombreux projets de mise en valeur dans le Nord. Dernièrement, le gouvernement fédéral, celui du Yukon et celui de la Colombie-Britannique ont conclu un accord en vertu de la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, afin d'étudier les possibilités du bassin hydrographique du Yukon. Dans ce projet, le rôle de la direction a été de mettre au point des méthodes de surveillance des conditions et des tendances, d'améliorer les connaissances des processus fluviaux et de délimiter les problèmes que pourraient susciter les travaux de mise en valeur des ressources. En cela, les études sur le lac Schwatka et sur les biefs limitrophes du fleuve Yukon seront utiles.

La direction continuera de collaborer avec le MAINC et d'autres services d'Environnement Canada s'intéressant à ces domaines et ce, dans le cadre des études sur les bassins hydrographiques du Nord ainsi que pour d'autres programmes de gestion de la qualité des eaux.

Direction de la planification et de la gestion des eaux

Attributions
La direction mène des études sur les ressources en eau, met en oeuvre des programmes pour réduire les dommages causés par les inondations et améliorer la gestion des eaux. Elle offre des conseils aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en matière de planification et de gestion des eaux. Elle participe à l'évaluation des répercussions environnementales des projets d'aménagement.

Travaux accomplis en 1981-1982
L'Accord sur le bassin du Yukon a été signé le 24 novembre 1980, par les ministres représentant le gouvernement fédéral (Environnement, Affaires indiennes et du Nord Canada), la Colombie-Britannique et le Yukon. Ce document prévoit la création d'un comité intergouvernemental chargé de diriger les études pendant une période de trois ans, au coût de 2,2 millions de dollars. Celles-ci serviront à évaluer les différentes possibilités de mise en valeur des ressources dans la partie canadienne du bassin. Un groupe d'étude intergouvernemental relevant du Comité du bassin du Yukon a défini les différents projets et le Comité en a fixé les priorités et les modalités.

Ce Comité a examiné attentivement le rapport définitif ainsi que les huit suppléments. Ces documents ont été remis aux gouvernements du Canada, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan; ils ont été rendus publics en février 1982.

La cartographie des risques d'inondation a été continuée dans six collectivités des T.N.-O., en vertu d'un accord pour la réduction des dommages causés par les inondations, signé en 1979. On a entamé des négociations en vue de la conclusion d'un accord semblable au Yukon.

Projets pour 1982-1983
On poursuivra les négociations afin de parvenir à une entente sur les inondations au Yukon. Les pourparlers en vue d'un accord intergouvernemental sur la qualité et le débit des eaux du bassin du Mackenzie pourraient commencer en 1982-1983.

Direction des ressources en eau

Attributions
La direction comprend deux divisions : la Division de l'hydrologie et la Division des relevés hydrologiques du Canada. Elle compte huit établissements régionaux, dont six sont dirigés par des chefs régionaux à Vancouver, à Calgary, à Regina, à Winnipeg, à Guelph et à Dartmouth. Le septième bureau, ouvert en 1980 à Yellowknife, est dirigé par le chef des programmes des T.N.-O., et le huitième, situé à Longueuil (Québec) est dirigé par un superviseur des opérations. Les programmes de la direction, dispensés au Yukon, sont administrés par le bureau régional de Vancouver.

La direction est chargée de recueillir, de traiter, d'analyser, d'emmagasiner, d'interpréter et de diffuser les données sur les débits d'eau et les sédiments. Elle propose également aide et conseils pour la préparation d'exposés, de dossiers d'information et de déclarations de principes afin de définir des orientations sur les divers aspects des programmes nationaux sur les eaux.

Division des relevés hydrologiques du Canada (administration centrale)

Attributions
L'administration centrale de la division offre une aide technique aux bureaux régionaux. Elle met au point des techniques et des normes pour la collecte, la compilation et la publication de données. Elle publie ces renseignements, s'occupe des banques de données des réseaux de stations de mesure du débit solide, effectue sur le terrain des relevés hydrométriques particuliers et mesure le débit des cours d'eau dans différentes conditions d'écoulement. La division mesure les sédiments déposés par les rivières et entreprend des études sur les changements physiques qui surviennent avec le temps dans les chenaux, les bassins hydrographiques et les estuaires.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le dispositif automatique de mesure du débit par la "méthode du bateau en mouvement" a été modifié afin d'être utilisé dans des embarcations gonflables.

Les plates-formes de collecte de données (P.C.D.) conçues et réalisées au Canada, continuent à fonctionner dans plusieurs régions.

Une étude faite par un expert-conseil a fourni des indications à la Direction des ressources en eau sur la façon de recevoir et de transmettre les données reçues par satellite. La recommandation d'améliorer et de continuer d'utiliser la station réceptrice de Prince-Albert fait l'objet d'une étude. La Division a terminé un travail sur les besoins informatiques futurs de la Division des relevés hydrologiques du Canada. Elle a de plus conclu un accord avec le Service hydrographique du Canada (Pêches et Océans), sur les attributions au fonctionnement des stations de mesure des marées dans chaque région.

En collaboration avec le Conseil national de recherche, la division a installé un système expérimental de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, à la station d'essais d'Ottawa. Ce système devrait être utilisé ensuite dans les stations du Nord. On travaille également à la mise au point de P.C.D. compatibles avec une combinaison de capteurs hydrométriques et météorologiques. On procède à l'essai sur le terrain d'un enregistreur transistorisé à affichage numérique, destiné à remplacer les enregistreurs analogiques, dans certains endroits et selon les circonstances. Le fabricant s'intéresse vivement aux essais et a déjà mis au point certaines améliorations suggérées.

Projets pour 1982-1983
Les recherches et les essais sur le dispositif automatique de mesure du débit par la "méthode du bateau en mouvement", seront poursuivis. Le nouveau modèle renferme un microprocesseur et permettra le calcul du débit pendant les prises de mesures. Il se peut qu"on utilise ce dispositif sur le Mackenzie en 1982. Un nouveau microprocesseur, doté de divers appareils périphériques, sera installé et programmé à l'administration centrale dans le cadre du programme de renouvellement du réseau informatique dans chaque bureau régional.

Division des relevés hydrologiques du Canada (bureaux régionaux)

Attributions
Les bureaux régionaux de la division recueillent, compilent et diffusent des données sur les eaux de surface de la majeure partie du Canada. En plus de s'occuper du réseau de stations de jaugeage, la direction prélève des échantillons d'eau à des fins d'analyse, construit, surveille et entretient des stations afin de fournir des renseignements sur les marées et les niveaux d'eau, pour le compte du Service hydrographique du Canada, des Sciences et levés océaniques de Pêches et Océans.

Travaux accomplis en 1981-1982
La division a fait construire quatre nouvelles stations de jaugeage au Yukon, ce qui porte à 67 leur nombre dans cette région.

Dans les T.N.-O., le programme habituel d'acquisition de données hydrométriques a été réalisé dans 127 stations, dont 12 disposent de P.C.D. La division a également exploité six stations de mesure des marées et deux stations de mesure des sédiments. Elle s'est également occupée de quatre stations météorologiques pour le compte du MAINC et a fourni des prévisions quotidiennes sur les fluctuations du niveau du Mackenzie, mais, comme les niveaux d'eau étaient les plus bas jamais enregistrés, on a calculé des prévisions dix jours à l'avance.

Des levés de sections transversales le long de la rivière de la Paix ont été faits afin d'ajouter ces données au modèle mathématique en cours de préparation par la Direction générale de la planification et de la gestion des eaux, pour le compte du Service canadien de la faune.

Projets pour 1982-1983
Le 1er avril 1982, en vertu d'un accord, les attributions de la division touchant les levés aux stations de mesures de marée dans l'archipel Arctique ainsi que le long de la côte Nord relèveront du Service hydrographique du Canada. La division a commencé ce genre de travaux il y a 14 ans environ, à la suite d'une réorganisation générale, à cette époque.

La division continuera de surveiller son réseau de 67 stations de jaugeage au Yukon.

On poursuivra, sans l'élargir, le programme d'exploitaion des 127 stations hydrométriques, des deux stations de mesures des sédiments et des quatre stations météorologiques. Des travaux de reconnaissance seront toutefois faits en vue d'autres installations.

Division de l'hydrologie
(administration centrale)

Attributions
La division mène des études en vue de seconder et de compléter la collecte de données faite par la Division des relevés hydrologiques du Canada. Elle met au point des méthodes analytiques en hydrologie et conseille le personnel régional dans le domaine de l'interprétation des données et dans les travaux d'évaluation du réseau. Elle entreprend des études en collaboration avec les régions et participe, à titre de spécialiste de ces questions, à diverses activités en ce domaine.

Travaux accomplis en 1981-1982
Plusieurs nouvelles méthodes statistiques d'analyse hydrologique ont été mises au point, informatisées, décrites dans des rapports et diffusées aux régions ainsi qu'au grand public. En outre, une communication préparée en collaboration avec des membres de la Direction de la planification et de la gestion des eaux, et portant sur le fondement théorique de l'une des méthodes précédentes, a été acceptée pour publication dans le *Journal of Hydrology*. La division a également organisé dans les régions des séminaires sur l'utilisation de ces nouvelles techniques.

Certains travaux préliminaires ont été entrepris pour évaluer divers modèles mathématiques pouvant servir à décrire la relation entre les variations climatiques et le débit des cours d'eau. Mentionnons aussi la mise en place d'un réseau de collecte des données afin d'augmenter les connaissances en hydrométrie.

On a mis au point une méthode d'emmagasinage et d'extraction de documents canadiens et de références qui formeront les ouvrages de base au Centre de références national HOMS. Ce dernier, qui relève du Programme hydrologique opérationnel de l'Organisation Mondiale de Météorologie (O.M.M.), permet un échange des connaissances techniques en hydrologie entre les membres de l'O.M.M.

Projets pour 1982-1983
Des techniques et des méthodes viseront à interpoler les données hydrométriques manquantes sur de courtes durées. Des études seront menées afin d'améliorer les techniques actuelles et de mettre au point les nouvelles techniques de documentation pour l'analyse du rythme des débits et l'estimation des débits des cours d'eau. Une évaluation du réseau hydrométrique dans les T.N.-O. sera entreprise. Ce travail sera réalisé en vertu d'un contrat.

Parcs Canada

Activités dans les parcs nationaux

Attributions
La Direction des parcs nationaux évalue les régions et les lieux susceptibles d'être désignés comme parcs et sites canadiens. Elle s'occupe de la planification et de la gestion des parcs nationaux actuels.

Travaux accomplis en 1981-1982

Études sur la création de nouveaux parcs
Parcs Canada a délimité certains secteurs appelés Aires naturelles d'intérêt canadien (ANIC), dans chacune des 15 régions terrestres naturelles situées surtout dans les Territoires. Quatre de ces régions renferment actuellement un parc national; deux d'entre elles contiennent des terres qui ont été mises de côté à titre de parcs nationaux possibles et quatre autres comprennent des terres qui ont été proposées comme parcs nationaux. Dans cinq régions, des aires naturelles d'intérêt canadien ont été désignées ou sont en voie de l'être.

En 1978, 38 850 km^2 ont été réservés en tant que parcs et autres régions de conservation dans le cadre d'une entente de principe signée avec le CÉDA. Une évaluation des ressources non renouvelables de ces terres a déjà été faite.

Nord de l'île Ellesmere
Un protocole d'entente en vue de la création d'un parc national a été signé le 25 février 1982, par le ministre fédéral de l'Environnement et le ministre du Développement économique des T.N.-O. Ce nouveau parc couvrirait environ 35 000 km^2 de terres dont certaines sont situées dans la partie la plus septentrionale du Canada.

Nord de l'île de Baffin (île Bylot-détroit d'Éclipse)
Parcs Canada a fait une étude de la région proposée comme parc national dans le cadre de l'Étude de la région du détroit de Lancaster.[1] Des réunions ont été organisées dans les localités visées afin d'examiner cette proposition. On a même des études sur les limites du parc.

Bras est du Grand lac des Esclaves
Des tentatives ont été faites pour reprendre les pourparlers avec les représentants de la collectivité de Snowdrift, sur la proposition de parc national; les terres ont été mises de côté en 1970. La collectivité n'est pas intéressée à discuter cette proposition. Une évaluation des ressources non renouvelables a été réalisée.

[1] Se reporter au chapitre *Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*.

Projets pour 1982-1983
La région des Prairies de Parcs Canada ouvrira un bureau de district à Yellowknife afin de mettre en application les propositions du plan des parcs nationaux.

Les agents de planification des parcs examineront l'idée de la création d'une réserve dans le nord de l'île Baffin, en consultation avec le gouvernement des T.N.-O., le MAINC et les résidants de Pond Inlet et ce, en vue d'amorcer les discussions sur un protocole d'entente à ce sujet. La plupart des dispositions de ce protocole d'entente seront mises en application. On élaborera également un plan d'action socio-économique et touristique. Des plans d'ensemble seront préparés et réalisés en vue de préciser la destination des terres qui ont été réservées à titre de parc national dans la région du lac de l'Artillerie et du bras est du Grand lac des Esclaves.

Comité consultatif sur les parcs fédéraux-territoriaux

Travaux accomplis en 1981-1982
Le comité consultatif s'est réuni à Grise Fiord, en octobre 1981, pour examiner l'ébauche d'un protocole d'entente ayant trait à la création du parc national dans le nord de l'île Ellesmere, pour en discuter avec la population locale et pour traiter d'autres questions complémentaires.

Un comité consultatif semblable sur les parcs (gouvernement fédéral-Yukon) a été institué. Il s'est réuni à Whitehorse, en mars 1982, pour étudier différents sujets, tels que les propositions d'aménagement à Kluane et à Dawson ainsi que celles touchant la création de nouveaux parcs nationaux et territoriaux. Le sous-ministre des Ressources renouvelables du Yukon et le sous-ministre adjoint de Parcs Canada sont les coprésidents de ce comité.

Parc national de Kluane

Travaux accomplis en 1981-1982
On a préparé un plan régional pour la voie d'accès à la rivière Slims. La proposition d'aménagement et le calendrier ont été examinés en mars lors d'une réunion du comité consultatif sur les parcs fédéraux-territoriaux.

Les négociations se sont poursuivies avec le Conseil des Indiens du Yukon sur le choix des terres et sur d'autres aspects du règlement des revendications foncières des bandes Champagne-Aishihik et Burwash Landing; ces revendications affectent le parc national de Kluane.

Projets pour 1982-1983
Le plan régional de la rivière Slims sera rendu public au cours de l'été de 1982. Immédiatement après, on entreprendra la conception des installations. On prévoit que le parc sera ouvert au public en 1985-1986. Un accord de principe sur le règlement des revendications foncières touchant le parc national de Kluane est prévu pour l'automne de 1982.

Parc national de Nahanni

Travaux accomplis en 1981-1982
Parcs Canada a déterminé qu'il était nécessaire de préparer une planification régionale dans la région du bassin hydrographique de la rivière Nahanni-Sud de façon à empêcher que l'aménagement de ce bassin n'affecte négativement le parc national de Nahanni. Ce besoin a été exprimé par les représentants d'Environnement Canada aux audiences publiques de la Commission des eaux des T.N.-O. Ces audiences visaient deux demandes de permis de l'utilisation des eaux, l'une venant de la *Cadillac Explorations Ltd* et l'autre de la *Canada Tungsten Mining Corporation*. La nécessité d'une planification régionale, de même que celle de lignes directrices pour le plan de gestion provisoire, dans le bassin hydrographique, a été démontrée également au MAINC. Les services d'Environnement Canada qui travaillent dans la région préparent actuellement un programme de contrôle de la qualité des eaux et de la ligne de concession.

Parcs Canada a accepté d'offrir des services d'orientation et d'information à un centre d'accueil qui sera construit par le gouvernement des T.N.-O. dans la région de la rivière Blackstone.

En août 1981, un important incendie de forêt a détruit plus de 73 300 ha de forêt dans le secteur du bassin hydrographique de la Nahanni. Dans le parc national de Nahanni, 26 200 ha ont brûlé. Les installations qui avaient été détruites par le feu à Nahanni Butte ont été remplacées.

Projets pour 1982-1983
Le MAINC lancera une étude de deux ans sur l'ensemble de la région de Nahanni. Ces recherches devraient permettre au ministère de préparer des lignes directrices sur la mise en valeur de l'ensemble. L'étude pourra aussi comprendre un plan de zonage, un plan détaillé des mesures de contrôle de la pollution et des systèmes de surveillance.

On effectuera une étude de trois ans sur les principaux paramètres des conditions de l'eau dans le parc national de Nahanni. La partie de ce travail portant sur la qualité de l'eau sera assurée par la Direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada; le Service canadien de la faune s'occupera des aspects touchant la biologie. En outre, la Direction générale des terres participera aussi à une étude de cartographie d'un an sur la région des monts Mackenzie qui feront partie du parc national de Nahanni.

Si ce projet est bien coordonné, la planification régionale, la cartographie et l'étude des composantes de l'eau permettront de réunir l'information nécessaire à la protection du parc national de Nahanni depuis les aménagements d'amont jusqu'au bassin hydrographique de la rivière Nahanni-Sud.

Après avoir défini le mandat du plan de gestion du parc national de Nahanni, on lancera le programme de planification. Parcs Canada entreprendra aussi une étude de la description et de l'analyse des ressources du parc.

Parc national d'Auyuittuq

Travaux accomplis en 1981-1982
Des lignes directrices provisoires de gestion ont été élaborées au début de 1982 pour donner suite aux consultations publiques de l'été précédent.

Projets pour 1982-1983
Les lignes directrices provisoires de gestion seront publiées au cours de l'été de 1982. D'autres réunions d'information sur ce sujet seront tenues avec le gouvernement des T.N.-O. et la population locale.

Parc national de Wood-Buffalo

Travaux accomplis en 1981-1982
Le programme du plan de gestion du parc s'est poursuivi en 1981-1982. Des options ont été préparées et examinées en collaboration avec le public, de novembre à janvier.

Le parc a connu l'une de ses pires saisons de feux, car plus de 650 000 ha de terres ont brûlé. La lutte contre l'incendie a coûté plus de 2,6 millions de dollars.

Projets pour 1982-1983
Au cours de l'été de 1982, Parcs Canada examinera l'ébauche du plan de gestion avec les collectivités visées et le public en général. Le plan définitif devrait être approuvé par le ministre à la fin de 1982. On entreprendra l'étude de la conception d'un nouveau complexe pour le parc; il sera situé à Fort Smith.

Lieux historiques nationaux du Klondike

Travaux accomplis en 1981-1982
Une partie du personnel des services d'archéologie, des données et des plans de restauration a été mutée sur les lieux.

Un spécialiste de la restauration a été aidé par le gouvernement du Yukon dans la mise en application de l'entente complémentaire sur le tourisme.

On prépare actuellement un plan de mise en oeuvre du programme de gestion approuvé en 1978, en vue de classer les composantes du plan par ordre de priorités et de prévoir une mise en oeuvre échelonnée jusqu'en 1990, compte tenu de la conjoncture économique actuelle et prévue.

Projets pour 1982-1983
On mettra la dernière main au plan de gestion et on cherchera à améliorer les services d'entretien du parc, afin de libérer des employés et de les affecter à de nouveaux aménagements. On terminera la restauration de la maison du pasteur de l'église *St. Andrew* en vue d'y loger le personnel et on commencera les travaux au magasin *Winaut*.

Lieux historiques nationaux de Whitehorse

Travaux accomplis en 1981-1982
Le *S.S. Klondike* a été inauguré officiellement le 1er juillet 1981 en tant que lieu historique national lors d'une cérémonie publique, organisée à Whitehorse. Cette manifestation est le résultat de sept ans de travaux de restauration effectués par Parcs Canada afin de remettre en état ce navire historique.

Les discussions se sont poursuivies avec les agents de la Direction des richesses du patrimoine de la Colombie-Britannique en vue de l'acquisition de quelque 120 km de terres dans l'angle nord-ouest de la province. Ce secteur serait utilisé pour rétablir la partie de la piste Chilkoot qui se trouve dans le parc historique international de la piste de la ruée vers l'or qui s'étend de la côte de l'Alaska, à Skagway, jusqu'à Dawson, en longeant le Yukon.

Projets pour 1982-1983
Le protocole d'entente en vue de l'acquisition des terres et de la création du parc historique national dans le secteur de la piste Chilkoot devrait être signé au cours de l'été de 1982.

Service canadien des forêts

Centre de recherches forestières du Pacifique (C.R.F.P.)

Travaux accomplis en 1981-1982
Le centre a terminé ses travaux quinquennaux d'évaluation des expériences de régénération naturelle et artificielle de l'épinette blanche dans deux secteurs des plaines inondables voisines du lac Watson. A partir de photographies aériennes à basse altitude, on a analysé les données des expériences de régénération menées dans cette région.

Le Yukon continue d'être pour les pays scandinaves un important fournisseur de semences, notamment de semences de pin lodgepole. L'inspection des lieux de cueillette des semences, conformément au règlement de l'Organisation de coopération et de développement économique (C.C.D.E.), représente pour le C.R.F.P. une grande partie des activités dans le domaine des essais et de l'homologation des semences. A la demande du MAINC, le centre a élaboré des plans de gestion touchant la conservation de cette espèce d'une très grande valeur pour éviter une trop grande exploitation commerciale.

Le centre a mis la dernière main aux cartes du couvert végétal de la zone de planification dans l'est de la région de Kluane et du lac Kusawa. Dans certains secteurs des régions écologiques nos 4, 6, 7 et 8, on a procédé à des vérifications sur place pour recueillir des données sur la fertilité des zones forestières et l'alternance des plantes. Ces vérifications font partie du programme de stratification du terrain forestier du Yukon et permettent d'établir des statistiques sur les ressources renouvelables et leur gestion, qui peuvent être incorporées au Programme national de statistiques forestières.

L'étude sur le terrain des incendies de forêt dans le parc national de Klouane aux fins de l'élaboration d'un plan de gestion des incendies pour le parc est terminée. Pour ce faire, on a identifié les types de combustibles, préparé un plan d'évaluation des risques d'incendie et réalisé des expériences sur place.

Une étude préliminaire de la flore et de certains facteurs écologiques le long de la route Dempster a été achevée et ses conclusions ont été publiées.

On a surveillé l'évolution des populations de parasites à des points d'échantillonnage précis le long de la route de l'Alaska. Dans les régions de la rivière Aishihik, des ruisseaux Beaver et Dawson et des lacs Little Salmon et Little Atlin, la défoliation du peuplier faux tremble par la tordeuse du tremble était le phénomène le plus important à remarquer.

Projets pour 1982-1983

Le C.R.F.P. envisage de continuer d'appliquer la méthode diversifiée pour la collecte de données liées à la foresterie. Il présentera un rapport de ses travaux quinquennaux d'évaluation de la croissance des semis et des plantations faits à titre expérimental à Watson Lake. L'étude de la régénération commencée en 1980-1981 sera prolongée pour qu'on puisse préciser les particularités afférentes à la microstation qui nuisent à la régénération.

Le C.R.F.P. poursuivra son programme d'homologation des semences de pin lodgepole destinées à la vente sur les marchés internationaux. On envisagera la possibilité d'inclure d'autres essences dans ce programme.

Une évaluation à une échelle de 1/100 000 sera faite dans certains secteurs des régions écologiques (nos 4, 5 et 12). Des unités types de communautés végétales-couvert forestier seront aménagées pour la collecte de données en vue de la conception de plans de gestion forestière, d'évaluations du bois de chauffage et de plans de gestion de la faune.

Les statistiques de l'inventaire des ressources renouvelables du Yukon seront intégrées à la nouvelle banque informatisée de données. Cette dernière renfermera des données du C.R.F.P., de la Division des ressources forestières du MAINC et de FORSTATS et sera à la disposition de la Division des ressources forestières du MAINC et de la banque nationale de données statistiques forestières.

Le C.R.F.P. essaiera pour la Division des ressources forestières du MAINC, la première phase d'un système de classification des risques de combustibilité inhérente au programme de planification de la protection contre les incendies de forêts. Il mettra la dernière main au rapport sur l'étude de la planification de la gestion des incendies de forêts et le relevé des incendies antérieurs dans le parc national de Kluane.

L'étude annuelle des insectes et des maladies s'attaquant aux arbres sera commencée au Yukon.

Centre de recherches forestières du Nord

Travaux accomplis en 1981-1982

On a poursuivi une nouvelle étude portant sur les répercussions des écarts de température sur la biomasse de la forêt boréale incluant quelques sites des T.N.-O. Le centre a collaboré à l'étude des propositions de développement et a évalué les incidences environnementales de projets tels que l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort, la mine Borealis, la route de Liard et le complexe hydro-électrique de la rivière de la Paix. Les fonds obtenus du MAINC ont permis d'entreprendre la modernisation du système d'échantillonnage à partir de photographies aériennes à grande échelle. On a mené des études sur les insectes et les maladies propres aux forêts, à Fort Simpson et le long des rivières des Esclaves et Little Buffalo. Le centre a terminé une étude économique des possibilités de la production et de la demande en matière de produits forestiers dans les T.N.-O. Le centre a également représenté le S.C.F. au Comité du programme de prévention des incendies afin d'aider à l'élaboration et à la réalisation de programmes et de lignes de conduite dans le secteur de la gestion forestière, dans les T.N.-O.

Projets pour 1982-1983

Le C.R.F.P. continuera à évaluer les répercussions des écarts de température sur la biomasse de la forêt boréale, et à participer au Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Des études seront amorcées dans des secteurs qu'on envisage de mettre en valeur dans le détroit de Lancaster, l'île Bylot et le détroit d'Éclipse. Le centre sera représenté au comité du Programme de gestion des incendies dans le Nord-Ouest. En collaboration avec le Service des forêts du Yukon, le centre évaluera un système d'échantillonnage à partir de photographies aériennes à grande échelle, en fonction des relevés sur la régénération des forêts.

Suite à des consultations avec le MAINC, on fera des observations sur les insectes et les maladies s'attaquant aux forêts. En collaboration avec le MAINC, on mènera une étude importante sur le comportement et la maîtrise du feu dans les peuplements d'épinette noire du lac Porter dans les T.N.-O. Le centre maintiendra sa participation au comité du Programme de gestion des incendies dans le Nord-Ouest. Il terminera l'analyse des données et préparera un rapport sur l'industrie forestière des T.N.-O.

Direction de la statistique forestière et des systèmes

En 1981, la Direction de la statistique forestière et des systèmes a terminé la reconnaissance cartographique du terrain forestier dans les T.N.-O. Les 115 cartes à l'échelle de 1/250 000 MTS couvrent une superficie de 1 092 944 km^2 englobant ainsi les parcs nationaux de Wood-Buffalo et de Nahanni. Au total, 30 000 photographies aériennes et 25 images LANDSAT ont été interprétées. L'information ainsi recueillie se retrouve à la fois dans ce Système canadien des données sur les ressources forestières et la banque nationale de données.

L'étude des incendies de forêts dans les T.N.-O. et au Yukon à partir des images prises en 1981 grâce au système LANDSAT sera terminée au cours de 1982.

Direction générale des terres

Attributions
La direction générale effectue des recherches, fournit des données sur les caractéristiques écologiques, les possibilités et les changements d'utilisation des terres. Elle favorise la planification et la gestion des terres, et lance des programmes de collecte de données, de recherche et de planification, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, pour permettre à ces derniers d'adapter leurs programmes aux lignes directrices de la politique fédérale concernant l'utilisation des terres.

Direction des ressources et des systèmes de données sur les terres

Travaux accomplis en 1981-1982
La Division de la surveillance de l'utilisation des terres a poursuivi ses travaux de recherche et de préparation concernant les cartes de la collection *Information sur l'utilisation des terres* des Territoires du Nord-Ouest. Quelque 29 cartes de la région du nord de l'île Baffin et du détroit de Lancaster, à l'échelle de 1/250 000 ont été compilées, tracées et imprimées; les travaux de recherche ainsi que des levés pour 29 autres cartes de la zone du détroit du Vicomte-Melville ont été terminés.

La collection comprend maintenant des cartes de la majeure partie du Yukon et de la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes renferment de nombreuses données sur les ressources renouvelables et les activités humaines qui y sont reliées. On y trouve des renseignements sur les habitats de la faune et du poisson, sur les régions où les autochtones pratiquent la chasse et le piégeage, les zones de mise en valeur, les ressources minérales, les sites historiques et les caractéristiques écologiques. Ce programme de cartographie est financé par Environnement Canada et le MAINC, mais d'autres organismes fédéraux y participent.

En rapport avec ce programme, la Division de l'évaluation et de la classification écologique des terres a donné un aperçu écologique de la région de l'île Baffin et du détroit de Lancaster. Ces cartes indiquent les limites des écodistricts et donnent une description générale du relief, de la topographie, de la géologie des sols, du système hydrographique et de la végétation; elles contiennent aussi des renseignements sur le climat, la description des écorégions et la classification des côtes. Deux rapports de relevés écologiques des terres ont été publiés : l'un pour le nord du Yukon, l'autre pour la région de la rivière Lockhart dans le centre-sud des T.N.-O. On a préparé une carte écologique S.N.R.C. de la région du détroit de Lancaster à l'échelle de 1/1 000 000, et entrepris de dresser l'état zéro de la région de la mer de Beaufort.

Projets pour 1982-1983
On terminera au cours de l'année les 29 cartes de la région du détroit du Vicomte-Melville, de la collection *Information sur l'utilisation des terres*. On mènera des recherches sur le terrain et on s'occupera de la compilation d'informations pour 24 cartes de la région du sud de l'île Victoria et du nord-est du district de Keewatin. Plusieurs rapports et documents relatifs à divers aspects de ce programme seront également publiés. On s'attend à ce que l'entente entre Environnement Canada et le MAINC soit reconduite jusqu'en 1988 afin de terminer la cartographie des régions au nord du 60°.

Pour les cartes de la collection *Information sur l'utilisation des terres nordiques*, la Division de l'évaluation et de la classification écologique des terres présentera un aperçu écologique général et fera la classification des côtes. On préparera une carte écologique S.N.R.C. de la région du détroit du Vicomte-Melville à l'échelle de 1/1 000 000. En outre, on commencera à dresser l'état zéro de la région des monts Mackenzie.

Direction du développement et de la recherche en matière de politiques

Travaux accomplis en 1981-1982
La Division des services relatifs aux terres fédérales a coordonné la préparation d'un inventaire des régions du Nord qui sont importantes pour les objectifs et les programmes de conservation de Parcs Canada et du Service canadien de la faune. Cet inventaire servira à élaborer et à coordonner des projets du ministère, ainsi qu'à faciliter les consultations avec d'autres organismes concernant la désignation de divers types de terres à protéger dans le Nord. La division a aidé à évaluer et à mettre au point les lignes de conduite et les plans d'ensemble du M.D.E. pour le Nord. Elle a également donné son avis sur les requêtes se rapportant à l'exploitation des placers au Yukon.

Projets pour 1982-1983
La division continuera d'aider Environnement Canada à définir sa position sur les revendications foncières des autochtones et les orientations du ministère sur le Nord.

Région du Pacifique et du Yukon

Travaux accomplis en 1981-1982
Le bureau régional de la Direction générale des terres a coordonné la préparation des recommandations du M.D.E. à l'intention de l'Administration du pipe-line du Nord. Une partie de ce travail consistait à étudier le tronçon du tracé proposé du gazoduc de la route de l'Alaska et en particulier, à évaluer diverses solutions pour la passe Ibex. Le bureau régional a également continué de déléguer un de ses membres à la commission sur le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, qui examine le projet de gazoduc de la route de l'Alaska.

Projets pour 1982-1983
La Direction générale des terres poursuivra l'étude des documents relatifs à l'évaluation des incidences environnementales se rapportant au gazoduc de la route de l'Alaska et à offrir des conseils au sujet des projets écologiques, des guides méthodologiques et des programmes de contrôle de l'Administration du pipe-line du Nord et de la *Foothills Pipeline*.

Elle continuera à offrir des conseils et des services au programme du gouvernement du Yukon concernant l'inventaire des ressources. La cartographie des écodistricts de la partie méridionale du Yukon devrait être prochainement terminée. La cartographie du littoral de la mer de Beaufort sera dressée en coopération avec la direction générale à l'administration centrale.

Service canadien de la faune
Le Service canadien de la faune (S.C.F.) mène des recherches et administre des programmes en vertu de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et de la *Loi sur la faune du Canada*. Le service coordonne les activités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à trouver une réponse aux difficultés reliées à la faune. Il prépare des inventaires portant sur la faune, entreprend des recherches sur l'habitat des différentes espèces animales. Enfin, il recueille et analyse des données sur la population animale, étudie les maladies propres à la faune ainsi que les effets des produits chimiques toxiques sur celle-ci.

Étude des oiseaux migrateurs

Travaux accomplis en 1981-1982
Le S.C.F. a poursuivi son programme d'étude de la grue blanche au parc national de Wood-Buffalo. Ce programme comprend des recherches sur la reproduction et les caractéristiques de cette espèce très curieuse. Il collabore aussi avec le *U.S. Fish and Wildlife Service* à la transplantation de cette espèce au lac Grays, en Idaho, et ce, en prélevant les oeufs excédentaires. Les oeufs sont placés dans des nids de grues canadiennes, celles-ci jouant le rôle de parents adoptifs. On cherche en effet à créer une deuxième volée de grues blanches. En collaboration avec les États-Unis, le service étudie les migrations et localise les aires de halte des grues blanches porteuses d'émetteurs-radio, qui se déplacent entre les Territoires du Nord-Ouest et le Texas.

Le S.C.F. a terminé le baguage d'oies à front blanc du delta de la rivière Anderson, ce qui marquait la fin du programme canadien de gestion des oiseaux migrateurs, d'une durée de cinq ans, réalisé en collaboration avec les États-Unis.

Le S.C.F. a participé au programme de recherches sur la répartition, la dynamique de la population, le comportement et le milieu de la petite oie blanche et de la bernache canadienne dans la région de la baie d'Hudson. Il a financé en partie certains projets et a participé activement à d'autres.

Projets pour 1982-1983
Les recherches sur la grue blanche au parc national de Wood-Buffalo se poursuivront ainsi que la transplantation de la grue blanche au lac Grays, en Idaho. Les activités reliées au dépistage par radio de la grue blanche au cours de sa migration devraient continuer.

Études sur les mammifères

Travaux accomplis en 1981-1982
Des études importantes sur la biologie et le comportement de l'ours blanc ont été menées dans l'Arctique de l'Ouest, du Centre et de l'Est. Des recherches sur la répartition et l'abondance des otaries et des renards arctiques sont effectuées parallèlement en raison des liens qui existent entre ces animaux et l'ours blanc.

Les travaux sur les populations de caribous des toundras n'ont pas été interrompus; ils portaient surtout sur la mortalité chez les nouveaux-nés et l'influence des insectes et du climat sur cette espèce. Les négociations entre le S.C.F. et d'autres organismes ont conduit à l'ébauche d'un accord de gestion relatif aux hardes de caribous de la région Beverly-Kaminuriak.

Projets pour 1982-1983
Les projets de recherche sur l'ours blanc se poursuivront et les expériences couvriront la région du bassin Foxe. Le service continuera l'observation des bisons d'Athabaska relâchés dans la région de Nahanni Butte. Les études sur les facteurs de mortalité chez le caribou des toundras reprendront. Si l'on parvient à un accord de coopération avec le gouvernement territorial, des travaux sur le choix de l'aire d'habitat du caribou et les répercussions des récents feux de forêt sur le déplacement de cette espèce seront entrepris par le S.C.F.

Études environnementales

Travaux accomplis en 1981-1982
La deuxième saison de travail sur les polynies de l'Arctique de l'Est est maintenant terminée. La carte des colonies de fulmars et de guillemots noirs a été dressée pour la région du cap Vera et une évaluation de la population a pu être faite. Les colonies de sternes arctiques, d'eiders communs, de guillemots noirs, de goélands bourgmestres et de goélands de Thayer aux îles Calf, Devil et St Helena ont été localisées. Un survol de la documentation sur les polynies et un aperçu de leurs caractéristiques ont été terminés et publiés sous le titre de *Publication hors série n° 45*.

A la demande de Parcs Canada et en collaboration avec le Service canadien des forêts, le S.C.F. a participé à la préparation de l'inventaire des ressources naturelles en vue de la création d'un parc national dans le nord-est de l'île Axel Heiberg.

Projets pour 1982-1983
La troisième année de travail sur le terrain relatif aux polynies de l'Arctique de l'Est portera sur les oiseaux marins, et visera, en outre, à déterminer l'importance des polynies de l'Extrême-Arctique pour les ours blancs et les mammifères marins. En coopération avec d'autres organismes, le S.C.F. dressera un inventaire des ressources naturelles de l'île Bylot en vue de la création éventuelle d'un parc national.

Évaluation, mise en application et études sur les habitats

Travaux accomplis en 1981-1982

Le S.C.F. a mené des études sur le terrain afin de recueillir des informations sur les aires clés de concentration des oiseaux migrateurs le long des régions côtières de la mer de Beaufort, notamment dans le delta du Mackenzie, près de l'île Banks ainsi que dans la presqu'île de Tuktoyaktuk et certaines sections du littoral du Yukon.

En vue de l'examen de l'Énoncé des incidences environnementales relié à l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et des audiences publiques qui suivront, le S.C.F. a entrepris de déterminer les ressources naturelles importantes de la vallée et du delta du Mackenzie, de la mer de Beaufort et du passage du Nord-Ouest. Ce travail, qui doit être terminé en 1982, fait partie de l'étude des incidences environnementales pour tous les projets de mise en valeur dans la mer de Beaufort.

Afin d'évaluer les conséquences possibles de l'exploitation de la mine de fer Borealis dans la presqu'île Melville, le S.C.F. a fait des études sur le terrain pour déterminer les concentrations d'oiseaux migrateurs dans le voisinage des secteurs devant être mis en valeur. Des images recueillies par satellite ont été utilisées pour classifier les espèces végétales et les caractéristiques topographiques des aires visées, ainsi que pour délimiter les aires importantes d'habitat.

Le S.C.F. a étudié attentivement les permis d'utilisation des terres et délivré les permis nécessaires touchant les refuges d'oiseaux migrateurs. Il a également entrepris des études biologiques au refuge de la rivière McConnell, sur la côte ouest de la baie d'Hudson.

Un inventaire par photographies aériennes des aires de nidification de l'oie blanche dans l'Arctique de l'Ouest a été fait en juin. Des études sur la répartition et l'habitat de l'oie blanche ont été menées dans la baie d'Hudson et le golfe Reine-Maud.

Projets pour 1982-1983

Le S.C.F. continuera de faire des études sur le terrain dans la région de la mer de Beaufort et dans les environs afin de déterminer les répercussions possibles de l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort.

La détermination de toutes les ressources importantes de la vallée du Mackenzie, de la mer de Beaufort et du passage du Nord-Ouest sera menée à bien. L'énoncé des incidences environnementales relatif aux projets de mise en valeur dans la mer de Beaufort sera examiné.

Le service participera également à l'examen des projets d'aménagement hydro-électrique sur les rivières des Esclaves et Liard pour en évaluer les conséquences éventuelles sur la faune. Il terminera un inventaire réalisé grâce à des photographies aériennes des aires de nidification de l'oie blanche et de l'oie de Ross dans l'Arctique du Centre (refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud). Des études sur la répartition et l'habitat de l'oie dans l'ouest de la baie d'Hudson et dans le golfe Reine-Maud se poursuivront. On dressera un plan d'aménagement du refuge de l'île Bylot. Le service surveillera davantage les projets commerciaux de mise en valeur dans l'Arctique afin de déterminer dans quelle mesure l'industrie se conforme aux dispositions de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et de ses règlements.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	29 156	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Protection de l'environnement	12 668	43,4
Croissance économique	11 007	37,8
Souveraineté et sécurité	2 859	9,8
Loisirs et activités récréatives	2 311	7,9
Qualité de la vie	311	1,1

Ministère de l'Expansion économique régionale

Attributions
Le M.E.É.R. planifie et coordonne des programmes visant à corriger les inégalités économiques régionales au Canada. En collaboration avec les gouvernements territoriaux, le MAINC et d'autres organismes fédéraux, il participe à la l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes socio-économiques dans les régions septentrionales dont l'expansion exige une certaine aide.

Territoires du Nord-Ouest

Travaux accomplis en 1981-1982
L'entente auxiliaire provisoire sur le développement économique des collectivités, conclue par le M.E.É.R., le MAINC et le gouvernement des T.N.-O. en vertu de l'entente-cadre de développement, en était au dernier stade de réalisation. Cette entente, qui devait prendre fin le 31 mars 1981, a été prolongée pour permettre de poursuivre les programmes jusqu'au 30 septembre 1981. Elle prévoit des projets dans le domaine du tourisme, de l'exploitation des ressources renouvelables, de la rotation des emplois et de la planification communautaire. Au cours de 1981-1982, un total de 3,3 millions de dollars a été approuvé dans le cadre de cette entente.

Les activités réalisées dans le cadre de l'entente spéciale sur l'aménagement rural (Spécial ARDA) conclue en 1977, démontrent que ce programme a été fort bien accepté par les autochtones. Ce programme fournit une aide financière et technique, particulièrement aux Indiens et aux Inuit, pour la création d'emplois et l'amélioration de la situation socio-économique. Depuis le lancement du programme, 273 demandes de subventions ont été acceptées ce qui représente un montant de 9,7 millions de dollars.

Le Programme de subvention au développement régional accorde des subventions et des garanties de prêt aux entreprises et aux industries qui souhaitent établir, agrandir ou moderniser des installations de fabrication ou de traitement. On s'attend, dans le cadre de ce programme, à ce que le Ministère verse 270 000 $ afin de créer 51 emplois.

Projets pour 1982-1983
Les ententes et projets en cours continuent et l'on s'attend à un regain d'activité.

Yukon

Travaux accomplis en 1981-1982
Le Canada et le Yukon ont signé une entente-cadre de développement en 1977, qui établissait un cadre de travail permettant aux gouvernements fédéral et territorial de collaborer à la planification et à la réalisation de programmes de développement économique et social. Dans ce contexte, deux ententes auxiliaires proposent une aide afin de stimuler l'exploitation des ressources renouvelables et le développement du tourisme.

Dans le cadre de l'entente sur l'exploitation des ressources renouvelables, le M.E.É.R. a affecté 6,6 millions de dollars, dont 3,12 millions à des programmes visant à élargir la base de données concernant les ressources et à mieux aménager les installations de loisirs, telles que les parcs territoriaux, les terrains de camping et les lieux historiques du Yukon. Des levés terrestres ont été terminés dans les régions des lacs Southern et de la passe MacMillan; des travaux de cartographie et des comptes rendus sont en préparation ainsi que plusieurs études d'inventaire et de planification des

ressources. On a terminé les travaux dans dix terrains de camping et l'on a tenu un atelier sur les ressources renouvelables. Des installations de conservation ont été modernisées dans cinq agglomérations du Yukon. Une partie de ces travaux ainsi que d'autres projets communautaires ont été menés par le groupe chargé de l'exploitation des ressources.

Dans le cadre de l'entente sur le développement du tourisme qui a été prolongée, on a affecté 6 millions de dollars, dont 3,6 millions provenant du M.E.É.R. pour stimuler cette industrie. D'importantes initiatives ont été réalisées grâce à des subventions versées au secteur privé, entre autres : l'amélioration du centre de Dawson, l'augmentation du nombre de logements réservés aux touristes et la reconstruction de façades d'époque sur les édifices situés dans la partie historique de la ville. A Whitehorse, la construction d'un chalet de ski est terminée, et la ville a pu y accueillir, en 1981, la Coupe du Monde de 1981 et les Championnats d'Amérique du Nord de ski de fond. On s'attend à ce que ces installations, qui ont coûté 1,5 million de dollars, contribuent à prolonger la saison touristique et à attirer des congrès d'hommes d'affaires dans la ville. La construction de bureaux d'information pour les touristes à Dawson, à Whitehorse et à Watson Lake a été commencée.

L'entente spéciale sur l'aménagement rural (Spécial ARDA) accorde une aide financière et technique aux habitants des régions rurales, particulièrement aux personnes d'origine autochtone, en vue de créer des emplois et d'améliorer la situation socio-économique. Depuis le lancement du programme, en juin 1978, on a reçu 224 demandes de subventions; 93 ont été acceptées. Elles visaient le secteur commercial, le secteur primaire et les services sociaux. Jusqu'à présent, le M.E.É.R a consacré 3,4 millions de dollars à ce chapitre, ce qui devrait permettre de créer 225 emplois.

Le programme des subventions au développement régional verse aussi des subventions aux entreprises admissibles qui souhaitent établir, agrandir ou moderniser des installations de fabrication ou de traitement au Yukon. Depuis juin 1978, un total de 1,9 million de dollars a été offert pour six projets qui devraient procurer 53 emplois.

Projets pour 1982-1983

Les ententes et projets en cours se poursuivent, et l'on s'attend à un regain d'activité. Des négociations et des travaux de planification sont actuellement menés entre le gouvernement du Yukon et des organismes fédéraux en vertu de l'entente-cadre de développement, afin de préparer un plan d'ensemble correspondant à l'évolution générale et tenant compte des aspects financiers et humains.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	8 445	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Croissance économique	8 445	100

Gendarmerie royale du Canada

Division "M"

Yukon

Attributions

La Division "M" de la Gendarmerie royale du Canada, assure tous les services de police au Yukon. En vertu d'ententes contractuelles conclues avec le gouvernement territorial, la G.R.C. met en vigueur les dispositions du Code criminel et les ordonnances territoriales. La G.R.C. en veille à l'application des lois et des règlements fédéraux.

Actuellement, l'effectif de la G.R.C. au Yukon comprend 115 officiers, dont 15 gendarmes spéciaux ainsi que 8 civils et 17 fonctionnaires. Les détachements de la G.R.C. sont installés à Old Crow, à Dawson, à Mayo, à Beaver Creek, à Carmacks, à Whitehorse, à Carcross, à Teslin, à Watson Lake, à Faro, à Ross River et à Haines Junction. On trouve aussi une unité à Destruction Bay et une autre à Pelly Crossing. Le quartier général de la Division est situé à Dawson.

Travaux accomplis en 1981-1982

Comparativement à l'année précédente, le nombre d'infractions autres que celles se rapportant aux règlements de la circulation a augmenté de 19 p. 100 au Yukon et celui des infractions aux lois fédérales, de 28 p. 100.

Le nombre d'infractions aux règlements de la circulation relevant du Code criminel a baissé de 9 p. 100 en 1981, alors que les infractions aux règlements territoriaux de la circulation ont augmenté de 9 p. 100. Le nombre total d'accidents de la circulation est passé de 1 234 à 1 506, soit une augmentation de 272. Il y a eu 20 accidents mortels en 1981.

Le Programme de la police des autochtones, parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a offert des cours de formation aux autochtones afin de les préparer à occuper certains postes de gendarmes spéciaux ou encore de commis et de sténographes; ces personnes pourront ensuite travailler sur place ou ailleurs.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants, quatre étudiants d'université ont été engagés comme gendarmes spéciaux surnuméraires durant l'été de 1981. La division continuera à recourir à ce programme en 1982.

Au cours du mois d'août de 1981, dans le cadre du marathon de la route Dempster à l'intention des handicapés, douze gendarmes ont participé à une course de relais d'Inuvik (T.N.-O.) à Dawson (Yukon), et ce, afin de recueillir des fonds pour les handicapés. Cette course couvrait une distance de 770 km via la route Dempster. Les trois *Lions Club* de la région de Whitehorse ont ramassé près de 40 000 $ pour le comité spécial olympique du Yukon. Une partie de cette somme a servi à l'achat d'une fourgonnette pour fauteuils roulants.

Divers projets au chapitre des relations socio-policières et de la prévention du crime continuent de faire partie des priorités de la Division "M".

Au cours de cette année, certains cours ont été ajoutés au programme de formation de la G.R.C., entre autres des cours sur le pilotage des embarcations, la présentation d'exposés et le secourisme. Plusieurs cours ont été offerts, dont un certain nombre ont été suivis par des stagiaires d'autres ministères. Le cours d'initiation interculturelle, d'un intérêt particulier, attire toujours beaucoup d'auditeurs. Le principe est d'offrir les cours selon les besoins.

Au cours de l'année, les nouveaux bureaux des détachements de la G.R.C. à Dawson et à Watson Lake ont été aménagés. De plus, une nouvelle unité de logement (trois chambres à coucher), réservée aux employés mariés, a été construite à Haines Junction. Les travaux importants de rénovation du bâtiment abritant le détachement et la résidence des officiers d'Old Crow sont maintenant terminés; on pourra désormais y loger deux gendarmes et leur famille.

Projets pour 1982-1983

Un nouvel immeuble sera construit pour loger le détachement de Haines Junction et d'importants travaux de rénovation seront entrepris au bâtiment actuel du détachement de Teslin. Selon la disponibilité des fonds, d'autres travaux de rénovation et de construction seront entrepris pour répondre aux prévisions.

Division "G"

Territoires du Nord-Ouest

Attributions

La Division "G" de la Gendarmerie royale du Canada fournit des services de police aux Territoires du Nord-Ouest en vertu d'un contrat passé avec le gouvernement territorial. Ces services, dont le quartier général se trouve à Yellowknife, englobent les domaines de compétence policière tant fédéraux que territoriaux. Ils comptent trois sous-divisions et 38 détachements. Trois détachements aériens assurent des services à Yellowknife, à Inuvik et à Frobisher Bay.

Travaux accomplis en 1981-1982

Bien que les Territoires du Nord-Ouest continuent à avoir le taux de criminalité le plus élevé per capita, la situation générale est demeurée stable durant cette période. Les crimes commis contre les personnes ont diminué quelque peu, mais ceux contre la propriété ont augmenté de 12 p. 100. La plupart des crimes sérieux perpétrés dans les Territoires du Nord-Ouest sont reliés à des excès d'alcool.

Le Service régulier de patrouille dans les localités qui n'ont pas de détachements permanents, fonctionne bien. Sur 63 localités des T.N.-O., 25 bénéficient de ce service et de ce nombre, 12 ont des cabines pour les patrouilles.

Comme auparavant, on a cherché à recruter des autochtones pour servir dans la Gendarmerie. A la fin de l'année 1981, trois postes de gendarmes spéciaux étaient à combler dans l'Arctique du Centre et dans l'Arctique de l'Est.

L'option 3(b) du programme des gendarmes spéciaux a été mise en vigueur, en accord avec le coordonnateur de la police des autochtones. Au cours de l'année, trois candidats ont été acceptés et affectés respectivement à Sanikiluaq, à Igloolik et à Fort Simpson.

Projets pour 1982-1983

En raison des compressions budgétaires, on ne construira qu'une seule unité en 1982-1983; il s'agit de la cabine de patrouille à Nahanni Butte.

Des projets d'aménagement de logements destinés aux employés mariés, à Fort Rae, à Fort Providence, à Fort McPherson, à Aklavik et à Tuktoyaktuk sont en cours de réalisation conformément à l'option 3(b) du programme.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	26 845	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	13 422	50
Souveraineté et sécurité	13 423	50

Ministère de la Justice

Attributions
Le ministre de la Justice nomme les juges de la Cour suprême de chacun des territoires. Le ministère, par le biais de ses bureaux situés à Whitehorse et à Yellowknife, est chargé des poursuites judiciaires au nom de la Couronne et ce, en vertu du Code criminel, des lois fédérales et des ordonnances territoriales. Le ministère partage également les coûts de l'assistance judiciaire et des programmes destinés aux officiers de justice autochtones. Il contribue aussi à indemniser les victimes d'actes criminels dans les Territoires. Les bureaux du ministère dans le Nord sont en expansion afin de pouvoir fournir des services en ce domaine aux autres ministères du gouvernement fédéral dans les territoires.

Travaux accomplis en 1981-1982
Durant l'année, le Conseil des services juridiques des Territoires du Nord-Ouest a continué la prestation des services juridiques. Notons que les services des officiers de justice autochtones relèvent également de la compétence de ce conseil.

Le ministère a versé la somme de 440 425 $ pour des poursuites légales dans les Territoires du Nord-Ouest, dont 261 300 $ pour l'assistance judiciaire, 23 425 $ à titre d'indemnisation aux victimes de crimes violents et 155 700 $ pour les services des officiers de justice autochtones.

Le ministère a versé la somme de 115 321 $ au Yukon, dont 50 000 $ pour l'assistance judiciaire, 18 876 $ pour l'indemnisation des victimes d'actes criminels et 46 445 $ pour les services d'officiers de justice autochtones.

Projets pour 1982-1983
En 1982-1983, on s'attend à ce que les ententes actuelles avec les territoires dans le secteur de l'assistance judiciaire soient révisées, afin de tenir compte des modifications qui découleraient des négociations en cours avec les provinces à ce chapitre.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	1 024	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	1 024	100

Musées nationaux du Canada

Programmes nationaux

Institut canadien de conservation

Attributions

L'Institut canadien de conservation (I.C.C.), des Musées nationaux du Canada, aide les musées, les galeries et les dépôts d'archives publiques à protéger leurs collections contre toute détérioration. L'I.C.C. effectue des travaux de conservation et des recherches dans ses laboratoires d'Ottawa et assure le fonctionnement de laboratoires mobiles partout au Canada. Il donne aussi des conseils allant de l'entretien des objets au choix du milieu idéal de conservation. Enfin, il présente gratuitement des conférences, des ateliers et des séminaires.

Travaux accomplis en 1981-1982

Par l'intermédiaire du Service de laboratoires mobiles de restauration, l'institut a prêté son concours à de nombreux musées du Nord. Les artefacts ont été traités et le personnel a été mis au courant des méthodes reconnues de soins et d'entreposage des collections.

Des membres du personnel de l'institut ont passé plusieurs semaines aux Archives territoriales du Yukon, pour restaurer et traiter des objets de la collection. Ils ont donné des cours et des démonstrations sur l'entretien des documents. Dans les laboratoires de l'I.C.C., à Ottawa, on a procédé à des examens scientifiques et à des traitements de restauration sur des artefacts provenant de fouilles au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Projets pour 1982-1983

Le laboratoire de l'administration centrale poursuivra l'examen scientifique et le traitement d'objets composés de matières organiques qui furent découverts au cours des fouilles faites à l'île Dealy. L'I.C.C. continuera de conseiller le personnel des musées du Yukon et des T.N-O. sur le soin, la manipulation, l'exposition et l'entreposage des collections.

L'institut interviendra sur le plan technique et scientifique lors des travaux d'exploration des sites archéologiques.

Programmes d'appui aux musées

Attributions

Les Programmes d'appui aux musées apportent une aide financière et technique aux musées canadiens et aux autres établissements de ce genre, afin d'assurer la conservation des objets et des collections qui constituent le patrimoine naturel, culturel et technique du Canada et d'en permettre l'accès au public. Ces programmes jouent un rôle dans de nombreux domaines, entre autres : l'enregistrement des collections; la formation de muséologues; la préparation, la réalisation et la présentation d'expositions; le choix de conservateurs; l'achat d'équipement; la modernisation des musées; la réalisation de projets; la planification et enfin le calendrier d'activités préparé en accord avec les musées associés et les centres nationaux d'exposition.

Tournée dans le Nord du muséobus *Canada atlantique*, Fort McPherson (T.N.-O.).

Travaux accomplis en 1981-1982
Une subvention de 9 000 $ a permis au Centre culturel inuit d'étudier la possibilité d'ouvrir à Eskimo Point un musée de l'histoire des Inuit. La planification de ce projet se poursuit.

Une subvention de 13 500 $ a aussi été accordée à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec pour le financement de l'exposition Things made by the Inuit (objets inuit).

Projets pour 1982-1983
Une subvention de 20 000 $ a été accordée au Northern Life Museum and Exhibition Centre de Fort Smith, pour lui permettre de mener à bonne fin son programme pour l'année 1982-1983.

Une somme de 49 700 $ a été allouée au musée McCord de Montréal, afin de présenter l'exposition Peter Pitseolak dans 33 communautés inuit du Nouveau-Québec, de l'île Baffin, du district de Keewatin et des Territoires du Nord-Ouest.

Programme des expositions mobiles

Attributions
Le programme des expositions mobiles coordonne les activités des trois muséobus qui présentent des expositions surtout dans les petites localités du Canada trop éloignées des grands centres. Lors de son lancement en 1973, le programme ne comptait qu'une seule roulotte. Il y a actuellement trois caravanes, comprenant chacune trois remorques de 13 m. Dans chaque muséobus, on expose l'histoire géographique, archéologique, sociale et naturelle d'une région du Canada.

Les musées nationaux du Canada veillent au financement de ce programme ainsi qu'à la conception, à la construction et à l'administration de chaque exposition mobile. Les musées associés de chaque région participent à l'élaboration des thèmes et fournissent également des artefacts. Ces caravanes qui permettent aux visiteurs de retracer l'histoire du Nord, de l'Ouest et des Maritimes se rendent dans les centres communautaires, les écoles, les résidences pour personnes âgées, les centres correctionnels, les centres commerciaux et divers endroits de l'Ouest, du Québec et du Centre du Canada.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le ministre de la Justice et des Services publics (T.N.-O.), M. George Braden, avait officiellement invité le Muséobus du Canada Atlantique à parcourir les Territoires du Nord-Ouest. La tournée a eu lieu d'août à octobre 1981 et se divisait en deux parties. En premier lieu, la caravane a remonté la route Dempster et s'est rendue dans la région de Yellowknife et du Grand lac des Esclaves, s'arrêtant à 11 endroits. Mais, comme un grand nombre de localités n'étaient pas accessibles par la route, un programme de diffusion externe s'est ajouté à l'itinéraire normal; le personnel se déplaçait alors en avion Twin Otter et son hébergement était assuré par le ministère de l'Éducation.

Ce programme de diffusion externe qui avait pour but d'informer, se composait de conférences, de diaporamas, d'expositions d'objets et de discussions. A la fin de cette tournée, le muséobus avait parcouru 10 000 km en 12 semaines et avait reçu la visite de 24 563 personnes, soit 75 p. 100 de la population visée par ce programme.

Projets pour 1982-1983
Le programme ne prévoit aucune activité dans le Nord.

Service canadien d'ethnologie

Attributions
Le Service canadien d'ethnologie est chargé de la documentation relative au patrimoine culturel des autochtones du Canada, de la collecte d'objets, de l'analyse et de la diffusion de l'information sur l'ethnographie, de la linguistique et de la culture matérielle des Indiens, des Inuit et des Métis du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les recherches menées par le personnel ont surtout porté sur la culture matérielle des Athapascans et sur leur façon d'utiliser le territoire, sur leurs relations avec les Inuit, sur les moyens de transport employés par ces derniers ainsi que sur les changements survenus dans leur mode de subsistance.

Les contrats de recherche accordés dans le cadre du programme d'ethnologie d'urgence comprennent une analyse de la relation espace-temps chez les Inuit à Igloolik (T.N.-O.) et une étude du dialecte athapascan des Plats-côtés-de-chien, tel qu'il est parlé au Lac la Martre (T.N.-O.).

Projets pour 1982-1983
Les travaux de recherche reprendront les projets en cours et porteront principalement sur la culture matérielle des Athapascans. Ils s'attarderont aussi sur la musique inuit, la culture matérielle et l'évolution culturelle des Inuit.

Les contrats de recherches menées sur le terrain auront pour sujet la broderie de perles chez les Athapascans, le dialecte des Plats-côtés-de-chien et celui des Sekanis, les traditions des Castors et les réactions de ce groupe face à l'évolution industrielle. On étudiera aussi les coutumes vestimentaires et la couture chez les Athapascans depuis leur entrée en contact avec les Blancs, le système de parenté considéré comme facteur d'adaptation, tant au point de vue démographique qu'au point de vue écologique chez les Inuit de la côte est de l'île Baffin. On fera également la cueillette de récits oraux portant sur la chasse à la baleine et d'autres activités analogues chez les Inuit du détroit et de la baie d'Hudson.

Vêtement de femme, tribu des Esquimaux du Caribou (Collection du Service canadien d'ethnologie).

Musée national de l'Homme

Commission archéologique du Canada

Attributions
La commission fait des recherches sur l'occupation préhistorique du Canada et veille à en conserver les vestiges archéologiques.

Travaux accomplis en 1980-1981
Le programme de sauvetage des sites archéologiques a participé à la réalisation de sept projets au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'inventaire des ressources archéologiques du Yukon est un projet mené par le MAINC en collaboration avec le gouvernement du Yukon et le musée national de l'Homme. S. Greer, de l'Université de Toronto, a été chargé de diriger le projet réalisé dans la région de la passe MacMillan. Une étude complémentaire, parrainée par le MAINC et le musée national de l'Homme, a été placée sous la direction de R. Gotthardt, de l'Université de Toronto. Il s'agissait d'évaluer les répercussions de la construction de la route de Canol Nord sur les sites archéologiques environnants.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, S. Greer a examiné rapidement l'exploitation d'une sablière à Fort Franklin. D. Morrison (auparavant de l'Université de Toronto, aujourd'hui à la Commission archéologique du Canada) a évalué les effets qu'ont, sur les sites archéologiques avoisinants, les travaux d'aménagement de l'aéroport de Repulse Bay et une exploitation minière au lac Conwoyto. J.W. Helmer, de l'Université de Calgary, et U. Linnemae, de l'Université de la Saskatchewan, ont étudié respectivement les activités relatives à la construction de l'aéroport à Gjoa Haven et l'exploitation d'une ballastière à Rankin Inlet. Enfin, E. Bielawski, du Prince of Wales Northern Heritage Center, a dirigé pour une troisième saison le programme de fouilles sur le terrain au lac Stanwell-Fletcher, dans l'île Somerset. Tous ces projets ont été réalisés à la demande des Territoires du Nord-Ouest et ont été financés par le gouvernement des T.N.-O., Transports Canada, le musée national de l'Homme, et, dans un cas, par l'industrie.

Recherche
De nouvelles fouilles ont été faites au site des grottes du Poisson-Bleu datant du Pléistocène récent (nord du Yukon). Une série de sondages préliminaires ont amené la découverte d'autres grottes et d'abris en roche. Ces activités ont également fourni l'occasion d'étudier un certain nombre de dépressions karstiques (dolines) en vue d'une reconstitution de la paléoécologie de la région.

Ces travaux ont été menés à bonne fin à titre d'éléments importants du programme NEBRIA (Études de la Béringie orientale). Ce projet a été organisé et dirigé sur le terrain par la Commission archéologique du Canada avec l'appui de divers organismes tels que la Commission géologique du Canada, l'Université de Toronto, l'Étude du plateau continental polaire et le musée national de l'Homme. Près de 40 chercheurs et spécialistes provenant d'institutions tant publiques que privées y ont également participé.

La poursuite des travaux sur des sites du Pléistocène, dans le nord du Yukon, visait à prolonger les recherches déjà faites sur le terrain par l'équipe affectée au projet du refuge du Yukon. De nouvelles données relatives à l'archéologie, à la paléontologie des vertébrés, à la téphrochronologie, à la pédologie et à la stratigraphie ont été recueillies dans cinq localités du bassin de la rivière Old Crow, dans quatre localités du bassin de la rivière Bluefish et dans un seul endroit du bassin de la Bell. Le numéro de décembre 1981 de la revue Arctic contenait le premier de quatre articles sur ces recherches.

En juillet 1981, des chercheurs ont entrepris la prospection de la région des lacs Mosquito, Sid et Mary, dans le sud-est du district de Mackenzie (T.N.-O.). A la fin de ce mois de travaux, 64 sites archéologiques avaient été découverts dont un site stratifié présentant trois niveaux intacts ainsi que des cuvettes de déflation adjacentes qui contenaient des objets façonnés caractéristiques de l'Archaïque, du Bouclier, du Prédorset ainsi que la tradition dite de Taltheilei. On a recueilli trois échantillons pour la datation au radiocarbone; l'un d'eux provenait d'un foyer prédorsetien. Ces 64 sites permettent d'établir un lien entre les vallées déjà explorées de la Thelon et de la Dubawnt, et font ressortir plus clairement les migrations de l'homme et du caribou à l'intérieur de la toundra.

Projets pour 1982-1983
David Morrison entreprendra un projet de prospection archéologique dans le centre du district de Mackenzie (T.N.-O.), à la recherche de vestiges de la culture indienne préhistorique.

La commission poursuivra sa participation au sauvetage de sites archéologiques menacés tant par les phénomènes naturels que par l'intervention humaine.

Musée national des Sciences naturelles

Division de la botanique

Attributions
Bien que la Division de la botanique n'ait pas de programme de recherches à long terme dans le Nord, elle n'en contribue pas moins à faire connaître les espèces de plantes boréales et arctiques du Canada, grâce à ses études sur la flore, à ses programmes de recherche sur le terrain et à la conservation d'un Herbier national qui compte plus de 750 000 spécimens. Les recherches ont trait à la classification des plantes, à la taxinomie et à la phytogéographie. La division collabore avec tous les spécialistes qui s'intéressent au Nord.

On a proposé en 1980 la publication d'un répertoire des fleurs sauvages de l'Arctique à l'intention des personnes qui visitent la région au cours de l'été. Bien que A.E. Porsild ait préparé il y a plusieurs années, un ouvrage sur la flore de l'archipel Arctique canadien, les indications qu'on y trouve sont de nature technique et le livre n'est illustré que de dessins au trait en noir et blanc. Le projet actuel consiste à produire une série de photographies en couleurs des plantes à fleurs les plus éclatantes de l'Arctique, accompagnées d'observations à la portée du lecteur. Les espèces les moins faciles à reconnaître ne seraient pas mentionnées. On se proposait à l'origine de prendre le plus grand nombre de photos possible en deux saisons. La première série de photos est maintenant réalisée. Au moment de prendre chaque photographie, on a cueilli un spécimen pour en faciliter l'identification. Ces plantes seront conservées dans l'Herbier national. John M. Gillett, auteur de ce projet, est conservateur de l'Herbier national du Canada. Il travaille en étroite collaboration avec Harry Foster, photographe des Musées nationaux du Canada.

Travaux accomplis en 1981-1982
Tel que décrit plus haut, l'objectif était donc de prendre des photographies en couleurs pour le répertoire des fleurs sauvages, le tout accompagné de spécimens témoins. Ce programme a été réalisé entre les 17 et 31 juillet 1981 à Tuktoyaktuk et à Sachs Harbour (T.N.-O.). L'équipe a travaillé à Tuktoyaktuk du 17 au 23 juillet, et à Sachs Harbour du 23 au 29 juillet 1981. En plus des plantes témoins récoltées au cours de la prise des photographies, 137 spécimens destinés au programme d'échange de plantes, ont été recueillis à Tuktoyaktuk et 157 à Sachs Harbour. Plusieurs échantillons d'une même espèce ont été ramassés.

Projets pour 1982-1983
La plupart des spécimens réunis au cours de l'été de 1981 ont été identifiés, les photos ont été tirées et classées. Il reste toutefois à finir ce travail et à associer les spécimens aux photos.

L'expédition de 1981 avait comme objectif de recueillir la plupart des plantes de l'Arctique de l'Ouest. Au cours de l'été de 1982, l'on projette de faire un voyage à Frobisher Bay, dans les T.N.-O., afin de trouver cette fois des espèces de l'Arctique de l'Est.

Étant donné les variations qui affectent la floraison et le climat, il ne semble pas possible d'obtenir un nombre suffisant de photographies en deux saisons, puisque l'on a accordé seulement deux semaines de séjour dans chaque localité. Néanmoins, si l'on parvient à récolter dans cet intervalle de temps un nombre suffisant d'espèces, l'inventaire sera publié. Si d'autres photos sont nécessaires, il sera toujours possible d'envisager la préparation d'un document complémentaire dans un proche avenir.

Division de la zoologie des vertébrés

Attributions
La Division de la zoologie des vertébrés contribue à faire connaître les espèces animales du Canada en menant des études approfondies sur la faune et des recherches sur le terrain. La division conserve d'importantes collections et procède à des recherches sur la classification des espèces, la taxinomie et la zoogéographie. Elle collabore en outre avec les spécialistes qui s'intéressent au Nord.

Section de l'éthologie des vertébrés
La Section de l'éthologie des vertébrés effectue des études détaillées à long terme sur le comportement des vertébrés, notamment les oiseaux et les mammifères. Depuis 1968, elle examine les relations qui existent entre les différentes espèces d'animaux de l'Arctique, de même que les modifications de comportement qui permettent à ces animaux de survivre dans les conditions de l'Extrême-Arctique. La plupart des recherches sur le terrain ont eu lieu à la station de recherches de l'Extrême-Arctique, dans la vallée Polar Bear (île Bathurst).

Travaux accomplis en 1981-1982
La Section de l'éthologie des vertébrés n'a utilisé la station de recherches que pour de brèves visites de contrôle et comme base pour des projets réalisés ailleurs.

En avril et en août, des travaux sur le terrain ont été réalisées dans les îles Bathurst et Ellesmere et ce, dans le cadre de la dernière étape d'une étude à long terme du comportement du boeuf musqué dans les îles de l'Arctique. En vue d'expliquer en détail le comportement du boeuf musqué à l'époque du rut et pendant la saison du vêlage, les chercheurs se sont procuré cinq bobines de bande magnétique et une quantité suffisante de films 16 mm pour réaliser 24 heures de tournage. Dans les deux régions où se sont déroulées ces activités (vallée Polar Bear et défilé de Sverdrup), la plupart des femelles étaient accompagnées de leurs petits, et une bonne partie des veaux de l'an dernier ont survécu. Les animaux des deux régions ont été très actifs durant le mois d'août, saison de l'accouplement. Les séquences filmées et les enregistrements sonores obtenus en 1981 et au cours des années précédentes serviront à produire un documentaire sur ce sujet.

L'exposition itinérante qui fait suite au projet de recherches sur le Boeuf musqué, Omingmak, a été présentée à Fort Smith et à Yellowknife (T.N.-O.) d'octobre 1981 à mars 1982.

On a poursuivi les observations annuelles sur la Mouette rosée et les oiseaux de mer qui nichent dans les polynies du détroit de Penny. Il ne s'y trouvait qu'un couple de Mouettes rosées. Leur nid avait été récemment visité par des prédateurs, sans doute des Ours blancs, mais les oiseaux demeuraient fortement attachés à leur territoire, et ont "couvé" dans leur nid deux pierres de la grosseur d'un oeuf. Les Eiders à duvet, qui nichent également sur les îlots du détroit de Penny, étaient beaucoup moins nombreux que par le passé, et les ours avaient causé des dégâts importants dans les nids.

Des études préliminaires des colonies de Mouettes blanches, vivant sur la calotte glaciaire de l'île Ellesmere, ont été entreprises en collaboration avec Vernon Thomas, de l'Université de Guelph. Ce programme allie les recherches sur l'histologie et la physiologie des animaux, ainsi que sur les modifications de leur comportement.

Projets pour 1982-1983

Les spécialistes ayant terminé leurs recherches sur le comportement du Boeuf musqué, l'accent sera mis sur la publication des résultats et la coproduction de films documentaires.

On effectuera de plus le recensement de la Mouette rosée, espèce très rare, dans les îlots des détroits de Penny, de Reine et du golf de McDougall. Par la même occasion, on fera des observations sur l'utilisation des oiseaux de mer et sur leur taux de reproduction.

Un vaste programme de baguage et de marquage en couleur des Mouettes blanches sera entrepris à Grise Fiord avant d'examiner les colonies qui occupent les nunataks de la calotte glaciaire de l'île Ellesmere. Cette opération devrait permettre d'obtenir des renseignements sur l'influence que pourrait avoir une abondante réserve de nourriture dans ce village inuit sur le succès de la nidification des mouettes et sur le lieu d'établissement de leurs colonies.

Les seules activités qui se dérouleront à la station de recherches de l'Extrême-Arctique, dans la vallée Polar Bear (île Bathurst), se rapporteront à l'entretien du laboratoire et des annexes.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	276	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Progrès social et culturel	276	100

Office national de l'énergie

Attributions

En vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie (1959) et de ses amendements subséquents, l'O.N.É. a deux rôles principaux : réglementer des secteurs précis des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité dans l'intérêt du public et conseiller le gouvernement sur toute question relative à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques.

L'Office agit à titre d'organisme de réglementation en délivrant, avec l'approbation du gouverneur en conseil, des certificats de commodité et de nécessité publiques autorisant la construction et l'exploitation des lignes à haute tension ainsi que des oléoducs interprovinciaux et internationaux. L'Office délivre aussi des licences autorisant l'exportation et l'importation de gaz, ainsi que l'exportation du pétrole ou de l'électricité. Parmi ses autres fonctions, l'Office émet aussi des ordonnances sur la sécurité relatives aux pipelines, fixe les taux, les droits et les tarifs que peuvent exiger les sociétés de pipelines transportant le pétrole et le gaz et relevant de la juridiction de l'Office; il approuve aussi les croisements de pipeline par les services d'utilité publique.

L'Office peut enquêter sur des aspects particuliers reliés à l'industrie énergétique et préparer des rapports pour le gouvernement, le Parlement et pour le grand public. L'Office effectue aussi des études et rédige des rapports à la demande du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Il est aussi chargé de l'application de certains aspects de la *Loi sur l'administration du pétrole*. Cette loi, adoptée le 19 juin 1975, autorise le gouvernement fédéral à imposer une taxe sur l'exportation du pétrole brut et de certains produits pétroliers, à indemniser les importateurs pour certains coûts relatifs au pétrole et à réglementer le prix du pétrole brut et du gaz naturel canadiens sur les marchés interprovincial et d'exportation.

Loi sur le pipe-line du Nord

Adoptée le 12 avril 1978, la *Loi sur le pipe-line du Nord* autorise la construction d'un gazoduc au Canada le long de la route de l'Alaska, ainsi que la création de l'Administration du pipe-line du Nord, chargée de surveiller les travaux d'installation. Les attributions de l'Office, en vertu de la loi, portent surtout sur le financement et les tarifs, l'approbation des caractéristiques des canalisations, la délivrance d'ordonnances de mise en service ainsi que la réglementation de l'exploitation des pipelines.

Travaux accomplis en 1981-1982

Audiences publiques

Foothills Pipelines (Yukon) Limited

En juillet 1980, le gouvernement fédéral approuvait la construction des sections sud (les parties préfabriquées) du tronçon canadien du gazoduc de la route de l'Alaska.

En août 1981, l'Office a publié les résultats de son audience publique tenue en mars et avril, et portant entre autres, sur les droits que pourrait exiger la *Foothills Pipe Lines (Yukon) Limited* lors de l'exploitation de l'embranchement ouest de la partie préfabriquée. Au cours de l'audience on a en outre traité de certaines questions reliées aux audiences tarifaires tenues par l'Office en 1979-1980, et dont la résolution était requise avant de pouvoir commencer la mise en service.

L'audience s'est également centrée sur les prévisions du coût des devis techniques définitifs des embranchements ouest et est. Cet examen devait être fait avant que l'Office n'accepte ces estimations que la *Foothills* utiliserait pour mesurer la valeur des coûts en vertu du plan des taux incitatifs de rendement approuvés par l'Office dans sa décision lors de l'audience en matière de tarifs.

Le total des devis estimatifs, tels que déposés pour les embranchements ouest et est, s'élevait à 167 379 000 $ et à 653 942 000 $ respectivement. Ces chiffres couvrent la construction de 213 km de pipeline, d'une station de comptage sur l'embranchement ouest, de 635,4 km de gazoduc, de trois stations de compression et d'une station de comptage sur l'embranchement est. L'Office a rejeté environ 2 p. 100 des prévisions touchant l'embranchement ouest et environ 5 p. 100 de celles de l'embranchement est.

Afin de déterminer la base de la tarification, l'Office a autorisé la *Foothills* à inclure les dépenses préliminaires et de construction, encourues durant l'année se terminant le 31 décembre 1980 et totalisant un peu plus de 158 088 000 $, sous réserve de certaines modifications.

Projet pilote de l'Arctique

En juin 1981, l'Office a annoncé qu'il avait l'intention de tenir une audience publique au plus tôt le 1er octobre au sujet de la requête de l'*Arctic Pilot Project Inc.* et d'une demande qui y est reliée, de la *Trans Canada PipeLines Limited*. A la fin de septembre, l'Office a annoncé que cette audience commencerait le 24 novembre 1981.

La requête de l'*Arctic Pilot Project Inc.* comprend la construction d'un gazoduc et d'une usine de liquéfaction dans l'île Melville, dans l'Arctique, le transport du gaz naturel liquéfié (G.N.L.) par des méthaniers brise-glace vers un port de l'est du Canada où il pourrait être de nouveau gazéifié et enfin, l'exportation de gaz naturel de l'Alberta aux États-Unis.

La demande de la *Trans Canada PipeLines Limited* portait sur l'obtention d'un certificat autorisant la construction et l'exploitation d'un terminal de réception de G.N.L. et d'une usine de gazéification. Ce terminal serait situé soit à Gros-Cacouna (Québec), soit à la pointe Melford, près de Canso (Nouvelle-Écosse).

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a demandé à l'Office (en plus de poursuivre son mandat et de réglementer la délivrance de licences relatives à l'exportation de gaz et à l'octroi d'un certificat pour l'usine de gazéification comme partie du réseau de pipelines) d'examiner en détail tout le projet. Il allait alors lui faire un rapport sur toutes les questions reliées au terminal et à l'usine de gazéification proposés.

En septembre, l'*Arctic Pilot Project Inc.* a modifié sa requête en réduisant la quantité de gaz devant être exporté de l'Alberta à un volume égal à celui qui provient de l'Arctique. Par la suite, l'Office a décidé d'examiner la section "exportation" de la requête, non pas à titre de sujet d'une audience générale future sur l'exportation de gaz comme il avait été annoncé plus tôt, mais comme faisant partie de l'ensemble du Projet pilote de l'Arctique.

A la suite de cette décision, l'Inuit Tapirisat du Canada (I.T.C.) et l'Associaton des Inuit de la région de Baffin (A.I.R.B.) ont présenté une motion préliminaire exigeant, entre autres choses, l'obligation pour la *Trans Canada* de choisir pour son terminal entre le site de Gros-Cacouna (Québec) et celui de la pointe Melford (Nouvelle-Écosse). Les deux associations ont demandé que cette motion soit entendue avant le début de l'audience publique sur le Projet pilote de l'Arctique. L'Office a rejeté la requête, ne considérant pas cette question urgente. L'I.T.C. et la l'A.I.R.B. ont alors présenté une nouvelle demande en vertu de l'article 18 de la *Loi sur la Cour fédérale*, en vue d'obtenir une ordonnance de la Cour forçant l'Office à les entendre. Par la suite, l'Office a reçu d'autres requêtes, ce qui a permis d'organiser une audience préliminaire prévue pour le 2 novembre 1981. L'I.T.C. et l'A.I.R.B. ont donc été invitées à déposer leur motion du 25 septembre 1981. C'est pourquoi les deux associations n'ont pas donné suite à leur requête en vertu de l'article 18.

Quelque temps plus tard, l'I.T.C. et l'A.I.R.B. ont déposé une autre plainte en vertu de l'article 18 de la *Loi sur la Cour fédérale* afin de faire annuler la décision de l'Office visant la demande d'exportation et les autres aspects du Projet pilote de l'Arctique, à la condition que la requête d'exportation soit entendue au cours de la phase I. Cette requête a été débattue le 29 octobre 1981, et le 2 novembre 1981, la Division de première instance de la Cour fédérale du Canada la rejetait.

De plus, le 2 décembre 1981, l'I.T.C. et l'A.I.R.B. ont demandé à la Cour fédérale en vertu de l'article 18(1) de la Loi le droit d'appeler de la décision du 5 novembre 1981 qui rejetait leur motion exigeant que la *Trans Canada* choisisse entre le site de terminal de Gros-Cacouna (Québec) et celui de la pointe Melford (Nouvelle-Écosse). La demande d'appel devrait être entendue au début de 1982.

Audience sur les oléoducs

Interprovincial PipeLine (N.W.) Limited

En avril 1981, dans sa décision, l'Office recommandait au gouverneur en conseil de délivrer un certificat de commodité et de nécessité publiques à l'*Interprovincial Pipe Line (N.W.) Limited* pour la construction et l'exploitation d'un oléoduc enfoui allant de Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest) à Zama (Alberta). La décision a été arrêtée à la suite de cinq semaines d'audiences publiques tenues à Edmonton, à Yellowknife et à Ottawa.

L'oléoduc, de 323,9 mm de diamètre et de quelque 866 km de long, doit être construit au coût estimatif de 360 millions de dollars. Il servira au transport de 5 000 m^3/j de pétrole brut et de liquides contenant du gaz naturel; l'ensemble sera produit par la société *Esso Resources Canada Limited* pour desservir les marchés canadiens existants. L'installation d'une station de pompage supplémentaire pourrait augmenter la capacité du réseau d'environ 7 150 m^3/j. Pour atteindre ces volumes de production, l'*Esso Resources* a proposé l'expansion du champ pétrolier actuel de Norman Wells et l'utilisation des techniques complémentaires de récupération.

L'Office a également délivré une ordonnance tarifaire approuvant la forme et l'essentiel du tarif pour le transport du pétrole brut de Norman Wells à Zama, à la condition de prévoir un tarif à "coût de service complet", qui comprend un rendement de 16 p. 100 sur le capital investi.

Au départ, l'*Interprovincial* avait envisagé que la construction de l'oléoduc serait terminée vers la fin de 1983 et avait proposé d'en commencer l'exploitation au début de 1984. Toutefois, ce calendrier a été modifié lorsque, le 30 juillet 1981, le gouvernement a annoncé, lors de l'approbation du projet, qu'il avait imposé un délai de deux ans pour le début des travaux sur place et un ajournement de deux ans et demi pour le début de la construction de l'oléoduc. Ce qui revient à dire que les travaux d'expansion du champ pétrolier ne pourront pas commencer avant l'été de 1983 et que la pose des canalisations ne commencerait pas avant novembre 1983. Par conséquent, le projet ne pourrait être en activité avant le milieu de 1985.

Après avoir reçu l'approbation du gouverneur en conseil, l'Office a émis le certificat numéro OC-35 à l'*Interprovincial* en novembre 1981. Ce certificat stipule les conditions auxquelles la société doit satisfaire avant de pouvoir commencer la construction, y compris la nécessité de soumettre les conclusions des essais sur le terrain, les dispositions de financement, l'évaluation écologique, les mesures pour minimiser les répercussions du projet sur la faune et la pêche ainsi que sur les programmes d'inspection et de surveillance avant, pendant et après la construction de l'ensemble.

Trans Mountain Pipe Line Company Limited

En avril 1979, la *Trans Mountain Pipe Line Company Limited* demandait un certificat de commodité et de nécessité publiques l'autorisant à contruire et à exploiter un oléoduc pour acheminer le pétrole brut de l'Alaska, depuis la côte ouest jusqu'à Edmonton (Alberta), afin de l'acheminer vers le nord des États-Unis.

En juin 1981, l'Office a annoncé qu'il était prêt à délivrer un certificat à la *Trans Mountain*, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, pour la construction et l'exploitation d'un oléoduc de 762 mm de diamètre et d'environ 927 km de long, allant de la frontière internationale, près de Sumas (Washington), à Edmonton.

Dans un rapport antérieur publié en janvier 1980 sur le dossier de la *Trans Mountain*, l'Office avait conclu qu'on ne lui avait pas présenté de preuves suffisantes à ce moment-là, pour évaluer les risques sur l'écologie, le milieu marin et le littoral au Canada, que présentent l'exploitation d'un port de pétrole brut aux États-Unis et la navigation de pétroliers qui en découle. Étant donné l'éventualité de répercussions sur l'environnement et sur le milieu marin, l'Office n'était pas disposé à délivrer un certificat à la *Trans Mountain*. Par conséquent, la société a eu l'occasion de préparer sa cause en vue d'une nouvelle audience sur ces incidences écologiques sur le milieu marin.

En rendant sa décision fondée sur d'autres preuves au cours de la nouvelle audience, l'Office a souligné qu'il avait le mandat de déterminer s'il y avait lieu de croire que la construction et l'exploitation de l'oléoduc entraîneraient, sur le milieu marin et le littoral de la côte ouest du Canada, une augmentation inacceptable du risque de dommages provenant d'un déversement de pétrole brut. Compte tenu de la preuve, l'Office a conclu que les risques de dégâts reliés à un déversement de pétrole brut par les pétroliers naviguant dans les eaux intérieures du détroit de Puget pourraient être atténués, si, selon la proposition de la *Trans Mountain*, un oléoduc était construit pour alimenter plusieurs des raffineries américaines de cette région, à partir d'un seul port à l'extérieur de ce détroit.

Certaines conditions ont été imposées en raison des motifs de cette décision. L'une d'entre elles stipulait que la société ne devait pas commencer la construction de l'oléoduc au Canada avant de déposer, auprès de l'Office, des exemplaires des autorisations correspondantes aux États-Unis, pour la construction du port pétrolier de Low Point et des installations d'oléoducs complémentaires dans l'État de Washington. La société devait aussi démontrer, à la satisfaction de l'Office, que le port et ses installations seraient utilisés pour alimenter en pétrole brut, en tout ou en partie, les raffineries américaines situées à Ferndale, à Anacortes et à Cherry Point.

En juillet 1981, la *Trans Mountain* a signalé à l'Office qu'elle avait demandé un ajournement sine die d'une audience au *Washington State Energy Site Evaluation Council*, relative à un port pétrolier sur la côte ouest.

Dans ces circonstances, la *Trans Mountain* a demandé que l'Office ne soumette pas au gouverneur en conseil sa décision sur la requête relative au certificat, avant que la *Trans Mountain* ne soit en mesure d'expliquer la situation auprès des autorités de l'État de Washington. C'est à ce point qu'en est l'affaire.

Une décision rendue par l'Office le 22 avril 1981, octroyant à l'*Interprovincial Pipe Line (N.W.) Limited* un certificat de commodité et de nécessité publiques, a permis à cette dernière de construire et d'exploiter un oléoduc s'étendant de Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest) à Zama (Alberta). L'Office avait tenu une audience publique comme il se doit, sur la requête de l'*Interprovincial*.

Office national du film

Attributions

L'Office national du film réalise des films, des films en boucles, des films fixes et des ensembles de diapositives et de photographies illustrant le Nord canadien, ses habitants et leurs activités, ses industries, ses ressources et ses institutions. Il distribue ce matériel au Canada et assure la diffusion dans le Nord de tous les documents susceptibles de mieux faire connaître le Canada. Il conseille en outre les organismes du gouvernement fédéral au sujet des media audio-visuels et veille à la planification, à la réalisation et à la distribution des films demandés par des ministères.

Travaux accomplis en 1981-1982

L'O.N.F. a poursuivi ses relations avec la société Nunatsiakmiut de Frobisher Bay et fournit des services administratifs, financiers, techniques et de formation. Aucours de l'année, le MAINC s'est retiré de cette entreprise commune. L'Office national du film a continué d'offrir des services tels que la conversion de films super 8 en vidéogrammes destinés à la société Nunatsiakmiut de Frobisher Bay pour télédiffusion par le Service du Nord de Radio-Canada. De plus, avec le concours de l'O.N.F., la société a commencé à réaliser des films 16 mm.

L'Office national du film a encore une fois collaboré avec la société *Taqramiut Nipingat* de Saglouc (Québec) pour réaliser les versions en inuktitut de films de l'O.N.F. qui seront télédiffusées par satellite.

L'Office national du film a également apporté une aide technique aux collectivités crises de la région de la baie James afin d'instaurer un réseau de communications dans ce secteur. La société de communications du lac Mistassini a reçu pendant l'année l'approbation relative aux installations du premier câble de télédiffusion et du premier ensemble de réception.

L'Office national du film a collaboré avec la *Inuit Broadcasting Corporation* (société inuit de radiodiffusion) pour la conversion de films super 8 en vidéogrammes.

Les travaux effectués dans le Nord par le studio régional du Nord-Ouest ont augmenté considérablement au cours de l'année dernière. Celui-ci a participé à un séminaire cinématrographique portant sur la production de même qu'à une entreprise menée conjointement à Yellowknife par l'O.N.F. et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Des discussions ont aussi été tenues avec la société Radio-Canada de Yellowknife au sujet d'une possibilité de coproduction d'un document intitulé Folk on the Rock. Deux films sont en cours de réalisation au studio; il s'agit de *Northern Explorations* et *The last Moosekin Boat*, une coproduction avec la Native Communications Society of Western N.W.T.

Le studio régional de l'Ontario a terminé cette année un documentaire intitulé *Magic in the Sky*, une coproduction réalisée avec la société *Investigative Productions* et parrainée entre autres par l'Inuit Tapirisat du Canada, le Secrétariat d'État, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Communications. Il s'agit d'un documentaire d'une heure portant sur Inukshuk, le premier réseau pilote de télévision inuit.

Le studio Multi-media a terminé deux ensembles de diapositives appartenant à la série *Histoire du Canada en images* et intitulés *La préhistoire de l'Arctique canadien et Les Esquimaux du cuivre* de même qu'un film sonore fixe en inuktitut intitulé *Peter Pitseolak - The Man who Made Pictures*. Notons aussi deux réalisations pour les programmes canadiens de télévision éducative présentés par Radio-Canada : *Salt Water Coasts - Arctic I*, qui décrit les exploits des hommes qui ont exploré l'Arctique canadien et *Arctic II*, qui fait connaître la recherche incessante d'une route maritime commerciale empruntant le passage du Nord-Ouest.

Le service de production française de l'O.N.F. a achevé le tournage et commencé le montage de *Coop* (producteur : Maurice Bulbulian), un long métrage documentaire réalisé avec la collaboration de représentants des collectivités inuit de Povungnituk, d'Ivujivik et de Saglouc. Ce film sera terminé en 1982 et disponible dans la version inuit originale de même qu'en anglais et en français.

Un film d'une heure, Kluane National Park, a également été achevé au cours de l'année avec la collaboration de Parcs Canada.

Nord de la Colombie-Britannique et Yukon

Les régions considérées ici sont desservies par deux cinémathèques : celle de l'O.N.F. à Prince-George et celle qu'administre le gouvernement du Yukon à Whitehorse. Cette dernière qui achète les copies de l'O.N.F. au prix coûtant, dispose d'un fonds important de ces films. Elle bénéficie en outre d'un service de soutien que lui fournit la cinémathèque régionale de l'O.N.F. à Vancouver. Ce service proposé directement à la cinémathèque principale de Whitehorse et à ses succursales a permis à ces dernières d'avoir accès à tout le matériel de l'Office national du film et d'effectuer en 1981-1982 quelque 300 locations. La cinémathèque de l'O.N.F. à Prince-George a enregistré 12 000 locations au profit des utilisateurs du nord de la Colombie-Britannique.

En juin 1981, lors d'une assemblée du conseil d'administration de l'O.N.F. tenue à Whitehorse, on a organisé plusieurs présentations publiques de films de l'O.N.F.

Territoires du Nord-Ouest

La coordination des opérations de distribution de l'O.N.F. s'effectue à partir des bureaux d'Edmonton et d'Ottawa.

Cette année, le bureau de l'O.N.F. à Edmonton, qui dessert l'Arctique de l'Ouest, a fourni au bureau de la Nation dénée à Yellowknife des catalogues de films qui ont été répartis dans toutes les communautés dénées de l'ouest des T.N.-O. Un important contrat a été signé avec le département de l'Éducation de manière à ce que celui-ci ouvre ses cinémathèques au grand public. En vertu de ce contrat, l'O.N.F. fournit les films aux cinémathèques du département avec une réduction de 50 p. 100 du prix du catalogue, ce qui a permis aux collectivités des T.N.-O. de se procurer plus facilement ces films. Le nombre des locations directes dans l'Arctique de l'Ouest s'est élevé à environ 1 500.

Cette année, lors du congrès international des communications autochtones tenu à Edmonton en février 1982, a eu lieu la première d'un film de l'O.N.F. intitulé *Magic in the Sky*. La Nation dénée de Yellowknife a présenté le film lors de son assemblée générale annuelle à Fort Simpson. Au cours du prochain exercice financier, l'O.N.F. organisera à Inuvik la présentation d'une sélection de films à l'intention de tous les surveillants des services audio-visuels du département de l'Éducation. Au cours de cette rencontre, on projettera des films se rapportant aux programmes scolaires des T.N.-O., des films d'archives sur le Nord et d'autres d'intérêt plus général.

L'Arctique de l'Est (régions de Baffin et d'Ellesmere) est desservi par le bureau de l'O.N.F. à Ottawa. Ce service "avant-poste" possède 1 000 copies et ce nombre augmentera en 1982-1983 grâce à celles qui proviendront des autres cinémathèques. Au cours des 12 derniers mois, environ 500 locations au total ont été faites, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente. Les films ainsi loués ont été utilisés pour la plupart en vue de l'éducation des adultes, dans des postes de soins infirmiers et des écoles. Le Service du Nord de Radio-Canada a visionné un certain nombre de films provenant du bureau d'Ottawa et fait l'acquisition de 13 d'entre eux afin de les télédiffuser.

On envisage de sortir plusieurs nouveaux films parrainés par le MAINC dont, *Canada Eskimo Dog*, *Canada's Reindeer* et *Northern Games*. L'O.N.F. envisage de consacrer à ces films une importante campagne publicitaire dans tout le Nord.

Nord du Québec

Le bureau régional de l'O.N.F. à Montréal dessert le Nouveau-Québec. Le nombre de lettres reçues du Nord en 1981-1982 et faisant la demande de films et de renseignements a presque doublé depuis l'année précédente. Cette situation résulte en partie de la distribution des nouveaux catalogues "avant-poste" (en français et en anglais) contenant des titres nouveaux de l'O.N.F. et de la société Radio-Canada. La commission scolaire Kativik et le MAINC ont contribué à la distribution de ces catalogues et à la campagne publicitaire dans la région.

On s'est mis d'accord sur une répartition du travail avec la commission scolaire Kativik (desservant les collectivités crises) qui devra projeter des films éducatifs sur bandes magnétoscopiques; l'O.N.F. s'occupera des films d'intérêt plus général. Les films 16 mm de l'O.N.F. sont présentés dans les centres communautaires aussi bien que dans les écoles.

L'O.N.F. a reçu de Nuuk (Groenland) par l'intermédiaire de la société Makivik (auparavant l'Association des Inuit du Nord) une demande de films devant être utilisés dans l'enseignement des travaux d'artisanat inuit. Le bureau de l'O.N.F. à Montréal est entré en relation avec l'ambassade du Canada à Copenhague qui a expédié les films *Eskimo Artist Kenojuak* et *Living Stone* à l'*International Inuit Organization* à Nuuk.

Bureau du programme commandité

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a parrainé la production d'une bande magnétoscopique en inuktitut, anglais et français, intitulée *BIOS : The Baffin Island Oil Spill Project*, destinée à renseigner les collectivités du Nord sur le projet BIOS. Le MAINC et le musée national de l'Homme ont contribué financièrement à laréalisation du film *Summer at the Tree River Camp* par Graydon McCrea. Ce film, en anglais et en loucheux, illustre la vie dans un camp d'été d'une famille d'Arctic Red River (T.N.-O.).

Le MAINC et le musée national de l'Homme ont contribué financièrement à la réalisation de *The Last Moose Skin Boat*, une coproduction du studio du Nord-Ouest de l'O.N.F. et de la *Native Communications Society of the N.W.T.* (société des communications autochtones des T.N.-O.). Ce film illustre la construction d'un canot en peau d'orignal par un Déné des monts Mackenzie.

Le MAINC commandite actuellement la distribution des films suivants dans tout le réseau des cinémathèques de l'O.N.F. : *Northern Games* qui traite des jeux traditionnels des Inuit, *Canada's Reindeer et Qimmiq, Canada's Eskimo Dog*.

Projets pour 1982-1983

L'Office national du film prévoit réaliser plusieurs productions en 1982-1983. Le studio régional du Nord-Ouest envisage la création d'un film portant sur le projet Peace-Athabasca du nord de l'Alberta (sables bitumineux) et sur les répercussions de ce genre de réalisations sur les populations autochtones. Le studio régional de l'Atlantique étudie actuellement le projet d'un documentaire d'une demi-heure sur les missionnaires moraves venus d'Allemagne au XVIII[e] siècle et les répercussions de leur présence sur la culture des Inuit.

Le studio Multi-media a prévu de terminer trois films fixes faisant partie de la série *Firearms Safety*. Il s'agit de *Firearms Safety, Indian Hunting Traditions* et *Inuit Hunting Traditions*.

Une autre coproduction se trouve également au stade de la préparation. Intitulée *The World of the North*, elle se compose de six films d'une heure portant sur le monde de l'Arctique tel que perçu par l'auteur canadien Farley Mowat.

Un projet des plus ambitieux est actuellement en cours de réalisation; il s'agit d'une série de films documentaires traitant des connaissances scientifiques des autochtones du Canada avant l'arrivée de l'homme blanc.

Ministère des Pêches et des Océans

Attributions
Le ministère est chargé de la recherche et de la gestion dans le domaine des pêches pour l'ensemble du Nord canadien. Il détient son mandat en vertu de plusieurs lois, notamment la Loi sur les pêcheries. Il s'occupe en outre de la mise en oeuvre des programmes d'océanographie et d'hydrographie ainsi que de la coordination des orientations et programmes du gouvernement fédéral.

La gestion des pêches de l'Arctique relève des régions du Pacifique (Yukon) et de l'Ouest (Territoires du Nord-Ouest). Les agents des pêches dans les territoires sont chargés des programmes d'inspection et d'application des règlements et assument également, dans une certaine mesure, les fonctions de gestion qui en découlent. Les bureaux régionaux de Vancouver et de Winnipeg apportent leur concours professionnel à la gestion des pêches et de l'habitat du poisson. L'administration centrale, à Ottawa, veille à l'élaboration des orientations générales. La Station de biologie arctique de Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec), offre des services de recherche en biologie marine pour les programmes des pêches dans le Nord.

Direction de la gestion de l'habitat du poisson (administration centrale)

Attributions
La direction participe à l'élaboration des orientations sur la gestion et la protection de l'habitat du poisson dans l'Arctique. Elle représente l'administration centrale auprès de plusieurs comités interministériels s'occupant du développement du Nord et de la protection de l'environnement.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le personnel de la direction a donné son avis au ministère sur les projets d'aménagement hydro-électrique sur les rivières des Esclaves et Liard. Le ministère avait remarqué que les variations irrégulières du débit de ces rivières pourraient avoir des conséquences défavorables sur les poissons et la faune de la région du cours inférieur du fleuve Mackenzie. Il a donc souligné la nécessité d'élargir les pouvoirs du gouvernement fédéral pour trouver une réponse à ce problème éventuel.

Les spécialistes de la gestion de l'habitat du poisson ont continué d'étudier les difficultés reliées à l'exploitation des placers au Yukon et ont discuté de cette question avec les cadres du MAINC.

Le personnel du ministère a également participé aux travaux du Groupe de travail sur la mer de Beaufort, dont les recommandations ont mené à la création du Bureau de la mer de Beaufort. La direction a affecté l'un de ses employés à ce bureau pour une période de six mois.

Le personnel a également participé à l'Étude de la région du détroit de Lancaster, à la préparation d'un Livre vert et à de nombreux énoncés de principes liés au développement du Nord.

Projets pour 1982-1983
En 1982, on espère terminer la rédaction d'une politique de gestion de l'habitat. Cette politique sera mise en vigueur dans le Nord ainsi que dans tout le reste du Canada. A ce sujet, des consultations avec le MAINC auront lieu dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

La direction continuera de mettre l'accent sur les questions se rattachant à la mise en valeur dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie. Elle prêtera attention à la politique du MAINC sur l'utilisation des terres et à la participation du M.P.O. à sa mise en oeuvre. Elle placera particulièrement l'accent sur les régions les plus menacées de l'habitat du poisson et arrêtera les mesures pour en assurer la protection. Les discussions entreprises avec Parcs Canada se poursuivront afin de s'entendre sur des lignes de conduite relatives aux parcs marins dans le Nord.

Direction de la recherche sur les ressources (administration centrale)

Attributions
La direction participe à l'élaboration d'une politique sur les études scientifiques dans l'Arctique. Elle facilite la coordination des programmes de recherche du ministère sur les pêches dans l'Arctique et agit à titre de principal conseiller sur la protection des espèces menacées d'extinction.

Travaux accomplis en 1981-1982
La direction a classé les données scientifiques dont elle disposait pour mener une étude interne sur la baleine boréale. Elle a aussi fourni des renseignements en vue d'établir une politique de la chasse faite par les autochtones et a assuré l'expertise scientifique au Comité sur les baleines et la chasse à la baleine; ce dernier a examiné de son côté le dossier portant sur la baleine boréale.

Dans le cadre de la participation du Canada aux activités du comité scientifique de la Commission internationale de la chasse à la baleine, la direction a préparé une analyse des recherches sur les baleines de l'Arctique et a élaboré des projets pour l'avenir. L'on procède à la rédaction d'un rapport sommaire à ce sujet.

Le personnel a aussi contribué à définir la position du Canada sur l'identification des espèces en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction; il a également joué un rôle actif en Europe pour trouver des moyens de s'assurer que seules les espèces vraiment menacées figurent sur la liste. Le personnel a aussi informé le comité sur la situation des espèces animales menacées au Canada, lequel est formé de représentants du gouvernement et du secteur privé venant de toutes les régions du Canada. En 1981, les ministres des Pêches et des Océans et de l'Environnement ont officiellement déclaré que la baleine boréale était devenue une espèce menacée.

Projets pour 1982-1983

Une politique du ministère sur la chasse à la baleine dans l'Arctique pourrait être préparée au cours de la prochaine année; elle sera en grande partie fondée sur des données scientifiques.

L'on travaille à l'élaboration de méthodes plus valables de coordination des programmes de recherche. Des déclarations scientifiques sur les répercussions du transport des hydrocarbures et du trafic maritime sur les poissons et les mammifères marins de l'Arctique seront rédigées. Le ministère se servira de ces documents pour établir le fondement de sa politique dans ce secteur.

Territoires du Nord-Ouest

Travaux accomplis en 1981-1982

Ressources halieutiques

Les activités dans le domaine de la gestion des pêcheries ont touché à des enquêtes sur les pêcheries intérieures et côtières (espèces anadromes). Des données biologiques ont été recueillies sur les ressources de la pêche commerciale et sportive, ainsi que sur les sources de subsistance (alimentaire) du poisson.

Le ministère a poursuivi sa surveillance de la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves, à l'île Victoria (région de Cambridge Bay) et sur la côte du Keewatin. Il a aussi entrepris des études d'évaluation des populations de corégones du Grand lac des Esclaves et d'ombles arctiques anadromes de la baie Wellington (île Victoria). Des études préliminaires ont également été faites dans la région de Tuktoyaktuk sur la faisabilité de l'exploitation commerciale des harengs pour leurs oeufs; le projet de pêche expérimentale à fascines (Saputit) dans la rivière Jayco (île Victoria) a été terminé.

La surveillance des activités de la pêche sportive comprenait le comptage des prises de poisson dans le lac Polar (région de la rivière au Foin), dans les lacs Gordon et Nueltin, dans la rivière Tree, au *High Arctic Sport Fishing Lodge* (île Victoria), ainsi que dans le lac Hazen (île Ellesmere). On a de plus, effectué des levés pour déterminer les possibilités de la pêche sportive dans les lacs Contwoyto et Upper Cabin, dans la région de Yellowknife. De nombreux camps de pêche ont été visités pour recueillir des données sur les prises de poisson.

Les activités sur les mammifères marins ont touché à la surveillance de la chasse du beluga dans le delta du Mackenzie. Le ministère a embauché, sous contrat, six Inuit de la région pour surveiller la chasse près des camps situés entre Shingle Point et Tuktoyaktuk. Près de 75 p. 100 des chasseurs ont été interrogés sur le nombre d'animaux capturés ou perdus ainsi que sur les difficultés de la chasse. Des prélèvements ont été effectués sur des baleines qui avaient échoué sur la côte.

Au début du mois d'août des levés aériens des belugas ont été faits dans la baie Cumberland. En juillet, l'on a fait la même chose le long de la côte ouest de la baie d'Hudson, à partir de Fort Severn (Ontario) jusqu'à Rankin Inlet, et en août, à partir de Repulse Bay jusqu'au fleuve Nelson (Manitoba).

Habitat du poisson

Le personnel du ministère a participé à plusieurs études visant à évaluer les ressources anadromes et d'eau douce de la région sud de la mer de Beaufort et à déterminer jusqu'à quel point ces ressources pourraient être touchées par l'exploitaton des gisements d'hydrocarbures.

Des études sur les ressources halieutiques du port de Tuktoyaktuk ont été entreprises. On a également commencé l'étude de la ligne de partage des eaux dans le port pour déterminer jusqu'à quel point les corégones anadromes et les autres espèces de poisson utilisent ce milieu pour se nourrir, frayer, se reproduire et hiverner.

Le personnel a également participé à un programme interministériel (M.P.O. - MAINC) sur l'observation des répercussions de l'effluent de la mine de plomb et de zinc de Nanisivik, située dans l'île Baffin. Un programme semblable a été mis sur pied à la mine Polaris, située dans la Petite île Cornwallis, et dont l'exploitation a été commencée à la fin de 1981.

Le groupe M.P.O. - MAINC a lancé un projet relatif au dénombrement des poissons et des mammifères marins de la mer de Beaufort. La fragilité des habitats par rapport aux perturbations créées par l'homme sera le sujet d'une enquête. Des personnes engagées à contrat ont fait des levés cartographiques de l'utilisation des terres sur plusieurs points de la ligne de partage des eaux.

Le personnel a participé à l'examen de plusieurs grands projets industriels envisagés pour la région, à l'élaboration d'une politique et de lignes directrices sur l'utilisation d'explosifs dans les eaux et a rédigé une ébauche des lignes directrices pour les projets de dragage.

Les recherches portant sur les mécanismes physiques, chimiques et biologiques de l'eau douce et des eaux de l'Arctique ainsi que sur l'incidence des activités de l'homme sur les habitats aquatiques se sont poursuivies au cours de l'année.

Les problèmes reliés à la présence de l'uranium naturel et des produits de la désintégration dans les lacs, les cours d'eau et dans l'estuaire de Saquaqjuac sont en cours d'étude.

On a fait des prélèvements sur des poissons d'eau douce, des poissons vivant dans les estuaires, des crabes, du varech, des phoques, des morses et des ours polaires pour déterminer l'accumulation de particules d'uranium dans la chaîne alimentaire. Des échantillons de sédiments provenant de lacs et de l'estuaire de Saquaqjuac sont actuellement analysés pour tenter de déceler la présence de radionucléides naturels, de retombées radioactives, de plomb ou de mercure.

A Saquaqjuac, on a mené des recherches sur le phytoplancton et le zooplancton vivant en eau douce pour vérifier la teneur en azote et en phosphore de certains lacs fertilisés. Des échantillons de zooplancton prélevés dans des lacs des îles de l'Arctique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont utilisés pour des études de zoogéographie.

Services à l'industrie

L'on a procédé à l'inspection de quatre des cinq usines agréées pour vérifier si elles répondaient toujours aux normes de fonctionnement. Il en a été de même pour plus de 180 usines. Enfin, plus de 600 analyses microbiologiques ont été effectuées sur des poissons.

En 1981, 33 des quelque 80 bateaux de pêche commerciale ont été inspectés. Près de 1,27 million de kilogrammes de poisson pêché ont été examinés. En tout, 1 683 échantillons du biote aquatique, recueillis en 1980 et en 1981 en provenance d'une mine ont été analysés; on a procédé à plus de 14 150 analyses pour détecter la présence de mercure, d'arsenic, de sélénium, de plomb, de cadmium et de zinc. Cinq bateaux ont été inspectés pour déterminer leur conformité aux nouvelles normes en vertu du Programme d'amélioration de la qualité.

Voici quelques-uns des principaux projets dans le domaine des pêches :

- Examen de la faisabilité de la pêche au filet maillant du hareng du Pacifique, dans le delta du Mackenzie, afin de déterminer la période de fécondité des oeufs de cette espèce.
- Étude de l'utilisation du corégone de lac et du corégone tschir pour la production de caviar. Des données suffisantes ont été recueillies pour démontrer que le corégone tschir pouvait servir à la production d'un caviar d'excellente qualité.
- Analyse de la faisabilité d'une méthode de pêche à fascines modifiée (Saputit) pour pêcher l'omble arctique. Les pêcheurs inuit de la région ont participé au projet qui a été réalisé dans la rivière Joyce (île Victoria).

Conservation et protection

Les agents des pêches ont le mandat d'appliquer la Loi sur les pêcheries et ses règlements. Ils ont de plus recueilli des données sur les prises et fait connaître des mesures de conservation et de protection de l'habitat du poisson ainsi que certaines autres activités du ministère dans le Nord. Le personnel a participé aux travaux de cinq comités interministériels et des gouvernements des territoires, afin de définir des modalités qui seront ajoutées aux licences ou aux permis délivrés par d'autres organismes. Le personnel a également pris part aux huit comités consultatifs sur l'utilisation des ressources de la pêche.

Projets pour 1982-1983

Les activités de surveillance de la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves, dans la région de Cambridge Bay (île Victoria), et le long de la côte du district de Keewatin se poursuivront. Le personnel évaluera les réserves de corégone dans le Grand lac des Esclaves et d'omble arctique anadrome dans la région de Cambridge Bay. On évaluera la possibilité de pratiquer la pêche du hareng du Pacifique (pour les oeufs), dans la région côtière du delta du Mackenzie et d'exploiter commercialement les espèces d'eau douce vivant dans le delta. On recueillera également de nombreuses données sur les pêches sportive et locale et on continuera d'assurer la surveillance des mammifères marins, y compris le beluga, le narval et le morse.

Des études précises sur les ressources halieutiques du port de Tuktoyaktuk et de deux réseaux d'affluents ainsi que l'étude sur la confirmation des voies migratoires, la période et l'emplacement des zones de frayères sur le fleuve Mackenzie se poursuivront.

Les activités reliées à l'inventaire des ressources et à la cartographie de l'habitat de la région de la mer de Beaufort s'étendront désormais au passage du Nord-Ouest, à la baie d'Hudson et au détroit d'Hudson. On mettra sur pied un projet visant à évaluer les répercussions de l'exploitation projetée des ressources aquatiques dans le bassin du Mackenzie, sur les poissons, les mammifères marins et leurs habitats. On effectuera des levés cartographiques de l'utilisation des terres arctiques de la région sud de l'île Victoria et de la région nord-est du district de Keewatin.

Dans ce domaine, les projets de recherche comprendront : des études sur la photosynthèse et la production primaire dans la polynie du détroit de Cardigan; une étude de reconnaissance dans les détroits de Barrow et de Lancaster pour déterminer les zones où pourraient être menées des recherches à long terme sur les poissons vivant près des côtes ou dans le benthos ainsi que sur la morue arctique; une étude de tissus de narval, de beluga, de morse, de phoque annelé et de phoque barbu pour faire des analyses biosystématiques et mettre au point des méthodes biochimiques valables afin de déterminer les stocks de poisson; des analyses génétiques et biochimiques de la population du saumon du Mackenzie dans le Grand lac des Esclaves et des corégones du delta du Mackenzie; des expériences sur l'addition de phosphore et d'azote dans les lacs de Saquaqjuac ainsi que sur les conséquences des plans d'exploitation de l'omble arctique et du corégone de lac; la poursuite de la recherche des stocks de corégone de lac du Grand lac des Esclaves; des études expérimentales sur les métaux et les radionucléides dans les cours d'eau douce et les estuaires ainsi que sur les chaînes alimentaires; et enfin, le contrôle et la recherche historique sur la pollution à long terme de l'atmosphère (pluies acides, retombées de plomb et de mercure) et les répercussions sur les poissons.

En plus de veiller au maintien des règlements actuels, on poursuivra le Programme d'amélioration de la qualité des pêcheries. Les points de débarquement seront inspectés de façon à ce que les normes de propreté et d'exploitation soient respectées.

Le projet de pêche au filet maillant (Saputit) de la rivière Jayco continuera. On entreprendra d'autres essais du système automatique de pêche en hiver au Grand lac des Esclaves. On prévoit réaliser un projet de pêche au chalut ou au filet-trappe dans certaines parties du Grand lac des Esclaves et dans d'autres lacs plus petits pour évaluer la possibilité d'exploiter le corégone et le doré, tout en réduisant au minimum les prises d'espèces réservées à la pêche sportive.

Dans le domaine des services dispensés sur place, on mettra l'accent sur l'application des règlements, sur l'inventaire des prises et la mise en oeuvre au niveau des programmes de gestion. Pour réaliser ces activités, des biologistes seront en poste à plein temps à Frobisher Bay et à Hay River.

Yukon

Ressources halieutiques

Le ministère est chargé de la gestion des espèces d'eau douce et des espèces anadromes. Les agents des pêches s'occupent de la gestion quotidienne des ressources; ils participent également à d'autres activités, notamment le rassemblement de statistiques sur les prises de poisson, la rédaction et l'application des règlements et la gestion de l'habitat. Un module de biologie a entrepris des programmes destinés à favoriser la mise en oeuvre des règlements et l'adoption de plans d'ensemble de gestion à long terme.

Travaux accomplis en 1981-1982

La plupart des programmes entrepris en 1981-1982 reprenaient les activités des années antérieures.

Un barrage pour dénombrer les saumons sur la rivière Klukshu, affluent de la rivière Tatshenshini (système Alsek), avait été établi pour la sixième année consécutive. Il s'agissait de compter les saumons sockeyes, quinnats et cohos remontant ce cours d'eau. De plus, des saumons ont été échantillonnés pour déterminer leur poids, leur taille, leur sexe et leur âge; un autre projet a permis de calculer le nombre de poissons attrapés par les pêcheurs à la ligne. Au total, 20 348 saumons rouges, 2 113 saumons quinnats et 1 170 saumons cohos ont franchi le barrage entre le 22 mai et le 14 octobre. Les pêcheurs à la ligne ont attrapé 566 saumons rouges, 183 saumons quinnats et 82 saumons cohos. Les quotas imposés sur la pêche de subsistance des autochtones ont réduit le nombre de prises en 1981.

La pêche commerciale du saumon à proximité de Dawson a été échantillonnée afin de connaître la longueur, le poids, le sexe et l'âge des saumons. On a surveillé la pêche de subsistance le long du Yukon, sur une distance de 480 km entre Dawson et Carmacks, ainsi que sur la rivière Pelly, entre le fleuve et Pelly Crossing.

En 1981, on a une fois de plus surveillé la remonte des saumons quinnats dans le passage à poisson de Whitehorse; il s'agit de la deuxième meilleure remonte jamais observée.

En 1981, on a effectué des levés des lacs du Yukon en vue de recueillir des données sur la fertilité et de préparer une réglementation sur les pêches sportive et commerciale. Les résultats ont démontré que la fertilité dans les lacs du Yukon est généralement faible et que ces lacs pourraient être le sujet de pêches excessives si leur gestion n'était pas rationnelle.

Projets pour 1982-1983

Le programme de la rivière Klukshu devrait être poursuivi en 1982 avec des améliorations dans les méthodes employées pour établir le nombre de poissons attrapés par les pêcheurs à la ligne. Le ministère a aussi planifié un programme de relations publiques relié au programme du rendement de la pêche. Une brochure d'information à l'intention du public présentera de la documentation sur la pêche au saumon de la région. De nouveaux règlements pour la pêche sportive dans la rivière Klukshu et les cours d'eau des environs entreront en vigueur en 1982.

En 1982, la remonte du saumon quinnat par le passage à poisson de Whitehorse sera une fois de plus surveillée.

L'étude du bassin hydrographique du Yukon sera le projet le plus important. Ce programme d'études doit être réalisé par les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et du Yukon; il a pour objectif la création d'un schéma de planification à partir duquel l'on pourra évaluer les choix possibles d'exploitation du bassin. Les recherches comprendront : le marquage des saumons pour délimiter leurs zones de reproduction, l'importance de leur population et le volume des prises de la pêche commerciale; la poursuite des études de fertilité dans certains lacs et la réalisation d'expériences biologiques sur les réactions de l'omble aux dépôts provenant de l'exploitation de placers. On se propose également d'évaluer un modèle de classification de l'habitat.

Station de biologie arctique

Travaux accomplis en 1981-1982

Durant l'année, on a réalisé diverses études sur la répartition et l'abondance des aires de reproduction du phoque annelé, sur la banquise côtière de la baie Prince-Albert (à l'ouest de l'île Victoria). Le comportement du renard arctique en tant que prédateur des jeunes animaux était aussi à l'étude. On a montré aux biologistes de l'*Alaska Department of Fish and Game* que l'utilisation d'un chien dressé (en l'occurrence le Labrador) peut faciliter l'identification des aires de reproduction. Les biologistes ont donc reçu la formation nécessaire pour utiliser cette sorte de chien.

Au début de juillet, on a construit une petite cabane du côté ouest de Dundas Harbour (sud-est de l'île Devon), pour servir de station d'observation du comportement du phoque annelé, et plus particulièrement de leurs réactions aux ours polaires.

On a également étudié le comportement des belugas dans les eaux claires et peu profondes de l'inlet Cunningham, au nord de l'île Somerset, où quelque 1 500 baleines se rassemblent chaque été. Cette étude, qui s'est poursuivie pour une deuxième année, s'inscrit dans le cadre d'un projet à long terme visant à déterminer le rôle et l'importance de ces aires de rassemblement. Toujours dans le cadre de cette étude, on a procédé à un levé aérien détaillé du détroit de

Barrow, du détroit de Lancaster et de l'inlet Prince-Régent, à partir d'un hélicoptère prêté par le personnel de l'Étude du plateau continental polaire. D'autres études de comportement ont été menées et des photographies des divers groupes ont été prises, pour recueillir des données sur la proportion de baleineaux, de jeunes et d'adultes.

Au cours du mois d'août, un spécialiste a donné des cours d'écologie marine aux étudiants du programme de formation sur les ressources renouvelables du département de l'Éducation (Gouvernement des T.N.-O.). Ce cours a été donné dans le camp du M.P.O., situé sur la côte sud-est de l'île Baffin, entre Frobisher Bay et la baie Cumberland.

Les activités d'océanographie biologique comprenaient des études sur l'écologie des eaux côtières, dans la partie supérieure de la baie Frobisher. Ces études ont principalement porté sur la composition du biote de la glace, les retombées radioactives, la production des plantes, la répartition verticale du zooplancton et les relations énergie-biomasse du macrozooplancton. Des recherches sur les répercussions du pétrole et des agents dispersants sur les bactéries menées dans le cadre de l'étude des déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin ont été poursuivies au cap Hatt, dans le détroit d'Éclipse, au nord de l'île Baffin.

Projets pour 1982-1983

Au début de l'année, on compte mener une étude pour déterminer l'importance des perturbations sur les phoques annelés et les phoques barbus de la partie sud du détroit du Prince-de-Galles. Ce secteur est probablement la partie la moins connue du passage du Nord-Ouest. Plus tard, au cours de l'année, on fera d'autres travaux sur le comportement des phoques annelés à partir d'un camp situé à Dundas Harbour, (sud-est de l'île Devon), afin de trouver un moyen d'attraper vivants ces animaux, et de procéder à leur marquage par radiolocalisation.

Des études sur le comportement et le langage des phoques barbus seront effectuées dans l'inlet Cunningham (nord de l'île Somerset); après la débâcle, on envisage de poursuivre l'étude sur le comportement des belugas.

Dans le cadre du programme d'océanographie biologique, on continuera l'étude des eaux côtières dans la partie supérieure de la baie Frobisher utilisant alors le laboratoire de recherche Ikaluit pour le traitement et l'analyse des échantillons. Ce programme comprend des études sur le biote se trouvant sous la glace, les retombées nucléaires, la production de phytoplancton et d'algues, la dynamique du zooplancton, la biochimie et l'énergie du macrozooplancton carnivore, ainsi que sur les espèces exposées aux prédateurs en dehors de l'eau tels que les oiseaux de mer et les phoques. Les études des effets du pétrole et des agents dispersants sur les bactéries se poursuivront au cap Hatt, dans le cadre du projet des déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin.

Direction des affaires des autochtones

Attributions

Créée au mois d'avril 1982, cette direction est chargée des questions touchant les autochtones, dans la mesure où celles-ci entrent en conflit avec le mandat du M.P.O. La direction propose des initiatives et des conseils quant à l'interprétation des droits de chasse et de pêche des autochtones. Elle intervient également dans les consultations avec les autochtones, la négociation des dispositions portant sur les droits de pêche de certaines espèces et qui sont reliées aux revendications foncières, ainsi que la coordination des programmes du ministère touchant la formation et l'emploi des autochtones.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au chapitre des projets d'exploitation dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, les négociateurs de la direction ont joué un rôle dans les discussions d'accords de principes avec le Comité d'étude des droits des autochtones, le Conseil des Indiens du Yukon et l'Inuit Tapirisat du Canada. Des "bureaux autochtones" ont été installés dans les régions pour faciliter les échanges sur ces questions.

Projets pour 1982-1983

La direction continuera de participer aux négociations en cours avec le Conseil tribal nishga sur la question de la pêche dans le nord de la Colombie-Britannique. Elle prévoit aussi prendre part aux négociations de la revendication des Dénés (ouest des T.N.-O.). La conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, les résultats du plébiscite sur la division des Territoires et le souhait des autochtones d'intervenir davantage dans le secteur des pêches et dans celui de la gestion des mammifères marins devraient être à l'origine d'une plus grande demande de conseils et de renseignements sur ces questions.

Sciences et levés océaniques (SLO)

Attributions

Les recherches océanographiques dans l'Arctique sont reliées directement aux attributions législatives découlant de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et de la Loi sur l'immersion de déchets en mer et des règlements qui s'y rattachent. La principale tâche consiste à déterminer les caractéristiques physiques de l'océan en relation avec les permis de forage dans l'Arctique.

Les SLO donnent des renseignements et des conseils sur l'océanographie à plusieurs ministères, tels que le MAINC, l'É.M.R. et le M.D.E., reliés à l'application des règlements, à l'examen de projets industriels et aux études complémentaires. De plus, le service dirige ou administre les programmes communs du gouvernement et de l'industrie sur l'écologie marine.

Des levés hydrographiques dans les eaux du Nord sont effectués par le Service hydrographique du Canada (S.H.C.). Ces recherches s'attardent surtout sur les routes possibles des pétroliers. Le S.H.C. produit, distribue et maintient à jour les cartes et les instructions nautiques ainsi que les tables de marées des eaux du Nord.

Institut des sciences de la mer
Sidney (Colombie-Britannique)

Travaux accomplis en 1981-1982

Durant les mois de mars et avril 1981, un levé du bassin eurasien, connu sous le nom de projet EUBEX, a été fait en collaboration avec l'Université de Washington, et ce, au moyen d'un nouveau procédé. On a réalisé une étude aérienne de C.T.P. (conductivité, température, profondeur) des eaux, de la lisière des glaces allant du nord du Spitsberg jusqu'au 85°30'N., du méridien de Greenwich jusqu'au 32°E. de Longyrbyen et du champ de glaces FRAM III. Les mesures obtenues ont indiqué des caractéristiques détaillées du déplacement des eaux de l'Atlantique vers l'océan Arctique et sur leur refroidissement lorsqu'elles atteignent le rebord de la plate-forme continentale, au nord du Spitsberg. Ce courant est le plus important mouvement d'eau vers l'océan Arctique et provoque des répercussions dans tout le bassin.

Le programme d'observations dans la mer de Beaufort a nécessité l'installation de courantomètres qui ont été récupérés plus tard. Des observations ont été faites à l'ouest de la frontière américaine en collaboration avec la *U.S. Coast Guard*. Ce projet faisait partie de la deuxième étape de l'Expérience sur la glace d'hiver de la mer de Beaufort et d'une série de projets en cours entrepris par la Dome Petroleum et le Service de l'environnement atmosphérique (S.E.A.). Des données de C.T.P. ont été recueillies dans des eaux profondes du bassin jusqu'à la limite de la banquise côtière, soit une distance de plus de 750 km. En tout, on a dressé 60 profils de C.T.P.; on a aussi installé puis récupéré 7 amarres. Ces données ont confirmé la présence de courants ouest superposés au versant continental.

L'étude des données rassemblées dans le cadre du projet polynie est pratiquement terminée. Les mesures du flux thermique du tourbillon recueillies sur la couche limite de convection grandissante (atmosphérique) concordent avec les données déjà rassemblées dans des conditions rigoureuses d'advection et à des échelles physiques beaucoup plus grandes. Ces mesures indiquent la présence d'une source de chaleur importante sous forme de masses d'eau plus chaudes amenées à la surface durant les périodes de fort courant du cycle des marées.

La perspective d'une navigation toute l'année, dans le passage du Nord-Ouest, de navires-citernes brise-glace a stimulé les efforts de recherche. De nombreux préparatifs et des essais d'équipements ont précédé un important programme d'expériences sur place prévu pour le printemps de 1982. Une étude complémentaire sera menée par l'industrie et les données obtenues seront transmises.

Les travaux de l'étude sur les éruptions sous-marines des puits de pétrole se poursuivent. Les résultats des mesures obtenues en laboratoire sur la formation d'hydrates gazeux dans les bulles de gaz se dégageant de ces éruptions ont servi à l'élaboration d'un modèle mathématique. L'institut participe à une étude internationale sur les eaux souterraines et le contrôle des éruptions des puits de pétrole, commencée en 1982 par le *Massachusetts Institute of Technology*.

L'institut a mis au point un système aéroporté de C.T.P. pouvant être utilisé à bord d'un avion Twin Otter; ce nouveau système a donné des résultats très positifs. On a conçu un autre système de C.T.P. qui peut être installé à bord d'un hélicoptère Bell modèle 206 ou de même type. La construction continue et ce système sera utilisé dès le printemps prochain dans le passage du Nord-Ouest. Les travaux de conception du "capteur de salinité" Mark II ont été commencés. Cet appareil sert à mesurer le contenu des cristaux de glace et le sous-refroidissement de l'eau de mer.

L'échelle pratique de salinité de 1978, mise au point à l'institut, a maintenant été adoptée officiellement par l'Association internationale des sciences physiques de l'océan, le Conseil international pour l'exploration de la mer et le Comité scientifique de la recherche océanique. Cette échelle sera utilisée à partir du 1er janvier 1982. Les tables de la nouvelle échelle pour la divulgation des données océanographiques seront préparées par l'UNESCO pour fins de publication.

Projets pour 1982-1983

A partir des résultats obtenus dans le cadre du projet Polynie, on tentera d'évaluer l'importance des échanges thermiques entre des zones d'eau libre de l'Arctique et de l'Antarctique. Grâce à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies au cours du projet EUBEX, on tentera d'obtenir une meilleure description des conditions océanographiques hivernales qui règnent au nord de Svalbard. Enfin, les résultats de l'Expérience sur la glace d'hiver de la mer de Beaufort nous renseigneront sur les courants circulant sous la banquise.

La construction d'un "capteur de salinité" sera terminée, tout comme un programme expérimental international visant à déterminer la faisabilité et l'utilité de la construction d'un appareil devant limiter les éruptions sous-marines des puits de pétrole et ce, avec la coopération de l'Institut. Les travaux seront poursuivis sur la mise au point d'une chaîne de capteurs de la conductivité et de la température et sur son adaptation au système d'établissement de profils de C.T.P. pouvant être utilisé à bord d'un hélicoptère.

Un aperçu général des projets et des plans de mise en valeur prévus pour la mer de Beaufort jusqu'à l'an 2000 sera préparé.

L'institut s'occupera aussi de la compilation, de l'évaluation et du classement des données océanographiques, chimiques et biologiques (benthos, plancton), sur la mer de Beaufort, le passage du Nord-Ouest et d'autres régions arctiques importantes, en vue de trouver une forme valable de classement et de conservation de ces dernières.

Institut océanographique de Bedford
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Travaux accomplis en 1981-1982

Bien que les zones d'eau libre (polynies et chenaux) et celles qui ne sont couvertes que d'une mince couche de glace ne représentent qu'une fraction de l'océan Arctique en hiver, elles sont en grande partie responsables des pertes thermiques enregistrées à la surface de la mer. Les mesures de turbulence et de flux thermique de la couche de surface, rassemblées par l'institut dans le cadre de l'expérience sur la polynie de l'île Dundas (1980), ont été comparées avec les données météorologiques et océanographiques recueillies par d'autres groupes, en vue de trouver une explication du flux thermique de surface.

Les études sur le bilan et le flux thermiques de la couche de surface effectuées dans la mer du Labrador par le navire d'études météorologiques des océans, le Bravo, se poursuivent. Les données obtenues depuis vingt ans sont actuellement utilisées pour calculer les variations annuelles du contenu thermique de la colonne d'eau supérieure et pour étudier l'existence de rapports entre le flux thermique de surface et le mouvement horizontal résiduel.

Il est également important de comprendre la dynamique des icebergs. Au cours de la dernière année, une méthode a été mise au point pour déterminer automatiquement les meilleurs choix possibles des coefficients de résistance de l'air et de l'eau, qui permettraient d'élaborer un modèle du mouvement des icebergs, compte tenu des données sur le vent et le courant. Des forces de traction et d'autres facteurs ont été ajoutés au modèle utilisé pour étudier l'effet de traction sur les déplacements dans des couloirs déjà existants.

Dans la mer du Labrador, des analyses des processus profonds de convection ont été faites. Celles-ci démontrent que le processus de formation de la mer du Labrador est presque identique à celui de la Méditerranée, mais dans ce dernier cas le processus s'étend jusqu'au fond de l'océan et couvre une superficie d'environ la moitié de celle de la mer du Labrador. On étudie les déplacements de la mer du Labrador et des eaux adjacentes de la baie Baffin au moyen de modèles numériques découlant de données réelles.

Des études sur la température, la salinité et la vitesse dans le courant du Labrador ou en sa proximité se poursuivent, tout comme celles visant à déterminer l'âge et l'origine des eaux de fond de la baie Baffin. D'après les données connues sur l'hélium et le tritium, il semble que ces eaux datent d'il y a environ cinq cents ans. Les concentrations de tritium étant très faibles, il n'y a pas de traces de césium (137) dans les eaux profondes.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet à long terme de surveillance du courant du Labrador, sur le banc Hamilton, se sont poursuivis. Un document expliquant les données recueillies au cours des deux premières années est en voie de préparation.

Des études de l'interaction de l'eau douce sur les masses d'eau de la région côtière de l'Atlantique ont été amorcées. Les masses d'eau qui entrent dans les zones de pêche extrêmement riches de l'Est viennent en grande partie du Nord; on sait également qu'un certain volume d'eau douce entre dans le système lors de la fonte de la glace de mer. Ce supplément saisonnier d'eau douce jouerait un rôle important dans le processus et la fertilité biologiques de la région.

Les rapports constants des isotopes d'oxygène de certains échantillons d'eau recueillis durant l'expédition suédoise de l'Arctique (Y.M.E.R. 80), entre Svalbard et le nord-est du Groenland, ont été utilisés pour évaluer l'importance de l'eau de fonte de la glace de mer sur l'alcalinité de l'eau de surface. Les données sur les isotopes d'oxygène recueillis dans l'Arctique de l'Est, serviront à évaluer l'effet de l'eau de fonte dans la baie Melville et à étudier les variations annuelles du renouvellement des glaces de mer.

L'assimilation du dioxyde de carbone par les océans est un phénomène important, étant donné la concentration dans l'atmosphère de CO_2 provenant de la combustion des carburants fossiles. Au cours de la dernière année, les recherches menées par l'I.O.B. ont porté sur les réactions de la glace de mer sur l'alcalinité de l'eau située près de la surface dans la colonne d'eau ainsi que sur l'action de la glace de mer dans l'échange de CO_2 entre l'océan et l'atmosphère, dans la baie Baffin.

Des avantages considérables ont été retirés de l'expédition FRAM III. La répartition verticale des substances nutritives et des radionucléides résultant de fission a été mesurée; les renseignements obtenus pourraient permettre de comprendre la circulation des différentes couches d'eau dans cette région. Des mesures ont été prises afin de déterminer les effets de la glace de mer sur l'échange de dioxyde de carbone entre l'océan et l'atmosphère et afin d'établir un bilan d'alcalinité pour l'océan Arctique. Des spécialistes suédois ont collaboré à ces travaux.

On a continué les recherches sur la nature du suintement d'hydrocarbures, provenant des sédiments du plateau de l'île Baffin ainsi que les études similaires dans d'autres régions. Au cours de ces dernières années, des travaux sur les traces de méthane et d'autres hydrocarbures volatiles ont été faits dans la baie Baffin; ils ont surtout porté sur les suintements actuels de pétrole aux environs de l'inlet Scott.

Les résultats obtenus lors de l'expédition écologique marine de 1980 dans l'Arctique de l'Est (mer du Labrador, baie Baffin, détroit de Lancaster) ont été très satisfaisants. Ils ont permis d'établir des relations entre l'assimilation de phytoplancton et la température dans l'échelle de température de l'Arctique. Contrairement aux résultats obtenus antérieurs, la relation avec la température ne semble pas aussi notable que dans les zones tempérées.

Projets pour 1982-1983

La plupart des activités précédentes sont menées de façon permanente et se poursuivront en 1982-1983, sans oublier l'analyse et l'interprétation des données déjà recueillies. L'augmentation des ressources affectées à la recherche dans l'Arctique continuera dans tous les domaines. On espère étudier plus en détail le détroit de Lancaster, la baie Baffin et le détroit de Davis.

Il en est de même pour la région du détroit d'Hudson, où l'on prévoit faire des recherches sur les pêches du plateau du Labrador. Celles-ci sont grandement influencées par l'arrivée de masses d'eau riches en substances nutritives, provenant de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava. En 1982, une expédition d'océanographie chimique et écologique aura lieu; elle sera suivie d'études sur terre au cours des années ultérieures. En 1983, les écologistes marins de la région participeront à l'expérience CESAR (Expérience canadienne sur la crête Alpha), à partir d'un camp sur glace pour analyser les relations plancton-benthos dans l'océan Arctique.

Laboratoire Bayfield des sciences et levés océaniques Burlington (Ontario)

Travaux accomplis en 1981-1982

En mars et en avril 1981, la Division d'océanographie du Laboratoire Bayfield des sciences et levés océaniques a commencé un programme à long terme pour surveiller les conditions océaniques d'une section du passage du Nord-Ouest. Dans le cadre d'une étude régionale sur la structure de l'eau, des travaux sur le terrain ont été réalisés sur la couverture stable de glace d'hiver afin d'effectuer des profils de température et de salinité. Une étude de 29 jours, au cours de laquelle on a utilisé des courantomètres et des appareils pour enregistrer la pression, a été entreprise. Deux courantomètres et des appareils servant à enregistrer la pression ont été placés pour mesurer la vitesse durant un an et établir les différences saisonnières, spécialement celles qui existent dans des eaux libres de glace et des eaux couvertes de glace. On a ainsi remarqué qu'il y avait des remontées le long de la côte et que la croissance de la glace avait été retardée le long du littoral sud du détroit de Barrow et de la côte est du détroit de Peel.

Un nombre limité d'observations biologiques et chimiques ont été faites, notamment sur des bouteilles d'échantillons de phytoplancton et des substances nutritives, sur les prises au filet et les frictions de glaces de fond. Ce projet relève du Programme d'océanographie sur le passage du Nord-Ouest (sous-comité d'océanographie arctique du Comité canadien d'océanographie). Il est mené en collaboration avec l'Étude du plateau continental polaire (É.M.R.) et le Service hydrographique du Canada.

D'importantes recherches ont eu lieu en avril 1981 dans le cadre d'un programme d'utilisation d'un radar sur la glace de mer. Les données recueillies permettront de mieux saisir la relation entre les signaux de radar et les caractéristiques électriques des glaces, et de déterminer les propriétés des glaces à partir d'un bateau, et ce, de 5 à 6 milles à l'avance.

Au cours des levés réalisés en 1981 dans le détroit de Barrow, on a mis à l'essai avec succès, un prototype du système d'établissement de profils des courants de l'Arctique. Ce système, qui fonctionne selon le principe du gyroscope, permet l'enregistrement automatique de la température et de la salinité de l'eau ainsi que de la vitesse et de la direction des courants. On a également procédé avec succès à l'essai sur place d'un sous-marin miniature (SEAL), servant à déplacer les lignes sous la glace entre les trous de glace ainsi qu'à l'essai d'un nouveau système d'amarres à V inversé.

Les résultats des programmes antérieurs de collectes de données réalisés dans la baie d'Hudson ont été déposés. Ils portaient notamment sur les propriétés physiques et biologiques découvertes à l'intérieur et au dessous des panaches d'eau douce sous la couverture des glaces; les variations produites par les marées sur la répartition de la salinité dans un estuaire étroit (inlet Chesterfield); la variabilité des paramètres océanographiques dans la baie d'Hudson; la circulation actuelle et future dans la baie James et l'utilisation d'un modèle "stochastique - déterministe" pour étudier les marées dans les estuaires.

Les renseignements obtenus servent à examiner les demandes de permis d'exploration des ressources non renouvelables, à préparer des énoncés des incidences environnementales et des plans de mesures d'urgence, à élaborer des programmes d'intervention scientifique et à repérer les zones maritimes qui pourraient être touchées par une mise en valeur éventuelle.

Projets pour 1982-1983

Dans le détroit de Barrow, on cherchera à déterminer les propriétés de l'eau dans cette région. Les données sur la température et la conductivité serviront non seulement à étudier les caractéristiques physiques des cours d'eau entrant dans le détroit, mais également à évaluer l'écoulement géostrophique et à identifier divers processus importants comme la remontée des eaux côtières. Les instruments placés en permanence pour mesurer le courant et le niveau de l'eau seront récupérés et replacés. Les observations biologiques et chimiques porteront sur l'analyse chimique des échantillons de substances nutritives, ainsi que sur l'étude du phytoplancton et du zooplancton, afin de mieux comprendre la répartition du plancton.

Divers appareils adaptés aux conditions de l'Arctique seront mis à l'essai sur place. On évaluera un filet destiné à recueillir le zooplancton et une bouteille de prélèvement conçue pour être utilisés à travers un trou percé dans la glace à l'aide d'un vilebrequin. On essaiera également un support portatif en forme de A destiné aux activités d'amarrage à travers la glace. Le courantomètre Anderaa, qui a été modifié pour accroître de sept fois sa capacité, sera également mis à l'essai. Toutes ces innovations sont d'une extrême importance pour mieux comprendre les mouvements des eaux de l'océan Arctique.

Centre Champlain des sciences et levés océaniques Québec (Québec)

Projets pour 1982-1983

L'année 1982 marque pour le centre Champlain le début de son programme de recherches dans le Nord; la première phase, d'une durée de deux ans, consiste en l'étude du panache d'eau douce de la Grande rivière de la Baleine. Ce projet d'océanographie physique et biologique, mené par les universités McGill et Laval, se limitera aux effets de la présence d'une couverture de glace solide sur la croissance du panache et sur la réduction de la turbulence et de l'entraînement. La présence de la lumière et de fertilisants favorisant l'éclosion des populations de phytoplancton, sera aussi étudiée ainsi que la physiologie cellulaire des populations de phytoplancton. La seconde phase du projet commencera en mars 1983.

Direction générale de l'information et des sciences de la mer

Attributions

La direction générale participe à l'élaboration des orientations nationales et internationales concernant la participation des SLO aux études sur l'Arctique; elle délègue des représentants aux comités interministériels sur la mise en valeur du Nord et le développement des sciences de la mer dans l'Arctique, verse aux archives les données océanographiques recueillies dans le Nord canadien et en assure leur diffusion. La direction générale s'occupe du rassemblement, de la classification, de l'analyse et de la publication des données

sur les vagues; elle participe, avec les sociétés d'exploration pétrolière, à la recherche de données sur les vagues aux emplacements de forage en mer. Elle est également l'organe principal et le centre de responsabilité du ministère pour les publications scientifiques et techniques.

Travaux accomplis en 1981-1982

La direction générale a continué de fournir des services de secrétariat à la Commisssion des glaces du Comité canadien d'océanographie. De plus, la Direction des affaires océaniques a représenté les SLO au sein du Comité interministériel d'examen en matière d'environnement (questions liées au forage d'exploration), a participé aux ateliers de Resolute et d'Ottawa sur le détroit de Lancaster et aux travaux du comité directeur de l'Étude de la région du détroit de Lancaster. Elle a par ailleurs contribué à la création d'un comité consultatif sur la navigation maritime dans l'Arctique, et pris part aux activités du comité directeur de l'atelier annuel du gouvernement et de l'industrie sur l'environnement tenu à Montebello. Elle a travaillé à l'élaboration d'un système de révision qui pourra être utilisé au ministère pour l'énoncé des incidences environnementales de la mer de Beaufort et a fait partie du sous-comité TERMPOL, dans le cadre du Projet pilote de l'Arctique. La direction générale continue de préparer des projets de programmes concernant l'océanographie dans l'Arctique.

Elle a amorcé des pourparlers avec des hauts fonctionnaires allemands sur la possibilité d'effectuer ensemble des projets de recherche en océanographie polaire dans le cadre de l'entente bilatérale Canada - R.F.A. sur les sciences et les techniques; la tenue de discussions sur une collaboration possible dans l'Arctique a également eu lieu avec le Japon et l'URSS.

On a commencé à appliquer les recommandations présentées dans le cadre de l'étude interministérielle sur les Services d'information sur les océans (1980). Un répertoire (CAMDI) a été préparé; on y inclura bientôt les données de l'industrie et d'autres sources concernant l'écologique marine.

En 1981, le Service des données sur le milieu marin a installé sur des bouées Datawell trois appareils d'enregistrement de données sur les vagues à Koakoak, à Issungnak et à Kilannak. On a retrouvé plus de 95 p. 100 des données prévues.

Projets pour 1982-1983

La direction générale poursuivra ses activités. Elle s'occupera aussi de l'élaboration de programmes d'océanographie dans l'Arctique, de l'examen du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement pour les questions de l'exploitation et du transport dans la mer de Beaufort, de la planification de l'utilisation des terres de l'Arctique, du Comité directeur sur le fonds de roulement des études environnementales et de la mise en oeuvre des recommandations du Projet pilote de l'Arctique. Les travaux sur le systeme d'information des océans et le programme du climat des océans et le programme du climat des océans continueront tout comme les efforts concernant la collaboration avec la République fédérale d'Allemagne, le Japon, la France, les États-Unis et l'URSS.

Les membres de l'étude sur le climat des vagues interviendront encore dans les activités de forage dans la mer de Beaufort en pretant respectivement cinq et un systèmes d'étude des vagues aux sociétés *Dome Petroleum* et *Gulf Oil*. Dans l'Arctique de l'Est, deux systèmes du même genre seront prêtés à la *Canterra Energy Ltd*, installée dans la région du détroit de Davis.

La direction générale continuera de publier divers rapports scientifiques dans le cadre des programmes de recherche et de développement dans le Nord et poursuivra ses discussions avec les sociétés pétrolières en vue de diffuser les résultats de leurs études.

Service hydrographique du Canada

Attributions

Le service effectue des levés hydrographiques dans les eaux septentrionales; il produit, distribue et tient à jour des cartes marines, des instructions nautiques et des tables de marées des eaux du Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982

Le *CSS Hudson*, qui avait a son bord cinq vedettes et 19 membres d'équipage spécialisés en hydrographique, en électronique et en mécanique, a effectué des levés dans une région de la mer de Beaufort parsemée de pingos; en effet, l'on prévoit y faire circuler des navires-citernes a grand tirant d'eau (20 m). Le corridor mesure 10 milles marins de largeur sur environ 170 milles marins de longueur. Les vedettes étaient utilisées 16 heures par jour; pendant la nuit, l'on se livrait a bord à des travaux de sondage avec radar à balayage latéral et à des études sismiques. On a obtenu des données sur les centres de gravité et des échantillons, prélevés au moyen d'une benne preneuse. Six courantomètres, installés par le Groupe de recherche sur les mers gelées de l'Institut des sciences de la mer, ont été récupérés à l'extrémité de la pente continentale. Ayant de rentrer à l'Institut océanographique de Bedford, le *CSS Hudson* a effectué des levés dans le secteur est du détroit de Lancaster.

Dans l'Arctique de l'Est, le *CSS Baffin* a exécuté, avec l'aide du Labrador, des levés dans le détroit de Fury et Hecla. Le Baffin a également parcouru la distance séparant le détroit de Fury et Hecla a Hall Beach et, en collaboration avec le navire affrété *Polar Circle*, a effectué des levés des atterrages de Hall Beach et de la route maritime qui sépare Hall Beach de Roche Bay. Dans la partie nord du bassin Foxe, le *CCGS Labrador* a terminé la moitié du levé de l'inlet Steensby.

Les navires de la Garde côtière, *John A. MacDonald*, *Pierre Radisson* et *Louis St-Laurent*, ont été utilisés, à l'occasion, dans le cadre des projets suivants : a) contrôle horizontal de la côte du Labrador et de la baie Home, b) levé du port de Nanisivik, c) levé de l'inlet Clyde, de la baie Croker et de Dundas Harbour.

Plusieurs travaux de recherche ont été achevés sur la côte sur Labrador, de même que le levé de la rivière Koksoak, dans la baie d'Ungava. Avec l'aide du ministère des Transports, on a fait un levé détaillé des atterrages de l'inlet Chesterfield.

Les activités réalisées dans le cadre de l'Étude du plateau continental polaire, en 1981, ont été coordonnées à partir d'un camp situé sur la côte ouest de l'île Prince-de-Galles. Les spécialistes ont travaillé en collaboration avec la Division de la gravité et de la géodynamique (É.M.R.); ils ont réalisé 9 971 sondages et 1 000 observations gravimétriques dans la partie sud du détroit de M'Clintock et dans le détroit de Larsen. Dans la région du détroit de Davis, le Dawson a terminé les levés en mer à paramètres multiples jusqu'au cap Dyer.

Dans l'Arctique de l'Ouest, on a installé quatre marégraphes dans le cadre du projet Hudson 81. Les appareils du cap Perry et de Cambridge Bay ont été examinés et remplacés; les travaux portant sur la mise au point de marégraphes submersibles pouvant être utilisés dans l'Arctique ont été poursuivis. On a également mené des études sur les marées dans la baie norvégienne et dans le détroit de Davis.

Trois nouvelles cartes de l'Arctique ont été dressées; on a par ailleurs préparé 32 nouvelles éditions et quatre réimpressions. La troisième édition du volume III des *Instructions nautiques pour l'Arctique* a également été publiée. Quelque 28 cartes de la série Ressources naturelles couvrant certaines parties du Labrador, de la baie d'Hudson et de l'Extrême-Arctique ont été préparées au cours de l'année.

Projets pour 1982-1983

Les activités dans la mer de Beaufort reprendront le travail entrepris en 1981 par l'Hudson. On prévoit terminer les levés commencés au sud de l'île Bathurst, dans le détroit de Parry. Si ces travaux ne peuvent être réalisés, on fera le levé d'une route maritime dans le détroit de Victoria ou des régions dangereuses dans le détroit Prince-de-Galles. Il est également prévu de terminer les levés commencés dans la partie sud-ouest du détroit de Jones et sur la côte du Labrador, dans l'inlet Davis, de même que dans les atterrages de Nain. Dans la baie d'Hudson, on effectuera le levé des atterrages d'Akulivik, près du cap Smith. Toujours dans le cadre de l'Étude du plateau continental polaire, on fera à travers la glace des sondages du détroit Prince-de-Galles.

On prévoit lancer une étude des marées dans le golfe de Boothia et dans le détroit de Jones ainsi que des études préliminaires des marées et des courants dans le détroit Prince-de-Galles, et dans les golfes Amundsen et du Couronnement. On envisage la préparation de 13 nouvelles cartes, la réédition de 13 autres et deux réimpressions. Le volume I des *Instructions nautiques pour l'Arctique* (3e édition) devrait également paraître au cours de l'année. Enfin, 30 cartes de la série Ressources naturelles seront publiées.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	4 119	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Protection de l'environnement	3 190	77,4
Qualité de la vie	377	9,2
Loisirs et activités récréatives	361	8,8
Croissance économique	191	4,6

Ministère du Revenu national

Douanes et Accise

Attributions

Le bureau des Douanes contrôle le mouvement international des marchandises et des personnes ainsi que les moyens de transport; il perçoit aussi les droits et les taxes sur les importations.

L'Accise est chargée d'appliquer les dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise*, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur l'importation des boissons enivrantes* et des règlements s'y rapportant. Ce service émet des licences, fournit des renseignements sur les taxes et vérifie les registres des entreprises assujetties au paiement des taxes de vente et d'accise fédérales.

Travaux accomplis en 1981-1982

Yukon - Douanes

Le bureau de Whitehorse et les autres bureaux qui en relèvent, veillent à l'application et au respect des lois et des règlements douaniers au Yukon. Ce territoire est desservi par des moyens de transport modernes pour l'importation et l'exportation des marchandises et le mouvement international des passagers.

Des bureaux douaniers sont ouverts toute l'année à Beaver Creek, à Pleasant Camp, à Dawson et à Whitehorse, et pour les mois d'été seulement à Little Gold Creek et à Fraser. Ces bureaux desservent six endroits approuvés comme aéroports d'entrée de même que l'entrepôt d'attente des grand-routes à Whitehorse. A Old Crow, les formalités douanières sont confiées à la G.R.C. Depuis 1978, des mesures spéciales ont également été prises pour favoriser la circulation fluviale à l'entrée et à la sortie du Canada, sur la voie navigable Yukon-Porcupine.

Yukon - Accise

L'Accise exerce son mandat au Yukon par des visites périodiques effectuées par ses vérificateurs auprès des sociétés détenant une licence à des endroits tels que Whitehorse, Teslin, Dawson, Watson Lake et Faro. Ces sociétés sont au nombre de 37. En 1981-1982, les vérificateurs de l'Accise ont visité ces entreprises pour effectuer des vérifications, fournir des renseignements sur les taxes et, au besoin, aider au traitement des demandes de remboursement.

Territoires du Nord-Ouest - Douanes

En raison d'une recrudescence des activités dans l'Arctique de l'Est, le ministère a décidé d'ouvrir un bureau secondaire permanent à Frobisher Bay; ce bureau relève de celui d'Ottawa.

En 1981-1982, les activités d'exploration de nature commerciale (mise en valeur des ressources pétrolières et minérales) et de nature non commerciale (expéditions à des fins scientifiques, géographiques et d'alpinisme) se sont poursuivies avec une intensité accrue. Ces activités ayant contribué à augmenter la livraison des marchandises, une surveillance et un contrôle plus étroits de la part du personnel des Douanes furent requis.

Le volume des marchandises importées et exportées a également augmenté. La principale activité de transport concernait la livraison de matériel pour les mines et la prospection ainsi que de produits pétroliers à divers endroits des Territoires, notamment à la communauté minière de Nanisivik. Des mesures spéciales continuent d'être appliquées pour encourager le forage sous-marin dans les régions de la mer de Beaufort et de l'île Baffin.

Territoires du Nord-Ouest - Accise

En dépit d'un accroissement des affaires dans les Territoires du Nord-Ouest, le siège social des entreprises détenant une licence de l'Accise est situé pour la plupart à l'extérieur de ceux-ci. On compte toutefois 11 titulaires de licence dans les T.N.-O. et, en 1981-1982, les représentants de l'Accise se sont rendus à Yellowknife, à Hay River et à Fort Smith pour faire des vérifications, voir au traitement des demandes de remboursement, fournir des renseignements sur les taxes et examiner les opérations d'un entrepôt de Douanes et Accise.

Projets pour 1982-1983

Le ministère a décidé de mener des études approfondies sur les difficultés liées à l'administration des programmes de Douanes et Accise dans le Nord. Cette décision découle de l'accroissement de l'activité commerciale dans les Territoires et l'archipel Arctique. Ces études porteront sur la façon d'assurer un service douanier dans ces endroits éloignés, de même que sur les orientations et les projets à long terme du ministère en vue d'exercer un contrôle douanier vis-à-vis de l'exploitation en mer du gaz naturel et du pétrole brut dans le Nord.

La liste suivante indique les ministères fédéraux autres que Douanes et Accise, qui remplissent des fonctions douanières à des endroits précis :

Gendarmerie royale du Canada
Baker Lake
Cambridge Bay
Clyde River
Coppermine
Eskimo Point
Grise Fiord
Lake Harbour
Nanisivik
Pangnirtung
Pond Inlet
Resolute
Sachs Harbour
Spence Bay
Tuktoyaktuk
Yellowknife

Défense nationale
Cape Dyer
Cape Parry
Hall Beach

Environnement Canada
Eureka
Mould Bay

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	716	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Souveraineté et sécurité	716	100

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Direction générale des services médicaux

Région du Yukon

Attributions

La direction générale administre et dispense des programmes de soins de santé à tous les résidants du Yukon. Elle joue le rôle de ministère territorial de la Santé, et le médecin fonctionnaire responsable des programmes agit à titre de médecin en chef du Territoire. La Direction générale coordonne des services médicaux et dentaires en clinique aux collectivités éloignées.

La Direction générale des services médicaux et le gouvernement du Yukon partagent le coût des services de santé. Ce dernier administre le régime d'assurance-maladie et assume une partie des coûts pour les dépenses d'immobilisations et de fonctionnement du régime des soins de santé. Un Comité de coordination de la santé a été mis sur pied en 1981 et se composait d'un nombre égal de représentants de la Direction générale des services médicaux et du ministère de la Santé et des Ressources humaines du gouvernement du Yukon. La direction générale exploite un hôpital général, trois petits hôpitaux, deux postes de soins infirmiers, dix centres sanitaires et quatre postes de santé.

Travaux accomplis en 1981-1982

Parmi les principaux domaines visés par les programmes, mentionnons les programmes d'hygiène de la mère et de l'enfant, la lutte contre la tuberculose, la lutte contre les maladies transmissibles, le programme d'hygiène en milieu scolaire (y compris l'hygiène dentaire en milieu scolaire), l'hygiène du milieu, la santé mentale, l'éducation sanitaire (l'accent étant présentement mis sur le Programme de représentants en santé communautaire), la santé des fonctionnaires, le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool chez les autochtones et les services hospitaliers.

On a continué, en 1981-1982, à assurer des soins dentaires, tout en accordant une importance accrue à la prestation des services dans les collectivités éloignées. Ces derniers sont offerts par des dentistes résidant à Dawson, à Faro et à Whitehorse. En outre, dix thérapeutes dentaires à Whitehorse et un à Watson Lake assurent des services à l'ensemble de la population du Yukon.

En 1981-1982, la direction générale a continué à siéger à titre de membre de la Commission des eaux du Yukon afin de participer à la prévention de la contamination de l'approvisionnement en eau des municipalités.

La direction générale a continué d'aider et d'encourager les spécialistes des domaines de la pédiatrie, de l'orthopédie, de la dermatologie, de l'ophtalmologie, de la rhumatologie, de l'oncologie, de l'oto-rhino-laryngologie et de la médecine interne, provenant de l'extérieur du Yukon, à se rendre à Whitehorse et à y assurer des services cliniques.

En 1981-1982, la direction générale a poursuivi et a élargi le Programme de liaison en matière de santé avec le Conseil des Indiens du Yukon. Ce programme est conçu en vue d'améliorer l'état général de santé des Indiens du Yukon.

Au cours de 1981-1982, le programme de formation des représentants en santé communautaire a été réalisé en collaboration avec le Centre de formation professionnelle du Yukon. En 1981-1982, deux candidats ont réussi le programme de formation, portant ainsi à huit le nombre de représentants en santé communautaire oeuvrant au sein de la collectivité. Quatre candidats ont été recrutés en 1981, et l'on s'attend à ce qu'ils terminent leur formation au cours de 1982.

Le Programme de l'hygiène du milieu a embauché un agent d'hygiène du milieu au cours de 1981-1982. Les agents d'hygiène du milieu ont travaillé à la mise sur pied d'installations sanitaires et à leur inspection dans les campements de mineurs et d'autres d'ouvriers qui s'occupent de construction de pipelines, et ils ont joué un rôle plus important sur le plan des inspections des installations. Le programme a accordé une importance accrue à l'examen et à l'appréciation des collectivités et a établi des profils.

Le Programme de santé mentale a continué à sensibiliser les collectivités à la santé mentale et à les aider à mieux résoudre les difficultés dans ce domaine, ainsi que les problèmes sociaux qui y sont reliés. Afin de renforcer ce programme, l'on a ajouté une infirmière en santé mentale communautaire aux effectifs. Des services psychiatriques sont toujours assurés au Yukon en vertu d'un contrat passé avec un psychiatre qui doit effectuer, tous les trimestres, des visites dans les collectivités. Des services directs sont offerts tant aux résidants qu'aux membres du personnel médical du Yukon.

La dotation de deux postes d'agents de soins infirmiers régionaux a permis d'offrir de l'aide aux infirmières régionales et aux petits hôpitaux. La Direction générale a publié des directives sur les programmes, particulières à la région du Yukon et destinées aux infirmières régionales en santé publique. Le personnel régional a mis à jour le Guide d'alimentation des bébés. On s'attend à ce que ce guide soit publié et distribué au cours de 1982.

L'embauchage d'une infirmière à temps partiel dans le cadre du Programme de la santé des fonctionnaires a permis de renforcer ce programme. Une infirmière à plein temps sera embauchée au cours de 1982-1983.

Le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool chez les autochtones (P.N.L.A.A.A.) a connu un essor marqué au Yukon au cours de 1981-1982. Un conseil consultatif a été mis sur pied et le nombre de programmes est passé à huit en 1981. On a retenu les services d'un expert-conseil pour le P.N.L.A.A.A., en prévision de l'élargissement de ce programme.

L'hôpital général de Whitehorse, établissement agréé de 120 lits, offre des services dans les domaines suivants : la médecine, la chirurgie, la pédiatrie, l'obstétrique, la gynécologie, la psychiatrie, la pharmacie, la radiologie, la physiothérapie et les services d'urgence. L'hôpital est un centre de ressources et de consultation pour tout ce qui a trait à la santé au Yukon. Au cours de 1981-1982, l'hôpital a élargi ses activités en offrant un programme complet, d'alimentation destiné aux parents et un autre d'hémodialyse à domicile. En outre, le Service de diététique a assuré des services de consultation à l'Établissement correctionnel du Yukon et au Macauley Lodge, et le personnel médical et radiologique a amorcé un programme de formation permanente en vue de la préparation à l'utilisation d'une unité de traitement aux ultra-sons, laquelle doit entrer en service en 1982-1983.

Entretien et construction

On a terminé la construction d'un nouveau Centre de médecine préventive à Haines Junction au cours de 1981-1982, et la résidence des infirmières située à Haines Junction a été rénovée. D'autres travaux de modernisation au Bureau régional ont permis d'unifier les services du personnel administratif et du personnel affecté aux programmes. Le Service de buanderie de l'hôpital général de Whitehorse a été rénové. Les travaux de planification d'une nouvelle résidence des infirmières à Carmacks ont été amorcés; la construction sera entreprise à l'été de 1982.

Territoires du Nord-Ouest

Attributions

Comme au Yukon, la direction générale des services médicaux assure des soins actifs et des services de santé préventifs à la population des Territoires du Nord-Ouest, sauf à Yellowknife, à Hay River et à Fort Smith. Dans ces centres, le ministère territorial de la Santé assure les soins intensifs. Celui-ci est également chargé d'administrer le régime d'assurance-hospitalisation des Territoires, le régime d'assurance-maladie des Territoires et les autres programmes de santé. En vertu d'un accord, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre à la Direction générale des services médicaux, des services de soutien dans le domaine des finances et de l'administration.

Installations

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la direction générale exploite quatre hôpitaux, soit l'hôpital général de Frobisher Bay (35 lits), l'hôpital général d'Inuvik (55 lits) et les deux petits établissements de Fort Smith et de Rae-Edzo. En outre, il existe 39 postes de soins infirmiers, 8 centres de médecine préventive et un certain nombre de postes de santé. Les postes de soins infirmiers sont particulièrement bien équipés. Ils offrent les services de traitement et de prévention de la santé publique grâce à des infirmières spécialisées qui savent donner les premiers soins. Les médecins des hôpitaux des Territoires visitent périodiquement les postes de soins infirmiers.

Un certain nombre d'universités, y compris l'Université McGill, celles du Manitoba et de l'Alberta et le *Clarke Institute of Psychiatry* de Toronto, offrent aux Territoires les services de spécialistes.

Des dentistes des secteurs privé et public ainsi que des thérapeuthes dentaires offrent des services aux collectivités. Les thérapeutes reçoivent leur formation à l'École de thérapie dentaire de la direction générale, à Fort Smith.

Travaux accomplis en 1981-1982

La direction générale a décidé d'entamer des pourparlers entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et l'Inuit Tapirisat du Canada au sujet de l'éventuelle signature d'une entente en vertu de laquelle le ministère de la Santé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest assurerait l'exploitation de l'hôpital général de Frobisher Bay. Cette entente stipulerait que l'hôpital serait géré par un conseil d'administration régional plutôt que par un conseil consultatif. L'hôpital a été agréé en août 1981 par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux.

Le Conseil de l'hôpital général d'Inuvik a continué à exercer des fonctions plus importantes sur le plan de l'exploitation de l'établissement. La nouvelle organisation du conseil consultatif de l'hôpital a été terminée en mars 1982. La réorganisation de l'hôpital général est essentiellement terminée, l'hôpital ayant retenu les services d'un médecin responsable des programmes, d'un agent aux finances et à l'administration et d'un directeur d'un hôpital.

Les grands projets d'exploitation des ressources, tout particulièrement dans l'Arctique de l'Ouest, ont nécessité un apport particulier de la Direction générale des services médicaux dans le processus de la planification de ces projets. Les cadres de la Direction générale dans les régions y ont travaillé en étroite collaboration avec le MAINC. En outre, des études préliminaires ont été effectuées au sujet du rôle futur de l'hôpital général d'Inuvik, en regard de l'évolution de cet établissement. Le Conseil territorial des Territoires du Nord-Ouest a demandé qu'une étude soit faite au sujet des services de santé de la région d'Inuvik. L'étude sera terminée en avril 1982.

Deux études sur la santé, soit celle sur le Keewatin et celle sur l'Arctique du Centre, ont présenté des recommandations qui sont présentement étudiées par un groupe de travail sur la prestation des services de santé et sur la coordination de la politique, composé des représentants du ministère des Afaires indiennes et du Nord canadien et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le groupe de travail fera état de ses constatations à l'automne de 1982.

Le service de lutte contre la tuberculose et des maladies chroniques à Edmonton est maintenant en place et un Directeur médical a été nommé. Le manuel sur la lutte contre la tuberculose est terminé et il a été distribué à toutes les unités régionales. Au cours de 1981, la fréquence de la tuberculose a continué d'accuser une baisse.

La direction générale a pris un certain nombre d'initiatives pour encourager les autochtones à s'intéresser aux services de santé. Par exemple, des autochtones ont reçu une formation dans le cadre du Programme des carrières dans le Nord et un agent de liaison provenant de la Nation Dénée à Yellowknife a été embauché. La direction générale continue aussi à encourager les autochtones à participer à plusieurs activités de la région, dont notamment la Conférence des directeurs de zone.

Le programme de soins dentaires continue à offrir les traitements d'urgence, sauf dans les collectivités ne disposant pas des services d'un thérapeute dentaire en résidence ou d'un programme de prévention.

Faute d'un financement suffisant, le Programme de représentants en santé dans les Territoires du Nord-Ouest a été réduit.

Au cours de 1981, le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool chez les autochtones monait six importants projets dans les Territoires du Nord-Ouest.

Entretien et construction

Le ministère des Travaux publics a terminé un examen complet de l'ensemble des installations des Territoires du Nord Ouest. Un grand nombre de ces installations devraient être remplacées, et l'on a consacré beaucoup d'efforts pour s'assurer que les installations présentes soient rénovées afin de les rendre sécuritaires pour les patients et le personnel.

On a terminé la construction du poste de soins infirmiers d'Holman au printemps de 1982. Pour ce qui est du poste de soins infirmiers de Cape Dorset, il sera terminé à l'été de 1982.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	76 584	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	76 584	100

Secrétariat d'État

Programme de la citoyenneté

Attributions
C'est aux bureaux du Secrétariat d'État au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que s'adressent les associations bénévoles qui cherchent à obtenir de l'aide technique et financière pour certaines activités communautaires. Par exemple, le ministère encourage les groupes autochtones à participer à l'évolution de la société dans le Nord sans renoncer à leur culture. Il veut aider les groupes minoritaires qui s'expriment dans une des langues officielles à sauvegarder leurs droits linguistiques et leur identité culturelle.

Travaux accomplis en 1981-1982
Depuis le 1er avril 1982, c'est le bureau régional de l'Alberta qui s'occupe d'administrer les programmes dans les Territoires du Nord-Ouest, ce qui était fait auparavant par le bureau de Yellowknife.

La Direction des citoyens autochtones a fourni une aide technique et financière aux associations autochtones, aux groupes féminins, aux centres d'accueil, aux responsables de projets de développement social et culturel et à des sociétés de communications, notamment pour des films et des diaporamas à l'intention des communautés isolées.

La Direction du multiculturalisme a apporté son appui à un nombre grandissant de projets concernant la rédaction, l'édition, la production de matériel destiné à l'enseignement des langues aux groupes inuit et indiens, les études au sujet de la culture autochtone et de la musique inuit, et le domaine des arts du spectacle et de l'espace.

Un nouveau bureau a ouvert ses portes à Whitehorse, le 18 juin 1981, et il se trouve rattaché à la région du Pacifique par le bureau de Vancouver. Le personnel y a été très actif auprès des autochtones, des francophones, des groupements féminins et des organismes communautaires.

La Direction des groupes minoritaires de langue officielle a collaboré à la formation d'un groupe de francophones du Yukon et à une conférence tenue par une section de l'association *Canadian Parents for French*.

Le bureau régional du Québec a continué à travailler en liaison étroite avec des groupes autochtones du Nouveau-Québec.

Projets pour 1982-1983
Le ministère continuera d'apporter une aide financière et technique, ainsi que des services professionnels aux diverses communautés établies dans le Nord, notamment aux autochtones, aux groupes minoritaires utilisant l'une ou l'autre langue officielle, aux groupes ethniques, aux groupes féminins et à plusieurs autres associations dont les objectifs coïncident avec les priorités du ministère.

Celui-ci continuera en outre à favoriser les échanges de jeunes dans le cadre de son programme Hospitalité Canada.

La Direction des groupes minoritaires de langue officielle fournira une aide technique et financière à l'Association culturelle franco-ténoise de Yellowknife (T.N.-O.), pour contribuer au développement social et culturel de la communauté francophone de la région. De plus, le ministère a l'intention d'apporter son appui aux sections du Yukon et de Yellowknife des *Canadian Parents for French*.

Langues officielles dans l'enseignement

Attributions
Ces programmes aident les provinces et les territoires à établir et à maintenir l'enseignement dans la langue officielle de la minorité et dans la seconde langue officielle, et offrent à la population des services dans les deux langues officielles.

Travaux accomplis en 1981-1982
A la demande des deux gouvernements territoriaux, la direction a renouvelé son appui aux programmes des langues officielles des deux ministères de l'Éducation. L'allocation totale s'élevait à 269 000 $.

Cela permettra d'engager un coordonnateur du français, de même que d'octroyer des bourses d'études à des étudiants de niveau postscolaire; d'embaucher des moniteurs à plein temps pour aider les professeurs de français, et d'acheter des manuels et du matériel didactique pour l'enseignement du français.

Au Yukon, l'aide fédérale aux programmes de programmes de promotion du français a permis de créer des "classes d'immersion" à Whitehorse; de payer le salaire d'un coordonnateur du français et des moniteurs employés à plein temps; de donner des bourses d'études à des professeurs de français; d'élargir les programmes de formation en cours d'emploi et de perfectionnement destinés aux enseignants et d'accorder des bourses à des étudiants de niveau postscolaire afin qu'ils puissent participer, pendant l'été, à des programmes d'immersion dans la deuxième langue officielle.

Programme de la condition physique et du sport amateur

Attributions

Condition Physique Canada met sur pied des programmes destinés à améliorer la santé des Canadiens et encourage ainsi l'adoption d'un meilleur mode de vie, la pratique du sport amateur et diverses formes de loisirs. Sport Canada aide les associations sportives amateurs à organiser des rencontres aux niveaux national et international. Au mois de septembre 1981, la responsabilité du domaine de la condition physique et du sport amateur est passée du ministère du Travail au Secrétariat d'État.

Jeux d'hiver de l'Arctique

Tous les deux ans, des athlètes de l'Alaska, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest participent aux Jeux d'hiver de l'Arctique. Ce festival sportif et culturel international offre aux populations du Nord, une intéressante occasion d'effectuer des échanges culturels et sociaux en plus d'être une compétition. Quelque 900 participants se sont réunis à Whitehorse (Yukon) pour les Jeux de 1980. En 1982, c'est à Fairbanks, en Alaska, que se tiendront les VII[e] Jeux d'hiver de l'Arctique.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	4 684	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	1 916	40,9
Progrès social et culturel	1 863	39,8
Évolution du gouvernement	383	8,2
Loisirs et activités récréatives	383	8,2
Administration et soutien	139	2,9

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Lake Harbour : projet de l'*Inuit Non-Profit Housing Corporation*.

Attributions

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) s'occupe du logement et des autres programmes aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Elle assure les prêts hypothécaires consentis par des prêteurs agréés pour la construction résidentielle et fournit un financement direct aux sociétés d'habitation des Territoires ainsi qu'aux organismes privés sans but lucratif pour la construction de logements neufs ou la remise en état de maisons existantes. Les opérations courantes de la société sont administrées par les succursales de Whitehorse et de Yellowknife.

Travaux accomplis en 1981-1982

Yukon

En 1981, la S.C.H.L. a inauguré le Programme d'aide à la remise en état de logements dans les régions rurales (PAREL rural) au Yukon. Le Conseil des Indiens du Yukon sert d'intermédiaire (Groupe-représentant des clients) pour le PAREL rural et pour le Programme de réparations d'urgence. Au cours de l'année, ces deux programmes ont servi à améliorer et à réparer les maisons en mauvais état. Vingt-neuf maisons ont été rénovées dans le cadre du Programme de réparations d'urgence. Il en a coûté 26 200 $ à la S.C.H.L. pour réaliser ce programme.

Dans le cadre du PAREL rural, on a utilisé 4 000 $ pour remettre une maison en état; le projet de réfection de trois autres maisons était en voie d'approbation. De plus, grâce au financement du PAREL et du MAINC pour les Indiens inscrits, trois logements ont été rénovés et la S.C.H.L. a déboursé à ce sujet une somme de 12 000 $. Le Conseil des Indiens du Yukon reçoit une subvention d'appoint annuelle pour sa section du logement, afin d'aider à procurer des logements aux autochtones. En 1981, ce conseil a reçu en tout 94 468 $ en subventions. Cette somme a permis la réalisation d'importants travaux pour mettre au point un système destiné à fournir de nouveaux logements aux termes du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones.

La bande indienne Atlin (C.-B.) a construit deux maisons grâce à un programme de logement sans but lucratif; le gestionnaire de la bande a été l'entrepreneur général de ce projet, financé par la S.C.H.L. et le MAINC. La Société y a engagé 96 000 $ en fonds d'immobilisations, en plus d'une subvention annuelle de 20 000 $.

Au cours de 1981, la S.C.H.L. a consenti, aux termes de la L.N.H, un prêt assuré de 6,5 millions de dollars pour 180 logements, y compris 2 millions de dollars pour un prêt assuré destiné à un ensemble résidentiel municipal. La Société a aussi fourni un prêt direct de 73 000 $ dans un secteur éloigné qui ne relève pas de la compétence des prêteurs agréés de la région. Aux termes du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.), 431 subventions d'un montant global de 181 000 $ ont été versées aux propriétaires-occupants pour les aider à améliorer l'isolation de leur maison.

Territoires du Nord-Ouest

Au cours de 1981, 253 logements ont été financés aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Parmi ces derniers, 208 ont été financés directement par la S.C.H.L. en vertu du Programme de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Ce programme visait à fournir des logements à louer subventionnés dans plusieurs petites localités éloignées des Territoires et comprenait la construction de 75 logements

neufs et des travaux importants de remise en état sur 133 maisons plus anciennes. Le financement de la S.C.H.L. auprès de la Société d'habitation a atteint 12 millions de dollars en 1981. De plus, la S.C.H.L. a administré 36 prêts assurés aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*, dont 28 pour les propriétaires-occupants et huit pour des logements à louer.

Des dispositifs visant à économiser l'énergie ont été installés dans sept logements, soit un dans chacune des sept collectivités de la région du Keewatin. Cela faisait partie d'un projet de maisons modèles et à ce sujet, la Société a commencé à assurer un contrôle pour favoriser l'économie d'énergie et veiller à l'application des normes de construction. Les résidants de ces collectivités avaient collaboré à la conception du projet et ils participent maintenant au maintien de ces contrôles.

Ensemble, la S.C.H.L. et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest ont parrainé deux conférences de district sur le logement, l'une à Inuvik en octobre et l'autre à Hay River en novembre. Ces conférences ont réuni les personnes qui s'occupent de la gestion des logements publics destinés à la location dans les petites collectivités. C'était une occasion d'échanger des renseignements, de cerner les problèmes et de proposer des solutions en vue d'améliorer les conditions du logement et les techniques de gestion. La S.C.H.L. a aussi financé une conférence sur le logement pour les Dené/Métis à Yellowknife, en novembre.

Aux termes du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, 422 subventions totalisant 185 425 $ ont été accordées aux propriétaires-occupants pour les aider à améliorer l'isolation de leur maison. En 1981, la S.C.H.L. et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest ont entrepris un programme spécial de réparations d'urgence. Un total de 52 logements à louer plus anciens ont été renovés et mieux isolés, dans un certain nombre de petites collectivités du Nord. De plus, 81 logements ont été améliorés dans la vallée du Mackenzie, grâce à la collaboration de l'association du logement de la vallée du Mackenzie. La contribution de la S.C.H.L. a été de 200 000 $ pour le premier projet et de 221 037 $ pour le second.

L'association du logement de la vallée du Mackenzie a aussi aidé la S.C.H.L. dans la mise en application des programmes de logement pour les autochtones dans le district du Mackenzie. Une subvention d'appoint de 195 644 $ a été accordée à l'association en 1981. Une autre subvention d'appoint de 137 262 $ a été versée à la Société d'habitation sans but lucratif des Inuit pour l'aider à défendre les intérêts de la population inuit au nord de la limite forestière. Les efforts de ce groupe ont donné de bons résultats en 1981, tel qu'en témoignent les projets réalisés à Tuktoyaktuk, à Cape Dorset et à Lake Harbour.

Sommaire des activités approuvées en 1981

		Nombre de logements	Montant (en milliers) de dollars)
Yukon	(logements neufs ou existants)	183	6 698
	(logements remis en état ou réparés)	33	42
T.N.-O.	(logements neufs ou existants)	125	9 756
	logements remis en état ou réparés	273	5 445

Travaux de rénovation à Rankin Inlet : isolation de toits.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	2 648	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	2 648	100

Société canadienne des postes

Attributions

Le 16 octobre 1981, le ministère des Postes du gouvernement fédéral a fait place à la Société canadienne des postes qui a pris en charge l'exploitation du service postal. Comme son prédécesseur, la Société canadienne des postes est une vaste entreprise de traitement et de distribution du courrier.

Elle permet d'assurer le service postal partout au Canada et ce, à un tarif uniforme, non seulement le long des grands réseaux de transport du Sud mais aussi dans les régions éloignées au nord du 60e. On compte à l'heure actuelle 81 bureaux de poste dans le Nord.

Le courrier à destination du Nord est acheminé de diverses façons. Il est distribué de façon régulière dans les communautés dont les pistes d'atterrissage sont utilisables toute l'année. Dans d'autres localités, les avions doivent atterrir sur des pistes de glace pendant les mois d'hiver. En été, ces agglomérations sont desservies par bateau ou par service routier. Certains habitants du Nord reçoivent leur courrier au moyen du "service de sacs gratuit". Le personnel de la Société traite les envois et les met dans des sacs à l'intention des sociétés minières ou de prospection qui les font parvenir elles-mêmes à leurs employés.

Deux régions postales assurent le service dans le Nord. La région du Québec dessert l'Arctique de l'Est avec Montréal comme centre d'acheminement. Les envois postaux en provenance de localités à l'est de Winnipeg et destinés à Kuujjuag (circonscription électorale de Manicouagan), à Frobisher Bay, à Hall Beach, ou à Resolute sont envoyés à Montréal où ils sont traités, avant d'être acheminés par avion. Le courrier en provenance de l'ouest de Winnipeg à destination de l'Arctique de l'Est est regroupé à Edmonton, puis expédié par avion à Resolute.

La région de l'Ouest, pour sa part, s'occupe du Yukon, des districts de Mackenzie et de Keewatin et dans le district de Fanklin, des îles Banks et Victoria ainsi que de la presqu'île de Boothia. Le bureau de poste de Sanikiluaq (îles Belcher) se trouve au sud du 60e; toutefois, puisqu'il s'agit d'une île de la baie d'Hudson, on considère que ce bureau relève du Nord. Le courrier en provenance du Canada et destiné au district de Keewatin est dirigé vers Churchill. Les envois pour le district de Mackenzie passent par Edmonton. Le courrier pour le Yukon est acheminé vers Edmonton ou Vancouver, selon sa provenance.

Travaux accomplis en 1981-1982

Deux nouveaux bureaux de poste ont été inaugurés au cours de cette période. Le premier, situé à Lupin (T.N.-O.), assure le service aux employés de la nouvelle mine d'Echo Bay sur les rives du lac Contwoyto. Le second, dans l'île Cornwallis, livre le courrier au personnel de la mine Polaris (*Cominco Ltd*).

Il y a maintenant de nouveaux services aériens entre Yellowknife et Frobisher Bay, avec escale à Rankin Inlet et sur le plan international entre Frobisher Bay et Godthaab (Groenland). Grâce à ceux-ci, le Canada a ouvert son premier bureau de poste international dans le Nord, à Frobisher Bay.

Projets pour 1982-1983

La population du Nord va probablement augmenter de façon importante au cours des prochaines années en raison de l'exploitation de gisements pétrolifères, de champs de gaz naturel et d'autres ressources naturelles, ce qui entraînera inévitablement un accroissement de la demande de services postaux. La Société canadienne des postes continue d'entretenir d'étroites relations avec les organismes locaux afin de mettre sur pied les services nécessaires pour répondre à cette demande.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	11 370	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	5 685	50
Croissance économique	5 685	50

Société Radio-Canada

Sur les ondes depuis neuf ans, *Tarqravut* a été pendant plusieurs années la seule émission hebdomadaire en inuktitut. *Tarqravut* est une initiative de la réalisatrice Marie Tessier-Lavigne. L'animatrice, Mary Atchison, accueille trois invités inuit au cours de l'émission.

Radio-Canada

Le Nouveau-Québec

Le 1er avril 1980, le centre de production de Montréal, qui, depuis 1958, jouait en quelque sorte un rôle de premier plan pour l'ensemble des services du Nord, a commencé ses activités à titre de centre principal de production du Service du Nouveau-Québec.

Ce dernier, formé d'une douzaine de personnes, s'est employé dès lors à augmenter et à diversifier sa programmation pour les Inuit et les Cris du Québec. En 1981-1982, le service a ajouté à son horaire du matin une émission de deux heures dans ces deux langues, portant ainsi sa production originale hebdomadaire à une quarantaine d'heures environ. L'émission *Isumavut*, tribune téléphonique quotidienne d'une heure, a pu continuer grâce à l'annonceur-réalisateur Elijah Menarik, également principal animateur de l'émission *Tarqravut*.

L'année financière 1981-1982 a aussi été marquée par l'installation d'émetteurs de télévision de Radio-Canada dans les cinq principales collectivités inuit du Québec. Une régie de radio communautaire a été mise en place dans le village cri du lac Mistassini; depuis, le service travaille avec le centre de production radiophonique attikamèque-montagnais du Village Huron, dont les émissions (une heure, du lundi au vendredi et deux heures, le samedi) sont diffusées en ondes courtes ou par satellite et sont retransmises par douze stations communautaires.

Le travail de transcription de musique autochtone, particulièrement vivante au Québec, a connu un certain succès avec l'enregistrement de la musique traditionnelle des Inuit, colligée par le Musée de l'Homme. De nombreux chants montagnais exécutés par les plus anciens membres de la communauté ont été enregistrés.

Enfin, le Service du Nouveau-Québec a continué en collaboration avec le MAINC d'offrir des cours de formation aux autochtones dans le domaine de la production radiophonique.

Au cours de la dernière année, les principaux événements et les sujets de reportage ont porté sur le rapatriement de la constitution canadienne, les élections à la direction de l'Inuit Tapirisat du Canada, la visite de députés britanniques chez les Cris, l'inauguration du nouveau village indien de Chisasibi à la baie James ainsi que la question de la discrimination envers les femmes autochtones.

Le Service du Nord

Attributions

Le Service du Nord de la Société Radio-Canada a été créé en 1958 afin d'offrir un service de radiodiffusion permettant de répondre aux besoins particuliers des Inuit, des Dénés, des Métis et des non-autochtones qui habitent le Nord.

Radio

Dans le Nord, il y a cinq centres de production radio, chacun préparant des émissions pour des auditoires de langue et de culture différentes. Les centres de production sont : Yellowknife (T.N.-O.) pour la région du Mackenzie, Inuvik pour le delta, Frobisher Bay pour la région de Baffin, Rankin Inlet pour le Keewatin et Whitehorse pour le Yukon.

Les auditeurs de ces sous-régions peuvent suivre des émissions radio nationales et régionales transmises par des réseaux terrestres et par satellite et diffusées par les émetteurs locaux. Le réseau radiophonique de Radio-Canada rejoint 97 p. 100 de la population des T.N.-O. et 92 p. 100 de celle du Yukon, grâce à ses propres installations ou à celui des postes locaux appartenant aux communautés qui lui sont affiliées.

En outre, près de la moitié des localités du Nord ont leur propre société de radio communautaire qui dispose de l'antenne locale à certaines heures du jour pour diffuser leurs émissions. Le Service du Nord a fourni l'équipement de radio communautaire aux plus grandes localités, tandis que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest propose un programme semblable aux petites communautés.

Les centres de Whitehorse, de Yellowknife, d'Inuvik et de Frobisher Bay préparent des bulletins quotidiens de nouvelles pour le Nord. Un auditeur de Frobisher Bay, de Rankin Inlet ou de Baker Lake peut entendre de l'inuktitut et de l'anglais, tandis que celui de Yellowknife ou de Rae-Edzo peut écouter des émissions en plat-côté-de-chien, en anglais, en esclave et en tchippewayen. Dans le delta, les émissions de Radio-Canada sont en anglais, en inuvialooktoon, en lièvre et en loucheux. Par contre, le centre de Radio-Canada à Whitehorse s'adresse principalement à la population du Yukon qui est essentiellement anglophone.

Le Service du Nord exploite également au Château Laurier à Ottawa un groupe de production radio qui offre des nouvelles et des actualités aux stations du Nord.

Travaux accomplis en 1981-1982

La grève des techniciens et des annonceurs (de NABET) a considérablement nui aux activités du Service du Nord. La production radiophonique a été pratiquement interrompue, la transmission ayant été limitée à des nouvelles brèves, à des bulletins de météo et à de la musique enregistrée. A la fin de la grève, il y avait un grand retard à rattraper dans l'entretien de l'équipement.

En prévision du vote sur la division politique des T.N.-O., le personnel des nouvelles et des actualités de tous les centres a travaillé pendant six semaines à des émissions d'information présentant le contexte historique, les points de vue du Nord et du Sud et une analyse détaillée du sujet. A deux reprises, les auditeurs du Nord ont été invités à faire connaître leurs opinions au cours d'émissions spéciales du genre tribune téléphonique.

Au cours du débat constitutionnel national, l'Assemblée législative des T.N.-O. au complet se rendit à Ottawa pour faire pression en faveur des droits des autochtones. Le Service du Nord a réalisé, aux studios de production d'Ottawa, une émission spéciale de radio de 90 minutes avec les membres de l'Assemblée réunis en studio. Le programme a été simultanément traduit en langues autochtones.

Tausonii est une émission réalisée à Frobisher Bay. Simon Awa (à gauche), président de l'Association des Inuit de la région de Baffin, et Pauloosie Kilabuck (assis à droite), maire adjoint de Frobisher Bay, au cours d'une discussion sur l'autonomie inuit. Moses Atagoyuk (à droite) est le co-animateur.

Un comité des services inuit composé des cadres inuit de Radio-Canada a été créé pour surveiller la programmation en inuktitut destinée aux régions de l'Arctique de l'Est et du Keewatin et pour assurer la liaison avec le Nouveau-Québec.

Le Service du Nord a préparé quatre albums de microsillons sur les musiciens du Nord. Ces enregistrements sont distribués aux stations radio et aux groupes communautaires disposant d'un certain temps d'antenne. On essaie actuellement de lancer sur le plan commercial certains de ces albums.

Le Service a continué à mettre l'accent sur la formation du personnel dans un certain nombre de domaines dont l'enseignement intensif des langues autochtones et ce, à l'intention des animateurs d'émissions inuit. Il a de plus fait au comité Applebaum-Hébert, chargé de l'étude de la politique culturelle fédérale, des présentations orales et écrites afin de souligner les conséquences de la presse électronique sur les cultures du Nord.

Durant les jeux d'hiver de l'Arctique, cet événement bisannuel qui eut lieu cette année en Alaska, le Service du Nord a produit à Fairbanks des émissions quotidiennes en direct pour diffusion dans tout le Nord.

Dans le cadre du plan d'accélération du rayonnement (P.A.R.), le service radiophonique de Radio-Canada a été étendu à la localité de Gjoa Haven grâce à la transmission par satellite.

Projets pour 1982-1983

A la fin de 1982, tous les avantages accordés au personnel du Nord (comme le logement subventionné et l'allocation de poste isolé) seront désormais imposables. Le Service du Nord travaillera avec d'autres ministères à s'adapter aux répercussions de cette nouvelle loi.

Le Service envisage d'améliorer ses émissions en déné préparées aux centres de production de Yellowknife et d'Inuvik. Peu après le début de l'année, le centre de production d'Inuvik diffusera simultanément à l'heure de midi une nouvelle émission en inuvialooktoon et en lièvre. De plus, le centre de production de Yellowknife proposera dans l'après-midi une nouvelle émission d'information multilingue en esclave, plat-côté-de-chien et tchippewayen.

Le Service du Nord ajoutera au groupe de production d'Ottawa un service de nouvelles et d'actualités en inuktitut afin de transmettre les activités du Sud intéressant le Nord. Ce projet aurait dû être réalisé l'année dernière, mais a été remis à plus tard.

L'émission bilingue (anglais-inuktitut) du matin qui était faite par le centre de Frobisher Bay sera remplacée par une nouvelle émission unilingue à l'heure de midi préparée sur place, en collaboration avec le centre de Rankin Inlet.

Le Service du Nord lancera cet été à Yellowknife un programme de formation d'animateurs d'émissions diffusées en déné. Le cours sera d'une durée d'une semaine et comprendra un certain nombre de sujets comme la langue, la sensibilisation à la diversité des cultures et les techniques de radiodiffusion; c'est la première tentative faite par le Service à des animateurs dénés.

Le Service du Nord adoptera un nouveau système d'embauche et d'orientation du personnel dont les objectifs visent à trouver des employés qui conviennent mieux à ce genre de travail et à procurer aux employés actuels un meilleur équipement. Le Service du Nord étudie la gamme complète des avantages offerts à ses employés du Nord pour s'assurer que son personnel est traité équitablement par comparaison à celui d'autres organismes installés dans le Nord.

Le Service augmentera la puissance de son signal radio MA de Frobisher Bay de 250 W à 1 kW, ce qui améliorera considérablement la qualité de la réception du signal.

Studio de télévision à Yellowknife.

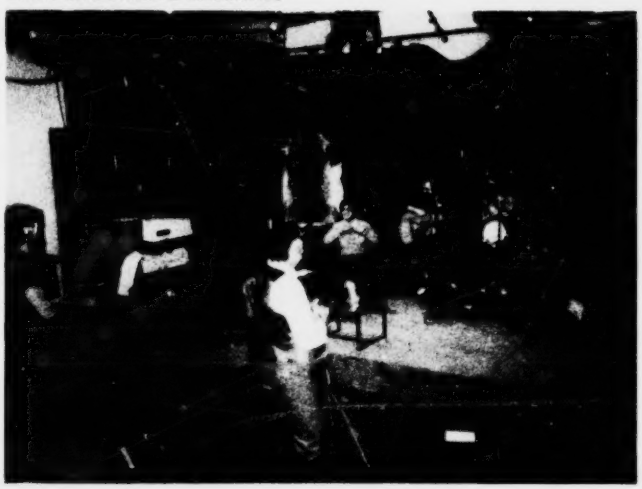

Télévision

Le Service du Nord possède, à Yellowknife, un petit centre de production équipé de caméras, de caméras électroniques et d'installations de montage. Les émissions produites se font en studio et hors des studios. Cependant, le centre n'a pas d'équipement permettant une liaison "montante" avec satellite de sorte que toutes les émissions réalisées à Yellowknife doivent être relayées à Toronto pour être diffusées dans le Nord par voie du satellite Anik.

Le centre de Yellowknife produit une série d'émissions hebdomadaires d'une demi-heure et un certain nombre d'émissions au cours de l'année. Le personnel de la télévision, dont les bureaux sont à Ottawa, organise l'horaire des émissions, s'occupe de la promotion de ces dernières et achète de diverses sources, des émissions pour le Nord. L'unité de production de Montréal réalise une émission hebdomadaire d'un quart d'heure en inuktutit, appelée *Tarqravut*.

Comme la radio, le service de télévision de Radio-Canada est à la portée de plus de 90 p. 100 des familles du Nord. Le Service du Nord ne dispose pas de ses propres voies de satellite. Il capte les principales voies atlantique et pacifique du réseau et doit partager, sur ces voies, le temps avec d'autres services régionaux.

Travaux accomplis en 1981-1982

La série hebdomadaire *Our Ways* préparée à Yellowknife a commencé trois mois plus tard que prévu, en raison de la grève des techniciens.

En novembre 1981, le groupe de production de télévision a réalisé une émission spéciale d'actualités d'une demi-heure sur le débat constitutionnel. D'autres émissions d'actualités ont été faites vers la fin de l'année en prévision du plébiscite sur la division des T.N.-O; au total on compte six émissions d'une demi-heure, dont trois en anglais et trois en inuktitut.

Le Service du Nord a offert à ses téléspectateurs des reportages quotidiens sur les Jeux d'hiver de l'Arctique tenus à Fairbanks (Alaska); une équipe de production était sur place et se servait des installations de transmission par satellite pour relayer les reportages de Fairbanks à Toronto, puis de Toronto au Nord canadien.

Le Service du Nord a élargi ses relations de travail avec les Inuit dans l'Arctique de l'Est et au Nouveau-Québec en signant une entente de collaboration avec l'*Inuit Broadcasting Corporation* (I.B.C.). Aux termes de celle-ci, Radio-Canada met son réseau de distribution par satellite à la disposition de l'I.B.C., à certaines heures chaque semaine, pour lui permettre de diffuser ses propres émissions de télévision dans le Nord. Cette société indépendante est exploitée par les Inuit et financée par le gouvernement fédéral. Elle a des installations de production à Salluit (Québec), à Frobisher Bay et à Baker Lake (T.N.-O.). A la fin de l'année, l'I.B.C. réalisait environ trois heures d'émissions de télévision originales en inuktitut. Jusqu'à présent, ces émissions ont été transmises dans le Nord par satellite depuis Toronto, mais on prévoit construire à Frobisher Bay une installation de transmission par satellite, réservée au Nord.

Un sondage a été fait dans deux localités de l'île Baffin pour évaluer les habitudes d'écoute des téléspectateurs inuit de l'Arctique de l'Est et connaître leurs préférences. Dans l'Ouest, des représentants de plusieurs localités ont été invités à Yellowknife et à Whitehorse pour regarder et commenter des exemples d'émissions originales de télévision du Service du Nord.

Projets pour 1982-1983

A partir de l'automne prochain, le Service du Nord augmentera sa production d'émissions de télévision. Le service continuera de réaliser, depuis ses installations de Yellowknife, l'émission hebdomadaire actuelle d'une demi-heure sur les actualités dans le Nord. Celle-ci sera diffusée en langues autochtones, mais la présentation en sera modifiée, car le genre magazine sera abandonné pour faire place à des émisions d'une demi-heure sur film, qui porteront sur un seul thème.

L'équipe de production de *Tarqravut* quittera Montréal pour Ottawa à l'automne. Cette émission hebdomadaire en inuktitut sera dès lors produite dans les studios de Radio-Canada à Ottawa. Ce transfert offrira à l'équipe un endroit mieux approprié pour rendre compte des activités du Sud qui sont reliées au Nord ou qui ont une importance pour ce dernier.

L'entente avec l'*Inuit Broadcasting Corporation* sera reconduite. Cette dernière pourra transmettre ses émissions à certaines heures sur le réseau de transmission par satellite du Service du Nord et ce, depuis les installations de Frobisher Bay.

Une série de réunions publiques dans les régions de Baffin et du Keewatin est prévue afin de connaître l'opinion des téléspectateurs sur la programmation actuelle et pour préparer de nouvelles émissions d'actualités sur le Nord.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	11 239	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Progrès social et culturel	6 181	55
Qualité de la vie	3 934	35
Évolution du gouvernement	562	5
Protection de l'environnement	562	5

La Société des transports du Nord Limitée

Attributions

La Société des transports du Nord Limitée est une entreprise canadienne constituée en 1947, en vertu des lois fédérales et prorogée conformément à la *Loi sur les corporations commerciales canadiennes* en 1977. Cette société de la Couronne a pour premier objectif d'assurer de façon rentable et lucrative des services de transport économiques, sûrs et complets dans l'Arctique et l'Extrême-Arctique.

La Société a poursuivi ses activités dans la région du bassin hydrographique du Mackenzie depuis 1934 et le long de la côte ainsi que dans les îles adjacentes de l'Arctique de l'Ouest depuis 1957. La Société a entrepris en 1975 de desservir le district de Keewatin à partir de Churchill (Manitoba) et assure depuis lors le ravitaillement de cinq collectivités de la côte ouest de la baie d'Hudson ainsi que de Coral Harbour, dans l'île Southampton.

Travaux accomplis en 1981-1982

En 1981, la Société a transporté 348 000 t de marchandises, ce qui représente une augmentation de 14 p. 100 par rapport à 1980. Le ravitaillement représente un peu plus de la moitié du volume de fret total.

Cette année, le transport maritime a été sérieusement entravé dans tout le bassin hydrographique du Mackenzie en raison de la baisse du niveau des eaux, surtout en fin de saison. Les coques de certains navires ont été gravement endommagées; il a fallu alléger les cargaisons et mettre en service des navires supplémentaires. Les coûts d'exploitation ont donc été anormalement élevés par rapport au volume de fret. Un certain nombre de remorqueurs et de chalands n'ont pu franchir la crête calcaire chevauchant le lit du Mackenzie aux Ramparts et ont dû être laissés tout l'hiver à Inuvik et à Tuktoyaktuk.

Bien que les conditions de navigation aient été difficiles, le volume de fret livré dans les régions du Mackenzie et de l'Arctique a augmenté de 20 p. 100 par rapport à 1980. Un peu plus de 273 000 t de marchandises ont été livrées à divers endroits le long du Mackenzie, à des localités isolées ainsi qu'aux postes militaires de l'Arctique de l'Ouest et aux diverses équipes d'exploration dans la mer de Beaufort. Le ravitaillement des collectivités représentant à peu près le même volume que l'an dernier, l'augmentation observée tient donc aux activités de prospection des sociétés pétrolières et gazières. De fait, les livraisons à destination de l'Alaska (matériel tubulaire, plate-forme de forage géante, etc.) ont plus que doublé par rapport à 1980. Dans les eaux canadiennes de la mer de Beaufort, les livraisons de matériel d'exploration se sont accrues de 23 000 t.

Les conditions de navigation ont été particulièrement défavorables dans la région de l'Athabasca vers la fin de la saison. Au début d'octobre, alors que les eaux étaient déjà très basses, une subite vague de froid a interrompu la navigation, les navires étant pris dans les glaces. Profitant d'une hausse de la température, la société a pu dégager deux navires, l'un, pour ravitailler d'urgence Camsell Portage, petite localité située sur la rive nord du lac Athabasca, qui était à court de mazout et l'autre, pour dégager quatre des chalands immobilisés; ils ont pu accoster à un endroit où il était possible de récupérer les marchandises et de les expédier par camion. La cargaison des chalands immobilisés à Fort McMurray a finalement été déchargée et les marchandises ont été renvoyées à leur expéditeur ou entreposées en attendant la reprise du service la saison suivante.

Les activités dans le district de Keewatin ont accusé un ralentissement pour la troisième année consécutive. La baisse de 11 p. 100 enregistrée en 1981 provient du fait que certains clients ont regroupé leurs stocks de produits pétroliers.

La saison 1981 n'a été marquée par aucune difficulté sérieuse dans ce district. La température était exceptionnellement favorable, ce qui a permis de faire tous les trajets en un temps record.

Projets pour 1982-1983

Les activités de prospection dans la mer de Beaufort ont connu un essor considérable l'an dernier, et les sociétés pétrolières prévoient accroître sensiblement le tonnage au cours de la prochaine décennie. L'augmentation du volume de fret dépendra naturellement de l'ampleur des programmes entrepris. La construction de l'oléoduc de Norman Wells devrait entraîner aussi une hausse de la circulation des marchandises.

La fermeture prochaine de la mine de l'*Eldorado*, près d'Uranium City, aura d'énormes répercussions sur les activités dans la région de l'Athabasca, car l'an dernier, environ 70 p. 100 des livraisons à partir de Fort McMurray étaient destinées à cette agglomération. De plus, l'ouverture du pont sur la rivière Athabasca à Fort MacKay (Alberta) réduira encore davantage la demande dans cette région.

Dans le district de Keewatin, la demande semble se stabiliser; à longue échéance, l'accroissement du volume de fret dépendra donc de l'expansion de l'industrie minière, surtout dans les environs de Baker Lake.

Statistique Canada

Attributions

Statistique Canada est l'organisme central chargé de recueillir, d'analyser et de diffuser des données sur les conditions et les activités économiques et sociales au Canada. Il poursuit un programme de consultation et de liaison avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et offre un soutien technique dans le domaine des statistiques.

Travaux accomplis en 1981-1982

L'événement le plus important de l'année a été le recensement de 1981, la tâche la plus importante de Statistique Canada. Les résultats définitifs du recensement ont été diffusés le 30 mars 1982, et ils indiquent que la population du Yukon a augmenté de 6 p. 100 depuis 1976 et qu'elle s'élève à 23 153 habitants. Dans les Territoires du Nord-Ouest, on compte maintenant 45 741 habitants, soit une augmentation de 7,4 p. 100 depuis 1976.

Les différentes activités reliées au recensement ont été conçues de façon à tenir compte des situations particulières de dénombrement dans le Nord. Bien que le 3 juin 1981 ait été le jour officiel de recensement dans tout le Canada, certaines parties du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été visitées jusqu'à 12 semaines avant cette date, pour s'assurer que les groupes qui quittent en juin leurs camps d'hiver ont été inclus dans le dénombrement et aussi parce que les conditions météorologiques que l'on observe au mois de juin peuvent empêcher les recenseurs de se rendre à certains endroits éloignés.

La faible densité de population au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest a rendu difficile l'application de la méthode d'échantillonnage qui avait été utilisée dans le reste du pays. Cette méthode, consistait à distribuer un questionnaire court à quatre résidants sur cinq et un questionnaire long au cinquième. Par conséquent, tous les ménages du Nord, à l'exception des habitants de Whitehorse (Yukon), ont reçu le questionnaire long. A cet endroit, l'importance numérique de la population justifiait l'emploi de l'échantillonnage.

Les 3,8 millions de kilomètres carrés qui correspondent à la superficie du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été parcourus par 181 employés : deux commissaires au recensement et 48 recenseurs au Yukon, et six commissaires au recensement et 125 recenseurs pour les Territoires du Nord-Ouest.

Dans les plus grands centres du Nord comme Whitehorse, Yellowknife, Hay River, Fort Smith, Pine Point et Inuvik, les questionnaires ont été distribués à domicile et recueillis un peu plus tard (méthode de livraison-reprise), tandis que dans d'autres régions, le dénombrement s'est fait par des entrevues.

Viki Rubin, agent recenseur, rend visite à une famille de Pelly Bay, petit village inuit des T.N.-O.

La campagne publicitaire qui a été menée sur le thème *Soyez du nombre* a permis de sensibiliser la population de façon plus directe. Des annonces ont été radiodiffusées dans les langues de diverses localités du Nord et télédiffusées au réseau du Service du Nord et au réseau inuit *Inukshuk*.

Les données du recensement de 1981 fournissent des renseignements essentiels à la planification des services locaux, à l'application des lois et à l'évaluation des programmes sociaux pour les populations de ces régions.

En plus de procéder au recensement, Statistique Canada a continué d'étudier la possiblité d'établir des indices de prix à la consommation (I.P.C.) pour Whitehorse et Yellowknife. Cette dernière décision visait à introduire un indice des prix pour chaque ville, à la fin de l'année 1982.

En juillet 1981, on a effectué une étude pilote pour évaluer la possibilité d'élargir l'enquête sur la population active au Yukon. L'essai se poursuivra pendant 12 à 15 mois et servira à déterminer les renseignements qui pourront être obtenus de façon régulière.

Statistique Canada a continué à préparer des indices du coût de la vie pour les postes dans le Nord de façon à ce que le gouvernement puisse calculer les indemnités de traitement qu'il verse à ses fonctionnaires affectés dans ce secteur. Les indices tiennent compte de la différence dans les prix de détail et le coût de la vie entre un "poste isolé" et la ville principale qui offre les biens et les services.

Projets pour 1982-1983

Les indices de prix à la consommation pour Whitehorse et Yellowknife seront introduits au deuxième semestre de 1982. Il sera ainsi possible d'évaluer dans ces deux villes, la variation dans le temps du pouvoir d'achat du consommateur.

L'étude pilote visant à déterminer la possibilité d'élargir l'enquête sur la population active au Yukon sera poursuivie.

Les renseignements provenant du recensement de 1981 paraîtront dès que les données seront traitées et analysées. Les données sur la répartition géographique de la population au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été publiés le 30 juin 1982. Les chiffres sur certaines caractéristiques des populations territoriales seront publiés le 28 février 1983.

Ministère des Transports

Direction générale des transports dans l'Arctique

Attributions

La Direction des transports dans l'Arctique a été fusionnée avec la Direction générale des relations gouvernementales qui veille, entre autres, à la coordination et à la liaison entre Transports Canada et les gouvernements des provinces et des territoires. Ce nouveau rôle englobe non seulement la planification et l'expansion au ministère, mais également l'examen des activités des autres ministères et des gouvernements territoriaux.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de l'année, la direction a travaillé à un grand nombre de projets liés au transport dans le Nord. A titre de représentant de Transports Canada au sein de l'équipe fédérale de négociations, elle a participé aux négociations sur les revendications globales des autochtones. Pour le compte de la Garde côtière canadienne (G.C.C.), elle a mené une étude sur les diverses possibilités de coordonner les missions de ravitaillement dans l'Arctique de l'Est; il a donc été recommandé de renouveler le mandat de la G.C.C. pour les cinq prochaines années.

La direction a de plus participé aux travaux de recherche sur le dragage du fleuve Mackenzie et à l'analyse des relations entre Transports Canada et les sociétés de la Couronne à vocation commerciale, notamment la Société des transports du Nord Limitée. La direction continue de défendre les intérêts du ministère sur la question du logement dans les postes isolés ainsi que sur l'évaluation et l'examen de l'environnement.

Le ministère a accepté de collaborer à l'organisation d'une conférence sur les transports dans le Nord, parrainée par le Groupe de recherche sur les transports au Canada. Dans ce contexte, la direction a été chargée de fournir les services de secrétariat ainsi que les services administratifs au comité d'organisation de la conférence qui aura lieu en octobre 1982.

Une étude sur l'évaluation et la planification des services aériens au Nouveau-Québec a été faite pour un comité paritaire Canada-Québec.

Les rapports examinant les besoins de renseignements météorologiques pour l'aviation dans l'Arctique et le volume de passagers ont également été terminés et publiés.

Avec la collaboration de l'Administration canadienne des transports aériens, les travaux de révision des lignes directrices sur les aéroports de l'Arctique se sont poursuivis. Le programme spécial de 1979 d'imposition des frais aux utilisateurs des services aériens a été prolongé jusqu'au 31 mars 1982.

Le *MV ARCTIC* dans les glaces.

Administration canadienne des transports aériens
L'Administration canadienne des transports aériens (ACTA) veille à la mise en place d'un réseau national de transport aérien civil sûr et rentable, qui permettra de répondre aux objectifs du gouvernement. Les activités de l'ACTA dans le Nord comprennent, outre l'établissement d'aéroports, les services, les installations de contrôle de la circulation aérienne et les aides à la navigation pour les voies et les routes aériennes intérieures et internationales. L'ACTA s'occupe également de la planification générale du transport aérien dans ce secteur en coordination avec la Direction générale des transports dans l'Arctique. Enfin, elle prépare les budgets et mène à bien les projets approuvés.

L'ensemble des services de gestion ainsi que les services d'élaboration des lignes de conduite sont centralisés à Ottawa. Cependant, le fonctionnement général est assuré par les six bureaux régionaux dont trois veillent aux activités de l'ACTA dans le Nord canadien. Il s'agit des bureaux du Québec, du Centre et de l'Ouest.

Politique sur les installations de transport aérien dans l'Arctique

En vertu de la Politique sur les installations de transport aérien dans l'Arctique, approuvée en 1974, des fonds ont été alloués à la construction et à l'exploitation d'aéroports, de même qu'au chapitre des aides à la navigation au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Des sommes ont également été versées pour la formation du personnel d'entretien et de météorologues embauchés sur place.

Dans ce même document, l'on a précisé les caractéristiques et les normes applicables aux aéroports de l'Arctique qui sont classés en trois catégories : A, B ou C.

Les aéroports de catégorie A sont les plus importants; ils desservent les principales localités et peuvent recevoir des avions à réaction selon des horaires prévus. Ils sont la propriété de Transports Canada qui les administre directement ou par contrat. Par contre, les aéroports des catégories B et C, dont la plupart ne sont pas exploités par Transports Canada, répondent surtout aux besoins des petites localités.

Sur un ensemble de 62 aéroports faisant partie du Programme des installations aéroportuaires arctiques, 11 appartiennent à la catégorie A et le reste aux catégories B et C. Ces dernières années, les sommes affectées aux aéroports de la première catégorie ont généralement servi au remplacement ou à la remise en état d'installations et du matériel. Le total des dépenses en immobilisations à la fin de 1981-1982 se chiffrait à quelque 29 millions de dollars, le plafond financier approuvé en 1977 étant de 56 millions de dollars. Le budget d'immobilisations approuvé pour l'achèvement du programme relatif aux aéroports des catégories B et C est de 81 millions de dollars, dont 53 millions avaient été répartis entre 40 aéroports au 31 mars 1982.

Un examen de la Politique sur les installations de transport aérien dans l'Arctique a été commencé en 1979-1980 par l'ACTA en collaboration de la Direction générale des transports dans l'Arctique. L'an dernier, une ébauche du document a été transmise aux commissaires territoriaux, aux ministères fédéraux et aux transporteurs aériens pour analyse. Ce rapport propose notamment d'intégrer au système national de classification des aéroports de l'ACTA les aéroports de l'Arctique (qui forment actuellement une catégorie particulière), d'offrir des installations aéroportuaires uniquement aux localités situées à plus de trois heures d'un aéroport disposant de liaisons régulières et, enfin, d'assouplir les méthodes de détermination de la longueur des pistes et des dimensions des autres installations. Trois options ont été proposées soit :

i) de laisser expirer la Politique sur les installations de transport aérien dans l'Arctique;
ii) de renouveler la politique actuelle en y incorporant des modifications pour une autre période de cinq ans;
iii) d'énoncer une nouvelle politique confiant l'administration et le contrôle des aéroports aux gouvernements territoriaux.

On procède actuellement à la rédaction d'un document de travail à ce sujet en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce texte devrait être soumis à l'étude du cabinet au cours de l'été de 1982.

Aéronautique civile

La Direction générale de l'aéronautique civile réglemente la navigation aérienne au Canada et assure des services en ce domaine. Ceux-ci comprennent la désignation des voies et des routes aériennes; l'inspection et l'étalonnage des aides à la navigation; l'inspection des pistes et des aires de manoeuvre; la conception, la construction, le montage, l'exploitation et l'entretien des installations électroniques et de télécommunications; les méthodes de contrôle de la circulation aérienne dans l'espace aérien canadien et dans l'espace aérien international qui relève de la compétence du Canada, et ce, à la demande de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI); le financement des services météorologiques à l'appui de l'aéronautique.

Les services de réglementation englobent l'élaboration et l'application de lois, de normes et de directives touchant l'aéronautique; l'inspection, l'examen, l'immatriculation et l'homologation du personnel et des compagnies aériennes; l'inspection des aéronefs; la surveillance de la construction et des réparations des appareils, ainsi que les enquêtes sur les accidents et les incidents reliés à la sécurité.

Inspection et licences aéronautiques

Au 31 décembre 1981, 458 licences et permis valides avaient été accordés à des résidants du Yukon et 515, à des habitants des Territoires du Nord-Ouest.

Le G-11 (CG-BFC) de Transports Canada a fait des vols d'inspection dans l'Arctique et terminé avec succès une année complète de recherches dans le cadre du projet OMEGA. Les renseignements obtenus sont analysés par la *Federal Aviation Authority* des États-Unis, qui les publiera bientôt sous forme de cartes.

Service de la circulation aérienne

Le Service de la circulation aérienne (S.C.A.) a continué d'assurer le contrôle des vols selon les règles de vol aux instruments (IFR) et de donner l'alerte lorsque des aéronefs étaient en difficulté ou en retard par rapport à leur horaire ou leur avis de vol.

Aux fins du contrôle de la circulation aérienne, l'espace aérien à haute altitude au Canada a été divisé en trois zones : l'Arctique, le Nord et le Sud. Des services de contrôle ont été dispensés à tous les appareils volant dans ces zones et empruntant le réseau intérieur des routes de l'Arctique. Ces services ont également été proposés aux aéronefs dotés d'instruments de bord perfectionnés sur les routes orthodromiques et en temps minimal.

Dans l'espace aérien à basse altitude, le contrôle IFR a été assuré aux appareils circulant le long de voies aériennes désignées et à l'intérieur des extensions de régions de contrôle. Voici la liste, au nord du 60e, de ces secteurs et leur rayon en milles marins : Fort Smith, 50; Hay River, 50; Norman Wells, 50; Yellowknife, 50; Frobisher Bay, 40; Inuvik, 40; Whitehorse, 40; Fort Simpson, 26; Teslin, 25; et Watson Lake, 25. Les zones de contrôle permettent d'offrir une protection supplémentaire et un meilleur service aux aéroports suivants (leur nom est suivi de leur rayon en milles marins) : Fort Simpson, 5; Frobisher Bay, 5; Norman Wells, 5; Watson Lake, 5; Inuvik, 5; Hay River, 10; et Fort Smith, 10. On trouve des zones de contrôle intégral avec tour de contrôle de Transports Canada à Whitehorse, 5; et à Yellowknife, 5.

Des zones de circulation d'aérodrome offrent une protection supplémentaire aux appareils circulant aux aéroports non contrôlés. Ces zones, d'un rayon de 5 milles marins, sont situées à Baker Lake, à Cambridge Bay, à Coral Harbour, à Deception Bay, à Eskimo Point, à Eureka, à Fort-Résolution, à Hall Beach, à Grise Fiord, à Nanisivik, à Rankin Inlet, à Resolute et à Wrigley.

Pour assurer la bonne marche de ces activités, le Service de la circulation aérienne exploite un vaste réseau téléphonique desservant certains emplacements du Nord ainsi qu'un système de communications en phonie entre Edmonton, Montréal, Moncton, Frobisher Bay, Fort-Chimo, Resolute, Gander et Reykjavik.

De plus, afin de veiller au déroulement et au contrôle de la circulation IFR, le centre de contrôle régional d'Edmonton dispose d'un système de communications directes contrôleur-pilote au moyen de stations périphériques émission-réception à distance (PAL), situées à Hay River, à Inuvik, à Norman Wells, à Whitehorse et à Yellowknife. Pour sa part, le centre de contrôle de Winnipeg exploite une station PAL à Churchill.

Télécommunications et électronique

Cette direction générale exploite un réseau de stations d'information de vol dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Ces centres disposent d'un personnel d'environ 130 spécialistes qui fournissent aux aviateurs en vol dans le Nord des services de communications aéronautiques et d'autres services auxiliaires.

A ce système, il faut ajouter un certain nombre de stations périphériques automatiques éloignées.

Par ailleurs, les travaux de recherche destinés à un réseau de stations de radio d'aéroport communautaire se sont poursuivis.

Le programme de formation en télécommunications pour le personnel affecté aux stations automatiques a été mis en oeuvre. Alors que la formation est du ressort des gouvernements territoriaux, Transports Canada veille à l'homologation du personnel.

De nombreuses améliorations ont été apportées aux stations d'information de vol au cours de 1981. Celui d'Inuvik a été réinstallé à la tour de contrôle pour améliorer la visibilité de la piste aux heures de pointe ainsi que la qualité des services consultatifs d'aéroport. Le nombre de spécialistes au centre de Tuktoyaktuk est passé de trois à quatre, ce qui permet de disposer de deux spécialistes aux heures de pointe. Deux nouvelles stations périphériques sont entrées en service, l'une, à Hall Beach et l'autre, au lac Contwoyto. Cette dernière, exploitée par le centre de Yellowknife, fonctionne au moyen de liaisons par fil et par satellite.

D'autres modifications seront apportées à l'ensemble au début de 1982. Grâce à l'installation d'un service THF/HF à la tour de contrôle du centre de Whitehorse qui, à l'heure actuelle, n'est pas disponible en tout temps, il sera possible d'assurer un service permanent. La construction d'un nouveau bâtiment servant à la fois d'aérogare et de centre des opérations a été commencée à l'aéroport de Baker Lake. De plus, un service d'information météorologique pour l'aviation fonctionnera à Baker Lake et à Rankin Inlet au cours de l'année.

Bien que la conversion du circuit 947 du système automatique d'échange de données (ADIS) en deux circuits, 947 et 948, ait été terminée l'an dernier, ce fait n'avait pas été mentionné dans l'édition précédente de ce rapport. Cette innovation a permis d'améliorer le rendement et la fiabilité du système pour au moins sept aéroports du Nord servis par ce réseau.

Afin d'offrir de bonnes communications air-sol dans le Nord, environ 30 émetteurs-récepteurs THF/MA, 10 ensembles émetteurs-récepteurs THF/MA et 10 multicoupleurs THF/MA ont été installés en 1981-1982.

Enfin, le Service de l'environnement atmosphérique et Transports Canada ont proposé au Service du Nord de Radio-Canada de produire avec leur collaboration, une émission d'information météorologique à l'intention des habitants de l'Arctique. Le projet d'une durée de 18 mois prévoit l'étude de la faisabilité et de la demande d'une telle émission.

Bureau de la sécurité aérienne

Les ministères fédéraux qui envoient du personnel dans le Nord soit à titre temporaire, soit de façon permanente, ont poursuivi leurs programmes réguliers de formation, insistant sur la survie en cas d'égarement, d'atterissage forcé ou d'écrasement. Le bureau conseille les ministères quant à ces programmes et a fait inclure la sécurité aérienne dans les lignes directrices sur la sécurité, publiées par le Conseil du Trésor. Tous les ministères doivent se conformer à ces règlements.

Le bureau a continué à insister sur l'importance pour les compagnies aériennes commerciales de se conformer à l'Ordonnance sur la navigation aérienne, série V, n° 12, intitulée *Ordonnance sur les régions inhospitalières*, qui donne la liste du matériel de survie obligatoire. Il organise également des séminaires sur la sécurité aérienne en collaboration avec des groupes tels que la *Northern Air Transportation Association*. Enfin, dans le cadre d'un programme national de sécurité aérienne, des agents se rendent régulièrement auprès des associations et des sociétés intéressées à la navigation aérienne dans le Nord.

Services des aéroports et de la construction

Cette direction générale est chargée du fonctionnement du réseau national d'aéroports. En outre, elle planifie, conçoit, construit et entretient toutes les installations aéroportuaires, à l'exception de celles liées aux services de la circulation aérienne.

La direction établit des objectifs, des priorités, des lignes de conduite et des normes sur l'exploitation des aéroports et leurs installations. Elle veille, dans les aéroports, à l'entretien et à la sécurité; elle propose des conseils aux aéroports communautaires, des services de génie et d'architecture aux installations de l'ACTA (à l'intérieur et à l'extérieur des aéroports) ainsi qu'à d'autres sections de Transports Canada, sans oublier les organismes fédéraux et territoriaux.

Région du Québec

La région du Québec compte un aéroport de catégorie A (Frobisher Bay) et sept des catégories B et C. Le programme de conversion des centres d'information de vol en stations radio communautaire d'aéroport, dotées d'agents de télécommunications, a été mis en oeuvre dans sept aéroports de la catégorie C.

Voici un résumé des travaux de construction à ces aéroports pour l'année financière 1981-1982.

Travaux accomplis en 1981-1982

Broughton Island : Achèvement de la construction d'une nouvelle aire de trafic (45 m x 72 m). La voie de circulation a de plus été élargie à 21 m, avec des accotements de 3 m chacun.

Remplacement de l'ancien système de balisage de piste de la USAF par un indicateur visuel de pente d'approche (VASIS). Toutefois, certains problèmes concernant l'angle de descente empêchent d'utiliser l'appareil pour l'instant. Diverses solutions seront étudiées cet hiver et des mesures prises au cours de l'été de 1982.

Installation des projecteurs le long de l'aire de trafic; travaux d'arpentage.

Cape Dorset : Mise en place d'un VASIS; il n'entrera en service qu'après un essai en vol prévu au cours de l'été de 1982.

Clyde River : Pose d'un VASIS en 1981; mais il n'a pu fonctionner qu'au printemps de 1982, à la suite de la livraison des lampes nécessaires.

Difficultés provenant du contrat visant la construction du garage d'entretien; ce qui a retardé la réalisation du projet, maintenant prévue pour l'été de 1982.

Frobisher Bay : Remplacement des principales composantes du ILS (alignement de piste et de descente) en 1981

Lake Harbour : Mise en place d'un système de balisage de piste au cours de l'année, mais à l'origine ce projet n'était pas envisagé. Travaux d'arpentage et pose des projecteurs le long de l'aire de trafic

Pangnirtung : Nouveau système de balisage de piste et VASIS. Le balisage de piste fonctionne, mais le VASIS n'entrera en service qu'après un essai en vol au cours de l'été de 1982.

Pond Inlet : Installation d'un VASIS au cours de l'été, mais on attend la livraison des lampes. En 1981, des modifications ont été apportées à l'arpentage fait l'année précédente.

Sanikiluaq : Les travaux de pose d'un VASIS seront terminés en 1982-1983.

Projets pour 1982-1983

Broughton Island : Fourniture d'un véhicule destiné aux services d'urgence de l'aéroport

Cape Dorset : Livraison d'un véhicule destiné aux services d'urgence, au cours de l'été de 1982; remplacement et déplacement du radiophare non directionnel; cependant, seuls les travaux de construction seront entrepris, car l'équipement électronique ne sera disponible qu'en 1983-1984.

Clyde River : Installation des projecteurs sur l'aire de trafic et réparation du garage d'entretien au cours de l'été de 1982

Frobisher Bay : En plus de projets de moindre importance : remplacement du réservoir d'eau, et de la fosse septique; remplacement des transmetteurs UHF et THF; travaux à l'emplacement du récepteur HF et du transmetteur THF; remise en service du transmetteur THF au cours de la prochaine année.

Pangnirtung : Fourniture d'un véhicule destiné aux services d'urgence de l'aéroport; travaux en vue de la remise en service du radiophare non directionnel (été 1982)

Pond Inlet : Livraison d'un véhicule destiné aux services d'urgence de l'aéroport et installation de projecteurs le long de l'aire de trafic, au cours de l'été de 1982.

Sanikiluaq : Travaux d'arpentage en 1982; fourniture d'un véhicule destiné aux services d'urgence de l'aéroport et installation des projecteurs le long de l'aire de trafic; pose d'un VASIS avant la fin de l'été

Région du centre

La région du Centre compte 1 aéroport de catégorie A (Resolute) et 14 aéroports des catégories B et C. Des stations radio communautaire d'aéroport ont été dotées d'agents de télécommunications, il s'agit de : Chesterfield Inlet, d'Eskimo Point, de Whale Cove, de Repulse Bay, d'Igloolik, de Grise Fiord, de Spence Bay, de Pelly Bay et de Gjoa Haven.

Travaux accomplis en 1981-1982

Baker Lake : Achèvement des travaux d'agrandissement de l'aire de trafic; pose de la base en gravier destinée aux instruments météorologiques.

Coral Harbour : Installation du système de balisage d'approche de piste à haute intensité ainsi que des manches à air éclairées; déplacement du VASIS de la piste 15 (situé à l'est de la piste, il est maintenant à l'ouest); construction d'une centrale électrique et déplacement d'un régulateur électrique

Gjoa Haven : Construction d'une nouvelle piste au cours de l'année; les travaux sont partiellement terminés.

Grise Fiord : Pose d'un radiophare non directionnel au cours de 1981

Hall Beach : Construction d'un nouveau garage d'entretien en 1981

Igloolik : Achèvement d'une piste au cours de l'année

Rankin Inlet : La piste a été recouverte de gravier concassé; fin des travaux aux installations THF/HF et VOR/DME. Le matériel a été commandé en février 1982.

Repulse Bay : Réparation du matériel afin de reprendre la construction de la piste en 1982; livraison des matériaux destinés à la construction d'un abri pour les passagers (printemps)

Spence Bay : Mise en place du balisage de piste et d'un VASIS; début des travaux à l'aérogare

Whale Cove : Installation du balisage de la piste

Projets pour 1982-1983

Baker Lake : Construction d'un bâtiment à usages multiples (aérogare-centre administratif); pose d'une ligne à haute tension entre le village et l'aéroport; amélioration du système d'égout et d'adduction d'eau

Gjoa Haven : Poursuite des travaux de construction de la piste

Hall Beach : Élargissement de la piste; début des travaux de construction du bâtiment à usages multiples (aérogare-entrepôt)

Igloolik : Installation d'un VASIS

Repulse Bay : Construction d'un bâtiment à usages multiples (aérogare-entrepôt); poursuite des travaux de construction et d'amélioration de la piste

Spence Bay : Construction d'un bâtiment à usages multiples (aérogare-entrepôt); une couche de gravier concassé sera répandue sur le prolongement de la piste.

Whale Cove : Construction d'une nouvelle centrale électrique; installation d'un VASIS

Région de l'Ouest

La région de l'Ouest compte neuf aéroports de catégorie A (Cambridge Bay, Fort Simpson, Fort Smith, Hay River, Inuvik, Norman Wells, Yellowknife, Watson Lake et Whitehorse) et 30 aéroports des catégories B et C.

La région a poursuivi son programme de conversion de certains centres d'information de vol en stations radio communautaire d'aéroport dotées d'agents de télécommunications. Neuf aéroports sont maintenant ainsi dotés et exploités; à savoir : Faro et Old Crow au Yukon, Aklavik, Fort-Résolution, Fort McPherson, Fort Good Hope, Holman, Wrigley et Sachs Harbour dans les Territoires du Nord-Ouest. La conversion de l'aéroport de Teslin est prévue pour l'automne de 1982.

En plus des projets précis de construction, la planification se poursuit en vue de mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'exploitation des ressources de l'Arctique de l'Ouest et du Yukon. Divers travaux de recherche et des études de faisabilité de projets reliés à la mise en valeur de la région de la mer de Beaufort-Tuktoyaktuk et à l'exploitation minière à Faro sont en cours. Par ailleurs, on examine actuellement les répercussions entraînées par la construction de pipelines, sur les aéroports situés le long de la route de l'Alaska et sur celui de Norman Wells, le long de la route du Mackenzie. Si l'expansion économique de ces régions continue au même rythme, il se peut qu'on agrandisse les installations en service et ce, en faisant appel à des ressources autres que celles allouées aux termes de la Politique sur les installations aéroportuaires dans l'Arctique.

Travaux accomplis en 1981-1982

Aklavik : Travaux d'agrandissement de l'aéroport (terminés à 90 p. 100). Il sera nécessaire d'épandre du gravier sur l'aire de trafic et la voie de circulation. La mise en place de toutes les autres installations est terminée.

Coppermine : Installation d'une clôture de sécurité séparant la piste de l'aire d'activité.

Fort Good Hope : Essartage autour du VOR

Fort-Liard : Fin des travaux d'essartage requis par le zonage

Fort McPherson : Nettoyage de l'extérieur de la carrière d'argile au cours de l'été

Fort Norman : Agrandissement de la piste, de la voie de circulation et de l'aire de trafic; installation des aides visuelles (70 p. 100 des travaux sont terminés); construction d'une voie d'accès à l'aéroport et mise en service des groupes électrogènes en 1981.

Rae Lakes : Installation des instruments de mesure du vent

Sachs Harbour : Fin des travaux d'agrandissement de l'aéroport; mise en place des aides visuelles à la navigation, du poste de ravitaillement en carburant et de la clôture de sécurité

Tuktoyaktuk : Pose d'une clôture de sécurité et du radiophare non directionnel sur le terrain de l'aéroport

Burwash Landing : Achèvement des travaux d'installation du balisage de l'aire de trafic et de la voie de circulation

Faro : Poursuite de l'étude de faisabilité sur l'expansion de l'aéroport

Mayo : Installation d'un VASIS, de manches à air éclairées et d'une radio balise rotative en 1981

Old Crow : Essartage exigé par le zonage

Ross River : Début des travaux d'agrandissement de l'aéroport. La piste, la voie de circulation, l'aire de trafic et les aires aménagées sont presque complètement terminées; le bâtiment à usages multiples (aérogare- entrepôt) est aux trois quarts achevé.

Hay River : Pose du revêtement de la piste 12-30 au cours de l'année; achat d'un camion et d'un compacteur

Inuvik : Poursuite des travaux reliés aux systèmes de distribution d'eau courante à l'aérogare; achat d'une épandeuse et d'un compacteur

Cambridge Bay : Amélioration de la piste en gravier et travaux de réparation à l'aérogare; réparation du toit du garage d'entretien en 1981

Whitehorse : Préparation des plans préliminaires pour la nouvelle aérogare; pose d'une nouvelle clôture de sécurité; achat de deux camionnettes, d'une fourgonnette, d'un compacteur, d'un camion d'une tonne et demie et d'un camion d'incendie CRV 1000

Watson Lake : Adjonction d'un entrepôt au garage d'entretien et modernisation des bâtiments, dans le cadre du programme annuel

Fort Smith : Achat d'un tracteur et d'une camionnette

Norman Wells : Fourniture d'un compacteur et d'un camion d'incendie Mark 10; aménagement de l'emplacement du futur entrepôt du matériel et de l'équipement ainsi que celui d'une aire destinée aux exercices de lutte contre l'incendie

Projets pour 1982-1983

Au cours de 1982-1983, des installations destinées aux handicapés seront aménagées et les installations actuelles seront améliorées dans tous les aéroports suivants, et ce conformément à la politique de Transports Canada sur les installations destinées aux handicapés.

Cambridge Bay : Amélioration du revêtement de la piste 13-31; promulgation du règlement de zonage de l'aéroport en 1982

Fort Simpson : Remplacement prévu de la balayeuse de piste et installation d'un ILS/RVR et du radiophare non directionnel pour la piste 30

Fort Smith : Retrait et remplacement de l'isolant en amiante du garage d'entretien; revêtement de la piste 11-29, de l'aire de trafic et de la voie de circulation; nouveau câblage du système de balisage de l'aérodrome; installation d'un DVOR/DME et du matériel complémentaire

Hay River : Entrée en vigueur des mesures d'économie de l'énergie à l'aérogare et au garage d'entretien en 1982; conversion du VOR en DVOR; travaux en vue de l'amélioration des installations d'essai en vol et réfection des accès aux pistes

Inuvik : Réparation des toits — aérogare, garage d'entretien, centrale l'électrique, bâtiment de radiosondage - ; altérations au bâtiment des services d'urgence

Norman Wells : Retrait prévu de l'isolant en amiante du garage d'entretien; réparation de l'aire de stationnement des appareils

Watson Lake : Construction d'une nouvelle centrale électrique et installation d'un IPU; entrée en vigueur du zonage de l'aéroport au cours de 1982-1983

Whitehorse : Approbation possible des plans préliminaires de la nouvelle aérogare; mise en application des mesures d'économie de l'énergie au garage d'entretien et à la caserne des pompiers

Yellowknife : Revêtement prévu de la piste 15-33, de la voie de circulation "A" et des aires de trafic 1 et 2; améliorations du garage d'entretien; construction d'une installation temporaire de filtrage des passagers avant l'embarquement; mise en application des mesures d'économie de l'énergie à l'aérogare et au garage d'entretien; pavage d'un tronçon de la voie d'accès à l'aérogare

Administration canadienne des transports de surface

Politique de planification et de programmes urbains

Attributions
La direction générale administre le Programme d'aide au transport urbain (PATU) et finance grâce à celui-ci, une partie des coûts des études et des travaux d'immobilisations destinés à améliorer l'efficacité des systèmes de transport urbain.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de cette période, un nouvel autobus a été acheté pour la ville de Whitehorse.

Aide au transport maritime
Cette direction subventionne les services essentiels de transport par eau lorsqu'on ne peut imposer le plein recouvrement des coûts.

Travaux accomplis en 1981-1982
La principale activité de cette direction dans l'Arctique consiste à subventionner les services de chalands de la Société des transports du Nord Limitée, depuis Churchill jusqu'aux ports du Keewatin. En 1981-1982, le montant de cette subvention a été de 650 000 $.

Administration canadienne du transport maritime

Attributions
L'Administration canadienne du transport maritime (A.C.T.M.) veille à l'élaboration et à l'exploitation du système national de transport maritime. L'A.C.T.M. regroupe la Garde côtière canadienne, le Conseil des ports nationaux, la Direction des ports et havres, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et les Administrations de pilotage de l'Atlantique, des Laurentides, des Grands Lacs et du Pacifique. Dans l'Arctique, l'A.C.T.M. assure des services et fournit des installations aux navires de commerce et de ravitaillement.

Garde côtière canadienne

Attributions
La Garde côtière canadienne (G.C.C.) coordonne la livraison de marchandises aux collectivités du Nord pour le compte du gouvernement du Canada, de la *United States Air Force* (USAF), et des entreprises commerciales canadiennes. La G.C.C. donne également des renseignements sur l'état des glaces et des routes maritimes; elle fournit des services de brise-glace. Elle mène, en outre, des recherches et des études sur l'environnement. Elle installe, surveille et entretient des aides à la navigation maritime et un réseau de stations radio, organise des opérations de recherche et de sauvetage et administre la *Loi sur la protection des eaux navigables* et la *Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques.*

Travaux accomplis en 1981-1982
La G.C.C. a coordonné et dirigé la mission annuelle de réapprovisionnement de l'Arctique de l'Est, en aidant à la livraison, par navire, du carburant, du matériel et d'autres marchandises aux bases et aux collectivités isolées ainsi qu'aux postes du réseau avancé de pré-alerte. Elle propose également des services d'escorte de brise-glace aux navires commerciaux, particulièrement dans la baie d'Hudson jusqu'à Chruchill, ainsi qu'aux navires faisant escale à Frobisher Bay, dans la baie Strathcona, à Resolute, à la pointe Rae, dans la Petite île Cornwallis, à Eureka et à quelques endroits dans le bassin Foxe.

Dans le cadre de la mission de réapprovisionnement de l'Arctique de l'Est, on a fait appel aux services de trois transporteurs commerciaux qui exploitaient dix navires. Il y a eu livraison dans 44 emplacements qui comprenaient des installations civiles, des postes du réseau avancé de pré-alerte au Canada et au Groenland et des stations scientifiques. Au total, 11 613 t de marchandises sèches et 33 313 t de produits pétroliers et de lubrifiants en vrac ont été livrées. Cinq tonnes de marchandises ont été transportées entre divers emplacements de l'Arctique et 151 t ont été acheminées vers le Sud, jusqu'à Montréal et à Ogdensburg (N.Y.).

Le personnel affecté à la mission de réapprovisionnement de l'Arctique a également rempli les fonctions de gardien de port à Nanisivik et a surveillé le chargement d'un total de 131 482 t de minerais de plomb et de zinc.

Les sytèmes de gestion du trafic maritime NORDREG/ECAREG et le Bureau des services des glaces de Frobisher Bay ont contrôlé les opérations et les déplacements des navires, donnant des renseignements sur les glaces et assurant au besoin des services de brise-glace.

Au cours de la saison, 99 bâtiments, dont ceux de la G.C.C., ont circulé dans la zone de trafic de l'Arctique canadien. Dans l'ensemble, cinq ont subi des dommages, trois avaient des avaries et un n'avait ni les cartes ni les publications nécessaires. Pendant la saison 1981, aucun incident de pollution de la côte ou de la mer n'a été enregistré au centre NORDREG.

La G.C.C. a surveillé les opérations de forage dans la mer de Beaufort avec la collaboration du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, afin de vérifier la sécurité des opérations maritimes et d'éviter les cas de pollution par les navires.

Des plans pour mener à bien la mise en application des recommandations découlant de l'Étude du service maritime mobile de communications dans l'Arctique canadien sont en cours de réalisation. Les régions de Terre-Neuve, des Laurentides et de l'Ouest se chargent de la conception du système et des estimations des coûts, tandis que l'administration centrale veille à l'obtention des fonds. L'objectif visé est de fournir du matériel et des installations à 17 emplacements dans l'Arctique.

Dix brise-glace de la G.C.C. ont été affectés à des opérations de réapprovisionnement du Nord en 1981. Ils ont assuré des services de brise-glace à la navigation commerciale et ont participé à des projets spéciaux pour le compte de l'industrie et des ministères. Il s'agissait surtout de travaux de recherches hydrographiques, océanographiques et scientifiques entrepris pour le Centre de recherches pour la défense, Pacifique, le ministère des Pêches et des Océans et Environnement Canada.

Le 28 juin, le *CCGS John A. MacDonald* a quitté Dartmouth (N.-É.) et s'est dirigé vers le détroit de Lancaster pour aider les navires à destination et en provenance de Nanisivik; il a ensuite pris part à des travaux hydrographiques jusqu'à l'arrivée du chaland *Arvik II*. Puis, il a escorté des remorqueurs et un navire-usine vers la mine Polaris dans la Petite Île Cornwallis. Après cela, le bâtiment est retourné participer au programme de recherches hydrographiques et scientifiques pour le compte de la Défense nationale.

Le 1er juillet, le *CCGS Sir John Franklin* a quitté St-Jean à destination du détroit d'Hudson pour assurer des services de brise-glace. Au début d'août, il était affecté au cap Hatt pour prendre part à un projet secondaire du Programme de déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique connu sous le nom de Projet de déversements d'hydrocarbures à l'île de Baffin. Ce programme de 5 millions de dollars est financé par le M.D.E., le MAINC, l'É.M.R., la U.S.C.G., l'industrie pétrolière canadienne ainsi que le gouvernement de la Norvège. Dans le cadre de ce projet, le navire devait livrer au cap Hatt du matériel évalué à quelque 300 000 $ devant servir à neutraliser les déversements d'hydrocarbures. L'envoi de matériel au cap Hatt à bord du *Sir John Franklin*, ainsi que la participation d'une équipe de cinq employés de la Division des urgences de la G.C.C. à deux déversements expérimentaux, représentaient, pour cette année, la contribution de la G.C.C. Au milieu du mois d'août, le *Sir John Franklin* a quitté le cap Hatt et a été affecté à la navigation commerciale dans la partie ouest du détroit de Lancaster et le détroit de Barrow. A la même époque, il a procédé à un bref levé hydrographique du détroit de Penny. Au cours de la première semaine de septembre, le bâtiment est retourné au cap Hatt pour reprendre à bord la plus grande partie du matériel de lutte contre la pollution, utilisé au cours des déversements expérimentaux.

Le 7 juillet, le *Pierre Radisson* a quitté Québec à destination du détroit d'Hudson pour remettre en service les aides à la navigation et fournir les services de brise-glace aux premiers navires commerciaux de la saison. A la mi-août, le *Radisson* a assuré des services d'aide à la navigation le long de la côte est de l'île Baffin, et ce, jusqu'à l'Extrême-Arctique. Une fois dans le détroit de Lancaster, il a escorté les navires commerciaux jusqu'à la station météorologique d'Eureka au cours de la mission annuelle de réapprovisionnement. Il a ensuite continué vers le nord jusqu'au Fiord Tanquary (81°,24 N., 76°,56 O.), pour procéder à un bref levé hydrographique de la zone et livrer 12 t de marchandises, y compris des motoneiges et 518 barils de combustible, à l'équipe de l'*Expédition Transglobe*. Après avoir terminé cette partie de sa mission, le navire est retourné dans le détroit de Lancaster au début de septembre pour continuer de participer au projet du *Breadalbane*. De là, le *Radisson* a été affecté jusqu'à la fin de septembre exclusivement à l'escorte des navires commerciaux à destination et en provenance de la Petite Île Cornwallis et d'autres escales dans le détroit de Lancaster.

Le 7 juillet, le *Camsell* a navigué de Victoria (C.-B.) jusqu'à l'Arctique de l'Ouest, contournant l'Alaska par le passage d'Unimak. Une fois rendu à sa base, située au large de Tuktoyaktuk, le *Camsell* a mis en service les aides à la navigation requises et a assuré les services de brise-glace aux navires commerciaux au cours des activités annuelles de réapprovisionnement dans la mer de Beaufort, le golfe Amundsen, le golfe du Couronnement et le golfe Reine-Maud. Il est rentré à Victoria le 4 octobre après avoir retiré du service les aides à la navigation dans l'Arctique de l'Ouest.

Le 24 juillet, le CCGS *Sir William Alexander* a quitté Dartmouth pour se diriger vers le secteur ouest de la baie d'Hudson. En cours de route, le navire a recueilli des échantillons océanographiques à divers endroits. Arrivé dans la zone de l'inlet Chesterfield, il a procédé à un levé hydrographique détaillé au moyen d'une chaloupe de sondage. Au début de septembre, il a fait un bref voyage à Churchill (Manitoba) afin de changer d'équipage et d'installer des compteurs de courant à des endroits précis dans la baie d'Hudson. Le navire a terminé son levé hydrograhique le 24 septembre.

Le 20 juillet, le *CCGS Norman McLeod Rogers* est parti à destination du détroit d'Hudson. En cours de route, il a fait escale brièvement à Saglek et à Killinek pour décharger des marchandises avant d'arriver à Frobisher Bay. Le navire a ensuite participé à l'installation des bouées d'été dans la région et à la mise en service des aides à la navigation. A la mi-août, il avait pour mission de faciliter la navigation dans le bassin Foxe. Selon les besoins, il a également secondé le *J.E. Bernier* dans son programme de construction d'aides à la navigation. Au début de septembre, le bâtiment est retourné à Killinek et a pris du matériel à bord avant de repartir vers le Sud.

Le 27 juillet, le *J.E. Bernier* est parti de Québec à destination de la baie d'Ungava, de la baie d'Hudson et du bassin Foxe, en passant par le détroit d'Hudson, pour réaliser un programme de construction d'aides à la navigation. Ce programme s'est terminé le 7 octobre.

Le 12 août, le *CCGS d'Iberville* a quitté Québec à destination du détroit de Lancaster. En cours de route, le navire a été dérouté pour offrir des services de brise-glace à un pétrolier commercial faisant partie de la mission annuelle de réapprovisionnement de Grise Fiord et d'Eureka. De là, le navire s'est rendu à Nanisivik pour faire le plein de combustible et assurer, au besoin, les services d'aide à la navigation. Au cours de la dernière semaine de septembre, il est arrivé à Frobisher Bay où il a servi à retirer les bouées d'été et a pris à son bord deux péniches de débarquement.

Le 24 août, le *CCGS Labrador* a quitté Dartmouth (N.-É.) et s'est dirigé vers le détroit d'Hudson. En collaboration avec le *CCGS Bassin*, le *Labrador* a procédé à un levé hydrographique détaillé du bassin Foxe et de l'entrée est du détroit de Fury et Hecla. La deuxième semaine d'octobre, le *Labrador* a été affecté à la zone de la baie Déception pour y attendre l'arrivée des navires. Avant d'être relevé de ses fonctions dans l'Arctique à la fin d'octobre, le *Labrador* a pris à son bord le personnel de la station radio de Killinek, ainsi que du matériel.

Le 16 juillet, le *CCGS Louis St-Laurent* a quitté Dartmouth à destination du Fiord Nachvak pour faire un levé hydrographique de la côte nord du Labrador. Alors qu'il était dans la région de la baie Martin près du cap Chidley au Labrador, le *St-Laurent* a repéré et recouvré les restes d'une station météorologique allemande établie en 1943 pendant la Seconde Guerre mondiale par le sous-marin allemand U-537. Après cette brève excursion historique, le navire s'est dirigé vers le nord à destination de Breevort Harbour pour continuer son programme de travaux hydrographiques.

Au milieu du mois d'août, le *St-Laurent* a été relevé de sa mission hydrographique pour escorter les navires dans le détroit de Lancaster. Il a ensuite mené des navires de la Petite île Cornwallis à Nanisivik et à Pond Inlet. Vers la fin de la saison de navigation (mi-novembre), le bâtiment est allé seconder le *MV Arctic*, qui entreprenait des essais de navigation dans les glaces à l'est du détroit de Lancaster.

Conseil des ports nationaux

Le Conseil des ports nationaux loue des installations à la S.T.N.L. pour ses activités de réapprovisionnement par chalands, des collectivités situées sur la côte ouest de la baie d'Hudson. Le Conseil fournit également des installations et des services pour le chargement du grain destiné aux marchés étrangers. Au cours des deux dernières années, le port de Churchill a chargé du grain à bord du *MV Arctic* jusqu'en novembre. Cependant en 1981, les activités de navigation se sont limitées à la saison régulière.

Direction des ports et havres

L'A.C.T.M. administre certains ensembles portuaires publics au nord du 60e, notamment le long du bassin du Mackenzie et dans les localités du littoral, depuis le golfe Amundsen jusqu'au détroit de James Ross dans l'Arctique de l'Ouest. Ces installations s'ajoutent à celles du secteur privé et conviennent, en général, aux chalands venant du Mackenzie et naviguant en eau profonde. Ces aménagements n'ont subi aucun changement important en 1981 et aucun n'est prévu pour 1982.

Dans l'Arctique de l'Est, il y a deux ports publics : Nanisivik, situé dans la baie Strathcona, dans le nord-ouest de l'île Baffin, et Frobisher Bay, situé au fond de la baie Frobisher, dans le sud-est de l'île Baffin. Le port de Nanisivik a connu l'an dernier sa troisième saison complète d'activités; les installations comprennent trois modules circulaires d'acier à grand diamètre qui sont coiffés de capuchons recouverts de béton et des aires de manutention et de chargement en gravier. La *Nanasivik Mines Ltd* a mis en place un système de chargement des navires et de convoyeurs à minerai. Ce complexe peut être utilisé par des navires de 50 000 t de port en lourd.

Frobisher Bay offre des aires de mouillage dans l'inlet Koojesse, mais cette région dépend de puissants courants de marée et est exposée aux vents violents du nord et du sud. A l'annonce d'une tempête, les navires doivent être prêts à partir rapidement. Étant donné qu'il n'y a pas de jetée dans ce port, les marchandises sont transportées entre les navires et la côte par péniche de débarquement.

Recherche et développement

Au sein de l'A.C.T.M., la recherche et le développement sont menés de façon systématique dans les domaines du transport et des techniques qui s'y rattachent.

Les projets maritimes proposés visent à accroître la sécurité ou l'efficacité du transport par mer et à déterminer les options techniques pour atteindre les objectifs précis des programmes.

Le programme maritime de cette direction fait appel à la participation d'autres gouvernements, du secteur privé et des universités. Il met en évidence certains domaines critiques des techniques maritimes, qui sont essentiels à la poursuite du mandat précis de l'A.C.T.M., comme :

- les navires (normes et règlements);
- les systèmes de navigation et de communications;
- les mesures d'urgence, la récupération des épaves, ainsi que la recherche et le sauvetage;
- la prévention et le nettoyage de la pollution;
- les terminaux maritimes.

Les questions de la souveraineté et de la sécurité ont donné de nouvelles dimensions aux projets de la direction lancés en 1981-1982. Le principal événement, en 1981-1982, a été l'approbation, par le cabinet, d'un programme de la direction d'une durée de trois ans et d'un montant de 14 millions de dollars; le projet sera coordonné par l'A.C.T.M. Il s'agit d'entreprendre des activités spéciales visant à assurer la sécurité et l'efficacité de la navigation toute l'année, pour renforcer la mise en valeur des ressources de l'Arctique et veiller à ce que l'industrie canadienne en bénéficie.

L'A.C.T.M., en collaboration avec les États-Unis a cherché à stimuler les activités de recherche et de développement dans le domaine du transport maritime. Par exemple, le Canada et les États-Unis échangent des renseignements sur la navigation dans les glaces, ainsi que sur les vibrations des navires et la fatigue.

Le *MV Arctic* est le seul vraquier canadien à coque renforcée pour la navigation dans les glaces. Les essais dans les glaces, faits avec ce navire, ont permis de recueillir des données très utiles sur les différents facteurs qui affectent les bâtiments circulant dans l'Arctique. Quant aux nouvelles missions d'exploration faites par les brise-glace canadiens le *Sir John Franklin* et le *Pierre Radisson*, elles ont également permis de rassembler des informations du même genre. Une grande partie de ces études serviront à l'élaboration de normes et de règlements pour la construction de navires de classe arctique. Elles seront aussi utilisées pour établir des spécifications devant servir à la construction d'un nouveau brise-glace de classe arctique 8 (classe internationale) pour la G.C.C. Le plan de ce brise-glace a été approuvé par le cabinet en 1978.

Enfin, l'A.C.T.M. a entrepris une vaste gamme de projets en collaboration avec les industries de transport maritime et de la construction navale. Bien que nombre de ces projets soient surtout viables au sud du 60e, plusieurs d'entre eux ont des applications universelles.

Le Conseil consultatif maritime est le principal lien entre l'A.C.T.M. et le secteur privé et fournit des renseignements directs sur les priorités de l'industrie dans l'Arctique et ailleurs. Sous la surveillance du conseil, l'A.C.T.M. a mené de nouvelles recherches sur la détection des dangers causés par les glaces; sur les systèmes de télédétection des glaces; le lestage des navires dans les glaces; la corrosion des coques; les systèmes de réduction de la friction; les nouvelles techniques de pavage des terminaux ainsi que sur la gestion des ports et le contrôle des glaces.

Recherche et développement dans le domaine des transports

Attributions

La Direction générale de la recherche et du développement du Groupe de la planification stratégique est chargée des consultations en matière de politique, ainsi que de la coordination et de la planification des activités de recherche et de développement du gouvernement fédéral dans le domaine des transports. Elle s'occupe également des questions opérationnelles grâce au Centre de développement des transports de Montréal (C.D.T.), qui entreprend non seulement des projets pour le compte du ministère, mais aussi des projets nationaux à long terme. De plus, par l'intermédiaire de son programme de recherches en matière d'énergie, elle finance des études reliées à la consommation d'énergie dans les transports.

Travaux accomplis en 1981-1982

En juin 1981, le cabinet a approuvé des fonds s'élevant à 14 millions de dollars répartis sur une période de trois ans (1981-1982 à 1983-1984) dans le domaine des transports maritimes dans l'Arctique. Ces montants sont contrôlés et gérés par l'A.C.T.M. Le Centre de développement des transports a orienté ses travaux de recherche reliés au transport dans l'Arctique vers l'amélioration de la conception et du fonctionnement des brise-glace. Les travaux ont porté notamment sur la conception d'hélices, d'arbres d'hélice et d'autres pièces touchées par l'interaction des hélices avec la glace.

Le C.D.T. a continué d'évaluer le rendement du vraquier *MV Arctic* dans les glaces et a terminé la phase de collecte des données. L'analyse détaillée des données commence maintenant. L'étude sur les caractéristiques de l'acier et des catégories spéciales d'acier pour les navires de classe arctique a également été poursuivie.

Le C.D.T. a continué ses recherches sur la navigation dans les glaces tout en étudiant les améliorations à apporter aux normes de construction des navires de classe arctique. La nécessité d'éviter ou tout au moins de réduire le choc entre les navires et la glace reste une des principales préoccupations des exploitants de navires et, par conséquent, exige un effort continu de la recherche. Dans cette optique, le C.D.T. évalue deux projets : l'élaboration d'un télédétecteur de l'épaisseur de la glace et la détection des glaces. Ces deux projets visent à étudier l'utilisation de détecteurs sonar et d'autres dispositifs électroniques.. En outre, le C.D.T. s'occupe activement de l'amélioration de la puissance des brise-glace, et ce, grâce à des études théoriques et à des essais sur place de la rupture ou du bris des glaces par des véhicules à coussin d'air.

La plupart des efforts du Centre liés aux activités dans le Nord, sont actuellement concentrés sur la recherche relative aux navires de classe arctique, mais le C.D.T. a continué cette année son étude technique sur une motoneige pour l'Arctique. Il s'agit de préparer des spécifications techniques pour une motoneige conçue spécialement pour cette région.

Cette année, le Centre a lancé un nouveau projet visant à étudier les mouvements des camions sur des surfaces glacées. L'objectif de cette étude est d'améliorer la sécurité du transport par camion sur de telles surfaces utilisées pendant l'hiver pour traverser les rivières et les lacs gelés dans le Nord. Parmi les nouveaux projets, mentionnons des études pour réduire les coûts d'exploitation et d'entretien des ports et havres de l'Arctique.

Les principaux projets financés à même les ressources du programme de recherche dans le domaine de l'énergie s'intéressaient aux normes de construction des navires de classe arctique. Les études portaient sur : l'essai des coques en acier pour les navires de classe arctique; les systèmes de navigation dans l'Arctique, y compris l'élaboration de détecteurs des glaces et de détecteurs destinés à éviter les collisions maritimes; un projet relatif à un répertoire de renseignements sur l'Arctique, dont les prévisions sur les glaces et les études hydrographiques. Des études environnementales visant la zone située près de la côte de l'Atlantique ont également été menées. Enfin, on a prévu un examen des règlements qui pourraient s'appliquer aux navires de forage au large des côtes.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	85 525	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Croissance économique	59 669	69,7
Qualité de la vie	25 616	30
Administration et soutien	240	0,3

Ministère du Travail

Attributions
Travail Canada applique le Code canadien du travail et est chargé de conserver un cadre législatif rationnel dans le domaine des relations industrielles relevant de la juridiction fédérale. Il établit aussi des normes minimales du salaire, de conditions de travail, de sécurité et d'hygiène et propose des solutions aux difficultés auxquelles se heurtent les particuliers ou les groupes dans ce secteur. Travail Canada cherche à atténuer et à résoudre les conflits reliés aux conditions de travail à l'intérieur du contexte législatif du ministère.

Les employés ou employeurs de n'importe quelle entreprise de nature provinciale, nationale ou internationale relèvent de la compétence de Travail Canada.

Pour faire face à la complexité croissante du domaine du travail des bureaux ont été établis dans les grandes villes du Canada pour mettre les services du ministère à la portée de tous. Ces bureaux sont chargés de mettre en application les programmes du ministère, tout en restant en relation constante avec l'administration centrale.

Services de médiation et de conciliation
La Direction de médiation et de conciliation, grâce au concours de conciliateurs, de commissaires-conciliateurs et de médiateurs, procure les services d'une tierce partie dans les différends industriels relevant de la compétence fédérale (y compris celle des territoires).

Ses activités englobent notamment les ruptures de négociations collectives et d'autres difficultés qui surviennent dans les relations patronales syndicales.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de l'année financière, la direction est intervenue dans 13 litiges de négociation collective touchant des employés des territoires. Pour 11 dossiers, l'on est parvenu à une entente soit par la conciliation, soit par la négociation, et deux sont toujours en suspens. Ces différends mettaient en cause des sociétés s'occupant de l'exploitation minière, du transport routier et maritime, et de la construction.

Services d'arbitrage
La Direction intervient dans les conflits qui peuvent se produire au sujet de l'interprétation, de la mise en vigueur ou de la violation des conventions collectives.

Au cours de l'année financière, les services d'arbitrage ont reçu du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest trois demandes de nomination ministérielle d'arbitres et de présidents de conseils d'arbitrage. Deux arbitres ont effectivement été nommés et l'autre demande était encore en suspens en 31 mars 1982.

Région des montagnes
Voici un résumé des activités réalisées dans le Nord (Yukon et T.N.-O.) par le bureau de Travail Canada à Whitehorse. Ce rapport traite de l'administration, durant l'année financière 1981-1982, des Parties III et IV du Code canadien du travail, des orientations, des normes et des directives du Conseil du Trésor en matière de sécurité professionnelle dans la fonction publique fédérale, ainsi que de la *Loi sur les justes salaires et les heures de travail*.

Un bureau de Travail Canada a été ouvert à Whitehorse (Yukon) depuis le 2 août 1978. Ce bureau est doté d'un agent des relations de travail et d'un personnel de soutien, au service du Yukon et des Territoires du Nord Ouest. Afin d'améliorer le service dans cette région, une ligne téléphonique zénith sans frais reliant Whitehorse aux six principales communautés des Territoires du Nord-Ouest a été installée. Le personnel des bureaux de Vancouver et d'Edmonton peut au besoin, s'occuper des dossiers traités par Whitehorse.

Contrats fédéraux
a) Inspections relatives aux contrats accordés par le gouvernement *(Loi sur les justes salaires et les heures de travail)*.

Au cours de l'année financière, l'agent des relations de travail de Whitehorse a étudié huit plaintes (trois proviennent des Territoires du Nord-Ouest et cinq du Yukon). Ces enquêtes ont permis de recouvrer d'un entrepreneur des augmentations dues à des employés, de remédier à des infractions et de récupérer la somme de 21 117 86 $ pour huit employés des Territoires du Nord-Ouest.

b) Barème des salaires distribués :

	T.N.O.	Yukon
Construction	87	44
Services	—	3

c) Des enquêtes annuelles sur les taux de salaires dans la construction ont été organisées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, afin de recueillir les données nécessaires pour déterminer les taux de salaires courants à inscrire dans les barèmes de conditions de travail visant les contrats accordés par le gouvernement fédéral. Ces taux de salaires courants ont également été mis à la disposition de la Direction des normes du travail et du Service d'appel d'offres du Yukon.

Partie III - Code canadien du travail
Il devrait être noté que les dispositions de la Partie III du Code canadien du travail ne s'appliquent pas au travail, aux entreprises, ni aux affaires à caractère local ou privé, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, comme pour les provinces, elles visent plutôt les affaires ou entreprises qui relèvent normalement de la compétence fédérale.

Au cours de l'année financière, 48 plaintes ont donné lieu à des enquêtes en vertu de la Partie III du Code canadien de travail (normes de travail), soit 16 au Yukon et 32 dans les Territoires du Nord-Ouest. A la suite de ces recherches, 4 838,35 $ ont été recouvrés pour six employés du Yukon et 9 388,92 $ pour neuf employés des Territoires du Nord-Ouest. Au cours de la même période, 20 inspections de routine ont été effectuées dans les Territoires du Nord-Ouest.

Partie IV - Code canadien du travail
Pour les deux territoires, l'objectif à long terme consiste à réaliser un vaste programme de sécurité du travail à l'intention des employés assujettis à la Partie IV du Code canadien du travail. Ce code régit aussi les employés de la fonction publique, qui doivent suivre les directives du Conseil du Trésor en matière de sécurité et d'hygiène du travail. En vertu de la Partie IV du Code, le ministère doit veiller à ce que les employeurs maintiennent des conditions satisfaisantes de sécurité et d'hygiène au travail dans les activités, affaires et entreprises relevant de la compétence fédérale. Au sein de la fonction publique fédérale, le ministère contrôle, en qualité d'agent du Conseil du Trésor, les programmes existants et contribue à leur expansion et à leur amélioration conformément aux lignes de conduite officielles en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Travaux accomplis en 1981-1982
Dans les T.N.-O., le ministère a effectué 33 visites de sécurité ayant pour objet des plaintes, des inspections, des sondages, des enquêtes sur des accidents et la mise au point d'un programme de vérification de la sécurité.

Parmi les secteurs touchés, mentionnons : les banques, le transport routier, le téléphone (Norouestel), la Commission d'énergie du Nord canadien, la Société canadienne des postes, Parcs Canada, les lignes aériennes, Transports Canada, la Société des transports du Nord Limitée, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé nationale et Bien-être social Canada et la *Fresh Water Fishing Corporation*.

Les 9 et 10 mai 1981, l'agent des relations de travail du bureau de Whitehorse a représenté le ministère à l'occasion du premier Congrès annuel de la Fédération du travail du Yukon, qui eut lieu à Whitehorse. La Fédération agit à titre d'organisme coordonnateur pour la plupart des syndicats en activité au Yukon.

Durant le mois de septembre 1981, le bureau de Whitehorse a reçu une demande d'un conférencier à l'occasion de la Conférence annuelle des femmes. Des dispositions ont donc été prises pour qu'un porte-parole du bureau de la situation de la femme au ministère participe à cette conférence. Cette dernière, tenue à Whitehorse du 25 au 27 septembre 1981, était parrainée par le Comité national d'action sur le statut de la femme et le Centre des femmes de Whitehorse et portait sur le thème de la femme et du droit.

Au cours de la période de transition, lorsque le ministère fédéral des Postes est devenu société de la Couronne, l'agent des relations de travail, du bureau de Whitehorse a participé, avec des employés des postes, à une présentation de groupe sur les divers changements apportés à la législation du travail et leurs relations avec leur nouveau statut à titre d'employés d'une société de la Couronne. En 1981, le ministère a conclu des ententes officielles avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En vertu de celles-ci, les gouvernements s'engagent à faire des inspections techniques des chaudières, des récipients sous pression, des ascenceurs et des escaliers roulants, dans les immeubles fédéraux. Les inspections seront faites au nom de Travail Canada.

Réparation des accidents
A la fin de mars 1982, le ministère avait étudié 353 demandes d'indemnisation pour les T.N.-O. et 99 pour le Yukon.

Projets pour 1982-1983
Au cours de l'année financière 1982-1983, le bureau des Territoires continuera de promouvoir et de mettre sur pied des comités de sécurité, tant dans le secteur privé relevant de la compétence fédérale que dans le secteur public.

Division de l'analyse de la législation
La Division de l'analyse de la législation recueille et analyse la législation canadienne affectant les relations entre employeurs et employés et le milieu du travail. La division publie des textes qui traitent de plusieurs domaines, tels que l'hygiène et la sécurité au travail, l'indemnisation des travailleurs accidentés et les normes d'emploi ainsi que la législation fédérale applicable dans les Territoires. Elle rédige également un rapport annuel pour l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière, qui regroupe des représentants des ministères du travail fédéral et provinciaux ainsi que des représentants des deux territoires. Enfin, la division fournit sur demande des renseignements aux représentants des divers ministères fédéraux et provinciaux, aux associations et aux particuliers des territoires, sur la législation du travail en vigueur dans ces différents milieux.

Projets pour 1982-1983
Les activités habituelles seront poursuivies.

Relations en matière d'emploi et conditions de travail

Éducation
Le Programme d'aide financière de Travail Canada fournit un appui financier aux syndicats légalement constitués au Canada. Cette aide sert à l'éducation et à la formation des dirigeants syndicaux actuels et éventuels, afin qu'ils puissent s'acquitter avec efficacité de leurs fonctions au sein de leur syndicat ou de leur communauté.

Travaux accomplis en 1981-1982
En 1981-1982, un syndicat du Nord, soit la *Northwest Territories Teachers' Assocation,* a reçu une subvention dans le cadre du programme d'éducation syndicale. L'Association qui regroupe 751 membres, a pu compter sur la somme de 488 $ afin de défrayer les coûts de la conférence de deux jours visant à familiariser les membres de l'Association avec les méthodes de négociation, le règlement de grief, la réglementation gouvernementale, ainsi que l'organisation et les objectifs de l'Association.

Projets pour 1982-1983
Les activités habituelles seront poursuivies.

Direction des données sur le travail
La Direction des données sur le travail procède à des enquêtes sur les traitements, les salaires et les conditions de travail dans les entreprises comptant 20 employés ou plus. L'enquête du mois d'octobre 1981 portait sur 41 entreprises du Yukon et 58 des Territoires du Nord-Ouest. Une enquête sera de nouveau effectuée en 1982.

La direction conserve de façon continue des renseignements relatifs aux arrêts de travail pour cause de grève ou de fermeture en raison d'une grève dans les deux territoires. En 1981, quatre arrêts de travail ont été signalés; ils touchaient 704 employés, ce qui a représenté une perte de 49 426 jours-personne.

La direction tient à jour un dossier sur les conventions collectives; à l'heure actuelle, ce dossier contient 68 conventions portant sur quelque 8 582 employés des deux territoires, à l'exception du domaine de la construction.

Projets pour 1982-1983
Les activités habituelles seront poursuivies.

Service d'information sur les relations industrielles (SIRI)

Le service est conçu principalement à l'intention des personnes évoluant dans le domaine des relations de travail et de la négociation des conventions collectives. Il consiste en un service unique de renseignements pour les deux parties présentes à la table des négociations. Ils peuvent recourir à ce service pour obtenir rapidement des réponses à leurs questions sur les relations industrielles.

Afin de se procurer les renseignements et les documents pertinents, les agents du SIRI peuvent au besoin, consulter les banques de données des gouvernements fédéral et provinciaux et du secteur privé. Ces renseignements proviennent des conventions collectives, des enquêtes, de la législation, etc.

Ce service est offert aux particuliers ainsi qu'aux associations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, qui peuvent le consulter en composant le (819) 997-3117 (appels à frais virés acceptés) ou en écrivant à l'adresse suivante :
Service d'information sur les
relations industrielles
Travail Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0J2

Projets pour 1982-1983
Les activités habituelles seront poursuivies.

Programme de la qualité de la vie au travail
Le Programme de la qualité de la vie au travail cherche à encourager les associations canadiennes qui favorisent les innovations au travail, en particulier celles qui touchent à l'évolution économique et sociale. Dans le cadre de ce programme, l'accent est généralement mis sur la participation des employés aux prises de décision et sur la collaboration employeurs-employés afin d'améliorer les conditions de travail. Les objectifs du programme visent aussi la satisfaction de l'employé dans son milieu de travail, ce qui permet en retour une utilisation plus judicieuse des ressources humaines et de meilleures relations entre la gestion et le personnel.

Projets pour 1982-1983
Les activités habituelles seront poursuivies.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	557	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Administration et soutien	345	62
Progrès social et culturel	150	26,9
Qualité de la vie	62	11,1

Ministère des Travaux publics

Attributions

Travaux publics Canada (T.P.C.) constitue, au Canada, le plus important organisme de construction et de gestion immobilière qui assure aux autres ministères et organismes gouvernementaux tous les services nécessaires. Le T.P.C. fournit une grande variété de services d'architecture, de génie et de construction. Il collabore aux travaux de planification, aux études portant sur les sites de construction et procède à des études de faisabilité. Le Ministère a également le mandat de construire et d'administrer des immeubles, des services publics, des routes, des ports et des quais. Il s'occupe aussi de l'acquisition et de l'aliénation de terrains et de biens immobiliers. De plus, T.P.C. loue des locaux à bail pour le gouvernement du Canada et assure la surveillance des travaux de rénovation, d'entretien et de gestion des immeubles gouvernementaux.

Dans les domaines du logement et du transport dans le Nord, le ministère fournit des habitations aux employés du gouvernement fédéral et veille à la conception, à la construction et à l'entretien du réseau routier en expansion constante au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En outre, il assure par le dragage la navigabilité des voies de transport maritime dans le Nord.

Région de l'Ouest

Travaux accomplis en 1981-1982

La construction des routes pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne s'est poursuivie cette année que sur la route de Liard. Cette dernière, qui reliera les routes du Mackenzie et de l'Alaska, est maintenant terminée à 80 p. 100. Le coût total de sa construction pour cette année s'est élevé à 10 470 000 $.

Des travaux de dragage d'entretien ont été exécutés dans la voie navigable du fleuve Mackenzie à un coût de 1 013 000 $.

Un marché a été adjugé en vue de la réalisation de la dernière étape d'un projet domiciliaire à Frobisher Bay et ce, pour un montant de 1 229 000 $.

On a achevé, à un coût de 984 345 $ la construction d'un poste infirmier et d'une résidence à Holman pour le compte de Santé et Bien-être social Canada.

Un montant de 125 000 $ a été consacré à la réfection de la toiture du poste infirmier de Gjoa Haven.

Une inspection d'entretien a également été menée dans tous les postes infirmiers du Nord, situés dans les régions du Mackenzie et d'Inuvik, afin de déterminer toute défectuosité mécanique ou électrique.

Dans le cadre de travaux effectués pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, on a construit un ajout à la bibliothèque centrale de Yellowknife, à un coût de 412 874 $.

Des matériaux isolants et des écrans pare-vapeur supplémentaires ont été installés dans les logements du gouvernement à Fort Smith et à Fort Simpson, à des coûts respectifs de 200 000 $ et 50 000 $.

Borne kilométrique 138,25 : le pont Bailey sur la rivière Nelta, au point de franchissement avec la route de Liard.

Deux nouveaux bâtiments pour les détachements de la G.R.C. ont été construits à Tuktoyaktuk et à Coppermine aux coûts respectifs de 290 000 $ et 310 000 $. Une somme de 135 000 $ a été affectée pour déménager un bâtiment pour les détachements de Hay River à Pine Point.

A Tuktoyaktuk, on a construit de nouveaux logements familiaux pour la G.R.C. à un coût de 325 000 $. Ceux de Fort Franklin, qui ont coûté près de 135 000 $, sont presque terminés.

Les travaux exécutés aux termes d'un marché de 80 000 $, adjugé en vue de la rénovation de l'entrée principale du bâtiment de la sous-division de la G.R.C., à Yellowknife, sont maintenant achevés.

Un projet de modernisation visant à économiser l'énergie dans deux immeubles de la G.R.C. à Fort Smith a été réalisé au montant de 160 000 $.

Projets pour 1982-1983

La construction de la route de Liard se poursuivra et celle-ci sera ouverte à la circulation à la fin de l'automne de 1982. Il reste à terminer l'application d'une couche de gravier concassé sur un tronçon d'environ 150 km avant de céder la route au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

On prévoit que les plans et devis permettant de poursuivre la construction de la route Mackenzie jusqu'à Norman Wells seront terminés d'ici la fin de l'année. En 1977, la construction de la route avait été interrompue près de Wrigley.

Un petit remblai sera aménagé à titre d'expérience près d'Inuvik sur la route que l'on se propose de construire entre Inuvik et Tuktoyaktuk afin d'évaluer si un matériau de faible granulométrie, mais à teneur en glace relativement élevée, serait approprié pour la construction de cette route.

Les travaux de dragage d'entretien se poursuivront dans la voie navigable du fleuve Mackenzie et une étude sera mise en oeuvre afin d'évaluer les besoins au sujet du dragage aux rapides de la rivière aux Ramparts.

On prévoit la réalisation de projets d'installation de matériaux isolants supplémentaires à Hay River, à Inuvik et à Pine Point, à des coûts prévus de 200 000 $, 100 000 $ et 45 000 $ respectivement.

A Aklavik, on prévoit la construction d'une nouvelle résidence pour les infirmières à un coût de 1 150 000 $ de même que l'élaboration du plan d'un nouveau poste infirmier. Une étude sera entreprise au sujet de l'hôpital d'Inuvik afin de définir les exigences du projet.

Les projets que l'on se propose de réaliser pour le compte de la G.R.C. en 1982-1983 comprennent le remplacement d'une porte du hangar pour avions à Inuvik, au coût prévu de 105 000 $, la construction d'un nouvel entrepôt à Yellowknife, à un coût de 40 000 $ et la construction de nouvelles habitations à Aklavik et à Tuktoyaktuk aux coûts de 145 000 $ et 170 000 $ respectivement.

Région du Pacifique

Travaux accomplis en 1981-1982

L'entretien courant du réseau routier du Nord-Ouest s'est poursuivi en vertu de l'accord conclu avec le gouvernement du Yukon; les travaux comprenaient l'application d'une émulsion composée d'asphalte et de pierres concassées sur un tronçon de 170 kilomètres.

Le montant affecté au programme d'immobilisations de Travaux publics Canada pour le réseau routier du Nord-Ouest au Yukon s'élevait à 10 600 000 $ et comprenait les coûts d'exécution des travaux suivants qui furent réalisés complètement ou en partie durant l'année :

(a) Parachèvement des travaux de nivellement entre les bornes kilométriques 1 365 et 1 390 — Projet terminé

(b) Aménagement du sol de fondation et de la couche de base entre les bornes kilométriques 1 251 et 1 265 — Projet terminé

(c) Aménagement du sol de fondation et de la couche de base entre les bornes kilométriques 1 346 et 1 365 — Projet réalisé à 80%

Quant au projet Shakwak, (projet Canada – États-Unis, financé par les États-Unis, et visant à améliorer la route de Haines et la partie de la route de l'Alaska située au nord-ouest de Haines Junction au Yukon), les travaux représentaient 12 850 000 $ et comprenaient les grands projets suivants :

- Aménagement du sol de fondation sur la route de Haines en C.-B., entre les bornes kilométriques 70,2 et 79,9 — Projet réalisé à 80%
- Aménagement du sol de fondation sur la route de Haines en C.-B., entre les bornes kilométriques 79,9 et 88,5 — Projet terminé
- Traitement sur la surface (émulsion d'asphalte) sur la route de Haines au Yukon, entre les bornes kilométriques 207,8 et 230,4 — Projet terminé

(d) Construction du pont enjambant le ruisseau Five Mile, sur la route de Haines en C.-B., à la borne kilométrique 77 — Projet terminé

(e) Construction des déversoirs sur la rivière Dezadeash et de voies d'accès sur la route de Haines au Yukon, entre les bornes kilométriques 254 et 254,7 — Projet terminé

(f) Construction et revêtement du tronçon traversant Haines Junction au Yukon — Projet terminé

Projets pour 1982-1983

L'entretien du réseau routier du Nord-Ouest au Yukon se poursuivra en vertu de l'accord conclu avec le gouvernement du Yukon; il s'agit d'appliquer une émulsion d'asphalte et de pierres concassées sur un tronçon de 215 km.

Le montant affecté au programme d'immobilisations de Travaux publics Canada pour le réseau routier du Nord-Ouest s'élèvera à 7 100 000 $ et sera dépensé pour l'exécution des travaux suivants :

(a) Parachèvement des travaux de nivellement entre les bornes kilométriques 1 265 et 1 273

(b) Parachèvement des travaux de nivellement entre les bornes kilométriques 1 293 et 1 308.

Le programme de Travaux publics Canada en vue de la construction de ponts sur le réseau routier du Nord-ouest représentera un montant de 2 600 000 $ et comprendra les grands projets suivants :

(a) Construction d'un ponceau et de voies d'accès au ruisseau Seagull, à la borne kilométrique 1 180,2

(b) Construction d'un ponceau et de voies d'accès au ruisseau Screw, à la borne kilométrique 1 194,2 (C.-B.)

Quant au projet Shakwak, les travaux représenteront 4 100 000 $ et comprendront les grands projets suivants :

(a) Parachèvement des travaux d'aménagement du sol de fondation sur la route de Haines en C.-B., entre les bornes kilométriques 70,2 et 79,9

(b) Couche de base et revêtement d'asphalte de la route de Haines en C.-B., entre les bornes kilométriques 70,0 et 88,5

Le projet Shakwak a été arrêté; seuls les projets secondaires seront réalisés dans les années à venir si les fonds ne sont pas fournis par le gouvernement des États-Unis.

Les projets parrainés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien comprendront les travaux suivants :

(a) En octobre, parachèvement des travaux de génie entrepris par la région du Pacifique de Travaux publics Canada, relativement au projet de la route de Liard dans les Territoires du Nord-Ouest

(b) Études techniques préliminaires et travaux de conception relativement à la route de Canol Nord

(c) Construction d'un pont enjambant le cours inférieur de la rivière Blackstone sur la route Dempster.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	29 823	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Administration et soutien	12 591	42,2
Croissance économique	10 131	34
Qualité de la vie	4 220	14,1
Évolution du gouvernement	1 475	5,0
Loisirs et activités récréatives	1 406	4,7

Isolation en mousse de polystyrène pour prévenir le soulèvement dû au gel, borne kilométrique 217 sur la route de Haines (projet Shakwak).

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Attributions

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est chargé de toutes les affaires qui relèvent de l'État dans les Territoires à l'exception des ressources naturelles. Cependant la faune est considérée comme une ressource territoriale.

Assemblée législative des T.N.-O.

Au cours de la deuxième année complète de son mandat, la 9e Assemblée législative a poursuivi les travaux en cours.

En janvier 1981, Tom Butters devenait le premier ministre des Finances, Kane Tologanak et Dennis Patterson étaient respectivement nommés ministre des Services gouvernementaux et ministre de l'Éducation. Ces nominations complétaient le Conseil exécutif qui compte maintenant sept ministres élus.

Quatrième session de la 9e Assemblée législative

La session de la 9e Assemblée sur le budget s'est ouverte le 4 février 1981 à Yellowknife et a été ajournée le 13 mars.

Dans son allocution d'ouverture, le commissaire Parker a félicité les ministres et tous les membres de l'Assemblée d'avoir su faire connaître le point de vue de la population du Nord au cours du débat constitutionnel. Il a notamment insisté sur la reconnaissance par le gouvernement fédéral des droits ancestraux et des droits des ministres territoriaux.

Deux interprètes inuit, au cours d'une session de l'Assemblée législative.

Le commissaire Parker a aussi indiqué que le gouvernement élaborerait un plan d'ensemble en vue d'une certaine autonomie dans le domaine de l'énergie, et a déclaré que les ministres continueraient également d'insister auprès du gouvernement fédéral pour obtenir directement une part des recettes découlant de la mise en valeur des ressources du Nord.

Législation
L'Assemblée a adopté les 16 projets de loi déposés au cours de la session.

Les ordonnances financières suivantes ont été adoptées :
• Ordonnance d'affectation budgétaire 1981-1982 : pour allouer 374 276 000 $, somme destinée aux dépenses de l'administration publique dans les T.N.-O., pour la période se terminant le 31 mars 1982;

• Ordonnance d'affectation budgétaire n° 3 1980-1981 : pour allouer 7 159 200 $, somme destinée aux dépenses supplémentaires de l'administration publique;

• Ordonnance sur l'entente financière de 1981 : pour autoriser le commissaire à conclure une entente avec le gouvernement du Canada, entente qui prévoit le versement de subventions pour fins d'exploitation et d'immobilisations au gouvernement des T.N.-O.;

• Ordonnance n° 1 autorisant un emprunt, 1981-1982 : pour autoriser le commissaire des territoires à contracter un emprunt qui permettra de consentir des prêts à des municipalités et à toute personne;

• Ordonnance de 1980 sur les emprunts de la Société d'habitation des T.N.-O. : pour autoriser cette société à contracter des emprunts pour des fins de construction ou d'acquisition de logements publics.

Des amendements aux ordonnances suivantes ont été adoptés :
• Ordonnance sur les chaudières et les contenants sous pression; Ordonnance sur la protection contre les dangers d'électrocution; Ordonnance sur la prévention des incendies;

• Ordonnance sur les juges de paix : pour autoriser le commissaire à nommer des juges aux cours juvéniles et à adopter un règlement concernant l'établissement d'un conseil des juges de paix;

• Ordonnance sur les boissons alcooliques : pour permettre l'imposition de peines plus sévères aux fournisseurs illégaux de boissons alcooliques et pour assurer l'immunité aux agents de la paix ou aux personnes désignées qui contreviennent à l'ordonnance dans le but d'obtenir des éléments de preuve;

• Ordonnance sur les loteries : pour autoriser le commissaire à réglementer et à délivrer des licences aux personnes et aux organismes qui s'occupent de loteries autorisées conformément au Code criminel du Canada;

• Ordonnance concernant l'impôt sur le revenu : pour éviter l'érosion de l'assiette fiscale des T.N.-O.;

• Ordonnance sur le Conseil : pour réviser les indemnisations et la rémunération versées aux représentants de l'Assemblée; qui comprend la nomination d'un deuxième vice-président des comités pléniers et pour prévoir le remboursement de certaines dépenses de l'Orateur de l'Assemblée.

• Le ministre des Finances a présenté à l'Assemblée son premier discours sur le budget, dans lequel il précisait trois secteurs prioritaires : l'évolution des structures politiques et constitutionnelles, les ressources renouvelables et l'expansion économique. Il déclarait que le gouvernement fédéral avait l'intention de compenser les dépenses extraordinaires encourues par les territoires au chapitre de l'énergie.

Le ministre des Finances a également affirmé que le budget de l'an prochain limiterait ses priorités à trois secteurs principaux : l'élaboration d'une prévision triennale du coût des programmes essentiels de tous les ministères; la mise au point du système d'établissement des budgets, fondé sur la notion de responsabilité et la mise sur pied d'un mécanisme de justification.

Le Comité permanent des finances a présenté un rapport intitulé *La mise en valeur des ressources non-renouvelables : un défi*. Le rapport a été discuté en comité plénier; ce dernier a adopté les recommandations visant à la désignation de certaines régions des T.N.-O. comme zones de mise en valeur, ainsi qu'à l'élaboration de lignes de conduite pour ces zones.

En février 1981, le Comité spécial de l'éducation a présenté à l'Assemblée ses recommandations concernant l'aide aux étudiants. En conclusion, l'Assemblée a demandé de verser à tous les étudiants une subvention de base pour payer les frais de transport et de scolarité ainsi que les manuels et les fournitures scolaires. Même si cette question d'une subvention est encore à l'étude, le programme actuel d'aide aux étudiants demeure toujours en vigueur.

Le Comité plénier a également discuté durant deux jours, d'une proposition expliquant le point de vue du gouvernement territorial sur le projet de loi fédéral C-48 (réglementation des gisements de pétrole et de gaz sur les terres du Canada). On y déclarait que ce texte de loi ne devait en aucune façon porter préjudice aux droits des autochtones et ce, avant que la question des revendications foncières n'ait été réglée. De plus, les résidants des T.N.-O. devraient tirer parti de l'exploration et de la mise en valeur des ressources. Cette proposition prévoyait la consultation entre le gouvernement des T.N.-O. et le gouvernement fédéral en raison des répercussions socio-économiques des grands projets envisagés de mise en valeur.

Cinquième session de la 9e Assemblée législative
Le 14 mai 1981, l'Assemblée législative était convoquée à Hay River, pour y tenir la Cinquième session de la 9e Assemblée. La session a été ajournée le 27 mai, après dix jours de débat.

Dans son allocution, le commissaire Parker faisait remarquer que les résidants du Nord étaient soumis à d'importantes pressions au niveau de la mise en valeur des ressources et de l'évolution constitutionnelle.

Il a souligné que les compressions budgétaires limitaient les moyens dont disposait le gouvernement pour répondre aux conséquences sociales et économiques des nouveaux projets de mise en valeur des ressources. Il a affirmé que le gouvernement examinait une nouvelle proposition sur le partage des recettes découlant de cette mise en valeur qui devrait remplacer la formule actuelle des frais partagés.

L'Assemblée a adopté les huit projets de loi déposés au cours de la session.

• Ordonnance sur l'application des mandats d'arrêt extra-territoriaux : pour permettre aux tribunaux des T.N.-O. d'appliquer les mandats d'arrêt émis par des tribunaux relevant d'une autre compétence;

• Ordonnance sur l'octroi d'un rabais de taxes foncières aux propriétaires d'habitations : pour permettre d'accorder un rabais de taxes foncières aux propriétaires d'habitations des T.N.-O.

• Ordonnance n° 4 sur les crédits budgétaires supplémentaires 1980-1981 : pour allouer des crédits supplémentaires de 1 023 300 $, à des fins d'administration publique pour l'année financière 1980-1981.

Les amendements aux ordonnances suivantes ont été adoptés :

• Ordonnances sur l'application des ordres de soutien;
• Ordonnance sur les associations coopératives;
• Ordonnance sur les curateurs publics;

La réponse du gouvernement au groupe de travail sur le logement des fonctionnaires a été déposée. La politique du gouvernement veillerait à fournir des logements adéquats aux fonctionnaires et viserait à stimuler l'expansion du secteur privé de l'habitation.

Les lois et les règlements actuels, tant au niveau fédéral, territorial que provincial, reliés à la prospection et à l'exploitation de l'uranium, seront révisés afin de déterminer si de nouvelles dispositions législatives s'imposent pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement dans les T.N.-O.

Le ministre du Développement économique et du Tourisme a déclaré que le gouvernement avait préparé un document officiel en réponse au Livre vert sur la région du détroit de Lancaster.

Enfin, l'Assemblée a recommandé la tenue d'un plébiscite, pour déterminer si la population des T.N.-O. favorise ou refuse la création du territoire appelé Nunavut.

Le Comité permanent des finances a déposé son dixième rapport. Les priorités de dépenses retenues s'établissaient comme suit : évolution du contexte constitutionnel; expansion économique en rapport avec la mise en valeur des ressources; éducation, en particulier la formation et l'éducation permanente; élaboration d'une politique linguistique; installations de centres de loisirs dans les collectivités; et maintien de la priorité d'embauche des résidants du Nord, d'achat auprès des entreprises locales et d'expansion des occasions d'affaires pour celles-ci.

Sixième session de la 9e Assemblée législative

Le 12 novembre 1981, la 9e Assemblée législative s'est réunie à Yellowknife pour y tenir sa 6e session. L'Assemblée a renoncé à l'ordre du jour et s'est réunie en comité plénier pour examiner les questions relatives à la constitution fédérale.

Après un débat d'urgence de trois jours, trois propositions ont été adoptées :
• favoriser l'inscription des droits des autochtones des T.N.-O. dans le projet de loi sur la constitution et demander la radiation des dispositions sur la participation des provinces à l'expansion du territoire actuel;
• créer un comité spécial sur la constitution canadienne, comprenant tous les membres de l'Assemblée;
• suspendre la session pour permettre à ce comité spécial de se rendre à Ottawa pour réaliser les objectifs de l'Assemblée.

Le 15 novembre, tous les députés de l'Assemblée législative se sont rendus à Ottawa pour rencontrer les membres du gouvernement et de l'opposition, ainsi que des hauts-fonctionnaires afin d'exposer la position de l'Assemblée sur la question constitutionnelle. Le 20 novembre, le comité spécial rencontrait le Premier ministre.

Les démarches assidues des membres de l'Assemblée ont nettement influencé la décision du gouvernement fédéral, acceptée par neuf des premiers ministres provinciaux, de réinscrire les dispositions relatives aux droits des autochtones dans la résolution constitutionnelle. A la suite d'un rapport sur la visite à Ottawa, l'Assemblée a adopté un plan de travail pour continuer à exercer des pressions en vue d'obtenir certains changements constitutionnels, notamment : certains recours possibles aux tribunaux, l'attribution éventuelle du statut de province aux T.N.-O. L'Assemblée était surtout préoccupée de l'inclusion dans la nouvelle loi constitutionnelle de dispositions relatives au rôle des provinces.

Plusieurs documents ont été étudiés lors de cette sixième session. Le rapport intérimaire du comité spécial de l'éducation a été approuvé par l'Assemblée. Cette dernière a approuvé une recommandation du comité permanent des finances, visant à aider les résidants de Pelly Bay, en subventionnant le transport de certains produits alimentaires et à continuer l'étude sur les subventions au transport dans les T.N.-O.

Au cours de cette session, 19 projets de loi ont été adoptés, citons entre autres l'Ordonnance sur les consultations populaires, (division des T.N.-O.).

Comités permanents et comités spéciaux

Le comité permanent des finances a été particulièrement actif au cours de toutes les sessions. Ce comité a retenu les services d'un expert-conseil pour l'aider à préparer son rapport intitulé *La mise en valeur des ressources non renouvelables : un défi*. Le comité s'est rendu à Tuktoyaktuk pour constater les difficultés rencontrées par une agglomération touchée par une mise en valeur à une vaste échelle. Le comité a également entrepris une étude sur le coût de la vie dans les T.N.-O.

A la suite de longs débats à l'Assemblée sur l'éventualité d'une division, un comité spécial chargé du dossier de l'avenir constitutionnel a été créé.

En 1981, le comité spécial de l'éducation a tenu 32 audiences publiques. Il se propose de présenter son rapport final au cours de la session du printemps 1982.

Le comité spécial des incidences sur la division des territoires a été constitué à la suite d'une recommandation du comité de l'unité, adoptée en novembre 1980 à Frobisher Bay. Ce comité a étudié les répercussions sur les T.N.-O. d'une division du territoire en deux parties, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. Il a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour l'aider dans cette étude. Un sous-comité du comité spécial s'est rendu dans les communautés, pour rencontrer les résidants et les porte-parole des associations autochtones. Un rapport définitif a été présenté au cours de la session de novembre 1981.

Greffier de l'Assemblée législative

Le Bureau du greffier a deux attributions essentielles : il donne des avis sur la procédure parlementaire à l'orateur, aux présidents des comités pléniers et aux membres de l'Assemblée. Le bureau procure des services administratifs et de soutien à l'Assemblée et à ses comités permanents et spéciaux.

En raison de la charge de travail, quatre nouveaux postes ont été créés : soit un poste d'agent aux affaires publiques, d'agent des finances, un poste de sténographe et un autre de réceptionniste.

Bureau du Commissaire

L'autorité du commissaire, définie par la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, est demeurée inchangée en 1981, même si son rôle évolue progressivement. Le commissaire John Parker a conservé la responsabilité directe des départements de l'Information et du Personnel et continue de présider le comité exécutif et le Conseil de la gestion financière.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a parcouru les Territoires du Nord-Ouest à quatre reprises au cours de l'année et s'est rendu aussi dans les communautés du delta et de la vallée du Mackenzie pour se familiariser avec ces collectivités et leurs préoccupations. En reconnaissance du rôle important que le gouvernement territorial doit jouer dans plusieurs domaines reliés à la mise en valeur des ressources non renouvelables, le gouvernement a mis sur pied un secrétariat de l'énergie et de la mise en valeur des ressources.

Le Comité exécutif s'occupe, entre autres, des questions relatives au projet de rapatriement de la constitution canadienne et de l'évolution constitutionnelle des T.N.-O.

Le sous-commissaire est membre du Comité exécutif chargé du département des Travaux publics et du Secrétariat des opérations régionales. Il préside la Société d'habitation des T.N.-O., le Comité de vérification des comptes publics et le Comité de planification des immobilisations. Sous la direction du sous-commissaire, un groupe de création de logements a été établi à la suite de la décision du gouvernement des T.N.-O. d'encourager l'accès à la propriété. Des mesures ont été prises pour aider les propriétaires d'habitations à acquitter le coût élevé des services d'utilité publique et des procédures ont été élaborées pour vendre les immeubles d'habitations appartenant au gouvernement.

Département de la Justice et des services publics

Le 5 janvier 1981, M. George Braden s'est vu confier le portefeuille de la Justice et des Services publics. Il a entrepris un examen complet des fonctions et des objectifs du département et a décidé d'en modifier l'orientation. Dans cette optique, le ministre décidait de décentraliser les activités du département pour mieux répondre aux besoins des T.N.-O.

Au même moment, le gouvernement territorial mettait la dernière main aux négociations avec le fédéral, sur le transfert de l'administration du Programme des services d'inspection minière. Cette décision est entrée en vigueur le 1er juin 1981. Le département s'occupe actuellement de l'évaluation et de la révision de l'Ordonnance sur la sécurité minière dans les T.N.-O., et des règlements pertinents.

Le département accorde une grande importance aux questions reliées à la consommation et aux affaires commerciales. Il est également chargé des ententes sur les services de police, grâce auxquelles les services de la Gendarmerie royale canadienne sont acquis aux T.N.-O.

Contentieux

La division du contentieux fournit des conseils et des services juridiques à tous les départements, commissions et organismes du gouvernement, au Comité exécutif et à la Société d'habitation des T.N.-O. Elle rédige également les règlements et les projets de loi destinés à l'Assemblée législative ainsi que les ordonnances et les opinions juridiques. La division administre le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels, conformément à l'Ordonnance sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et gère leurs successions par l'intermédiaire du Bureau du curateur de l'État.

Tribunaux

Le personnel des tribunaux comprend un juge de la Cour Suprême, trois juges de la cour territoriale et 29 personnes fournissant des services de soutien. Un juge de la cour territoriale siège en permanence à Hay River. Tous les tribunaux visitent régulièrement toutes les localités pour y rendre la justice.

Cent deux juges de paix, dont 53 sont d'origine autochtone, siègent dans les diverses collectivités. En 1981, la cour territoriale a entendu 7 296 causes criminelles et les juges de paix ont entendu 2 916 de ces causes, soit 40 p. 100 du nombre total.

En octobre, une conférence et une session de formation à l'intention des juges de paix ont été organisés à Yellowknife; des juges de paix de toutes les régions y ont participé. En plus de l'assemblée annuelle de l'Association des juges de paix, un programme officiel de formation a été organisé, traitant de divers sujets reliés à l'exercice de la justice.

Un manuel intitulé *Le jury et le régime judiciaire à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest* a été rédigé par le juge Tallis et les membres du personnel de la Cour. Ce manuel vise à renseigner les jurés éventuels sur leurs devoirs.

Registres juridiques — titres de biens-fonds
Le nombre de titres fonciers enregistrés au cours du dernier trimestre, a augmenté de près de 20 p. 100 par rapport à 1980.

Des registres sont tenus pour inscrire les compagnies, les sociétés, les coopératives de crédit et les associations coopératives constituées en corporation à but lucratif ou à caractère non lucratif; un bureau consigne tous les renseignements pertinents à ce sujet. Les corporations constituées à l'extérieur des T.N.-O. mais qui y ont des affaires sont également inscrites. On estime à quelque 3 200 le nombre des inscriptions. Un service d'enregistrement des documents veille à classer les documents reliés à la propriété des immeubles et les droits des créanciers. Au cours de l'année écoulée, plus de 6 000 documents ont été enregistrés.

Commission d'assistance judiciaire
La Commission d'assistance judiciaire fournit ses services aux personnes admissibles et agit au nom de la *Maliiganik Tukisiiniakvik* (la clinique d'assistance judiciaire de la région de Baffin) et du Programme de travailleurs judiciaires autochtones (établi dans la partie ouest des Territoires). Ces groupes sont devenus des comités régionaux de la commission et ils assumeront éventuellement certaines des fonctions du personnel de celle-ci. Le personnel spécialisé veille à ce que chacun dispose des services d'un avocat. Ces organismes fournissent également au public des services d'information et d'éducation juridiques.

L'assistance judiciaire est administrée par la commission mais ce sont les membres du Barreau qui assurent l'assistance judiciaire. En 1981, 1 664 dossiers ont été examinés.

Commission du transport routier
La Commission du transport routier, composée de trois membres, régit l'industrie du camionnage commercial en vertu de l'Ordonnance sur les véhicules du service public.

En 1981, la commission a étudié 170 demandes de renouvellement de permis d'exploitation, dont 73 et 97 avaient été respectivement présentées par des entreprises de camionnage des T.N.-O. et de l'extérieur. Sur un total de 69 nouvelles demandes, la Commission a accordé cinq permis et en a refusé 64.

Au cours de l'année, les comités de la Commission se sont réunis à Yellowknife, à Inuvik, à Norman Wells, à Hay River et à Fort Simpson. Des relations étroites avec l'industrie ont été entretenues au sujet de la route Dempster et de la mise en service de la route de Liard, prévue pour 1983.

Régie des services publics
La Régie des services publics est autorisée aux termes de l'Ordonnance sur les services d'utilité publique, à donner suite aux demandes présentées par les entreprises d'utilité publique qui fournissent des services d'électricité ou de gaz naturel dans les T.N.-O.

La régie, composée de trois membres, a tenu des audiences publiques à Hay River et à Yellowknife, au sujet de demandes sur les tarifs et du renouvellement des droits d'exploitation présentés par l'*Alberta Power Limited*, l'*I.C.G. (Plains Western) Ltd.*, et la Commission d'énergie du Nord canadien. Toutes les demandes, ainsi que les ordonnances émises relèvent du domaine public et sont alors mises à la disposition de tous. Au cours de l'année, la régie a tenu six audiences publiques.

Sécurité
La Division de la sécurité veille à l'application des normes de sécurité dans plusieurs secteurs : prévention des incendies, prévention des accidents de travail, hygiène au travail et prévention des accidents d'origine mécanique ou électrique.

En 1981, le nombre d'accidents mortels et de pertes matérielles a accusé une baisse par rapport à 1980. On a rapporté 111 incendies et des pertes matérielles d'une valeur de 5 227 825 $.

Il y eut 118 visites de nouveaux projets de construction, ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'année précédente. La construction de deux postes de pompiers a été entreprise et d'autres postes sont projetés.

La commission a acheté et livré trois véhicules-pompes à incendie et du matériel neuf de lutte contre l'incendie à trois hameaux. Quatre autres communautés ont reçu des véhicules remis en état. Le matériel usagé ou hors de service a été remplacé. Des cours de formation de pompiers ont été organisés, au cours desquels l'on a mis l'accent sur les méthodes d'utilisation du nouveau matériel contre les incendies. Soixante-trois pompiers bénévoles, provenant de 24 localités des T.N.-O., ont participé au colloque annuel qui s'est tenu à White Point.

Les programmes en cours comprennent notamment une étude des produits chimiques dangereux utilisés dans divers métiers, un programme de contrôle audio-métrique, un programme de sécurité et de salubrité dans les écoles, un programme d'identification des dangers et de distribution de vignettes pour les produits dangereux.

L'accroissement de l'activité industrielle dans toute la partie ouest des Territoires a entraîné une hausse des accidents. Pour redresser la situation, la Section de la sécurité a organisé davantage de réunions sur la sécurité, des programmes de sécurité en milieu scolaire ainsi que des rencontres des comités de sécurité.

La Section de la prévention des accidents d'origine mécanique ou électrique voit à la mise en application de l'Ordonnance sur la protection contre les dangers d'électrocution et de l'Ordonnance sur les chaudières et contenants sous pression. Cette section s'occupe de la révision des plans et des dessins ainsi que de l'examen et de l'homologation des personnes et du matériel. La Section assure l'inspection des installations mécaniques et procède à des enquêtes en cas d'accidents et d'incendies.

Le Service de la main-d'oeuvre reçoit et examine les plaintes déposées aux termes de l'Ordonnance sur les normes de travail et de l'Ordonnance sur les pratiques équitables (droits de la personne) Il administre également l'Ordonnance sur le recouvrement des salaires et l'Ordonnance sur les bureaux de placement.

La Commission des normes de travail entend les appels logés à la suite des décisions rendues par l'agent des normes de travail; elle tient des audiences et règle les questions relatives aux réclamations salariales litigieuses.

Inspection des mines
La Division de l'inspection des mines met en application toutes les dispositions de l'Ordonnance sur la sécurité minière des T.N.-O. et des règlements pertinents, en inspectant régulièrement les mines et en rencontrant le personnel. L'examen de cette ordonnance est terminée; les amendements et les révisions à la législation sont en voie d'élaboration.

Le programme de sauvetage minier est également à l'étude et on verra à obtenir du personnel et du matériel supplémentaires pour que les ressources de sauvetage correspondent aux besoins de l'industrie minière qui connaît un essor rapide.

Consommation
Le Bureau des affaires des consommateurs met en application l'Ordonnance sur la protection du consommateur et l'Ordonnance sur les rapports entre locataires et propriétaires. Il répond aux demandes de renseignements et assure la médiation en cas de litige. Il fournit également au grand public des renseignements sur la législation fédérale relative à l'étiquetage et à la publicité.

Un examen des lignes de conduite sur les loteries est terminé et on envisage la possibilité de solliciter l'opinion du public avant d'élaborer la nouvelle orientation en ce domaine.

Services aux consommateurs
En 1981, 1 113 personnes se sont présentées à l'examen du permis de conduire et 59 p. 100 ont réussi. Le bureau a émis 19 652 permis de conduire, contre 18 416 l'année précédente. L'on a enregistré 953 accidents entraînant 11 pertes de vie, des blessures à 186 personnes et des pertes matérielles (756 accidents).

Le nombre de permis accordés aux compagnies d'assurances se chiffre à 136, comparé à 124 pour l'année précédente. Le bureau a aussi délivré 98 permis à des agents, à des courtiers, à des arbitres en assurance et à des vendeurs d'assurances.

En résumé, 325 licences ont été émises pour des professions libérales et 640 licences commerciales ont été délivrées à des personnes et à des sociétés.

La Section du registre des données démographiques a noté 3 643 certificats de tous genres : soit, 1 191 naissances, 267 mariages, 213 décès, 164 adoptions et 33 changements de noms.

Bibliothèques
Le Service du prêt de la bibliothèque, assuré depuis 30 centres de prêts, a enregistré 122 742 prêts; la majeure partie de la hausse et plus de la moitié des prêts sont attribuables aux jeunes usagers. Le système de demandes de prêts a fourni 2 648 documents; 170 de ces demandes ont été satisfaites grâce au réseau de prêts inter-bibliothèques à l'extérieur des T.N.-O.

Les négociations se poursuivent en vue d'établir un conseil des bibliothèques des T.N.-O. et de formuler des normes minimales applicables aux services de bibliothèques dans les T.N.-O.

Prince of Wales Northern Heritage Centre
L'année dernière, le Prince of Wales Northern Heritage Centre a accueilli plus de 24 000 visiteurs, en provenance de toutes les régions des T.N.-O., du sud du Canada ainsi que des régions aussi lointaines que le Japon, l'Australie et l'Afrique.

Le centre est le dépôt officiel des archives de l'histoire des Territoires du Nord-Ouest. L'on s'efforce de mettre davantage à la disposition du public ces richesses historiques. Trois catalogues ont été distribués dans les T.N.-O. ainsi qu'aux Archives publiques du Canada et aux bibliothèques canadiennes.

En 1981, plus d'un millier d'objets d'artisanat, de spécimens et d'oeuvres d'art ont été ajoutés aux collections permanentes. La rénovation de la partie nord du centre permettra d'accueillir de grandes expositions prêtées par d'autres institutions, dans un environnement contrôlé.

Un service consultatif des musées, auquel a été affecté un conseiller en muséologie, a été créé pour veiller à l'application de normes élevées et assurer une expertise professionnelle aux musées locaux, aux sociétés historiques et aux groupes intéressés au patrimoine. Le centre a donné des conseils techniques à la *Nunatta Sunaqutangit* de Frobisher Bay, et a organisé un atelier sur le catalogage à Holman.

Au cours de 1981, le centre a coordonné et financé cinq projets de fouilles archéologiques au lac Contwoyto, à Fort Franklin, à Rankin Inlet, à Gjoa Haven et à Repulse Bay. Le centre a entrepris ses propres travaux de recherches et de projets de restauration au dépôt Kellett's dans l'île Delay.

Département du Développement économique et du Tourisme
Depuis sa nomination au département du Développement économique et du Tourisme, en janvier 1981, M. Tom Butters a cherché à accroître les services offerts aux entreprises commerciales privées et a réalisé d'importants progrès pour permettre la transformation des entreprises appartenant au gouvernement en sociétés privées.

A titre de ministre responsable de la formation de la main-d'oeuvre, M. Butters a participé à des réunions multilatérales avec des ministres fédéraux et provinciaux pour élaborer un plan d'ensemble visant à accroître la participation provinciale-territoriale aux programmes de la main-d'oeuvre.

Le ministre a encouragé le développement d'une industrie touristique locale dans l'Arctique de l'Est. Cette démarche en faveur de *zones touristiques* s'est matérialisée par la création d'une association régionale dans la région de Yellowknife, au sud du Grand lac des Esclaves, dans le Keewatin et dans le delta du Mackenzie.

Le département a mis en application sa politique sur les parcs, afin d'accorder aux parcs des T.N.-O. la même importance que dans les provinces. A ce titre, le gouvernement fédéral a accepté la création d'un nouveau parc dans l'île Ellesmere, selon les modalités fixées par le gouvernement territorial.

Certaines ententes socio-économiques sur un certain nombre de projets de mise en valeur des ressources, dont les projets de la mine Polaris de la société *Cominco*, et le projet Lupin, de la société *Echo Bay Mines* ont été conclues.

Pour permettre à la population locale de retirer le maximun d'avantages de la mise en exploitation du champ pétrolier et du pipeline de Norman Wells, des démarches ont été faites pour que le gouvernement fédéral crée un fonds de réserve pour toute éventualité en faveur des T.N.-O. Au chapitre des ententes sur le partage des coûts, le ministre a participé activement aux négociations d'une nouvelle entente globale, dans le cadre de l'entente générale sur le développement.

Commerce

La Division du commerce comprend cinq services : développement de la petite entreprise, développement des coopératives, activités des entreprises commerciales, commercialisation et services financiers. La division lance, stimule et seconde les entreprises commerciales dans les T.N.-O.

Le gouvernement fournit une aide technique aux entreprises actuelles et nouvelles dans les domaines de la gestion commerciale et financière, de la commercialisation et de la formation. Il procure également une aide financière limitée aux entreprises qui connaissent des difficultés ainsi qu'aux groupes communautaires.

La division a élaboré des lignes directrices à l'intention des sociétés qui entreprennent la mise en valeur des ressources et qui permettent aux sociétés commerciales locales, de bénéficier des retombées économiques provenant des grands projets de mise en valeur.

Une aide technique et des subventions ont été accordés à l'industrie du bois et à la pêche ainsi qu'au programme de préparation des produits alimentaires locaux. La participation aux associations industrielles secondaires a été maintenue, notamment à l'Association du bois des T.N.-O. (organisme de marquage du bois) et au comité consultatif de la pêche dans le Grand lac des Esclaves.

Au cours de l'année, aide et conseils ont été accordés tant au Conseil des arts et de l'artisanat des T.N.-O. qu'au programme d'art et d'artisanat de l'Association des femmes autochtones. Dans ce dernier cas, les fonds ont été versés pour permettre la tenue de deux sessions de formation ainsi que pour financer les inventaires.

Des renseignements et une aide ont été fournis à des galeries du Sud qui ont entrepris de présenter les oeuvres d'artistes du nord, notamment à la Galerie d'art de Winnipeg, qui a exposé les oeuvres d'artistes de Rankin Inlet, et à la nouvelle Galerie d'art de Restigouche, au Nouveau-Brunswick.

Le conseil d'administration de la Caisse de prêts aux Inuit s'est réuni à six reprises, et il a autorisé 36 prêts d'une valeur totale de 1 897 000 $.

Le conseil d'administration des prêts et de garantie et de prêts aux petites entreprises s'est réuni à sept reprises à Yellowknife. Quinze prêts ont été autorisés, d'une valeur globale de 592 000 $, et 36 garanties de prêts ont été accordées, pour une valeur totale de 495 000 $.

L'entente spéciale ARDA a tenu cinq réunions au cours desquelles 69 projets ont été autorisés, d'une valeur globale de 2 461 000 $.

Le programme des services financiers évolue constamment pour répondre aux besoins variés des clients. Au cours de l'année, on a davantage fait appel au Service administratif canadien outre-mer, pour aider les entreprises commerciales qui connaissaient des difficultés d'ordre technique, financier ou administratif.

Un certain nombre de demandes de financement, au-delà du plafond imposé aux prêts, ont été reçues. Dans certains cas, des prêts ont été consentis en coparticipation avec la Banque fédérale de développement. Cette formule qui existe depuis trois ans, donne de bons résultats.

Les coopératives connaissent une expansion continue. Les ventes et autres recettes ont atteint 20 328 925 $ et des bénéfices nets de 836 620 $ ont été réalisés. Le nombre de membres dans les 40 coopératives actives a atteint 4 493, l'effectif est passé à 351 personnes et le total des salaires directs et des avantages s'élève à plus de 3,5 millions de dollars. On estime en outre que près de 1 500 résidants bénéficient indirectement de cette activité, en vendant des oeuvres d'art et des travaux d'artisanat.

La Fédération des coopératives de l'Arctique canadien Ltée joue un rôle prédominant en fournissant des marchandises et des services à ses membres. Grâce aux subventions du gouvernement des T.N.-O. et de celui du Canada, la fédération veille au fonctionnement général, assure la formation du personnel, fournit des services de comptabilité et de vérification et tente de trouver une réponse aux problèmes particuliers.

La fusion de la Fédération des coopératives de l'Arctique canadien Ltée et des Producteurs de l'Arctique canadien a été autorisée en 1981.

Le département du Développement économique et du Tourisme a poursuivi ses activités en vue de transformer les entreprises exploitées par le gouvernement. On a accordé une certaine publicité à ce transfert des entreprises, soit par voie de vente ou de contrats de gestion ou par d'autres moyens.

Comme premier exemple de ces changements, citons l'entrepôt central de Yellowknife. Toutes les marchandises qui s'y trouvaient ont été vendues, et l'agence centrale de mise en marché du gouvernement a cessé ses activités.

Formation de la main-d'oeuvre

La Division de la formation de la main-d'oeuvre est au coeur des programmes d'emploi, de formation industrielle, d'apprentissage et d'autres programmes complémentaires destinés aux résidants du Nord. La division encourage les entreprises commerciales et industrielles installées dans le Nord, à embaucher et à former la main-d'oeuvre locale.

Dans le cadre d'un programme de formation en cours d'emploi, le gouvernement territorial, le stagiaire et l'employeur concluent un contrat de formation en cours d'emploi. Le stagiaire se prépare à occuper un emploi permanent en acquérant les aptitudes nécessaires dans des conditions normales de travail. Le gouvernement verse une partie du salaire du stagiaire et surveille ses progrès. Ce programme permet de créer des emplois permanents dans plusieurs entreprises commerciales ainsi que dans le secteur minier et pétrolier.

Le Programme d'emploi à court terme, seul programme de création d'emplois du gouvernement territorial, vise les régions où les occasions d'emploi rémunéré sont limitées. Sous la direction des régions, ce programme continue d'assurer plus de 4 000 semaines-homme de travail.

L'industrie pétrolière et l'industrie minière collaborent avec cette division pour élaborer des méthodes de formation et d'emploi de la main d'oeuvre du Nord. Des programmes de formation couvrant une vaste gamme d'occupations sont disponibles et utilisés. Au cours de l'année, la division a négocié avec de nouvelles entreprises minières et de grandes sociétés pétrolières pour que celles-ci prévoient dans leur politique d'embauche le recours à la main-d'oeuvre locale. Le programme d'apprentissage a continué de préparer des ouvriers spécialisés pour l'industrie, en proposant une formation en cours d'emploi et des cours généraux.

Dès le mois d'août 1981, dans tous les Territoires du Nord-Ouest, on comptait 612 stagiaires dans les divers métiers connus. Une centaine d'entre eux étaient à l'emploi du gouvernement territorial. Le nombre d'apprentis qui ont terminé leur formation et obtenu le certificat de compagnon s'est établi à 127, dont 97 ont également reçu le certificat des normes interprovinciales. Dans le cadre du programme de certification des ouvriers, 86 personnes ont reçu le certificat de compagnon et 10 d'entre eux ont également obtenu le certificat des normes interprovinciales.

Tourisme

Dans le domaine du tourisme et des parcs, neuf grands projets ont été entrepris en 1981, projets dont l'envergure variait de l'aménagement d'un parc à la possibilité de tourisme sur le plan local dans l'Arctique de l'Est. L'aménagement de deux grands terrains de camping, le long de la route Dempster, a été achevé et celui d'un nouveau parc, entrepris en bordure de la route de Liard. On a enregistré une nette augmentation de la fréquentation des terrains de camping et des parcs, ce qui a entraîné une hausse des recettes de 50 p. 100. Les feux de forêt dans le sud du Mackenzie ont causé des dommages dans plusieurs parcs territoriaux.

Pour la quatrième année, les campagnes de publicité visant à encourager le tourisme dans l'Arctique ont attiré un nombre accru de demandes de renseignements. Dès le mois d'août de 1981, le nombre total de demandes pour l'année s'établissait à 46 000, soit de 73 p. 100 de plus qu'en 1980 à la même période.

Parmi les événements importants pour stimuler le tourisme, mentionnons quatre expositions canadiennes sur les sports, des campagnes de promotion par la poste avec le concours de l'Office de tourisme du Canada et celui du Yukon, ainsi que la participation à un certain nombre de rencontres portant sur l'industrie du tourisme.

L'Association des visiteurs de l'Arctique de l'Ouest et l'Association du pays de la Grande rivière ont largement contribué à promouvoir le tourisme dans les régions d'Inuvik et de Fort Smith. La Chambre de commerce du Keewatin a participé à plusieurs initiatives fort réussies, tout au long de l'année.

Planification et mise en valeur des ressources

La Division de la planification et de la mise en valeur des ressources est chargée d'élaborer des programmes de recherche et de développement économique et de suggérer des lignes de conduite afin de veiller à la répartition équitable des retombées économiques dans les T.N.-O.

Le secrétariat de la planification économique est chargé d'étudier, d'élaborer et de recommander des plans d'ensemble d'expansion à moyen et à long terme, susceptibles d'encourager la croissance rationnelle des secteurs industriels et traditionnels. Le secrétariat étudie les orientations et les programmes proposés, pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux objectifs du gouvernement.

La Section des ressources minérales et pétrolières a poursuivi des discussions avec les sociétés *Echo Bay Mines*, *Panarctic Oils*, *Esso Resources*, *Dome Petroleum*, *Cominco*, *Cullaton Lake Mines* et *Cadillac Explorations*; ces discussions ont conduit à la conclusion d'un mémoire d'entente et à la signature d'accords socio-économiques.

A l'avenir, le secrétariat insistera surtout sur la surveillance et l'évaluation des travaux d'exploration et des nouveaux projets de mise en valeur, afin de déterminer les possibilités de participation pour la population locale.

La Section de l'entente générale sur le développement, financée en grande partie par le gouvernement fédéral, voit à la mise en application de l'entente. En 1981, des crédits de 2 millions de dollars ont été autorisés dans le cadre de cette entente. La moitié des fonds a été actuellement versée.

Le Programme d'emploi dans le Nord, financé par le gouvernement fédéral et administré par le gouvernement des T.N.-O., offre des occasions de formation, d'emploi et d'affaires aux résidants du Nord, en relation avec les métiers et les activités associés à la construction et à l'entretien des routes. En 1981, 130 940 heures de formation ont été assurées, soit 22 p. 100 de l'emploi total. Environ 80 p. 100 de la main-d'oeuvre était composée de résidants d'ascendance dénée. En 1981, le nombre total d'emplois s'est élevé à 240. Dans le cadre de ce programme, on poursuit actuellement la construction de la route de Liard.

Département des Finances

A titre de ministre des Finances et de président adjoint de la Commission de gestion financière, M. Tom Butters a poursuivi activement deux objectifs au niveau des accords financiers conclus entre le gouvernement des T.N.-O. et celui du Canada.

Des démarches officielles ont été faites auprès du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. C'était la première fois que le gouvernement des T.N.-O. avait l'occasion de faire des commentaires sur l'étude de son budget. Un exposé a été fait au groupe parlementaire de travail sur les ententes fiscales fédérales-provinciales.

Le ministre a préconisé l'application du régime de la responsabilité financière et la limitation des dépenses gouvernementales; il a demandé au département des Finances d'élaborer de nouvelles options sur les recettes et la fiscalité. Il a également fait des démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un dégrèvement fiscal et faire reconnaître l'importance des recettes découlant de la mise en valeur des ressources, ainsi que les recettes provenant des non-résidants, au cours de chaque année financière.

Durant l'année, le département a participé à la mise en place d'un nouveau régime financier et a organisé des cours de formation à l'intention des agents des finances. Ces cours ont mis l'accent sur l'élaboration de méthodes de contrôle interne et sur la prestation de services de soutien aux opérations financières régionales.

La Division du trésor perçoit, gère et contrôle tous les revenus du gouvernement; elle assure la planification fiscale et économique, notamment l'élaboration des lignes de conduite fiscales et d'emprunts; elle veille aux investissements et à la gestion des liquidités; elle contrôle également les actifs, les assurances et la gestion des risques pour le gouvernement.

En 1982, cette division insistera sur la planification économique et fiscale afin d'obtenir le maximum de recettes dans les divers champs de taxation, et s'attachera à préparer des programmes de gestion portant sur les risques et de contrôle des actifs.

La Division du contrôleur est chargée d'obtenir les renseignements utiles à la gestion financière, y compris les comptes territoriaux; elle élabore, coordonne et met en oeuvre les orientations et les méthodes permettant d'assurer un contrôle sûr et la consignation de toutes les dépenses, ainsi que la rémunération rapide des fonctionnaires.

Secrétariat de gestion financière

Le Secrétariat de gestion financière est un organisme central du gouvernement, qui dispense des conseils et des services de soutien à la Commission sur la gestion financière qui est un sous-comité du Comité exécutif.

Le secrétariat s'occupe de la planification de la coordination, de l'analyse et de la consolidation du budget de fonctionnement ainsi que de recueillir d'autres données budgétaires destinées à l'Assemblée législative. En 1981, la responsabilité de l'analyse financière des mémoires relatifs au budget des immobilisations a été transférée au secrétariat. Ce dernier a soutenu le concept de la responsabilité administrative du gouvernement et, en 1982, il coordonnera l'élaboration d'indicateurs de rendement en rapport avec le système gouvernemental de budgétisation axé sur la responsabilité.

Bureau de vérification

Le Bureau de vérification des Territoires relève de la compétence du commissaire et du commissaire adjoint; ce dernier est président du Comité de vérification. En plus de faire des vérifications internes, le bureau joue le même rôle que celui d'un vérificateur général provincial, en particulier au chapitre de la vérification financière des ententes fédérales-provinciales de partage des coûts et du travail de fin d'année pour le vérificateur général fédéral.

Le bureau a vérifié les comptes de la plupart des départements. Il a aidé les employés et les administrateurs à utiliser des méthodes comptables appropriées et a communiqué ses observations aux gestionnaires. Le bureau est en voie d'assumer la responsabilité du travail de vérification de la Société d'habitation, de l'Entente générale sur le développement, des systèmes d'information financière, de l'examen des budgets des hôpitaux, et du système d'information sur la santé.

Département des Services sociaux

Le département des Services sociaux, a accentué ses efforts en vue de cerner les difficultés particulières aux personnes handicapées et d'y remédier. Dans d'autres domaines, les réalisations ont notamment compris la signature d'une entente de délégation de pouvoirs entre la municipalité de Frobisher Bay et le gouvernement territorial. Selon cette entente, la localité a accepté la compétence de certains programmes sociaux. Citons aussi l'inauguration d'un nouveau centre correctionnel à sécurité minimum et la conclusion d'une étude sur le Centre correctionnel de Baffin.

Au cours de l'année des handicapés, le département a commencé dans les régions de Baffin et d'Inuvik à proposer des solutions aux problèmes touchant les personnes handicapées. Des résultats tangibles ont été obtenus : le département a appuyé une campagne publicitaire préparée par le Conseil des personnes handicapées des T.N.-O., destinée à être télédiffusée dans le Nord sur le réseau de la société Radio-Canada.

Un pas important au chapitre de la dévolution des attributions quant à la prestation des services sociaux, a été franchi lors de la signature d'une entente entre la municipalité de Frobisher Bay et le gouvernement territorial. Un transfert de fonds à la municipalité a été autorisé pour dispenser des programmes dans les secteurs de la protection de l'enfance, de la réinsertion dans la communauté, de l'aide financière et d'autres services à la famille ainsi qu'aux personnes âgées et aux handicapés.

En juin, le nouveau Centre correctionnel du sud du Mackenzie, a été inauguré à Hay River. La conception du centre et les programmes destinés aux détenus prévoient que ces derniers pourront fournir des services à la communauté au cours de leur détention.

Deux cours de niveau collégial, conçus pour étendre et mettre à jour les connaissances et les aptitudes des personnes travaillant dans le domaine des services sociaux, ont été offerts en 1981. Dans un cas, il s'agissait d'un cours d'initiation au travail social destiné aux travailleurs sociaux et aux préposés à la protection de l'enfance. Dans le deuxième cas, il s'agissait d'un cours d'introduction à la criminologie. Les deux cours ont été donnés par le personnel du collège communautaire Grant McEwan, situé à Edmonton.

Programme de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie

En 1981, le personnel affecté au programme de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie a poursuivi ses efforts pour sensibiliser davantage la collectivité aux problèmes reliés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.

Un programme d'étude a été élaboré dans le but de former un personnel autochtone pouvant mener des projets locaux de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Ce programme englobe toutes les méthodes thérapeutiques ainsi que les questions de traitement et d'administration.

Le Conseil de coordination de l'alcool et des stupéfiants des T.N.-O. a renouvelé le financement de 13 projets communautaires. En 1981, deux nouveaux projets ont également été financés, l'un à Rae-Edzo, et l'autre à Fort Norman.

Services correctionnels
La population des centres correctionnels des T.N.-O. a continué d'augmenter en 1981. Une étude importante des centres correctionnels de la région de Baffin, notamment du Centre correctionnel de l'île Baffin, a incité les autorités à construire un établissement permanent à Frobisher Bay, pour remplacer les unités temporaires. Le Centre de l'île Baffin offre un programme qui permet d'enseigner aux délinquants, tout particulièrement à ceux de l'Arctique de l'Est, les activités traditionnelles de chasse et de survie, en milieu réel.

Services à la famille
En 1981, davantage d'enfants plus âgés ont été placés sous la garde ou la surveillance du directeur de la protection de l'enfance, par suite de difficultés reliées au comportement, aux conditions difficiles ou à la délinquance. Le département a décidé de transformer certains centres départementaux qui servaient de foyers d'accueil à court terme pour les jeunes enfants, et d'en faire des résidences pour dispenser des soins et assurer la surveillance de ces enfants plus âgés et plus difficiles.

On a insisté sur l'essor de foyers de placement familial et d'adoption pour accueillir les enfants de tout âge. Des efforts particuliers ont été faits pour augmenter le nombre de familles autochtones prêtes à prendre la charge de foyers de groupe, de placement familial et d'adoption.

Le nombre de jeunes délinquants reste une préoccupation grandissante. En 1981, le département a été obligé de mettre sur pied un service de foyers de groupe dans l'Arctique du Centre et de trouver des foyers de placement familial dans d'autres localités.

Grâce à des subventions, les bandes dénés de Hay River et de Fort-Providence ont pu en 1981, organiser trois camps d'été qui ont connu beaucoup de succès.

Le Département a créé un comité de travail comprenant des représentants du système judiciaire et ce, afin de faciliter l'application de la nouvelle loi fédérale sur les jeunes délinquants, qui doit entrer en vigueur d'ici deux ans. Cette loi insiste sur la représentation légale pour les jeunes accusés, sur les solutions de rechange et les décisions au sujet des jeunes délinquants; elle aura probablement de sérieuses conséquences sur les services destinés dans les Territoires.

Programmes d'assistance financière
Même si l'aide alimentaire et les allocations complémentaires versées aux bénéficiaires n'ont pas été relevées en 1981, la hausse du prix du combustible et des autres produits essentiels, de même que le nombre croissant de demandes ont entraîné une hausse de 18 p. 100 des dépenses d'assistance. Environ 70 p. 100 des dépenses au chapitre de l'assistance financière vont à l'aide alimentaire.

Une brochure décrivant le programme de subventions aux garderies de jour a été rédigée avec l'aide de l'Association des garderies de jour de Yellowknife, afin de fournir aux parents qui travaillent, plus de renseignements sur ce service.

Le docteur Jock Lemire, pédiâtre, hôpital général de Frobisher Bay.

Services aux personnes âgées et aux handicapés
Le département a cherché les besoins des personnes handicapées afin de proposer une planification à long terme. Dans la région d'Inuvik, le département a terminé une étude sur les besoins des handicapés, dont les conclusions seront utiles au Conseil d'Inuvik dans ses efforts continus auprès de ces derniers.

Un projet pilote a été réalisé dans la région de Baffin en vue de déterminer la possibilité d'offrir des services locaux dans trois agglomérations de la région de Baffin, à l'intention des enfants handicapés. Un foyer de groupe pouvant accueillir des adultes handicapés sur le plan mental a été ouvert à Yellowknife pour aider les résidants de la région du Grand lac des Esclaves à vivre de façon autonome et à se préparer à occuper un emploi.

Même si sur le plan statistique, les personnes âgées représentent un très faible pourcentage de la population, leurs besoins sont plus particuliers, ce qui se reflète dans la demande accrue de services de soins à domicile et dans le nombre de collectivités qui cherchent à mettre sur pied les ressources nécessaires pour assurer le soin des personnes âgées.

Département de la Santé
A titre de ministre de la Santé, M. Arnold McCallum a joué un rôle dans plusieurs initiatives importantes en 1981, notamment pour la nomination d'un conseil d'administration local à l'hôpital général de Frobisher Bay et lors de la conclusion de deux études sur la prestation des soins de santé au niveau régional. Le ministre est également intervenu pour conserver l'école d'hygiène dentaire de Fort Smith.

Il a également pris les dispositions nécessaires pour assurer le transfert des services de santé et de la responsabilité du contrôle, du fonctionnement et de la gestion de l'hôpital général de Frobisher Bay, du gouvernement fédéral au gouvernement des T.N.-O.

Deux études sur les soins de santé, effectuées dans les régions de l'Arctique du Centre et de Keewatin seront complétées par une autre étude sur la prestation des soins de santé dans la région d'Inuvik.

Le ministre a encouragé la présentation d'une Ordonnance sur les psychologues, qui prévoit l'homologation des psychologues qui veulent exercer dans les T.N.-O. et la réglementation de l'exercice de cette profession, pour veiller à la meilleure qualité des services.

Au chapitre des orientations, le département a lancé un projet d'éducation à la vie familiale, financé par Santé et Bien-être social Canada. Durant l'année, le département a continué d'insister sur le développement de l'hygiène mentale et, lors d'une conférence sur la santé tenue à Saint-Jean (T.-N.) à l'intention des ministres provinciaux et territoriaux de la santé, M. McCallum a préconisé l'adoption d'un régime unique de prestation de soins de santé dans les T.N.-O.

Le département a administré toute une gamme de services assurés, y compris les soins médicaux, hospitaliers et pharmaceutiques, les déplacements pour raison de santé, etc. Les avantages du régime d'assurance-hospitalisation ont été étendus pour couvrir les services de désintoxication fournis par un centre provincial ou territorial agréé. Des avantages supplémentaires ont été ajoutés pour reconnaître les malformations congénitales d'origine rénale et le diabète sucré comme des maladies admissibles au paiement complet des frais de diagnostic, de traitement et de déplacement.

Le département de la Santé finance, avec le concours du département des Services sociaux, des programmes coordonnés de soins à domicile, à Fort Smith, à Hay River et à Yellowknife.

Centres médicaux
L'hôpital H.H. Williams Memorial, à Hay River, est un centre moderne qui dessert les résidants de la région du sud du Grand lac des Esclaves, tout particulièrement les communautés de Hay River, de Pine Point, de Fort Resolution et de Fort Providence.

L'hôpital offre des services d'urgence, des services hospitaliers ainsi que des soins à domicile, des services d'hygiène publique et du milieu et des services sociaux. Il met également des bureaux à la disposition des spécialistes invités.

Le Centre médical de Fort Smith est une institution moderne, agréée et administrée par un conseil d'administration local, pour y accueillir des personnes nécessitant des soins graves (15 lits), des soins chroniques et prolongés (10 lits); il propose aussi des services d'urgence et externes, des services de soins à domicile, de physiothérapie, de santé publique et des services sociaux et il met des bureaux à la disposition des spécialistes invités.

L'hôpital *Stanton* de Yellowknife, moderne et agréé, géré par un conseil d'administration, est un centre hospitalier de 72 lits pour les cas graves. L'hôpital offre toute une gamme de services internes. Près de la moitié des patients de l'hôpital sont des résidants de la région de Yellowknife.

Dans le domaine de la réadaptation, l'hôpital a mis sur pied des programmes d'ergothérapie, de physiothérapie, d'audiologie et de thérapie du langage. Le centre hospitalier propose des soins en psychiatrie pour la région de Yellowknife et les principales agglomérations des secteurs de Fort Smith, de l'Arctique du Centre et d'Inuvik.

Les travaux de planification se poursuivent en vue de la construction d'un nouvel hôpital à Yellowknife. Ce centre pourra disposer de 115 lits de soins intensifs et de 20 lits de soins prolongés et chroniques. Il offrira aussi des services de diagnostic et de traitement. Il est prévu que les plans devraient être terminés en 1982-1983 et c'est alors que la construction commencera.

Information sur la santé et sensibilisation au programme de santé
La bibliothèque du centre des ressources de la santé offre des documents de références dans le domaine de la santé, aux spécialistes, aux écoles, aux associations bénévoles et au grand public.

Le département procède actuellement à la préparation d'un programme permanent de formation et d'un manuel à l'intention des fonctionnaires chargés de promouvoir la santé sur le plan local. Le département compile également de la documentation sur les dangers d'hypothermie et d'empoisonnement au monoxyde de carbone, et prépare des diaporamas sur l'allaitement naturel.

Le programme de bourses permet de réduire la pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine de la santé et incite cette catégorie d'employés à se perfectionner. Dans le cadre de ce programme, huit étudiants ont reçu des bourses en 1981.

Éducation à la vie familiale
Le projet d'éducation à la vie familiale, financé par Santé et Bien-être social Canada, est entré dans sa deuxième année d'activités. Au cours de la première année, ce projet visait surtout la collecte de données en vue de constituer une banque de renseignements. La deuxième année, le département a commencé la diffusion de ces renseignements auprès des spécialistes et du grand public, sous forme d'articles de journaux et de messages généraux d'une durée de 60 secondes, diffusés sur le réseau de télévision de la société Radio-Canada.

La campagne de presse a suscité des demandes pour la tenue d'ateliers dans les communautés de Fort Simpson, Rae-Edzo et de Pangnirtung. Ces ateliers étaient organisés à l'intention des représentants des services de santé communautaire et des étudiants qui remplissent les fonctions d'infirmier auxiliaire.

Régime d'assurance-maladie
Le régime d'assurance-maladie offre aux résidants admissibles des T.N.-O., des soins médicaux et une assurance-hospitalisation, sans l'obligation de verser de primes. De plus, certains cas spécifiques, qui ne sont pas assurés par le régime, sont couverts par les programmes complémentaires du département de la Santé, (soins pharmaceutiques et subventions aux déplacements pour fins médicales).

Toutes les personnes inscrites à ce régime peuvent profiter des avantages prévus dans le cadre du régime de soins médicaux. Celui-ci prévoit le paiement de tous les services médicaux fournis par un médecin en cabinet privé, en clinique, dans un hôpital ou un foyer, de même que certaines interventions chirurgicales dentaires effectuées en milieu hospitalier.

Le régime d'assurance-hospitalisation est administré sous la direction de la Commission territoriale des services d'assurance-hospitalisation, dont les membres sont nommés par le commissaire, sur avis de l'Assemblée législative.

La commission s'est réunie à plusieurs reprises en 1981 pour examiner des questions relatives à l'établissement des tarifs pour les soins donnés aux patients hospitalisés et en clinique, à la nécessité d'un programme d'hygiène mentale pour la population, par l'intermédiaire de l'hôpital *Stanton* de Yellowknife, et à la nécessité de recruter des spécialistes pour les Territoires du Nord-Ouest.

Département des Ressources renouvelables
Le ministre des Ressources renouvelables veille à ce que la mise en valeur éventuelle des ressources non renouvelables de la région ait lieu de façon à permettre à la population du Nord de continuer à profiter des ressources renouvelables. Étant donné que ces activités s'accentuent à un rythme sans précédent (l'exploitation des gisements pétrolifères et gazéifères de la mer de Beaufort, le programme d'expansion des installations de Norman Wells et du projet d'oléoduc, l'exploitation minière et le Projet pilote de l'Arctique), les considérations d'ordre écologique ont revêtu une importance primordiale. Par conséquent, une nouvelle division de la planification et de l'évaluation environnementale a été créée, afin de coordonner la participation du gouvernement territorial aux études de l'environnement et à la planification de la mise en valeur des ressources renouvelables.

Durant l'année, on a surtout noté le rôle plus actif joué par l'Association des chasseurs et des piégeurs de la région de Baffin et par la Fédération de la faune du district de Keewatin.

Le personnel de la Division des ressources renouvelables a également tenu des réunions dans l'Ouest, en vue de mettre sur pied une commission semblable de gestion de la faune dans la vallée du Mackenzie.

Des rencontres avec le gouvernement fédéral et les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba, ont été organisées pour examiner la question de l'extinction des hardes de caribous de Kaminuriak et de Beverly. On s'est entendu sur une approche commune, et des consultations importantes ont eu lieu avec les chasseurs autochtones. Celles-ci ont eu pour résultat la création d'une commission paritaire de gestion du caribou, qui compte notamment des représentants des autochtones de toutes les régions intéressées.

L'on est également parvenu à conclure une entente avec le Yukon sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine. Des groupes d'autochtones des deux territoires ont été consultés.

Service de la faune
Le Service de la faune tient des consultations avec les associations de chasseurs et de piégeurs et veille à la prestation de toute une gamme de programmes d'aide. En 1981, un nouveau programme a été créé en vue de subventionner le prix de l'essence pour aider les chasseurs et les piégeurs à faire face à la hausse du prix du carburant. Les autres programmes en cours comprennent notamment l'octroi de subventions pour encourager le commerce de la fourrure, de prêts pour aider les piégeurs, de subventions pour le maintien de camps éloignés, de même que l'octroi de subventions aux associations de chasseurs et de piégeurs.

Le service de la faune prépare actuellement un manuel sur le maniement sécuritaire des armes à feu et un manuel destiné aux piégeurs. Le premier permettra de normaliser les cours sur ce sujet déjà offerts dans certaines agglomérations par les agents de la faune.

Plusieurs ateliers sur la fourrure ont été organisés dans les localités de la vallée et du delta du Mackenzie. Ces ateliers résultaient d'efforts communs du Service de la faune et des associations locales de chasseurs et de piégeurs, et avaient pour objet d'aider les piégeurs à tirer le meilleur parti possible de leur travail.

Quatre nouveaux diplômés du programme des techniques dans le domaine des ressources renouvelables, offert à Fort Smith, ont obtenu un emploi permanent au Service de la faune. Trois d'entre eux sont devenus agents de la faune au niveau régional, et le quatrième a été embauché comme technicien à Yellowknife. La formation d'agents communautaires de ressources, de gardiens de la faune et d'agents adjoints de la faune et en cours d'emploi est devenue une priorité.

Des études sur le caribou ont été réalisées dans la région de la rivière Koukdjuak, au nord de la presqu'île Melville, ainsi que sur les hardes du nord de l'île Baffin, et sur les lieux de mises bas des hardes de caribous de Bluenose et de Beverly.

Une étude a été menée durant la première année d'un programme de trois ans sur la gestion de l'ours blanc vivant sur la côte nord-est de l'île Baffin, pour recueillir des données sur la population afin de déterminer les quotas de chasse à Clyde River et à Broughton Island. Les associations de chasseurs et de piégeurs ont participé activement à cette étude.

Le Service de la faune, le ministère fédéral des Pêches et des Océans et les associations régionales de chasseurs et de piégeurs ont également collaboré à des études de faisabilité sur la pêche commerciale au lac Amadjuak, dans l'île Baffin, au lac Delise, à Paulatuk ainsi que dans le delta du Mackenzie.

Il y a eu également des initiatives communes de la part du Service de la faune des T.N.-O., de la Société de développement inuvialuit, de l'Association des chasseurs et des piégeurs de Sachs Harbour, et du Conseil de la faune des Inuvialuit, pour élaborer un plan de gestion portant sur les boeufs musqués et de la harde de caribous de Peary. Ces travaux ont nécessité la prise de deux cents boeufs musqués dans l'île Banks pour vérifier les possibilités de commercialisation de cette viande dans les magasins du Nord.

Les projets d'exploration et de mise en valeur des ressources varient des travaux d'exploitation de carrières à une petite échelle, aux grands projets d'aménagement comme le pipeline de Norman Wells. Le Service de la faune s'intéresse à tous ceux-ci en raison de leurs incidences possibles sur la faune et son habitat.

Service de l'environnement
La nouvelle division des services de l'environnement applique plusieurs ordonnances des T.N.-O. et lois fédérales, pour assurer que l'environnement du Nord ne soit pas pollué et que les industries, les établissements commerciaux et les municipalités endommagent le moins possible l'air, l'eau et le sol. Lorsqu'un accident se produit, la division veille à ce que les effets soient atténués et que le nettoyage soit complet.

Conseil consultatif des sciences
Le Conseil consultatif des sciences des Territoires du Nord-Ouest a été créé pour aider et conseiller l'Assemblée législative sur les questions relatives à la science, au génie et aux techniques. Cette commission de 13 membres regroupe des spécialistes ayant une connaissance particulière du Nord.

En 1981, le Conseil a tenu des assemblées régulières dans la région de Yellowknife, et d'autres à Pond Inlet et à Resolute. Elle a également parrainé une conférence à Yellowknife, qui a rassemblé les usagers et les gestionnaires des ressources renouvelables, pour leur permettre de discuter de l'économie territoriale, de la chasse, du piégeage et de la pêche.

Les publications récentes du Conseil comprennent une évaluation de l'utilisation éventuelle de l'énergie éolienne par les résidants du Nord, tant à des fins domestiques que commerciales, ainsi qu'un compte rendu sommaire de la Conférence sur les ressources renouvelables.

Économie de l'énergie
Un secrétariat de la mise en valeur et de l'énergie et des ressources a été créé pour seconder le ministre chargé de ces questions. Le ministre veille notamment à ce que la population locale tire le meilleur parti possible de la mise en valeur des ressources énergétiques et non renouvelables du Nord.

Le secrétariat élaborera des lignes de conduite et des plans d'ensemble, entre autres une politique socio-économique, qui précisera des normes socio-économiques applicables à tout le territoire, et en particulier aux grands projets de mise en valeur. De façon à atténuer les incidences de ces projets, le personnel du secrétariat a dû aider les bureaux régionaux à préparer des plans destinés à atténuer les incidences sociales et économiques de ces programmes.

A ce jour, le secrétariat a terminé l'élaboration et la rédaction d'une politique énergétique qui a été soumise à l'Assemblée législative. Il a travaillé avec des groupes autochtones et d'autres groupes, pour s'assurer que le projet de loi C-48 proposé par le fédéral, tienne compte des intérêts et des préoccupations des résidants de tout le Territoire.

L'on veut que la population des T.N.-O. puisse profiter de l'électricité à un prix raisonnable, et à cette fin, le secrétariat examine en accord avec le gouvernement fédéral, la possibilité de recourir à d'autres sources d'énergie pour remplacer la production coûteuse d'électricité par le mazout.

Lors des discussions avec le gouvernement fédéral portant sur le financement du projet de Norman Wells par le MAINC, les priorités ont été présentées de façon à satisfaire les intérêts du gouvernement territorial, tout en définissant une position en accord avec celle de l'Association des Métis et de la Nation Dénée, sur des préoccupations communes reliées au projet.

Département de l'Éducation
A titre de ministre de l'éducation, M. Dennis Patterson a cherché à rendre plus pertinents le système et les programmes scolaires tout particulièrement destinés aux Inuit et aux Dénés des Territoires du Nord-Ouest. Pour mieux se familiariser avec les préoccupations locales, le ministre a participé activement aux travaux du comité spécial sur l'éducation, qui a tenu des audiences dans 45 communautés.

En 1981, le département a surtout insisté sur l'enseignement des langues autochtones et la sensibilisation à la culture traditionnelle, la formation des enseignants, l'élargissement de l'autonomie des associations communautaires et régionales d'éducation et la formation professionnelle et postscolaire des étudiants.

Le programme de formation pédagogique offert au Collège Thebcha de Fort Smith (ancien centre de formation professionnelle pour adultes), a été élargi. Il en a été de même avec celui de Frobisher Bay pour y inclure des cours destinés aux personnes qui ne peuvent s'éloigner de leur localité pour suivre un cours de deux ans.

Les commissions locales et régionales chargées de l'éducation ont été encouragées à assumer des responsabilités dans les domaines touchés par l'Ordonnance sur l'éducation, et à identifier d'autres secteurs possibles.

Pour répondre aux besoins exprimés au niveau de l'enseignement postscolaire, le centre de formation des adultes de Fort Smith s'est vu conférer le statut de collège agréé, et a été doté d'un conseil d'administration.

Un programme d'études de niveau secondaire, sanctionné par un diplôme, a été lancé, étant donné la nécessité d'assurer une formation aux étudiants qui prévoient se diriger vers le marché du travail au lieu de poursuivre leurs études. Ce programme sera d'abord dispensé dans les écoles de Yellowknife, de Frobisher Bay et d'Inuvik, au début de l'année scolaire 1982-1983.

A titre de ministre de l'Éducation, le premier des T.N.-O. à siéger au Conseil canadien des ministres de l'Éducation, M. Patterson a participé aux 37e et 38e séances du Conseil, respectivement tenues à Frédériction (Nouveau Brunswick) et à St-Jean (Terre-Neuve).

Programmes et évaluation
Le personnel enseignant de l'Université de la Saskatchewan a fait une étude du programme classique. Des recherches ont été terminées pour évaluer sur place le programme des jardins d'enfants des T.N.-O.

Une étude d'une année sur l'éducation bilingue a été menée à terme et par la suite, plusieurs initiatives ont été prises pour mettre sur pied un programme de formation pédagogique, et pour encourager l'enseignement des langues autochtones dans les agglomérations dénées. Un projet de conception de matériel didactique pour les enseignants a été entrepris à Fort-Providence, avec le concours de la bande locale dénée. Des fonds ont également été fournis pour la réalisation d'un projet semblable, en langue esclave, à Fort Good Hope. Une aide permanente a été assurée au programme de loucheux, à Fort McPherson, et au programme d'esclave, à Fort Franklin.

Dans l'Arctique de l'Est, la composition du programme de formation pédagogique a été élargie pour assurer une meilleure formation de tout le personnel affecté à l'enseignement bilingue. On a également augmenté les programmes des travaux reliés à la préparation du matériel pédagogique en inuktitut.

En 1981, le ministère a insisté tout particulièrement sur les services aux personnes handicapées. Un comité des départements de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux a été constitué pour s'assurer que les étudiants handicapés suivent leur scolarité dans un milieu favorable.

Plusieurs agglomérations moyennes demandent qu'on offre des cours de niveau supérieur. En 1981, les programmes de la dixième année de l'Alberta, combinés aux programmes territoriaux, ont été offerts à Aklavik, à Pangnirtung, à Pond Inlet et à Cambridge Bay.

Centres de formation professionnelle pour adultes
Le département a lancé en 1981, un cours de deux ans en administration commerciale sanctionné par un diplôme, pour compléter trois cours de niveau collégial déjà offerts à Fort Smith (techniques dentaires, formation pédagogique et ressources renouvelables).

Le département de l'Éducation a collaboré avec la société *Dome Canmar*, en assurant la formation de certains employés, au camp de base de la *Dome Canmar*, établi à Tuktoyaktuk. Des cours de matelotage ont été offerts pour préparer le personnel à occuper un emploi dans l'industrie pétrolière en mer. Après avoir annoncé l'autorisation du projet de pipeline de Norman Wells à Yellowknife (malgré un délai de deux ans), le département a reconnu la nécessité de commencer la formation professionnelle des adultes dans les communautés de la vallée du Mackenzie; une nouvelle école a été construite à Inuvik et celle qui existe à Fort Smith, agrandie.

Services de soutien
La Direction des services de soutien est chargée des programmes d'éducation supérieure, dont les cours sur les données statistiques, la planification des immobilisations, le personnel, l'homologation des enseignants, ainsi que l'élaboration des orientations et de la législation.

Le budget de fonctionnement du département pour l'excercice 1981-1982, s'élevait à 48 859 000 $. Le département a également reçu 16 007 000 $ en fonds d'immobilisations dans le cadre du budget de 1981-1982. Durant l'année scolaire 1981, 12 567 élèves étaient inscrits et l'on comptait 610 postes d'enseignants.

En 1981, l'Assemblée législative a longuement débattu la question des subventions à accorder aux étudiants de niveau postscolaire. Le département de l'Éducation continue d'appliquer l'Ordonnance sur les prêts et bourses aux étudiants. Conformément aux orientations formulées par l'Assemblée législative, le programme d'aide aux étudiants est actuellement à l'étude. Le Conseil de subventions et de bourses aux étudiants a autorisé, en 1981-1982, 355 prêts et 23 bourses.

A la fin de l'année scolaire 1980-1981, le ministre de l'Éducation a participé à l'inauguration de la nouvelle école Matomabee, à Pine Point, qui remplace l'école détruite par un incendie en février 1980. La construction d'une école secondaire de premier cycle s'est poursuivie, à Yellowknife, pour remplacer l'école secondaire *William McDonald*; on a également entrepris la construction d'une école de niveau élémentaire et de niveau secondaire de premier cycle, à Rankin Inlet, pour remplacer l'école *Maani Ulluak*. Les plans de nouvelles écoles destinées aux agglomérations du Lac la Martre, de Norman Wells et de Clyde River et d'une école de niveau secondaire, dans le Keewatin, ont été commencés.

Département des Services gouvernementaux
Le portefeuille des Services gouvernementaux, relativement nouveau, a été créé à la suite du rapport du groupe de travail du commissaire sur l'administration. Le département veille à l'acquisition et au paiement des biens et de fournitures et tient un inventaire à jour de l'ensemble.

Le ministre Kane Tologanak a introduit une politique d'acquisition pour le Nord. Cette politique est très importante pour l'économie du Nord puisqu'elle accorde la priorité aux fournisseurs locaux. A ce jour, une trentaine d'ententes d'offres fermes ont été conclues avec des entreprises locales. Avant l'adoption de cette politique, la majorité de ces ententes étaient conclues avec des fournisseurs du Sud.

Le département surveille le réapprovisionnement annuel dans les Territoires et évalue les incidences possibles des projets de mise en valeur des ressources non renouvelables, sur les réseaux d'expédition dans l'Arctique de l'Est. Le département voit à ce qu'un service aérien adéquat soit assuré aux résidants, et pour ce faire, il surveille le réseau et présente des mémoires à la Commission canadienne des transports.

Le département est chargé de l'approvisionnement et de la vente de l'essence dans plus d'une quarantaine de communautés qui ne sont pas desservies par des sociétés pétrolières privées. Dans chaque localité, des entrepreneurs locaux assurent la livraison du combustible.

En août 1981, la question de l'économie de l'énergie a été transférée du département des Ressources renouvelables à celui des Services gouvernementaux.

Finances et administration
Tout en assurant un soutien administratif et financier au département, ce service a également administré le programme fédéral de subvention du prix du combustible. De nombreuses personnes habitant à l'extérieur de Yellowknife, ont sollicité et obtenu un rabais sur le prix du combustible. Ce rabais a été accordé aux propriétaires et aux locataires des localités qui payaient un prix plus élevé pour chaque litre de mazout que le prix exigé auprès des habitants de Yellowknife.

Service d'informatique
La division des sytèmes et des services informatiques est chargé d'élaborer, d'entretenir et d'exploiter les systèmes informatiques du gouvernement.

Un programme informatique d'une durée de trois ans a été élaboré pour déterminer les besoins en matière d'information de même que les ressources requises sur le plan du personnel et du matériel informatique. Selon ce programme, les installations informatiques actuelles seront relogées dans un nouvel immeuble où le matériel informatique sera amélioré.

Approvisionnements
Le Service des approvisionnements est chargé de l'achat de tous les biens nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement et à la prestation des programmes. Le service veille à la distribution ainsi qu'au maintien des stocks et aux services de transport.

Économie d'énergie
Cette division s'occupe de gérer le programme fédéral-territorial d'économie de l'énergie et de démonstration dans le domaine des sources d'énergie renouvelable. Des opérations régionales se poursuivent à Frobisher Bay. Un certain nombre de renseignements et de subventions ont été reçus, et neuf demandes d'aide financière ont été acceptées. Les projets varient de la modernisation de l'isolation thermique de résidences à Pangnirtung, et de la récupération de la chaleur dégagée par les installations de réfrigération d'un grand centre commercial de Yellowknife, à la construction d'une centrale thermique alimentée par la gazéification du bois, à Fort Providence, à la mise au point d'une habitation chauffée grâce à un système hybride utilisant l'énergie solaire passive et l'air forcé, à Fort Smith, et à la réalisation d'un projet pilote de la semaine de l'énergie, à Frobisher Bay.

Une unité de thermographie infrarouge a été acquise pour vérifier les pertes de chaleur émanant des immeubles. Ce matériel spécial a été fort demandé et utilisé dans les régions de Baffin et de Keewatin.

Produits pétroliers
Les installations actuelles permettant de stocker et de distribuer les produits pétroliers ont été améliorées et des dispositifs supplémentaires de sécurité ont été mis en place. Les améliorations ont notamment compris l'éclairage des parcs de citernes et le remplacement des échelles dangereuses par des passerelles appropriées et des escaliers en colimaçon. On procède à l'aménagement d'installations pour pouvoir ravitailler les avions à Holman Island et à Sachs Harbour, en réponse aux demandes formulées par les transporteurs aériens.

La décentralisation des services pétroliers s'est poursuivie en 1981. Les bureaux régionaux ont assumé de nouvelles responsabilités au chapitre de la coordination du réapprovisionnement, de la négociation des contrats de manutention du combustible et de l'administration des budgets de fonctionnement.

Département de l'Administration locale
Une coopération étroite et de nombreuses discussions avec les groupes autochtones ont été les priorités du département en vue de parvenir aux objectifs du gouvernement territorial et de favoriser des changements politiques et constitutionnels répondant mieux au type de gouvernement envisagé par la population autochtone des T.N.-O. M. James Wan Shee a encouragé la tenue de plusieurs assemblées et a participé à des réunions locales et régionales, pour déterminer comment la population locale pourrait exercer un meilleur contrôle sur ses propres affaires. Ces réunions ont eu lieu à Fort Good Hope, en janvier; à Rankin Inlet, en mars; à Wrigley, en août et à Inuvik et à Snare Lake, en septembre.

Le thème des discussions au cours de ces réunions s'est limité au projet d'ordonnance sur les administrations locales. Ce projet a servi de point de départ pour discuter de toute la gamme de domaines de compétence qui relèveraient des collectivités.

Affaires municipales
Aux termes du programme de rabais de la taxe foncière du propriétaire occupant, les propriétaires occupants qui habitent une cité, une ville ou un village reçoivent un rabais de taxe foncière du gouvernement des T.N.-O. Le programme prévoyait un rabais de 50 p. 100 de la taxe foncière, jusqu'à concurrence de 200 $ pour tout exercice financier. Dans les régions où le taux de taxation est bas, le rabais accordé représente 50 p. 100 de la taxe foncière, jusqu'à concurrence de 50 $.

La création en hameaux des communautés de Gjoa Haven, de Spence Bay, de Coppermine et de Norman Wells, a porté à 24 le nombre de hameaux. Les T.N.-O. comptaient 31 municipalités, dont sept qui perçoivent des taxes : Yellowknife, Hay River, Fort Smith, Fort Simpson, Inuvik, Pine Point et Frobisher Bay. Mentionnons aussi 24 établissements organisés, dotés de conseils locaux élus qui jouent un rôle consultatif dans le domaine des affaires municipales. Dans les hameaux et les établissements, environ 90 p. 100 du personnel administratif et des membres du conseil étaient des Inuit, des Indiens ou des Métis.

Le programme d'évaluation et d'imposition des immeubles a continué de s'étendre, et 12 autres collectivités des régions de Baffin et de Keewatin ont été ajoutées au registre d'évaluation en 1981. Un certain nombre de prêts ont été consentis aux municipalités qui perçoivent des taxes foncières, pour financer des projets de pavage de rues, de trottoirs, de postes de pompiers et d'acquisition de camions de pompiers.

Urbanisme, aménagement du territoire, services d'eau et d'égout

Des plans d'urbanisme ont été préparés avec les collectivités de Lake Harbour, de Pangnirtung, de Pond Inlet, de Sanikiluaq, de Chesterfield Inlet, de Coral Harbour, de Repulse Bay, de Fort-Liard, de Fort Smith, de Hay River, de Jean Marie River, de Lac la Martre, de Pine Point, de Snowdrift, de Yellowknife, de Fort Norman, d'Inuvik et de Coppermine. Une étude importante d'une durée de trois ans a aussi été entreprise afin d'élaborer une nouvelle ordonnance sur l'urbanisme, qui fournira un cadre juridique à toute la réglementation sur les travaux d'urbanisme entrepris dans le Nord.

Des arpentages officiels ont été faits à Pangnirtung, à Cape Dorset, à Lake Harbour, à Frobisher Bay, à Whale Cove, à Baker Lake, à Fort Rae, à Cambridge Bay, à Coppermine, à Tuktoyaktuk et à Norman Wells. Des photographies aériennes de la plupart des collectivités de l'Arctique de l'Ouest ont également été prises.

Des projets de regroupement des terres ont été menés à terme à Cape Dorset, à Lake Harbour, à Rae, à Tuktoyaktuk et à Coppermine; des projets d'aménagement du territoire, de lotissement et de construction de routes ont été parrainés dans la plupart des agglomérations. Une nouvelle politique d'évaluation foncière a été mise en place afin d'inciter les gens à devenir propriétaires et pour refléter l'évolution du prix des terrains.

Le programme d'eau et d'épuration a permis de faire des travaux d'amélioration d'une valeur de 10 millions de dollars aux installations d'eau, d'égout et de ramassage des ordures ménagères dans une trentaine de communautés. D'importants projets d'alimentation en eau ont été entrepris à Fort Franklin, à Fort McPherson, à Fort Simpson, à Pine Point, à Tuktoyaktuk et à Yellowknife. La construction d'installations d'évacuation des eaux usées a été commencée à Baker Lake, à Fort Norman, à Inuvik, à Rae-Edzo et à Yellowknife. Un programme de subventions aux propriétaires d'habitations privées a été lancé afin de favoriser le raccordement aux services d'eau et d'égout.

Développement et formation

La Division du développement et de la formation encourage la création d'administrations communautaires ainsi que la prise en charge des responsabilités sur le plan local. Des conseils et un soutien sont accordés aux représentants locaux élus et nommés, par la tenue de consultations, de conférences et de sessions de formation. Les activités de la division se sont limitées tout particulièrement à Norman Wells et dans les agglomérations de l'Arctique du Centre : Coppermine, Gjoa Haven et Spence Bay. Des travaux préliminaires ont également été entrepris à Cape Dorset et à Lake Harbour, pour aider ces agglomérations à devenir des hameaux.

Alvin Kanak travaillant avec une foreuse géante (mine Nanisivik).

Aéroports

Le programme territorial-fédéral visant l'amélioration des aéroports et des services de soutien à l'aviation dans 38 agglomérations des T.N.-O. a progressé conformément au programme prévu. A la fin du programme, dans cinq ans environ, la plupart des collectivités comptant plus de 100 habitants seront dotées de pistes d'atterrissage, d'aérogares, d'aides à la navigation, d'éclairage de piste, de matériel servant aux communications, aux prévisions météorologiques, à l'entretien des pistes et aux services d'urgence.

En 1981, les grands projets de construction d'aéroports ont entraîné des dépenses supérieures à 12 millions de dollars. La construction des pistes a été achevée à Fort-Liard, à Rankin Inlet, à Fort Norman, à Aklavik, à Sachs Harbour et à Igloolik. La construction d'aérogares a été entreprise à Spence Bay et à Repulse Bay, et de meilleurs systèmes d'éclairage ont été mis en place à Spence Bay, à Whale Cove, à Lake Harbour, à Cape Dorset, à Pond Inlet, à Sanikiluaq et à Broughton Island.

Lorsque l'aéroport est terminé dans une agglomération, le conseil du hameau ou de l'établissement embauche du personnel formé sur place pour veiller à l'exploitation et à l'entretien de l'ensemble et fournir des services d'observations météorologiques et de communications. En 1981, environ 3 500 000 $ ont été dépensés à ce chapitre dans les T.N.-O.

Le 1er avril 1981, la formation du personnel affecté aux aéroports relevait de la compétence du gouvernement territorial. Grâce à trois cours officiels, 19 résidants ont été initiés à l'observation météorologique et aux communications; des ateliers régionaux ont permis de préparer 16 personnes aux méthodes d'entretien des aéroports.

Loisirs

Le Comité exécutif a adopté une nouvelle politique sur les installations de loisirs qui sera progressivement mise en application en 1982. L'Association des jeux du Nord a décentralisé ses activités, et des jeux distincts ont été organisés à Fort McPherson, à Coppermine et à Repulse Bay; des jeux dénés ont été organisés à Rae-Edzo. Des groupes culturels représentant les T.N.-O. ont participé au Festival du patrimoine canadien, à Vancouver, ainsi qu'aux Jeux du Canada.

Sport Nord, avec le concours de la Division des loisirs, a envoyé un groupe de 46 athlètes aux Jeux d'été du Canada (softball, natation, épreuves de course). Les T.N.-O. ont également participé activement aux Jeux d'hiver de l'Arctique, tenus à Fairbanks (Alaska) en mars 1982.

Droits ancestraux et évolution constitutionnelle

A titre de ministre chargé de coordonner la participation du gouvernement des T.N.-O. aux négociations des revendications des autochtones, James Wah-Shee a défini la position du Secrétariat sur les droits des autochtones et sur l'évolution constitutionnelle.

La protection des droits ancestraux quant à la résolution constitutionnelle canadienne est demeurée une préoccupation majeure. En mars, la conférence des chefs politiques du Nord a été une rencontre des plus utiles pour s'entendre sur la démarche à adopter.

Les questions constitutionnelles ont continué de revêtir la plus grande importance et en novembre, le document *Notre territoire, notre avenir* a été diffusé dans tous les territoires pour attirer l'attention du public et recueillir les opinions et les suggestions sur l'évolution politique et constitutionnelle des T.N.-O. Le Secrétariat des autochtones représente le gouvernement des T.N.-O. lors des négociations des revendications foncières. Il élabore et propose des options sur l'évolution politique du Nord.

Département de l'Information

Le département de l'Information fournit au gouvernement des services centralisés de relations publiques, d'imprimerie, de conception graphique, de publicité et d'interprétation.

En 1981, le département de l'Information a fortement insisté sur l'amélioration des moyens dont dispose le gouvernement pour diffuser des renseignements et de la documentation en langues autochtones, tout particulièrement sur l'extension du service en dené.

Programme de communications dans le Nord

En 1981, six communautés (Sachs Harbour, Lac la Martre, Repulse Bay, Lake Harbour, Broughton Island et Clyde River) bénéficient d'un service régional de radio et de télédiffusion, dans le cadre du programme de communications dans le Nord du département. Seize collectivités sont maintenant pourvues d'installations semblables, grâce à ce programme lancé en 1978.

Le département a fourni l'équipement nécessaire pour permettre aux communautés de capter les émissions de radio et de télévision de Radio-Canada. Sachs Harbour a été la première agglomération de moins de 250 habitants à recevoir ce service. Le programme original prévoyait la mise en place d'installations dans les collectivités de 250 à 500 habitants. Sur la recommandation de l'Assemblée législative, le comité exécutif a fixé le nombre minimum de résidants à 150. Les quatre autres agglomérations qui comptent de 150 à 250 habitants devraient recevoir ce service en 1982 : il s'agit de Whale Cove, de Paulatuk, de Wrigley et de Rae.

Le département de l'Information encourage également la mise en service de postes locaux de radio. En premier lieu, les sociétés de radio communautaire peuvent se raccorder à l'émetteur installé par le département, et diffuser une programmation locale, habituellement en langues autochtones. En deuxième lieu, ces sociétés peuvent acheter leur propre matériel de studio. Cette formule a été adoptée dans 13 des 16 installations existantes. Le département administre également un programme de subventions pour aider les postes locaux de radio à payer leurs frais d'exploitation.

Affaires publiques

Au cours de l'année, la Division des affaires publiques, s'est activement occupée d'un service audio-visuel complet et du lancement d'un programme de production de toute documentation audio-visuelle en dené.

Le service audio-visuel a un personnel qui connaît parfaitement les techniques de planification, de budgétisation et de production de films en 16 mm. Les projets ont varié de l'aide à la production, à l'animation expérimentale, et à la production d'un film de vingt minutes sur la harde de caribous de Bathurst, pour le Service de la faune des T.N.-O. Un séminaire sur le cinéma a été parrainé et financé par Radio-Canada et par des producteurs indépendants.

Le personnel de la division a commencé à étudier la possibilité de faire des traductions du dené à l'esclave, au loucheux, au tchippewayan et au plat-côté-de-chien, et à dresser des listes de personnes pouvant procurer des services de traduction sous contrat. Des travaux ont été réalisés pour d'autres départements, et de la documentation a été préparée dans ces langues, ainsi qu'en anglais et en inuktitut. En 1981, le personnel des Affaires publiques a préparé environ 300 communiqués et une centaine de messages destinés au Service du Nord de Radio-Canada.

Des programmes de communications et de relations publiques ont été élaborés pour les départements de la Santé, des Services sociaux et du Développement économique et du Tourisme.

Les groupes de communications autochtones ont reçu une aide et des conseils, notamment pour préparer une rencontre sur les journaux, la radio, le cinéma et les techniques de relations publiques; celle-ci était organisée par la société des communications autochtones et par l'Inuit Tapirisat du Canada. Le département a également procuré des subventions à la société des communications autochtones, pour tenir un colloque sur l'amélioration, la gestion et l'expansion du réseau des stations de radio communautaire.

Publications et production

En 1981, la série sur la vie traditionnelle des Dénés et des Inuit, réalisée par la Division des publications et de la production, a été l'une des réalisations les plus populaires. Il s'agit d'une série sur le mode de vie des Dénés et des Inuit des Territoires du Nord-Ouest, accompagnée d'une brochure illustrée qui relate l'évolution de ces populations. Ces documents sont commercialisés dans le sud du Canada par la Compagnie de la baie d'Hudson, ainsi que par des points de vente dans le Nord.

D'importants travaux ont été faits pour le compte du département des Administrations locales en vue de la publication d'un répertoire des installations d'eau et d'égout dans les Territoires du Nord-Ouest. La publication d'un répertoire modèle concernant le plan d'urbanisme de Bake Lake a été réalisée. L'imprimeur du gouvernement a annoncé la diffusion de deux nouvelles publications législatives en décembre 1981. Le volume annuel des ordonnances de 1979-1980 et les règlements révisés de 1980 seront mis en vente au début de 1982. Une nouvelle publication intitulée *Sommaire législatif* sera diffusée de façon régulière, après chaque session de l'Assemblée législative. L'ouvrage contiendra un compte rendu des questions débattues ainsi que toutes les nouvelles lois et amendements apportés à la législation existante.

Groupes des interprètes et des traducteurs

Le groupe des interprètes des T.N.-O. a continué d'offrir des services à tous les départements et à l'Assemblée législative, ainsi qu'à tous les tribunaux. Créé en 1973, ce groupe a été mis sur pied pour faciliter les communications entre les résidants des T.N.-O. qui parlent l'anglais et ceux qui parlent une langue autochtone.

L'inuktitut, langue parlée par les Inuit, est écrite en caractères syllabiques et ne peut pas être transcrite dans un système de traitement des mots qui ne reçoit que des caractères romains. Aussi, des changements ont été apportés aux équipements informatiques pour permettre au système de traitement des mots d'emmagasiner, de rappeler et d'imprimer des textes en caractères syllabiques. Des recherches plus poussées visent à examiner l'éventualité de traduire automatiquement de l'anglais à l'inuktitut.

En 1982-1983, le département envisagera la possibilité de mettre sur pied un réseau micro-informatique pour relier ses bureaux régionaux de Frobisher Bay, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay à l'administration centrale.

Département du Personnel

Le département du Personnel veille à la planification et à la coordination de la gestion du personnel au sein de la fonction publique du gouvernement des T.N.-O. Ce travail comprend des fonctions aussi variées que la dotation en personnel et l'hébergement des employés, l'élaboration des lignes de conduite administratives et des relations de travail, les avantages liés à l'emploi, la classification, l'indemnisation et la formation du personnel.

En 1981, 890 des 1 059 postes ont été comblés par des résidants du Nord, et 169, par des personnes venant de l'extérieur; en 1980, 932 résidants avaient été embauchés. De plus, 270 postes d'enseignants ont également été pourvus; 87 des postes comblés en 1981 l'ont été par mutation, et 206, par promotion. Un programme d'embauche des étudiants durant l'été, a permis l'emploi de 170 d'entre eux. Le niveau d'emploi des autochtones a atteint 37 p. 100 du nombre total.

Politique administrative

Le gouvernement des T.N.-O. a fait un pas important pour cesser éventuellement de fournir des logements à ses employés, en appliquant la plupart des lignes de conduite formulées en 1979 par le groupe de travail sur le logement.

Les employés qui habitent des logements dans un centre relié par un réseau routier paieront un loyer déterminé en fonction du marché, et le gouvernement ne procurera de logement aux nouveaux employés que durant une période d'un an. La vente de logements excédentaires appartenant au gouvernement et destinés aux employés puis éventuellement à tous, est prévue pour 1983.

Département des Travaux publics

Le département des Travaux publics conçoit, construit, exploite et entretient tous les bâtiments et installations requis par le gouvernement des T.N.-O., y compris l'exploitation de bacs, de véhicules, de matériel lourd de construction ainsi que l'entretien et la remise en état des chemins et des routes.

L'amélioration de l'isolation des bâtiments et des installations demeure une priorité; quelque 26 millions de dollars affectés au fonctionnement et à l'entretien, ont été dépensés pour les services d'utilité publique. L'isolation constitue un aspect important de la conception et de la construction, et le département poursuit un programme majeur de modernisation de l'isolation thermique et d'amélioration des normes touchant la conservation d'énergie des installations existantes.

Marchés et administration

Un nouveau formulaire de marché a été préparé et utilisé pour les projets inférieurs à 100 000 $. L'élimination du cautionnement a permis aux petits entrepreneurs de présenter des soumissions et d'améliorer l'administration des dossiers. La rédaction d'un nouveau contrat d'entretien est en cours.

La politique visant à favoriser les entreprises locales a été modifiée pour inclure tous les entrepreneurs sous-traitants du Nord, en plus des entrepreneurs généraux. Cette politique prévoit que l'entrepreneur du Nord ne sera pas désavantagé par une marge de 5 à 10 p. 100 de la valeur du contrat. Le département s'est occupé d'améliorer la question de l'isolation thermique et de moderniser l'équipement dans plusieurs immeubles. On a fait l'acquisition d'appareils électroménagers consommant peu d'énergie, de moteurs électriques à rendement élevé, d'étouffoirs pour réduire la consommation d'énergie des véhicules moteurs, et de dispositifs pour améliorer le rendement de la combustion. Le département a continué à utiliser la chaleur excédentaire dégagée par les génératrices de la Commission d'énergie du Nord du Canada pour chauffer les bâtiments officiels. Ces mesures ont permis d'économiser plus de 400 000 $. Le programme des services de logement visant à réduire le nombre d'habitations appartenant au gouvernement, dans les régions où existe déjà un marché de l'habitation, a été accéléré.

Le département a acheté 120 véhicules, d'une valeur totale de 3 millions de dollars pour remplacer ceux qui étaient désuets et pour augmenter la flotte de véhicules réservés aux services municipaux. Cinq agglomérations ont reçu livraison de véhicules modernes pour lutter contre l'incendie.

En résumé, le département des Travaux publics est chargé de l'entretien de quelque 550 000 m² d'édifices et du fonctionnement de 1 200 véhicules; il veille aux installations municipales et aux parcs de citernes permettant de stocker le pétrole.

Architecture

Les principaux projets de construction d'écoles comprennent notamment les travaux à l'école primaire et secondaire de premier cycle *Maani Ulujuk*, à Rankin Inlet, ainsi que l'achèvement de la mezzanine de l'école *Keketak Ilihakvik*, à Gjoa Haven. L'école de Rankin Inlet, entreprise au cours de l'été 1980, devrait être terminée au début de 1982; la nouvelle école remplacera les installations temporaires aménagées à la suite de la destruction totale de l'ancienne école par un incendie.

La planification se poursuit pour les nouvelles installations scolaires au Lac la Martre et à Norman Wells et l'agrandissement de l'école de Clyde River. Les travaux continuent à Fort Smith, à la résidence *Bryenat Hall* récemment endommagée par le feu et qui héberge les étudiants du Centre de formation professionnelle des adultes. On met également la dernière main aux plans des rénovations majeures qui seront faites à l'immeuble *Akaitcho Hall*, à Yellowknife. Un complexe communautaire est en cours de construction à Pelly Bay; il comprendra un bureau de poste, une station de radio, des aires de loisirs, et des bureaux.

Génie

Le plus grand projet réalisé en 1981 a été la construction d'un nouveau réservoir pouvant contenir 20 millions de gallons à Tuktoyaktuk. Le projet a nécessité le dragage dans la baie de Tuktoyaktuk, de 500 000 m³ de matériau de base. La structure du réservoir a été réalisée en 1981; le blindage sera terminé en 1982, ainsi que la canalisation d'amenée d'eau.
D'importants travaux d'adduction d'eau sont en cours à Fort Simpson, à Rae-Edzo, à Fort McPherson, à Rankin Inlet et à Frobisher Bay.

La division a poursuivi des travaux de modernisation des réseaux d'égout dans plusieurs agglomérations. Une nouvelle caméra vidéo portative a été acquise pour permettre de déceler les obstructions et les défauts de construction. A Pangnirtung, un nouvel incinérateur a été achevé et mis en service à la fin de l'année. A Baker Lake, on a entrepris l'aménagement d'aires d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Le réseau de chauffage à l'eau chaude, à Frobisher Bay, est actuellement agrandi pour répondre aux besoins de 35 nouvelles habitations construites par Travaux publics Canada. On procède également à la mise en place de nouvelles intallations de chauffage dans d'autres bâtiments de cette localité.

De nouveaux parcs de citernes ont été aménagés à Fort Franklin et à Paulatuk. Des travaux majeurs de réfection des installations de Gjoa Haven se poursuivent et une nouvelle citerne de carburéacteur est présentement en construction à Coppermine. Le programme quinquennal d'amélioration des parcs de citernes, dans l'île Baffin, est maintenant achevé; les nouveaux parcs aménagés en 1980 à Coral Harbour et à Whale Cove ont été acceptés.

Voirie

La longue période de temps sec a causé certaines difficultés d'entretien des routes de gravier de la région du sud du Mackenzie. En effet, les alertes aux feux de forêt ont ralenti les travaux réguliers d'entretien, du fait que les équipes de voirie ont dû travailler au contrôle de la circulation et escorter les convois traversant les zones de danger.

Après une analyse détaillée des marchés d'entretien relatifs au tronçon de la route du Mackenzie reliant Fort Simpson, le département a signé des contrats de moindre envergure portant sur des sections réduites de la route. Des contrats d'entretien ont été négociés avec un entrepreneur local de Fort Simpson et avec la *Nogha Enterprises* (entreprise indienne). Un marché semblable d'entretien de la route de Liard est envisagé, dès que la construction aura été terminée par le gouvernement fédéral.

Les activités des bacs ont été ralenties en raison des conditions du faible débit d'étiage, tout particulièrement à la hauteur où la route de Yellowknife rencontre le fleuve Mackenzie. Le département impose à cet endroit des limites de poids aux bacs, y compris celui qui fait la navette sur la rivière Liard. Un nouveau bac remorqué par câble, pour assurer la traversée de la rivière Peel, à la hauteur de la route Dempster, a été mis en service en septembre.

Dans diverses régions, des projets ont été entrepris pour le compte du département des Administrations locales. Ces travaux ont notamment compris la construction de rues, l'aménagement de terrains, des travaux de remplissage et des études sur le drainage. Dans la région de Baffin, des devis ont été rédigés en vue de l'acquisition d'une installation spéciale de tamisage d'agrégats ainsi que pour la conception et la construction d'un pont en acier, à Pangnirtung.

Un revêtement d'asphalte sur la route qui relie l'aéroport à Inuvik a été posé. Cette section de 10 km fera l'objet d'une surveillance assidue au cours des prochaines années, puisque son utilisation déterminera la qualité de cette forme de revêtement pour les autres agglomérations dont l'environnement est semblable.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
La Société d'habitation des T.N.-O. est chargée d'élaborer, de mettre en oeuvre et de gérer les programmes sociaux de logements dans les Territoires afin d'assurer à tous les résidants un logement de qualité acceptable. En 1981, le budget d'immobilisations de la société s'établissait à 25 039 000 $; 75,5 p. 100 de ces fonds avaient été fournis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.), et le reste, par le gouvernement des T.N.-O. En 1981, le budget de fonctionnement et d'entretien de la société s'établissait à 35 083 100 $; 24,1 p. 100 des fonds provenaient de la S.C.H.L. et 52,6 p. 100 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

En plus du logement à caractère social, la société offre toute une gamme de programmes dans les autres domaines du logement. L'intérêt porté à la propriété privée s'est nettement accru en 1981, et le programme de subventions à la propriété dans les petites localités devient de plus en plus populaire. Ce programme prévoit une participation du propriétaire, sous forme de travaux personnels pour une valeur équivalente à la mise de fonds faite par la société. La subvention de 15 000 $ versée par la société est maintenant augmentée de 3 000 $ pour payer une partie du coût de transport des billes de bois, des outils et du matériel.

La société offre un programme de logement en milieu rural et isolé, en collaboration avec la S.C.H.L., afin de donner aux familles à faibles revenus l'occasion de posséder une maison à des taux hypothécaires établis en fonction de leurs revenus.

La formation reste un aspect important des activités de la Société d'habitation. En 1981, neuf ateliers de formation ont été tenus à l'intention des associations de logement de tous les Territoires. D'une durée de trois à cinq jours, ces ateliers ont permis de traiter des divers programmes offerts par la société et d'expliquer les principes directeurs visant à assurer la réussite de ces programmes.

Un programme de formation en construction, l'essai à Pangnirtung et à Frobisher Bay, a été étendu aux agglomérations de Hall Beach, d'Igloolik et de Clyde River. Quarante menuisiers-charpentiers stagiaires s'y sont inscrits afin d'acquérir les aptitudes nécessaires pour construire des habitations.

Dans les agglomérations de Coral Harbour, de Whale Cove, d'Arctic Bay et de Baker Lake, grâce au concours du département du Développement économique et du Tourisme un programme de formation a également été lancé pour former des entrepreneurs.

La société maintient un service d'entretien et de gestion de plus de 4 000 logements loués, ce qui inclut dix projets d'hébergement pour personnes âgées. Il existe un certain nombre de programmes complémentaires pour assurer la remise en état de ces logements. En 1981, dans le cadre de ce programme, 1 200 000 $ ont été consacrés à la remise en état de 800 logements.

En 1981, les travaux de construction ont porté sur deux secteurs principaux : la modernisation des habitations et la construction. La modernisation revêt une grande importance en raison de la hausse des frais de fonctionnement et d'entretien. En tout, 132 unités ont été rénovées; on y a notamment amélioré l'isolation thermique, installé des portes et des fenêtres spéciales et modernisé les installations d'électricité et de plomberie.

Au chapitre de la construction, 94 logements familiaux et 30 logements destinés à des fonctionnaires territoriaux ont été construits dans diverses agglomérations. Les autres projets ont compris la construction de quatre quadruplex pour personnes seules, de trois entrepôts et d'un duplex.

Régie des alcools et Commission des permis d'alcool
La Régie des alcools réglemente l'acquisition, la distribution et la vente des boissons alcooliques aux résidants des T.N.-O., par l'intermédiaire de ses points de vente et de ses agences et de vendeurs autorisés. La régie fournit des services de soutien administratif à la Commission des permis d'alcool.

La commission a travaillé activement à la modification des règlements pour tenir compte de l'évolution des conditions et des besoins. Plusieurs suspensions de licences ont été imposées à la suite de contraventions à l'Ordonnance sur les boissons alcooliques.

La responsabilité des plébiscites locaux est maintenant dévolue en grande partie aux bureaux régionaux, et le personnel de la régie se contente au besoin de fournir une expertise.

La prohibition, le rationnement ou des restrictions sur la vente de boissons alcooliques sont actuellement en vigueur dans 25 communautés, et une réglementation est à l'étude à la demande de plusieurs autres collectivités.

Commission des accidents de travail

L'Ordonnance sur les accidents de travail prévoit l'indemnisation des travailleurs qui ont subi une perte de salaire à la suite d'une incapacité causée par un accident au travail.

En 1981, 2 550 nouvelles réclamations ont été examinées. En 1980, la commission a relevé les montants des pensions versées aux bénéficiaires actuels et a consenti des hausses de pensions en 1981, pour porter le total des indemnités aux niveaux suivants, pour tous les accidents survenus avant le 1er janvier 1981 : prestations aux personnes dans l'incapacité de travailler, en se basant sur un revenu annuel maximum admissible de 20 400 $; pensions à la veuve, de 561 $ par mois; pensions aux enfants, de 127,50 $ par mois.

Un groupe de travail a été créé pour étudier le fonctionnement de la Commission des accidents de travail, l'évolution éventuelle du régime d'indemnisation des victimes d'accidents de travail dans les Territoires, ainsi que certaines questions reliées aux régimes d'indemnisation des victimes d'accidents de travail en vigueur dans d'autres juridictions. Un rapport a été soumis à la commission, et les recommandations concernant les travailleurs et les employeurs seront examinées pour apporter des changements à l'Ordonnance sur l'indemnisation des victimes d'accidents de travail.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	399 307	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	233 241	58,4
Administration et soutien	111 468	27,9
Croissance économique	33 857	8,5
Évolution du gouvernement	9 196	2,3
Loisirs et activités récréatives	5 179	1,3
Protection de l'environnement	4 770	1,2
Progrès social et culturel	1 596	0,4

Gouvernement du Yukon

Attributions

Le gouvernement administre le Yukon en vertu de la *Loi sur le Yukon*, des Ordonnances du Yukon et d'autres lois fédérales pertinentes.

Bureau du Conseil exécutif

Attributions

Le Bureau du Conseil exécutif offre des services consultatifs, de recherches et de secrétariat au Conseil exécutif, aux comités du cabinet s'occupant de la législation et des finances, au Comité sur les moyens statutaires (créé en 1981 pour accroître la participation des députés de l'arrière-banc), aux deux comités consultatifs permanents de gestion interne et de planification économique et sociale. Il offre aussi des services de soutien aux bureaux du gouvernement et du commissaire. Ce bureau administre aussi le régime de distinctions du commissaire, attribuées pour des actes de bravoure ou des services. Le bureau du vérificateur interne, qui répond directement au chef du gouvernement, émarge au budget du bureau.

La route de Dawson en hiver. Photo : Pat Morrow, 1982.

Travaux accomplis en 1981-1982
Douglas Bell, nommé commissaire en vertu de la *Loi sur le Yukon*, a poursuivi son mandat. En décembre, Bert Law, de Whitehorse, était nommé administrateur délégué du commissaire, lorsque celui-ci s'absente du Yukon.

Le 1er avril 1981, le Conseil exécutif se composait de quatre membres : C.W. (Chris) Pearson, président et chef de gouvernement, représentant la circonscription de Whitehorse Riverdale Nord; H.D. (Dan) Lang, de Whitehorse Porter Creek Est; M.S. (Meg) McCall, de Klondike et E.G. (Geoff) Lattin, de Whitehorse Centre-Nord.

Le 6 mai, Howard C. Tracey, représentant de Tatchun, devenait le cinquième membre du Conseil exécutif, portant ainsi à cinq l'effectif du conseil. Jusqu'à la fin de l'année, la répartition des portefeuilles était la suivante :

C.W. Pearson : Bureau du Conseil exécutif, Finances, Commission de la Fonction publique et Relations intergouvernementales

H.D. Lang : Ressources renouvelables, Tourisme et Développement économique

E.G. Lattin : Voirie et Travaux publics, Affaires municipales et communautaires, Société de logement du Yukon et Régie des alcools du Yukon

H.C. Tracey : Justice, Services gouvernementaux, Consommation et Corporations, et Commission des accidents de travail

M.S. McCall : Éducation et Loisirs, Santé et Ressources humaines, Patrimoine et Ressources culturelles

Au cours de l'année, le Conseil exécutif a tenu une assemblée publique dans chaque communauté du Yukon. Une réunion a également été tenue dans l'île Herschel, poste de pêche à la baleine datant du XIXe siècle, située au centre des travaux d'exploration pétrolière entrepris dans la mer de Beaufort.

Les principales lois déposées et adoptées par l'Assemblée législative comprenaient notamment une Ordonnance sur la faune, une Ordonnance sur les municipalités et un régime de financement.

Le 30 mars 1982, une loi modifiant l'Ordonnance sur l'interprétation était promulguée. Parmi les changements apportés, cette loi généralise l'emploi du mot "loi" à tous les documents législatifs du Yukon, qui, auparavant, étaient désignés sous le nom "d'ordonnances".

Parmi les principaux projets de loi à l'étude à la fin de l'année, retenons la *Loi sur les rapports entre les propriétaires et les locataires*, la *Loi sur les accidents de travail* et la *Loi sur les véhicules moteurs*.

Projets pour 1982-1983
Le principal événement, cette année, sera la tenue d'une élection générale. Les électeurs pourront évaluer pour la première fois un régime reposant sur l'existence d'un cabinet et de partis politiques.

La revendication foncière des Indiens du Yukon, les questions de mise en valeur et d'économie de l'énergie ainsi que l'expansion économique du Yukon restent des priorités pour le Conseil.

Département des Finances

Attributions
Le département des Finances s'occupe de la planification, de l'utilisation et du contrôle réguliers des ressources financières du gouvernement afin de vérifier que les deniers publics soient dépensés selon les priorités du gouvernement. Le département gère et contrôle le fonds consolidé du Yukon; il propose son concours à tous les départements et organismes officiels pour toutes les questions relatives aux finances. Il conseille et seconde le Conseil exécutif et présente à l'Assemblée législative le budget principal, les comptes du territoire et les autres données complémentaires. Enfin, le département contrôle le rendement de la rentabilité financière des activités de tous les départements.

Direction des opérations financières
La Direction des opérations financières tient les registres comptables du gouvernement du Yukon. Elle assure le traitement des comptes des fournisseurs ainsi que des feuilles de paye des fonctionnaires et établit des états financiers périodiques, y compris les comptes du territoire. Elle perçoit et contrôle les impôts et les recettes publiques, s'occupe des questions bancaires ainsi que des placements et administre le Programme d'aide aux propriétaires d'habitation.

Direction de la gestion financière
La Direction de la gestion financière assume la responsabilité des questions fiscales avec le gouvernement fédéral et analyse tous les projets de dépenses soumis au cabinet. Elle coordonne la préparation du budget, s'occupe des prévisions budgétaires des programmes et contrôle le rendement financier des départements.

Direction de l'administration
Cette direction offre les services administratifs et de personnel à l'ensemble du département.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le département s'est efforcé de donner des directives et des conseils à tous les départements et de mettre à la disposition du Conseil exécutif une documentation pertinente. Il a poursuivi l'amélioration du système de gestion financière et a implanté un nouveau système informatique de paye; la mise en application est prévue pour le début de l'année financière 1982-1983.

Lors de la session d'automne de 1981 de l'Assemblée législative, les prévisions budgétaires des programmes d'immobilisations pour 1982-1983 ont été déposées et adoptées. Par conséquent, les travaux préliminaires relatifs à certains grands projets pourraient commencer de façon à permettre le lancement des appels d'offres et le démarrage des activités dès l'ouverture de la courte saison des travaux de construction.

Projets pour 1982-1983
Le département continuera de moderniser et de mettre au point ses méthodes comptables et ses procédures d'administration et de contrôle financiers. De plus, il examinera le processus de planification financière et de budgétisation et commencera l'évaluation des programmes ainsi que l'élaboration d'un programme d'immobilisations.

Département de l'Éducation

Attributions
Le département de l'Éducation exerce son autorité dans les cinq domaines suivants : l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation permanente, les services de loisirs, la planification de la main-d'oeuvre et la situation de la femme.

Enseignement primaire et secondaire
Le 31 mars 1982, les données statistiques indiquaient que neuf écoles urbaines et 16 écoles rurales comptaient 4 976 étudiants inscrits.

La construction d'une nouvelle école a été entreprise à Old Crow, à la suite de l'incendie qui, en décembre 1981, avait détruit les locaux. Le plan de l'ensemble englobait une résidence des professeurs et un bureau du Service de la faune. L'agrandissement de l'école de Carmacks a également été achevé.

Un nouveau programme d'enseignement des langues et des arts a été lancé au niveau des classes intermédiaires, terminant ainsi la révision du programme destiné aux élèves de la 1ère à la 7e année. D'autres programmes d'enseignement ont été mis sur pied à Dawson et à Whitehorse; les cours d'immersion en français ont été élargis pour y inclure la 1ère année (Whitehorse) et le jardin d'enfants (Faro).

Le département a suivi les recommandations du Comité sur l'orientation et la formation profesionnelle et a autorisé la nomination à plein temps d'un coordonnateur de l'orientation professionnelle.

La septième réunion annuelle des surintendants et la conférence des comités d'école ont été tenues en novembre; le thème de "l'évolution de l'enseignement" a été abordé au cours des sessions.

L'équipe de ressources
Ce programme, financé grâce à une entente Canada-Yukon, a permis de continuer à offrir de l'emploi et de la formation aux chômeurs et aux personnes sous-employées. Les projets de cette année ont compris les travaux de construction d'un complexe immobilier à Mayo la piscine de Carmacks, des installations de conservation à Mayo, et à Dawson, et la construction d'abris dans plusieurs terrains de camping.

Campus du Yukon
Le programme de formation des enseignants du Yukon a changé de nom et d'orientation. Les programmes ont été élargis de façon à proposer une plus grande variété de cours, dans d'autres domaines que l'enseignement. Un poste de moniteur en apprentissage a été créé et l'on a insisté pour embaucher sur place des moniteurs.

Éducation permanente
La Direction de l'éducation permanente organise des programmes à l'intention des adultes dans les domaines de la formation professionnelle, technique, et industrielle. Elle offre aussi des cours de langues et des cours sanctionnés par un diplôme. L'ensemble est dispensé par le Centre de formation professionnelle et technique du Yukon et le Service de l'apprentissage et de la formation industrielle.

Centre de formation professionnelle et technique du Yukon
Ce centre propose des cours de pré-emploi et des cours conduisant à un diplôme : cours général, affaires commerciales et arts appliqués; commerce et industrie; et services de scolarisation générale. Les cours de pré-emploi d'une durée de dix mois intéressent les métiers suivants : mécanicien de véhicules automobiles, charpentier-menuisier, mécanicien de machinerie lourde et électricien industriel. Des cours de cinq mois ont été offerts pour enseigner le métier d'opérateur de machinerie lourde et de monteur de lignes. Des cours de perfectionnement d'un mois ont été organisés avec le concours du Service de l'apprentissage et de la formation industrielle, à l'intention des journaliers, dans les métiers suivants : mécanicien de machinerie lourde et menuisier. Un programme orienté sur les métiers a aussi été mis sur pied à l'intention des femmes. La Division du cours général, des affaires et des arts appliqués a offert une grande variété de cours, notamment des cours de perfectionnement (lecture, écriture, calcul) ainsi que des cours sur l'adaptation au milieu, et les sciences sociales.

Pour compléter cette formation, un programme de moniteurs bénévoles a été lancé à Whitehorse. Des cours sur l'administration des affaires ont permis d'acquérir une expérience comme celle de comptable, de commis-dactylo ou de secrétaire. Le Centre a proposé un programme en administration des affaires, d'une durée de deux ans, et deux cours à temps partiel ont été offerts cette année. Dès l'automne de 1982, ce cours aura lieu à plein temps. Le diplôme d'aide-infirmière agréée a été décerné, à la suite d'un cours théorique de cinq mois et d'un stage de même durée à l'hôpital général de Whitehorse. Les Services d'alimentation ont organisé un stage de formation sur la cuisine commerciale et la préparation de repas prêts à servir, ainsi qu'un stage d'une durée d'un mois de cuisine en plein air. Des stages éclairs ont été créés dans les domaines du piégeage et de l'évaluation des fourrures, du traitement des données, des notions de survie dans la nature, de la rédaction (réservés aux nouveaux Canadiens), ainsi que sur le montage des charpentes et la signalisation pour les menuisiers.

Les services de l'extension ont dispensé des cours dans les agglomérations. Des centres communautaires d'apprentissage ont été établis à Dawson, à Carcross et à Watson Lake. La transmission de programmes par le satellite Anik B s'est poursuivie à Whitehorse et des stations réceptrices supplémentaires ont été aménagées à Dawson et à Faro. On essaie actuellement d'étendre le réseau de programmation d'Anik B jusqu'à Watson Lake. Une unité mobile de formation, totalement équipée, a été mise en service pour offrir des cours sur la réparation des petits moteurs tant aux écoliers qu'aux adultes; ce cours a été proposé dans quatre communautés rurales.

Service de l'apprentissage et de la formation industrielle
Ce service est responsable de l'apprentissage, de la remise des certificats d'aptitude et de la formation en cours d'emploi dans les secteurs industriels et commerciaux. Le personnel du service inscrit les apprentis et veille à ce qu'ils reçoivent la formation technique en milieu scolaire. Cependant, le Centre de formation professionnelle et technique du Yukon, à Whitehorse, a commencé à dispenser les cours de menuiserie de troisième et de quatrième niveaux. L'aide accordée par l'industrie démontre l'intérêt croissant manifesté pour ce programme dont le résultat s'est traduit par une hausse marquée du nombre d'apprentis. La formation a été élargie pour inclure les métiers de peintre-décorateur, de soudeur, de préposé aux pièces, de monteur de lignes et de technicien des appareils de réglage. L'an prochain, il y aura vraisemblablement des cours sur les techniques de soudure et le fonctionnement des brûleurs à huile.

Une formation industrielle a été proposée par le biais du Programme de formation industrielle de la main-d'oeuvre du Canada (P.F.I.M.C.) et du Programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Dans le cadre de l'Entente sur la formation professionnelle des adultes, le Service de l'apprentissage et de la formation industrielle et le Centre d'emploi du Canada déterminent les priorités selon les besoins de l'employeur. Ils fournissent aux employeurs du Yukon l'expertise et l'aide nécessaires. La Direction de l'éducation permanente a participé aux travaux de planification d'un collège pour le Yukon. Les plans de la première phase de la construction du collège ont été terminés au cours de l'année.

Services de loisirs
La Direction des loisirs est chargée des services communautaires de loisirs et prête son concours aux associations de loisirs et participe aux manifestations artistiques.

Services de loisirs communautaires
Deux conseillers en loisirs travaillent avec les conseils communautaires, les commissions de loisirs et d'autres associations, pour faciliter l'organisation de programmes et de services locaux en ce domaine. Les conseillers donnent des renseignements et veillent à la formation et au développement des programmes.

Chaque commission de loisirs est admissible à une subvention versée dans le cadre du Programme d'aide aux loisirs. Cette somme peut être utilisée pour le financement de projets locaux; la commission peut aussi attribuer ces fonds à des groupes qui cherchent à lancer leurs propres programmes.

En 1981-1982, cinq agglomérations ont participé au programme d'été de piscines publiques parrainé par la Direction des services de loisirs. Les plans touchant le transfert de ce programme aux autorisés locales seront entrepris en 1982-1983. Si les communautés l'acceptent, l'apport de la direction se limitera à un soutien technique et financier. La plupart des commissions de loisirs ont délégué des représentants au quatrième colloque annuel des commissions de loisirs; à cette occasion, une révision majeure des programmes de la direction a été demandée. Cet examen a été commencé; il permettra de déterminer les nouvelles orientations des loisirs au Yukon.

Services des loisirs territoriaux
La Fédération des sports du Yukon et le Conseil des arts du Yukon ont procuré aux organismes directeurs des sports et aux associations culturelles du territoire des services de soutien à l'administration et aux programmes. La direction verse des fonds à ces fédérations.

Sports : en 1981-1982, 18 associations sportives ont reçu une subvention destinée à des programmes de formation de moniteurs, aux déplacements et aux projets spéciaux. Il incombe au conseiller en loisirs chargé des sports de veiller au contrôle et à la gestion de ce financement. La direction propose son expertise en matière de planification et d'information.

La partie théorique du Programme national de certification des entraîneurs et la publicité pour toutes les sessions des techniques d'entraînement organisées à leur intention par les associations sportives du Yukon incombent également à la direction. En 1981-1982, trois sessions portant sur la théorie (1er degré) ont été tenues. L'an prochain, plusieurs personnes seront en mesure de dispenser ce genre de cours. Dans le cadre du programme en 1981-1982, 20 stages sur ces techniques particulières ont eu lieu.

Jeux : en 1981, un seul athlète représentait le Yukon aux Jeux d'été du Canada. Par contre, plus de 300 athlètes ont participé aux Jeux d'hiver de l'Arctique. Ces jeux bisannuels ont été tenus à Fairbanks. La Fédération des sports du Yukon s'est vue confier, en vertu d'un contrat, l'entraînement et la sélection des membres de l'équipe du Yukon.

Arts : la Direction des loisirs a de nouveau joué un rôle important dans l'évolution générale des arts. Elle a été l'hôte de *Contact Yukon*, donnant ainsi l'occasion aux artistes de la scène de démontrer leurs talents. L'exposition d'oeuvres d'art réalisées par des enfants, dans le foyer de l'immeuble du gouvernement, a été une attraction populaire tout au long de l'année. Une fois de plus, les écoles ont pu profiter d'ateliers dans le domaine des arts de la scène, de même que du programme *L'artiste a l'école*.

En plus de la subvention versée au Conseil des arts du Yukon, la Direction des loisirs a aidé celui-ci à mener à bien le programme de tournée des artistes de la scène, les ateliers sur les arts visuels et les programmes sur le multiculturalisme. La direction a publié à l'intention du Conseil et de ses membres une liste des sources de financement accessibles aux artistes et des répertoires des artistes qui présentent des spectacles de toutes sortes. Elle a participé à plusieurs projets dans le domaine des arts, notamment le programme culturel des Jeux du Canada et le Festival du patrimoine canadien, section du Yukon.

Vue intérieure de l'épicerie *Super Value*, au centre commercial Qualin, à Whitehorse. Photo : Pat Morrow, 1982.

Planification de la main-d'oeuvre
Jusqu'en janvier 1982, le Service de planification de la main-d'oeuvre était l'un des quatre services de la Direction de la main-d'oeuvre et du travail, du département de la Consommation et des Corporations. A partir du 1er janvier 1982, les attributions de ce service incombaient de nouveau au département de l'Éducation, qui en avait été chargé jusqu'en juin 1979. Cette réorganisation a été le fruit d'une évaluation des domaines de compétence dévolus aux services de l'Éducation permanente et aux services de la Main-d'oeuvre et du travail. Au cours de l'exercice, les travaux ont porté sur les questions suivantes : la préparation de rapports sur les femmes et les Indiens ainsi que sur le marché du travail au Yukon, les besoins de main-d'oeuvre de l'industrie touristique du Yukon, les grands projets dans le Nord et les services de la main-d'oeuvre. La direction a terminé la rédaction de documents de références destinés au Comité d'évaluation interne sur la main-d'oeuvre et a déterminé les demandes en relation avec les projets de mise en valeur dans la mer de Beaufort et la région de la passe MacMillan.

Élaboration des orientations et de la planification : des communications ont été rédigées sur les questions reliées à l'emploi, à la formation et à la main-d'oeuvre pour la mise en valeur de la mer de Beaufort. Des propositions et de nouvelles ententes globales ont été élaborées, ainsi que la documentation nécessaire à la négociation d'une nouvelle entente Canada-Yukon sur la formation professionnelle des adultes.

Planification des programmes
La direction a élaboré le programme de formation des travailleurs du pipeline du Yukon, et ce, avec le concours du Service de l'éducation permanente et du département des Relations intergouvernementales. Ce projet a ensuite été présenté au Conseil consultatif du Yukon, au Comité fédéral-territorial sur les besoins de main-d'oeuvre ainsi qu'à d'autres organismes intéressés.

Évaluation
La direction a continué de représenter le gouvernement du Yukon auprès de commissions fédérales d'examen de création d'emplois, des programmes d'aide à l'emploi local, des services communautaires du Canada, du développement communautaire et des programmes d'embauche des étudiants durant l'été.

Consultations industrie-monde ouvrier-gouvernement-autochtones
La direction a continué d'offrir ses services de secrétariat et de recherche auprès du Conseil de développement de la main-d'oeuvre du Yukon. Les industries du Yukon, les associations ouvrières, le gouvernement du Yukon, le Conseil des Indiens du Yukon et les organismes du gouvernement fédéral sont représentés au conseil. Certains conflits soumis au conseil semblaient insolubles, étant donné que les associations ouvrières du Yukon exprimaient ouvertement leur mécontentement au sujet de certains employeurs et questionnaient leurs intentions quant à l'amélioration du marché local de travail.

Après un vote par la poste, les membres du conseil ont décidé de le supprimer. L'on utilisera d'autres moyens pour assurer la participation du secteur privé, de la main-d'oeuvre, du gouvernement et des autochtones à la planification et aux discussions reliées au marché du travail.

Relations fédérales-provinciales et interprovinciales
La direction s'est occupée des travaux des comités consultatifs ministériels de l'Ouest et du Nord sur la planification et la formation de la main-d'oeuvre et sur l'immigration. Elle a encouragé l'intervention des hauts fonctionnaires aux conférences et a continué à offrir des services de secrétariat au Comité paritaire Canada-Yukon sur les besoins de main-d'oeuvre ainsi qu'au Comité de la recherche et des besoins dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre.

Situation de la femme

Le Bureau de la situation de la femme est chargé de recommander de nouvelles orientations pouvant améliorer la situation de la femme au Yukon. Depuis le 1er janvier 1982, le bureau a été détaché du département de la Consommation et des Corporations. Il a joué un rôle au chapitre des droits de la personne et a représenté le gouvernement du Yukon auprès de l'Association canadienne des organismes de promotion des droits de la personne. Le bureau offre aux femmes, chefs de familles monoparentales, un cours sur les prestations d'aide sociale. Ce cours a été dispensé pendant l'année au Centre de formation professionnelle et technique du Yukon.

Projets pour 1982-1983

Le département prévoit terminer la construction de la nouvelle école secondaire de premier cycle de Porter Creek. Les travaux de réfection de l'école d'Old Crow seront terminés et l'on y offrira des cours jusqu'à la 10e année. Une nouvelle école sera également construite à Pelly Crossing; les travaux sont déjà commencés. La Direction des loisirs disposera d'un programme de loisirs pour les années 80, dès que l'organisation générale des loisirs aura été évaluée.

Un système sera conçu pour déterminer les possibilités des employeurs à dispenser une formation industrielle appropriée. De plus, l'on mettra au point un système de collecte de renseignements plus précis sur les demandes de main-d'oeuvre et les prévisions dans ce secteur. Le département établira avec précision le programme de formation destiné à l'embauche pour le pipeline du Yukon et prendra des dispositions pour organiser des cours itinérants de formation générale aux communautés qui ne peuvent encore en profiter. D'autres centres communautaires d'apprentissage seront créés et les services du *Knowledge Network* seront élargis.

Enfin, un programme d'administration des affaires réparti sur deux ans sera offert en septembre. La préparation des programmes destinés aux femmes se poursuivra et on insistera sur le développement professionnel et le choix d'une carrière.

Département du Tourisme et du Développement économique

Attributions

Le département du Tourisme et du Développement économique coordonne l'élaboration, la préparation et la mise en oeuvre d'un ensemble de plans d'action, de projets et de programmes à plus ou moins long terme; met sur pied un centre de recherche et une banque de données socio-économiques pour répondre aux besoins de tous les départements et du grand public; gère et administre un vaste programme d'expansion et de commercialisation du tourisme.

Programmes spéciaux

Attributions

La Direction des programmes spéciaux est chargée de préparer, de gérer et de mettre en oeuvre les programmes de développement économique et d'économie de l'énergie. Elle assure actuellement la réalisation de trois programmes dans le cadre d'accords de partage des coûts, conclus avec le Canada; il s'agit de l'Entente spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA spécial), l'Entente sur les projets de démonstration reliés à l'économie de l'énergie et aux sources d'énergie renouvelable et l'Entente sur le programme d'encouragement à l'économie de l'énergie au Yukon. La direction veille aussi à la planification de l'énergie et à la formulation des orientations dans ce secteur.

Travaux accomplis en 1981-1982

Dans le cadre du programme ARDA spécial, 44 projets ont été approuvés, ainsi que des subventions de plus de 1,9 million de dollars. Vingt-quatre de ces projets ont été réalisés sous la forme d'entreprises commerciales et ont reçu 1 million de dollars. Les vingt autres projets visaient des activités de production primaire et d'adaptation sociale; ils ont été menés à bien et financés par l'intermédiaire du gouvernement du Yukon.

Dans le cadre du programme de démonstration des possibilités d'économiser l'énergie et d'utiliser des sources d'énergie renouvelable, six projets ont été autorisés au cours de l'année et représentent des crédits de l'ordre de 127 000 $. Cela comprenait une session gratuite d'information sur les voitures, à Whitehorse, la construction et la modernisation de bâtiments ainsi que la faisabilité d'un projet d'utilisation de l'énergie éolienne dans le Nord. Une étude reliée à l'utilisation de la chaleur résiduelle produite par les génératrices au diesel a également été faite.

Le programme d'encouragement à l'économie de l'énergie a été très actif alors que, jusqu'au début de mars 1982, 31 vérifications avaient été faites. Durant la première année, on a enregistré des économies globales de 299 240 $. Le coût de mise en application des recommandations formulées à la suite des vérifications a été d'environ 804 000 $. Le total des subventions d'incitation autorisées s'est chiffré à 258 000 $.

Projets pour 1982-1983

L'entente ARDA spécial se termine le 31 mars 1982; les négociations se poursuivent en vue de renouveler l'accord et d'améliorer le programme. Les deux programmes dans le domaine de l'énergie continueront également et des modifications pourraient y être apportées à la suite de discussions avec Énergie, Mines et Ressources Canada. Les travaux reliés à l'élaboration d'une politique énergétique pour le Yukon reprendront et la direction cherchera à mener à bien cette initiative.

Commercialisation du tourisme

Attributions

La Direction de la commercialisation du tourisme s'attache principalement à faire du Yukon une région touristique de renommée internationale.

Travaux accomplis en 1981-1982

En 1981, l'industrie du tourisme au Yukon a connu une certaine prospérité. Le nombre d'entrées, principal indicateur du nombre de visiteurs, a augmenté de 14 p. 100 par rapport à 1980, soit un total de 386 000 personnes au cours de l'année civile 1981. On estime que les dépenses des touristes ont dans l'ensemble dépassé 51 millions de dollars. La circulation routière a enregistré l'accroissement le plus marqué et la circulation automobile, par véhicule privé et par autobus, a nettement augmenté. Le trafic aérien a connu une activité supérieure à celle enregistrée en 1980. La circulation ferroviaire empruntant le réseau de la *White Pass and Yukon Railway* a cessé de décliner et a enregistré une hausse de 6 p. 100 par rapport à 1980. L'affluence aux centres d'attractions touristiques et aux bureaux de renseignements a reflété ce mouvement. Le nombre d'entrées au bureau de renseignements de Dawson est demeuré stable de 1980 à 1981. Cependant, les bureaux de Haines Junction et de Watson Lake ont connu une certaine popularité : dans l'ensemble, les inscriptions, au nombre de 111 101, ont augmenté de 24 p. 100 par rapport à 1980. En 1981, 62,9 p. 100 des visiteurs au Yukon venaient des États-Unis, 28,2 p. 100 du Canada et 8,8 p. 100 du reste du monde.

L'Office de tourisme du Canada a continué d'offrir son concours en assurant des points de vente aux agences de voyages, des subventions aux journalistes, aux groupes, aux organisateurs de voyages et aux agents de tourisme ainsi qu'une aide générale à la commercialisation. Au total, 118 agents de tourisme et organisateurs ont participé à des tournées d'information sur le Yukon. Une quarantaine de journalistes et des photographes ont visité le Yukon en vue de mieux faire connaître cette région à leur clientèle des États-Unis, de l'Australie, et d'Europe de l'Ouest.

Le programme de commercialisation mené en coparticipation avec l'État de l'Alaska s'est poursuivi, et ce, afin de permettre à la Direction de la commercialisation d'attirer, à moindre coût, l'attention sur les attraits, les installations du Yukon ainsi que les services offerts.

Projets pour 1982-1983

Les projets de commercialisation seront reconduits en accord avec l'Association des visiteurs du Yukon, de l'Office de tourisme du Canada et de l'État de l'Alaska.

Recherche et planification économique

Attributions

La Direction de la recherche et de la planification économique entreprend la recherche, la planification et la rédaction de lignes de conduite sur toutes les questions reliées au développement économique du Yukon. Elle fournit, de plus, un service de données statistiques et met à la disposition du gouvernement, du secteur privé et du grand public une bibliothèque de recherche.

Les principaux domaines visés comprennent les ressources non renouvelables, les transports, l'expansion commerciale et l'énergie. Dans ce contexte, la direction mène des études reliées à la planification des grands projets de mise en valeur des ressources du Yukon, notamment l'exploitation des gisements pétrolifères et gazéifères de la mer de Beaufort et l'exploitation minière dans la région de la passe MacMillan; elle prépare des études de faisabilité et établit des prévisions économiques; elle s'occupe enfin de la collecte et l'analyse d'un vaste éventail de données sociales et économiques pour le gouvernememt, les entreprises et le grand public.

Les sondages réguliers sur les prix à la consommation, le marché du logement locatif et la main-d'oeuvre du Yukon, publiés dans la revue trimestrielle *The Yukon Economic Review*, sont probablement les activités les mieux connues de la direction.

Travaux accomplis en 1981-1982

En 1981-1982, la direction a commencé la préparation de documents sur la position du gouvernement touchant les ressources non renouvelables, le transport, l'énergie et le plan d'ensemble de développement économique du Yukon. Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'industrie, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la passe MacMillan, en vue de faciliter les communications et de mener des études dans cette région.

Les coûts reliés à un certain nombre d'études sur l'environnement et à une étude économique sur les avantages d'un service régulier de transport pour éviter l'établissement d'une collectivité dans la passe MacMillan ont été partagés grâce à cette collaboration.

La direction a également contribué à l'élaboration d'une politique et d'un document de prise de position du gouvernement du Yukon sur l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort, ainsi qu'à la prévision du budget. Elle a également préparé une série d'interventions à l'intention de la Commission canadienne des transports pour lui préciser l'intérêt porté par le gouvernement à la mise en place au Yukon d'un réseau aérien local. Ces propositions visaient notamment la demande de la *Pacific Western* concernant l'abandon de la ligne Whitehorse-Yellowknife, la demande de la *Trans North Air* visant l'extension de ses services à Inuvik, à Yellowknife, Tischu Valley et en Alaska, ainsi que de la demande de la *Air North* qui désire rallier le Yukon depuis l'Alaska.

Enfin, la direction a fourni aide et conseils au gouvernement du Yukon, lorsque celui-ci a négocié un prêt d'un million de dollars à la *White Pass and Yukon Railway*, en avril 1981. Ce prêt révèle l'importance fondamentale de ce chemin de fer pour l'économie du Yukon.

En 1981-1982, la direction a lancé une variété de projets de recherche; mentionnons entre autres :

1. Étude des incidences des taux d'intérêt élevés sur les emprunts hypothécaires pour les familles du Yukon;
2. Prévisions économiques pour le Yukon, 1981-1991;
3. Potentiel économique de Faro;
4. Documentation de base expliquant un programme modifié d'aide au développement commercial;
5. Document de référence visant une entente Canada-Yukon sur l'expansion générale;
6. Document de référence visant une entente Canada-Yukon sur la planification de l'aménagement de la région de la passe MacMillan;
7. Rapport spécial concernant l'Étude sur le prix des terrains, 1981;
8. Étude sur les questions reliées à l'utilisation de l'eau pour l'exploitation des placers.

La direction a également entrepris les démarches sur le plan législatif et administratif nécessaires au transfert du Fonds de prêts à la petite entreprise du MAINC au gouvernement du Yukon. Ce fonds servira de base au premier programme général d'aide à l'entreprise, amorcé par le Yukon.

Préparation et diffusion des données

En 1981-1982, la direction a poursuivi l'expansion de sa publication intitulée *The Yukon Economic Review*; les tableaux et la couverture du document ont été complètement refaits : la présentation a été simplifiée afin de donner à l'ensemble plus de cohérence et une plus grande portée. L'étude sur le prix des terrains a été étendue et améliorée. La direction a participé à l'étude sur les prix des aliments au Yukon dans le cadre de l'enquête sur le prix des terrains.

Dans le but de stimuler le commerce au Yukon, la direction a entrepris de dresser un répertoire des entreprises commerciales. Le répertoire, qui devrait être terminé en 1982, sera sans doute d'une grande utilité pour les petites entreprises qui pourraient être négligées par les grandes sociétés, habituées à faire affaire avec des fournisseurs de l'extérieur.

En plus de ces activités, la direction répond, chaque année, à plus d'un millier de demandes de renseignements d'ordre économique; dans cette optique, la direction tient à jour une excellente bibliothèque de recherche.

Projets pour 1982-1983

La direction a l'intention d'élargir ses activités reliées à la collecte et à la diffusion des données. Une nouvelle revue statistique et un répertoire informatisé sur les entreprises devraient être mis en circulation. La direction va chercher à mettre davantage ses données à la portée des nouvelles entreprises en publiant une documentation sur le marché et un profil économique du Yukon.

Une politique minérale du Yukon sera proposée en vue de connaître la réaction du public. Elle mettra l'accent sur la création de projets d'exploitation minière de petite et de moyenne envergure afin de faire contrepoids aux grands projets.

Les travaux de recherche seront plus nombreux et comprendront notamment : un recours accru à la simulation et à la modélisation informatisées; une analyse de la rentabilité du projet de la passe MacMillan; une analyse économique du transport par camion et l'intensification des travaux visant à déterminer les avantages économiques pour le Yukon des projets envisagés dans la mer de Beaufort.

Développement et planification du tourisme

Attributions

La Direction du développement et de la planification du tourisme veille à offrir un produit touristique international compétitif qui procurera des avantages économiques et sociaux aux habitants du Yukon.

Travaux accomplis en 1981-1982

En 1981, près de 2 millions de dollars ont été investis dans des travaux de construction reliés à l'industrie touristique.

Depuis avril 1980, l'industrie du tourisme connaît un certain essor grâce à la conclusion de l'Entente Canada-Yukon sur le tourisme. Il s'agit d'une entente fédérale-territoriale de deux ans prévoyant l'affectation de crédits de 6 millions de dollars à ce chapitre; elle vient d'être prolongée pour une troisième année. La participation du Yukon s'élève à 900 000 $ et le reste des fonds provient des ministères fédéraux de l'Expansion économique régionale et des Affaires indiennes et du Nord canadien. Une somme de 5,70 millions de dollars a été affectée au développement touristique et une autre de 300 000 $ aux travaux de recherche et de planification. L'entente permettra de régulariser le cycle irrégulier de prospérité et de faillite de l'économie du Yukon, fondée sur l'exploitation des ressources naturelles, tout en protégeant et, au besoin, en mettant en valeur les caractéristiques du patrimoine et la nature sauvage de cette région unique.

L'entreprise la plus intéressante a été la construction du chalet de ski de fond à Whitehorse, où l'on a accueilli les participants à la coupe mondiale de ski de fond de 1981 et au Championnat de ski de fond de l'Amérique du Nord en mars 1981.

Le 2 août 1982, la région de Klouane a connu une certaine célébrité sur la scène internationale, lorsque le parc national de Klouane et le massif St-Elie-Wrangell ont été désignés sites du patrimoine mondial.

En raison de l'importance grandissante de cette région, la Direction du développement et de la planification du tourisme procède à l'élaboration d'un programme touristique régional pour la région de Klouane.

Dans le secteur privé, mentionnons la construction d'un hôtel au centre de Dawson pour remplacer le vieux bâtiment détruit par un incendie il y a quelques années. L'hôtel comprend un restaurant, un bar salon et 35 chambres; il devrait ouvrir ses portes au début de la saison touristique de 1982.

La *Klondike Visitors Association*, installée à Dawson, a mené des études approfondies en vue d'élargir les activités du casino *Diamond Tooth Gertie*. L'Association prévoit restaurer et agrandir les installations. Des subventions ont aussi été versées à diverses associations de Dawson, et même à des particuliers, pour encourager certains projets d'embellissement communautaire, notamment l'amélioration de l'ancienne partie de la ville, ainsi que le ravalement de plusieurs bâtiments et maisons.

Matériel lourd, mine de la *Cyprus Anvil*, à Faro. Photo : Pat Morrow, 1982.

Un travail de recherche intitulé *Coupon Conversion Study* a été entrepris en 1981 pour donner suite aux demandes de renseignements formulées par les consommateurs qui envisagent une visite au Yukon ou un voyage combiné au Yukon et en Alaska. Les résultats de l'étude indiquent que plus de 17 p. 100 des 51 000 Canadiens et des Américains qui ont sollicité et reçu de la documentation à ce sujet, ont en fait visité le Yukon en 1981. De plus, presque 10 p. 100 des 280 000 personnes ayant demandé la brochure portant sur le Yukon et l'Alaska se sont rendus au Yukon. Au total, 38 000 visiteurs ont parcouru le Yukon en 1981 grâce à cette publicité. Ils ont dépensé quelque 26 millions de dollars pour l'acquisition de biens et de services au Yukon, ce qui constitue un apport important aux recettes totales de l'industrie touristique, qui se chiffrent à environ 51 millions de dollars. Les conclusions de cette enquête permettent maintenant au Bureau de tourisme du Yukon de mettre la dernière main à ses projets de commercialisation pour 1983.

Projets pour 1982-1983

La série de projets, lancés dans le cadre de l'Entente Canada-Yukon sur le tourisme, se poursuivra. De nouveaux projets, actuellement en voie d'élaboration, seront lancés durant cette même période. Les travaux de recherche et de planification viseront des programmes de développement à plus long terme et l'on insistera davantage sur l'expansion économique et la commercialisation de l'industrie du tourisme.

Département des Relations intergouvernementales

Attributions

C'est en avril 1981 que le département des Relations intergouvernementales était créé; il résultait de la fusion de la Direction des pipelines, du Secrétariat des revendications foncières et de la Direction des affaires intergouvernementales. Ce département a été mis sur pied pour faciliter la coordination intra et intergouvernementale et améliorer le service de relations intergouvernementales. Un bureau a été ouvert à Ottawa et la direction en a été confiée à un sous-ministre associé.

Le département assure actuellement des relations intergouvernementales et l'analyse des orientations générales internes. Il coordonne également toutes les activités du gouvernement du Yukon reliées au gazoduc de la route de l'Alaska et aux travaux entrepris dans la mer de Beaufort; il est aussi chargé du Bureau des mesures d'urgence.

Travaux accomplis en 1981-1982

Gazoduc

Au cours de l'année, le département a continué de surveiller divers aspects du projet du gazoduc de la route de l'Alaska, ce qui a notamment compris l'analyse et l'approbation de l'ébauche du texte définitif précisant les conditions environnementales et socio-économiques devant régir les travaux de construction. Les plans exigés aux termes de ces conditions ont aussi été examinés plusieurs fois et on prévoit que la plupart de ceux-ci seront autorisés en 1982.

Le département a aussi contrôlé l'émission de permis d'utilisation des terres pour la réalisation de programmes de forages et de sondages géotechniques, les préoccupations écologiques reliées à la répartition des matériaux granuleux et à l'utilisation des carrières pour le stockage de matériel. L'utilisation des terres en bordure du tracé du gazoduc a également été vérifiée grâce à des travaux d'arpentage.

La direction a négocié plusieurs ententes au cours de l'année, notamment l'entente administrative avec l'Administration du pipe-line du Nord, pour définir le mode de consultation entre celle-ci et le gouvernement du Yukon. Le cabinet a entériné l'entente, qui sera signée en 1982. Une entente de servitude pour permettre le passage du gazoduc a été préparée avec le concours de l'Administration du pipe-line du Nord et du MAINC. Elle est particulièrement intéressante pour le Yukon puisque, contrairement à d'autres accords semblables, le loyer versé sera évalué tous les cinq ans. Des négociations ont également été menées à bien avec la *Foothills Pipelines Ltd* et une entente a été signée pour assurer le remboursement, par la société, des dépenses engagées par le département en rapport direct avec le projet du pipeline.

Deux projets à long terme pour le Yukon ont retenu l'attention du département. Dans le premier cas, il s'agit d'une ébauche de loi sur le fonds du patrimoine. Ce projet sera présenté à la législature du Yukon, lors de la session du printemps de 1982. Le deuxième a entraîné l'élaboration suivie de plans en vue d'assurer la distribution éventuelle du gaz naturel aux communautés du Yukon.

Mer de Beaufort
En 1981, le département a été chargé de surveiller la mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort. Dans ce contexte, il a participé aux travaux d'un groupe de travail fédéral, a entrepris d'évaluer et de commenter des lignes directrices proposées. Deux représentants du Yukon participent aux travaux.

Le département a organisé plusieurs réunions entre les promoteurs des projets de la mer de Beaufort et des hauts fonctionnaires et a coordonné la préparation d'une importante déclaration de politique portant sur la mise en valeur de la région de Beaufort.

Bureau d'Ottawa
Le bureau d'Ottawa a joué le rôle de modérateur pour le gouvernement du Yukon, depuis son ouverture au cours de l'été de 1981. Les membres du bureau ont pu suivre de près l'évolution des dossiers en participant aux réunions des comités intergouvernementaux, parlementaires et du sénat, et en entretenant des rapports quotidiens avec les fonctionnaires fédéraux. Les renseignements recueillis ont été transmis aux services intéressés. Le Bureau a également servi de centre de renseignements.

Affaires intergouvernementales
La direction a participé aux discussions sur de nombreux sujets reliés aux différents niveaux de gouvernement. A titre d'exemple, citons la représentation du gouvernement du Yukon à la Commission nationale de répartition des approvisionnements énergétiques, au Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la réglementation gouvernementale, au Comité d'évaluation du projet Shakwak, au Comité supérieur d'orientation du développement du Nord et au Groupe national sur les urgences environnementales. Elle a également joué un rôle dans l'élaboration des mesures d'urgence et la préparation d'une législation pertinente en cas de pénurie nationale de pétrole brut.

La direction a également examiné attentivement un certain nombre de dossiers; retenons notamment les négociations relatives à une entente générale sur la réduction des dommages causés par les inondations et d'une entente sur la chaleur résiduelle, conclue avec la Commission d'énergie du Nord du Canada et le gouvernement du Yukon.

Le Service du protocole a coordonné un certain nombre de visites diplomatiques au Yukon, organisées pour des diplomates étrangers et d'autres représentants. Il a veillé au déroulement de manifestations spéciales. Des réunions entre l'Alaska, le Yukon et la Colombie-Britannique ont été tenues avec la participation du département.

Enfin, la direction a fourni des services de secrétariat au Comité fédéral de coordination interministérielle, tout au long de l'année.

Bureau des mesures d'urgence

Travaux accomplis en 1981-1982
Le bureau a répondu à des urgences locales à Carcross (inondation), à Old Crow (panne d'électricité causée par un incendie), à Rock Creek et à Mayo (inondation éventuelle).

Des accords ont été conclus avec Planification d'urgence Canada (PUC) pour l'acquisition de matériel de communications, sur une base de partage des coûts, ce qui permettra d'améliorer nettement la réponse du bureau dans de telles circonstances.

Celui-ci a participé au programme permanent lancé par Planification d'urgence Canada, dans le domaine de la formation spécialisée d'urgence, et des candidats ont été choisis pour suivre les sessions.

La réorganisation du bureau en vue d'appliquer des modalités de planification et de réaction en cas d'urgence, a été commencée. La législation territoriale a été modifiée afin de permettre une participation plus grande aux niveaux municipal et territorial dans des situations d'urgence.

Projets pour 1982-1983
La surveillance du projet de gazoduc continuera et comprendra l'approbation de tous les plans de même que l'élaboration de propositions pour contrer les incidences du projet. On s'attachera principalement à la préparation d'un programme de formation de la main-d'oeuvre, et à l'évaluation de tous les aspects environnementaux des travaux de planification de la construction. Des négociations auront également lieu sur les méthodes de recouvrement des coûts reliés à la mise en place des infrastructures de transport nécessaires au projet.

La Déclaration sur les incidences environnementales des projets de mise en valeur de la mer de Beaufort devrait être rendue publique en juin 1982. Le département consacrera beaucoup de temps à en examiner et à en commenter le contenu.

Enfin, l'élargissement des attributions du département au chapitre de l'examen et de l'évaluation des lignes de conduite internes permettra de mieux uniformiser le travail de planification générale. Le département amorcera ou poursuivra aussi des discussions au niveau intergouvernemental sur plusieurs sujets, notamment le partage des recettes découlant de la mise en valeur des ressources, la compétence territoriale sur la zone au large des côtes et la planification de l'utilisation des terres.

Secrétariat des revendications foncières

Attributions
Le Secrétariat des revendications foncières est maintenant une direction au sein du département des Relations intergouvernementales. Il veille au règlement des revendications foncières des autochtones et à l'évolution constitutionnelle du Yukon.

Travaux accomplis en 1981-1982
Des négociations relatives à la revendication foncière des Indiens du Yukon se sont poursuivies tout au long de l'année 1981 et se poursuivront en 1982. Des progrès notoires ont été réalisés à ce chapitre. Au mois de février de 1982, 16 accords préliminaires avaient été conclus. Les détails de quatre de ces accords concernant les avantages réservés aux anciens, la chasse, le piégeage et la pêche ont été rendus publics.

Les autres accords négociés traitent de questions comme l'admissibilité, le choix des terres et la tenure foncière, la planification de l'utilisation des terres et l'évaluation des incidences environnementales, l'amélioration des installations et des services municipaux, le logement, l'enseignement, les soins de santé, les services hospitaliers et les services sociaux. Plusieurs domaines sont encore à l'étude, tels la fiscalité, le partage des recettes découlant de l'exploitation des ressources et le versement d'indemnisations.

Un accord a été conclu pour chaque partie du règlement; l'ensemble sera réuni, modifié si nécessaire et intégré à une entente générale de principe. Cette dernière sera l'une des ententes les plus complètes négociées jusqu'à maintenant et devrait considérablement accélérer la conclusion d'une entente définitive.

Par contre, les négociations relatives à la revendication du CÉDA ont piétiné. A la suite d'une lettre du 24 décembre 1980, le ministre du MAINC avait suggéré une courte période de "repos" avant la reprise des pourparlers. En février 1981, toutefois, le CÉDA entreprenait une campagne de presse contre le fédéral et l'accusait d'avoir négocié de mauvaise foi.

Le 30 avril 1981, le négociateur fédéral en chef, le sénateur David Steuart, informa le gouvernement du Yukon que le gouvernement fédéral préparait une nouvelle proposition. Par la suite, soit le 20 mai 1981, le sénateur Steuart faisait parvenir au gouvernement du Yukon un document où étaient formulées des propositions concernant l'application, l'article 12 de l'Entente de principe négociée avec le CÉDA. Le gouvernement du Yukon jugea que la nouvelle proposition fédérale était encore moins recevable que l'accord original négocié avec le CÉDA. Les négociations n'ont pas encore repris.

Tout au long de 1981, le Secrétariat des revendications foncières a également entrepris d'importants travaux de recherche sur la constitution dans le but de préciser la position du gouvernement du Yukon sur le rapatriement de la constitution canadienne.

Projets pour 1982-1983

Le Secrétariat des revendications foncières continuera de participer aux négociations des revendications foncières et mènera d'autres travaux de recherche.

Département des Affaires municipales et communautaires

Direction des services municipaux

Attributions

La direction encourage l'évolution des administrations locales dans les communautés du Yukon et dispense une gamme complète de services qui comprennent notamment l'orientation des administrations locales, la planification des communautés et la mise en valeur des terres.

Travaux accomplis en 1981-1982

L'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur les municipalités a été reportée à septembre 1982, tel que recommandé par la Commission d'enquête sur l'incorporation des municipalités. Une nouvelle Ordonnance sur les finances municipales a été adoptée au printemps de 1981 et modifiée quelque peu à l'automne de 1981. Un projet d'Ordonnance sur les dépenses d'immobilisations des municipalités, conçu pour remplacer l'Ordonnance sur le soutien des collectivités, a été présenté à la législature de l'automne de 1981. Le débat a été reporté à la session du printemps de 1982.

Les principales activités réalisées cette année comprenaient : la piscine de Carmacks (avec le concours du Groupe des ressources); la mise au point du réseau d'alimentation en eau et d'égout de Dawson et la construction de la patinoire et du garage des Travaux publics à Mayo, ainsi que la patinoire à Old Crow. Les projets de construction de l'étang de retenue des eaux usées à Haines Junction et du Centre administratif à Mayo ont aussi été commencés. Des travaux d'ingénierie ont été exécutés.

Projets pour 1982-1983

Les nouvelles lois seront appliquées en 1982. Les principaux projets d'immobilisations prévus sont : le parachèvement de l'étang de retenue à Haines Junction et du Centre administratif à Mayo; l'amélioration du réseau d'alimentation en eau de Mayo; le forage d'un puits communautaire à Old Crow; la canalisation principale d'évacuation sous pression des eaux usées de Watson Lake. Les travaux à un étang de retenue des eaux usées de Watson Lake seront commencés.

Direction des terres

Attributions

La Direction des terres administre et gère les terres relevant de la compétence du gouvernement du Yukon et voit à la vente et à la location des terres appartenant aux communautés.

Travaux accomplis en 1981-1982

Au cours de l'exercice, quelque 170 contrats de vente ont été signés avec des particuliers et des entrepreneurs de construction. Plus d'une centaine de baux étaient en vigueur pour l'utilisation des terres à des fins de loisirs et d'exploitation agricole.

Projets pour 1982-1983

La Direction des terres se limitera davantage à la gestion des carrières et des forêts, tout particulièrement en ce qui concerne le bois de chauffage. Toutefois, la principale activité demeurera l'uniformisation du régime foncier et des méthodes d'administration des terres. Le programme de construction de chalets, administré par le gouvernement fédéral, sera transféré à la direction. De nouveaux projets de lotissement résidentiel en milieu rural et de nouveaux programmes agricoles seront également entrepris.

Direction des services d'évaluation

Attributions
La direction offre des services d'évaluation foncière à toutes les administrations possédant au Yukon un pouvoir d'imposition; elle établit à cette fin des rôles pour les municipalités et le gouvernement du Yukon. Elle justifie aussi ses travaux devant la Cour de révision et la Cour d'appel, apporte son concours au percepteur territorial des impôts et maintient un service d'évaluation des immeubles pour d'autres départements. Les valeurs retenues lors de ces estimations correspondent maintenant à la valeur marchande courante des immeubles. Le tableau suivant établit une comparaison des évaluations pour 1981 et 1982 :

Localité	Évaluation pour l'année d'imposition 1980-1981 (en $)	Évaluation pour l'année d'imposition 1981-1982 (en $)
Whitehorse	498 050 000	553 455 720
Dawson	19 442 000	20 095 550
Faro	36 940 000	46 706 200
Autres régions	177 356 000	259 163 528

Direction des services de protection

Attributions
La direction a des attributions dans les trois secteurs suivants :

1. *Inspection des batiments* — Elle veille à l'application des dispositions suivantes : Ordonnance sur les normes de construction; Ordonnance sur l'aménagement du territoire régional, Ordonnance sur la protection contre les dangers d'électrocution; Ordonnance sur la prévention des incendies; Ordonnance sur les chaudières et les contenants sous pression; Ordonnance sur les élévateurs et les dispositifs de transport fixes, Ordonnance sur la manutention de l'essence.

2. *Formation des pompiers et enquête sur les incendies* — Le Bureau du commissaire aux incendies doit veiller à ce que tous les services bénévoles d'incendies soient convenablement équipés et possèdent un personnel entraîné à la lutte contre l'incendie. Des séances régulières d'entraînement sont organisées dans chaque localité pour mettre en pratique les méthodes enseignées par le Bureau du commissaire aux incendies.

La direction mène des enquêtes sur tous les incendies qui se produisent à l'extérieur de Whitehorse.

3. *Service d'ambulance* — La direction administre aussi un Service d'ambulance au Yukon. L'inspecteur des ambulances veille au bon fonctionnement du service et prépare les ambulanciers bénévoles aux techniques élémentaires de premiers soins.

Données statistiques et activités
En 1981, la valeur des immeubles relevant de la compétence de la direction se chiffrait à 15,5 millions de dollars. Durant cette période, des propriétés d'une valeur d'environ 5 millions de dollars ont été détruites par le feu et trois pertes de vie ont été attribuées aux incendies. Le Yukon compte 14 services de lutte contre l'incendie et environ 85 pompiers bénévoles, dont la direction assure la formation. Le Service d'ambulance compte 13 employés à plein temps; 12 postes d'ambulance, sont desservis par environ 150 ambulanciers bénévoles.

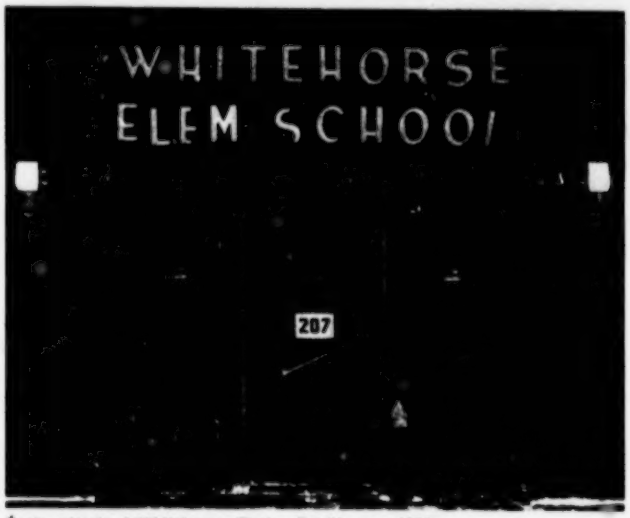

École primaire à Whitehorse. Photo : Pat Morrow, 1982.

Département de la Voirie et des Travaux publics

Attributions
Le département s'occupe de l'entretien et de l'amélioration des réseaux de transport afin de favoriser le développement économique du Yukon, ainsi qu'à la construction et à l'entretien des bâtiments selon des normes établies; il offre des services d'ingénierie aux divers départements du gouvernement.

La Direction de la voirie et des transports comprend quatre services : Entretien des routes; Construction des routes; Mécanique et Gestion des aéroports. Le service de gestion des aéroports ne s'occupe toutefois pas des deux aéroports de classe arctique A, soit les aéroports de Whitehorse et de Watson Lake qui relèvent de Transports Canada.

La Direction des travaux publics comprend deux services : Entretien des immeubles et Construction des immeubles. Le Service de l'entretien des immeubles voit à l'entretien de tous les immeubles appartenant au gouvernement du Yukon, sauf ceux qui sont administrés par la Société de logement du Yukon; il en est de même du Service de la construction des immeubles chargé de la construction de tous les bâtiments du gouvernement du Yukon.

La Direction du génie municipal assure la construction de tous les réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées au Yukon (sauf ceux assurés directement par les municipalités) et de tous les projets d'aménagement du territoire. Le département des Affaires municipales et communautaires assure le financement de ces travaux.

La Direction de l'administration fournit des services centralisés, notamment des services de contrôle des coûts et de comptabilité, de préparation de prévisions budgétaires, d'administration des marchés, de gestion du personnel, etc.

Travaux accomplis en 1981-1982
Deux changements majeurs sont survenus au cours de l'année. Il y a d'abord eu le transfert de toutes les activités de gestion immobilière au département des Services gouvernementaux, puis la réorganisation de huit services du département sous quatre directions.

La Direction de la voirie et des transports a veillé à l'entretien de 4 419,4 km du réseau routier, à l'application de chlorure de calcium pour dépoussiérer 113 km de route ainsi qu'au revêtement de bitume sur 236 km. Le traversier de Dawson a transporté 35 376 véhicules et 114 444 passagers sur le Yukon, comparativement à 38 013 véhicules et à 126 479 passagers l'année précédente. A Ross River, le traversier guidé par câble a transporté 5 511 véhicules sur la rivière Pelly, relativement à 4 443 véhicules en 1980-1981. Au total, 32 km de la route du Klondike, entre la route de l'Alaska et Carmacks, ont été refaits et un important programme de remplacement des structures de drainage sur la route de Canol Sud s'est poursuivi. Des postes de pesée des véhicules ont été en activité à Watson Lake, à Whitehorse et à Haines Junction. Le service de la mécanique a assuré l'entretien et la réparation d'environ 1 500 pièces.

L'entretien de dix aéroports des classes arctiques B et C a été assuré grâce aux fonds fournis par Transports Canada ainsi que le fonctionnement des installations aéroportuaires d'Old Crow et de Faro. Le département a entretenu 20 pistes territoriales d'atterrissage aménagées principalement à des fins d'urgence.

La Direction des travaux publics a réalisé des programmes d'entretien préventif et de réparations d'urgence dans 186 immeubles avec une équipe de 28 ouvriers spécialisés. La direction a entrepris la construction d'une école secondaire de premier cycle à Porter Creek et a mené à bien les travaux à l'école de Carmacks. L'agrandissement de l'école de Faro, entrepris en 1980, a été achevé; un certain nombre d'autres projets, notamment la construction de nouveaux locaux pour loger l'équipe du chantier Klondike, sur la route Dempster et les travaux de réfection à l'école secondaire Christ-Roi, à Whitehorse ont été terminés.

L'an dernier, la Direction du génie municipal a lancé un certain nombre de projets de petite envergure comme la stabilisation des rives de la rivière Old Crow ou la remise en état du réseau d'égout de Dawson.

Projets pour 1982-1983
Tous les programmes actuels d'exploitation et d'entretien, (routes, bâtiments, aéroports) se poursuivront. On prévoit procéder à l'application de chlorure de calcium pour dépoussiérer 975 km de route et appliquer un revêtement bitumineux sur 272 km de route.

Le nouveau bâtiment pour les passagers et les marchandises à l'aérogare de Ross River sera mis en service. Si Transports Canada fournit les fonds nécessaires, la direction projette de construire des abris pour les passagers et les marchandises à Beaver Creek et à Haines Junction et de doter ces installations de services d'observation et de communications comparables.

Le programme de réfection de la grand-route du Klondike, entre la route de l'Alaska et Carmacks, se poursuivra. La première année d'un programme de réfection de deux ans de la route d'accès à Faro sera commencée.

Un nouveau centre administratif sera construit à Mayo, ainsi qu'une nouvelle école à Pelly Crossing. De nouveaux quartiers pour l'équipe affectée à l'entretien de la route de Tuchitua et certains travaux mineurs de construction seront mis en chantier. L'on prévoit aussi la construction d'un étang de retenue des eaux usées, d'une canalisation principale d'évacuation sous pression et d'une station de monte-charge à Haines Junction.

Département de la Santé et des Ressources humaines

Attributions
Le département de la Santé et des Ressources humaines s'occupe de la planification, de l'élaboration des services et des programmes complets reliés aux domaines de la santé et des affaires sociales. Il veille également au financement des organismes communautaires, et ce, en vertu des ententes sur la participation du gouvernement du Yukon, qui viennent compléter les programmes et les services offerts par les Ressources humaines. Au sein du département, les services de soutien sont assurés par le Service de la planification administrative, budgétaire et financière et le Service de la recherche et de la formation.

Protection de l'enfance

Attributions
La direction veille à l'application de la législation pertinente reliée à toutes ces questions, notamment l'Ordonnance sur la protection de l'enfance, l'Ordonnance sur les garderies et la *Loi sur les jeunes délinquants*. Les programmes offerts incluent la probation des jeunes délinquants, les services à la famille, les garderies de jour, les résidences pour les jeunes, les services de protection de la jeunesse, y compris les foyers d'adoption et de groupe, les foyers nourriciers et les placements en dehors du territoire.

Travaux accomplis en 1981-1982
En 1981-1982, la direction a créé un programme de subventions aux garderies, entré en vigueur le 1er juillet 1981 et a institué un protocole départemental sur la violence contre les enfants, un programme spécial destiné à aider les protégés permanents à vivre de façon autonome; elle a organisé avec succès une semaine de promotion de l'adoption, en octobre 1981, a élargi le réseau social de groupes d'adolescents à Whitehorse et dans quelques communautés voisines et achevé la rédaction de manuels sur la libération conditionnelle des jeunes et la Cour juvénile; elle a enfin ouvert deux nouvelles résidences destinées aux jeunes délinquants.

Projets pour 1982-1983
Au cours de cette période, l'on projette d'examiner les amendements à apporter à l'Ordonnance sur la protection de l'enfance et à l'Ordonnance sur le redressement, en relation avec la jeunesse; d'élaborer des plans d'ensemble en relation avec la nouvelle loi sur la délinquance; de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de dénoncer les cas de violence contre les enfants et d'élaborer et de mettre à jour un dossier d'information destiné au personnel de garderies.

Région de Whitehorse

Attributions
La législation relevant de la région de Whitehorse comprend l'Ordonnance sur l'aide sociale, l'Ordonnance sur les services de réadaptation et l'Ordonnance sur l'octroi des services publics aux pionniers. Les programmes dispensés incluent l'aide sociale, la protection de l'enfance, les services à la famille, les services aux personnes âgées, le développement communautaire, les services de réadaptation communautaire et l'octroi des services publics aux pionniers.

Travaux accomplis en 1981-1982
La région de Whitehorse a versé une somme de 10 000 $ à l'Année internationale des handicapés pour financer des projets spéciaux; elle a établi un service de transport connu sous le nom de *Handy Bus* à l'intention des personnes incapables d'utiliser les services réguliers de transport en commun dû à leur âge ou à leur handicap, et élargi le programme de formation en cours d'emploi dans la fonction publique aux personnes handicapées. Elle a ouvert un foyer de groupe, connu sous le nom de *Headway House* pour les personnes handicapées et reçu une subvention du gouvernement du Yukon de 100 000 $, au titre des immobilisations du Centre de réadaptation du Yukon. Elle a enfin travaillé à l'élaboration du Service des ressources spéciales en main-d'oeuvre et a augmenté de 300 $ à 360 $ la subvention octroyée annuellement aux pionniers pour les services publics.

Projets pour 1982-1983
La région envisage d'examiner les programmes destinés aux personnes âgées, en collaboration avec l'Assemblée mondiale des Nations Unies sur l'année des personnes âgées; d'amorcer une étude des orientations actuelles sur les besoins spéciaux dans le secteur de l'assistance sociale et de participer à l'étude fédérale-provinciale sur le régime national d'assurances pour les personnes handicapées.

Services régionaux, Alcool et Drogues

Attributions
Cette direction exerce son mandat en vertu de certains textes législatifs, dont l'Ordonnance sur l'assistance sociale et la *Loi sur les jeunes délinquants*. La direction offre des programmes et des services destinés à la protection de l'enfance, la libération conditionnelle des délinquants, les foyers nourriciers, l'aide sociale et les services à la famille. Elle dispense des programmes d'information sur l'alcool et les drogues, de traitement, de prévention, d'éducation et d'aide aux employés ainsi que des programmes communautaires de lutte contre l'alcoolisme.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les activités de la direction ont porté, entre autres, sur les services de prévention aux groupes de jeunes exposés à l'alcool et aux drogues; sur la participation du personnel aux programmes de lutte contre l'alcoolisme en milieu professionnel, aux programmes de formation médicale et aux programmes de formation en justice criminelle; sur la préparation de dossiers d'information touchant les incidences de l'alcool sur le foetus; sur l'élaboration d'un programme sur les dangers de la conduite en état d'ébriété; sur l'organisation d'une conférence sur l'alcool et les drogues et d'une conférence sur la santé des autochtones.

Projets pour 1982-1983
La direction projette de lancer une campagne de sensibilisation à l'alcoolisme en milieu industriel; d'examiner et d'évaluer les besoins de traitement, des malades en clinique externe et des besoins de formation de conseillers; d'inciter les jeunes à participer à un programme de prévention de l'alcoolisme et de rechercher la participation des collectivités à la création d'un service d'intervention en cas de crise.

Services de Santé

Attributions
Cette direction veille à l'application de la législation touchant les régimes d'assurance des soins de santé du Yukon, de l'Ordonnance sur les déplacements pour fins médicales, de l'Ordonnance sur le cancer, de l'Ordonnance sur la chirurgie plastique et de l'Ordonnance sur l'hygiène mentale. Elle s'occupe également des services pharmaceutiques, des statistiques démographiques, des programmes d'audiologie et de pathologie du langage.

Travaux accomplis en 1981-1982
Au cours de l'année, la direction a mis sur pied un programme de services pharmaceutiques qui permettra de fournir les médicaments prescrits par ordonnance aux personnes âgées; elle a élaboré des lignes directrices applicables aux déplacements pour fins médicales, au Programme de services pharmaceutiques, à l'Ordonnance sur le cancer et aux services de chirurgie plastique. Elle a examiné l'Ordonnance sur l'hygiène mentale et sur les procédures d'internement et institué un comité de coordination, afin de faciliter l'échange de renseignements, la planification et le contrôle financier; elle a aussi embauché à plein temps un psychiatre qui exercera au Yukon.

Projets pour 1982-1983
Les projets pour 1982-1983 comprendront entre autres l'examen et l'évaluation des méthodes administratives et des systèmes informatiques qui seront utilisés pour les services de santé; la préparation d'une nouvelle législation sur le Régime des soins de santé au Yukon; le contrôle des coûts des soins d'urgence ainsi que la réaffectation de ces ressources à la promotion des mesures d'hygiène préventive.

Département de la Justice

Attributions
Le département de la Justice administre la justice au Yukon et met en place des systèmes et des programmes nécessaires à cette fin; ces derniers comprennent le

programme destiné aux fonctionnaires des tribunaux, l'assistance judiciaire, le contrat conclu avec la G.R.C. et le programme de gendarmes spéciaux autochtones. Le programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels a été transféré de la Cour Suprême à la Commission des accidents de travail, mais le département continue à verser les indemnités.

La Direction des services juridiques fournit des conseils et des services juridiques au Commissaire, à l'Assemblée législative ainsi qu'aux départements. La direction s'occupe aussi de la rédaction des lois et des règlements, ainsi que des poursuites aux termes des lois territoriales et des comparutions devant un tribunal au nom du gouvernement et de ses agents. Le Bureau du cadastre fait partie de cette direction et administre la *Loi canadienne sur les titres de biens-fonds* au Yukon. Le troisième programme relevant des services juridiques est le Bureau de la curatelle publique et du Coroner en chef, qui applique l'Ordonnance du Coroner et veille à ce qu'il y ait des coroners dans tout le territoire pour enquêter sur les cas de mort subite; le bureau administre au besoin les biens des personnes décédées et des personnes déclarées mentalement incompétentes.

La Direction des services juridiques regroupe la Cour suprême, la Cour d'appel, la Cour territoriale et le Bureau du shérif. Des tribunaux de juge de paix sont situés dans la plupart des agglomérations, et la Cour territoriale se rend, au besoin, dans les communautés rurales. Le système judiciaire offre les services de juges de paix chargés des petites créances et de juges qui s'occupent des jeunes délinquants. Un cabinet de procureurs de la Couronne s'occupe des infractions au code criminel et aux lois fédérales; il est installé à Whitehorse et relève du ministère fédéral de la Justice. D'autre part, le shérif doit veiller à l'application du droit civil au Yukon.

Les Services correctionnels sont composés de deux programmes, la correction en institution (Centre correctionnel de Whitehorse) et la correction au sein de la collectivité (Services de libération conditionnelle). Le Centre de Whitehorse est un établissement de détention à sécurité moyenne qui assure la garde et le soin des détenus, hommes et femmes, purgeant des peines d'un maximum de deux ans moins un jour. Ce centre sert aussi à l'incarcération et au soin des prévenus envoyés pour leur procès ou pour le prononcé de leur sentence ainsi que pour les audiences d'immigration, de déportation et les attentes d'audiences d'appel. Enfin, il est utilisé pour la garde de détenus en instance de transfert dans un établissement fédéral ou un établissement psychiatrique. Un certain nombre des programmes conçus pour faciliter la réinsertion sociale des détenus sont mis en application au Centre correctionnel. Les Services de libération conditionnelle assurent la surveillance des délinquants et la préparation des rapports demandés par le tribunal. Les services ont des bureaux à Whitehorse, à Watson Lake et à Mayo, et dans les autres régions; le personnel se déplace au besoin. En général, on cherche à garder les délinquants en dehors des institutions. Le programme de travail et de services communautaires, lancé à Whitehorse en 1979, puis étendu à Watson Lake et à Mayo l'année suivante, est maintenant proposé dans la plupart des régions rurales.

Travaux accomplis en 1981-1982

Titres fonciers

Certificats de titres fonciers	1 062
Certificats de recherche	1 527
Certificats d'enregistrement de documents	420
Certificats de modifications	560
Plans cadastraux	72
	3 641

Curatelle publique

Nouveaux dossiers	70
Dossiers courants	271
	341

Coroner en chef

Causes de décès	
Causes naturelles	92
Accidents	30
Accidents de véhicules automobiles	20
Suicides	5
Homicides	1
Personnes disparues	1
Autres	1
	150

Cour suprême

Affaires civiles et criminelles	725
Causes de divorce	148

Cour territoriale

Causes criminelles impliquant des adultes (Whitehorse)	6 680
Mineurs délinquants	325
Petites créances	420

Assistance judiciaire

Demandes acceptées	
affaires civiles	77
affaires criminelles	502

Services de libération conditionnelle

Nouveaux dossiers	804
Nombre de rapports aux tribunaux	352
Jours passés en milieu rural	187
Nombre moyen de dossiers sous surveillance	465

Centre correctionnel de Whitehorse

Nombre de jours - détenus	23 707
Nombre moyen de détenus	65
Congés de travail accordés aux détenus	17
Heures de travail communautaire par les détenus	21 398
Heures de travail institutionnel par les détenus	50 999

Projets pour 1982-1983
D'importants travaux de rénovation et de réorganisation des installations du Centre correctionnel seront effectués, ce qui devrait permettre l'homologation du centre auprès de l'*American Corrections Standards Association*. Les Services de libération conditionnelle poursuivent l'élaboration de programmes qui tendront à remplacer le principe des amendes ou de l'incarcération des délinquants par un travail et des services communautaires.

Le département travaillera en étroite collaboration avec le Centre d'information de la Justice, créé à Ottawa, au cours de l'année dernière. Les efforts se poursuivent pour élaborer une législation et un programme d'éducation sur les droits de la personne, pour instituer une Commission sur les droits de la personne et pour obtenir les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau palais de justice et d'un bâtiment annexe devant loger les nombreux services du système judiciaire. Le département continuera son programme d'uniformisation des lois du Yukon avec celles des autres juridictions, tout particulièrement celles qui régissent les droits commerciaux et sociaux et les obligations du public. Enfin, des études concernant les victimes de crimes seront menées en vue de l'élaboration de programmes dans ce domaine.

Commission de la fonction publique

Attributions
La Commission de la Fonction publique agit au nom du gouvernement du Yukon pour toutes les questions de dotation; elle définit et administre les modalités d'emploi dans la fonction publique. Elle poursuit ses travaux dans le cadre statutaire défini par l'Ordonnance sur la Commission de la Fonction publique et l'Ordonnance sur les relations de travail dans la fonction publique. Les nominations se font au mérite; les modalités d'emploi applicables aux employés syndiqués sont régies par la convention collective conclue entre le gouvernement du Yukon et l'Alliance de la fonction publique du Canada.

La Commission de la Fonction publique est chargée de veiller à l'embauche de fonctionnaires, à l'évaluation des tâches, à l'administration de la paie et des avantages d'emploi, à la négociation et à l'administration des conventions collectives, au contrôle des effectifs, à l'analyse de l'organisation, à la formation, au perfectionnement et à l'évaluation du personnel.

Embauche et formation

Attributions
La direction s'occupe de l'embauche, de la sélection, de la nomination et de la promotion des fonctionnaires; elle finance les programmes de formation réalisés par le gouvernement du Yukon ou pour son compte; elle rembourse aux employés les frais de scolarité et de déplacement encourus pour poursuivre des études dans des institutions agréées; elle veille au financement de postes dans le domaine de la formation, à l'intérieur de la fonction publique, pour encourager l'Action positive (femmes et handicapés); elle confie certaines affectations de formation en cours d'emploi à des stagiaires payés par des organismes extérieurs.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les données suivantes ne sont que provisoires, leur compilation n'étant pas terminée au moment de la préparation de ce texte.

Embauche

Nominations de personnes provenant de l'extérieur de la fonction publique :	
Employés permanents	205
Employés temporaires (y compris les contractuels)	1 391
Nominations de fonctionnaires :	
Promotions	65
Mutations	80
Total des nominations	1 741
Concours annoncés publiquement	296
Nominations de personnes envoyées par le Centre d'emploi du Canada (niveau d'entrée)	459
Nominations faites :	
Candidats du Yukon	315
Candidats de l'extérieur du Yukon	35

Formation

Cours de court durée	49
Personnes ayant suivi des cours	595
Affectations de formation en cours d'emploi	36

Classification et relations de travail

Attributions
Il s'agit d'élaborer et d'appliquer les modalités d'emploi touchant les employés du gouvernement du Yukon.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les activités réalisées au cours de cette période sont résumées dans le tableau suivant :

Propositions examinées (modification de catégories et reclassification de poste)	336
Analyse de l'organisation du département	6
Nombre de griefs ou de plaintes d'employés	30
Rencontres avec des représentants syndicaux	25
Audiences officielles devant un adjudicateur ou un arbitre	4

La direction s'est intéressée à l'élaboration et à la mise en oeuvre du nouveau système de classification et de rémunération de la gestion supérieure.

Avantages sociaux des employés

Attributions
La direction veille à l'établissement, à la mise à jour et au contrôle des dossiers sur les employés et le personnel; elle conseille les employés sur des questions de rémunération et d'avantages sociaux.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le personnel de la direction a réalisé les activités suivantes (en chiffres arrondis) : transactions diverses, 36 000; redressements de rémunération, 3 500; appels téléphoniques et entrevues 60 000. Durant l'exercice, la commission a transféré aux départements la préparation des données relatives à la paie et des documents concernant les employés temporaires. Le personnel de la commission a organisé des sessions d'information pour expliquer ce transfert de compétences et initier le personnel à ce changement.

Projets pour 1982-1983
La mise en application continue de la politique de "complément" récemment adoptée, est envisagée par le département. Dans le cadre de cette initiative, les employés et d'autres candidats locaux peuvent être acceptés en vue d'être nommés à certains postes, lorsqu'ils ne répondent pas à toutes les exigences requises, alors que de l'avis du comité de sélection, ces personnes répondront vraisemblablement à ces exigences au cours des prochains 12 mois. La nomination n'aura lieu que s'il est impossible de choisir un candidat qualifié lors d'un concours donné, ou encore si aucun candidat retenu n'accepte la nomination. L'objectif principal de cette politique est d'augmenter les possibilités d'avancement et de réduire l'embauche à l'extérieur du Yukon. D'autres réunions sont prévues en vue de lancer un programme encourageant la nomination de personnes qui occupent actuellement des postes de commis à des postes de catégories administratives et semi-professionnelles.

Un comité consultatif définit les modalités, prépare des dossiers d'information et des sessions de formation en vue de la réalisation d'un programme d'aide aux employés. Ce programme cherche à élargir le programme de lutte contre l'alcoolisme et la consommation de drogues chez les employés. Ces derniers, et, au besoin, les membres de la famille, seront recommandés à un cabinet privé d'orientation. Le gouvernement du Yukon défraiera les coûts de ces consultations.

En raison de compressions financières, les fonds alloués par la Commission de la Fonction publique au programme de formation en cours d'emploi seront restreints. On s'attachera à préparer un certain nombre de dossiers de formation interne pour traiter des problèmes courants. Le département continuera également d'insister sur la préparation d'autres ressources locales dans le domaine de la formation, afin de mieux répondre aux besoins et de réduire les dépenses faites au chapitre des services de conseillers en formation venant de l'extérieur.

Le département examine actuellement le système courant de classification de tout le personnel de soutien des communications, y compris les commis, les secrétaires, etc; ce travail ne sera pas terminé immédiatement. Il s'agit de regrouper une quarantaine de catégories en une seule.

La direction entreprendra aussi une étude importante des normes d'évaluation d'emploi, des grilles de rémunération, des avantages et des modalités d'emploi pour tout le personnel et pour tous les postes du Centre professionnel.

Les travaux de recherche porteront sur l'introduction, à certains endroits, de la semaine de quatre jours, les conditions d'emploi des membres du corps judiciaire et les lignes directrices visant à éviter les conflits d'intérêt. Les méthodes de vérification touchant certaines fonctions déléguées aux départements seront mises au point et appliquées.

Département des Ressources renouvelables

Orientation, Administration et Services d'information

Attributions
Cette direction est chargée de formuler des orientations en vue d'assurer la gestion, la conservation et l'utilisation des ressources renouvelables du Yukon; de s'occuper des évaluations techniques pour assurer le transfert de l'administration des ressources renouvelables au gouvernement du Yukon; d'obtenir une base de données permettant de veiller à la gestion des ressources renouvelables et de fournir au public des renseignements sur ces ressources.

Travaux accomplis en 1981-1982
La direction a été créée à la suite de la réorganisation du département en octobre 1981. La Direction des services administratifs a été ajoutée en décembre 1981, à la Direction de l'orientation et des services d'information. Elle a activement travaillé, en 1981, à l'élaboration de la nouvelle Ordonnance sur la faune et du règlement pertinent, à la coordination de la mise en place du Conseil de développement agricole et à la rédaction de l'ébauche d'une politique agricole. L'agent d'information et d'éducation a donné des cours d'initiation à la conservation et au maniement sécuritaire des armes à feu dans plusieurs communautés du Yukon, notamment à Whitehorse, à Teslin et à Carmacks.

Un employé temporaire a été embauché pour procéder à la remise en état et à l'évaluation du contenu de la bibliothèque du département, qui était antérieurement désorganisée et mal utilisée. Le département a aussi embauché un nouveau commis-magasinier qui a dressé l'inventaire du matériel de l'équipement et des fournitures. L'ébauche d'une politique agricole et d'une nouvelle politique d'indemnisation des piégeurs a été préparée. Enfin, la direction assure le financement et offre des services de soutien à l'Étude sur le bassin hydrographique du Yukon.

Projets pour 1982-1983
La direction prévoit mettre la dernière main à la politique agricole, qui sera complétée par les travaux préliminaires reliés à la préparation d'une Ordonnance sur l'agriculture. Elle projette aussi de publier plusieurs brochures d'ordre général, et espère continuer le programme d'initiation à la conservation et au maniement sécuritaire des armes à feu.

Parcs et faune

Attributions
La direction veille à la protection des ressources renouvelables du Yukon et à la réalisation de ses objectifs sur le plan administratif. La direction s'intéresse également à l'amélioration des ressources renouvelables du Yukon en proposant des projets et des programmes de mise en valeur.

Travaux accomplis en 1981-1982

Le département des Ressources renouvelables a été l'objet d'une importante réorganisation. L'ancienne section des Services sur le terrain, de la Direction de la faune, et la Section des opérations, de l'ancienne Direction des parcs et des lieux historiques ont été fusionnées pour constituer la Direction de la faune et des parcs. Cette nouvelle direction comprend deux grands services, soit le Service de la conservation et le Service des opérations.

La Section des services d'agent de conservation a été organisée en trois régions; elle a des bureaux à Whitehorse, à Ross River et à Dawson. Un entrepôt a été construit à Mayo, pour la Direction de la faune et des parcs, et la construction d'un nouveau complexe bureau-entrepôt a été commencée à Dawson; le nouveau complexe bureau-logement, en cours de construction à Old Crow, était presque terminé, lorsqu'il a été détruit lors de l'incendie de l'école voisine. Une nouvelle unité mobile sera transportée à Old Crow en mars.

Les agents de conservation ont continué d'appliquer les divers statuts en vigueur; de répondre aux plaintes du public; de présenter des programmes d'éducation; d'administrer les lignes de piégeage, le commerce des fourrures et les activités des pourvoyeurs du Yukon; de délivrer des licences et des permis; d'effectuer des patrouilles pour surveiller le piégeage; de proposer une aide au personnel technique et à d'autres organismes; de fournir des services administratifs aux divers bureaux régionaux et de districts et d'accomplir plusieurs fonctions reliées aux relations publiques. Le Service des opérations a entretenu les 62 terrains de camping, a travaillé à l'agrandissement d'autres terrains en bordure de la route Dempster et a aménagé de nouveaux emplacements aux chutes Million Dollar, à Watson Lake et à Congdon Creek. De plus, la direction a cherché à consolider et à protéger différents ouvrages historiques le long du fleuve Yukon; la plupart des travaux ont été faits dans la région de Fort Selkirk. L'ébauche de la nouvelle Ordonnance sur la faune a été achevée en 1981 et, en décembre, les 194 articles avaient été approuvés. Une grande partie du personnel de la direction a travaillé à la rédaction du texte définitif de l'Ordonnance sur la faune.

Projets pour 1982-1983

En plus des activités habituelles, la direction finira de mettre en place la nouvelle organisation. Les travaux de construction des bureaux et de l'entrepôt de Dawson devraient être terminés, ainsi que l'aménagement du terrain de camping, à Watson Lake.

Planification et gestion des ressources

Attributions

Cette direction a été créée en octobre 1981 à la suite d'une importante réorganisation du département. Elle propose un service de recherche et de planification de l'utilisation des ressources naturelles du Yukon, grâce à un système d'inventaire des ressources, d'évaluation de l'habitat et de planification régionale. La direction voit également à préparer des plans de gestion des ressources reliées à la faune, aux parcs territoriaux et aux loisirs de plein air.

Division de la recherche et de la planification

Travaux accomplis en 1981-1982

La division s'est surtout attachée au projet d'inventaire des ressources. Des travaux de cartographie sur le terrain, de la végétation, des gisements superficiels, des sols et des caractéristiques aquatiques des lacs et des cours d'eau, ont été menés à bonne fin dans la région de la passe MacMillan, au cours de l'été. On a poursuivi les activités en vue de dresser la cartographie des ressources et de faire le rapport général sur la région des lacs du Sud. Ce document et la plupart des cartes devraient être terminés le 31 mars 1982. Les données reliées aux cartes des ressources de la région des lacs du Sud font actuellement l'objet de travaux afin de les intégrer au système informatique de la Direction des terres et de faciliter la préparation de cartes d'interprétation pour cette région.

La division a continué deux grands projets de planification régionale : l'un sur le corridor de la route Dempster et l'autre sur la région située à l'est du lac Kluane. Un contrat a été accordé pour terminer le rapport de documentation et la conception du plan de gestion de cette région. Un rapport préliminaire relatif à l'étude sur les besoins du Yukon, au chapitre du traitement des données foncières, a été reçu.

La division représente le département auprès de divers comités, de commissions et de groupes intéressés à l'utilisation des terres, afin de s'assurer que les préoccupations touchant l'écologie, la faune et les parcs soient prises en considération. La division a créé une section d'évaluation de l'habitat. Durant l'année, l'administration du laboratoire de biologie a été confiée à la division.

Projets pour 1982-1983

Les projets en cours se poursuivront. Mentionnons, entre autres : la conclusion du plan de gestion du corridor de la route Dempster; l'achèvement des cartes d'inventaire et la préparation du rapport sur les zones de projet des lacs du Sud et de la passe MacMillan; l'élaboration d'un programme d'habitat et une participation permanente aux travaux portant sur l'utilisation des terres ainsi qu'une méthode d'évaluation, en relation avec la faune et les parcs.

Les projets suivants seront vraisemblablement commencés dans le cadre du programme d'inventaire des ressources : cartographie de l'utilisation des terres, de la végétation dans le corridor Carmacks-Ross River et de la profondeur de la neige dans la zone de projet des lacs du Sud; délimitation des habitats critiques pour le mouflon et étude archéologique dans la région des lacs du Sud.

Division de la Gestion des ressources

Attributions

La division est chargée de la gestion des ressources fauniques du Yukon et de la planification et de la gestion des aires de loisirs de plein air.

Travaux accomplis en 1981-1982

Des études annuelles ont été faites près de Whitehorse pour surveiller les mouvements des populations de mouflons et de chèvres de montagne. Les recherches se sont poursuivies sur une population de mouflons, dont une forte proportion de béliers a des cornes déformées, ainsi que sur la répartition et la fréquence de l'actinomycose, maladie caractéristique des mandibules chez tous les mouflons et les chèvres du Yukon. Les cornes de tous les mouflons abattus par les chasseurs ont été examinées, et leur rythme de croissance a été analysé. Des dénombrements ont été faits dans la région de la passe MacMillan et dans la région n° 9 attribuée aux pourvoyeurs. La division et la société *Cyprus Anvil Mine* ont entrepris ensemble une évaluation des incidences possibles de l'expansion de la mine sur la population locale de mouflons.

L'étude de trois ans sur les rapports entre l'utilisation des pâturages et l'influence de la route Dempster sur l'écologie de la harde de caribous de la Porcupine entrait dans sa troisième année. Les activités normales de surveillance des déplacements de la harde se sont poursuivies. On cherchera à réaliser un programme d'observation comprenant le dénombrement et la fécondité; un programme sera peut-être lancé pour déterminer le taux de mortalité naturelle de la harde. On a poursuivi les études sur les habitudes alimentaires et de déplacement de la harde de caribous vivant dans les monts Wernecke, avec le concours de la société *Pan Ocean Oil* Ltd et on a commencé à contrôler les déplacements de la harde de caribous dans la région de la passe MacMillan. Un inventaire complet des populations d'orignaux, dans le sud du Yukon, a été entrepris. Les résultats obtenus dans quatre sous-régions ont indiqué des densités variant de faible à moyenne, et en général, un faible niveau de survie chez les petits. En mars 1982, des études ont été amorcées pour délimiter les habitats à la fin de l'hiver.

Certains travaux de gestion des oiseaux de proie ont été effectués au Yukon, parmi lesquels une étude sur les rapaces dans la région de la passe MacMillan, dans le cadre d'un inventaire général de la faune de la région. Les projets de gestion comprennent notamment le retour du faucon pèlerin dans la région, de même que des études sur la population et l'épaisseur de la coquille des oeufs de quatre groupes de cette espèce. Le gouvernement du Yukon a également collaboré avec le *U.S. Fish and Wildlife Service* pour étudier la carte des déplacements de l'aigle chauve en étudiant un groupe de ces oiseaux, rassemblés l'hiver dans la région de la rivière Chilkat. Une étude de deux ans a été entreprise sur la faune aquatique dans la région de la passe MacMillan, par le Service canadien de la faune et le gouvernement du Yukon. Des études plus poussées sur la sauvagine dans la région de la baie Nisutlin ont été faites.

Au chapitre de la gestion des espèces carnivores, les activités se sont limitées à des études sur l'ours grizzly et à la délimitation des habitats importants pour l'ours dans les zones alluviales. Les difficultés reliées à la présence de l'ours noir dans le voisinage des exploitations de placers et des régions habitées continuent de se préciser. Des travaux intensifs sur le terrain ont été achevés dans le cadre de l'étude de trois ans sur la martre, entreprise à Evelyn Creek. On a recueilli des renseignements sur le territoire, les habitudes alimentaires de la martre et le choix des habitats.

Une étude sur les déplacements du castor et les mouvements de population a été entreprise dans la région des lacs Lapie et de la rivière Nisutlin. Des carcasses de castor et de gloutons ont été ramassées et analysées pour en déterminer l'âge, le sexe et la fécondité. Un questionnaire annuel a été distribué afin de connaître l'opinion des piégeurs sur certaines questions (densité et habitudes des populations). Ce questionnaire sera complété par des études sur les populations d'animaux à fourrure dans les régions du bassin du Yukon et de North Canol. La section des animaux à fourrure a poursuivi ses travaux d'éducation des piégeurs, en particulier sur les aspects des méthodes humanitaires de piégeage, de la préparation des peaux et de la commercialisation des fourrures. La division est intervenue dans la création de l'Institut de la fourrure du Canada, qui devrait commencer ses activités en septembre 1982. L'Institut a reçu comme premier mandat de mettre au point des pièges moins brutaux. Dans le cadre de l'Accord complémentaire sur le développement général, cinq projets ont été élaborés. Il s'agit de projets visant l'aménagement de terrains de camping aux chutes Million Dollar et à Watson Lake, l'agrandissement du terrain de camping du mont Tombstone, l'aménagement d'un point de vue marquant l'endroit où passe le cercle arctique, et la construction d'abris pour faire la cuisine dans divers terrains de camping.

Deux ébauches de propositions d'aménagement de parcs ont été terminées : l'une concernant un parc historique à Fort Selkirk et l'autre, une réserve naturelle à Coal River Springs. Un plan d'aménagement du terrain de camping a été achevé pour la région de Carcross, et l'ébauche d'un plan de gestion du parc du lac Chadburn a été finie et transmise à la ville de Whitehorse, pour commentaires. La planification des dispositifs de sécurité au terrain de camping des chutes Million Dollar a été commencée.

Projets pour 1982-1983

Trois projets seront poursuivis, soit la mise en oeuvre de plans d'aménagement des terrains de camping de Watson Lake et de Carcross et la planification des mesures de sécurité aux chutes Million Dollar. On prévoit que la planification des inventaires des ressources renouvelables au lac Kusawa et à Coal River Springs sera élaborée. Un levé le long de la route de Canol Nord sera effectué pour localiser des terrains de camping. La planification des terrains de camping proposés au lac Coal Mine, près de Carmacks, ainsi qu'aux emplacements situés en bordure de la route de Canol Nord, sera achevée. Enfin, on entreprendra l'élaboration d'un projet d'agrandissement du terrain de camping de Klondike Nord.

Tous les projets sur les oiseaux reprendront à l'exclusion de l'étude sur les rapaces à la passe MacMillan. Des études seront également entreprises sur le bassin hydrographique de la rivière Stewart et dans la région des lacs du Sud. Un programme d'interprétation des oiseaux de proie est prévu pour le secteur de la route Dempster. Les études sur l'ours grizzly continueront et celles sur l'ours noir seront commencées. On espère poursuivre les projets de recherche sur l'orignal et le caribou. L'inventaire des mouflons visera la région n° 8 confiée aux pourvoyeurs dans les monts Wernecke et Anvil, et l'étude sur la déformation des cornes et l'actinomycose se poursuivra. Des inventaires seront faits dans le sud du Yukon sur les animaux à fourrure, dans le cadre de l'étude sur le bassin hydrographique du Yukon.

Département du Patrimoine et des Ressources culturelles

Attributions
Le département se compose du Service des archives et des dossiers du Yukon, du Service des bibliothèques et de la Direction du patrimoine. Cette dernière propose notamment des services de soutien aux musées et s'occupe de la mise en valeur des sites historiques, de la réglementation archéologique et d'une galerie d'art.

Service des archives et des dossiers du Yukon

Travaux accomplis en 1981-1982
Plus de 3 800 chercheurs ont eu recours à ce service et le technicien en photographie a rempli 1 600 commandes de photographies et de négatifs. On a fait l'acquisition de 147 collections de documents originaux et le fonds d'imprimés s'est accru de 549 volumes et de 529 dépliants. Une importante exposition intitulée *Opening Yukon* (L'ouverture du Yukon) a été présentée en novembre, et des films ont été projetés lors de diverses manifestations organisées dans les localités. Un atelier d'initiation à la méthodologie des archives a été organisé avec le concours des Archives provinciales de la Colombie-Britannique.

Au Service des dossiers, le plus important poste de dossiers a été converti au rangement modulaire afin d'améliorer l'efficacité de stockage et de réduire les coûts; 4 686 nouveaux dossiers ont été établis et 46 564 dossiers ont été transmis aux départements. Le Centre des dossiers, qui a fait l'objet d'une réorganisation complète, a reçu 29,8 m^3 de dossiers et en a détruit 64,6 m^3. Le Service de microphotographie a enregistré sur film les dossiers d'évaluation de la Commission des accidents de travail, les répertoires de données sur les ressources renouvelables et les dossiers des services de santé, soit un total de 284 360 microfiches.

Projets pour 1982-1983
Les projets comprennent notamment l'achèvement de l'inscription rétroactive des Archives du Yukon et celui de la conversion des postes de dossiers au rangement modulaire. Les programmes des départements seront revus et un programme général de la disposition des dossiers sera publié.

Services de bibliothèques

Travaux accomplis en 1981-1982
La Direction des services de bibliothèques dispose d'environ 150 000 ouvrages. Au cours de la période étudiée, elle en a distribué 55 510, à 59 points de diffusion. Elle a également répondu à 1 939 demandes de prêts inter-bibliothèques, dont 542 en provenance de l'extérieur du Yukon. Les demandes d'ouvrages spécifiques et les demandes générales ont baissé de 9 p. 100 par rapport au total de l'année dernière, qui s'élevait à 2 139. Le traitement des nouveaux ouvrages, au cours de l'année, s'est accru de 11 p. 100 pour atteindre 23 168. Les prêts consentis par la librairie de Whitehorse ont augmenté de 7 p. 100 pour atteindre 90 477, et la diffusion du matériel audio-visuel a augmenté de 16 p. 100, pour atteindre un total de 9 612 documents. La diffusion totale de toute la documentation, (exclusion faite des écoles) a été de 139 177 titres; quelque 9 065 personnes ont fait appel aux différents services des bibliothèques publiques du Yukon.

Le Centre d'apprentissage sur les ressources a mis en place ses différents services et publié son premier catalogue de matériel pédagogique. Les enseignants l'ont utilisé pour commander 19 329 titres. Le personnel a contribué à l'organisation d'une rencontre à l'intention des jeunes auteurs, en même temps que d'autres événements durant la Semaine nationale du livre. Le poste de bibliothécaire territorial a été comblé en août, après la démission du titulaire, survenue en mai. Le bulletin de la direction a été publié à nouveau, après un intervalle d'un an, et un atelier a été organisé en mars à l'intention du personnel de la bibliothèque et des membres du Conseil.

Projets pour 1982-1983
Lorsque le nouvel immeuble de l'administration sera inauguré à Mayo, il offrira de meilleurs services de bibliothèque aux résidants. Des projets prévoient également la modernisation des installations de Teslin. Il est à espérer que les discussions et les démarches préliminaires concernant la *Loi sur les bibliothèques du Yukon* auront lieu au cours de l'année, mais tous ces projets dépendent évidemment de la disponibilité des crédits.

Direction du patrimoine

Travaux accomplis en 1981-1982
Les quatre services de ce programme ont été regroupés en août 1981. Les travaux de surveillance et de conception des projets dans le cadre de l'Entente Canada-Yukon sur le tourisme se sont poursuivis au Fort Selkirk, à Carcross et à Watson Lake, même si la gestion des projets relève encore de la Direction des ressources renouvelables et du tourisme pour toute la durée de l'entente. Un directeur du programme a été embauché. Le personnel de la galerie d'art a commencé une collection permanente d'oeuvres d'art, grâce à une entente avec les Amis de la galerie.

Projets pour 1982-1983
La direction examine actuellement la législation qui permettrait d'assurer la protection des richesses culturelles. Un plan et un programme de subventions visant à assurer la formation du personnel de musée seront préparés, ainsi que les prévisions des dépenses d'immobilisations indispensables pour continuer l'interprétation des sites.

Département de la Consommation et des Corporations
Le Département de la Consommation et des Corporations poursuit ses activités principalement par l'intermédiaire de cinq services: Corporations, Services aux consommateurs, Main-d'oeuvre et travail, Véhicules automobiles et Entreprises d'utilité publique.

Corporations

Attributions
La direction doit veiller aux transactions commerciales et aux autres opérations de crédit en assurant des systèmes d'enregistrement de la propriété personnelle; encourager l'expansion des affaires et protéger le public par le biais du système de constitution en société et d'enregistrement des entreprises commerciales; offrir aux associations à caractère non lucratif un moyen de poursuivre leurs objectifs grâce à leur constitution en société; et réglementer le commerce des valeurs immobilières.

Travaux accomplis en 1981-1982
La direction a étudié 205 demandes de constitution en société en vertu de l'Ordonnance sur les compagnies, 128 enregistrements extra-territoriaux, 2 789 rapports annuels, et 4 113 autres documents. Quelque 179 sociétés commerciales en nom collectif et marques déposées ont été enregistrées en vertu de l'Ordonnance sur les sociétés en nom collectif,
25 sociétés et une association coopérative ont été constituées et 373 rapports annuels et autres actes ont été enregistrés. Enfin, 31 inscriptions ont été faites pour des émetteurs de titres, des courtiers et des vendeurs de valeurs mobilières.

Services aux consommateurs

Attributions
Cette direction cherche à protéger les consommateurs et les professions libérales en utilisant le système des normes de permis. Elle veille à l'application des dispositions du code criminel sur les jeux de hasard et offre ses services aux entreprises commerciales et aux consommateurs. La direction propose aussi un service d'information aux consommateurs pour les aider à établir la valeur des biens et des services offerts sur les marchés; elle diffuse aussi des renseignements sur les services officiels dispensés par le gouvernement et destinés aux consommateurs.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les licences délivrées au cours de l'année financière 1981-1982 s'établissaient comme suit : entreprises commerciales, 589; assurances, 195; médecins, 58; chiropracteurs, 3; dentistes, 13; thérapeutes-hygiénistes dentaires, 11; avocats, 179; optométristes, 3; chimistes spécialisés en pharmacie, 10; agents immobiliers, 43; notaires, 47; loteries et jeux de hasard, 192. La direction a également reçu les plaintes et demandes de renseignements suivantes : Plaintes et demandes de renseignements en provenance de consommateurs, 209; plaintes et demandes de renseignements formulées par des propriétaires ou des locataires, 350.

Main-d'oeuvre et travail
L'ancienne Direction de la main-d'oeuvre et du travail a fait l'objet d'une réorganisation au cours de l'année. (Se reporter à la section sur le département de l'Éducation.) Les Services de la main-d'oeuvre veillent à l'application de l'Ordonnance sur la salubrité et la sécurité industrielles, de l'Ordonnance sur les normes de travail, de l'Ordonnance sur les pratiques équitables, de l'Ordonnance sur l'emploi et de leurs règlements, et à l'administration d'autres questions reliées au travail.

Attributions
Dans l'ensemble, la direction encourage la diffusion et l'application de l'Ordonnance sur les normes de travail; cherche à faire disparaître les attitudes discriminatoires et à promouvoir l'Ordonnance sur les méthodes non discriminatoires (droits de la personne); tente d'améliorer les normes de santé et de sécurité sur les lieux de travail; et s'occupe de réglementer l'organisation des services de main-d'oeuvre de même que de fournir les ressources nécessaires au gouvernement pour toutes les questions reliées au travail.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le gouvernement a déposé un Livre vert sur les normes d'emploi, qui a été transmis au comité spécial de la législation. Le comité a tenu des audiences publiques sur les amendements proposés à l'Ordonnance actuelle sur les normes de travail et a présenté son rapport au gouvernement en mars 1982.

Le gouvernement a déposé un autre Livre vert sur la salubrité et la sécurité industrielles, qui a également été transmis au Comité spécial de la législation. Ce dernier a tenu des audiences publiques sur les amendements proposés aux règlements actuels sur la prévention des accidents.

Les agents des services de la main-d'oeuvre ont reçu 286 plaintes portées en vertu de l'Ordonnance sur les normes de travail et ont répondu à quelque 900 demandes de renseignements. La direction a recouvré 128 198,93 $ en salaires impayés et une somme complémentaire de 57 468,86 $; ces montants avaient été décrétés par les tribunaux pour le paiement de salaires qui n'avaient pas été recouvrés à la fin de l'exercice.

Pour aider les agents de pratiques équitables à trouver une solution aux plaintes portées en vertu de l'Ordonnance sur les pratiques équitables, une commission provisoire d'évaluation de ces questions a été établie. La commission a entendu sept plaintes et le commissaire a rendu un jugement.

Les agents de la salubrité et de la sécurité industrielles ont fait 136 inspections en vertu du Règlement sur la prévention des accidents; ils ont de plus répondu à 120 demandes de renseignements, mené 15 enquêtes de salubrité et sont entrés en communication avec plus de 730 travailleurs.

Véhicules automobiles

Attributions
Cette direction s'occupe du système d'identification et d'immatriculation des véhicules automobiles et du programme des permis de conduire. Elle conserve aussi les dossiers de tous les conducteurs. Ces dossiers sont utilisés par les compagnies d'assurance pour établir leurs barèmes, et par d'autres organismes, comme la G.R.C., à des fins de planification de programmes. Enfin, la direction applique la législation concernant les véhicules automobiles.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les données statistiques sur les recettes et la délivrance des permis n'étaient pas disponibles au moment de la préparation de ce rapport.

Administration des entreprises d'utilité publique
Créée en juillet 1981, cette direction propose ses services (soutien général, aide technique et administrative) à la Commission des services publics d'électricité du Yukon et à la Commission des transports publics.

Attributions
La Commission des services publics d'électricité a été mise sur pied pour réglementer les activités dans ce secteur. Elle examine régulièrement les propositions de redressement de tarif soumises par la *Yukon Electrical Company Limited* et la Commission d'énergie du Nord canadien, au nom des consommateurs du Yukon. En plus des questions de tarif, la Commission peut entendre toute question relative à la production et au transport de l'électricité.

La Commission des transports publics a été instituée pour réglementer l'industrie du transport motorisé.

Travaux accomplis en 1981-1982
La Commission des publics services d'électricité a reçu trois demandes de redressements de taux, dont l'une en provenance de la *Yukon Electrical Company Limited*, et les deux autres, de la Commission d'énergie du Nord canadien. Au mois de juin, une audience publique a eu lieu pour étudier ces demandes. A la suite de ces demandes, la commission a rendu quatre décisions, dont l'une à la *Yukon Electrical Company Limited*, et trois, à la Commission d'énergie du Nord canadien. Une deuxième audience relative aux propositions de la Commission d'énergie du Nord canadien a été tenue en mars 1982.

La commission a entrepris une étude importante du schéma des tarifs d'électricité.

La Commission des transports publics a organisé cinq audiences pour entendre 61 demandes d'obtention de permis d'exploitation. La commission a entrepris de solliciter la participation du public à une évaluation globale de la politique sur le transport motorisé au Yukon. Cette étude devrait être achevée au début de 1982-1983.

Camion-citerne, dépôt de carburant de la *White Pass and Yukon Railway*. Photo : Pat Morrow, 1982.

Département des Services gouvernementaux

Administration

Attributions
Ce département coordonne les services généraux assurés aux différents départements du gouvernement du Yukon, et se compose de quatre directions : Services du traitement des données et services informatiques, Services des approvisionnements, Affaires publiques, et Gestion des immeubles.

Travaux accomplis en 1981-1982
La gestion des immeubles a été transférée à ce département en mai 1981; ce secteur relevait antérieurement du département de la Voirie et des Travaux publics.

Services du traitement des données et services informatiques
La direction propose des services d'analyse et de conception de systèmes, de même qu'un service de traitement informatique à tous les organismes et départements du gouvernement. La direction coordonne également toutes les activités qui font appel aux ressources extérieures.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les principaux travaux ont compris la conversion des systèmes informatiques actuels à la nouvelle installation, la mise en place d'un nouveau système de paie, la préparation d'un répertoire informatique des clients des Ressources humaines, la mise sur pied d'un service d'inscription des valeurs mobilières et l'expansion des possibilités des

installations. Certaines installations de traitement des mots ont été faites; elles correspondent à la première étape du plan d'automatisation du travail de bureau.

Projets pour 1982-1983
La direction continuera de proposer des services consultatifs dans le domaine des systèmes de gestion et d'utilisation d'ordinateurs. Elle tâchera aussi de réduire les retards accumulés au niveau des projets et de coordonner la formation dans le domaine du traitement des mots.

Services des approvisionnements

Attributions
Cette direction s'occupe des ressources communes à tous les départements et organismes du gouvernement du Yukon, en vue de promouvoir une meilleure efficacité et de plus grandes économies dans des domaines tels que les achats, le contrôle des actifs, les transports, les communications (services de poste et télex/dex), l'impression, l'entreposage, la sûreté et la sécurité.

Travaux accomplis en 1981-1982
L'agence centrale des transports a mis sur pied un service de réservation pour traiter toutes les demandes des fonctionnaires visant les services aériens réguliers, l'hébergement dans les hôtels et la location de voitures. Un système de transport *(Handybus)* a été mis en place dans la région de Whitehorse à l'intention des personnes âgées et handicapées.

Au cours de l'année, des ordres d'achat pour 17,8 millions de dollars ont été émis; des contrats de service ont été passés pour une somme de 11,4 millions de dollars et des bons d'achat locaux ont été autorisés pour 0,9 millions de dollars. Plus de 73 p. 100 de tous les achats ont été faits auprès d'entreprises locales. Les ventes aux enchères de matériel en excédent ont rapporté au gouvernement un montant de 149 195 $. A la suite de la prise en charge de la coordination des véhicules gouvernementaux par l'agence centrale des transports, l'utilisation du parc automobile s'est accrue de 400 p. 100.

Les installations d'imprimerie, qui ont été modernisées, produisent actuellement 9 500 000 copies de documents imprimés pour les divers départements du gouvernement. La première édition de la *Yukon Gazette* a été publiée. Un service de la sécurité et de la salubrité a été mis en place aux Services des approvisionnements. Il a poursuivi les programmes habituels de sensibilisation à la sécurité, et d'inspections des établissements publics, les programmes d'initiation aux premiers soins, à la survie en hiver, et à la conduite défensive de même que les exercices d'extinction des incendies. Durant l'année, un manuel de sécurité maritime a été préparé à l'intention des responsables de l'exploitation des traversiers du Yukon. L'Organisation des mesures d'urgence a offert son aide lors d'une inondation à Rock Creek. Elle a aussi été appelée à intervenir dans d'autres situations d'urgence, telles que l'inondation à Carcross et l'incendie de l'école d'Old Crow.

Projets pour 1982-1983
La direction prévoit lancer un programme d'informatisation des fonctions relatives au contrôle des inventaires et des actifs. Les services d'imprimerie envisagent d'étendre leurs services de conception et de consultation graphiques à tous les départements. Le service de sûreté et de sécurité préparera un groupe de communications en cas d'urgence afin d'améliorer les moyens de répondre à toutes les urgences dans les communautés du Yukon.

Bureau des affaires publiques

Attributions
Le Bureau des affaires publiques offre à tous les départements, sociétés de la Couronne et organismes du gouvernement, des services de relations publiques et d'information sur les programmes et les activités du gouvernement. Il est composé des trois sections suivantes : Services d'information, Photographie et Centre de renseignements.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le bureau s'est engagé à améliorer les programmes officiels d'information. Il a de plus élargi son champ d'action et a travaillé à modifier le contenu et la qualité des programmes d'information destinés au public. Parmi ses nombreuses activités, mentionnons entre autres : la préparation de plans d'information au public. Le bureau prépare de nombreuses publications sur les programmes et les activités du gouvernement, notamment un bulletin mensuel.

Plus de 300 communiqués ont été diffusés, ainsi que plusieurs documents, un journal bimensuel destiné au personnel, des présentations audio-visuelles et un répertoire gouvernemental trimestriel. Le bureau a veillé à la préparation et la diffusion de la plus grande partie de la publicité gouvernementale, ce qui incluait notamment plusieurs campagnes de publicité, et la préparation d'expositions de présentations.

Un accord de partage des coûts a été conclu avec le gouvernement du Canada relativement à l'exploitation d'un Centre d'information publique. Ce dernier a répondu à 120 000 demandes de renseignements formulées par téléphone, par la poste ou au comptoir. En 1981, le Bureau des affaires publiques a organisé à Whitehorse la Conférence nationale des directeurs d'information.

Projets pour 1982-1983
Le bureau espère parrainer une série de séminaires sur les rapports avec la presse. Il envisage de continuer la préparation d'un guide d'utilisation du symbole exclusif du gouvernement du Yukon. Parmi d'autres projets, il est question de moderniser la photothèque centrale, d'évaluer la valeur de la publicité officielle en fonction des media utilisés et de poursuivre les activités courantes, au même rythme.

Gestion des immeubles

Attributions
Cette direction s'occupe de l'acquisition et de la répartition des espaces de bureaux entre les différents départements et ce, dans tout le territoire à l'exception des immeubles de la Société de logement du Yukon et de la Régie des alcools du Yukon.

Elle procure aussi des services d'entretien des bâtiments, de gardiennage et de sécurité. La direction coordonne et évalue les demandes des départements pour de nouveaux espaces ou les modifications à apporter aux installations existantes. L'objectif consiste à assurer les meilleurs services possibles et à parvenir à une utilisation judicieuse des installations possédées ou louées par le gouvernement.

Travaux accomplis en 1981-1982
Les services de gardiennage ont été réorganisés et deux années-personne ont été supprimées. La direction a signé un accord de location à bail pour loger le nouveau bureau des Affaires intergouvernementales, à Ottawa. Des locaux ont été mis à la disposition du Commissaire et du personnel du département du Patrimoine et des resscurces culturelles.

Projets pour 1982-1983
La rénovation du centre administratif a fait l'objet de discussions. Les travaux envisagés nécessiteront le déplacement de certains départements et l'aménagement de bureaux pour les députés de l'Assemblée législative. Un centre de conférences est également prévu.

Commission des accidents de travail du Yukon

Attributions
La Commission des accidents du travail administre l'Ordonnance sur les accidents de travail et règle toutes les questions soulevées en vertu de cette ordonnance. La commission doit veiller à ce que les réparations et les pensions octroyées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs familles soient versées aussi longtemps qu'ils en seront admissibles.

Avec le concours du département de la Justice du Yukon, la Commission des accidents de travail administre le programme d'indemnisation établi en vertu de l'Ordonnance sur les victimes de crimes, de façon à s'assurer que les victimes ou leurs dépendants, sont indemnisées conformément à leurs droits.

Travaux accomplis en 1981-1982
Le nombre total de réclamations présentées à la commission s'est élevé à 2 018, contre 1 939 en 1980. L'augmentation des indemnisations découle de l'article 79 de l'Ordonnance qui prévoit le relèvement des réparations pour tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Au 1er janvier 1981, ce relèvement s'établissait à 12,5 p. 100. En 1981, on comptait 1 963 employeurs inscrits, comparativement à 1 782 l'année précédente.

Société de logement du Yukon

Attributions
La Société de logement du Yukon élabore, met sur pied et gère des programmes et des projets de logement. Les clients de la société appartiennent à de nombreux secteurs de la population, notamment les personnes et les familles à revenus modestes ou moyens, les personnes âgées et le personnel du gouvernement du Yukon. La Société de logement du Yukon s'est engagée à favoriser l'accès à la propriété.

Travaux accomplis en 1981-1982
A la suite d'une étude faite en 1979-1980 sur l'isolation thermique des immeubles appartenant à la Société de logement du Yukon, on a entrepris la réalisation de la deuxième année d'un programme quinquennal de modernisation de tous ces bâtiments. Au cours de la deuxième année, des travaux d'isolation ont été exécutés dans 62 unités de logement. La société a également construit à Haines Junction deux maisons unifamiliales, très intéressantes au plan énergétique, et ce, afin de démontrer l'intention du gouvernement d'économiser l'énergie.

Le 1er avril 1981, la société a cessé de fournir des logements aux fonctionnaires du gouvernement du Yukon, à Whitehorse, conformément à une directive du cabinet du gouvernement du Yukon.

Projets pour 1982-1983
On prévoit la construction à Faro d'un immeuble de 22 unités, destinées aux fonctionnaires. Cet immeuble serait construit en tenant compte du programme d'économie de l'énergie; il comprendait 17 unités de deux chambres à coucher et cinq unités d'une chambre à coucher, et serait occupé dès décembre 1982. Les travaux de la troisième année du programme de modernisation de l'isolation thermique ont également été projetés.

Régie des alcools du Yukon

Attributions
La Régie des alcools du Yukon réglemente l'importation, la distribution et la vente au détail de toutes les boissons alcooliques au Yukon. Elle veille à ce que les prescriptions de l'Ordonnance sur les boissons alcooliques et ses règlements soient respectés et s'efforce d'atteindre ses propres buts et objectifs. Elle est également chargée de la délivrance, de l'annulation et de la suspension des licences, de l'application de l'Ordonnance, des inspections, et de toutes les autres questions liées au contrôle de la vente des alcools. Le Vérificateur général du Canada vérifie l'administration de la Régie des alcools du Yukon.

Le conseil d'administration, nommé par le gouvernement, représente la personne morale de la société. Les membres du conseil ne siègent qu'à temps partiel et demeurent en divers endroits du Yukon (Mayo, Haines Junction, Watson Lake et Whitehorse). Le conseil exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et participe à l'élaboration des règlements internes et des lignes de conduite financières ainsi qu'aux grandes décisions de la société. Comme cette société de la Couronne relève à la fois du gouvernement et d'un conseil d'administration, l'administrateur remplit, au nom du gouvernement, des fonctions de direction, de supervision et de contrôle. Le ministre chargé de la société est tenu responsable devant l'Assemblée législative de toutes les questions touchant les grandes orientations de la régie.

Travaux accomplis en 1981-1982

Administration

Au cours de cette période, des règlements ont été adoptés et d'autres modifiés. Ils portaient sur les préoccupations du conseil relativement à la délivrance de permis au public, à l'interdiction d'acheter à crédit des boissons alcooliques à l'extérieur des points de vente officiels et à la réglementation des heures de vente dans le cas des licences de vente de boissons alcooliques à l'extérieur des points de vente officiels.

A l'heure actuelle, les techniques récentes et l'électronique simplifient le calcul des inventaires et des ventes, en particulier au niveau de la vente au détail. Dans cette perspective, la société a commencé l'installation de caisses enregistreuses automatiques dans ses magasins et à l'entrepôt central. Le premier magasin à utiliser le système du point de vente, celui de Whitehorse, a connu un meilleur rendement en raison de la formation intensive dont est pourvu le personnel en ce domaine.

Activités

L'administration centrale et l'entrepôt général sont situés dans le même immeuble, dans le quartier de Marwell. Le personnel, soit un effectif de 43 employés, gère l'entrepôt et les six magasins de vente au détail. Ces derniers sont situés à Whitehorse, à Haines Junction, à Dawson, à Mayo, à Faro et à Watson Lake. Pour ses ventes au détail, la société fonctionne comme une entreprise privée. Toutes les livraisons de boissons alcooliques importées au Yukon sont acheminées vers l'entrepôt d'où elles sont ensuite expédiées aux six magasins. Les titulaires de licences à Whitehorse et les propriétaires des débits situés le long des routes sont approvisionnés par l'entrepôt général. Les prix au détail sont identiques partout. La politique du gouvernement consiste à exiger le paiement à l'avance des commandes livrées aux titulaires de licences dont les débits sont situés dans un rayon de 40 km depuis le magasin ou l'entrepôt, et ce, afin de réduire les coûts élevés reliés aux régions isolées.

Les boissons alcooliques d'origine canadienne sont commandées fréquemment au cours de l'année et sont expédiées régulièrement par les bateaux de la *White Pass and Yukon Railway* ou encore par train, ce qui permet un certain renouvellement des stocks. Les produits étrangers sont commandés dans plus de 20 pays. Ces articles sont commandés en grande quantité, deux fois par an, afin de tirer parti au maximum de l'expédition par conteneur à partir des ports européens.

Ventes de boissons alcoolisées au Yukon (surtaxes comprises)

	1980-1981	1981-1982
Alcools	5 984 190 $	6 717 395 $
Bière	5 414 958 $	6 720 368 $
Vin	1 917 044 $	2 026 722 $
Total	13 316 192 $	15 464 485 $

Un total de 7 864 t de boissons alcooliques ont été manipulées par les magasins de la société et 715 154 dz de bouteilles de bière vides y ont été rendues. La consommation d'alcool a atteint 4 023 117 l.

Délivrance de permis et inspections

Licences délivrées	1980-1981	1981-1982
Salles de cocktail	45	42
Tavernes (bière)	10	10
Salles à manger	37	39
Restaurants (bière et vin)	35	32
Hors-lieux (boissons alcooliques)	66	56
Hors-lieux (bière)	31	31
Cabarets	9	11
Cantines (bière)	4	4
Licences spéciales	5	5
Avions (boissons alcooliques)	2	2
Service aux chambres (boissons alcooliques)	19	18
Mess	2	2
Total	265	252
Permis pour occasions spéciales	526	500
Permis pour réceptions	116	159

Onze nouvelles demandes de licences ont été déposées, et il y a eu, pendant l'année, quatre cas de suspension. Quelque 1 267 visites ont été faites dans les établissements autorisés et 659 permis de vente d'alcool ont été délivrés au public.

Sommaire des dépenses directes pour le Nord	en milliers de dollars	%
Total prévu pour 1981-1982	146 488	100
Dépenses selon l'objectif fixé pour le Nord :		
Qualité de la vie	77 894	53,2
Croissance économique	31 988	21,8
Évolution du gouvernement	15 608	10,6
Administration et soutien	14 151	9,7
Protection de l'environnement	4 111	2,8
Loisirs et activités récréatives	2 035	1,4
Progrès social et culturel	701	0,5